



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



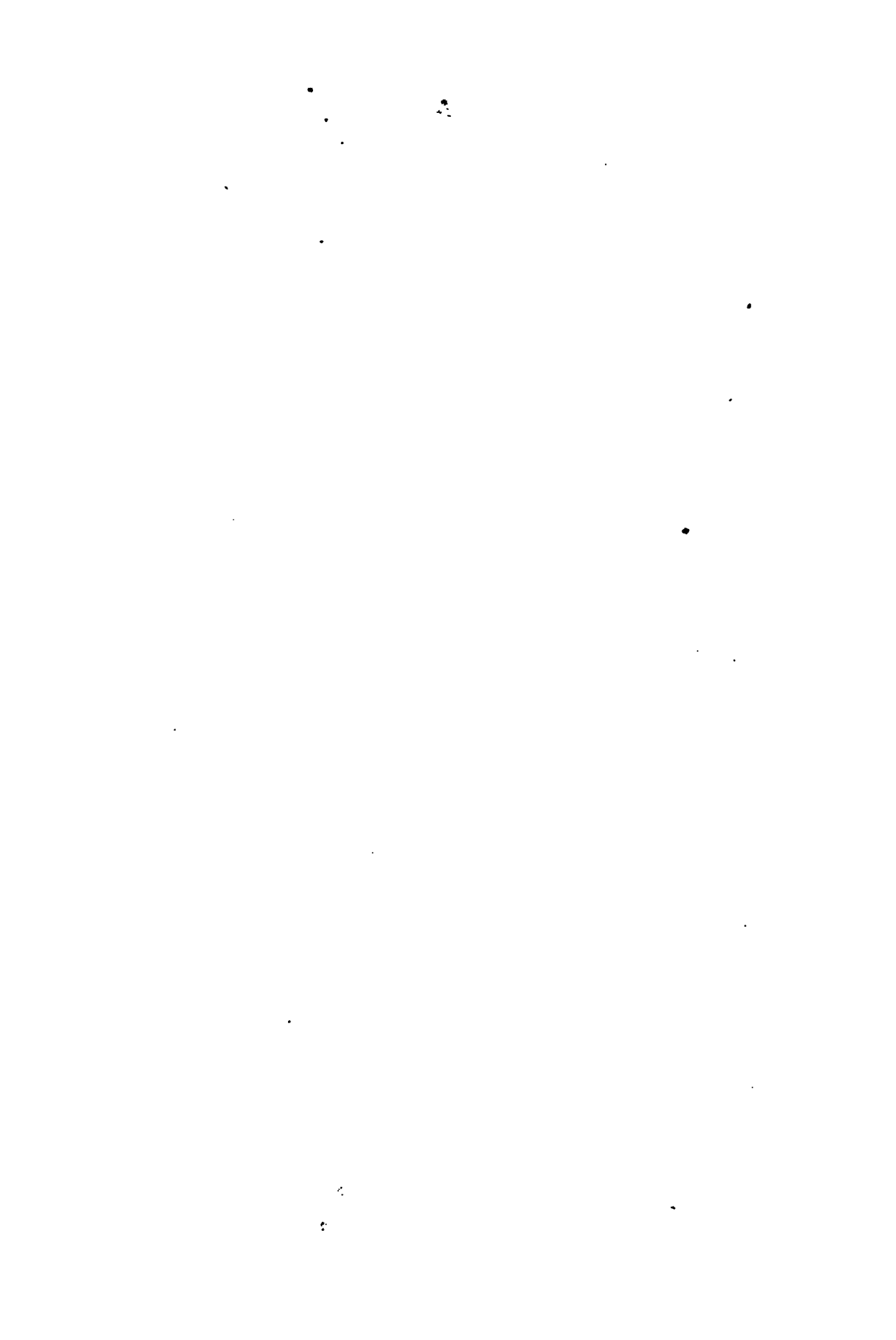


600075294X











HISTOIRE

DE LA

MAISON DE SAVOIE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

HISTOIRE
DE LA
MAISON DE SAVOIE

PAR M^{ME} LA PRINCESSE
CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO

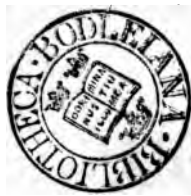


PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
2 BIS, RUE VIVIENNE

1860

Tous droits réservés.

246. a. 208.



200. 10. 200

AVANT-PROPOS

Ce livre est pour moi, je dois l'avouer, un argument destiné à soutenir le parti qui est le mien, et l'on comprendra aisément que le temps m'ait manqué pour chercher des faits nouveaux, des preuves nouvelles, et des circonstances inconnues jusqu'ici. J'ai dû me contenter de rapporter les événements qui se rattachent à mon sujet, tels que je les ai trouvés dans les auteurs qui m'ont précédée, et qui jouissent à bon droit de quelque autorité. Toute digression critique m'eût semblé propre à entraver, ou du moins à embarrasser la marche des événements; et, puisqu'il me fallait renoncer à toute profondeur de recherches, j'ai voulu du moins que la clarté et la rapidité du récit préservassent le lecteur de toute fatigue.

Mon dessein, en commençant ce travail, n'était

pas aussi modeste. L'histoire de la maison de Savoie me semblait peu connue, et je voulais remplir, autant que mes faibles moyens me le permettraient, cette lacune de l'histoire de mon pays. En étudiant les commencements et les progrès de cette famille, il me sembla que le doigt de Dieu s'y montrait avec plus d'évidence que partout ailleurs; que nulle part les événements ne s'enchaînaient avec une tendance mieux définie vers une fin unique; que jamais, en aucun pays, une aussi longue série de princes n'avaient marché d'un pas mieux assuré vers un même but; que jamais tant de vertus, jamais tant de génie et de patience n'avaient été employés au service d'une plus noble cause; que jamais peuple et souverain n'avaient été si bien faits l'un pour l'autre, et ne s'étaient entr'aidés mutuellement avec plus de zèle et de constance pour atteindre le but proposé. Jamais les desseins de Dieu ne m'avaient apparu avec plus d'évidence. Ignorés d'abord de tous, mais servis néanmoins avec persévérance par ses principaux instruments; compris plus tard par une seule famille, qui continua à les servir comme elle l'avait fait jusque-là; puis, parvenant à un commencement d'exécution, je les voyais percer lentement les ténèbres de l'igno-

rance et dominer les passions humaines, jusqu'au moment où tout un peuple les reconnut, en saisit avec transport la pensée, s'en empara comme d'une tâche qui lui était confiée et s'engagea avec ardeur à les accomplir jusqu'au bout. Tout cela se montrait à moi avec une clarté dont mes yeux étaient comme éblouis, et qui me remplissait de joie, car ces desseins de la Providence avaient été le rêve de ma vie : ils renfermaient la régénération et la délivrance de mon pays.

J'en étais là, poursuivant mes études sur l'histoire de la maison de Savoie et y découvrant chaque jour de nouveaux sujets d'espérer que, dans un avenir plus ou moins éloigné, l'œuvre commencée par Humbert le Saxon, continuée depuis sans interruption par tous ses descendants, serait enfin heureusement achevée, lorsque s'ouvrit l'année 1859. Les événements préparés depuis tant de siècles se pressaient d'une façon prodigieuse. Une main plus puissante que la main des hommes semblait les conduire, touchant les cœurs, éclairant les intelligences, inspirant la résolution aux irrésolus, l'énergie aux faibles et la volonté aux forts. Le chef actuel de la maison de Savoie déployait l'étendard de l'indépendance et de l'union ita-

lienne, et l'Italie accourait se ranger autour de lui. Elle avait besoin d'une amie qui lui tendît la main et qui l'aidât : Dieu lui suscita la France. En quelques jours, la victoire se déclara pour le bon droit : nos ennemis marchaient de défaite en défaite ; ils reprenaient le chemin des Alpes ; ils allaient quitter un sol qu'ils avaient si longtemps foulé de leurs pieds sanglants, et où ils n'avaient semé que la haine, les pleurs ou la vengeance. Mais un obstacle que personne ne connaît encore se dressa tout à coup entre nous et l'accomplissement de nos légitimes désirs. Une province italienne fut donnée à l'Autriche, et les moyens de nous replonger dans l'esclavage lui furent ou laissés ou rendus. Enfin, on voulut consulter l'Europe sur le sort qui devait nous être fait. C'est à l'Europe que fut confié le soin de décider pour nous ce qui nous convient. Nous avions cru toucher au port ; nous étions repoussés en pleine mer, exposés de nouveau aux tempêtes et aux naufrages.

Que voulait pourtant l'Europe ? Que pouvait-elle vouloir ? Était-il dans son intérêt de perpétuer la guerre à l'une de ses extrémités, pour qu'elle pénétrât un jour dans son sein et y détruisît son propre repos ? Ne devait-elle pas se

hâter, au contraire, d'éteindre ce foyer toujours ardent de révolutions et de discordes que le malheur et l'oppression ont allumé et entretenu en Italie? Puisqu'il est impossible aujourd'hui de détruire matériellement une nation, n'est-il pas naturel et sage d'essayer de la transformer, en faisant d'un peuple jusque-là perturbateur, un modèle d'ordre, de bon sens pratique, d'union, et de progrès?

L'Europe semble avoir compris que le seul moyen d'obtenir cette transformation, d'éteindre ce foyer de révolutions, c'est de satisfaire ou du moins de ne pas contrarier les vœux des Italiens, vœux qui se résument ainsi : fusion des diverses nationalités piémontaise, lombarde, vénitienne, toscane, etc., dans une nation italienne; et destruction de toute domination étrangère.

L'Europe semble avoir compris que s'opposer à la réalisation de ces vœux, ce serait perpétuer l'agitation en Italie, et se condamner elle-même à demeurer constamment sous les armes, à craindre incessamment les révolutions, à se voir chaque jour menacée de la guerre civile et de la guerre étrangère. Elle semble l'avoir compris, ou du moins soupçonné, car elle a refusé de se constituer notre juge et l'arbitre de

nos destinées; et, lorsque le premier pas vers cette unité à laquelle nous tendons a été accomplie, malgré les menaces hautement proférées ou secrètement insinuées, de quelques puissances, elle s'est abstenue de nous condamner. C'est à la ferme et froide résolution de l'Italie centrale que nous devons ce beau résultat. Mais ce n'est là qu'un premier pas vers la formation d'une nouvelle Italie. Pour que ce premier pas soit une conquête durable et soit suivi par d'autres dirigés vers le même but, il faut que la protection de l'Europe nous soit conservée.

Or rien n'est mieux fait pour nous maintenir cette protection, que la démonstration évidente de la conformité de nos vœux avec les desseins de la Providence. Que l'Europe soit convaincue de cette conformité, et elle cessera de regarder l'accomplissement de nos vœux avec défiance et avec inquiétude.

Telles sont les réflexions qui m'ont décidée à rassembler en toute hâte mes notes, à les relier avec autant de suite que je l'ai pu, et à les publier sans retard. Si je me croyais capable de ramener les esprits à ma propre conviction par la seule force de mon raisonnement, j'aurais du moins la vulgaire sagesse de le dissimuler. Mais mes arguments ne sont que

des faits, et je me borne à rapporter ces faits. S'ils n'ont pas produit déjà l'impression que j'en attends, c'est qu'ils ne sont pas généralement connus. L'histoire de la maison de Savoie est, en effet, aussi ignorée dans son ensemble que dans ses détails, et la cause de cette ignorance est la petitesse des États soumis aux descendants d'Humbert le Saxon. L'histoire des petits États ne présente qu'un faible intérêt aux lecteurs placés en dehors de leurs étroites frontières. L'intérêt général commence à peine à se porter sur les États sardes, et il y a quelques années encore, on ne supposait pas à la maison de Savoie un plus brillant avenir qu'à la maison d'Este ou à celle des Bourbons de Naples. Et depuis que les événements ont commencé à dissiper le nuage qui enveloppait les destinées de cette noble et antique maison, ces mêmes événements n'ont guère laissé de loisir aux amateurs de recherches historiques. Que la simple exposition des faits relatifs à la maison de Savoie, du développement de sa puissance et de son caractère produise sur quelques esprits la même impression que ces faits ont produite sur moi; qu'en assistant par la pensée au développement de tant de nobles existences, le lecteur tire de ce récit les conséquences qui

me semblent en découler naturellement, et le but de mon travail est atteint. Quant aux fautes de tout genre que la précipitation ne m'a pas permis de corriger, je me sou mets d'avance à la sévérité de la critique. C'est un sacrifice d'amour-propre que je fais de grand cœur. Plus tard, si Dieu m'en accorde le temps, je reviendrai sur ce travail, et je lui donnerai le développement qu'il devait avoir d'après le plan que je m'étais primitivement tracé. Aujourd'hui, je ne me pardonnerais pas de perdre, dans l'intérêt de ma vanité, l'occasion de faire de l'histoire de la maison de Savoie un argument en faveur de mon pays.

J'en ai assez dit pour m'excuser auprès de mon lecteur, et j'ai par conséquent assez parlé de moi. C'est la maison de Savoie qui est mon sujet. Puisse-t-elle être appréciée, comme elle mérite de l'être, et vaincre, en se faisant connaître, les préjugés et les répugnances que quelques-uns lui gardent encore !

HISTOIRE
DE LA
MAISON DE SAVOIE

PREMIÈRE PARTIE

LES COMTES

I

ORIGINE DE LA MAISON DE SAVOIE ET CAUSES DE SA GRANDEUR.
HUMBERT 1^{er}, BLANCHE-MAIN.
AMÉDÉE 1^{er}. — ODON. — AMÉDÉE II. — HUMBERT II.
AMÉDÉE III. — HUMBERT III LE SAINT. — THOMAS 1^{er}. — AMÉDÉE IV.
BONIFACE. — PIERRE. — PHILIPPE 1^{er}.

(1027-1285)

Au moyen âge, à cette époque de bouleversement, lorsque l'édifice d'une civilisation factice et fondée sur la violence s'écroulait de toutes parts sous les coups réitérés des Barbares, opposant leur vigueur juvénile à la corruption décrépète de l'empire romain; lorsque l'Europe dissoute se morcelait en mille États divers, oubliant tout à la fois son passé, ses institutions, ses gloires, ses habitudes et ses affections, l'un des plus petits parmi ces États, le plus obscur et le plus pauvre as-

surément, le plus exposé par sa position géographique aux invasions des peuples conquérants, devint la propriété du petit-fils d'un protégé de Charlemagne, d'Humbert Blanche-Main, descendant de la maison de Saxe.

Les États de ce petit prince étaient placés au cœur des Alpes cottiennes, et touchaient à cette branche des Apennins qui côtoie les mers de Gênes et de Toscane. Le nom de ce petit État lui vint (si l'on en croit les anciens historiens de l'Italie) de la sécurité de ses routes (*Savoia de Salva via*), sécurité relative sans doute aux autres passages des Alpes, qu'infestaient d'innombrables bandes de brigands. Ce petit État comptait d'abord douze villes placées à de si grandes distances les unes des autres, que l'on pourrait s'y tromper, et se faire une idée tout à fait erronée de son étendue, si l'on ne se rappelait que les souverains de cette époque étaient plutôt des propriétaires de fiefs que des chefs de nations. Le prince rassemblait ses tenanciers pour attaquer ses voisins, pour se défendre d'eux, ou pour obéir à l'appel de son souverain ; il leur faisait cultiver ses terres au moyen de corvées, et remplissait ses coffres à l'aide d'exactions arbitraires, mais aucun plan d'administration générale, ni de législation uniforme et commune, n'entraît dans les idées de ce temps, et ne faisait sentir à ces seigneurs le besoin de concentrer leurs pouvoirs et leurs forces. De même qu'aujourd'hui tel propriétaire foncier possède une terre en Poitou et une autre en Normandie, sans se trouver pour cela fort à plaindre ; les princes du x^e et du xi^e siècle tenaient une ville en Dauphiné, une forteresse en Ligurie, etc., sans ressentir, ou du moins sans comprendre les inconvénients de cet éparpillement. Leurs

voisins, c'est-à-dire leurs ennemis, étaient par là plus nombreux : cela est incontestable ; mais il y avait compensation, puisque les chances de s'emparer du bien d'autrui étaient aussi nombreuses que celles de perdre le sien propre. La guerre était en ce temps l'état habituel et normal de la société ; nul ne songeait à s'assurer une paix durable.

Les douze villes composant le domaine d'Humbert étaient donc : Genève, Chambéry, Embrun, Gap, Suse, Digne, Savone, Barcelonette, Nice, Exilles, Glandèves, Vence et Grazianopoli (Grasse). Le dauphin de Grenoble, le comte de Provence, les marquis d'Ivrée, de Montfermat, de Saluces, de Del Carretto et de Final, entouraient les États d'Humbert, et y pénétraient en les séparant les uns des autres. Ses égaux, pour le moins, en puissance, presque tous le surpassaient en richesses, et pourtant ils n'étaient encore que les plus faibles et les moins redoutés de ses rivaux. Les ducs de Bourgogne d'un côté, les princes de la maison d'Anjou, les Beringen et les Guides, Gênes, et dans la suite les Visconti, les Sforza et les Médicis de Florence, ou du moins ceux de ces princes qui visèrent au titre et à l'autorité de rois d'Italie ; les empereurs d'Allemagne, les rois de France et d'Espagne, et même le pape, ne voyaient dans les descendants d'Humbert que des subalternes à sacrifier, des embarras à détruire ou des rivaux à écraser. Maîtres d'un territoire stérile, chefs d'une population pauvre et ignorante, à une époque où l'industrie, qui crée la richesse et par conséquent la puissance en dépit de la nature même, n'existait seulement pas de nom, quel avenir leur était réservé ? Ne devaient-ils pas être brisés au premier choc

entre leurs voisins? On croirait n'avoir à rechercher que la manière dont ils ont péri, et la prolongation de leur existence semble complètement hors de question. Leurs États seront-ils partagés entre leurs plus proches voisins? Iront-ils grossir les marquisats de Saluces et de Montfer rat, les comtés de Genève et de Provence? Seront-ils balayés par le passage d'une armée française? absorbés par la Confédération des Cantons suisses? Traîneront-ils une misérable et ignoble existence sous la protection et aux gages des empereurs, des rois ou des papes, jusqu'au jour où leurs descendants, de jour en jour amoindris et humiliés, auront vu les derniers restes de leurs États annexés à un grand empire, et auront reçu, en dédommagement de leur déchéance, une maigre pension de quelques milliers de francs? Tel a été en effet le sort des puissants voisins et des ambitieux rivaux des descendants d'Humbert Blanche-Main. Que sont devenus les Visconti, les Sforza, les Gonzague, les Scaliger, les Médicis et tant d'autres?

Victor-Emmanuel pourtant attire aujourd'hui tous les cœurs italiens. Chef d'un État prospère, d'une population brave et éclairée, d'un gouvernement libéral et italien, disposant de toutes les ressources d'un territoire fertile et d'un climat tempéré, d'une nation sobre, industrieuse et infatigable, Victor-Emmanuel est la pierre angulaire de l'édifice que les Italiens brûlent de construire. Aimé des siens, respecté de tous, craint, par plusieurs, son nom est en ce moment sur toutes les lèvres; son avenir, confondu désormais avec celui de l'Italie, je dirais presque avec celui de l'Europe, préoccupe tous les esprits. Il est la grande affaire du jour : c'est pour lui que s'assemblent

les congrès et les armées; il trouble le repos de souverains bien plus puissants que lui, l'accord des alliés et la paix des cabinets.

Comment la maison de Savoie a-t-elle échappé au sort commun à tous les princes italiens sortis comme elle des débris de l'Empire romain? Comment la plus pauvre et la plus faible de toutes au début, est-elle restée seule debout et a-t-elle acquis une importance sentie et reconnue par l'Europe tout entière? Un coup d'œil jeté aussi rapidement que possible sur les siècles qui séparent Humbert Blanche-Main de Victor-Emmanuel, nous aidera sans doute à résoudre ce difficile problème.

Si l'on passe en revue la série des princes de la maison de Savoie, on est tout d'abord étonné du grand nombre d'hommes supérieurs qu'on y rencontre. Ce n'est pourtant pas là le trait le plus saillant de cette famille. Ce qui est vraiment singulier, c'est qu'on n'y découvre pas un seul de ces princes incapables, voluptueux, fainéants ou étourdis, qui semblent prendre à tâche de détruire les progrès accomplis par leurs prédécesseurs, et de préparer à leurs héritiers l'ingrate besogne de ramener les hommes et les choses au point où les uns et les autres étaient parvenus deux générations auparavant. Tous les princes de la maison de Savoie ne sont pas également grands par l'esprit ou par le caractère; mais aucun n'est entièrement dépourvu des qualités qui constituent un bon prince. Les régences y sont fréquentes, et quoique on en rencontre d'orageuses, aucune (si l'on en excepte celle de Christine de France) ne fut complètement malheureuse pour le pays qui les subit, ni pour le mineur

qui leur était confié. Les principales de ces régences tombèrent entre des mains de femmes; mais Bonne de Savoie, Yolande de Bourbon, Blanche de Montferrat, Christine de France, étaient douées de quelques-unes des qualités qui font les grands rois, et leur gouvernement a laissé des souvenirs glorieux et des sentiments de reconnaissance et de respect.

Ceci semble nous montrer d'abord que la Providence avait choisi la maison de Savoie pour en faire l'instrument de ses desseins; mais il nous reste à connaître quels étaient ces desseins, et comment les descendants d'Humbert les ont aidés et servis.

La politique et les passions des petits princes italiens les ont conduits tous par la même pente uniforme et monotone au même dénouement, c'est-à-dire à leur perte. Jaloux les uns des autres, ils se vendaient aux souverains d'outre-monts, pour obtenir l'abaissement ou la ruine de leurs voisins. L'esprit de discorde, l'envie et quelquefois l'ambition les aveuglaient jusqu'à leur faire mépriser ce bien, le plus grand de tous pour les peuples et pour les princes : l'indépendance. Dépendants les uns des autres par les liens féodaux, tour à tour suzerains pour telles parties de leurs domaines et simples seigneurs pour telles autres, la hiérarchie féodale n'engendra que confusion parmi les princes du nord de l'Italie, tandis qu'ailleurs elle eut au moins l'avantage de classer distinctement les nobles et de les maintenir à la place qui leur était assignée. Rien de plus fatigant à lire que l'histoire des querelles entre les marquis de Montferrat, de Saluces et de Final, les princes d'Achaïe et les comtes de Genève, au sujet des terres tenues par les uns, mais

relevant des autres, et dont chacun se prétendait le maître unique et absolu, grâce à des ventes et à des arbitrages, ou même par la force des armes. Je ne sais si c'est un effet de la négligence ou de l'inexactitude des historiens que j'ai à cette heure sous les yeux, mais je n'y vois pour ainsi dire en aucun cas les princes de la maison de Savoie y jouer ce triste rôle. On dirait que, dès le début de leur carrière, ils n'ont tenu de fiefs que des rois ou des empereurs, mais jamais de leurs petits voisins, leurs égaux en puissance, tandis que ceux-ci relevaient d'eux pour la plus grande partie de leurs États. Ils ont fait souvent la guerre aux autres princes du Piémont pour les empêcher de briser les liens féodaux qui les plaçaient dans leur dépendance, jamais pour se soustraire à de semblables obligations. Il est difficile de croire que, dès leur origine, les seigneurs du pauvre comté de Maurienne et des douze villes se trouvassent placés si fort au-dessus de leurs voisins, et j'aime mieux supposer que Humbert et ses descendants renoncèrent à des propriétés qu'ils auraient dû tenir des marquis, ou qu'ils les échangeaient volontairement contre d'autres plus pauvres sans doute, mais qui ne relevaient que de princes établis à une plus grande distance et portant au moins le titre de ducs.

Une conséquence non moins remarquable de cette supériorité de caractère qui distingue de tout temps les princes de la maison de Savoie, c'est la fréquence avec laquelle nous les voyons choisis par leurs rivaux pour prononcer en qualité d'arbitres sur leurs différends. Pour ne pas m'étendre trop longtemps sur ces considérations générales, je me bornerai à rappeler qu'en 1365 ou 1366, Amédée, dit le comte Vert, fut invité par

l'empereur d'Orient, Jean Paléologue, à accommoder le différend qui venait de s'élever entre lui et le roi des Bulgares ; qu'en 1379, le même comte Vert fut choisi pour arbitre entre Barnabo Visconti et le seigneur de Vérone ; que plus tard, il reçut le même témoignage de confiance de la part des Vénitiens, du roi de Chypre et de l'empereur d'Orient d'un côté, des Génois, du roi de Hongrie et du prince de Padoue de l'autre ; et que, dans toutes ces négociations, qui ne furent pas les seules, il s'acquitta de ses difficiles missions avec tant de sagesse, qu'aucune des parties soumises à son arbitrage ne sut trouver de prétexte pour se soustraire après coup à son jugement.

La maison de Savoie, aujourd'hui la plus ancienne entre toutes les familles régnantes de l'Europe, eut à son début l'inconvénient de la nouveauté. Humbert n'était qu'un parvenu au milieu des marquis ses voisins, dont la grandeur et la puissance remontaient à Charlemagne. C'était en effet ce prince qui, voulant garder perpétuellement les passages alpestres conduisant de l'Allemagne en Italie, les avait confiés à des margraffs ou marquis de son choix.

Tels étaient les marquis de Suse, d'Ivrée, de Saluces et de Montferrat, quoique les deux derniers ne datassent que d'une époque un peu plus récente. La marche de Suse comprenait toutes les vallées situées entre la Doire-Baltée et le Pesio ; la marche d'Ivrée se composait des vallées d'Aoste et d'Ossola, du Canevalais et du Vercel-lais, de plusieurs gorges des Alpes pennines (ce qui fut depuis le bas Montferrat), et de la partie de l'ancienne

Ligurie comprise entre l'Orba et le Tanaro. La marche de Montferrat n'était formée d'abord que du territoire compris entre Verceil, Ivrée et Turin. Enfin, le marquisat de Saluces, créé seulement au commencement du XII^e siècle, et composé en grande partie des débris de ceux dont je viens de parler, contenait les vallées occidentales et méridionales des Alpes, entre le Pesio et la Pésia. Plus tard les marquisats secondaires de Final, de Savone, de Vaste, de Busca, de Del Carretto, etc., etc., furent composés de quelques terres ou provinces, enlevées ou arrachées aux quatre grandes marches. Mais ces petits marquisats mêmes sont presque tous antérieurs à la maison de Savoie et à l'érection de la comté de Maurienne.

Et ce n'était pas tout encore. Les trois grands marquis de Suse, d'Ivrée et de Montferrat, avaient successivement acquis des fiefs détachés dans les Langhes, dans la Rivière de Gênes, dans le Pavésan, dans ce qui compose aujourd'hui le duché de Parme, dans le Chablais, le Valais et même la Franche-Comté, propriétés qui ajoutaient considérablement à la richesse et à la grandeur des marquis. Il est vrai que ces fiefs détachés ne relevaient pas tous de l'Empire, et qu'ils plaçaient parfois leurs seigneurs dans une certaine dépendance à l'égard d'autres princes d'un rang moins élevé que le leur, et d'autant plus jaloux de leurs droits que ceux-ci les élevaient au-dessus de leurs supérieurs. C'est ainsi que les comtes de Savoie comptaient les grands marquis (ceux du moins de Montferrat et de Saluces) au nombre de leurs vassaux ; ce sont précisément ces rapports de vasselage que les descendants d'Humbert Blanche-Main eurent soin de ne jamais laisser s'établir d'eux à leurs voisins,

si ce n'est en se réservant le rang de seigneurs suzerains.

Outre ces grandes marches et leurs appendices, le nord de l'Italie comptait un grand nombre de comtés que l'on a généralement considérés comme des apanages détachés des grandes marches. Soit que la vanité des comtes se soit trouvée flattée de cette origine, soit que les témoignages de l'histoire leur aient été favorables, toujours est-il que les privilèges de ces derniers ne différaient guère d'avec ceux des marquis, et que le titre de comte fût même quelquefois préféré à celui de marquis.

Les évêques de certains sièges exerçaient aussi l'autorité féodale : tels étaient ceux de Turin, d'Ivrée, d'Asti, de Verceil, de Novare, de Genève, de Lausanne, de Sion, etc. Quelques barons enfin, qui ne relevaient que de l'Empire ou de l'Église, s'attribuaient une origine presque fabuleuse et des droits égaux à ceux des grands marquis.

Mais ce n'était pas assez pour le guerrier saxon protégé par l'empereur Conrad le Salique, d'avoir à s'établir au milieu de cette noblesse si nombreuse, si ancienne, si puissante et si orgueilleuse; d'avoir à se faire admettre par elle comme son égal d'abord, et son supérieur plus tard : il dut aussi se frayer un chemin côte à côte avec la démocratie de certaines villes. Déjà, à cette époque si reulée de l'histoire, Asti était une ancienne république. Chieri, Savillian, Coni, Mondovi, Alba et Bene, l'avaient pris pour modèle; et, tout en admettant l'autorité de leur évêque et de son chapitre, Turin, Ivree et Casal possédaient un municipe à peu près indépendant.

Ce fut au milieu de ces maisons puissantes, de ces populations remuantes, ambitieuses et agitées, que Conrad

le Salique établit, vers l'an 1027, son favori et son parent, Humbert Blanche-Main, auquel il composa un domaine en réunissant la moitié de la vallée de Maurienne à quelques lambeaux du marquisat d'Ivrée, que l'ambition d'Ardouin, son dernier seigneur, et ses prétentions au titre de roi d'Italie, avaient condamné à disparaître. On ne connaît guère de ce fondateur de la maison de Savoie que le nom et la provenance. Son successeur immédiat n'a pas laissé de plus profondes traces : il s'appelait Amédée, et c'était le premier-né des fils d'Humbert ; mais sa vie ne fut pas longue, et son frère Odon, qui lui succéda, s'éleva subitement au rang des grands feudataires des Alpes, grâce à son mariage avec Adélaïde, fille unique et par conséquent héritière du dernier marquis de Suse. Voilà donc le second fils d'Humbert le Saxon maître des vallées comprises entre la Doire-Baltée et le Pesio, qui feront désormais partie de l'héritage des princes savoynards, ainsi qu'une grande partie de l'ancien marquisat d'Ivrée, dont la même Adélaïde avait hérité et qu'elle transmit à ses enfants. L'entrée de cette princesse dans la maison de Savoie eut pour celle-ci d'autres avantages encore ; car en dotant une de ses filles de quelques fiefs détachés de son héritage, Adélaïde plaça naturellement les détenteurs de ces fiefs dans la dépendance féodale des comtes de Savoie dont ils relevaient ; et lorsque, par l'effet d'un second mariage, ces mêmes fiefs vinrent à passer dans la maison de Saluces, les marquis de ce nom devinrent les vassaux des comtes de Savoie, pour les fiefs hérités d'Adélaïde. Ce vasselage pesait à l'ambition de ces marquis, et fit d'eux, pendant plusieurs siècles, les ennemis les plus implacables de la maison de Savoie ;

mais cette inimitié même tourna à l'avantage des princes savoyards, en leur fournissant des griefs contre les marquis de Saluces, et en les autorisant à ne plus restreindre leurs prétentions au simple exercice des droits que leur conférait le testament d'Adélaïde de Suse.

Amédée II, qui succéda à cet Odon, second fils d'Humbert, reçut de l'empereur Henri IV, lors du voyage que fit celui-ci en Italie pour obtenir du pontife Grégoire VII le retrait de l'anathème lancé contre lui, l'investiture du Bugey, qui à partir de cette époque entra dans le domaine de la maison de Savoie. Adélaïde sa mère avait obtenu en même temps l'inféodation d'une grande partie du marquisat d'Ivrée, qui lui revenait en sa qualité d'héritière des biens maternels. Ce ne fut pourtant qu'Humbert II, fils d'Amédée, qui ajouta à son titre de comte de Maurienne celui de marquis de Suse, titre que ses successeurs laissèrent tomber en désuétude et auquel ils préférèrent toujours celui de comte de Savoie. C'était ce dernier que les descendants d'Humbert le Saxon devaient rendre célèbre. Humbert II ajoute la Tarantaise à ses domaines en forçant le seigneur de Briançon à l'évacuer, et en achetant de son métropolitain et de son chapitre le droit de régale en échange de la protection qu'il leur accorda contre leur ancien seigneur.

Les droits féodaux et les droits viagers conférés par les empereurs d'Allemagne à leurs vicaires ou intendants étaient à cette époque singulièrement confondus. Cette confusion eut généralement pour résultat l'abaissement des maisons souveraines de l'Italie et la lente usurpation de leurs droits par les prétendus héritiers de l'Empire romain, dont les forces étaient si incomparablement supérieures

à celles des princes italiens. La maison de Savoie est la seule peut-être qui, ainsi placée vis-à-vis des empereurs, et n'ayant pu échapper à cette sorte d'enchevêtrement de ses droits avec ceux de l'Empire, soit parvenue à les démêler petit à petit sans en perdre un seul. Bien plus, elle sut transformer certains droits viagers qui venaient des empereurs en droits absolus, transmissibles par héritage. C'est ce que nous verrons dans la suite de cette étude.

La première trace qui nous apparaît de la confusion existant entre les droits des teneurs de fiefs italiens, et ceux des empereurs, remonte à Amédée III et au XII^e siècle, car ce prince a régné depuis l'année 1103 jusqu'en 1148. Conrad le Salique avait investi son parent Humbert Blanche-Main des fiefs du Chablais et de la vallée d'Aoste, et dans une charte de 1064, citée par le Génois Louis della Chiesa, Adélaïde de Suse et d'Ivrée est désignée, entre autres titres, par celui de duchesse du Chablais. Et pourtant sous le règne d'Amédée III ces deux provinces, le Chablais et la vallée d'Aoste, étaient gouvernées par un lieutenant impérial. Fort heureusement pour Amédée, ce gouverneur tyrannique avait excité au plus haut degré le mécontentement et la haine des populations. Amédée en profita ; et, sans perdre son temps à revendiquer des droits qui eussent sans doute été contestés et méconnus, il intervint hardiment à main armée dans la province et chassa le gouverneur impérial, comme il eût fait son propre lieutenant. Ce procédé eut un plein succès. L'Empire était vacant à cette époque, mais rien n'indique que le nouvel empereur ait songé depuis à évincer le comte de Savoie de ces deux provinces. Il est vraisemblable néanmoins qu'il lui garda quelque rancune ;

car le petit-fils d'Amédée III, Thomas I^{er}, qui succéda à l'âge de onze ans à Humbert III le Saint, fut redevable au marquis de Montferrat, son tuteur, de son rétablissement dans les bonnes grâces de l'empereur Frédéric II, qui lui accorda en 1207, c'est-à-dire dix-neuf ans après son avènement à la succession paternelle, l'investiture de ses États, sans en excepter ni le Chablais, ni la vallée d'Aoste. Ce Thomas régna pendant quarante-cinq années (1189-1233), et ce long règne, presque constamment troublé par des guerres et par des révoltes, fut pourtant l'un des plus heureux pour la maison de Savoie. Thomas acheta la ville de Chambéry, et se l'attacha en lui accordant des franchises et en la dotant d'un code municipal, bienfait dont bien peu de villes jouissaient à cette époque. Il acquit aussi les seigneuries de Saint-Hubert dans le Bugey, de Saillan dans le pays de Vaud et de Fétence dans le Chablais. Prévoyant les embarras que lui susciterait l'esprit indépendant des populations de la vallée et de la ville d'Aoste, il renonça en faveur de leur évêque à ce qu'on nommait alors le droit de régale, droit que son père avait acheté au prédécesseur de ce même évêque, et il affranchit les populations de toutes exactions forcées.

De telles concessions sembleraient dangereuses aujourd'hui, et seraient considérées comme un symptôme de la faiblesse du souverain qui y souscritait ; mais le reproche de faiblesse ne saurait être adressé aux princes de la maison de Savoie. Le moment d'organiser et de bien administrer leurs États, de s'assurer un revenu fixe et suffisant par des moyens réguliers, d'augmenter leurs richesses en augmentant la propriété nationale, d'établir de bonnes lois et de les coordonner, ce moment n'était

venu, ni pour les comtes de Savoie, ni pour aucun des souverains d'Europe. Les peuples étaient pour ainsi dire à l'enchère dans le XII^e siècle, et se donnaient au maître qui leur offrait des faveurs plus nombreuses. La grande pensée qui règne aujourd'hui dans tous les esprits et qui remplit tous les cœurs, l'idée de la nationalité des peuples, cette idée qui est aux nations ce que le sentiment de la famille est à l'individu, n'existait pas alors. Les princes s'enlevaient réciproquement les villes et les provinces par tous les moyens dont ils pouvaient disposer, souvent par la violence, souvent aussi par la ruse, comme un joueur de mauvaise foi s'empare de l'enjeu placé sur une carte par un joueur plus naïf. Quelquefois ils avaient recours à la séduction en promettant aux populations des franchises dont ils les dépouillaient ensuite, quand ils pouvaient le faire sans danger. Ne disposant ni d'une force armée considérable, ni d'un trésor bien fourni; entourés de voisins plus puissants qu'eux, et dont l'ambition visait à les dépouiller; sans cesse en rapport avec des villes éprises de la constitution républicaine, et qui n'y renonçaient temporairement que pour acheter leur protection contre d'autres villes rivales ou contre d'autres voisins envahisseurs, les princes savoyards devaient nécessairement tout accorder à leurs sujets plutôt que de s'exposer à les voir passer sous un nouveau maître. Ce qui distingua à cette époque la politique des princes de la maison de Savoie de celle de leurs rivaux, c'est la prudence admirable avec laquelle ils évitèrent toujours de s'aliéner les populations qu'ils avaient soumises, préférant les blessures de l'orgueil et la perte de fortes sommes d'argent au malheur de voir

leurs États passer en d'autres mains, comme cela arrivait presque toujours aux petits souverains qui refusaient de donner satisfaction à leurs sujets. Plus d'une fois, pourtant, les concessions des princes de Savoie n'amenèrent que des exigences plus grandes de la part des villes attachées au régime républicain, jusqu'à ce que de concession en exigence les choses en vinssent à ce point de rendre tout accord impossible. La conduite des princes savoyards variait alors selon la position et l'importance des villes rebelles. Si elles étaient placées à l'extrémité de leurs domaines, ou si elles en étaient séparées par d'autres États appartenant à d'autres seigneurs, les princes de la maison de Savoie abandonnaient presque toujours leurs droits sur les mécontents, moyennant de grosses sommes que ceux-ci leur payaient ; ou bien ils les cédaient à un puissant voisin en échange de quelque autre ville placée plus au centre de leurs États et d'humeur plus facile. Mais si les villes inquiètes étaient situées de façon à ce que leur dépendance de la maison de Savoie fût pour ainsi dire indispensable à sa sécurité, c'est alors un curieux spectacle que celui de ces princes renonçant en apparence à la possession de ces villes rebelles, mais manœuvrant toujours de manière à les faire retomber entre leurs mains.

Il me suffira pour le moment de remarquer que la ville d'Asti fut un temps la plus républicaine de toutes celles de la haute Italie ; que Tortone, Verceil, Alexandrie, étaient constituées à l'instar de celle-là ; que Gènes enfin, ou du moins son territoire, a appartenu à la maison de Savoie depuis plus de trois siècles, et qu'après tant de vicissitudes et de péripéties, elle garde encore toutes ces

possessions. Mais nous ne sommes encore qu'à Thomas I^{er} et au commencement du XIII^e siècle.

Le règne de ce Thomas fut long et orageux sans doute, mais nous n'en connaissons que les principaux événements. Il semble avoir été l'initiateur de la double politique suivie depuis par ses descendants jusqu'au règne d'Henri IV, roi de France. Cette politique se composait à la fois d'une neutralité armée entre les empereurs d'Allemagne et les rois de France, et d'une tendance à appuyer le parti impérial dans toutes les contestations qui survenaient entre l'Empire et le Pontificat, et, par conséquent, entre les divers États italiens.

Thomas n'était encore qu'à la moitié de sa carrière lorsqu'il s'allia aux Milanais pour venger la mort de l'empereur Othon IV. Ce fut du moins le prétexte dont il colora son attaque contre les marquis de Saluces et de Montferrat, tous deux partisans de Frédéric II, rival et successeur d'Othon. La mort du marquis Manfredino de Saluces et la minorité de son fils Manfredino permirent à Alasia, régente et mère de ce dernier, de négocier la paix avec Thomas, et elle eut le bonheur de l'obtenir, moyennant l'abandon de tout ce que les marquis de Saluces possédaient dans le pays de Barge, et en recevant en échange les terres de Roncaglia et de Fontanelle, dont le comte Thomas s'était emparé pendant la guerre. Cette paix fut sans doute saluée avec satisfaction par toutes les parties intéressées, puisque non-seulement elle fut d'assez longue durée, mais que, plusieurs années plus tard, l'empereur Frédéric étant désormais sans rivaux et tout-puissant, ce fut le même Manfredino de Saluces qui entreprit de rétablir le comte Thomas dans ses bonnes grâces. Il y

réussit, et le comte Thomas semble s'être étudié dès lors à se maintenir dans la faveur que Manfredino l'avait aidé à récupérer ; car nous ne tarderons pas à le voir nommé vicaire impérial pour les pays placés entre les Alpes et les Apennins, dignité qui devint plus tard héréditaire dans la maison de Savoie, mais qui lui échut alors pour la première fois. Ce ne fut pas là tout ce que Thomas obtint de la faveur impériale. La ville de Turin, ville libre d'abord, ou du moins épiscopale, n'était alors attachée à la Savoie que par le faible lien de la protection exercée par celle-ci. Ce lien était le plus précaire de tous ; car à peine les villes ainsi protégées croyaient-elles ne plus avoir besoin de protection, qu'elles se tournaient contre leurs protecteurs, et exigeaient qu'ils leur rendissent leurs libertés. C'est ce que fit Turin, et ce fut l'empereur Frédéric qui aida le comte Thomas à la soumettre de nouveau. Ce fut alors que, pour s'assurer la possession de cette ville, Thomas y bâtit le château qu'on y voit encore. Cette protection active et empressée de l'empereur, le comte Thomas l'avait bien gagnée ; car il venait de s'allier aux marquis de Saluces et de Montferrat, et de battre avec leur concours les Milanais, les Vercellais, les Turinois et le pontife Honorius III, tous ligués à leur tour contre l'empereur. Malgré tant de guerres et son alliance pour ainsi dire permanente avec l'empereur, le comte Thomas n'oublia pas de faire sa cour au roi de France, Philippe-Auguste, et il l'aïda de ses armes et de son bras contre les Albigeois et les Vaudois. Il ne négligea pas non plus de se concilier les princes et les peuples ses voisins, et l'on ne saurait voir sans surprise et sans émotion tant de villes et de barons attirés par un secret

et mystérieux aimant, venir remettre leur sort, leurs libertés et leurs droits entre les mains de ce petit prince, si pauvre, et qui n'offrait à ses amis, ni une protection puissante, ni des chances remarquables d'agrandissement ou de sécurité. Ce fut par la force de ses armes que Thomas contraignit Guillaume, comte de Bosco, et son fils Henri, à lui jurer fidélité; mais ce fut spontanément que le marquis del Carretto, l'un des feudataires les plus puissants de cette époque, persuada aux populations de Savone et d'Albenga de se donner au comte Thomas et à sa postérité; et ce fut aussi de leur propre mouvement que ces mêmes populations s'engagèrent à lui obtenir la soumission de toutes les autres populations de la rivière du Ponent. Il est vrai que ces populations ne tardèrent pas à secouer le joug savoyard: mais à qui appartiennent-elles aujourd'hui?

En traversant la vallée d'Aoste pour aller combattre une nouvelle révolte de Turin, Thomas I^{er} tomba malade et mourut (1233). Il était âgé de cinquante-six ans, et il laissait un fils du nom d'Amédée, déjà âgé de trente-six ans, et digne de lui succéder.

L'empereur Frédéric étendit au fils la protection qu'il avait accordée au père, et l'aida à soumettre Turin. Il fit plus: il érigea le Chablais et la vallée d'Aoste en duché, pour que les comtes de Savoie échangeassent leur vieux et modeste titre contre celui de duc (1233). On ne saurait reprocher aux descendants d'Humbert le Saxon de manquer d'ambition; mais il paraît que leur ambition n'était pas de celles qui se nourrissent de son et de fumée, puisque plusieurs années s'écoulèrent sans qu'ils fissent usage de leur nouveau titre. Peut-être craignaient-ils d'éveiller la jalou-

sie de leurs voisins, et surtout des deux puissants marquis dont ils convoitaient les domaines, et jugeaient-ils qu'il serait temps de dédaigner cette jalousie lorsqu'elle aurait pour objet une supériorité plus réelle. Ces deux marquis ne furent jamais les amis de la maison de Savoie, qui absorbait petit à petit leurs domaines ; mais une chose digne de remarque, c'est que, malgré cette rivalité, la supériorité de leur titre et l'ancienneté de leurs maisons, ils gardèrent toujours vis-à-vis des princes savoyards la position d'inférieurs vis-à-vis de leurs supérieurs. C'est, comme je l'ai déjà dit, qu'ils relevaient de ces derniers pour quelques-unes de leurs terres, et que ceux-ci ne relevèrent jamais que de l'Empire, et momentanément aussi de la maison d'Anjou. Les princes savoyards eussent échangé, vendu ou même donné les terres qui les eussent placés dans la situation de vassaux d'autres princes, leurs égaux. Les deux marquis gardèrent les leurs, qui finirent par faire intégralement partie du duché de Savoie.

Le chef de la branche savoyarde d'Achaïe ou de Morée fut Thomas, frère de cet Amédée, quatrième du nom. Boniface, fils et successeur d'Amédée (1253), ne parcourut qu'une courte et pénible carrière, plus d'une fois troublée par les révoltes des Turinois. Ce fut dans les murs de cette ville rebelle, où il n'entra qu'en qualité de prisonnier et mourant d'une blessure reçue devant ses portes, que Boniface quitta la vie sans avoir été marié, et sans laisser par conséquent de successeur direct. Pierre, son oncle, le septième enfant de Thomas I^{er}, lui succéda au préjudice de son frère aîné Thomas II, et des fils de celui-ci (1263).

Pierre avait épousé Agnès, héritière du Faucigny ; et le baron Aimon, dernier seigneur de cette province et père d'Agnès, avait cédé sa seigneurie à son gendre Pierre de Savoie, par acte fait par devant notaire, et signé le 15 des kalendes de septembre 1254. Mais Pierre n'eut d'Agnès qu'une fille, mariée ensuite au dauphin Guy VII : de là maintes querelles entre la Savoie et le Dauphiné, et plus tard, lorsque le Dauphiné fut incorporé à la France, entre la France et la Savoie. L'héritage du Faucigny avait donné à Pierre un grand nombre de fiefs dans le pays de Vaud ; l'empereur Richard de Cornouailles en ajouta plusieurs autres ; l'évêque de Lausanne se mit sous sa protection, et la baronnie de Vaud se composa de toutes ces acquisitions. Pierre obtint aussi l'anneau de Saint-Maurice, relique qui avait appartenu aux anciens rois de Bourgogne, et qui lui servit de marque d'investiture de ses États, comme il en avait servi aux rois de Bourgogne pour les leurs. On dirait que Pierre ne monta sur le trône savoyard que pour l'enrichir du Faucigny. Il mourut en 1268, après cinq ans de règne, et il fut remplacé par son frère Philippe.

Celui-ci était, à vrai dire, de même que son frère l'avait été avant lui, l'usurpateur des droits de ses neveux, les fils de Thomas II, frère aîné de Pierre et de Philippe ; et ce qui doit nous étonner, c'est qu'aucun de ces trois jeunes princes ne témoigna ni courroux ni disposition à la révolte contre l'un ou l'autre de leurs oncles. On dirait que les membres de cette maison étaient tous d'accord pour fortifier la famille et accroître sa puissance, sans avoir aucun égard à leurs intérêts individuels. Les trois fils de Thomas étaient encore fort jeunes

lors de la mort de leur cousin Boniface, et d'ailleurs leur oncle Pierre, héritier par sa femme d'un domaine aussi important que le Faucigny, assez avant dans les bonnes grâces de l'empereur pour en obtenir des concessions qui tourneraient à l'avantage de la maison de Savoie si lui-même en devenait le chef, Pierre était évidemment pour la Savoie et pour ses intérêts, comme pour ceux de sa famille, le chef le plus convenable. Il est difficile d'attribuer la docilité et le silence des trois fils de Thomas, qui ne protestèrent seulement pas contre l'usurpation de leur oncle, à d'autres causes qu'à ces sages considérations.

Celles-ci ne se présentaient pas toutes au même degré pour appuyer ni pour justifier l'élévation de Philippe I^{er}, frère de Pierre, lors de la mort de ce dernier. Mais Philippe était doué d'une forte intelligence, d'un caractère énergique, et il jouissait en outre de l'estime et de l'amitié de l'empereur. Il est vraisemblable d'ailleurs que les trois jeunes princes étaient dès lors d'accord avec lui pour obtenir de l'empereur une mesure importante et telle qu'aucun des trois frères n'était en mesure de la réclamer et de l'exécuter aussi bien que Philippe. On ne saurait douter, lorsqu'on connaît l'arrangement conclu par Philippe avec l'empereur, que le puîné des trois frères, fils de Thomas II et neveux de Philippe, ne fût incomparablement supérieur à ses deux frères, soit comme intelligence, soit comme caractère. Il s'agissait donc de faire passer ce fils puîné de Thomas II avant son frère aîné, sans exciter ni le ressentiment du plus âgé ni la jalousie du plus jeune. Je ne sais si telle chose eût été possible dans toute autre maison régnante, mais elle ne rencontra ici aucune difficulté.

Les droits de l'empereur sur la Savoie en tant que fief relevant de l'Empire n'allaient pas jusqu'à en changer la loi de succession. Philippe lui conféra ce droit, au moyen d'une donation pure et simple de la Savoie, donation dont l'empereur ne profita que pour en investir immédiatement Amédée, fils puîné de Thomas II et neveu de Philippe. S'il est vrai que cet Amédée, cinquième du nom, qui obtint de ses contemporains et de l'histoire le surnom de *Grand*, était de beaucoup supérieur à ses frères dans les qualités qui font les grands souverains, ses frères non plus ne manquaient pas de celles qui font les hommes vertueux et utiles, puisqu'ils consentirent à ce singulier arrangement et acceptèrent, sans murmurer ni marchander, le lot qui leur échut en partage. Philippe, l'aîné des trois frères, reçut en apanage la seigneurie de Pignerol, et par son mariage avec Isabelle de Villehardouin, héritière de la principauté d'Achaïe ou de Morée, ce titre de prince d'Achaïe qui fut transmis depuis à toute sa lignée. Quant à Louis, le dernier des fils de Thomas II, il reçut en apanage la baronnie de Vaud, récemment constituée au bénéfice de son oncle Pierre. Ces deux branches s'éteignirent pourtant dans la suite et restituèrent en s'éteignant leurs apanages, ainsi que les terres qu'elles y avaient ajoutées, à la branche dont Amédée V fut, à proprement parler, la souche.

II

AMÉDÉE V LE GRAND. — ÉDOUARD. — AÏMON.

(1285-1344)

Amédée V succéda à son oncle Philippe en 1285, à l'âge de 36 ans. Son règne fut long et glorieux, quoique presque constamment troublé par la guerre avec ses voisins. Les marquis de Saluces et de Montferrat ressentent déjà contre les comtes de Savoie cette haine et cette jalousie d'instinct qui finit par leur devenir fatale, mais qui ne laissa pas, durant plusieurs siècles, de faire courir d'innombrables périls aux Savoyards. Les villes libres du nord-ouest de l'Italie qui imploraient constamment la protection de l'un ou de l'autre de leurs puissants voisins, mais qui se révoltaient toujours à la seule pensée de se donner définitivement un maître, étaient comme l'enjeu de toutes ces parties armées entre les princes italiens, ou, pour mieux dire, piémontais et lombards. Deux nouvelles puissances s'étaient formées dans les derniers temps et faisaient concurrence aux protecteurs accoutumés des villes républicaines, soit par la terreur qu'elles leur inspiraient, soit par la cupidité qu'elles flattaient. Ces deux astres nouvellement surgis étaient les Visconti en Lombardie et les Angevins dans le royaume de Naples.

Lors de son passage à travers l'Italie septentrionale en allant conquérir le royaume de Naples, Charles d'Anjou et Béatrix de Provence sa femme avaient reçu l'hommage des villes principales de ces contrées, telles que Turin, Alexandrie, etc. Plus tard, c'est-à-dire lors de la défaite

de Conradin par le même Charles d'Anjou, et des actes cruels de vengeance exécutés par le vainqueur, d'autres villes telles que Alba, Ivrée, Savillian, etc., s'unirent aux premières et se placèrent sous la domination du roi de Naples. Malgré le dépit avec lequel le marquis de Saluces voyait cet usurpateur fortuné et cruel étendre sa main puissante jusqu'au milieu de ses propres domaines, il se mit sous ses ordres, et entreprit de le venger de la famille del Carretto, qui avait pris part à la tentative de Conradin, en la contraignant à lui prêter main forte pour punir Gênes d'avoir suivi le même parti.

D'autre part Guillaume, marquis de Montferrat, ligué avec les habitants de la ville d'Asti, avec les Milanais et les Génois, et encouragé par le roi de Castille et par le nouvel empereur Rodolphe d'Habsbourg, attaqua les partisans de Charles d'Anjou, prit Turin, Alba, et enleva au marquis de Saluces plusieurs de ses terres, ce que voyant ce dernier, et craignant que les secours du roi Charles ne vinssent à lui manquer, il préféra s'allier à ceux-là mêmes qui venaient de le dépouiller, à condition que ses dépouilles lui seraient rendues. Guillaume de Montferrat atteignit à cette époque un degré de puissance dont ses prédécesseurs avaient été fort éloignés. Turin lui fût presque aussitôt repris par le comte de Savoie ; mais Tortone, Verceil, Ivrée, Novare, Alexandrie et Albe lui demeurèrent malgré la ligue que les Génois, les Milanais, les Plaisantins, les Pavésans et les Bressans formèrent contre lui. Pavie ne tarda pas à tomber en son pouvoir.

Amédée V le Grand avait alors succédé à ses oncles Pierre et Philippe. Les princes de sa maison avaient pour coutume de demeurer étrangers aux contestations entre

les villes et les seigneurs du voisinage, excepté lorsqu'ils étaient pour ainsi dire assurés de tirer quelque avantage bien défini de leur intervention, ou lorsqu'ils étaient appelés à y jouer le rôle d'arbitres entre les parties opposées. Imploré cette fois par les habitants d'Asti, Amédée joignit ses troupes en nombre fort considérable aux leurs, et, à l'aide d'une conspiration ourdie par les membres de la famille del Pozzo d'Alexandrie, il parvint à se rendre maître de Guillaume, que les Astésais irrités enfermèrent dans une cage de fer. Amédée ne tira pas de cette victoire tout le profit qu'il pouvait en attendre; puisque les villes délivrées par lui se donnèrent immédiatement à Matthieu Visconti, seigneur de Milan, nouveau rival de la puissance savoyarde; mais il en profita autrement. Affaibli d'abord par son alliance avec la maison d'Anjou, plus tard par son abandon de cette alliance même, et tout récemment enfin par la captivité de son nouvel allié, le marquis de Montferrat, Thomas, marquis de Saluces, était hors d'état d'opposer à Amédée une résistance sérieuse, lorsque celui-ci réclama de lui l'hommage pour les terres de Bucca, de Bernesco, de Scarnafigio et de Barge, qui relevaient en effet de la Savoie. Aveuglé par sa fatale jalousie, Thomas de Saluces refusa l'hommage requis; mais à la première démonstration hostile que fit Amédée, suivi par les habitants d'Asti et quelques autres de ses alliés, il se ravisa et envoya l'un des seigneurs de sa cour faire en son nom sa soumission à Amédée. Je ne raconterai pas ici les alliances et les ruptures successives des deux grands marquis, leurs soumissions et leurs révoltes, les ligues qu'ils formèrent et brisèrent tour à tour avec la même facilité, ni leurs projets aussitôt

abandonnés que conçus. Je dirai seulement que, malgré sa haine contre la maison de Savoie, le jeune marquis de Saluces en vint à un tel degré de découragement et de désespoir, qu'il proposa à Amédée de s'inféoder à lui pour tous ses domaines et pour la portion du Montferrat qu'il convoitait, s'il voulait lui porter secours. Amédée accepta d'abord, mais, prévoyant que ces promesses ne seraient pas respectées par le marquis, il déclara vouloir conserver la neutralité entre les deux adversaires. Le marquis adressa aussitôt aux Visconti de Milan les mêmes propositions, qui cette fois ne furent pas repoussées : mais que signifiaient alors de tels engagements ? Le roi Robert de Naples, qui vint l'année suivante en Piémont, se fit rendre hommage non-seulement par un grand nombre de villes, mais par le marquis de Saluces lui-même. Ce voyage, les exactions et les vexations de tout genre que ce roi n'épargna à personne dans le Nord de l'Italie, excitèrent à un si haut point l'indignation et les inquiétudes de ces populations, qu'Amédée de Savoie réussit à réconcilier les deux marquis, et à en faire ses alliés contre l'Angevin. Les Astésans faisaient aussi partie de la ligue, et la première démarche des alliés fut d'appeler en Italie Henri de Luxembourg. Le nouvel empereur se rendit sans peine à leur appel (1310) et vint accroître la discorde qui déchirait déjà l'Italie, en même temps qu'affaiblir la maison d'Anjou en lui suscitant des ennemis nouveaux et en lui enlevant d'anciens amis. Amédée ne tira de cette expédition que de vains honneurs, plus propres à satisfaire la vanité d'un courtisan que l'ambition d'un prince. S'il crut pourtant avoir lieu de regretter la peine qu'il s'était donnée pour préparer la descente de l'em-

pereur en Italie, il eut soin de n'en rien laisser paraître, et, même après la mort de celui-ci, il resserra son alliance avec les deux marquis. Quant à Philippe, prince d'Achaïe, il fut toujours le vassal le plus fidèle de son frère, et il l'accompagna même lors de son expédition dans l'île de Rhodes pour assurer cet asile aux chevaliers de Saint-Jean (1315). Amédée mourut en 1323.

Son fils Édouard lui succéda. Il n'hérita malheureusement pas de sa prudence, puisque dès l'année suivante il se brouilla avec son oncle, ce même Philippe d'Achaïe si dévoué au frère qui avait usurpé ses droits, avec le dauphin de Vienne, et d'autres seigneurs ses voisins. Impatient d'en venir aux mains avec ceux qu'il regardait comme ses ennemis, il essuya une défaite aussi prompte que complète (1325). Peut-être lui enseigna-t-elle la modération, car à partir de cette époque on ne le voit plus se précipiter en aveugle dans des combats sans issue. Il semble même être revenu aux traditions de sa famille, et s'être occupé d'agrandir ses États par des voies plus sûres. Ce fut cet Édouard qui acheta de l'évêque de Maurienne sa juridiction et ses droits civils et politiques sur la moitié de cette province, et cette acquisition ne lui coûta que la promesse de sa protection. Il se rapprocha aussi de la France, en envoyant un secours de troupes à Philippe de Valois contre les Flamands. Enfin il admit les Juifs en Savoie, ouvrant ainsi à cette province comme une école de commerce et d'industrie, dont elle profita plus tard. Ces sages mesures remplirent ce règne assez court, car Édouard I^{er} mourut six ans après être monté sur le trône (1329), et sans laisser d'enfant mâle, de sorte que son frère Aimon lui succéda.

Celui-ci commença, comme son frère avait commencé, par faire la guerre au seigneur du Dauphiné. Il soumit aussi par les armes la Tarentaise révoltée. Mais, ces deux entreprises heureusement terminées, il se voua à l'amélioration des lois de la jurisprudence et de l'économie intérieure de ses États. Il mourut en 1343, laissant plusieurs enfants de sa femme Yolande de Montferrat, qui fut régente avec le seigneur de La Balue, pendant la minorité d'Amédée VI, fils et successeur d'Aimon. Cet Amédée, qui fut surnommé le comte Vert à cause des vêtements qu'il portait toujours de couleur verte, fut l'un des plus grands princes de sa maison.

 III

AMÉDÉE VI, DIT LE COMTE VERT.

(1343-1383)

La même année 1343 vit l'annexion du Dauphiné à la couronne de France, et cet événement sembla d'abord devoir être favorable à la grandeur de la maison de Savoie; car la province du Faucigny, que Marguerite de Faucigny avait portée en dot au comte Thomas I^{er}, avait été jusque-là un sujet de litige entre les comtes de Savoie et les dauphins de Vienne, qui se prétendaient en droit d'en accorder l'investiture au titulaire féodal. Ne voulant donc transmettre à son successeur que des droits bien établis et non contestés, Humbert (le dernier des dauphins viennois) exclut le Faucigny des terres qu'il cédait au premier-né des rois de France, par une déclai-

ration faite selon les termes de la loi, et portant que le Faucigny appartenait exclusivement à la maison de Savoie. Plus tard pourtant nous verrons les rois de France, poussés par les Saluçois et par leur propre jalousie contre les Savoyards, nier l'existence de ce document et prétendre que le Faucigny leur avait été cédé avec toutes les autres terres dépendantes du Dauphiné. La reine Jeanne de Naples avait commencé sa déplorable carrière de passions désordonnées, de crimes affreux et de malheurs sans pareils. Forcée de quitter en fugitive son royaume et de se réfugier en Provence, les deux marquis de Saluces et de Montferrat, ainsi que les Visconti de Milan, s'emparèrent de plusieurs de ses terres en Piémont, telles que Valence, Alexandrie, Tortone, Asti, etc. Le comte Amédée jugea le moment opportun pour accroître aussi ses domaines, et s'étant allié avec le prince Jacques d'Achaïe et quelques autres de ses voisins et même de ses vassaux, il prit Chieri, Chivasso, Savillian, Coni et Mondovi, dont il partagea la seigneurie avec ses alliés. Ces conquêtes lui furent bientôt reprises; car des querelles s'étant élevées entre Luchino Visconti de Milan et le comte Vert, celui-ci engagea le marquis de Montferrat à lui prêter main forte, en lui rappelant les bienfaits que ses ancêtres avaient conférés à ceux du marquis. Amédée V était encore bien jeune quand il commit cette faute. Quelques années plus tard il eût compris que les puissants n'aiment pas à se souvenir des bienfaits reçus, et il eût plutôt essayé de s'attacher le marquis Thomas, en lui promettant pour l'avenir des bienfaits nouveaux. Amédée dut comprendre sa faute lorsqu'il vit le marquis s'allier aux Visconti, et les troupes de ces deux

seigneurs s'emparer de Coni, de Mondovi, de Cherasco, etc., etc. Bientôt pourtant, c'est-à-dire en 1349, Luchino mourut, empoisonné, dit-on, par sa femme, et ne laissant qu'un fils encore enfant, de sorte que l'autorité passa aux mains de l'archevêque Jean, qui appela ses deux neveux, Galéas et Barnabé, à la partager avec lui. Ceux-ci se rapprochèrent d'Amédée, auquel ils donnèrent leur sœur Blanche pour femme. Amédée attira dans cette alliance ses anciens auxiliaires qui l'avaient aidé dans son entreprise contre la reine Jeanne, et Thomas de Montferrat se trouva abandonné des Visconti et livré au ressentiment de la maison de Savoie. Le roi de France, Jean, jugea convenable de fixer, d'accord avec Amédée, les frontières de sa nouvelle acquisition, le Dauphiné, et de la Savoie. Amédée s'y prêta de bonne grâce, et il parvint à faire agréer au roi le cours du Guier pour limite, de telle sorte que le comté de Genève se trouva définitivement enclavé dans la Savoie, et que le comte Amédée de Genève se vit contraint de jurer fidélité aux comtes de Savoie, comme à ses souverains, à perpétuité. En accroissant sa puissance et en développant ses rares qualités, Amédée attirait naturellement à lui les seigneurs dont la faiblesse réclamait un protecteur. C'est ainsi qu'en 1353 les comtes de Saint-Martin se soumirent volontairement au comte Vert, dans leur personne et dans celle de leurs descendants.

Cependant Thomas de Saluces, revenu de son premier abaissement, et encouragé par le succès du marquis de Montferrat contre les Visconti, auxquels il avait enlevé plusieurs villes importantes, prit aussi les armes et s'empara de Coni et de la vallée de la Stura. Cet exploit fut la

cause de sa ruine. Assailli d'un côté par les Milanais, de l'autre par le sénéchal de la reine Jeanne, qui jouissait en ce moment de quelque tranquillité; attaqué enfin par le prince d'Achaïe, qui vengeait son parent et son seigneur, le comte Amédée, et qui s'était adjoint le prince de Tarente, Thomas de Saluces succomba à sa mauvaise fortune, et mourut presque subitement, laissant à son fils un héritage amoindri, des sujets mécontents, un trésor épuisé, des voisins transformés en adversaires, et pas un ami. Ce fils, nommé Frédéric, s'empessa de renouer l'alliance qui avait existé jadis entre son père et le marquis de Montferrat, actuellement en guerre avec les Visconti, et de se concilier le bon vouloir du comte Amédée en lui faisant hommage de toutes les places qu'il possédait en qualité de son vassal. Il fit de même envers le prince d'Achaïe pour Revel, Carmagnole et Racconigi, et il céda Busca à la reine Jeanne. Le comte Vert le reçut avec bonté, et il n'essaya pas de rendre le fils responsable des torts du père. Ainsi l'ancienne et déplorable inimitié, qui séparait depuis si longtemps les deux maisons de Savoie et de Saluces, pouvait s'éteindre avec la vie du vieux marquis, et l'on put croire un moment qu'il en serait ainsi. Cette réconciliation eût évité bien des malheurs aux deux maisons, et peut-être que la famille des marquis de Saluces eût échappé à la ruine qui l'attendait; mais en ce cas, la maison de Savoie n'eût hérité ni de ses domaines ni de sa puissance, et il est impossible de regretter aujourd'hui des malheurs passagers qui amenèrent un pareil résultat.

Le prince d'Achaïe, jusque-là si fidèle au chef de sa maison, oublia ses devoirs envers lui, et leva des impôts

sur les marchandises provenant de la Savoie. C'était une révolte de famille, et le comte Amédée la ressentit vivement. Tombant à l'improviste sur ce parent infidèle, il lui prit Turin et toutes les places qu'il tenait de lui en Piémont; après quoi il exigea du jeune marquis de Saluces qu'il lui rendît hommage pour toutes les terres que celui-ci tenait du prince d'Achaïe. Frédéric s'y étant refusé, Amédée le battit et lui enleva Barge. Impuissant à se défendre, le marquis se montra alors digne successeur de son frère en offrant à Barnabo Visconti l'hommage de toutes ses terres, même de celles qui relevaient du comte de Savoie, du prince d'Achaïe et d'autres souverains. Il excita par ce lâche procédé l'indignation de toute sa famille et surtout celle de ses frères, qui, s'étant rendus aussitôt auprès d'Amédée, lui firent hommage et s'offrirent à lui comme ses vassaux et ses alliés; car Barnabo Visconti était non-seulement d'une noblesse fort inférieure à celle de la maison de Savoie, mais sa conduite et les crimes nombreux dont il s'était rendu coupable avec une impudence peu commune même à cette époque l'avaient mis pour ainsi dire au ban de la chevalerie. On le craignait, on le servait et on lui obéissait lorsqu'il était le plus fort; mais tout membre de la société féodale eût rougi de le choisir librement pour seigneur ou pour allié. Cette fois, le bon droit l'emporta sur la lâcheté et sur le mauvais vouloir du marquis. Engagé dans une guerre inquiétante contre le marquis de Montferrat, et entouré de courtisans disposés à conspirer contre lui, Barnabo ne put donner aucun secours à son nouvel allié, le marquis de Saluces, qui se trouva ainsi avoir perdu les sympathies et le concours de ses

plus proches parents, sans avoir obtenu l'appui sur lequel il avait compté. Pendant ce temps, le sire de Beaujeu, ayant marié sa fille au prince d'Achaïe, entreprit de le réconcilier avec le comte Amédée, qui, toujours aussi modéré dans ses ressentiments que politique dans sa conduite, y consentit sans peine, et poussa la longanimité jusqu'à rendre au prince d'Achaïe les places qu'il lui avait prises pendant leur courte guerre (1363). Voulant donner un gage de la sincérité de son repentir et de sa reconnaissance, le prince Jacques d'Achaïe joignit ses troupes à celles de son parent, et alla mettre le siège devant Saluces, si bien que Frédéric, pressé de toutes parts et n'apercevant aucun moyen de salut, prit tout à coup le dangereux parti de sortir secrètement de la ville assiégée et d'aller se livrer à son ennemi, le comte Amédée. S'il ne prit conseil que de son désespoir, il faut avouer que jamais désespoir ne fut meilleur conseiller. Mais il est plus vraisemblable qu'il agit d'après la connaissance du caractère généreux du comte. Les avis rigoureux, qui étaient peut-être aussi des avis prudents, ne firent pas défaut à Amédée. On lui rappela les témoignages de reconnaissance dont la maison de Saluces avait été déjà si prodigue envers ses prédécesseurs et envers lui-même ; les serments trahis, les engagements désavoués, les ennemis attirés, les guerres allumées, etc., et l'on conjura Amédée de profiter de la circonstance présente pour tirer vengeance du passé et s'assurer de l'avenir. Amédée suivit la route qu'il s'était tracée, et sur laquelle il était certain de ne rencontrer ni compétiteurs, ni émules. Il se faisait en vérité une place à part dans l'histoire de cette sombre époque et de cette terre infortunée

dont chacune des principales villes était la proie d'un tyran et le théâtre des crimes les plus atroces, de cette époque qui prépara la voie aux Borgia, aux Médicis, et qui produisit les Visconti, les Scaliger, les Boccanegra, les Buondelmonti et tant d'autres. Ce fut sous l'influence de ces mœurs cruelles et de ces barbares exemples qu'Amédée, dont la prudence et l'habileté ne peuvent être révoquées en doute, ferma l'oreille aux conseils de ses amis, et reçut Frédéric comme l'eussent reçu Aristide ou Périclès. Il ne voulut voir en lui qu'un malheureux en quête d'un asile, et il l'accueillit avec égard et bonté. Puis ayant choisi quatre seigneurs dont la justice lui était bien connue, il les chargea de juger sa propre cause et de prononcer sur ses griefs et sur les prétentions de Frédéric.

Ces quatre seigneurs étaient Adhémar de Clarmont d'Hauterive, Jean de Ray, Guillaume de Clairemont Cavalieri, et Pierre Gerbois, trésorier du comte. Leur jugement eût peut-être semblé sévère, si Frédéric se fût montré moins perfide, ou s'il eût été moins malheureux ; dans sa position il dut s'estimer heureux d'être traité avec tant de douceur et d'indulgence. Les juges décrétèrent que les terres conquises par Amédée lui appartiendraient désormais en toute propriété ainsi qu'à ses descendants ; que Frédéric lui ferait hommage du marquisat tout entier à l'exception des terres qu'il tenait en fief du prince d'Achaïe, et qu'il paierait 8,000 florins d'or à un certain colonel Alecceand qui avait eu à se plaindre de lui. Les terres que Frédéric avait perdues et qu'il renonçait à recouvrer étaient : Eviè, Barge, Busca, Caraglia, Racconigi, Carmagnola, Mulazzano et quelques autres moins considérables.

Frédéric n'eut garde d'élever la moindre réclamation contre ce jugement, et l'an 1364 les conditions en furent réduites en traité par acte passé devant notaire, et signé par Amédée et par Frédéric dans la ville de Zomagas.

L'année suivante le marquis de Montferrat ayant fait la paix avec Frédéric de Saluces, et pris les armes contre Amédée de Savoie, Frédéric renouvela ses démarches auprès de Barnabo Visconti; et, pour lui prouver la sincérité de ses protestations, il osa attaquer le généreux comte Vert. Celui-ci, occupé d'ailleurs par la guerre du Montferrat, chargea le prince d'Achaïe de punir cet ingrat, ce que le prince exécuta sans peine. Il l'attaqua et le battit complètement; mais Amédée se déclara satisfait, et n'exigea pas la ruine totale de son ennemi. Il se contenta de demander à l'empereur Charles IV qu'il ratifiât le traité signé en 1364 par lui-même et par Frédéric, afin de donner à ses importantes acquisitions une sanction autre que celle de Frédéric lui-même; et, sa demande ayant été favorablement accueillie par l'empereur, il apprit sans s'inquiéter que Barnabo Visconti prenait audacieusement le titre de marquis de Saluces.

L'empereur Jean Paléologue avait été attaqué par les Bulgares et avait perdu plusieurs villes importantes. Amédée s'en émut malgré la parenté de l'empereur avec le marquis de Montferrat, son ennemi, et il alla lui porter secours (1366). Non-seulement il reprit et rendit à l'empereur la ville de Gallipoli et plusieurs autres encore, mais il parvint à rétablir la paix entre les combattants. A peine avait-elle été conclue que d'inquiétantes nouvelles lui parvinrent d'Italie. Excités par Barnabo, le fils aîné du

prince d'Achaïe et le marquis de Saluces envahissaient ses États.

Sa présence en Piémont était devenue nécessaire, et elle fut suffisante, car à peine eut-il posé le pied sur son territoire que ses assaillants disparurent précipitamment. Jacques d'Achaïe mourut presque aussitôt, c'est-à-dire en 1366, en disposant de ses États en faveur d'Amédée, fils de sa seconde femme, au détriment de Philippe, issu de la première, qui n'hérita que des biens particuliers ou personnels de son père. Il était facile de prévoir qu'un pareil testament enfanterait la discorde entre les deux frères, et que celui que Jacques avait préféré, n'étant encore qu'un enfant, aurait besoin d'un puissant protecteur. Ce protecteur, Jacques le choisit en mourant, et ce fut Amédée de Savoie, qu'il venait d'offenser si grièvement, et qu'il nomma néanmoins tuteur de son jeune héritier. C'était lui préparer des troubles, des embarras et des ennemis. Le comte Vert le comprit sans doute, mais il ne songea seulement pas à s'y soustraire par l'abandon des intérêts que son trop faible parent lui avait confiés. Philippe n'avait pas tardé à déclarer la guerre à son frère. Agissant avec son énergie et sa promptitude ordinaires, Amédée, instruit que Philippe se trouve dans la ville de Fossano, s'y rend immédiatement avec quelques troupes; puis, tandis qu'il semble donner tous ses soins aux opérations du siège, il achète 20,000 florins d'or la fidélité d'un moine allemand, châtelain de Fossano, et se fait livrer Philippe. Dès lors son jeune pupille n'eut plus de rival. Philippe fut condamné à mort par des juges qu'Amédée convoqua. Quelques historiens prétendent que la sentence fut exécutée comme le vou-

lait la coutume de ce temps, c'est-à-dire par la suffocation dans les eaux du lac d'Avizliano, ce qui constituait le châtiment des coupables de haute trahison. D'autres soutiennent, au contraire, que Philippe mourut de la douleur que lui causa sa défaite. Quoi qu'il en soit, les dernières volontés du prince Jacques furent remplies, et le jeune Amédée monta sur son trône sans rencontrer d'autres obstacles.

Galéas Visconti, seigneur de Pavie, avait marié sa fille à un neveu du roi d'Angleterre, et lui avait donné en dot les châteaux de Coni, de Mondovi, de Caraglia, de Bene, et quelques autres. Son gendre étant mort en 1369 sans laisser d'enfants, Galéas somma le gouverneur anglais de ces villes de les lui rendre. Mais le gouverneur, gagné vraisemblablement par l'or du marquis de Montferrat, les remit à ce dernier. La colère des Visconti éclata aussitôt; on courut aux armes des deux côtés, et les Milanais s'emparèrent aisément de Casal et de Valence. Sur ces entrefaites le marquis de Montferrat vint à mourir, laissant ses enfants en bas âge sous la tutelle et la protection du duc Othon de Brunswick, quatrième mari de la reine Jeanne de Naples. Mais cette protection, quoique loyalement exercée, n'était pas suffisante pour défendre ces orphelins des attaques des Visconti, ni pour leur conserver leur héritage. Amédée de Savoie le comprit; et, irrité d'ailleurs contre Barnabo, qui n'avait jamais cessé de soutenir contre lui le marquis de Saluces, il s'adressa simultanément à l'empereur Charles IV, au pontife Grégoire XI et à la reine Jeanne, pour les engager à en finir avec les Visconti. Il parvint à former une ligue en faveur du marquis de Montferrat, car son grand renom de sa-

gesse et d'habileté donnait à ses conseils une prépondérance presque irrésistible. Celui qui avait fait la ligue fut appelé à la commander, et Amédée reçut le titre de capitaine général de l'Église, de l'Empire et de la reine. On arrêta que les villes conquises sur l'ennemi seraient rendues à leurs anciens maîtres, mais que celles qui avaient appartenu à l'Empire deviendraient la récompense des services rendus par le capitaine général. Les empereurs avaient-ils alors des élans de générosité ?

Amédée remplit fidèlement ses engagements. Sa première conquête fut la ville de Coni, ancien fief de la maison d'Anjou, et il se hâta de la remettre au sénéchal de la reine Jeanne. Bientôt pourtant il tourna ses armes contre le marquis de Saluces, et, après avoir forcé les seigneurs de Racconigi, de Curpenea et de Miglia Franca à se détacher de son parti, il lui prit Caraglia, Volgrano, etc., etc. Barnabo envoya contre l'armée de la ligue et au secours du marquis de Saluces son lieutenant Prospero Cane ; mais celui-ci ne put arrêter la marche victorieuse d'Amédée, qui, après avoir enlevé au marquis la ville et le château de Centallo, se jeta dans la province de Verceil, s'y empara de presque tous les châteaux des campagnes, et délivra Asti, que les soldats des Visconti assiégeaient depuis quelque temps.

Cependant l'anglais Hawkwood attaqua Barnabo du côté de Bologne, et le forçait à rappeler du Piémont son lieutenant Cane pour le lui opposer. Le marquis de Saluces se trouvait encore une fois sans défenseur vis-à-vis de l'ennemi puissant et indigné qu'il avait trop souvent trahi pour oser compter encore sur sa générosité. Et s'il est vrai, comme je le pense, que la Providence eût

choisi, dès le commencement du moyen âge, la maison de Savoie pour en faire, dans un lointain avenir, le point de ralliement, le boulevard et la libératrice de l'Italie, ou, pour mieux dire, la fondatrice d'une Italie nouvelle, le malheur qui semblait s'acharner sur la maison de Saluces s'explique naturellement par l'inimitié qu'elle ne cessa de témoigner à la maison de Savoie, inimitié dont nous allons voir les déplorables effets.

Le marquis de Saluces voulait un protecteur. Peu lui importait que ce protecteur fût un maître, pourvu qu'il l'affranchît de toute dépendance envers la maison de Savoie. Ce protecteur, il le chercha en France.

La maison de Savoie et sa tendance à étendre sa domination étaient depuis longtemps un sujet d'inquiétude pour les rois de France, qui, n'ayant pas encore dompté l'esprit rebelle de la féodalité, et visant déjà au système de complète centralisation réalisé depuis, voyaient avec peine une maison puissante établie sur leurs frontières et offrant à leurs barons mécontents tantôt un asile et tantôt un appui. Cette inquiétude avait grandi depuis l'annexion du Dauphiné à la France et par la jalousie que leur causaient les ducs de Bourgogne, de tous temps alliés de la maison de Savoie. Aussi, lorsque le marquis de Saluces déclara au gouverneur français du Dauphiné que ses ancêtres avaient toujours rendu hommage aux dauphins viennois pour le marquisat de Saluces tout entier, que, depuis l'extinction de cette famille, les comtes de Savoie n'avaient cessé de les persécuter pour les forcer à leur transporter un hommage auquel ils n'avaient aucun droit, et que lui-même, se trouvant réduit aux dernières extrémités par suite de cette persécution, s'adressait à la

France comme à l'héritière de tous les droits et des possessions des dauphins, pour lui offrir son légitime hommage en qualité de son vassal, ne demandant en retour que sa protection contre l'usurpateur savoyard, le gouverneur n'eut garde de révoquer en doute la véracité d'assertions dont il lui eût pourtant été facile de découvrir la fausseté rien qu'en examinant l'acte de cession fait et signé par Humbert, Dauphin, à Jean, roi de France ; mais il se hâta d'écrire au comte Vert qu'il eût à se désister de toute poursuite contre le marquis de Saluces, vassal du roi de France, et par conséquent placé sous sa protection.

Amédée répondit avec calme et modération que si le roi de France était mieux renseigné sur la position du marquis de Saluces vis-à-vis de la Savoie, il refuserait sans nul doute d'étendre sur lui sa puissante protection ; que, pour en convaincre le roi, ainsi que pour lui témoigner sa déférence et son respect, il était prêt à se rendre à sa cour même ou auprès du gouverneur, afin de lui exposer ses titres et ses griefs ; qu'il accepterait ensuite leur jugement, pourvu que le marquis Frédéric consentît à faire comme lui.

Informé de la sage démarche d'Amédée, Frédéric se rendit sans perdre de temps à Paris auprès du roi Charles V, dit le Sage ; et, après l'avoir faussement renseigné sur ses différends avec le comte de Savoie, il le supplia de se prononcer sur-le-champ. Embarrassé peut-être, mais souhaitant vivement cette province italienne dont la suzeraineté l'établissait sans efforts au cœur même du Piémont, le roi Charles chargea son parlement d'examiner la cause et de prononcer le jugement. Le parlement

mit à cet examen une lenteur qu'il faut sans doute attribuer à l'influence du marquis de Saluces qui se trouvait, pendant l'instruction du procès, garanti, par la volonté du roi, des attaques à main armée du comte de Savoie. Celui-ci ne pouvait alors abandonner ses États pour aller suivre à Paris les débats de cette affaire; et, sachant d'ailleurs qu'il aurait à paraître devant des juges prévenus contre lui, il laissa les choses suivre leur cours sans y mettre d'obstacle, comptant qu'un jugement rendu par un tribunal étranger et durant l'absence de l'une des parties n'aurait aucune valeur, et qu'une protestation de sa part suffirait pour l'annuler.

Ce fut en 1378 ou 79 que le comte de Savoie eut une conférence avec Jean Galéas Visconti, seigneur de Pavie et de presque toute la province appelée depuis la Lomeline. Les deux princes convinrent de se faire mutuellement quelques restitutions. Amédée rendit à Jean Galéas la ville de Verceil, et reçut en échange tous les châteaux du Vercellais. Ce sacrifice ne dut pas coûter de trop vifs regrets à Amédée, car cette ville était depuis environ deux ans en révolte contre lui pour le conseil qu'il avait donné aux Biellois de saisir et d'emprisonner son évêque. C'était précisément à Jean Galéas Visconti que les révoltés s'étaient donnés, et il ne lui eût guère été possible de les maintenir sous sa domination, sans soutenir une guerre contre ses propres sujets et contre Jean Galéas. Par cet accord, Amédée demeurait tranquillement en possession de tous les châteaux de la province, et il savait bien qu'à la première occasion il reprendrait aisément la ville.

Le trône de Naples, devenu vacant par le supplice de

la reine Jeanne et de sa sœur Marie (1382), était convoité par Charles de Durazzo, protégé du pape Urbain VI, et par Ludovic d'Anjou, que soutenaient le roi de France, Charles VI, et le pape Clément VII. La protection du comte de Savoie n'était peut-être pas moins importante que celle du roi et du pape ; et Ludovic, désirant se l'assurer à tout prix, abandonna à Amédée tous ses droits comme héritier de la maison d'Anjou à la souveraineté de la ville de Turin.

J'ai parlé ailleurs de l'estime et de la déférence que tous les souverains de cette époque témoignaient au comte Vert en le choisissant pour arbitre et pour juge dans ceux de leurs différends qu'ils désiraient terminer à l'amiable. Ceux-là mêmes qui s'étaient déclarés ouvertement ses ennemis n'hésitaient pas à confier leurs intérêts à sa justice et à sa sagesse. C'est ainsi qu'en 1379 Barnabo Visconti, l'adversaire le plus acharné d'Amédée, le choisit pour arbitre de son différend avec le seigneur de Vérone, et que tous deux se soumirent à son jugement. Plus tard, ce furent l'empereur d'Orient d'un côté, les Génois, le roi de Hongrie et le seigneur de Padoue de l'autre, qui le prièrent de décider à qui appartiendrait désormais le gouvernement de l'île de Ténédos. Ils firent plus : ils le prièrent de la gouverner lui-même par l'intermédiaire du seigneur de Popiozasco. Amédée y ayant consenti, la paix, un moment menacée, ne fut pas troublée.

Cependant le protégé des papes et des rois, Louis d'Anjou, était battu par son compétiteur, Charles de Durazzo, et ses protecteurs se bornaient à plaindre sa mauvaise fortune ; Amédée fit mieux : il accourut à son secours. Mais l'âge était venu, et les forces du prince fidèle

ne répondaient plus à ses désirs. Tombé malade de fatigue, sous le climat brûlant du midi de l'Italie, Amédée se vit dans la nécessité de laisser son œuvre inachevée et de retourner dans ses États. Il y rentra en 1382, et y reçut, pendant son séjour dans le château de Rivoli, l'hommage de la ville de Coni, qui venait spontanément se soumettre à sa domination, et dans laquelle il plaça comme vicaire ou comme gouverneur un homme digne d'être son représentant. Ce fut son dernier acte, car la mort l'atteignit en 1383.

Amédée VI fut un grand prince, et il eût été un grand homme en quelque condition que la Providence l'eût placé.

Il fut un de ces hommes qui suffisent parfois à fonder la grandeur et la puissance d'une famille souveraine et du pays qui lui a confié ses destinées. Il eut aussi ce que l'on est convenu d'appeler du bonheur ; mais, tout en reconnaissant l'intervention de la Providence dans les affaires humaines, et les effets de sa protection spéciale en faveur de ceux qu'elle a jugés dignes et capables de les conduire au but fixé par elle, il serait puéril d'attribuer à un pouvoir surnaturel des résultats qui s'expliquent naturellement par le caractère, l'habileté, le courage, enfin par les vertus de ceux qui travaillèrent à les produire. Rien de plus heureux pour Amédée que le choix fait de lui par l'empereur pour être son vicaire perpétuel du territoire compris entre le Tessin et les Alpes, dignité que l'Empereur rendit héréditaire en cette seule occasion, ce qui plaça la maison de Savoie fort au-dessus de toutes les autres maisons régnantes de ces contrées ; mais l'empereur n'eût probablement jamais songé à se donner, en

Italie, un vicaire perpétuel et héréditaire, s'il n'eût reconnu dans la maison de Savoie une alliée qu'il était bon de s'attacher à tout jamais. Le mérite personnel d'Amédée VI eut assurément moins de part à un autre événement presque aussi heureux que le premier : je veux parler de l'extinction de la branche savoyarde des barons de Vaud, extinction par suite de laquelle cette fraction importante du patrimoine de sa maison cessa d'exister séparément, et rentra dans le domaine de la couronne. Quant aux soumissions volontaires de plusieurs villes libres et de quelques seigneurs, il est évident que la sagesse, la justice, la fermeté et la modération du comte Vert en furent les seules causes. Le comte de Masin fut le premier qui se déclara spontanément vassal de la Savoie, et son exemple eut beaucoup d'imitateurs. Amédée VI fut aussi heureux dans son mariage que dans les autres circonstances de sa vie ; mais, cette fois encore, il est permis d'attribuer ce bonheur à la sagesse de son choix, et à la manière dont il se comporta ensuite envers son épouse. Bonne de Bourbon ne prit aucune part aux affaires pendant la vie de son mari ; mais demeurée, lors de son décès, régente et tutrice de son fils Amédée VII, elle déploya une habileté et une sagesse qui témoignaient ou d'un naturel excellent, ou d'une application constante à étudier et à imiter celui que Dieu lui avait donné pour guide et pour associé dans la vie.

IV

AMÉDÉE VII. — AMÉDÉE VIII (RÉGENCE DE BONNE DE BOURBON).

(1383-1434)

D'après les dates, on a quelque peine à se rendre compte de la première régence de Bonne de Bourbon. Si Amédée VII naquit effectivement, comme l'affirment ses historiens, en 1360, il devait être âgé de vingt-trois ans lors de la mort de son père, arrivée en 1383. Peut-être y a-t-il erreur dans la première de ces dates ; peut-être aussi Bonne prit-elle d'abord place dans le conseil de son fils, parce qu'il le désira, ou parce que son père le lui avait recommandé en mourant, rendant par là hommage à la rare intelligence de la duchesse. Cette conjecture me semble d'autant mieux fondée que nous voyons Amédée VII, bientôt après la mort de son père, agir par lui-même, et non pas en qualité de mineur. C'est bien à lui que les habitants de Nice et de Barcelonnette se donnent, en 1388, pour se soustraire aux vexations qui résultaient pour eux de la lutte entre le comte de Provence et le roi de Naples au sujet de leurs prétendus droits sur ces deux villes. Il est juste pourtant d'ajouter que, aussitôt après la mort du comte Vert, les habitants de Marone, de Saint-Paul, de Serena, d'Arciè et de Fossano, vassaux contestés de la maison de Savoie, transportèrent leur hommage au marquis de Saluces, leur ancien maître, ce qui semblerait indiquer leur défiance et leur mépris pour un souverain mineur, auquel on croit pouvoir désobéir impunément. Quoi qu'il en soit, cette tutelle, si elle exista

réellement, fut de courte durée, et les éloges accordés à Bonne de Bourbon, au sujet de sa régence, se rapportent surtout à la minorité de son petit-fils, qui fut bientôt appelé à succéder à Amédée VII. Cette seconde régence fut conférée à Bonne de Bourbon, de préférence à la mère du mineur, Bonne de Berry, qui, blessée de cette préférence, abandonna la Savoie.

Le Parlement de Paris se prononça, en 1390, sur le différend entre le comte de Savoie et le marquis de Saluces. Ce jugement fut, comme on devait s'y attendre, favorable à celui qui offrait à la France un accroissement de pouvoir ; mais, comme on devait s'y attendre aussi, le comte de Savoie protesta contre la sentence rendue par défaut et refusa de s'y soumettre, en alléguant que le jugement provoqué par son père était rendu contre lui. Il ne reprit pas aussitôt les hostilités contre Frédéric de Saluces, parce que le comte d'Armagnac, ami de Frédéric, descendait en Italie à la tête d'une assez forte armée envoyée par le roi de France au secours des fils de Barnabo Visconti, et pour leur rendre le duché usurpé par leur oncle Jean Galéas. Accueilli avec des transports de joie par Frédéric comme un défenseur de ses propres intérêts, Armagnac pouvait tourner ses troupes contre la Savoie au lieu de les conduire, comme il en avait reçu l'ordre, dans le Milanais, et Amédée VII jugea prudemment que le moment de punir Frédéric n'était pas encore venu. Mais le marquis portait malheur à tous ses protecteurs comme à tous ses alliés. J. Galéas envoya contre Armagnac de bonnes troupes, commandées par un gentilhomme milanais de la maison Dal Verme, qui défit complètement l'armée française, et Armagnac, ayant bu

à une source excessivement froide, pendant qu'il était encore tout échauffé par le combat et par la fuite, mourut presque subitement. Dès lors, Amédée VII se sentit libre de reprendre les armes contre Frédéric, et il le fit sans crainte ni scrupules, malgré la sentence prononcée de nouveau par le Parlement de Paris en faveur de son adversaire.

Mais la mort qui le frappa en 1391 ne lui permit pas de pousser plus loin sa vengeance.

Cettefois c'est assurément un mineur qui monte sur le trône de Savoie, et ce qui semblerait indiquer que Bonne de Bourbon avait déjà donné des preuves de son habileté comme régente, c'est, comme nous venons de le dire, que la tutelle de son petit-fils lui fut donnée de préférence à Bonne de Berry, épouse d'Amédée VII et mère du jeune souverain.

Ce fut en 1393 que mourut le comte de Genève, sans laisser de postérité, de sorte que sa succession devait échoir à son frère Robert, alors assis sur le trône pontifical sous le nom de Clément VII. Une question des plus délicates fut soulevée à cette occasion. Les comtes de Genève relevaient pour leur comté de la maison de Savoie comme héritière d'une partie de l'ancien royaume de Bourgogne. Or le pontife pouvait-il prêter serment de vasselage et se reconnaître dépendant d'un prince séculier et laïque ? Pouvait-il surtout prêter un tel serment entre les mains d'une femme ? Car cette fois c'était bien Bonne de Bourbon qui régnait pendant la minorité de son petit-fils Amédée VIII. Déjà les puissances temporelles et les corporations ecclésiastiques s'étaient émues pour la défense de leurs droits

et pour le maintien de leurs privilèges ; la discussion allait dégénérer en dispute, et l'on parlait déjà de soutenir par la force des arguments qui se valaient peut-être, lorsque la sage Bonne émit un avis qui concilia tous les esprits : le pontife nommerait un représentant qui prêterait le serment de rigueur au nom de Robert, comte de Genève, sans faire mention de la dignité ecclésiastique dont ledit comte était revêtu. Clément VII, successeur de saint Pierre, ne connaissait ni supérieurs, ni égaux parmi les humains ; mais Robert de Genève, successeur de son frère Pierre, ne jouissait pas des mêmes privilèges et prêterait par la bouche de son représentant le serment de fidélité à son seigneur souverain. Ce moyen terme était assez simple, et il n'y avait pas besoin pour le découvrir d'une merveilleuse sagacité ; mais personne n'y avait songé avant Bonne, et il faut lui savoir gré surtout de l'avoir fait agréer à l'orgueil papal.

Le nouveau comte de Genève ne jouit pas longtemps de sa quatrième couronne, car il mourut deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1395. La famille des comtes de Genève s'éteignait avec lui ; et l'Empereur, se conformant aux lois féodales, réunit ce comté à la Savoie. Quant à l'héritage privé des comtes de Genève, il échut au fils d'une sœur de Pierre et de Robert.

Bonne n'ignorait pas que les princes mineurs font rarement la guerre avec succès, et elle hésitait à reprendre les hostilités contre le vieux marquis de Saluces. Mais la maison de Savoie était pour ainsi dire double. Quoique devenus fort puissants par eux-mêmes, les princes d'Achaïe se considéraient presque constamment comme les serviteurs de leurs cousins de la branche aînée, leurs lieute-

nants pendant la guerre, et les administrateurs en tout temps d'un patrimoine qui devait, tôt ou tard, retourner grossir le trône dont il avait été détaché. Rare exemple de fidélité et de loyauté, dans un temps où de pareilles vertus n'étaient seulement pas honorées !

Ce fut donc l'ancien pupille du comte Vert, le prince Amédée d'Achaïe, qui se chargea alors d'attaquer le marquis de Saluces en mettant le siège devant Monasterolo. Le vieux marquis n'était plus aussi prompt que par le passé à prendre les armes et à courir à la défense de ses États si souvent attaqués ; mais il envoya Thomas, son fils aîné. Mal en prit au père et au fils ; car ce dernier fut battu et fait prisonnier par le prince d'Achaïe, qui le garda deux ans, jusqu'à ce que le gouverneur français du Dauphiné, fatigué d'ordonner vainement la mise en liberté du captif, se résigna à accompagner une nouvelle sommation au prince d'Achaïe d'une rançon de 20,000 écus d'or. La ville de Mondovi demeura pourtant au prince d'Achaïe, qui l'avait prise.

Thomas de Saluces passa de la prison sur le trône ; car son père, le marquis Frédéric, avait terminé sa longue, pénible et peu brillante carrière pendant la captivité de son fils. Thomas était le premier né de ses enfants, et il succédait au marquisat ; mais un grand nombre d'autres enfants, tous apanagés ou dotés, appauvrissaient encore cet État, déjà si déchiré par la méchante ambition de ses souverains, et par les désastres qu'elle attirait sur lui.

La guerre éclata en 1399 entre le prince d'Achaïe et le marquis de Montferrat, à cause de la ville de Mondovi, que le premier avait reprise au second. Mais la mort du

prince, l'avènement de son fils Ludovic et le mariage de ce dernier avec Marguerite, fille du marquis de Monferrat, à laquelle son père donna pour dot la ville et la moitié du territoire de Mondovi, rétablirent la paix entre ces deux puissants seigneurs.

Jean-Galéas Visconti était mort, et son fils Jean-Marie, qui lui avait succédé, avait pris les armes contre le pontife, ce qui indisposa si fortement contre lui plusieurs villes du Piémont qu'elles lui retirèrent leur obéissance et se déclarèrent soit pour la liberté et un gouvernement municipal, soit pour l'un ou pour l'autre de leurs voisins. La ville de Verceil, qui était occupée par les troupes du marquis de Monferrat, ne se montrait pas trop mécontente de sa condition ; mais beaucoup de grandes familles vercellaises firent leur soumission au comte Amédée de Savoie, qui possédait déjà une assez grande portion de la campagne vercellaise, et auquel elles apportèrent plus de vingt-cinq châteaux, tous situés dans cette province.

L'année 1411 donna des gages de paix entre les marquis de Monferrat, le comte de Savoie et le jeune prince d'Achaïe. Le marquis épousa une fille du comte Amédée, dont la sœur avait épousé précédemment le prince d'Achaïe ; et gendre, beau-père et beaux-frères se jurèrent une paix éternelle. Le marquis de Saluces pourtant n'était pas compris dans cette alliance ; aussi le comte de Savoie et le prince d'Achaïe ne tardèrent-ils pas à marcher contre lui à la tête de 20,000 hommes ; ils le forcèrent à rendre un nouvel hommage à Amédée pour le marquisat de Saluces tout entier, et à Ludovic d'Achaïe pour Carmagnole et pour Revel. Il dut aussi renoncer formel-

lement à toutes les terres et villes qui avaient été enlevées à son père, en réservant seulement, d'après la formule alors en usage, les droits et les privilèges de l'empire.

L'empereur Sigismond descendait en Italie en 1413. Philippe Visconti, seigneur de Milan, refusait dédaigneusement de le recevoir dans ses États, et Amédée de Savoie le recevait à sa cour avec les honneurs et le respect dus à un grand prince, dont la bienveillance équivalait à un accroissement de puissance. Amédée fit un aussi brillant accueil au Pontife Martin V, qui revenait du concile de Constance. Cette hospitalité gracieuse et magnifique était, pour ainsi dire, une tradition pour les princes de la maison de Savoie, qui préféraient acheter la protection ou la bienveillance des puissants en dépensant quelque argent et en se résignant à quelques ennuis, plutôt que de commettre des lâchetés, ou de renoncer à quelques-uns de leurs droits. Et l'on se tromperait fort si l'on croyait que ces moyens si simples manquaient d'efficacité. Nous avons vu plus d'une fois les empereurs donner aux princes savoyards des marques singulières de faveur; et pourtant on pourrait défier l'historien le plus minutieux et le juge le plus sévère de découvrir dans l'histoire de la maison de Savoie un seul acte de basse condescendance propre à capter de semblables faveurs. Cette fois encore l'accueil empressé et généreux que fit Amédée à l'empereur Sigismond ne demeura pas sans récompense, puisqu'en l'année 1422 Sigismond sanctionna de nouveau les droits absolus d'Amédée sur le comté de Genève, droits contestés par les descendants de la sœur des deux derniers comtes, et trop ré-

celement acquis d'ailleurs pour être encore solidement établis et universellement respectés.

L'empereur, ayant trouvé le comte Amédée à Chambéry, l'éleva à la dignité de duc (19 février 1416). Dans l'acte rédigé à cette occasion, Amédée y est nommé duc de Savoie et de Chablais, marquis d'Aoste et d'Italie, et comte de Piémont et du Génevois.

DEUXIÈME PARTIE

LES DUCS.

I

AMÉDÉE VIII (SUITE). — LUDOVIC.

(1416-1465)

Un événement heureux pour les descendants d'Humbert le Saxon inaugure cette nouvelle période de l'histoire de la maison de Savoie : deux ans à peine après que l'Empereur d'Allemagne, Sigismond, eût érigé le comté de Savoie en duché, un accroissement considérable de territoire et de puissance échut à Amédée. La branche savoyarde des princes d'Achaïe, cette branche si fidèle, généralement représentée par des hommes d'état habiles et par de braves guerriers, cette branche dont les alliances et les conquêtes auraient pu faire une rivale formidable pour la branche aînée, si le dévouement et la loyauté ne l'eussent aussi constamment guidée, s'éteignit dans la personne de Ludovic, gendre d'Amédée, et rendit à son aînée le territoire qu'elle en avait reçu, grossi et étendu par de nombreuses et considérables acquisitions. Racconigi, Ron-

calioni et Cavour seulement formèrent l'apanage d'un fils naturel de Ludovic (1418).

Le marquis Thomas de Saluces ne régna que peu d'années, et il mourut en laissant pour héritier son fils Ludovic, encore enfant, sous la tutelle de sa mère, Marguerite de Rouai. Amédée, qui connaissait le penchant de cette famille à se soustraire à ses devoirs envers lui, exigea de la tutrice qu'elle lui rendit sur-le-champ hommage au nom de son fils, et Marguerite se hâta de le satisfaire. L'époque de cette régence fut un temps de paix et de repos pour les États de Saluces ; car, ayant su s'entourer de sages conseillers, Marguerite évita tout sujet de contestation avec tous ses voisins.

Les marquis de Ceva avaient prêté de l'argent à la commune de Coni, qui leur avait remis comme gage de l'emprunt les vallées de Borgo et de Cesso. Mais lorsque la commune offrit de rembourser les créanciers de la somme prêtée, et demanda la restitution des territoires abandonnés en gage, les marquis refusèrent de s'en dessaisir. Coni alors s'adressa à Amédée comme à son protecteur et à son souverain, pour qu'il lui fit rendre justice, et elle l'obtint, car les princes de cette maison prenaient au sérieux leurs engagements. Amédée marcha contre les marquis, les battit, les fit prisonniers et les tint enfermés dans le château de Pignerol.

Une paix de quelque durée était impossible alors en Italie, parmi tous ces petits princes ambitieux et cupides, qui n'avaient pour guide de leur conduite que le soin de leurs propres intérêts, sans connaître l'idée du devoir. Toujours ingrat et cruel, Philippe Visconti chasse durement le général comte de Car-

magnole, qui lui avait fait remporter tant de victoires. Carmagnole était Piémontais ; et, dans le premier transport de son indignation, il s'adressa à son protecteur naturel, le duc de Savoie, pour obtenir vengeance de son perfide maître. Amédée se prépara, en effet, à châtier Philippe ; mais Carmagnole implora en même temps d'autres secours, et il les obtint, car la tyrannie et la mauvaise foi de ce Visconti ne lui avaient créé que des ennemis. Les Vénitiens et le marquis de Montferrat se joignirent à Amédée et défirent complètement les troupes milanaises. Philippe alors s'efforça de dissoudre la ligue formée contre lui, en gagnant quelques-uns de ses chefs. Celui auquel il s'adressa d'abord fut Amédée de Savoie, sans doute parce qu'il le considérait comme le plus important et le moins exigeant à la fois. Il lui offrit une de ses filles en mariage et la ville de Verceil avec tout son territoire, placé entre la Sesia et le Tessin. La proposition n'était pas à dédaigner ; mais il est vraisemblable qu'Amédée exigea en outre la réparation des injures dont Carmagnole avait souffert, puisque les Vénitiens s'aperçurent que le ressentiment de celui-ci contre Philippe était éteint, qu'ils le soupçonnèrent de travailler secrètement à leur défaite, et qu'ils le firent mourir.

La ligue se trouva naturellement dissoute. Des trois vengeurs de Carmagnole, l'un était tourné contre lui et l'avait condamné au supplice des traîtres ; un autre s'était accordé avec l'ennemi commun. Le marquis de Montferrat demeurait seul en butte à la colère de Philippe, et ses procédés envers la maison de Savoie n'avaient jamais été de nature à lui donner aucun titre à l'appui d'Amédée. Aussi n'en espérait-il et n'en reçut-il aucun, jusqu'à

ce que François Sforza, le nouveau capitaine de Philippe, l'eût réduit aux abois. Alors seulement il se décida à implorer le secours d'Amédée, qui le lui accorda, à condition pourtant qu'il lui rendrait hommage comme à son souverain pour tout le Montferrat, condition que le marquis accepta avec les plus vives démonstrations de joie et de reconnaissance. Amédée s'occupa alors de calmer le ressentiment de Philippe contre son nouveau vassal ; mais, craignant d'échouer auprès du vindicatif Philippe, il engagea l'empereur Sigismond à le seconder dans ses tentatives d'accommodement ; et, grâce à ce puissant auxiliaire, il détourna l'orage prêt à éclater sur la tête du marquis de Montferrat. Celui-ci n'avait donc plus rien à craindre ; pour lui, c'était n'avoir plus rien à ménager. Sa première pensée fut de se soustraire aux engagements contractés envers Amédée. Ne sachant quel ennemi lui susciter, et n'osant encore se déclarer lui-même, il essaya de séduire le prince de Piémont (c'était le titre donné au prince héréditaire de Savoie) moyennant une forte somme d'argent, espérant introduire ainsi au sein même des conseils et de la famille d'Amédée un ennemi d'autant plus redoutable qu'il serait moins redouté. Ce fut son propre fils que le marquis chargea de cette tentative de séduction.

Le jeune homme alla donc trouver le prince Ludovic, et lui fit part des propositions dont il était chargé ; mais Ludovic n'était ni assez simple pour tomber dans un piège, ni assez dénaturé pour essayer d'y pousser son père. Il fit arrêter l'ambassadeur et l'envoya au duc Amédée, qui, poussé à bout cette fois par tant de déloyauté, ne relâcha son prisonnier que contre un acte de cession, dressé

devant notaire et selon toutes les exigences de la loi, de la ville et du territoire de Chivasso, de cette partie du Montferrat qui est située sur la rive droite du Pô, et en dernier lieu de la ville et du territoire d'Aglié (1432). Il eut pourtant la générosité, ou, si l'on veut, la sagesse de ne pas garder cette dernière acquisition, mais de la rendre immédiatement au fils du marquis à titre de fief noble, et à la condition de sa réversibilité à la maison de Savoie, en cas que les fils du marquis actuel viendraient à mourir sans laisser d'enfants mâles et légitimes. Ce fut sur cette convention que les descendants d'Amédée se fondèrent pour réclamer la possession du Montferrat après la mort de Jean-George, dernier marquis.

Ce fut sur ces entrefaites que le marquis de Saluces épousa une fille du marquis de Montferrat, nièce du prince de Piémont.

On a écrit des volumes sur la singulière résolution de Charles-Quint, descendant spontanément d'un trône qu'il avait rendu si puissant, pour se vouer à la vie monastique. Ce fait n'était pourtant pas sans précédent. Le duc Amédée n'avait guère éprouvé que le succès, et on ne lui connaissait aucun chagrin suffisant pour expliquer son dégoût soudain du monde et de ses splendeurs, des affaires et des préoccupations qu'elles entraînent. Et pourtant on le vit tout à coup céder tout pouvoir à son fils, et se retirer dans un couvent situé près de Genève et appelé Ripaille, nom qui devint par la suite, je ne sais pourquoi, synonyme en France de bonne chère et de bombance (1434). Il y vécut quelque temps dans la retraite et l'étude des sciences; mais une destinée plus étrange l'attendait encore. En 1439, le concile assemblé à Bâle déposa,

d'après les instances et les conseils de Philippe Visconti, le pape Eugène IV, et nomma à sa place notre Amédée.

Son couronnement fut d'une rare magnificence. Ses deux fils, le duc Ludovic de Savoie, son successeur, et le comte Philippe de Genève, son puîné, y assistaient, ainsi que le marquis de Saluces. Plus de cinquante mille personnes, dit-on, étaient accourues pour être présentes à cette brillante cérémonie et aux réjouissances qui la suivirent.

Tout en acceptant cet honneur, Amédée, qui prit alors le nom de Félix V, ne le reçut qu'à regret. S'il avait renoncé au gouvernement de ses propres États, à l'administration d'affaires qu'il connaissait bien, ce n'était certainement pas pour se charger d'intérêts étrangers et inconnus ; s'il était volontairement sorti d'une route qu'il parcourait depuis tant d'années avec un bonheur si constant, ce ne pouvait être pour se jeter dans une route nouvelle, plus difficile, plus pénible et plus dangereuse que la première. Il n'accepta donc qu'à contre-cœur et pour ne pas offenser les promoteurs de son élection. Mais sa condescendance n'alla pas plus loin, et il résista avec fermeté aux instances de Philippe Visconti, qui voulait le faire marcher à la tête d'une armée contre Rome, afin d'en chasser l'autre pape, Eugène IV. Philippe avait espéré que l'âme guerrière et ambitieuse du duc de Savoie l'accompagnerait dans sa nouvelle dignité, et qu'en plaçant la tiare sur la tête d'un aussi vaillant capitaine, il trancherait par la voie des armes la question si compliquée du pontificat. Découragé par l'invincible résistance d'Amédée, il en conçut un amer dépit et s'éloigna de lui.

Rendu à lui-même par cet abandon, et affligé par le spectacle des déchirements de l'Église auxquels son élection avait encore ajouté, Amédée céda, sans trop de répugnance, aux prières de l'empereur Frédéric III, et renonça au pontificat en faveur de Nicolas V, ne se réservant que le titre de cardinal de Sainte-Sabine, et la dignité de légat apostolique, dans la Haute-Italie et dans une partie de la Suisse (1449). Ces titres mêmes, il ne les garda pas longtemps, car la mort l'enleva en 1451.

Mais avant de mourir il avait eu plus d'un sujet de regretter sa première abdication en faveur de son fils Ludovic. Celui-ci n'avait pas hérité de la sagesse paternelle. Une rivalité toujours croissante partageait le centre et le midi de l'Europe, et les princes de la maison de Savoie, depuis Thomas I^{er}, avaient toujours penché vers l'une des puissances rivales, tout en proclamant hautement leur rigoureuse neutralité. Je n'ai pas besoin de nommer ces puissances rivales, et chacun comprend qu'il s'agit de la France et de l'Empire. Le fondateur de la maison de Savoie, Humbert Blanche-Main, était, comme on l'a vu, le parent et le favori de Conrad le Salique, auquel il devait ses États. Ses descendants exercèrent presque tous les fonctions de vicaires impériaux dans une partie de la Haute-Italie, et depuis quelques générations, cette dignité était devenue héréditaire pour eux. Les empereurs étaient d'ailleurs plus étroitement mêlés aux affaires de cette partie de l'Italie que ne pouvaient l'être les rois de France; car le plus grand nombre des fiefs du nord de l'Italie relevaient de l'Empire, et chaque fois que les empereurs avaient été appelés, soit par les Italiens, soit par le soin de leurs propres intérêts, à

prendre une part active et directe dans les affaires italiennes, ils avaient toujours témoigné à la maison de Savoie une faveur toute particulière. Tout récemment encore, Amédée VIII, père du duc Ludovic, avait été élevé par l'empereur Frédéric à la dignité de duc. La France, au contraire, avait plus d'une fois réclamé le secours des armées savoyardes, qui ne lui avait jamais été refusé ; mais, en échange des services reçus, la seule part qu'elle eût encore prise aux affaires de la maison de Savoie avait été, comme on l'a vu, d'accepter l'hommage illégal et illicite du marquis de Saluces, et de prononcer l'injuste décret qui affranchissait celui-ci de toute dépendance envers le comte de Savoie, son légitime seigneur. Mais, malgré d'aussi puissants motifs pour préférer l'amitié des empereurs à celle des rois de France, jamais jusque-là les princes de la maison de Savoie ne s'étaient prononcés ouvertement pour ceux-là contre ceux-ci, et n'avaient abjuré une neutralité que leur position géographique leur commandait d'ailleurs. Le duc Ludovic fut le premier de sa race qui dévia de cette ligne prudente, je dirai même nécessaire.

Sans y avoir été provoqué, ou du moins sans avoir reçu aucune provocation, dont l'histoire ait pris note, Ludovic envahit en 1442 le Dauphiné, qui faisait déjà partie de la France. Le premier résultat de cette malheureuse entreprise fut une révolte des populations piémontaises, réduites à la pauvreté par les impôts extraordinaires et insolites dont le duc avait dû les grever pour subvenir aux frais de cette guerre. Son père lui adressa à ce sujet des reproches qui l'irritèrent sans l'arrêter ; et, ce qui eût dû lui faire comprendre sa folie, ce fut l'ennemi de sa maison

qui lui porta secours. C'était en effet la jalousie de son ennemi que Ludovic servait en ce moment en s'aventurant sur une route semée de tant de périls.

Il fut battu, et ce résultat, quoi qu'on puisse en penser aujourd'hui, n'était pas inévitable ; car, à cette époque de féodalité, le roi de France lui-même n'était pas toujours en mesure de mettre sur pied des forces de beaucoup supérieures à celles du duc de Savoie, surtout pour les envoyer dans une province aussi éloignée de sa capitale. Ce résultat n'était pas non plus le plus funeste pour le duc ; car on se remettait assez promptement d'une défaite dans ce siècle qui n'avait encore vu ni de grandes armées, ni de grandes batailles, et lorsque toutes les forces d'un État n'étaient guère engagées dans une seule campagne. La conséquence la plus fâcheuse de cette guerre, ce fut de réveiller l'aversion que certains rois de France avaient déjà témoignée à certains comtes de Savoie, et que la sage modération des derniers Amédée était parvenue à assoupir, sinon à éteindre complètement. L'ancien arrêt du Parlement contre le comte de Savoie et en faveur du marquis de Saluces, arrêt qui n'avait jamais été accepté par le premier, et qui était tombé, pour ainsi dire, dans l'oubli, fut aussitôt renouvelé, et Ludovic sommé de s'y soumettre. Il essaya de s'en dispenser, sans s'y déclarer résolu ; mais ses tergiversations ne lui réussirent pas mieux que sa folle audace ne lui avait réussi d'abord. Charles VII, alors roi de France, envoya contre lui ses troupes. Plus courageux que sage, meilleur capitaine qu'homme d'État, Ludovic résista à des forces supérieures sans les vaincre, mais aussi sans succomber devant elles. Sa fermeté et son habileté dans la

conduite de cette guerre n'eurent pourtant d'autre effet que d'en prolonger la durée et d'en rendre par conséquent les tristes suites plus déplorables pour son pays. Cette guerre, commencée en 1442, se continuait encore en 1454. Revenant alors à une politique plus conforme à sa position et aux exemples laissés par ses aïeux, Ludovic imposa silence à son orgueil et s'appliqua à gagner la faveur de son ennemi. Il l'apaisa en s'engageant à paraître devant lui, lorsqu'il y serait appelé pour défendre sa cause contre le marquis de Saluces ; mais cette concession n'eût probablement pas suffi, si Ludovic n'eût gagné en même temps la protection de l'avidé dauphin par le don d'une somme de 20,000 écus d'or. Le dauphin conseilla à son père de laisser le duc en repos, et le roi rappela ses troupes.

Ce fut à peu près en ce temps que le dernier roi de Chypre mourut sans laisser d'autre enfant légitime qu'une fille nommée Charlotte et mariée au second fils du duc Ludovic. Charlotte et son mari furent donc salués roi et reine par les Cypriotes ; mais cette couronne ne reposa pas longtemps sur leur tête. Jacques, fils naturel du dernier roi, contracta alliance avec le sultan d'Egypte, chassa sa sœur et son beau-frère de leurs États, les contraignit à chercher un asile en Piémont, et prit leur place sur le trône de Chypre.

Charles VII, roi de France, étant mort en 1461, ce fut le dauphin, protecteur du duc Ludovic, qui monta sur le trône de France, sous le nom de Louis XI. Il n'avait pas oublié l'amitié qu'il avait vouée au duc Ludovic ; et, lorsque celui-ci vint lui rendre visite, accompagné de son frère, le comte de Genève, et du marquis de Saluces, le

nouveau roi lui fit le plus gracieux accueil. Cette faveur coûta pourtant fort cher à Ludovic ; car, malgré sa propre déclaration relativement à l'inaliénabilité des domaines de sa couronne, il dut céder au nouveau roi la suzeraineté des comtés de Diois et de Valentinois. Il vendit aussi au duc de Bourbon la suzeraineté du pays de Dombes, et la baronnie de Gex au comte de Dunois. La guerre qu'il venait de soutenir contre la France avait épuisé son trésor et lui rendait ces aliénations nécessaires. Il obtint du marquis del Carretto un faible dédommagement de tant de pertes, par la cession que lui fit ce marquis de quelques fiefs dans les Langhes.

 II

 AMÉDÉE IX. — PHILIBERT I^{er}.

(1465-1482)

Ludovic laissa en mourant (1465) un nombre très-considérable d'enfants. Outre l'aîné, qui lui succéda sous le nom d'Amédée IX, et Ludovic, qui avait épousé Charlotte de Chypre, la famille du duc Ludovic se composait encore de Jean, comte du Genevois ; de Jacques, comte de Piémont ; de Philippe, seigneur de la Bresse ; de Pierre, archevêque de la Tarantaise ; enfin de Jean et de François, qui occupèrent successivement le siège épiscopal de Genève. Celles de ses filles qui contractèrent mariage furent Marguerite, femme du marquis de Montferrat ; Charlotte, femme de Louis XI et mère de Charles VIII ; Bonne, qui épousa le fils de François Sforza, seigneur

de Milan ; Marie, mariée au duc de Luxembourg, et Agnès, au comte du Dunois.

Amédée était déjà marié à Yolande, sœur de Louis XI, lorsqu'il succéda à son père. Le marquis de Montferrat était mort quelques mois avant le duc Ludovic ; et, à défaut d'enfants mâles, sa succession était échue à son frère Guillaume. Amédée IX réclama du nouveau marquis le renouvellement de l'hommage rendu jadis par le frère de celui-ci à son propre père. Mais Guillaume s'y étant refusé, la guerre recommença entre le Montferrat et la Savoie, et dura jusqu'en l'année 1467, que le duc de Milan, beau-frère d'Amédée IX, parvint à le réconcilier avec le marquis. Amédée IX est représenté par tous les historiens de sa maison comme le plus doux, le plus charitable et le plus pieux des hommes. Un semblable caractère forme un singulier contraste avec celui de son parent et ami Louis XI, roi de France ; et si la très-grande charité d'Amédée ne l'aveuglait pas sur les qualités de son beau-frère, il devait se sentir mal à l'aise auprès de lui. Quoi qu'il en soit, Amédée lui fut toujours fidèle, et il entraîna même le marquis de Saluces à le défendre contre la rivalité de ses frères et de ses cousins.

Ce ne fut pas seulement envers le roi de France qu'Amédée déploya toute la générosité de son caractère. Galéas Sforza refusait de rendre à Amédée Valencè et quelques autres terres. La guerre allait éclater entre eux, lorsque Galéas, traversant déguisé les États d'Amédée, fut reconnu, arrêté et remis à Amédée, qui lui rendit la liberté sans songer seulement à tirer quelque profit de cet incident. Galéas répondit à tant de générosité comme on devait s'y attendre ; il ne renonça à aucune de ses pré-

tentions, et il se prépara à la guerre, dont Amédée confia la direction au comte de Bresse, son frère.

Ce fut pendant le règne assez court d'Amédée IX que Mondovi se révolta en faveur du marquis de Montferrat. La révolte fut domptée, mais cette victoire ne profita qu'aux ennemis d'Amédée. Celui-ci mourut à Verceil en 1472, sept ans après avoir succédé à son père.

Son fils Philibert n'était alors âgé que de huit ans, et sa mère Yolande demeura chargée de la régence. Quoique Yolande possédât presque toutes les qualités nécessaires pour bien remplir sa mission, son étroite parenté avec Louis XI était un danger pour l'indépendance de la Savoie. Habile, persévérant et heureux dans son vaste dessein de centralisation monarchique, Louis XI commit pourtant une faute, qui n'a été considérée par les historiens français que comme une erreur de détail, mais qui eut pour l'Italie septentrionale de graves et tristes conséquences. Cette faute fut de regarder la Savoie comme un des fiefs français qu'il lui importait de rattacher à sa couronne, et la maison de Savoie comme une de ces familles féodales qu'il lui fallait soumettre en les réduisant au rôle de courtisans, tandis qu'en effet la Savoie et la maison qui en porte le nom appartenaient à l'Italie. Louis XI réussit à absorber toute la puissance des feudataires français, parce que cette absorption était indispensable à l'établissement de la monarchie en France, qu'elle rentrait par conséquent dans les vues de la Providence et qu'elle était conforme au caractère et aux intérêts de la nation française ; il échoua dans ses tentatives d'empiétement et d'usurpation sur la Savoie et sur ses princes, par une raison semblable à la première. Là

maison de Savoie était réservée par la Providence à de trop grandes destinées pour que toute l'astuce et la violence humaine réussissent à prévaloir contre elle.

Mais si en dernier résultat le Piémont sortit victorieux de la longue lutte commencée par Louis XI, il n'en sortit pourtant pas sans avoir beaucoup souffert et beaucoup appris. Déjà, du vivant d'Amédée, c'était Louis XI qui avait arrangé secrètement le mariage de Bonne, sœur d'Amédée, avec Galéas Sforza, en promettant à celui-ci la ville de Vercell comme dot de la princesse de Savoie. Le mariage eut lieu en effet, et Galéas tenta de s'emparer par un coup de main de cette ville importante. S'il y renonça par la suite, ce furent les Vénitiens indignés et peu favorables à l'agrandissement du Milanais qui l'y forcèrent. Si Louis XI prenait de telles libertés du vivant de son beau-frère le duc de Savoie, que ne se permettrait-il pas lorsque le siège ducal ne serait plus occupé que par un enfant, sous la tutelle d'une femme, sa propre sœur? Amédée eût pu confier en mourant la régence de ses États à ses deux frères, partisans du duc de Bourgogne; et, pendant la douloureuse maladie qui précéda sa mort, il put se convaincre des obstacles pour ainsi dire insurmontables que soulèverait la régence de sa femme. En effet, lorsque se sentant atteint par les phénomènes épileptiques qui lui rendaient tout travail impossible, Amédée rassembla les États-Généraux et leur fit décréter une régence provisoire en faveur de sa femme; ses frères et leurs partisans, indignés, eussent inévitablement suscité une guerre civile, si Berne et Fribourg n'étaient intervenus et n'eussent fait agréer un accommodement par lequel Yo-

lande conservait la régence, et les princes, ses beaux-frères, prenaient place au conseil. Dès cette époque, Yolande avait imploré l'appui de son frère Louis XI; mais celui-ci avait exigé d'abord qu'elle se déclarât pour lui contre le duc de Bourgogne. Yolande s'y était refusée, conservant toujours, comme je l'ai dit, l'espoir de marier son fils Philibert à la fille unique du duc Charles. La duchesse était assez intelligente pour comprendre qu'un semblable projet, avoué ou trahi par elle, lui créerait un ennemi dans son propre frère, et le parti qu'une sage politique lui conseillait, était de se réconcilier sincèrement avec ses beaux-frères, partisans du duc Charles, en renonçant pour le moment à l'alliance française. Il est vrai que de tout temps la politique des membres divers des familles régnantes qui ne possèdent que de petits États a été de se partager l'amitié des grandes puissances rivales et voisines, et que le fait même du dévouement professé par les frères d'Amédée pour la maison de Bourgogne devait faire pencher Yolande vers la maison de Valois, alors même que le chef de celle-ci n'eût pas été son propre frère. Les princes de Savoie étant partisans des ducs de Bourgogne, et la régente demeurant attachée au roi de France, la Savoie était assurée de trouver une alliée dans celle des deux puissances ennemies qui l'eût emporté sur l'autre. Mais pour suivre avec succès cette politique traditionnelle, il eût fallu que Yolande renonçât pour lors au mariage de son fils Philibert avec l'héritière de Bourgogne, ou que du moins elle confiât à ses beaux-frères la conduite de cette affaire, en y demeurant en apparence étrangère. Yolande n'embrassa aucun de ces partis. Sa réconciliation avec ses beaux-

frères ne fut ni sincère, ni par conséquent durable, et elle s'acharna à la double poursuite de ces deux objets incompatibles entre eux : le mariage de Philibert de Savoie avec Marguerite de Bourgogne, et la protection efficace du roi de France.

La mort d'Amédée, qui survint sur ces entrefaites, ne changea matériellement rien à la situation, car la régence demeura à Yolande, et les princes, ses beaux-frères, conservèrent le droit de siéger au conseil ; mais l'influence conciliatrice du pacifique et doux Amédée se trouva brusquement supprimée, et l'aigreur des partis ne connut plus de bornes.

Quatre partis se dessinèrent d'abord : le parti français, le parti bourguignon, celui de la régente, et celui des princes. On pourrait, jusqu'à un certain point, considérer la régente comme le chef du parti français, et les princes comme représentant le parti bourguignon ; mais ce point de vue manquerait d'exactitude. Louis XI voulait disposer directement de la régence, sans l'intermédiaire de sa sœur, et Yolande craignait, pour son projet d'alliance avec la Bourgogne, l'intervention directe de son frère dans les affaires. D'autre part, le duc de Bourgogne voulait user de son influence pour entraîner la Savoie dans une guerre contre la France, et les princes ne consentaient à cette guerre qu'à de certaines conditions favorables à la Savoie, en même temps qu'ils préféraient s'entendre avec leur belle-sœur plutôt que d'allumer une guerre civile qui les eût livrés complètement à l'impérieux duc de Bourgogne. Les quatre partis que je viens d'indiquer existaient donc séparément les uns des autres, et nous allons les voir à l'œuvre.

Yolande, entourée par ses beaux-frères et par les émissaires de Louis XI, ne se sentait pas en sûreté à Chambéry. Sa force était dans son fils et dans son étroite union avec lui. Aussi eut-elle recours à la fuite ; elle alla s'enfermer avec le royal enfant dans la place de Montmélian. Mais cette démarche fut considérée par ses beaux-frères comme une infraction au traité fait avec eux, et comme une déclaration de guerre. Déjà de toutes parts on courait aux armes, lorsque ce dévouement aux intérêts de leur famille qui distingua toujours tous les membres de la maison de Savoie fit reculer les princes devant la pensée de livrer leur pays à la rivalité du roi de France et du duc de Bourgogne, rivalité à laquelle leurs propres querelles avec la régente serviraient de prétexte. La paix fut donc jurée une seconde fois entre la duchesse et les princes, et l'aîné de ceux-ci, le comte Louis de Romont, présida le conseil dont la régente s'était volontairement éloignée.

La fuite d'Yolande n'avait eu jusque-là pour elle que de fâcheux résultats ; mais la duchesse eût pu remercier son heureuse étoile si ces résultats n'eussent pas été suivis par d'autres plus fâcheux encore. Elle avait par sa fuite suscité à la couronne un ennemi plus dangereux et plus implacable que les frères du défunt Amédée.

Charles le Téméraire apparaît dans l'histoire comme le plus brave et le moins astucieux des hommes ; mais ses grandes qualités, qui ressortent encore davantage par leur contraste avec le caractère du roi de France, ne préservèrent pas toujours le duc d'accès de violence qui finirent par dégénérer en folie. Louis XI aussi, malgré sa merveilleuse sagacité et l'étonnant empire qu'il savait

exercer sur lui-même, ou du moins sur ses dehors, fut plus d'une fois soupçonné d'accès passagers de démente. Tant il est vrai que la nature humaine n'est pas propre à l'exercice de la toute-puissance, et que les hommes que la société affranchit de toute contradiction et de tout contrôle, quelque bien doués qu'ils soient d'ailleurs, trouvent tôt ou tard en eux-mêmes et dans le dérangement de leur intelligence le plus insurmontable obstacle au triomphe de leur impérieuse volonté!

Charles le Téméraire perdit la raison à la suite de sa défaite par les Suisses. Il s'était cru invincible, et il avait traité avec le plus écrasant mépris la folle résistance de ces paysans montagnards qui ne possédaient seulement pas d'uniformes, et qui ne connaissaient de l'art de la guerre que cette seule maxime : mourir plutôt que de céder. Battu une première fois par eux, il tomba dans une sombre mélancolie que le tacite abandon de ses alliés transforma bientôt en fureur. Il voulut prendre sa revanche, et il s'y prépara mal, insultant les partisans qui lui restaient encore, et les ennemis qu'il eût mieux punis en les respectant davantage. La seconde bataille qu'il leur livra, celle de Morat (1476), fut suivie d'une défaite plus complète encore que la première. Les princes savoyards s'étaient éloignés de lui ; ils s'en vengea sur la duchesse qui se trouvait alors à Genève, et qu'il fit enlever avec le jeune Philibert. Heureusement pour ce dernier, un gentilhomme piémontais, nommé Geoffroy Rivarol, qui faisait partie de la suite de la duchesse, et que les Bourguignons avaient emmené avec elle, réussit, pendant le voyage et à la faveur de la nuit, à soustraire le prince à ses gardes, et à le reconduire à Chambéry.

Le parti bourguignon était abattu en Savoie. Ce fut Louis XI qui en profita. Il fit convoquer, en 1477, les États généraux de Savoie et de Piémont, et il leur dicta leurs résolutions, de manière pourtant à satisfaire ses anciens adversaires, les princes de Savoie. Il fit donner le gouvernement de la Savoie à l'un et celui du Piémont à l'autre, les éloignant ainsi du conseil de régence et de la personne de leur neveu. La tutelle de celui-ci fut donnée à Philibert de Grosleluys, chevalier de Rhodes, et la place de Montmélian remise au seigneur de Miolans, à condition pourtant qu'il ne la rendrait qu'au roi de France, ou d'après ses ordres. L'autorité ainsi répartie, Louis XI obtint la mise en liberté de sa sœur, et la renvoya dans les États de son fils.

La mort du duc de Bourgogne (1477) ne réconcilia pas Louis XI avec la pensée de marier son neveu Philibert à l'héritière du duché; car sa jalousie embrassait dans ses inquiétudes la Savoie et la Bourgogne, et leur union ne pouvait entrer dans ses vues. Du reste, le mariage de la princesse de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, dissipa bientôt les craintes que lui avait inspirées le projet d'Yolande. Il rétablit ensuite la paix entre la Suisse et la Savoie, mais aux conditions les plus défavorables pour celle-ci. Le Bas-Valais et une partie du canton de Vaud étaient, par ce traité, à jamais affranchis de la domination savoyarde, et la maison de Savoie devait renoncer pour toujours à son protectorat sur Berne et sur Fribourg. Philibert fut fiancé à Blanche, fille de Galéas Sforza; telle était la volonté du roi de France.

Quoique rendue à la liberté, la duchesse Yolande s'éteignait dans la tristesse et le découragement. Elle avait

révê l'indépendance de la Savoie, sous l'autorité que lui assurait la protection de son frère le roi de France, et la grandeur de son fils, encore accrue par son mariage avec l'héritier des États de Bourgogne, ancien berceau de la maison de Savoie. Tous ses efforts avaient tendu à ces deux buts; elle y avait échoué complètement : Louis XI régnait à Chambéry et à Turin presque aussi absolument qu'à Paris; elle-même n'y exerçait plus aucun pouvoir. L'héritière de Bourgogne avait apporté ses vastes domaines à la maison d'Autriche, et le mariage du duc Philibert avec une princesse d'une maison nouvellement arrivée au pouvoir, ne lui avait apporté ni de grandes richesses ni une illustre alliance, ni un accroissement considérable de territoire ou de puissance. La douleur mit fin à sa vie (1478), et Philibert perdit en elle le seul cœur dévoué sur lequel il pût compter encore.

L'influence de Louis XI se faisait sentir de plus en plus en Savoie. Habile à susciter les passions mauvaises de ceux auxquels il voulait nuire, il avait transformé en champ clos les conseils, jusque-là si paisibles, du gouvernement piémontais. Ne déguisant plus ses prétentions à l'exercice de l'autorité souveraine dans les États de son neveu, il répondait aux États généraux de Savoie et de Piémont, qui, rassemblés à l'occasion de la mort d'Yolande et déchirés par la discorde, n'osaient se prononcer sur aucun sujet sans le consulter, il leur répondait, dis-je, en nommant son protégé, le comte de La Chambre, gouverneur général, dignité nouvelle pour ces contrées, et qui portait l'empreinte des desseins centralisateurs du roi de France. Mais la protection de Louis XI était un appui dangereux pour celui qui l'obtenait.

En même temps qu'il donnait au comte de La Chambre cette marque flatteuse de sa confiance, Louis XI encourageait les oncles de Philibert et l'évêque de Genève en particulier à lui ravir son titre, et à le remplacer dans ses fonctions. Je ne sais s'il donna aussi des conseils de révolte au chevalier Grosleluy, auquel il avait confié la tutelle du jeune duc, mais le fait est que celui-ci enleva son pupille et le conduisit en Dauphiné, c'est-à-dire en France. Le comte de La Chambre regarda cet enlèvement comme une insulte personnelle, et il y vit l'expression d'une défiance qu'il prétendait ne pas avoir méritée. Prompt et résolu, il marcha à la poursuite des fugitifs, les atteignit, arracha le jeune duc des mains de son tuteur, et le ramena en Savoie, après en avoir obtenu la permission d'enfermer Grosleluy dans le château de Leuille en Maurienne. Non satisfait encore d'avoir déjoué les intrigues de Louis XI, le comte de La Chambre voulut détruire son dernier instrument en Savoie, et fit marcher une armée contre l'évêque de Genève, oncle du jeune duc. Mais Louis XI savait toujours se procurer des ressources nouvelles. Craignant le caractère résolu du comte de La Chambre, son ancien protégé, il gagna l'autre oncle du duc, le comte Philippe de Bresse, qui accompagnait l'armée envoyée par La Chambre contre l'évêque de Genève. Non moins déterminé que La Chambre, Philippe accepta promptement les propositions du roi Louis, et s'étant ouvert de ses projets à Thomas de Saluces, qui possédait la confiance de La Chambre, il l'engagea à se rendre à Turin pour l'y arrêter. Thomas n'hésita pas un instant. Il arrive à Turin pendant la nuit, se fait ouvrir la pièce où le comte était couché auprès du jeune duc, l'arrête

au nom du roi, et le fait conduire sous une nombreuse escorte en prison. Témoin de cette violence, Philibert en témoigna son mécontentement, mais que pouvait-il contre Louis XI, qui disposait de ses deux oncles ?

Philippe, comte de Bresse, déclara ensuite à Philibert que le salut de la Savoie et du Piémont exigeait de leur part la soumission la plus absolue aux volontés de Louis XI, et qu'il fallait en premier lieu aller le trouver. Philibert se soumit, et se laissa conduire par ses deux oncles jusqu'à Lyon, où Louis XI l'attendait. Le roi rendit à l'évêque de Genève le gouvernement de la Savoie, et à Philippe celui du Piémont. L'évêque alla prendre possession de son gouvernement; mais Philippe demeura auprès de son neveu.

La conduite et le caractère du comte de Bresse ont donné lieu à des jugements divers. Intelligence puissante, cœur sombre et inquiet, ambitieux, mécontent et condamné par sa position à ne jouer qu'un rôle secondaire, il s'agita sans cesse, passa d'un parti à un autre, porta plus d'une fois la discorde et la désolation dans sa propre famille, en eut souvent des regrets et même des remords, qu'il n'apaisait qu'en travaillant à défaire son propre ouvrage à peine achevé. On l'a soupçonné de crimes odieux, et on l'a défendu avec chaleur contre d'aussi terribles accusations. Je ne me placerai ni parmi ses accusateurs, ni parmi ses défenseurs; je me bornerai à raconter les faits qui eurent lieu autour de lui, et les résultats qu'ils produisirent sur son avenir. Le lecteur jugera si ces faits doivent lui être imputés, ou s'ils peuvent l'être à d'autres qu'à lui.

Demeuré à Lyon entre son oncle maternel le roi Louis XI,

et son oncle paternel Philippe de Bresse, Philibert, âgé alors de dix-sept ans, se livre tout à cotop avec fureur aux exercices des armes et de la chasse. Sa constitution était robuste et sa santé bonne; mais tous les excès peuvent devenir funestes à la jeunesse. Quelques mois de plaisir et de fatigue auraient-ils donc suffi à détruire cette constitution vigoureuse et cette florissante santé? Épuisé, pâle et languissant, Philibert fut pleuré comme mourant et comme mort avant même d'avoir reçu les soins dont les malades sont d'ordinaire entourés. Ses sujets et ses courtisans s'émurent de cette mort si peu attendue (1482); l'Italie et la France l'attribuèrent à Louis XI ou à Philippe de Bresse. Mais Philibert laissait derrière lui un frère, son cadet seulement de quatre ans, qui était appelé à lui succéder. Dès lors, quel avantage l'un ou l'autre de ses deux oncles espérait-il retirer de sa mort? Aucun sans doute, pourvu que le nouveau duc survécût non-seulement à son frère, mais à ses oncles.

 III

CHARLES I^{er}, DIT LE GUERRIER. — CHARLES II.

(1482-1496)

Le nouveau duc, âgé de quatorze ans, s'appelait Charles. Il n'était pas d'âge à prendre entre ses mains le gouvernement de ses États. Louis XI se chargea de le remplacer; et, sans se donner la peine de convoquer les États-Généraux de Savoie et de Piémont, comme le voulait la coutume, lorsqu'il s'agissait de donner un tu-

teur au prince encore mineur, il se déclara lui-même curateur de son neveu. Personne n'osa faire de remontrance, et les deux oncles paternels du jeune duc, voyant leur ambition déjouée par un ambitieux plus puissant qu'eux, se hâtèrent de rentrer chacun dans son gouvernement, et d'abandonner au roi de France la direction supérieure des affaires de leur pays.

On ne pouvait guère s'attendre à ce que Charles, placé comme il l'était, atteindrait sa majorité, et il est au moins singulier que Louis XI ait pris soin de l'y préparer. Ce fut pourtant ce qui arriva. Louis XI semble même s'être fortement préoccupé de donner à son neveu une éducation bien supérieure à celle qui était d'ordinaire le partage des princes ses pareils. Peut-être lui préparait-il un contre-poids à l'ambition de régner, et des dédommagements à la perte de son autorité ; peut-être aussi des maîtres médiocres et des enseignements frivoles produisirent-ils dans un sol aussi extraordinairement fertile des résultats auxquels le rusé monarque était loin de s'attendre ?

Déjà marié, malgré son jeune âge, à Blanche de Montferrat, fille du marquis Guillaume, Charles se montra capable de régner aussitôt que la mort de Louis XI, arrivée en 1483, lui eût rendu la liberté. Sans perdre un temps précieux, il prit le chemin de ses États, et fit son entrée solennelle à Turin ; puis, sans consulter ses oncles paternels, ni montrer qu'il les craignît, il donna sa confiance au maréchal de Miolans et à Antoine de Campion, qu'il créa son chancelier ; il visita ses provinces, et s'empara hardiment de l'administration de ses États, décidé qu'il était à réprimer énergiquement toute tentative de rébellion.

Ce fut d'abord contre le seigneur de Racconigi, descendant illégitime et non reconnu des princes d'Achaïe, mais parvenu, grâce à ses mérites et à ses intrigues, aux premières dignités de l'État, qu'il fit le premier essai de ses forces. Le seigneur de Racconigi était gouverneur de la ville et de la province de Verceil, place importante du Bas-Piémont ; mais il se trouvait en ce moment dans son château de Sommariva del Bosco. C'est devant cette place que le duc Charles conduisit ses troupes ; y ayant mis le siège, il le pressa avec tant de vigueur, que le rebelle, abandonné des siens et découragé, finit par se rendre.

Charles montra bientôt qu'il avait hérité de la prudence non moins que du courage de ses aïeux. Un différend survenu avec le pape Innocent VIII, au sujet de la nomination à l'évêché de Genève, devenu vacant par la mort de Jean-Louis de Savoie, menaçait d'aboutir à une rupture peut-être irréparable. Quoique jeune et ardent, Charles sut s'arrêter à temps sur cette pente dangereuse, et, connaissant l'habileté de son oncle, le comte de Bresse, il l'envoya à Rome pour qu'il accommodât à l'amiable ce différend. Philippe remplit avec bonheur sa mission, et les bons rapports entre Rome et la Savoie furent rétablis.

Mais en rapprochant ce voyage du comte de Bresse à la cour de Rome des événements qui le précédèrent et de ceux qui l'ont suivi, je ne puis me défendre d'un doute, injuste peut-être, mais que les habitudes romaines de cette époque m'autorisent en quelque sorte à concevoir. Philibert était mort, à peine adolescent, pendant son séjour à la cour de France, entre ses deux oncles, Louis XI et le comte de Bresse. Son frère Charles, plus jeune de

quelques années, et son successeur, avait été retenu en France par ce même roi qui s'était créé son tuteur, et qui lui fit donner une éducation dont il l'eût probablement privé s'il eût prévu que ce neveu régnerait en Savoie, tandis que lui-même régnait en France. J'en conclus que Louis XI ne croyait guères à la longévité du duc Charles. Mais la mort frappa l'oncle cruel et dissimulé, tout en épargnant le noble et intelligent neveu. Des trois oncles qui avaient peut-être conspiré contre cette jeune existence, le comte de Bresse restait seul. Il avait eu l'occasion de connaître la fermeté du caractère et la pénétration de ce neveu ; nul d'ailleurs n'avait plus d'intérêt que lui à ce qu'il cessât bientôt de vivre, puisque la loi de succession l'appelait au trône après sa mort. Mais Louis XI n'était plus là pour encourager le comte de Bresse au crime, ni pour lui en assurer l'impunité. Peut-être d'ailleurs hésitait-il à le commettre ; car, tout ambitieux et quelque peu scrupuleux qu'il fût, Philippe de Bresse n'était pourtant pas un scélérat. N'aurait-il pas accompli ce voyage à Rome pour obtenir à l'avance l'absolution d'un acte qui débarrassait la cour pontificale d'un adversaire aussi difficile à intimider qu'à séduire, en lui substituant un homme dont elle eût possédé le secret terrible, et qui n'eût pu, par conséquent, conserver vis-à-vis d'elle aucune prétention à l'indépendance ? Quoi qu'il en soit, le duc Charles ne survécut guère au retour de son oncle de la cour de Rome à la sienne.

Mais avant ce retour, c'est-à-dire pendant le séjour du comte de Bresse auprès du Pape, le jeune duc eut encore l'occasion de montrer les qualités rares dont la nature l'avait doué. Le marquis Louis de Saluces, poussé par le seigneur

de Racconigi, aussi ambitieux que lui et moins accoutumé aux défaites, prit subitement les armes, et, secondé par son nouvel ami, il envahit le Piémont et s'empara de tout le pays depuis Cavour jusqu'à Sommariva del Bosco, avant que le duc pût songer à la défense. Celui-ci ne tarda pourtant pas à revenir de sa surprise et à marcher contre les rebelles, à la tête de ses troupes et de celles de ses vassaux. Pancalieri fut la première place qu'il assiégea et qu'il reprit. Il en fit aussitôt décapiter le gouverneur et pendre aux créneaux la garnison, acte de rigueur qui effraya tellement la plupart des partisans des deux seigneurs en révolte, qu'ils se rendirent au duc sans attendre qu'il les y contraignît. Mais le marquis de Saluces possédait d'autres ressources que la révolte à main armée. Ses aïeux lui avaient tracé une voie qu'il se hâta de suivre après sa vaine tentative de rébellion. Il s'adressa au roi de France, Charles VIII, se prétendit son vassal, et réclama sa protection contre le duc de Savoie. Le roi Charles fit ce qu'avaient fait ses ancêtres ; il somma le duc de Savoie de laisser le marquis de Saluces en repos et de lui restituer ce qu'il lui avait pris. De son côté, Charles I^{er} ne dévia point de la ligne suivie par son grand-père et par le comte Vert. Il soutint ses droits, et se rendit aux conférences établies par le roi de France à Pont de Beauvoisin pour y traiter et y juger le différend. Mais l'accord était impossible entre deux adversaires déterminés à ne rien retrancher de leurs prétentions, et le roi de France, indigné de ce qu'il appelait l'obstination du duc Charles, se mit à la tête d'une armée, et marcha jusques à Lyon, où il trouva le duc qui venait à sa rencontre pour l'apaiser en l'informant du véritable

état de la question. Quoiqu'irrité et fier de la supériorité de ses forces, Charles VIII fut frappé des arguments et des titres que lui présenta le duc, et ne voulant sans doute ni commettre un acte trop évident d'injustice et de partialité, ni reconnaître les torts de son protégé en renonçant à la souveraineté du Saluçois, il suspendit le jugement jusques à plus ample informé. Les deux adversaires retournèrent dans leurs États ; mais le marquis avait vraisemblablement recruté de nouvelles troupes pendant la trêve que le duc lui avait accordée par déférence pour les désirs du roi. A peine le duc et le marquis avaient-ils repassé les Alpes que des compagnies mercenaires, prises à la solde de ce dernier, attaquèrent les garnisons savoyardes placées par le duc dans les places qu'il venait de prendre au marquis. Cette seconde tentative fut encore plus malheureuse que la première, car la colère doubla les forces du duc. Il envoya son oncle François de Genève porter ses plaintes au roi, et lui-même, à la tête de ses troupes, reprit les places enlevées, en passa les garnisons au fil de l'épée, et s'empara de tout le marquisat, à l'exception de la petite ville de Revel, devant laquelle il s'arrêta, parce qu'elle était le dernier asile de la marquise.

Toutes ces brillantes conquêtes lui furent presque aussitôt retirées par la diplomatie. Trompé par le marquis de Saluces et par ses amis, le roi de France regardait le duc comme le provocateur de cette seconde prise d'armes, et voulut l'en punir. Charles de Savoie ne le désarma qu'en se contentant de garder en dépôt deux villes du marquisat jusqu'à ce que la question de l'hommage fut définitivement vidée.

Ce fut à peu près à cette époque, c'est-à-dire peu de temps avant la mort de Charles I^{er}, que la maison de Savoie ajouta à ses anciens titres celui de royale (1487). Charlotte de Lusignan, dépossédée de fait de ses royaumes d'Arménie, de Jérusalem et de Chypre, mais toujours reine de droit, mourut à Rome, instituant le duc Charles son héritier. Les titres furent remis au ministre du duc de Savoie, résidant à la cour de Rome, et celui-ci les transmit solennellement à son maître ; mais l'ambition des princes savoyards n'était pas de nature à faire grand cas d'un vain titre ne conférant ni un surcroît de puissance, ni richesses. Ils se contentèrent longtemps encore du titre de ducs, et attendirent pour en prendre un plus élevé que ce titre représentât quelque chose de plus solide que de vains honneurs sans profit.

Nous avons laissé Philippe de Bresse, oncle paternel de Charles I^{er}, revenant de Rome, où il avait accommodé le différend prêt à éclater entre le pontife et le duc. Pendant son absence, le jeune prince était devenu père. C'était un nouvel échec à l'ambition de Philippe ; mais s'il est vrai que celui-ci n'eût pas reculé à la pensée de donner la mort à ses deux neveux déjà parvenus à la fleur de leur jeunesse, et si bien faits pour inspirer l'affection et le respect, la vie d'un enfant de neuf mois pouvait lui paraître une bien faible barrière pour lui fermer la voie du trône.

Deux jeunes seigneurs de la cour, admis dans l'intimité du duc Charles, tombèrent tout à coup dans un état de langueur qui se termina par la mort. Le duc pleurait encore leur perte, lorsqu'il se sentit atteint par le même mal et prévint sa fin prochaine. En vain ses médecins le

conduisirent de résidence en résidence, de Pancalieri à Pignerol, partout où ils espéraient qu'un air plus doux ou qu'un séjour plus riant pourrait le ranimer. Charles s'éteignit lentement pendant l'hiver, et quitta la vie au printemps de 1488, avant d'avoir atteint le vingt-unième anniversaire de sa naissance. Tout le désignait pour être un grand prince; il ne fut pour son pays qu'une espérance et qu'un regret.

Des troubles s'élevèrent à sa mort entre les Savoyards et les Piémontais, qui voulaient garder leur jeune prince parmi eux. Blanche de Montferrat, veuve du défunt duc, réclamait la régence durant la minorité de son royal enfant, et les oncles paternels de ce dernier la lui disputaient, comme ils l'avaient disputée à leur belle-sœur la duchesse Yolande. Mais ni Louis XI, ni Charles de Bourgogne n'étaient plus là pour envenimer les esprits, l'un par sa perfide astuce, l'autre par son frénétique orgueil, et les populations des deux côtés des Alpes, soumises aux ducs de Savoie, montraient déjà cet esprit de sagesse et ce dévouement à la maison de ses princes, qui est allé depuis en se développant sans interruption, et qui les rend aujourd'hui supérieures à d'autres populations italiennes plus richement douées pourtant sous le rapport du génie pour les arts et pour les sciences. Les États-Généraux des deux provinces, la Savoie et le Piémont s'assemblèrent aussitôt et prévinrent tout danger. La rivalité des deux peuples fut condamnée au silence par le besoin d'union que les membres des États firent comprendre à tous. Le prince serait plus en sûreté, lorsqu'il aurait les Alpes entre la France et lui; mais par cette considération, les Savoyards consentirent sans

murmures à voir leur duc quitter Chambéry pour Turin. La régence fut décernée à Blanche de Montferrat; mais sa jeunesse, lui rendant les conseils d'hommes sages et expérimentés nécessaires, on lui adjoignit un conseil composé du chancelier Antoine de Campion, d'Amédée de Romagnan, d'Augustin d'Azeglio, de Hugues de Varax et de Guy de Château-Vieux. Le comte de Bresse eut, comme par le passé, la lieutenance du Piémont, et l'évêque de Genève celle de la Savoie.

Personne ne réclama contre ces mesures, et Blanche de Montferrat, établie à Turin auprès de son fils et au milieu de ses conseillers, commença sa régence sous les meilleurs auspices.

Mais ni le marquis de Saluces, ni le sire de Raconigi, ni le comte de La Chambre n'étaient d'humeur à laisser s'éteindre sans profit pour eux les chances de troubles que la minorité d'un souverain offre toujours aux mécontents. Le marquis, protégé par la France, par Naples et par Milan, appela les troupes de Ludovic le More en Piémont; la régente ne lui prit pas moins la place de Cavour après sept mois de siège; mais, redoutant les étrangers que le marquis de Saluces savait toujours intéresser au succès de ses tentatives, elle ouvrit aussitôt des négociations avec lui, et parvint à conclure un traité par lequel la question de l'hommage était laissée en suspens, et elle-même s'engageait à restituer provisoirement au marquis les terres que le feu duc lui avait prises. Tant de modération était dictée par la prudence, mais elle était d'un mauvais exemple. François de Savoie, évêque de Genève, étant venu à mourir, le comte de La Chambre lui nomma un successeur, quoique la régente eût déjà

choisi l'évêque de Mondovi pour ce siège, et que le pape Innocent VIII lui eût donné l'institution canonique. Cet excès d'insolence ne pouvait être souffert, et le comte de Bresse, qui, à la mort de son frère François, avait réuni la lieutenance de la Savoie à celle du Piémont, marcha contre le comte, le battit, lui prit le château d'Aix et déclara tous ses biens confisqués. Mais le roi de France intercêda en faveur du rebelle vaincu, et le conseil de régence dut lui accorder la jouissance de ses revenus.

Je n'ai pas à raconter ici les discordes et les intrigues qui déchiraient en ce temps l'Italie, et qui finirent par un appel au roi de France pour qu'il vint chasser les Aragonais du royaume de Naples et leur succéder. Les deux plus ardents instigateurs de cette invasion furent, comme chacun le sait, Ludovic le More et le pape Alexandre VI. Ni les Savoyards, ni les Piémontais ne prirent aucune part aux négociations qui aboutirent à la descente de Charles VIII en Italie (1494); mais les domaines de la maison de Savoie se trouvaient sur le passage de l'armée française : il fallait que la régente lui disputât l'entrée de ses États, ou qu'elle l'accueillit en amie, et ce dernier parti était le seul qu'elle pût raisonnablement adopter. Aussi alla-t-elle, accompagnée de son fils, alors âgé de cinq ans, à la rencontre du roi, jusqu'à Suse, le conduisit-elle jusqu'à Turin, et ne négligea-t-elle aucun soin pour lui prouver son amitié. Les troupes françaises marchaient alors à la guerre, en pays étranger, au milieu d'ennemis déclarés et d'amis perfides, sans argent ni provisions. Aussi ce que Charles VIII attendait de ses partisans en Italie, c'était un prêt d'argent. La régente eût sacrifié avec empressement une forte somme pour se débarrasser au plus

tôt de ces hôtes dangereux et incommodes en leur fournissant le moyen de poursuivre leur route ; mais l'argent n'était pas plus abondant à la cour de Savoie qu'à celle de France, et Blanche ne put offrir au roi Charles VIII que ses bijoux, qu'elle lui conseilla de mettre en gage pour 12,000 ducats. Elle ne garda seulement pas ses bagues ; et le roi, voyant qu'il ne pouvait espérer d'obtenir davantage, se remit en marche à la tête de ses soldats, après avoir eu la petite vérole à Asti.

Les troupes piémontaises étaient déjà comptées au rang des plus braves et des mieux disciplinées de l'Europe ; le roi mit tout en œuvre pour engager la régente à lui en fournir, et pour gagner quelque baron piémontais qui l'accompagnerait avec ses hommes d'armes. Mais la régente sut en même temps se soustraire aux pressantes instances du roi, et empêcher les vassaux de sa couronne de s'unir à l'armée française. Le seul parmi ces derniers qui fût trop haut placé pour se soumettre à ses désirs, et dont l'ardeur belliqueuse et remuante n'eût jamais connu ni borne ni frein, c'était le comte de Bresse. Malgré son insatiable ambition, je ne sais s'il n'eût pas préféré une victoire à une couronne ; et à la pensée des combats qui allaient se livrer dans le midi de l'Italie, il abandonna non-seulement ses deux lieutenances, mais sa place auprès du trône de son petit neveu, et, emmenant son fils Philibert avec lui pour qu'il apprît de bonne heure l'art de la guerre, il suivit le roi de France.

Chacun connaît le dénouement de l'expédition de Charles VIII en Italie, aussi bien que ses causes et son début. Le roi dut en plus d'une circonstance se féliciter d'avoir

entraîné Philippe de Bresse à sa suite, car il trouva toujours en lui un sage conseiller non moins qu'un vaillant guerrier. Philippe sauva plus d'une fois, pendant cette désastreuse retraite (1495), l'armée française, réduite à dix mille hommes et entourée d'ennemis nombreux, soit en combattant à sa tête, à côté de ses chefs, soit par la connaissance qu'il avait du pays et de ses habitants. De retour en Piémont, il seconda les efforts de la régente pour faire conclure entre Ludovic le More et Charles VIII un traité qui permit à celui-ci de ramener au delà des Alpes les débris de son armée. Philippe ne se sépara du roi qu'à Grenoble, où il demeura comme gouverneur du Dauphiné pour la France.

On s'étonnera de le voir préférer cette dignité en pays étranger, loin de sa famille et de ses biens, loin du trône dont il occupe désormais le premier degré, à sa double lieutenance de la Savoie et du Piémont. Son ambition l'avait-elle quitté? Après s'être montré si ardent à disputer à sa belle-sœur d'abord, et plus tard à sa nièce, une place dans la régence, la dédaignait-il maintenant que personne ne la lui contestait plus? La vie de ce troisième enfant était-elle donc si bien assurée, qu'il n'eût plus aucun espoir de lui succéder? Mais cette vie était en ce moment tout près de s'éteindre, et les vues ambitieuses de Philippe allaient enfin se réaliser. Tout cela me semble inexplicable. Mais si j'avais à siéger un jour comme juge du comte de Bresse, accusé d'avoir été le meurtrier de ses trois neveux, son absence non motivée à un pareil moment m'inspirerait plus de sévérité que d'indulgence; car la seule explication plausible que je trouve à sa conduite en cette dernière circonstance, c'est

qu'il connaissait l'événement qui était proche, et qu'il espérait écarter tout soupçon par son absence.

IV

PHILIPPE II. — PHILIBERT II.

(1496-1504)

Charles II mourut subitement (1496), les uns disent d'un coup qu'il se donna en tombant, les autres, d'un coup qu'il reçut en jouant à la balle. Il avait huit ans, et la descendance d'Amédée IV s'éteignait avec lui. Son grand oncle, Philippe de Bresse, avait cinquante-deux ans lorsqu'il lui succéda. Sa vie s'était écoulée dans des rivalités successives, contre son père d'abord, contre sa belle-sœur ensuite, et contre ses neveux. Il avait servi tour à tour Charles, duc de Bourgogne, et Louis XI, roi de France, et avait été alternativement recherché, poursuivi, puni, récompensé par l'un et par l'autre de ses puissants rivaux, tandis que lui-même semblait ne chercher dans d'aussi périlleuses aventures que des distractions pour son âme inquiète et son esprit turbulent. Il était fait pour le commandement, et sa position secondaire fut comme un poison pour ses sentiments et pour sa moralité. Parvenu enfin soit par une série de crimes affreux, soit par un singulier concours de circonstances fortunées au but de ses désirs, il fit dire de lui ce que l'on a dit d'Auguste, qu'il n'eût jamais dû monter sur le trône, ou n'en jamais descendre, et il prouva au monde que sa soif de pouvoir n'était pas seulement un instinct ambitieux et égoïste,

mais le désir de posséder un instrument dont il se sentait capable de faire un bon usage. Le peuple qui se trompe rarement lorsqu'il juge les hommes puissants, et qui n'avait encore vu en lui qu'un rebelle incorrigible, et un parent dénaturé, salua pourtant avec transport son avènement à la couronne. Et ce guerrier passionné, qui naguère encore et déjà âgé de plus de cinquante ans, avait tout quitté pour aller combattre au loin en faveur d'une cause qui n'était pas la sienne, et pour un prince qui n'était ni son ami ni son patron, ce guerrier, dis-je, ne fut pas plutôt monté sur le trône qu'il s'appliqua à se maintenir en paix avec ses voisins, et qu'il entreprit la réforme de la procédure dans ses États, réforme dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps, mais que les jeunes princes auxquels Philippe succédait n'avaient eu ni le temps ni la patience d'exécuter. Malheureusement le sort avait trop tardé à se montrer favorable à Philippe, et dix-huit mois après la mort de son dernier neveu, lui-même le suivit au tombeau (1497). Il laissait un fils nommé Philibert, et surnommé le Beau, âgé de dix-huit ans, et marié depuis environ un an à Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien I^{er}.

Élevé au milieu des camps et aimant la guerre presque autant que son père l'avait aimée, Philibert II pouvait entraîner son pays dans de ruineuses entreprises ; mais convaincu que la prospérité des États et le bonheur des peuples sont toujours compromis par des batailles, il résista à la plus forte séduction qui pût être offerte à un prince guerrier de cette époque et de cette contrée. La rivalité entre la maison d'Autriche et la maison de France se ranimait ; l'Italie allait devenir le théâtre où leurs dif-

férends seraient réglés par les armes, et les deux chefs des maisons rivales mettaient tout en œuvre pour gagner l'alliance et la coopération du duc de Savoie. Il proclama sa neutralité et il la maintint. Il la maintint malgré sa jeunesse, son amour des combats, les instances de sa jeune femme plaidant au nom de son père, les bienfaits de celui-ci, la reconnaissance que Philibert en éprouvait, et l'espoir bien fondé d'en recevoir de nouvelles faveurs s'il consentait à se déclarer pour lui. Il la maintint malgré la présence des troupes françaises dans ses États et le langage ouvertement menaçant du roi, qui regardait la Savoie comme une province lui appartenant à un titre quelconque (mais sans savoir lequel). Il est certain, toutefois, qu'à partir de Louis XI, les rois de France affectèrent de posséder et d'exercer sur la Savoie on ne sait quels droits, et qu'ils trouvèrent fort mauvais que les ducs refusassent de les reconnaître. Je ne doute pas que, sous des princes moins éclairés et moins fermes, la Savoie n'eût fini par succomber, et que la persistance du plus fort n'eût été, comme cela arrive généralement, couronnée de succès.

Philibert permit à un certain nombre de ses soldats d'entrer au service du souverain qu'ils préféraient, se procurant ainsi le double avantage d'épargner à son trésor la paie de ces soldats, et de les accoutumer de plus en plus à combattre sous des chefs habiles et dans les rangs de soldats aguerris. Il fit à Louis XII, lors de son passage à Turin, le plus brillant accueil; mais il refusa constamment de contracter avec lui l'alliance offensive et défensive que celui-ci réclamait. Il donna de sages conseils à son beau-père; mais il n'alla jamais plus loin ni d'un

côté ni de l'autre, et sa prudence fut si grande qu'aucun des deux rivaux ne conçut contre lui de ressentiment. Louis XII eût dû même lui avoir de la reconnaissance ; car c'est, je pense, au refus de Philibert de s'opposer à son passage en Italie, qu'il dut l'apparente neutralité gardée après tout par l'empereur Maximilien. Le caractère de ce prince manquait de résolution et de fermeté, et peut-être que Philibert s'en était aperçu ; mais, si l'empereur eût pu compter sur la résistance de son gendre au passage des Alpes par l'armée française, il est peu vraisemblable qu'il se fût borné à soulever quelques princes italiens contre le conquérant français ; et eût-il hésité encore, sa fille Marguerite l'eût entraîné dans une guerre ouverte, sans laquelle son mari eût été perdu.

Pendant que les princes et les républiques d'Italie s'agitaient dans des rivalités désastreuses, appelant l'étranger, ou se liguant contre lui, et jouant à cette fatale partie leur indépendance, leur nationalité, et, ce qui est plus triste encore, leur énergie et leur dignité, le duc de Savoie demeurait ferme dans sa neutralité, et obtenait, en la méritant, la reconnaissance des deux rivaux. Louis XII lui céda des propriétés dans le Milanais en retour de la splendide hospitalité qu'il en avait reçue à Turin, et l'empereur Maximilien lui confirmait les importantes concessions faites par Charles IV au comte Vert sur plusieurs villes et diocèses relevant de l'Empire, concessions qui étaient demeurées jusque-là lettre morte, le temps ayant manqué à Amédée VI pour les réaliser.

Mais ces avantages personnels ne furent pas les seuls que Philibert retira de sa prudente conduite. La prospérité de son peuple prit alors un développement tout nouveau.

Le passage des armées françaises devint pour les Sa-
baudo-Piémontais une source de lucre; car, au lieu de rem-
plir ses coffres de l'argent que Louis XII déboursait pour
l'entretien de ses soldats, Philibert le fit circuler dans le
pays, augmentant par là les ressources des commerçants.
L'admission des Juifs dans les États de Savoie, et la per-
mission qui leur fut accordée vers cette époque, de s'y
livrer au commerce et à l'industrie, ouvrit aux Sa-
vōyards, naturellement économes et laborieux, comme
une école de commerce à laquelle ils s'instruisirent
promptement. Philibert introduisit aussi plusieurs réfor-
mes heureuses dans la législation de ses domaines, ainsi
que certaines institutions établies en Allemagne, et dont
la duchesse Marguerite lui apprit à apprécier les avan-
tages.

Lorsqu'on songe que de tels bienfaits furent l'œuvre
d'un règne de quatre ans, pendant lesquels la guerre
apportée par Louis XII en Italie ravageait les contrées les
plus proches du Piémont, et absorbait les forces, l'intel-
ligence et les ressources de tous les princes italiens, on
regrette amèrement la fin prématurée de Philibert II. Il
but à une source glacée après s'être livré à un violent
exercice et lorsqu'il était inondé de sueur; une douleur
aiguë au côté droit le saisit aussitôt, et il comprit que sa
dernière heure était venue. Porté au château de Pont-
d'Ain, les médecins s'acharnèrent vainement à le dispu-
ter à la mort; ils ne parvinrent seulement pas à lui en
adoucir les approches. Déchiré par d'atroces souffrances,
et se reprochant l'imprudence qui l'enlevait à ses peu-
ples avant d'avoir pu exécuter les desseins qu'il avait
conçus pour leur bien-être, mais pieusement résigné à la

volonté de son créateur, il mourut en quelques heures, à l'âge de vingt-quatre ans, et sans laisser d'enfants.

Ce fut son frère Charles qui lui succéda.

V

CHÂRLES III, DIT LE BON.

(1504-1553)

Charles III, dit le Bon, avait dix-huit ans lorsqu'il monta sur le trône, où il portait les qualités les plus aimables; mais il manquait de la fermeté et de la rapidité de coup-d'œil, si nécessaires dans un prince appelé souvent à prendre des résolutions soudaines au milieu de circonstances compliquées et dangereuses, et à marcher droit vers son but, en dépit des conseils et des intrigues de tous ceux qui sont intéressés à l'en détourner. Charles III est le premier des princes de sa race qui conduisit son pays sur le bord d'un abîme. Rien ne lui réussit, et l'on serait tenté d'attribuer à un sort contraire ses malheurs constants, si l'histoire tout entière de sa maison ne prouvait avec trop d'évidence que le passé et le présent sont les véritables artisans de l'avenir, et que l'on atteint tôt ou tard le but vers lequel on a constamment marché. Mais ce but, il faut le déterminer nettement, le bien regarder en face, et ne commencer à le poursuivre qu'après s'être exactement renseigné sur les voies qui y conduisent. Un esprit faux croit l'apercevoir là où il n'existe pas; un esprit faible hésite à choisir le chemin le plus direct

et le plus sûr ; il en change sans motif, perdant par là un temps précieux et toute confiance dans son propre jugement. Philibert avait su conserver la paix au milieu des combats, et se faire des amis dans les camps opposés. Charles III se crut en devoir de suivre son exemple, et cela par un motif que nous ne saurions approuver. Le trésor ducal était alors grevé par les douaires de quatre princesses, et ces douaires se composaient à cette époque de villes et de provinces entières. Claudine de Penthièvre, mère de Charles III, possédait, à titre d'apanage, le Bugey ; Marguerite d'Autriche, la Bresse, le pays de Vaud et le Faucigny ; Blanche de Montferrat jouissait des plus belles villes du Piémont, et Louise de Villars, fille de Jean de Savoie, comte de Genève, était en possession du Chablais. Pas une obole des revenus de ces villes et de ces terres n'entraît dans les coffres de l'État, qui devait néanmoins pourvoir aux frais de leur entretien et de leur administration. C'étaient là sans doute de graves embarras, mais ils n'étaient pas de nature à l'emporter sur toute autre considération. Provisoires par leur durée, il n'eût pas été impossible de les diminuer à un moment donné. Claudine de Penthièvre n'avait pas longtemps à jouir de son apanage ; Marguerite d'Autriche, ainsi que Blanche de Montferrat, avaient donné d'assez beaux témoignages de leur dévouement aux intérêts de leur patrie d'adoption pour qu'il fût permis d'attendre d'elles l'abandon momentané d'une partie de leurs revenus, dans le cas où la condition du pays eût rendu ce sacrifice nécessaire. Et d'ailleurs, il est pour les princes et pour les États d'autres sources de richesses que les produits réguliers des terres et des maisons ; et, quoique

l'économie politique n'existât pas comme science à cette époque, nous verrons bientôt l'un des descendants de Charles III devancer ses préceptes par son génie, et se créer d'abondantes ressources en dehors de l'impôt sur les immeubles. Quoi qu'il en soit, Charles III se crut forcé à la plus rigoureuse économie, et prit, dès le début de son règne, l'inébranlable résolution d'éviter la guerre à tout-prix.

Il y a longtemps qu'on l'a dit : celui qui veut conserver la paix doit se tenir prêt à la guerre, et jamais neutralité ne fut respectée, si elle n'était volontaire et douteuse. Charles III n'eut seulement pas la vulgaire prudence de dissimuler ses embarras ni sa résolution. Il en parla sans réserve, et déclara vouloir se consacrer uniquement à rétablir l'équilibre entre les revenus et les dépenses de l'État.

Il fit plus. Les Valaisans, encouragés par ces déclarations, conçurent le projet de contraindre le pacifique souverain à leur céder une partie du Chablais, et ils marchèrent armés jusqu'à Évian (1506). Les ancêtres de Charles III avaient souvent battu ces inquiets montagnards, et Philibert avait laissé en mourant les troupes Sabaud-Piémontaises de beaucoup supérieures par la discipline et par l'habitude des combats à ce qu'elles étaient avant lui. Charles III n'essaya même pas de résister. « J'aurais plutôt fait, dit-il, de donner aux Valaisans ce que me coûterait la guerre; » et il les renvoya satisfaits pour le moment. Ayant mis ainsi à découvert son côté vulnérable, Charles III devait s'attendre à rencontrer partout les plus iniques et les plus absurdes exigences. Qu'il s'y attendit ou non, elles ne tardèrent pas à se présenter.

Il chassa un de ses secrétaires dont il était mécontent. Celui-ci se rendit en Suisse, et y acheta la bourgeoisie de Berne et Fribourg, en forgeant des titres d'après lesquels la maison de Savoie eût été redevable à ces deux villes de la somme de 900,000 écus, pour services rendus à Charles I^{er}, à Charles II et à la régente Blanche de Montferrat. Ces prétentions n'avaient aucun fondement. La duchesse Yolande seule avait contracté une dette envers le canton de Fribourg, et s'en était acquittée en l'affranchissant de toute dépendance envers les princes de la maison de Savoie. Ce fut même à la faveur de cet acte d'affranchissement que le canton de Fribourg put entrer dans la confédération helvétique. Charles III fut d'abord indigné de tant d'audace et de déloyauté, et il alla jusqu'à faire quelques préparatifs pour forcer les deux cantons à se désister de leur injuste demande. Mais ces préparatifs étaient coûteux, et Charles III s'en effraya. Il revint à ses résolutions ultra-pacifiques, et s'accommoda avec les Suisses en transigeant pour la moitié de la somme. Il était dès lors évident pour chacun qu'on pouvait tout obtenir du duc Charles en lui adressant des demandes accompagnées de menaces.

Ce n'est pas tout. On pouvait le contraindre même à faire la guerre, et il se rangerait non pas du côté qui lui promettrait de plus grands avantages, mais de celui qui lui coûterait moins cher, et où il verrait les meilleures chances d'obtenir plus tôt la paix. En effet, lorsque Jules II arma toute l'Europe contre la république de Venise (1509), Charles III n'osa pas fermer les passages des Alpes aux armées françaises. Louis XII avait permis à Philibert de demeurer neutre lors de sa première descente en Ita-

lie ; mais le même privilège ne fut pas accordé à son frère, et on ne lui laissa le choix qu'entre Venise et la ligue. « Si vous n'êtes pas avec nous, lui dit-on, nous vous considérerons comme étant contre nous, » et le pauvre duc fournit son contingent aux alliés, sans stipuler aucun des avantages auxquels il eût pu prétendre pour prix de sa coopération. Il faisait la guerre parce qu'on l'y forçait, et lui-même n'essayant pas de donner à sa conduite une apparence plus digne, les alliés profitèrent de son concours sans lui en savoir aucun gré, et sans craindre de montrer leur ingratitude. Venise fut battue, et recourant aux artifices de cette diplomatie qu'elle avait créée, elle entreprit de dissoudre la ligue formée contre elle. L'entreprise n'était pas difficile. Jules II, sa vengeance satisfaite, regrettait déjà l'appui qu'il avait trouvé au delà des Alpes, et était impatient de chasser de l'Italie les alliés qu'il y avait appelés. Le duc de Savoie était toujours prêt à accepter une paix quelconque, et il se sentait blessé d'ailleurs par le dédain des vainqueurs, qui ne songeaient pas à lui offrir de récompense pour une victoire qu'il les avait aidés à remporter, oubliant que lui-même avait négligé de faire ses conditions au moment où il eût pu les imposer, c'est-à-dire avant d'entrer dans la ligue.

Une ligue nouvelle se forma aussitôt en Italie contre la France (1511). Le pape en était le chef, et l'empereur s'y rallia. Mais le duc de Savoie refusa obstinément d'en faire partie. Il demeura fidèle à la France, mais toujours sans stipuler avec elle ni les conditions, ni les bornes de cette fidélité. On peut supposer qu'il refusa d'adhérer à la nouvelle ligue, par dégoût de cette manie belliqueuse

dont les Italiens semblaient alors possédés, et qui les poussait sur les champs de bataille n'importe dans quel but, ou bien parce qu'il les considérait comme tout à fait incapables de fermer les passages des Alpes aux troupes françaises. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Français traversèrent la Savoie soit en conquérants, soit en fugitifs, chaque fois que les événements les y convièrent, sans demander le consentement du duc, et comme si la Savoie eût été une province française.

Cependant les Français furent battus devant Novare par les Suisses, alliés de l'empereur et de Maximilien Sforza (1513). La Valteline devint alors un canton suisse, et le Piémont eut beaucoup à souffrir des troupes républicaines qui l'envahirent pour le châtier de la fidélité de son souverain au parti français. Charles III dut s'apercevoir alors que la paix peut quelquefois être aussi coûteuse que la guerre, car il n'obtint la retraite des troupes suisses qu'en leur payant 80,000 ducats.

François I^{er}, fils de Louise de Savoie, avait succédé à Louis XII. Charles III s'en réjouit, croyant pouvoir compter sur les égards et sur les bons offices d'un aussi proche parent. Plus que jamais, il se tint éloigné des princes confédérés, et tout en mariant sa sœur Philiberte à Julien de Médicis, neveu de Léon X, il résista à toutes les instances de ce pape, qui, désespérant enfin de vaincre l'obstination du duc, prit un singulier parti. Léon X envoya sa propre cavalerie en Piémont sous les ordres de Prosper Colonna pour disputer, de concert avec les Suisses, le passage des Alpes aux armées françaises, sans en avoir obtenu le consentement du duc et malgré ses bruyantes protestations. En dépit de son humeur et de ses résolutions pacifiques,

Charles III ne parvenait jamais à éviter la guerre dont il fut toujours la première victime.

Cependant, grâce aux secrets avis que le duc fit tenir au roi son neveu, les troupes françaises parvinrent par des voies détournées et inconnues de l'ennemi jusqu'en Piémont (1515). Charles III reçut François I^{er} à Turin, et s'efforça de l'amener à des négociations pacifiques. Lui-même fut chargé par son royal parent de traiter avec les Suisses, qui semblaient disposés à reprendre leurs anciens engagements envers la France, pendant que le roi, à la tête de ses troupes et des auxiliaires fournis par le duc, allait combattre dans le Milanais. Malgré tous ses efforts, Charles ne gagna que les quatre cantons de Berne, de Fribourg, de Soleure et du Valais. Le traité de Galerate rendit à la France les mercenaires de ces cantons ; mais les Suisses de tous les autres accoururent en foule au près du cardinal de Sion, en le suppliant de les mener au combat. Ce fut à une mort sanglante que ce belliqueux prélat les conduisit dans la plaine de Marignan (1515). Je n'ai rien à dire de cette bataille trop fameuse et bien connue dans ses moindres détails ; je rappellerai seulement que l'artillerie piémontaise y rendit de grands services au vainqueur. La guerre allait finir, car personne à cette époque ne mettait assez d'acharnement à la défense d'une cause pour y persister après une bataille aussi décisive. On se battait alors pour des intérêts, et il est rare que ceux-ci imposent des sacrifices absolus et une contenance désespérée. Lorsque l'on combat au nom d'un principe ou d'un sentiment, les vivants remplacent les morts, et une défaite, loin de terminer la guerre, n'a souvent pour effet que de la rendre plus acharnée. Mais nous ne

sommes encore qu'au xvi^e siècle, et la guerre d'Italie n'était qu'une guerre de conquête. Tous les ennemis de la France s'empressèrent de se réconcilier avec elle après la bataille de Marignan, et Charles III, étant parvenu à faire signer à tous les cantons un traité de paix avec la France (1516), put se croire arrivé au terme de ses souffrances.

Quels durent être par conséquent sa douleur et son étonnement, lorsque aussitôt après la conclusion de la paix, il reçut de François I^{er} une sommation péremptoire de rendre à la duchesse d'Angoulême sa part de l'héritage paternel; à René de Savoie, fils naturel du duc Philippe II, les fiefs qui lui avaient été confisqués; et à la France, enfin, Nice et Verceil comme fiefs détachés de la Provence et de la Lombardie, ou bien de se préparer à la guerre (1518) !

Le sang de ses aïeux sembla cette fois bouillonner dans les veines de Charles III. Sa réponse fut ce qu'elle devait être : quelques mots seulement pour rappeler les services par lui rendus à la France, et le retour qu'il en recevait; le déni le plus formel des droits qu'on s'arrogeait, et l'expression du plus ferme propos de résister jusqu'au bout à l'inique usurpation. Le héraut français reçut ensuite avec son congé une paire de gants remplie de pièces d'or, et un riche habillement. Cette fois pourtant, Charles III en fut quitte pour ces menaces. Les Suisses intervinrent auprès de François I^{er}, et lui déclarèrent qu'il eût à se désister de ses arrogantes prétentions, s'il ne voulait voir déchirer le traité récemment conclu avec eux. François I^{er} céda.

Mais Charles III n'était encore qu'au début de sa pé-

nible carrière, et les dangers qu'il venait de courir n'étaient que le triste prélude de bien plus grands malheurs. Charles-Quint fut élu empereur d'Allemagne en 1519. Une implacable rivalité s'établit aussitôt entre lui et François I^{er}. L'Italie était la scène où ces rivaux devaient se rencontrer et se combattre jusqu'à la mort ou à la ruine de l'un des deux, et les États de la maison de Savoie se trouvaient sur le passage de leurs armées. La position de ce pays était des plus délicates. Un grand politique eût seul pu traverser sans naufrages tant et de si terribles écueils, tandis que Charles III n'était qu'un aimable honnête homme ; il était aisé de prévoir qu'il succomberait dans la lutte imminente. Si le pays se releva plus tard de sa chute, ce fut grâce à son énergie naturelle et aux grandes qualités des princes qui succédèrent à Charles III.

Je ne saurais voir sans étonnement certains princes de la maison de Savoie aider la France à s'emparer du Milanais, et le plus grand nombre des historiens italiens blâmer Charles III pour la préférence qu'il témoigna à certaine époque à l'empereur Charles-Quint sur le roi de France son rival. La France, maîtresse du Milanais, doit tendre nécessairement à faire disparaître l'État intermédiaire qui sépare ses possessions. Peut-elle se résigner à dépendre du bon plaisir d'un souverain étranger, pour établir entre ses diverses provinces les communications nécessaires ? Je trouve singulier qu'on ait pu le penser un instant, et qu'il y ait eu un Piémontais partisan de la conquête du Milanais par la France. La domination autrichienne en Lombardie est infiniment moins dangereuse pour le Piémont que celle de la France.

Le duc de Savoie devait se résigner aux plus grands sacrifices plutôt que de laisser le Milanais à François I^{er}, mais il devait agir avec une extrême circonspection. Nous allons le voir à l'œuvre.

Charles-Quint avait pour femme Élisabeth de Portugal, dont la sœur Béatrix avait épousé Charles III (1522). Cette princesse, fortement attachée à sa famille, travailla constamment à séparer son mari de ses propres parents, le roi de France et sa mère, la duchesse d'Angoulême. On l'a accusée d'avoir, par sa partialité et par l'influence qu'elle exerçait sur le duc, attiré sur le Piémont tous les maux qui l'accablèrent à cette époque ; mais la sommation faite par François I^{er} à Charles III, aussitôt après la conclusion de la paix dite perpétuelle, est antérieure à l'avènement de Charles-Quint, et à cette époque Charles III n'avait encore rendu que des services signalés à son neveu. Cela prouve suffisamment que le roi de France visait à rattacher le Milanais à la France, en s'emparant des États intermédiaires. Ce dessein était si parfaitement conforme aux intérêts français, et son exécution importait si fort à la consolidation de la puissance française en Italie, que le roi de France, conquérant du Milanais, se fût montré indigne de sa haute position en négligeant d'assurer la durée de ses succès. Le duc de Savoie devait s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à la conquête du Milanais par la France ; il y concourut au contraire, et dès lors toute sa vie ne fut plus qu'une lutte désespérée. La maison de Savoie était pour la première fois menacée de voir ses États tomber au pouvoir de l'étranger et réduits à la condition de provinces françaises. L'avènement de Charles-Quint pouvait lui offrir

une voie de salut, si Charles III eût été capable de l'apercevoir et de la suivre. Il eût été sage à lui de prendre entre les deux rivaux le rôle officiel de pacificateur impartial, pendant qu'en réalité il devait travailler à affermir la puissance impériale, et à chasser les Français du Milanais ; mais ce rôle de médiateur, il l'adopta de bonne foi, et dès lors il n'y eut plus pour lui un seul jour de sécurité ni de repos.

Menacé dans sa nouvelle conquête, François I^{er} redescendit en Italie à la tête d'une puissante armée (1524), et Charles III lui ouvrit encore les portes de ses États, le reçut cordialement et magnifiquement dans sa capitale, lui prêta ses soldats, et travailla sincèrement à lui assurer par un traité la paisible possession du Milanais. Ce fut François I^{er} qui refusa tous les partis offerts et qui s'obstina à combattre. Dès lors Charles III se refroidit pour lui ; il écouta avec plus de faveur les conseils et les prières de sa femme, ainsi que les propositions du connétable de Bourbon. Mais s'il était mécontent de François I^{er}, c'était comme on l'est parfois d'un ami qui se refuse à des démarches dont il se serait bien trouvé, et qui se jette avec l'imprévoyance et l'emportement de l'orgueil dans des embarras qu'on eût voulu lui épargner.

Charles III prouva bientôt en effet qu'il n'avait jamais cessé d'être le fidèle ami de François I^{er} ; on le vit clairement à la douleur qu'il n'essaya même pas de dissimuler lors de la captivité de ce roi (1525), et à l'offre qu'il fit à la duchesse d'Angoulême lorsqu'il alla la joindre à Lyon pour concerter avec elle les mesures à prendre afin d'obtenir la liberté du captif ; il lui offrit de se rendre de sa personne en Espagne pour négocier avec l'empereur la

délivrance du roi. Si la duchesse d'Alençon remplit cette mission à sa place, ce fut parce que l'expérimentée Louise d'Angoulême avait grande confiance dans l'habileté de cette princesse.

A peine rendu à la liberté, François I^{er} renia toutes ses promesses, et recommença la guerre pour chasser l'empereur et ses Allemands du Milanais où ils s'étaient établis au grand mécontentement du Pape, des Vénitiens et du duc de Savoie. Mais au lieu de marcher droit sur Milan, François I^{er} profita du libre passage que le duc de Savoie lui accordait à travers ses États pour s'emparer d'Alexandrie, d'Asti et de Gênes (1528), qu'il se proposait de garder. Gênes cependant lui échappa, grâce au courage entreprenant et à l'habileté d'André Doria.

• La paix de Cambrai, conclue en 1529, mettait fin aux prétentions de François I^{er} sur l'Italie, sans pourtant admettre celles de Charles-Quint. Les puissances signataires du traité garantissaient à Charles III la domination non contestée de ses États de Savoie et de Piémont, et à François-Marie Sforze celle du Milanais. Ce fut Charles-Quint qui donna cette fois l'exemple de la mauvaise foi dans l'exécution des traités. Il rendit le Milanais à François-Marie, mais en lui imposant le paiement d'une pension si exorbitante, que le malheureux duc se vit dans l'impossibilité de le satisfaire. Cette insolvabilité, qui n'était ignorée de personne, servit de prétexte à l'empereur pour garder, en qualité de gages, les châteaux de Milan et la ville de Côme.

Charles-Quint se rendit en 1530 d'Espagne en Italie pour y être couronné par le pape. La cérémonie eut lieu à Bologne, où tous les princes italiens se rassemblèrent

pour rendre hommage au nouvel oint. Le duc de Savoie y occupa l'une des premières places, et son beau-frère le traita avec les plus grands égards ; mais lorsqu'on passa des compliments aux affaires, la faveur dont Charles III avait joui jusque-là parut s'affaiblir considérablement. Ce fut en vain que le duc de Savoie réclama son royaume de Chypre, dont la république de Venise s'était emparée au moyen de ces artifices qu'elle possédait si bien ; ce fut en vain que le pape, examen fait des titres du duc, les trouva parfaitement réguliers et engagea l'empereur à y faire droit ; Venise l'emporta encore, et les droits acquis furent préférés aux droits écrits et légaux.

La possession du royaume de Chypre était plus importante pour Venise que pour le Piémont, et Charles III eût pu se consoler aisément de la perte de ce procès, en gagnant celui qu'il soutenait au sujet du Montferrat. Le marquis Boniface et Georges Paléologue étaient morts à peu d'intervalle, sans laisser de postérité, et le duc de Savoie réclamait leur succession à plusieurs titres. Le contrat de mariage d'Yolande de Montferrat, épouse d'Aymon, fils de Philippe I^{er}, et celui de Blanche de Montferrat, mère de Charles II, assuraient à ces princesses et à leurs descendants la réversibilité des États paternels dans le cas où la ligne directe et mâle des Paléologues viendrait à s'éteindre. Je suis pourtant porté à considérer l'introduction de pareilles clauses dans ces contrats de mariage comme une formalité plutôt propre à compliquer les embarras d'une succession indirecte, qu'à déterminer la valeur des droits des divers prétendants ; car le marquis Frédéric de Gonzague, qui

disputait au duc de Savoie l'héritage du Montferrat, se fondait précisément sur une clause semblable de son contrat de mariage avec Marguerite de Montferrat, dernier rejeton des Paléologue. On concevrait donc sans peine que les droits de la dernière des Paléologue fussent préférés à des droits de même nature, mais fondés sur un fait remontant à une époque plus reculée, surtout si ces droits n'avaient jamais été revendiqués depuis, et si, comme je le pense, tous les contrats de mariage des princesses de cette maison, ou au moins la plupart, leur conféreraient les mêmes droits, ce qui eût suscité des prétentions innombrables de la part de leurs descendants. Mais les droits de Charles III ne reposaient pas seulement sur les contrats de mariage de ses deux aïeules. Dès l'année 1430, le marquis Jacques, battu par Philippe Visconti et réduit aux dernières extrémités, avait acheté la protection d'Amédée VIII en se déclarant son vassal. Il est vrai qu'ayant réussi à se réconcilier avec les Visconti et croyant pouvoir se passer de la protection d'Amédée, il avait tenté de se délier de son serment; mais cette tentative n'avait fait que resserrer davantage ses liens et empirer sa position; car son fils, qu'il avait chargé de séduire le fils d'Amédée pour qu'il l'aidât dans son entreprise, ayant échoué, comme je l'ai raconté plus haut, fut arrêté par le prince de Piémont lui-même et remis à son père. Celui-ci reçut ensuite, en échange de son prisonnier, la ville de Chivasso et toutes les terres du marquisat placées sur la rive gauche du Pô, et obligea le marquis à déclarer par écrit que, la ligne mâle et directe des Paléologues venant à s'éteindre, le marquisat tout entier reviendrait à la maison de Savoie.

De pareils titres furent mis de côté après une discussion qui dura plusieurs jours, et les conditions du contrat de mariage de Marguerite avec Frédéric Gonzague leur furent préférées. Le juge était pourtant le beau-frère du perdant. On dit alors que Frédéric de Gonzague avait donné trente mille écus à l'un des conseillers de l'empereur, et que les services d'un aussi grand capitaine que Gonzague étaient d'un plus grand prix aux yeux de l'empereur que l'amitié et les conseils de Charles III. Tout cela est possible; mais ce qui est certain, c'est qu'à cette époque déjà les tendances de la maison de Savoie inspi- raient de l'inquiétude aux puissances qui convoitaient l'Italie. Plusieurs petits princes seraient plus facilement domptés, surtout lorsqu'ils étaient jaloux les uns des autres, qu'une monarchie considérable par son étendue et par sa bonne administration. Les choses ont-elles si fort changé depuis lors?

Pour dédommager le duc de la perte de Chypre et du Montferrat, l'empereur lui fit don de la ville et de la comté d'Asti, comme formant la dot de sa belle-sœur Béatrix de Portugal. Il invita en outre les deux fils du duc, Emmanuel-Philibert et Louis, à venir achever leur éducation en Espagne auprès de son propre fils, qui fut depuis Philippe II, et cette offre fut acceptée avec empressement par la duchesse, qui obtint aussi le consentement de son mari.

Ces marques de faveur, par lesquelles Charles-Quint essayait de faire oublier à son beau-frère le double déni de justice dont il s'était rendu coupable à son égard, déplurent à François I^{er}, qui n'avait jamais aimé Charles III, mais qui, à partir de cette époque, le regarda comme

son ennemi déclaré. Charles III pourtant n'avait accepté la comté d'Asti qu'après avoir consulté François I^{er}, lequel d'ailleurs avait formellement renoncé à toute prétention sur cette province.

De nouveaux ennemis allaient surgir contre le duc. Ce n'était pas assez pour ce malheureux prince d'être sans cesse et tour à tour menacé par les Français ou par les impériaux; les ennemis du pape et de sa tyrannie devinrent aussi les siens.

C'était le moment des réformes religieuses en Allemagne et en Suisse. L'autorité des ducs de Savoie sur la comté de Genève et sur le Valais n'avait jamais été absolue. La ville de Genève surtout, ville impériale et épiscopale, était soumise à son évêque, à un vidame impérial et à ses comtes. Ces trois autorités s'étaient concentrées depuis plusieurs années dans la maison de Savoie, mais l'évêque pouvait être choisi ailleurs que dans cette famille; et ces trois pouvoirs, même réunis, ne formaient pas d'ailleurs une autorité souveraine, car à côté d'eux un corps municipal, composé de citoyens genevois, avait la plus grande part dans le gouvernement de la cité.

Mais la souveraineté des princes de la maison de Savoie avait toujours été exercée avec tant de douceur et de modération, que les Genevois ne s'étaient guère préoccupés jusque-là de fixer les attributions et les bornes des divers pouvoirs établis sur eux. Ce fut seulement à l'apparition des premiers réformateurs que Genève, s'étant aussitôt prononcée pour eux, vit, non sans surprise ni sans indignation, Charles III prendre envers elle les façons d'un maître despotique, et prétendre commander même aux consciences.

Les Genevois se liguèrent d'abord avec Fribourg et plus tard avec les Bernois, retirèrent au duc le titre et l'autorité de vidame, s'armèrent et se préparèrent à la guerre. Cependant Charles III, entouré de ses conseillers et sans doute de quelques prélats, se livrait à l'examen de ses titres à la souveraineté de Genève, et ceux-ci ayant été suffisamment jugés en droit, il se flattait de les voir reconnus par les Genevois eux-mêmes. Peut-être y fût-il parvenu en effet, s'il eût laissé au pape le soin de soutenir et de défendre sa propre autorité sur les consciences en révolte ; et, quand on réfléchit aux embarras cruels dont Charles III était alors assiégé, on ne peut s'empêcher de regretter son union trop étroite avec Rome et sa persistance à considérer les ennemis du pape comme les siens. Deux fois l'empereur parvint à apaiser le ressentiment des Suisses et à rétablir la paix entre eux et le duc, mais jamais les Genevois ne renoncèrent à la liberté de leurs consciences, et chaque fois qu'ils voulurent la constater par des actes, ils rencontrèrent dans le duc de Savoie l'opposition d'un souverain absolu et indigné. Des deux côtés enfin l'irritation s'accrut à un tel point que la guerre semblait inévitable. Les fonctionnaires laïques et ecclésiastiques placés à Genève par le duc et par le pape furent maltraités par les réformés, et le sang coula dans les rues de Genève. Les Bernois chassèrent l'évêque de Lausanne, s'emparèrent de cette ville, des pays de Vaud et de Gex, du Genevois et du Chablais jusqu'à la Drance, pendant que les Valaisans se rendaient maîtres du reste du Chablais, et les Fribourgeois du comté de Romont.

Ce fut alors, c'est-à-dire en 1536, que Charles III re-

çut de François I^{er} la sommation suivante, que le premier président du parlement de Paris, Poyet avait été chargé de lui porter. Charles III devait restituer immédiatement à la couronne de France la succession de Philibert I^{er}, son frère, la comté de Nice et les villes du Piémont qui avaient autrefois relevé des comtes de Provence, ainsi que plusieurs villes détachées du marquisat de Saluces; il devait en outre faire hommage au roi de France pour le Faucigny. Pour colorer cette démarche hostile, François I^{er} exposait ses propres griefs contre le duc de Savoie. La duchesse Béatrix avait prêté ses pierreries au connétable de Bourbon; quant au duc, il avait écrit à l'empereur une lettre de félicitations après la bataille de Pavie, et il avait accepté la comté d'Asti, qui venait d'être enlevée à la France.

Charles III essaya vainement de se justifier et de conjurer l'orage, en rappelant les services qu'il avait rendus à la France, en expliquant ses propres droits sur les pays réclamés, et en se montrant peu éloigné de renoncer à la comté d'Asti. Le président Poyet se refusa à toute discussion, et exigea une réponse immédiate et catégorique. Si le duc de Savoie ne cédait sur tous les points, le président Poyet avait ordre de lui déclarer la guerre.

Quelque pacifique que fût Charles III, il était d'une race qui ne connut jamais la lâcheté. L'imminence du péril sembla même avoir ranimé son courage. Il répondit comme il avait déjà répondu à une sommation semblable, qu'il mettait sa confiance dans la justice de Dieu, dans son bon droit et dans son épée. La duchesse comptait en outre sur la protection de son beau-frère, Charles-Quint.

François I^{er} ne perdit pas un instant. Il semble qu'en attaquant Charles III il satisfaisait une vieille haine. Le comte de Saint-Polfut envoyé, à la tête de vingt-cinq mille hommes de bonnes troupes, pour s'emparer du Bugey, de la Bresse et de la Savoie, que Charles III renonça à défendre afin de consacrer toutes ses forces au salut du Piémont. Mais que pouvait-il contre la France du xvi^e siècle ? Les princes féodaux qui, un siècle plus tôt, contre-balançaient le pouvoir des rois de France, n'étaient plus que des courtisans empressés à leur plaire et à les servir. La France était devenue une grande puissance, et la maison de Savoie ne régnait encore que sur un petit État.

Charles III avait confié la garde du pas de Suze à Torricelli et à Julien de Médicis. Parvenus sur les hauteurs dominantes, les Français les forcèrent à se retirer et à leur livrer passage. Dès lors Turin ne fut plus un lieu sûr pour le duc, qui se retira à Verceil, pendant que Turin fermait ses portes et essayait un fantôme de résistance. Mais Turin n'était pas alors une ville forte comme elle le devint plus tard, et elle dut bientôt se rendre et prêter serment au roi, sans déroger, toutefois, ajoutèrent les citoyens, aux droits de leur souverain. Charles-Quint avait pourtant des troupes sur les frontières du Piémont, et le duc ne cessait de les appeler à son secours. Antoine de Léva, qui commandait à Milan l'armée dite de la ligue italienne, quoiqu'elle fût uniquement composée d'Espagnols, se mit en marche, et le duc eut un moment d'espoir. Mais, au lieu de se diriger vers Turin où les Français s'étaient retirés en apprenant les mouvements de ces troupes, et où ils étaient occupés à se for-

tifier, le général espagnol marcha sur Toulon et Marseille. Il était suivi par trente mille hommes, et le duc, ne trouvant plus de sécurité dans ses États, l'accompagna dans la diversion qu'il allait tenter en Provence. Charles-Quint avait rejoint aussi son armée; mais il n'assista qu'à sa défaite. Marseille lui ferma ses portes, et l'armée de la ligue, campée autour de ses murs, fut décimée par une fièvre mortelle. Antoine de Léva lui-même y succomba, et tous les brillants préparatifs qui avaient ranimé l'espoir de Charles III n'aboutirent qu'aux plus tristes résultats.

D'autres Impériaux, Julien de Médicis, marquis de Marignan, et le comte de Scalenghe assiégèrent les Français dans Turin; mais, pendant qu'ils s'efforçaient en vain de reprendre cette place, les Français s'emparaient de Chivasso, de Saluces, de Moncalieri, de Carignan et de Chieri.

La campagne suivante s'ouvrit sous de plus heureux auspices. Le marquis du Guast reprit Pignerol et toutes les villes de la plaine, y compris Albe. Il battit en plusieurs occasions les Français, dont les mouvements et l'ardeur étaient paralysés par la discorde de leurs chefs. Mais François I^{er} était résolu à ne rien négliger pour écraser le duc de Savoie, tandis que celui-ci soutenu par Charles-Quint ne commandait pas à ses défenseurs, mais était réduit à accepter les secours qu'on daignait lui accorder; secours souvent insuffisants, détournés de leur but, et destinés à l'amoindrir presque autant qu'à le soutenir. Charles-Quint ne se souciait guère de voir un État puissant s'établir sur les frontières du Milanais. Il redoutait que les Français ne s'y installassent, et c'est pourquoi il leur fai-

sait la guerre ; mais son espoir était d'y placer un prince faible qui lui dût non-seulement son salut, mais son existence, et qui ne pût rien par lui-même. Aussi toute cette guerre fut-elle dirigée contre les Français, et n'eut-elle jamais le duc de Savoie pour objet. Si le duc et la duchesse eussent conservé le moindre doute à cet égard, les conditions auxquelles fut stipulée la célèbre trêve de dix ans durent les convaincre complètement du peu de cas que faisaient les négociateurs de leur dignité et de leurs intérêts.

Cette trêve eut pour promoteurs le pape Paul III et l'Empereur.

François I^{er} avait envoyé de nouvelles troupes en Piémont, et les pertes que le marquis du Guast lui avait fait subir étaient déjà réparées. Toutes les villes reprises par le marquis de Marignan avaient été de nouveau occupées par les Français et avaient été mises en état de défense ; le marquis s'était retiré avec ses hommes sur les hauteurs de Chieri. Le Pape proposa à l'empereur de se rencontrer à Nice, d'où ils traiteraient ensemble avec le roi, et l'empereur accepta. L'étiquette exigeait cependant que de grands potentats tels que le Pape et l'empereur ne séjournassent que sous la garde et la protection de leurs propres troupes. Nice, la ville choisie par les deux médiateurs pour le lieu de leur rendez-vous, était à cette époque la seule qui fût demeurée au pouvoir du duc, et dans laquelle il eût garnison. On comprend qu'il éprouvât quelque difficulté à l'évacuer et à s'en dessaisir, fût-ce même en faveur d'aussi puissants amis, venus d'aussi loin pour lui rendre service. Il offrit de leur céder la ville et d'en re-

tirer ses troupes, pourvu qu'on lui permit de garder le château; mais la ville était dominée par le château, et on lui eût plutôt laissé celle-là que celui-ci. Cependant les soldats et les officiers piémontais, enfermés dans le château et décidés à garder à tout prix ce dernier refuge de leur prince, craignant aussi que le duc ne pût résister davantage aux pressantes instances de ses protecteurs, prirent une énergique résolution.

Simulant une mutinerie, ils se rendirent armés et tumultueusement au palais habité par le jeune Philibert-Emmanuel, revenu d'Espagne avec son oncle, l'enlevèrent, et l'emportèrent dans le château où ils se déclarèrent prêts à se faire sauter avec le jeune prince si on leur commandait d'en sortir. L'enfant joua parfaitement son rôle dans cette première aventure de sa poétique existence. Il sembla d'abord ne céder qu'à la violence et à la terreur, mais une fois en sûreté derrière les fortes murailles du château, il remercia ceux qui l'y avaient amené, et il encouragea la garnison dans sa fidèle résistance. Emmanuel-Philibert n'avait alors que dix ans.

Le Pape et l'empereur s'offensèrent de ce qu'il leur plut de regarder comme un défaut de confiance de la part du duc, et ils s'établirent sous des pavillons au pied du château. On a voulu attribuer à ce mécontentement la singulière rigueur des conditions qu'ils imposèrent dans la suite au duc; mais il est peu vraisemblable qu'ils eussent exigé en aucun cas plus qu'il n'était dans leur intérêt d'obtenir, ni qu'ils se fussent contentés à moins. Quoi qu'il en soit, une trêve de dix ans fut consentie par le roi de France en faveur du duc de Savoie, grâce à l'intercession de Charles-Quint et de

Paul III (1538). Pendant ces dix années, la France devait garder la Savoie, et l'empereur le Piémont. Quant à Charles III, on ne lui laissait que Nice. Il éleva des plaintes, mais nul ne les écouta. Étant allé peu de temps après siéger comme prince de l'Empire dans la diète de Ratisbonne, il y protesta contre le traité qui le dépouillait de ses États; mais il n'obtint cette fois encore que de vagues assurances de voir ses droits reconnus lors de la conclusion de la paix générale et définitive.

La condition du duc de Savoie semblait désespérée. Ni l'un ni l'autre de ses trop puissants voisins ne lui portaient aucun intérêt, et la Savoie convenait à la France aussi bien que le Piémont à l'empereur, maître du Milanais. Si ces deux souverains fussent parvenus à s'entendre pour la conclusion d'une paix générale, la maison de Savoie ne pouvait éviter sa ruine. Qui donc aurait pu forcer la France et l'Empire à se dessaisir de provinces si fort à leur convenance, et dont ils étaient déjà en possession? Et comment supposer qu'ils s'y décidassent spontanément et de leur plein gré? D'autre part, la guerre se rallumant entre le roi et l'empereur, l'un et l'autre garderaient plus résolûment que jamais des territoires qui leur serviraient à s'attaquer et à se défendre réciproquement. Si le duc Charles eût conservé assez d'importance pour devenir un allié utile à la France ou à l'Espagne, il pouvait, en s'attachant franchement et complètement à l'une d'elles, recevoir de celle qui l'emporterait sur l'autre ceux de ses domaines dont elle se serait séparée avec le moins d'inconvénient; mais le malheureux prince, réduit comme il l'était à la seule ville de

Nice, ne comptait plus même parmi les puissances de second ordre.

Et cependant loin de périr, la maison de Savoie se releva de sa profonde chute, et poursuivit d'un pas plus assuré que jamais sa marche victorieuse vers la souveraineté de l'Italie. Ce que le duc Charles ne pouvait tenter, son fils l'accomplit par la seule force de son bras et de son intelligence. Il sut se rendre nécessaire à l'empereur, et lui faire accepter ses conditions. Mais n'anticipons pas sur les événements, et suivons jusqu'au bout de sa triste carrière l'infortuné Charles III.

L'intention de l'empereur et du roi, en gardant pendant dix années les États de la maison de Savoie, était évidemment de détacher petit à petit les populations de ces contrées de leurs légitimes et bien-aimés souverains, de les accoutumer à un régime nouveau, et de préparer l'Europe à l'usurpation définitive du Nord de l'Italie. Mais dix années étaient un trop long espace de temps pour que François I^{er} le laissât s'écouler sans combats. Deux Italiens au service de la France furent assassinés en Lombardie (1541); et, sur ce prétexte, le roi de France attaqua immédiatement Nice, dernier refuge du parent qu'il avait dépouillé. Il n'était pourtant pas seul à tenter cette entreprise : il avait su se ménager un allié, et cet allié n'était rien moins que le célèbre Barberousse, amiral de Soliman, vice-roi d'Alger et roi de Tunis. Les Turcs et les Français, les uns et les autres croissant marchèrent ensemble à l'attaque de la croix blanche de Savoie. Mais Nice leur résista (1543).

Après huit jours de travaux assidus, trois brèches furent ouvertes par les assaillants dans les murs de la ville; mais les poitrines fidèles des Niçards remplacèrent

les pierres écroulées, et la ville ne fut pas encore prise. Les femmes elles-mêmes suivirent leurs maris à la défense de leurs murailles, et l'une d'elles, Catherine Ségurne, s'avancant bravement sur l'une des brèches, en arracha un drapeau turc et l'emporta à travers mille dangers. Ce fut une glorieuse journée pour Nice; mais celles qui la suivirent furent des journées de deuil.

Le gouverneur jugea que la ville n'était plus en état de résister, et signa une capitulation honorable et protectrice, que les Turcs violèrent aussitôt, commettant d'affreux outrages contre la population désarmée, et emmenant chargés de chaînes des femmes et des adolescents. La citadelle ne fut point comprise dans la capitulation, et elle résista. Elle eût résisté jusqu'à la mort de son dernier défenseur; mais elle ne fut pas réduite à de telles extrémités. André Doria, par mer, et le duc lui-même, par terre, accoururent à son secours, et les troupes franco-ottomanes battirent en retraite. Nice demeura encore le seul asile de son souverain.

Les Français pourtant s'emparaient de toutes les villes piémontaises que la trêve avait réservées à l'empereur. Le jeune et brave comte d'Enghien, frère cadet du roi Antoine de Navarre, commandait les troupes françaises; les Impériaux obéissaient tour à tour au marquis Du Guast, à Prosper Colonna, à Julien de Médicis et au marquis de Gonzague. Ces généraux, jaloux les uns des autres, songeaient bien plus à se nuire mutuellement qu'à battre l'ennemi. Gonzague, rival de Charles III pour la possession du Montferrat, ne voulait pas remporter de victoire qui pût tourner au profit de son compétiteur. Cependant un traité fut conclu (1544) entre le duc, le roi et l'em-

pareur ; la condition principale était le mariage du second fils du roi de France avec une princesse espagnole, et la création d'un apanage pour ce jeune prince. Mais celui-ci étant mort l'année suivante, on se prépara de nouveau à la guerre.

Charles III envoya des ambassadeurs à la diète de Spire en 1544, pour y réclamer au moins la restitution de cette partie de ses États que les Suisses avaient envahie. Les ambassadeurs furent écoutés avec attention et faveur. La condition de ce prince, dont tous les voisins semblaient d'accord pour s'enrichir de ses dépouilles, était bien faite pour toucher les membres de la diète, qui n'avaient rien à prétendre au partage de ses États. La diète déclara en effet que les droits du duc de Savoie sur certaines parties du littoral genevois étaient incontestables, et décréta que ce territoire lui serait rendu. Mais ce décret, qui suffisait à sanctionner les droits du duc, était impuissant pour les faire respecter. Il eût fallu que le duc disposât d'une armée pour le faire exécuter. Il était seul, et la diète ne lui fournissait ni un soldat, ni un denier pour en acheter ; dès lors rien ne fut changé à l'état des choses. Les Suisses demeurèrent en possession du territoire appartenant de droit au duc, et celui-ci dût se convaincre qu'il n'avait rien à espérer de la justice des hommes.

La mort de François I^{er}, survenue en 1547, n'eut d'abord aucune influence sur la marche des affaires, son successeur Henri II étant résolu à ne se détourner aucunement de la ligne politique suivie par son père. Une autre mort, qui suivit de près celle-là, devait avoir de plus graves et de plus heureuses conséquences. Accablé par les

infirmités, par l'âge et le malheur, Charles III se sentait depuis quelque temps décliner vers la tombe. Il y descendit en 1553, à l'âge de soixante-six ans, après un règne de près de cinquante ans, et qui semblerait encore plus long si on l'évaluait à la mesure de ses désastres. C'est à Verceil qu'il mourut, non pas que cette ville lui appartint, mais parce que l'empereur, dont les troupes l'occupaient, lui avait permis de l'habiter.

VI

EMMANUEL-PHILIBERT.

(1553-1580)

Emmanuel-Philibert ne succédait qu'aux droits de son père. Déjà, lorsque la trêve de Nice avait dépossédé Charles III pendant dix ans, Philibert, quoique âgé seulement de dix-sept ans, s'était décidé à quitter son malheureux pays, et à aller apprendre le métier des armes et l'art de la guerre sous l'empereur son oncle. Charles III n'y avait consenti qu'à regret, mais la volonté du prince était de celles auxquelles on résiste difficilement, et il en avait donné des preuves dès sa plus tendre enfance. Philibert passa successivement par tous les degrés de la hiérarchie militaire, et parvint, à force de valeur et de génie, aux premières dignités de l'armée. Le roi de France, qui l'avait deviné, essaya par de brillantes promesses de l'enlever à l'empereur et de se l'attacher; mais Philibert tenait fortement au parti qu'il avait embrassé, et il repoussa constamment les offres de la France. François I^{er}

lui avait écrit de sa propre main en chargeant son ambassadeur près de Charles-Quint de remettre sa lettre au prince. Celui-ci la prend des mains de l'ambassadeur, et voit que l'adresse en était ainsi conçue : *à mon cousin le fils du duc de Savoie*. Aussitôt il rend la lettre sans l'ouvrir, en disant : cette lettre n'est pas pour le prince de Piémont. C'était là de l'orgueil ; mais un prince injustement dépossédé peut et doit en avoir, surtout envers ses spoliateurs.

Philibert avait enfin obtenu de l'empereur d'aller commander une partie des troupes employées en Piémont contre les Français ; mais il s'y heurta contre l'animosité de Gonzague, qui haïssait les princes de la maison de Savoie en raison de la crainte et de la jalousie qu'ils lui inspiraient, et qui, par conséquent, était encore plus mal disposé envers le fils qu'envers le père.

Dans plus d'une occasion Philibert s'était rendu fort utile à l'empereur et à l'infant d'Espagne, qui fut depuis Philippe II. Sa sagesse et sa prudence dans les conseils étonnaient plus encore que sa bravoure et la rapidité de ses résolutions sur les champs de bataille. Les sentiments d'estime et d'affection ont peu de prise sur le cœur des souverains, et Charles-Quint avait bien montré par sa conduite envers le duc de Savoie que les liens du sang n'avaient pas plus d'influence sur lui que ceux de l'amitié ou de la reconnaissance. On eût dit pourtant qu'Emmanuel-Philibert avait trouvé le chemin de ce cœur impénétrable, et il se peut que le brillant courage, la rare intrépidité et cet heureux mélange de grandeur et d'adresse qui distinguèrent toujours ce prince eussent inspiré à Charles-Quint une véritable sympathie. Il est certain qu'il

existait entre le vieil et tout-puissant empereur et le jeune prince sans États quelques traits de ressemblance qui devaient les flatter tous les deux. Charles-Quint aida souvent son neveu à l'emporter sur ses rivaux dans le commandement de ses armées, et il lui fournit, chaque fois que l'occasion s'en présenta, les moyens de faire briller ses rares talents et ses vertus plus rares encore.

Déjà, du vivant de Charles III, l'empereur lui avait rendu quelques-unes de ses villes. Pourtant, lorsque Philibert reçut la nouvelle de son propre avènement, il ne succédait effectivement qu'aux villes de Nice, de Coni, de Fossano, de Cherasco, et aux territoires d'Aoste et d'Asti. Irait-il remplacer son père dans sa triste position, au milieu des débris de sa puissance détruite ? Écraserait-il le petit nombre de ses sujets d'impôts exorbitants et supérieurs à leurs moyens, pour tenir une cour, en présence d'ennemis qu'il ne pourrait combattre ? Errerait-il en prince dépossédé autour des anciens domaines de ses ancêtres ? Sa grande âme se refusait à subir les humiliations que son père avait acceptées et sous lesquelles il avait succombé.

Il jugea que sa place était là où il pouvait acquérir de la gloire et de l'influence sur les arbitres de son sort. Il savait qu'il trouverait chez les Impériaux d'Italie l'hostilité de Gonzague et des desseins opposés à ses intérêts. Il préféra agir sous les yeux de l'empereur et plus près du roi de France, qui avait appris à le craindre. Henri II eût fait de grands sacrifices pour enlever ce général à son ennemi. Il lui laissa deviner qu'il lui rendrait une partie de ses États, s'il voulait accepter le commandement de

ses troupes contre l'empereur. Philibert n'hésita pas un moment, car il n'était pas homme à suivre et à attaquer tour à tour le même drapeau. Il ne voulut devoir le rétablissement de son autorité qu'à l'éclat de sa renommée et à l'importance de ses services. De pareils princes sont plus rares que les Augustes et les Césars.

Bientôt pourtant son plus solide appui vint à lui manquer. Charles-Quint abdiqua (1556) et se retira dans le couvent de Saint-Juste, en Espagne, laissant le trône à son fils Philippe, mais non sans lui recommander d'écouter les conseils et d'employer la valeur du jeune duc de Savoie. Charles-Quint ne déposa certainement pas la couronne, qu'il avait portée avec tant d'éclat, sans éprouver ces profondes émotions qui ramènent d'ordinaire à la surface des cœurs émus les pensées qui y sont demeurées longtemps silencieuses et cachées. Les voix de la justice et de l'humanité se font entendre alors; les regrets et les remords des fautes commises, le désir de les réparer et la crainte d'avoir à les expier, tout cela parle haut, quelquefois plus haut même que les passions violentes qu'on a seules écoutées jusque-là. Charles-Quint se rappela sans doute ce beau-frère qu'il avait trahi et foulé aux pieds, dépouillé de ses biens, poussé pas à pas dans l'abîme, et qui, en attendant l'heure de sa justice, avait traîné pendant vingt ans l'existence de l'exilé. Il se souvint sans doute aussi de ce jeune homme qu'il s'était engagé à traiter comme un fils, qui l'avait toujours servi et honoré comme un père, et qui, pour prix de sa fidélité, était lui-même privé de son héritage, exilé comme son père, et voyait ses sujets traités en peuple conquis. Ces réflexions le troublèrent assurément, et s'il est vrai qu'a-

vant de se séparer de son fils, il lui ait enjoint de rendre à Philibert ce qui lui était dû, rien ne doit moins nous étonner. Bien d'autres, placés comme l'était Philibert, eussent perdu courage en se sachant livrés à la reconnaissance de Philippe II; Philibert redoubla d'efforts pour la mériter de telle sorte que lui-même ne pût la lui refuser.

Je n'ai qu'un mot à ajouter pour expliquer comment il y réussit : la bataille de Saint-Quentin fut gagnée par lui (1557). Le roi d'Espagne, alors à Cambrai, se rendit aussitôt sur le champ de bataille, pour y complimenter le duc de Savoie et recevoir de lui cinquante drapeaux, trente cornettes, vingt guidons, dix-huit grosses pièces d'artillerie, et un si grand nombre de prisonniers qu'on ne savait comment les garder.

J'ai dit plus haut qu'il existait entre Philibert et Charles-Quint quelques traits de ressemblance ; mais de peur que cette assertion ne soit jugée téméraire, je vais l'appuyer d'une preuve. Après la bataille de Saint-Quentin, on tint conseil au camp espagnol pour décider comment on profiterait de la victoire. Philibert conseilla hardiment d'abandonner le siège de Saint-Quentin et de marcher droit sur Paris avant que l'armée ennemie eût pu se rallier, et la capitale revenir de la terreur dans laquelle la plongerait la nouvelle de cette journée. Il appuya son avis par de bons arguments ; mais le caractère de Philippe II lui interdisait toujours les résolutions hardies. « Il ne faut jamais pousser à bout un ennemi vaincu, » répondit-il aux instances de Philibert, et il fit continuer le siège de Saint-Quentin, qui se défendit longtemps. Mais lorsque la nouvelle de cette immense vic-

toire arriva à Charles-Quint, il interrompit la lecture de la dépêche qui la contenait, pour demander : « Mon fils est-il à Paris ? » Et sur la réponse négative qu'il reçut, il tourna le dos et se retira sans entendre la fin de la dépêche.

La guerre continuait au Nord et au Midi. Là où Philibert commandait, les Impériaux étaient vainqueurs ; en Piémont, au contraire, où les troupes espagnoles obéissaient à des généraux espagnols, elles étaient constamment battues. Des quelques villes du Piémont que Charles III avait reçues de Charles-Quint, deux seules appartenaient encore à son fils, Fossano et Coni ; Brissac s'était emparé de toutes les autres. Il voulut prendre Coni, y mit le siège et y donna l'assaut avec dix-huit mille hommes, tandis que la garnison piémontaise n'était composée que de huit cents. Coni pourtant ne fut pas pris. Les femmes mêmes combattirent sur la brèche et les assaillants furent repoussés. En même temps, Henri II, pressé du côté de la Flandre et des Pays-Bas par les Espagnols, sous les ordres de Philibert, ayant perdu Saint-Quentin, Noyon, Chauni, se vit dans la nécessité de rappeler d'Italie le duc de Guise avec ses troupes et une partie considérable de celles qui occupaient le Piémont, sous Brissac. Ainsi affaiblie, l'armée française, qui jusque-là avait toujours été victorieuse, commença à perdre du terrain. Dégoûté d'un système de guerre qui lui coûtait depuis tant d'années beaucoup d'hommes et d'argent, sans amener aucun résultat satisfaisant, Philippe ordonna impérieusement à ses généraux d'Italie de profiter du moment et de chasser les Français du territoire piémontais. Le duc de Sessa, à la tête de

trente mille hommes, obéit ; il reprit Cental, Démonte, Rocasparviera, Roccavion, Moncalieri, et ne s'arrêta que devant Casal.

Le roi de France, ne pouvant plus continuer la guerre avec avantage, souhaitait ardemment la paix, et Philippe II refusa rarement les profits qui lui étaient offerts en vue de profits plus grands, mais éventuels et qui exigeaient plus de peine ou présentaient plus de dangers. Philibert prit une grande part au traité de Câteau-Cambrésis. Il était parvenu à inspirer une parfaite confiance à Philippe II, au plus soupçonneux des hommes et des rois, qui vit des conspirateurs jusque dans sa femme et dans son fils. Il est vrai que Philippe II était encore jeune à cette époque, et que la méfiance est pour l'ordinaire une infirmité de la vieillesse, mais ce prince fut précoce et n'eut jamais ni les défauts ni les vertus du jeune âge. Philibert, d'ailleurs, lui avait rendu de si grands services ; il avait constamment parlé et agi avec tant de dévouement et de franchise, sans dissimuler aucune de ses prétentions ni de ses espérances, toutes parfaitement légitimes, puisqu'elles n'avaient pour objet que la restitution de ses États, que Philippe II se remit presque entièrement à lui pour les négociations de Câteau-Cambrésis. Par ce traité, conclu en 1559, le duc de Savoie était réintégré dans ses États, et il épousait la sœur d'Henri II, Marguerite de France, déjà âgée de près de quarante ans, mais belle encore et distinguée par son esprit et par ses talents. Le roi de France, qui croyait peut-être à la validité de ses droits sur le Piémont, exigea obstinément que Turin, Pignerol, Chieri, Chivasso et Villeneuve d'Asti lui fussent laissés jusqu'au jugement que prononceraient

des arbitres entre le duc de Savoie et lui. Jaloux de ces prétentions, Philippe II décida de son côté qu'il garderait Asti et Verceil. Philibert adhéra sans trop de répugnance à ces conditions, assuré qu'il était de la plénitude et de l'évidence de son droit, qu'aucun arbitre n'oserait méconnaître et repousser à la face du monde entier, juge en dernier ressort ici-bas.

On supposa alors qu'il existait une clause secrète de réversibilité du Piémont à la France dans le cas où Philibert mourrait sans laisser d'enfants, et l'âge de sa fiancée semblait justifier l'espoir du roi. Si cette supposition est conforme à la vérité, il fallait que Philibert eût pleine confiance non-seulement dans son bon droit, mais dans sa bonne étoile. En ce cas, l'avenir prouva qu'il avait en raison d'y compter. Henri II mourut par suite d'un accident survenu pendant les fêtes données à Paris, à l'occasion du double mariage de Marguerite avec Philibert, et d'Élisabeth, fille de Henri II, avec Philippe II, veuf de la reine Marie d'Angleterre (1559). La France allait être déchirée par mille troubles intérieurs, et ne pourrait de longtemps envoyer ses armées en Italie. Philibert, qui le prévit, alla trouver le roi d'Espagne dans les Pays-Bas avant de rentrer dans ses États, pour y presser la restitution de ses places.

La Savoie et le Piémont revoyaient enfin leur prince, et celui-ci se retrouvait au milieu de ses fidèles sujets, dont il était éloigné depuis l'âge de dix-sept ans. Il en avait alors trente et un, car son retour eut lieu en 1559. Les populations le reçurent avec des transports de joie qui durent lui faire oublier les amertumes de son long exil. Mais les effets de cet exil ne tardèrent pas à paraître,

et ils étaient déplorables. Cependant, ni la grande âme, ni le sublime courage de Philibert ne reculèrent devant la tâche immense qui lui restait à accomplir. Mais avant de passer à l'examen de cette partie de la carrière d'Emmanuel-Philibert, dans laquelle il se montra législateur, économiste et réformateur, qu'on me permette d'achever le récit des événements de son règne qui se rapportent à la politique étrangère.

Malgré l'âge de la duchesse Marguerite et les espérances de son frère Henri II, Philibert eut d'elle un fils pendant l'année qui suivit celle de son retour, et ce fils dont l'existence était si précieuse, échappa à tous les périls de l'enfance et de la jeunesse. Ce fut lui qui succéda à son père, et il se montra, sous plus d'un rapport, digne de lui succéder. Je ne saurais lui adresser un éloge plus flatteur.

Un congrès fut assemblé à Lyon vers la fin de l'année 1562, pour régler les prétentions de la France au sujet du Piémont. Les raisons qu'alléguait le duc ne firent aucune impression sur Catherine de Médicis, qui se résignait sans peine à porter atteinte au bon droit et à la justice ; mais une considération d'un ordre moins élevé sauva le Piémont. La cour de France ne pouvait envoyer de troupes en Italie, et Philibert ne paraissait pas disposé à souffrir en paix un aussi révoltant déni de justice. Catherine céda donc et rendit Turin et les autres villes occupées, à l'exception toutefois de Pignerol ; de plus, elle se fit remettre La Pérouse et Saviglian, qu'il lui plut de considérer comme indispensable à la sécurité de ses frontières et à la conservation du marquisat de Saluces. On semblait avoir oublié que la question du marquisat de

Saluces n'avait jamais été vidée, et que le duc de Savoie avait constamment protesté contre la souveraineté que la France avait essayé plusieurs fois de s'en adjudger. Mais Philibert garda prudemment le silence et livra les deux places exigées sans faire aucune réflexion sur le motif allégué pour les occuper. Il savait que ses droits reposaient sur des documents écrits, que le temps ne pouvait les invalider, et que l'occasion favorable se présenterait un jour soit à lui-même, soit à ses descendants, de réclamer et d'obtenir justice.

Quant au roi d'Espagne, il avait déjà consenti à échanger Verceil contre Santhia, ville d'une moindre importance. Mais Asti lui restait encore.

Philibert se préoccupait aussi de ses démêlés avec les Suisses, et il était impatient de rentrer en possession des belles contrées que son père avait perdues par ses querelles avec les cantons. Philippe II et le pape l'encourageaient à attaquer Genève à main armée et lui promettaient des secours considérables pour l'y décider. En voyant le dévouement de Philibert pour Philippe II, et la fidélité, je dirais presque enthousiaste, avec laquelle il le servit pendant ses premières guerres contre la France, on est forcé de conclure que, malgré sa sagacité et sa pénétration, il ne connaissait qu'imparfaitement le caractère du roi d'Espagne. Aussi le voyons-nous ajouter encore foi à ses promesses, et entreprendre, en y comptant, la conquête de Genève. Les assurances du roi d'Espagne n'eurent aucun effet, non plus que celles du pape, et Philibert, qui avait entrepris cette campagne avec des moyens insuffisants, et en vue seulement des secours promis, connut bientôt sa faute et s'empessa de la réparer.

Il ouvrit donc des négociations avec les cantons, qui, de leur côté, préféraient la paix à la guerre contre un capitaine tel que Philibert. On s'entendit sans peine (1564). Le duc céda le pays de Vaud aux Bernois, et se fit rendre le pays de Gex, le Chablais, et les bailliages de Ternier et de Gaillard. Il contracta, en outre, une alliance perpétuelle avec les Suisses, alliance qui ne fut vraisemblablement agréable ni au roi d'Espagne, ni au pontife romain. Ce fut vers la même époque que Philibert retira ses troupes des Quatre Vallées, où il les avait envoyées pour en réduire les protestants, qu'il termina ses différends avec les habitants du Valais (1569), et qu'il accorda aux réformés la liberté de leur culte, concession qu'il ne retira jamais, quelques instances qui lui en fussent faites de plusieurs côtés. C'était un acte extraordinaire alors de la part d'un souverain sincèrement catholique. Mais Philibert était supérieur aux préjugés de son siècle, et sa conscience ne lui reprochait rien de ce qui avait pour but et pour effet le paisible développement de la prospérité de son peuple. Ce ne fut qu'à la mort de Charles IX, lorsque Henri III, son frère, revint de Pologne à Paris, en passant par Venise et par le Piémont, que Philibert, étant allé le recevoir à Venise et l'ayant accompagné à travers la Lombardie et ses propres États jusqu'à Lyon, obtint la restitution des trois places gardées jusque-là par la reine Catherine, Pignerol, La Pérouse et Savillian (1574). On a peine à se rendre compte des motifs qui décidèrent Henri III à cette restitution, et l'on serait tenté de croire que Philibert lui-même regarda cette concession comme lui imposant une reconnaissance sans bornes, puisque nous le voyons bientôt après aider efficacement Henri III

à rentrer en possession du marquisat de Saluces, que le maréchal de Bellegarde avait essayé de s'approprier. Il ne cessa dès lors d'agir en sincère ami de la France, et le cruel égoïsme de Philippe II, qui se montrait de plus en plus à découvert, lui inspira plus d'une fois la pensée (lui-même l'a dit) de devenir Français. Tous les Italiens de cette époque étaient malheureusement ou Français, ou Allemands, ou Espagnols; et, si Philibert résista à la tentation de devenir Français en cessant d'être Espagnol, ce fut grâce à l'admirable instinct qui accompagne le génie, plutôt qu'à la conscience nette et précise de ses intérêts et de ses devoirs comme Italien. Philibert rendit donc plus d'une fois service à Henri III, et il lui prêta des troupes pour réduire à l'obéissance les protestants. Cet acte de condescendance l'exposa même à un grand danger, car certains protestants, qui servaient dans le corps d'armée prêté par Philibert au roi de France, indignés du service auquel on les destinait, complotèrent de se débarrasser par un assassinat du maître qui les envoyait ainsi combattre leurs coreligionnaires. Le complot échoua, et Philibert ne s'en inquiéta guère.

Du moment que la France ne conservait plus un seul soldat en Piémont, l'Espagne ne pouvait déceimment y occuper aucune place. Philippe II rendit donc Asti et Santhia. La joie que Philibert témoigna alors montre assez quelle avait été jusque-là sa douleur. « Dieu soit loué! s'écria-t-il, je tiens enfin les clefs de ma maison! »

Le Piémont et la Savoie étaient depuis près de trente ans le théâtre d'une guerre incessante et les victimes de l'occupation étrangère. Ces malheurs les avaient frap-

pés, avant même que les populations de ces contrées eussent eu le temps de se fondre les unes dans les autres sous l'influence d'un gouvernement et d'un régime uniforme. Elles s'étaient rassemblées autour de la maison de Savoie comme autour de la protectrice la plus puissante et la moins tyrannique qui s'offrit à elles, soit en sortant de la république ou d'un gouvernement municipal, soit en échappant au despotisme farouche de maîtres cruels, soit enfin qu'elles eussent été cédées aux princes savoyards par leurs anciens maîtres, devenus trop faibles pour les garder, ou par les lois et coutumes féodales qui réglaient les successions des États comme celles des meubles d'une maison. Les princes de la maison de Savoie étaient aimés de leurs sujets, même des derniers venus, mais c'était de cette affection qu'inspire naturellement un maître peu exigeant; et personne alors, ni en Savoie ni en Piémont, ne songeait à bénir la destinée qui l'avait appelé à faire partie d'un État indépendant tendant à s'agrandir et à absorber en lui tous les autres États ses voisins, pourvu qu'ils fussent composés des mêmes éléments. Nulle pensée de ce genre n'avait encore pénétré dans l'intelligence de l'homme; il y avait alors de grands philosophes, des poètes, des artistes qui avaient projeté leur éclatante lumière sur le monde; mais les mots mêmes de nationalité et d'indépendance étaient tout aussi inconnus que ceux de gaz ou d'électricité.

Une occupation étrangère de trente années ayant lieu parmi des populations ainsi disposées, devait nécessairement y engendrer la confusion, le désordre, la discorde et la misère. Le projet de François I^{er} et de Charles-Quint de détacher ces populations de leur souverain, et

de les accoutumer à la forme du gouvernement français ou impérial, projet qui se trahit dans les conditions de la trêve de dix ans, échoua par l'effet de la guerre, qui se ralluma aussitôt après la trêve et qui se prolongea sans interruption jusqu'à la paix de Câteau-Cambresis. Ce ne fut donc pas pour suivre un plan tracé à l'avance, mais pour faire face aux nécessités du moment que les chefs des armées d'occupation établirent dans plusieurs villes du Piémont les lois et l'administration de leur pays natal. Ils n'en connaissaient pas d'autres ; ils n'avaient aucune confiance dans les Piémontais et voulaient tout diriger par eux-mêmes. La naïve conviction de sa supériorité sur le reste des hommes a formé de tout temps l'un des traits les plus saillants du caractère français. Rien ne doit donc moins nous étonner que de voir les généraux de Louis XII et de François I^{er} se hâter d'établir à Chieri, à Chivasso, à Alba et ailleurs, les lois et l'administration de telle ou telle province française, ou du moins ce que ces généraux en connaissaient. Ceux-ci se succédaient assez rapidement dans le commandement des armées, et l'on vit plus d'une fois le nouvel arrivé détruire l'œuvre de son prédécesseur, pour y substituer d'autres lois et un autre système d'administration, qu'il présentait (à l'instar de son prédécesseur) comme les lois et l'administration françaises. Les populations éprouvaient assurément peu de respect et de sympathie pour ces lois et pour ces fonctionnaires qui se succédaient si rapidement les uns aux autres. Mais elles oublièrent dans ce tourbillon de législateurs et de législations leurs anciennes lois, et elles perdirent ce respect quelque peu superstitieux qu'elles leur avaient voué et qui comman-

daient leur obéissance. A une époque d'ignorance aussi générale, alors que le développement de l'intelligence populaire n'avait pas encore créé une autre obéissance plus digne et plus sûre, cette soumission d'instinct était la seule barrière contre les révolutions.

Ni l'Empire, ni l'Espagne ne mettaient le même empressement que la France à imposer leurs lois et leurs usages aux pays qu'ils occupaient. Philippe II suivait un autre système. Il se préoccupait peu du peuple, mais il s'appliquait à gagner la noblesse. Il s'y prenait de la façon la plus simple : il lui faisait des pensions, et quelquefois même se bornait à lui en promettre. C'était, disait-il, pour empêcher qu'elle ne prît parti pour la France ; mais le résultat de pareilles largesses fut d'inspirer aux pensionnaires de l'Espagne le désir de conserver, avec les bonnes grâces du roi Philippe, les pensions dont ils jouissaient. Les seigneurs ainsi placés ne restaient fidèles au duc qu'aussi longtemps que cette fidélité ne déplaisait pas au roi ; et, lorsque l'occupation espagnole cessa, c'est-à-dire après l'évacuation des troupes françaises, les seigneurs continuèrent à jouir de leurs pensions. Philippe II n'était ni assez généreux, ni assez équitable pour payer ainsi des services passés ; et, puisqu'il continuait à s'imposer cette dépense, c'est assurément qu'il comptait en tirer profit dans l'avenir. Les pensionnaires de Philippe II ne pouvaient être les fidèles instruments des volontés du duc, et celui-ci se trouvait tout à la fois placé devant une tâche immense et entouré de serviteurs et de courtisans prêts à le trahir.

S'il est vrai que la Savoie eût reçu à l'origine son

nom de la bonté et de la sécurité de ses routes, il est douteux que ce nom lui eût été donné sous le règne d'Emmanuel-Philibert. Elle ne possédait pour ainsi dire plus de routes, si ce n'est les routes intérieures allant d'une ville à l'autre ville la plus rapprochée. Mais les routes conduisant à l'étranger, ou à la mer, et pouvant servir au commerce, avaient été détruites par l'incurie des diverses administrations, et par le passage si souvent réitéré des lourds équipages des armées. Les routes eussent-elles existé d'ailleurs, qu'elles n'eussent pas profité à un commerce complètement anéanti. Les terres de la Savoie, naturellement stériles, fournissaient à peine à l'existence misérable des pauvres cultivateurs, et les terres plates du Piémont, quoique entrecoupées par de nombreux cours d'eau, n'avaient pas encore été soumises à l'admirable système d'irrigation qui fait aujourd'hui leur richesse. L'industrie seule pouvait à cette époque faire affluer dans le pays l'argent dont il avait si grand besoin. Mais l'industrie ne prospère qu'en temps de paix, et les États de la maison de Savoie étaient la proie de la guerre depuis un grand nombre d'années. Les matériaux pour servir à l'industrie manquaient aussi. L'ambassadeur vénitien Foscarini, dans son magnifique mémoire sur les progrès réalisés par la Savoie et le Piémont, sous les princes qui succédèrent à Emmanuel-Philibert jusqu'au roi Charles-Emmanuel en l'année 1740, nous apprend qu'à l'époque du rétablissement du premier dans ses États, les étoffes de soie y étaient inconnues. Les villes si souvent attaquées, défendues, prises et reprises d'assaut, portaient de terribles traces de tant de catastrophes successives que personne n'avait songé à répa-

rer. Les plus belles jadis n'étaient plus que des amas de ruines, glorieuses sans doute pour la plupart, mais funestes à la prospérité nationale. La durée de la paix rétablie par le traité de Câteau-Cambrésis dépendait uniquement du bon plaisir des puissances européennes, qui à la première occasion pouvaient le rompre et se précipiter de nouveau sur la Savoie et le Piémont, sans que le souverain de ces contrées pût s'y opposer efficacement. Les frontières du côté du Milanais, c'est-à-dire de l'Espagne et de la Suisse, étaient découvertes; toutes les forteresses bâties par les anciens ducs de Savoie avaient été démantelées, et la population, réduite à neuf cent mille âmes, ne pouvait fournir une armée suffisante à la défense de la patrie. Quant au revenu public, il ne s'élevait annuellement qu'à 200,000 écus; et pourtant la perception des impôts rencontrait mille difficultés, et les populations en étaient accablées.

Et maintenant, si nous récapitulons les tristes circonstances que nous venons de passer en revue, nous trouvons : un pays stérile et sans routes; point d'industrie ni de capitaux; une population décimée, sous la dépendance immédiate d'une noblesse vendue à l'étranger; des frontières ouvertes, des villes en ruine, le respect des lois et du souverain affaibli, toute unité dans la législation et l'administration détruite, des habitudes d'oisiveté et d'agitation enracinées dans les basses classes de la population, et des habitudes de luxe établies parmi la noblesse, qui ne pouvait y satisfaire par des moyens honnêtes, ni autrement, qu'en se maintenant aux gages de l'étranger.

Emmanuel-Philibert ne se fit aucune illusion sur la

gravité des malheurs qu'il se sentait appelé à réparer ; car lui-même se plaignit aux ambassadeurs vénitiens, venus pour le féliciter de son rétablissement, de ce qu'il possédait une souveraineté troublée par mille désordres et gênée à une infinité d'égards. Renonçant tout d'abord à la carrière brillante des armes dans laquelle il avait marché avec tant d'éclat depuis son adolescence, et où il avait acquis tant de gloire, il se promit de ne jamais céder à aucun mouvement, ni d'ambition, ni de colère, capable de l'entraîner dans une guerre qu'il lui eût été possible d'éviter. Il ne déclara pas ouvertement sa détermination, comme l'avait fait son père en montant sur le trône ; car il savait trop bien qu'en rassurant ses voisins, il les eût armés contre lui ; mais sa résolution n'en fut pas moins ferme pour être secrète, et le vainqueur de Saint-Quentin ne toucha plus à son épée.

Il se savait trahi par sa noblesse, et pourtant jamais il ne se laissa entraîner à user envers elle d'une rigueur qui eût été juste, mais qui n'était pas nécessaire. Il se contenta de lui enlever le pouvoir et l'influence dont elle eût fait un mauvais usage. Chaque ville avait ses États-Généraux, c'est-à-dire que les nobles de la province s'y rassemblaient pour décréter les mesures qui leur semblaient à leur convenance. Philibert abolit hardiment tous ces États, et ne conserva que ceux de Chambéry et de Turin ; encore en changea-t-il radicalement la constitution. Au lieu d'une assemblée dans laquelle les nobles, le clergé et certains notables des localités siégeaient de droit, et où les plus riches et les plus haut placés, c'est-à-dire la noblesse et quelquefois le clergé, étaient assurés de dicter la loi, il créa deux sénats, l'un à Chambéry,

pour la Savoie, et l'autre à Turin, pour le Piémont, composés chacun de douze sénateurs et de deux présidents nommés par lui. Il accorda sa confiance à la magistrature et aux hommes de loi bien plus qu'à la noblesse et aux hommes de cour. Une commission composée des jurisconsultes les plus intègres et les plus éclairés fut chargée par lui de rédiger les lois qui devaient régir tous ses États. Le chancelier Louis Millet de Faverges et le célèbre Cassiano del Pozzo, d'Alexandrie, présidaient cette commission. Ce n'était pas alors l'ère de la liberté ni des gouvernements représentatifs. Les peuples ne se souciaient ni de la politique ni de leurs droits comme citoyens libres, et ceux qui prétendaient les représenter se préoccupaient uniquement de leurs propres intérêts. C'est pourquoi la suppression des États-Généraux et la concentration du pouvoir entre les mains du souverain doivent être considérées comme des mesures favorables aux intérêts populaires. Les nations étaient encore dans l'enfance, et le meilleur tuteur qu'on pût leur souhaiter, c'était évidemment celui qui avait le plus à gagner à les rendre heureuses, et le plus à perdre à les abrutir. Jamais les habitants de la Savoie ni du Piémont n'eurent à se plaindre de la tyrannie de leurs princes ; et lorsque l'heure de la virilité sonna pour eux, lorsqu'ils se virent en possession de la maturité d'intelligence et des lumières nécessaires pour faire un bon usage de leurs droits politiques, les princes de la maison de Savoie n'hésitèrent pas à se dépouiller du pouvoir absolu. Celui que Dieu a envoyé aujourd'hui à l'Italie se sent fier et heureux de n'être qu'un monarque constitutionnel, et chacun connaît les sentiments que ses peuples lui ont voués en retour de cette généreuse et rare fierté.

Mais Emmanuel-Philibert régna au xv^e siècle, sur un peuple qui avait tout à apprendre et beaucoup à oublier. Il établit les bases d'un cens territorial sur lequel il se proposait d'asseoir l'impôt foncier plus équitablement qu'il ne l'était alors. Mais il eut recours aussi aux impôts indirects, tels que l'impôt du sel et quelques autres sur les industries qu'il créait à mesure que les circonstances le lui permettaient. Il fit planter une grande quantité de mûriers dans des terrains en friche jusque-là, et il appela, en leur assurant des avantages considérables, d'habiles ouvriers d'étoffes de soie et de tissus en or et en argent. Lui-même établit à ses frais des manufactures, où il employa tous ceux que la culture des terres n'occupait pas, et, sous son habile direction, ces industries, jusque-là inconnues, parvinrent rapidement à un degré remarquable de développement et de prospérité. Il ne négligea pas de procurer des débouchés à ces produits, et pour y parvenir il acheta le port d'Onegle, et fit pratiquer une route qui y conduisait de l'intérieur de ses États. Il échangea avec la duchesse Hélène de Tende quelques fiefs peu importants par leur position contre le comté de Tende, que Philippe de Bresse avait légué à son fils naturel René, et, grâce à cette acquisition, il s'ouvrit une voie assez commode pour atteindre Nice, qui se trouvait jusque-là isolée du reste de ses États.

A mesure que ces divers établissements prospéraient et que le trésor public s'enrichissait, Emmanuel-Philibert réparait les désastres dont ses villes avaient souffert, et fortifiait ses frontières. On lui doit la citadelle de Turin, ainsi que les fortifications de Verceil, de Bourg en Bresse, de Rumilly, dans la comté de Genève, et de Montmé-

lian, dans la Savoie. Il bâtit le château de Mondovi, répara les fortifications d'Asti et rétablit celles de Creva-core, dans la vallée de la Sesia ; il bâtit le fort de Sainte-Marie, pour défendre le pas de Suze, celui de La Pérouse et de Ceva. Enfin il acheva les ports de Nice et de Villefranche, et les couronna de fortifications. Tous ces travaux furent exécutés sous la direction des ingénieurs militaires les plus renommés de son siècle, qu'Emmanuel-Philibert appela auprès de lui et qu'il sut s'attacher en les récompensant selon leurs mérites.

Turin lui doit le Château-d'Eau qui distribue dans ses rues les eaux de la Doire apportées par un aqueduc. Elle lui doit aussi son Université qui, pendant l'occupation française, s'était retirée à Mondovi, où elle paraissait prête à s'éteindre. Emmanuel-Philibert la rappela à Turin, l'enrichit de plusieurs chaires nouvelles, et appela pour les occuper des savants de toute l'Italie. Il fonda aussi à Turin un magnifique hospice destiné aux vagabonds, aux mendiants et aux malheureux sans ouvrage, auxquels il fit enseigner le métier de tisserand pour les étoffes de soie et les brochés en or et en argent, les employant ensuite dans ses propres établissements, ou les plaçant dans les manufactures du même genre qui ne tardèrent pas à s'ouvrir, lorsque l'exemple donné par le duc prouva à tous que la spéculation était bonne. Enfin il pourvut le pays de défenseurs par la création de ce qu'on appela alors la milice nationale et qui n'était, après tout, que la garde nationale du XIX^e siècle.

Les Vénitiens se vantent d'avoir fourni à Emmanuel-Philibert le modèle de sa milice dans leur *Cernède*. En dehors de Venise, on considérait les légions romaines

comme ayant donné à Emmanuel-Philibert la première idée de cette institution. Quoi qu'il en soit, cette milice devint bientôt considérable par son nombre et par sa forte organisation. Quelques historiens affirment qu'elle se composait de trente-six mille miliciens. Le Vénitien Lipomanno n'en compte que vingt mille, et d'autres en réduisent le nombre à douze mille ; mais ces différents chiffres peuvent bien être tous exacts. Il y avait assurément un beaucoup plus grand nombre de miliciens inscrits et enrôlés qu'on n'en comptait actuellement sous les armes ; mais il est probable qu'en cas de guerre, les miliciens demeurés dans leurs familles devaient être appelés à prendre les armes, et à mettre en pratique l'enseignement militaire qu'ils recevaient à tour de rôle et pendant la durée de leur service. Les officiers, à partir du grade de colonel, étaient choisis par le roi parmi la noblesse, qui seule, à cette époque, avait le monopole des armes. Emmanuel-Philibert accoutumait ainsi son peuple à la vie militaire, et se mettait en mesure d'éviter la forte dépense que lui eût coûtée l'entretien d'une armée régulière, telle qu'elle lui eût été nécessaire pour défendre ses États.

La maison de Savoie posséda alors pour la première fois une marine militaire, qui s'acquit dès son début même un glorieux renom. Elle prit part à la fameuse bataille de Lépante (1571) et se montra digne de son fondateur. Celui-ci pourtant ne se laissa pas détourner par ce nouvel instrument de gloire de ses sages résolutions, et il renonça à l'île de Chypre, que le grand seigneur lui offrait à des conditions auxquelles il ne crut pas pouvoir souscrire, et au royaume de Portugal, auquel il suc-

cédait de droit, comme héritier de sa mère Béatrix, le roi, frère de celle-ci, étant mort sans laisser d'enfants. Sans tenir aucun compte des droits du parent qu'il avait un jour appelé son bienfaiteur, Philippe II se prévalut de la supériorité de ses forces et des avantages de sa position topographique pour réunir le royaume de Portugal à celui d'Espagne; et Emmanuel-Philibert, dédaignant de faire entendre des plaintes qu'il n'eût pu faire écouter qu'en entraînant son pays dans les horreurs d'une guerre nouvelle, repoussa les pensées ambitieuses qui eussent pu le détourner de sa bienfaisante et pacifique entreprise.

Elle fut couronnée d'un plein succès. Je ne trouve nulle part qu'un seul des projets formés par Emmanuel-Philibert pour la régénération de son peuple ait échoué. Les entreprises les plus ardues sont assurément celles qui ont pour objet le rétablissement de finances obérées. Or le revenu public, qui ne dépassait pas, lors du retour d'Emmanuel-Philibert dans ses États, la somme annuelle de 200,000 écus, montait, vingt ans plus tard, lorsque ce prince quitta la vie, à celle de 800,000.

Je ne parlerai pas des encouragements accordés par Philibert aux hommes de lettres et aux savants. La littérature et la douceur des mœurs dont elle est à la fois une des principales causes et un témoignage irrécusable, pénétrèrent pour la première fois parmi les rudes habitants de la Savoie. En un mot, Emmanuel-Philibert n'oublia ni ne négligea rien de ce qui pouvait servir soit au progrès, soit à la prospérité de son peuple et de ses États.

A cinquante ans, ce grand prince se sentit atteint

par les infirmités de la vieillesse. Ces cinquante années présentaient à ses souvenirs une enfance heureuse et presque royale, une adolescence écoulee dans l'exil et dans la pauvreté, une jeunesse éclatante et glorieuse, une virilité plus glorieuse encore, bienfaisante et bénie, dont nul échec n'avait terni la splendeur. On comprend qu'une telle vie, tout entière de dévouement et d'abnégation, fût assez longue pour les forces humaines. Emmanuel-Philibert le pensait, car il se disposa à la mort qu'il prévoyait sans pourtant interrompre ses travaux, et sans s'abaisser à regretter la vie. Il vécut encore quelques années, supportant ses souffrances avec le calme et la fermeté qui ne l'avaient jamais abandonné. En 1575 seulement, jugeant son fils capable de porter le fardeau des affaires, et désirant peut-être le voir à l'œuvre, avant de le quitter, il lui remit le pouvoir suprême et se retira à la campagne, où il s'occupa plus spécialement de la vie future, tout en fournissant à son fils les conseils dont ce jeune homme avait besoin. Il mourut en 1580, après trois jours de maladie violente, sans emporter dans la tombe d'autre souvenir que celui de ses succès.

 VII

 CHARLES-EMMANUEL I^{er}

(1580-1630)

Lorsque Charles-Emmanuel I^{er} lui succéda, il n'était âgé que de dix-huit ans, et déjà depuis cinq années il gouvernait l'État au nom et sous les yeux de son père.

Le jeune duc s'entoura d'abord des hommes les plus éclairés et les plus probes de son temps ; mais son ambition et ses instincts guerriers ne lui permirent pas de suivre toujours leur conseils. Emmanuel-Philibert avait été élevé à l'école des malheurs paternels, et cette expérience rétrospective avait suffi à son génie. Charles-Emmanuel, au contraire, n'avait assisté qu'aux éclatants succès dont toutes les entreprises de son père avaient été couronnées, et il s'attendait à jouir du même bonheur, lors même qu'il y marcherait à travers une route nouvelle. Ce fut une erreur, et elle en entraîna beaucoup d'autres. On dirait qu'une force irrésistible et fatale pousse les enfants, même les meilleurs, à suivre une direction opposée à celle que leur ont tracée leurs pères. Charles-Emmanuel fut un bon fils, affectueux, soumis, respectueux ; mais à peine son père fût-il descendu dans le tombeau qu'il s'empressa de revenir sur tous les actes accomplis par lui, ou du moins sur tous ceux qui serap portaient à la politique extérieure, sans songer assurément que la prospérité intérieure de son pays dépendait entièrement de l'état de ses relations avec l'étranger.

Emmanuel-Philibert avait signé un traité de paix avec la Suisse, et renoncé à toute domination sur Genève; Charles-Emmanuel voulut y rétablir son autorité. Emmanuel-Philibert s'était éloigné de l'Espagne en se rapprochant de la France ; son fils épousa, en 1585, Catherine d'Espagne, fille de Philippe II (qui promit au premier fils né de ce mariage le duché de Milan), et il ne sut jamais vaincre son ressentiment pour la protection accordée par Henri III à la ville de Genève. Emmanuel-Philibert

n'avait jamais essayé de faire valoir ses droits sur le marquisat de Saluces, quoiqu'il se fût bien gardé de prononcer un seul mot qui pût être interprété comme un abandon de ceux-ci; quant à ses droits sur les royaumes de Portugal et de Chypre, on pouvait croire qu'il y avait renoncé, surtout pour ce qui était du royaume de Chypre qu'il avait refusé d'envahir avec l'aide des Turcs; Charles-Emmanuel réclama hautement tous ces États, et se prépara à la guerre pour les obtenir envers et contre tous. Enfin Emmanuel-Philibert étendait sa protection sur ses sujets protestants, tandis que son fils leur témoigna en toute occasion de la malveillance et des intentions hostiles. Ce n'est pas tout encore : comme si le recouvrement de Genève, de Chypre, du Portugal et du marquisat de Saluces ne présentait point des difficultés suffisantes pour satisfaire le génie entreprenant de Charles-Emmanuel, il songea aussi à monter sur le trône de France, en qualité de fils unique de Marguerite de Valois, sœur de Henri II, et tante du roi alors vivant.

Sa première entreprise ne fut pourtant dirigée ni contre la France, ni contre l'Espagne, ni même contre le grand seigneur et la république de Venise. Il se contenta d'abord d'attaquer la ville de Genève et son territoire. Sa première tentative avait pour objet de surprendre la ville, dans laquelle il s'était ménagé des intelligences; mais les Bernois eurent vent de la conspiration, et ils en avertirent les Genevois qui se préparèrent à la défense. Dès lors Charles-Emmanuel leva le masque, et fit marcher une belle armée contre la ville qu'il regardait comme rebelle. Ce fut le roi de France Henri III, qui intervint en faveur de Genève : il déclara qu'elle s'était

placée sous sa protection, et qu'il n'était pas permis d'attaquer sans s'attirer l'inimitié de la France. Charles-Emmanuel fut assez sensé pour s'arrêter; mais il enferma dans son cœur un implacable ressentiment contre le souverain qui, abusant, selon lui, de la supériorité de ses forces, l'empêchait de faire valoir ses droits et de rentrer en possession de ce qui lui appartenait.

Son irritation fut si grande, qu'elle lui valut une maladie presque mortelle. Il se rétablit pourtant; mais la colère qui avait causé son mal ne disparut pas avec lui, et il attendit avec impatience une occasion de la satisfaire. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Nous le voyons cependant hésiter avant d'agir, et chercher à se réconcilier avec Henri III. Peut-être comprenait-il encore combien il importait à la sécurité de ses frontières de se maintenir en bonne intelligence avec les Français; peut-être aussi la guerre acharnée que les protestants faisaient à Henri III le portait-elle à oublier les torts de ce prince à son égard. Quoi qu'il en soit de ces motifs, toujours est-il qu'après la célèbre journée des barricades (1588), Charles-Emmanuel envoya offrir au roi le secours de ses troupes contre les réformés. On ne sait pourquoi Henri III refusa cette offre, tout en remerciant vivement son cousin. Celui-ci prit ce refus pour une insulte, et son indignation en redoubla.

Les protestants s'étaient établis depuis quelque temps dans le Dauphiné, que gouvernait pour la France le duc de Lesdiguières, leur protecteur. Charles-Emmanuel craignait qu'à l'aide de cette protection, ils ne pénétrassent dans le marquisat de Saluces, pays limitrophe du Dauphiné et soumis récemment à la France. Il se décida

à en chasser les garnisons françaises, et à s'emparer par la force de cet ancien fief de sa maison (1588). Plus circonspect que le duc, Henri III recula devant la pensée d'une guerre contre le fils de Philibert; peut-être aussi comprenait-il que ses droits sur le marquisat de Saluces ne supporteraient pas un sérieux examen, et que la domination qu'il y exerçait n'était due qu'à la tolérance du dernier duc de Savoie. Au lieu d'envoyer ses troupes défendre le marquisat, Henri III engagea secrètement les Genevois et les Bernois à envahir le pays de Gex et le Chablais, ce qu'ils firent avec plein succès, grâce aux trois mille Français que le roi leur envoya, sous le commandement de Nicolas de Harlay.

Charles-Emmanuel accourut aussitôt à la tête de ses troupes et d'un corps de cavaliers espagnols, venu de Milan par ordre de Philippe II, ce qui changea aussitôt l'aspect des affaires. Il dut pourtant s'apercevoir bientôt qu'il ne trouverait pas dans Philippe II un allié plus sincère ni plus utile que son grand-père, Charles III, n'en avait trouvé un dans Charles-Quint. Les Espagnols préféraient les cantons suisses au duc de Savoie comme voisins de la Franche-Comté, qui faisait alors partie de cette grande monarchie, et ils demeurèrent spectateurs inactifs des combats que se livraient les Piémontais et les Suisses. La victoire demeura cependant au duc, mais il n'en put tirer tous les avantages qu'il en eût obtenus, si la cavalerie espagnole eût obéi à ses ordres. Irrité par cette conduite déloyale, Charles-Emmanuel renvoya ses infidèles alliés à Milan, et poursuivit sans eux la guerre. Il la poursuivit même avec succès, car il reprit Thonon, Bonne et tout le territoire

environnant ces villes, ainsi que les autres places dont l'ennemi s'était emparé.

Le roi de France ne déclarait pourtant pas la guerre au duc, et les Suisses craignaient que celui-ci ne tournât ses armes victorieuses contre la ville même de Genève. Berne montra des dispositions pacifiques, et peut-être eussent-elles été suivies d'effets, sans la mort imprévue et violente d'Henri III, et les pensées ambitieuses éveillées par cet événement dans l'esprit du duc (1589). Il confia la direction de la guerre du Genevois au comte de Saint-Rambert, et ne s'occupa plus que de son nouveau dessein.

J'ai déjà indiqué l'origine des prétentions du duc au trône de France. Il était fils de Marguerite de Valois, sœur d'Henri II. De plus, Charles-Emmanuel était catholique, et catholique zélé, tandis que son principal compétiteur, le roi de Navarre, appartenait à l'Église réformée, et était considéré par les chefs du parti catholique comme leur ennemi personnel. Ceux-ci, en effet, l'avaient exclu de la succession, ainsi que le prince de Condé.

La candidature de Charles-Emmanuel n'était pas tout à fait dépourvue de chances favorables. Le Dauphiné et la Provence, si rapprochés de ses États, et dont les intérêts avaient été si souvent confondus avec ceux de la Savoie et du Piémont, se déclarèrent pour lui, tandis que le parlement de Grenoble, dans lequel plusieurs protestants s'étaient introduits, se rangeait parmi les partisans du roi de Navarre. Sans perdre de temps, Charles-Emmanuel entre en Provence, où il est reçu avec de grandes démonstrations de joie. Quelques places fortifiées essaient de lui fermer leurs portes, mais il les force et s'en

empare avec une étonnante rapidité (1590). Il se rend ensuite à Madrid et fait agréer (du moins en apparence) à son beau-père la pensée de le voir sur le trône de France; il en revient à la tête de quatre mille soldats espagnols qui doivent le seconder dans son audacieuse entreprise. Bientôt, pourtant, la fortune semble l'abandonner, et il est battu à Vaison, malgré des prodiges de valeur, qui rappellent la jeunesse de son père Philibert. Dès lors, ses partisans se refroidissent ou le trahissent. Plusieurs villes qui l'avaient salué roi de France se déclarent contre lui. Pour tout observateur impartial, la candidature de Charles-Emmanuel avait échoué, et Henri IV l'emportait sur son rival.

Mais Charles-Emmanuel tenait de ses ancêtres le don de la persévérance et de la constance dans la mauvaise fortune; qualités qui, aidées par son brillant courage, en eussent fait un grand prince s'il n'eût trop souvent permis à son ambition d'obscurcir son jugement. Philippe II, suivant la politique de tous les souverains de la Lombardie, voyait avec plaisir le duc de Savoie s'épuiser dans une guerre lointaine et improductive, qui l'empêchait de garder ses frontières et de fortifier ses États. Aussi ne lui envoyait-il que des secours insuffisants tout en lui en promettant de plus considérables pour l'avenir, le détournant ainsi de toute pensée de découragement. Les autres États italiens, tels que Venise, Florence et Mantoue, s'étaient ouvertement ligués contre lui. Les Napolitains, soumis à l'Espagne, agissaient comme les Milanais. Le maréchal de Lesdiguières conduisit encore une fois les Français en Piémont. Entouré d'amis infidèles, et en présence d'ennemis incomparablement plus forts et plus

nombreux que lui, Charles-Emmanuel eut la gloire de prolonger cette guerre pendant quatre ans, et même avec des succès divers. Sa vie fut souvent exposée, et il combattit pour la défendre comme le dernier de ses soldats. Général aussi habile que guerrier courageux, secondé par des populations belliqueuses et dévouées, mais souvent aussi trahi par une noblesse avide d'argent et de repos, Charles-Emmanuel eût peut-être fait pencher en sa faveur la balance des événements s'il n'eût eu pour adversaire le maréchal de Lesdiguières, pour compétiteur Henri IV, et pour alliée l'Espagne. Cette dernière circonstance lui valut l'hostilité de l'Italie presque tout entière ; car l'Espagne était, à cette époque, maîtresse du Milanais, et ni les Vénitiens, ni les Toscans, ni les Romagnols ne pouvaient consentir à l'agrandissement de l'allié d'une puissance aussi formidable que l'Espagne et qui les menaçait d'aussi près. Cette funeste alliance de la Savoie avec l'Espagne poussa les républiques italiennes dans le parti français. A la vérité, elles ne lui fournirent pas de troupes, mais elles lui furent prodigues de conseils et d'argent ; et ce dernier secours était précieux pour la France à l'époque où Henri IV monta sur le trône.

Lorsque Henri IV eut abjuré le calvinisme, le duc de Savoie conclut avec lui le 1^{er} septembre 1593 une trêve qui fut prolongée pendant tout l'hiver et qui donna des espérances de paix. La guerre se ralluma cependant l'année suivante. Chargé par Henri IV de la conduire, le duc de Lesdiguières ravagea la plus grande partie des États de Charles-Emmanuel, remporta plusieurs avantages dans la Savoie et le Bugey et s'empara de Fort-Barreaux ; il conquit aussi presque toute la Maurienne qu'il

reperdit bientôt. Ces hostilités ruineuses pour la Savoie se prolongèrent jusqu'en 1598. Le traité de Vervins dans lequel le roi d'Espagne fit comprendre Charles Emmanuel (1598), les arrêta, sans faire disparaître toute cause de dissentiment entre le roi de France et le duc de Savoie. En effet, il renvoyait à l'arbitrage du pape Clément VIII la décision sur l'hommage du marquisat de Saluces. Sans doute Charles-Emmanuel était l'un des plus zélés champions de l'Église romaine, et nous verrons bientôt combien de témoignages il lui donna de son aveugle dévouement ; il pouvait donc sans trop de présomption compter sur le concours du Saint-Siège. Néanmoins il préféra traiter lui-même avec Henri IV et se rendit à Paris dans l'hiver de 1599 à 1600. Là, il signa (décembre 1599) une convention aux termes de laquelle il s'engageait à restituer Saluces ou à céder en échange la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le val de Romey. Un délai de trois mois lui était accordé pour se décider. Au mois de juin 1600, il n'avait encore pris aucun parti. C'est qu'il comptait que le roi de France serait retenu dans l'intérieur de son royaume par les intrigues de quelques mécontents, de Biron entre autres, intrigues que lui-même avait fomentées. Mais Henri IV était prêt à tout. En août 1600, il fit attaquer les États de Charles-Emmanuel du côté de la Bresse par Biron, du côté de la Savoie par Lesdiguières. Bourg fut emporté (13 août). Montmélian, Chambéry, Conflans, Charbonnière, Saint-Jean-de-Maurienne, Moustiers, eurent bientôt le même sort ou capitulèrent. La citadelle de Montmélian seule fit une résistance sérieuse et prolongée ; mais grâce à la formidable artillerie que le marquis de Rosny (de-

puis duc de Sully) fit jouer contre ses murailles, elle dut se rendre (13 novembre). Le duc de Savoie se résigna alors à abandonner à la France la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le val de Romey; en retour il garda Saluces (traité de Lyon, 17 janvier 1601). Nul doute que la possession du marquisat de Saluces ne fût d'une plus grande importance pour le duc de Savoie que les provinces transalpines que je viens de nommer, et si le marquisat de Saluces eût appartenu réellement à la France, la cession que Charles-Emmanuel fit du Bugey, de la Bresse, de Gex et du val de Romey pour l'obtenir eût été raisonnable, quoiqu'il perdit par là un territoire incomparablement plus étendu que celui dont on lui faisait l'abandon. Mais telle n'était pas la situation. Le marquisat de Saluces appartenait de droit au duc de Savoie, au moins autant que ses autres provinces, et si la France le retenait, ce n'était, et ce n'avait jamais été qu'à titre de garantie pour la sécurité de ses frontières, ou par une occupation provisoire, jusqu'à ce que la question fût décidée quant à son légitime seigneur. Charles-Emmanuel achetait donc à un prix exorbitant ce qui lui appartenait selon toute justice et ce qu'il n'eût pas manqué d'obtenir si, imitant la prudence paternelle, il eût attendu une occasion favorable pour faire valoir ses droits en s'appliquant à se créer des amis parmi ceux qui pouvaient être appelés à devenir ses juges ou les arbitres de cette contestation. Mais il était trop tard pour suivre une ligne de conduite aussi modérée. Quant à Henri IV, il renonçait à ce qu'il n'eût pu garder sans se vouer et sans vouer son pays à d'interminables querelles, et il acquérait en échange les frontières natu-

relles de son royaume du côté des Alpes. S'il n'était plus aux portes de Turin, ni les Sabauds-Piémontais, ni les Espagnols n'étaient plus aux portes de Lyon ni de Grenoble. Un roi sage et clairvoyant pouvait seul se déclarer satisfait de la paix conclue à de telles conditions, mais Henri IV était ce roi, et il n'eut garde d'écouter les conseillers qui lui disaient : « Le roi a fait une paix de duc et le duc a fait une paix de roi. »

Ce fut pendant que la guerre ravageait encore les États du duc et semblait devoir absorber toutes ses facultés, que Charles-Emmanuel déploya tout son zèle pour l'Église romaine et l'horreur que lui inspiraient la réforme et ses partisans. Malgré la puissante distraction qui l'avait éloigné du théâtre de la guerre avec les Suisses (sa candidature au trône de France), le Chablais et une partie du Faucigny étaient retombés en son pouvoir. Il voulut aussitôt profiter de ce succès pour déraciner dans ces provinces l'hérésie qui s'y était établie et fortifiée pendant le règne d'Emmanuel-Philibert, et pendant la domination suisse qui avait suivi la mort de ce prince. Charles-Emmanuel essaya de se concerter avec l'évêque de Genève et de l'attacher à son entreprise ; mais il rencontra dans ce prélat plus de prudence et peut-être aussi plus de charité véritable que de zèle. L'impétueuse éloquence du duc ne produisit pas sur lui tout l'effet qu'il en avait attendu. Il n'eut pourtant pas le temps de s'en plaindre, car cette même éloquence venait de lui créer un auxiliaire, mieux disposé et plus approprié à cette œuvre de missionnaire que le bon mais tiède évêque, monseigneur de Germini. François de Sales, qui avait assisté à la conférence du duc avec l'évêque de Genève et

son clergé, sortit tout à coup des rangs des auditeurs, et se déclara prêt à accepter la mission de prêcher le catholicisme aux réformés. Un seul chevalier s'offrit pour l'accompagner, et ce fut Louis de Sales, son cousin. Ils vendirent leurs chevaux et leurs armes, se dépouillèrent de leurs riches vêtements et prirent sans hésiter le chemin qui pouvait les mener au martyre. Il les conduisit au triomphe, et ce fut un beau triomphe, celui de la persuasion et de l'émotion chrétienne. Les réformés accouraient en foule à leur rencontre, et François de Sales ne refusait jamais de répondre à leurs questions, non plus que d'essayer sur eux la puissance de ses douces exhortations. On raconte qu'il prêcha jusqu'à dix-huit fois dans un jour, et si l'on réfléchit aux résultats qu'il obtint, on ne saurait plus s'étonner de ce chiffre extraordinaire. Ce qui est plus beau, à mon avis, et ce qui a droit à toute notre admiration, c'est que François de Sales ne dut ses succès qu'à sa seule éloquence, et qu'il ne parait pas avoir jamais réclamé le secours de l'autorité temporelle pour assurer ses victoires spirituelles. Je n'ai vu nulle part le récit d'un seul acte de violence provoqué par saint François de Sales dans les provinces du Chablais et du Faucigny.

Les historiens savoyards ne tarissent pas d'éloges au sujet de la conduite de Charles-Emmanuel envers ses sujets réformés. Quand le saint missionnaire lui eut aplani la voie, Charles-Emmanuel s'y précipita avec toute l'ardeur de son caractère et enjoignit à ses sujets réformés d'abandonner leur foi et de se soumettre à l'Église romaine. Ceux que François de Sales avait touchés ou convaincus cédèrent; quelques-uns de ceux qui

avaient fermé l'oreille aux exhortations pacifiques reculérent devant les menaces du pouvoir, et aimèrent mieux mentir à leur conscience que de s'exposer aux persécutions, à la perte de leur fortune, de leurs emplois, de leur patrie et peut-être de la vie ; mais un certain nombre résistèrent et s'abstinrent de prononcer l'humiliante formule de l'abjuration, persistant à s'assembler en secret et refusant de paraître dans les églises rétablies et rendues à l'ancien culte. Charles-Emmanuel supportait difficilement la résistance à ses volontés, et cette fois il voyait sa conscience engagée à obtenir la soumission des rebelles.

Je trouve dans l'histoire de la maison de Savoie, de Jean Frézet, prêtre de la congrégation enseignante de Saint-Joseph, à Lyon, un singulier récit d'une scène non moins singulière dans laquelle Charles-Emmanuel aurait joué un rôle que je m'abstiendrai de qualifier, mais que l'historien Jean Frézet déclare admirable, et dont le but était de ramener au bercail les brebis égarées et persistant dans l'égarement. Le lieu où la scène se passa n'est pas clairement indiqué par l'historien, mais on peut supposer, d'après quelques mots qui suivent le récit, que ce fut dans une ville du Chablais. Charles-Emmanuel avait fixé un jour pour l'entrée triomphale du clergé catholique, jadis expulsé de toute la province, et pour l'abjuration de tous les habitants. Plusieurs villages s'étaient présentés en masse et avaient abjuré ; mais une partie considérable de la population de la ville et des campagnes manquait à l'appel. Ne pouvant contenir son indignation, Charles-Emmanuel se rend en toute hâte dans cette ville, et il convoque tous les citoyens

hétérodoxes obstinés devant l'Hôtel de Ville. Cette fois ils n'osent désobéir, et ils se rassemblent au lieu indiqué. Charles-Emmanuel paraît alors et ordonne à ceux qui veulent embrasser la religion de leur prince de se ranger à sa droite, et aux hérétiques endurcis de passer à sa gauche ; puis il s'écrie, en s'adressant aux premiers : « Je vous regarderai désormais comme mes fidèles sujets, et il n'est point de faveurs que vous ne deviez attendre de moi. » Jetant ensuite un regard courroucé à sa gauche : « Et vous, osez-vous donc, s'écrie-t-il, vous déclarer les ennemis de votre Dieu et de votre prince ? Je vous dépouille de vos emplois, et vous bannis de mes États. J'aime mieux manquer de sujets que d'en avoir qui vous ressemblent. » L'effet produit par une aussi indigne parodie fut d'abord tel qu'on devait l'attendre, surtout d'une population récemment convertie à des doctrines et à des sentiments exaltés de sacrifice et d'abnégation. Un petit nombre de cœurs tièdes et timides passa à la droite du prince, mais la majorité demeura jusqu'à la fin de la séance à sa gauche ; puis à peine le prince était-il rentré dans ses appartements que la foule, effrayée de sa propre témérité, sortit de la ville et alla se réfugier sur le territoire suisse. Le duc, de son côté, se préparait à quitter le Chablais, mais avant d'en atteindre la frontière, il reçut de ses sujets récalcitrants des offres de soumission. Les employés destitués et les propriétaires dépouillés et exilés étaient prêts à accepter les conditions imposées et imploraient le pardon de leur passagère résistance. Charles-Emmanuel, qui ne souhaitait véritablement que le retour de ses sujets à l'Église romaine, et qui, malgré l'impétuosité de son caractère, n'était ni dur

ni cruel, accueillit avec bonté les pénitents, et les réintégra dans leurs honneurs et dans leurs biens. Il poursuivit ensuite son voyage, heureux de son succès qu'il croyait durable, et écoutant avec complaisance les louanges que ses courtisans et le clergé lui prodiguaient, comme au restaurateur de la véritable foi dans ses États d'abord, et un jour sans doute dans l'Europe entière. Il est difficile de dire ce qui serait advenu de tous ces nouveaux convertis, si le Chablais et les autres provinces limitrophes de la Suisse n'eussent pas été échangées par le duc contre le marquisat de Saluces.

On a déjà deviné sans doute que Charles-Emmanuel favorisait sans restriction la Société de Jésus. Sa passion pour le prosélytisme et pour les conversions le prouve suffisamment. Il fonda en effet plusieurs maisons de Jésuites, les combla de faveurs et ne leur refusa ni grâces ni privilèges.

La paix que Charles-Emmanuel venait de signer à Lyon était loin de le satisfaire, et l'Europe craignit pendant quelque temps qu'il ne la violât, surtout en voyant qu'il ne se décidait pas à désarmer. Telle n'était pourtant pas son intention. Genève, le foyer de l'hérésie calviniste, n'avait pas été expressément nommée dans le traité de Vervins, et Charles-Emmanuel songeait à se dédommager de la perte du Bugey, de la Bresse, du pays de Gex et du val de Romey, en reprenant possession de Genève et de son territoire. Il dressa ses plans en silence, et dans la nuit du 22 au 23 décembre de l'année 1602, il s'approcha, sous un déguisement, de la ville, qui ne soupçonnait pas son danger. Il attendait un petit corps d'armée que lui amenait La Bernouillère. Celui-ci arrive,

reçoit les ordres de son maître, et fait appliquer des échelles aux murailles extérieures; les soldats du duc sont sur les bastions; ils surprennent les sentinelles, les entraînent et leur arrachent le mot d'ordre. Mais un soldat genevois s'est échappé et a répandu l'alarme dans la ville. Les citoyens courent aux armes et sur les remparts. Les assaillans, surpris et en petit nombre, résistent vaillamment; mais celui qui défend son foyer et sa liberté se sent plus fort que l'envahisseur qui les attaque; les soldats du duc ne trouvent leur salut que dans la fuite, et ils se précipitent du haut des murs dans les fossés et sur le terre-plein. Les uns périssent en tombant; d'autres parviennent à se sauver; quelques-uns aussi sont pris et faits prisonniers par les Genevois. Ces hommes n'avaient fait leur devoir en obéissant à leur maître et en combattant sous ses ordres; mais le peuple du xvii^e siècle n'était pas encore parvenu à ce haut degré de civilisation qui l'honore aujourd'hui, en lui permettant de se montrer tour à tour terrible pour l'ennemi qu'il combat et miséricordieux pour celui qu'il a vaincu. Le peuple genevois victorieux exigea le châtement des prisonniers, et les autorités municipales n'osèrent pas s'opposer à la volonté d'une populace qui venait de sauver la patrie. Les prisonniers furent sacrifiés et périrent par la main du bourreau. Cet acte de rigueur, qui nous paraît excessif, ne devint pourtant pas un obstacle à la réconciliation du duc et des Genevois, tant il était conforme aux mœurs du temps. Le roi de France s'entremet pour rétablir la paix, et il y parvint sans beaucoup de peine, car les Genevois étaient impatients de se livrer tout entiers au développement de leurs libertés et de leur industrie, et le

duc de Savoie commençait à former d'autres desseins et allait oublier, en travaillant à leur succès, son récent échec sous les murs de Genève. Charles-Emmanuel renonça à ses droits sur la nouvelle république, et promit de la respecter ; il s'engagea en outre à ne pas élever de forteresses dans la circonférence de quatre lieues, à partir du centre de la ville. Cette reconnaissance eut lieu le 21 juillet 1603.

Mais quels étaient ces desseins, qui faisaient oublier à l'ambitieux Savoyard des droits depuis si longtemps établis, et une humiliation si récemment subie ?

Peut-être qu'en exposant la politique suivie par Charles-Emmanuel, politique entièrement opposée à celle que son père lui avait indiquée par son admirable exemple ; peut-être qu'en racontant les funestes effets de cette contradiction, et entraîné par le sentiment de profonde vénération qu'éveille en moi le souvenir d'Emmanuel-Philibert, de son héroïsme, de ses sacrifices, de sa vertu, de sa sagesse et de ses succès, j'ai paru mal disposé pour son fils. Et comment, en effet, assister, sans une douloureuse impatience, aux travaux de ce fils qui prend une à une chaque pierre posée par son père pour former un magnifique édifice, et les disperse au loin, destinant ces matériaux à la construction de bâtiments fantastiques et irréguliers, dont pas un ne demeure debout assez longtemps pour être achevé ? C'est là un spectacle plus affligeant encore qu'irritant. Mais l'historien n'est en aucun cas dispensé d'être juste, et Charles-Emmanuel a autant de droit à l'admiration de tout observateur impartial qu'au blâme sévère que je ne lui ai pas épargné jusqu'ici. Charles-Emmanuel était bien jeune lorsque son père lui

confia le gouvernement de l'État, et il n'avait encore été qu'à l'école de la prospérité. Ce n'est pas la meilleure pour apprendre à régner, et surtout dans certaines conditions difficiles. Si Emmanuel-Philibert mérite un reproche, c'est d'avoir trop compté sur le génie qu'il reconnaissait à son fils, et d'avoir oublié, non-seulement que le génie, lorsqu'il n'est accompagné ni par la modération ni par l'expérience, est sujet à se fourvoyer tout autant que la médiocrité, mais aussi que l'homme de génie égaré sur une fausse route la quitte plus difficilement encore que l'homme ordinaire, car il perd beaucoup de temps à chercher des moyens désespérés de salut dans les directions les plus opposées, et il se flatte toujours de réparer ses fautes, sans rompre entièrement avec son passé. Si Emmanuel-Philibert eût gouverné l'État jusqu'à sa mort, et nommé en mourant un conseil de tutelle à son fils, il lui eût épargné d'amers regrets, et à ses peuples d'immenses malheurs.

Ce fut à proprement parler Philippe II qui s'empara de l'esprit de son gendre, le jeune duc, et qui, par de fallacieuses promesses et des conseils perfides, le guida pendant la première partie de sa carrière. On aperçoit, en effet, dans les moindres actes comme dans les plus importants du duc de Savoie, jusques et après la paix de Vervins, comme un reflet du sombre esprit de Philippe II. Il n'y a pas jusqu'à la scène racontée par le prêtre Jean Frézet, qui ne rappelle, malgré l'adoucissement que l'humanité de la maison de Savoie dut nécessairement y apporter, d'autres scènes bien plus tragiques que le duc d'Albe exécutait, à peu près à la même époque, pour obéir aux ordres du roi d'Espagne. Le duc de Savoie ne me

paraît complètement dégagé de toute influence espagnole, que sur les champs de bataille, lorsqu'il combat au milieu de ses soldats, et comme l'un d'eux ; ou bien lorsque, inspiré par le génie des combats, il découvre la faute que l'ennemi va commettre, le moyen d'en tirer profit, et que, traçant en peu d'instants tout un plan de campagne, il lance, il rappelle, il conduit ses bataillons, change en quelques heures la position réciproque des armées, et échappe à un grand danger, ou met l'ennemi en pleine déroute. On retrouve en ces moments le duc de Savoie et son étoile ; mais ailleurs qu'à la guerre, Charles-Emmanuel ne s'est montré à nous que le disciple et quelquefois le jouet de Philippe II. Ce n'est pas qu'il ait négligé volontairement les soins qu'exige d'un bon prince le développement de la prospérité et de la moralité de ses sujets. Charles-Emmanuel s'en occupa autant que les circonstances difficiles dans lesquelles il s'était placé le lui permirent. Il protégea le commerce et l'industrie, fit construire des routes pour rendre plus faciles l'exportation et l'importation des denrées, et travailla à rendre le Pô navigable, surtout depuis que, par l'acquisition du marquisat de Saluces, cette grande artère italienne parcourait une partie plus considérable de ses États. Mais de pareils soins n'occupèrent malheureusement qu'une place fort secondaire dans sa vie, constamment agitée par la conception et l'exécution de si grands desseins, que l'honneur de les avoir formés peut suffire à la gloire d'un souverain.

Durant ses longues et funestes guerres contre la France, Charles-Emmanuel n'eut que trop d'occasions de se convaincre de la perfidie espagnole, et de l'inutilité de

toute alliance avec la cour de Madrid. Depuis le traité de Lyon surtout, Charles-Emmanuel était devenu sombre et méfiant, et ceux qui l'entouraient attendaient de lui quelque détermination singulière. On crut longtemps qu'il méditait une nouvelle attaque contre la France ; qu'il regrettait la perte de ses provinces, et qu'il se préparait à les revendiquer. On le jugeait mal. Charles-Emmanuel, revenu de son aveuglement au sujet de l'Espagne, se le reprochait et songeait aux moyens d'en réparer les suites et de tirer parti de la politique nouvelle qui se présentait à son esprit.

Il n'y avait à cette époque que deux politiques possibles pour un Italien : s'allier à la France contre l'Autriche (qui se transforma pendant un certain temps dans l'Espagne, et reprit ensuite son ancienne forme), ou avec l'Autriche contre la France. Quant à se lier étroitement entre eux contre toute puissance étrangère qui voudrait violer leur territoire et s'en emparer, les princes italiens n'y songeaient pas encore, et peut-être qu'ils eussent échoué en l'essayant ; car l'un ou l'autre de ces puissants ennemis, ou peut-être tous deux eussent toujours réussi à détacher de la ligue italienne un ou plusieurs des nombreux États dont elle eût été composée, et dès lors toute résistance n'eût produit que d'affreux malheurs. D'ailleurs, le sentiment de la nationalité chez les peuples, ce sentiment qui a été la source de véritables prodiges, et qui semble être le grand moteur humain de notre époque, date du xix^e siècle, et avant ce temps nous n'en voyons pas de traces, au moins dans le midi de l'Europe centrale.

Charles-Emmanuel ne se disait donc pas : *l'Italia farà da se*, mais il avait connu Henri IV pendant le court

séjour qu'il avait fait à Paris, de 1599 à 1600, et il avait compris le génie politique de ce prince. L'empressement qu'avait mis Henri IV à fixer les frontières de la France et de la Savoie, de manière qu'elles pussent demeurer nettement tracées et fidèlement respectées, tandis que ses prédécesseurs n'avaient jamais tendu qu'à brouiller la question, afin de profiter de tout malentendu pour envahir subrepticement l'État voisin, montrait assez que ce grand homme d'État se séparait de la politique adoptée par ses prédécesseurs. Charles-Emmanuel comprit qu'Henri IV ouvrait une ère nouvelle à la politique internationale, et sur cette pensée il fonda tout un plan de conduite, qu'il exécuta ensuite exactement, et qui forme à coup sûr son plus beau titre de gloire.

Charles-Emmanuel raisonna ainsi : « puisque le roi de France veut arrêter ses frontières et les miennes sur le sommet des Alpes, c'est qu'il renonce à pénétrer en Italie, et qu'il désire s'assurer contre toute attaque de ce côté. S'il en est ainsi, il doit tenir à ce que l'Italie septentrionale soit occupée par ses amis et ses alliés ; comme aussi que ses amis et ses alliés ne soient pas constamment mis en péril par leurs ennemis et par ceux de la France ; ou pour le moins, que les alliés de la France, maîtres du nord de l'Italie, soient assez forts pour conserver leur position sur les Alpes, et n'en soient pas évincés par les ennemis de la France. J'occupe ces frontières, et quoique je me sois montré jusqu'ici l'ennemi des Français, et l'ami de l'Espagne, son ennemie, j'ai été un ennemi assez incommode pour que mon amitié ne soit pas tout à fait sans valeur. Je ne saurais pourtant dans ma condition actuelle

me donner comme un boulevard, suffisant à la sécurité des frontières françaises, aussi longtemps qu'avec un nombre aussi borné de sujets, j'aurai l'Espagne sur mes derrières, prête à m'envahir au premier acte d'indépendance que je me permettrai. Mais le roi de France peut changer ma situation. Il peut, en me donnant l'indépendance avec le Milanais, se donner à lui-même un allié utile et un bon gardien de ses frontières. Les princes de ma maison ont été de tout temps fidèles à leurs engagements, et il doit assez me connaître pour compter que je comprends mes propres intérêts, et que rien ne m'élèverait à un allié qui serait en même temps mon bienfaiteur. Qui donc, à l'exception de l'Espagne, qui donc s'opposerait à l'occupation du Milanais, et à l'annexion de ce duché aux domaines de ma maison ? Les Vénitiens peut-être ? Je leur servirai de rempart contre la France, et d'allié contre l'Espagne ou contre l'Autriche, et ma présence sur leur frontière leur sera toujours moins funeste que celle d'un roi espagnol. Si je puis m'entendre avec le roi de France, mon dessein ne saurait rencontrer d'obstacles. A l'œuvre donc, et rapprochons-nous d'Henri IV. »

Les négociations qui s'ouvrirent alors avec Paris, et auxquelles Rome et Venise ne tardèrent pas à prendre part, sont demeurées jusqu'ici enveloppées d'un certain mystère. Les historiens français en indiquent tout au plus sommairement le résultat dans le traité de Brussol; et les historiens italiens de cette époque ne semblent pas considérer la Savoie comme une province italienne. Sous le prétexte de nous apprendre l'histoire d'Italie, depuis au moins l'arrivée d'Énée dans le Latium jusqu'à nos

jours, ils nous informent des plus insignifiants détails de la vie des petits tyrans de leur ville natale, et nous prodiguent des descriptions de chaque édifice dont ces mêmes villes tirent quelque lustre, tandis que la belle et féconde histoire de la maison de Savoie est passée par eux presque entièrement sous silence ; les noms mêmes de ses princes ne se rencontrent sous leur plume qu'en leur passagère qualité d'ennemis du duc de Milan ou de Mantoue, ou d'alliés de la république de Venise. J'eusse désiré publier les documents qui doivent nécessairement exister sur les négociations entre Henri IV et Charles-Emmanuel ; mais les difficultés de l'entreprise m'ont déterminé à ne les livrer que plus tard au public, dans un volume supplémentaire, et à me contenter pour le moment de donner, comme l'ont fait jusqu'ici mes devanciers, les résultats de ces mêmes négociations.

Si Philippe II eût encore été sur le trône d'Espagne, la tâche de Charles-Emmanuel eût été bien autrement difficile ; mais il reposait depuis plusieurs années sous cette terre qu'il avait si souvent ensanglantée, et son successeur Philippe III paraissait sentir le poids des crimes amassés par son père autour de sa couronne. Le sang de Charles-Quint allait s'appauvrir rapidement dans les veines de ses descendants. Il n'avait communiqué à Philippe II que la ruse paternelle, lui refusant les grandes et énergiques qualités, qui avaient fait de Charles-Quint le plus grand prince et peut-être le plus grand homme de son temps. Philippe III ne possédait ni l'habileté ni les vices de son père, et l'on eût dit que, succombant sous la fatigue des deux existences si agitées et si remplies auxquelles il succédait, il ne sentait d'autre besoin que

celui du repos. Charles-Emmanuel put donc former ses plans et leur donner un commencement d'exécution, sans éveiller les soupçons de celui de tous les princes d'Europe qui avait le plus grand intérêt à les traverser. Un voyage à Paris, les rapports d'estime et d'amitié établis par le duc avec quelques-uns des personnages les plus influents de la cour d'Henri IV, la saine vigueur de ses vues jointe à la force de son éloquence, enfin l'œil pénétrant et l'extraordinaire sagacité dont Henri IV était doué, tout concourait à favoriser les projets de Charles-Emmanuel. Ces projets, dont la réalisation vient enfin de s'accomplir sous nos yeux, deux siècles et demi après avoir été conçus par Charles-Emmanuel, suffiraient seuls pour démontrer : 1^o que les pensées conformes à la nature des choses, ainsi qu'aux véritables besoins des hommes, ne sont jamais conçues en vain dans une puissante intelligence, mais que, s'y étant une fois développées, elles finissent toujours par arriver à leur exécution; 2^o que la maison de Savoie ne renonce jamais à un dessein qu'elle juge profitable pour elle, et nécessaire à la prospérité de ses États; qu'elle sait attendre en silence le cours des années et des siècles, s'il le faut, sans jamais perdre de vue le progrès qu'elle s'est proposé; 3^o que ces desseins sont conformes à ceux de la Providence, ce qui explique d'ailleurs suffisamment le succès qui les couronne d'ordinaire.

* Ces projets, auxquels Rome et Venise avaient adhéré, et que le traité signé à Brussol par Henri IV et par Charles-Emmanuel consacrait, consistaient dans les transformations suivantes : La France et le Piémont chasseraient les Espagnols de la Péninsule italique; le duc de Man-

toute échangerait sa province de Casal contre celle de Crémone; on réunirait le Milanais et le Montferrat au Piémont, reconstituant ainsi l'ancien royaume de Lombardie dont Charles-Emmanuel porterait la couronne. Henri IV donnait sa fille en mariage à Victor-Amédée, prince de Piémont, et assurait au duc, ainsi que le faisaient Venise et le pontife, le titre de roi de Lombardie.

On se représentera aisément la joie de Charles-Emmanuel, lorsque, le 25 avril 1610, il apposa sa signature au traité de Brussol, sous les signatures du roi de France et des autres garants de son exécution. Mais quelque grande que fût cette joie, elle fut sans doute encore dépassée par la douleur que lui apporta la nouvelle de la mort d'Henri IV (mai 1610). Ravailac ne méritait pas seulement les malédictions de la France, celles de l'Italie lui étaient dues à un non moins juste titre; mais l'Italie ignorait l'heureux changement qui allait s'accomplir dans sa destinée, et elle ne l'eût peut-être pas apprécié à sa véritable valeur, si elle en eût eu connaissance.

Tout le brillant avenir dont Charles-Emmanuel s'était flatté s'évanouit au moment où Henri IV descendait dans la tombe. Affligé, déconcerté un instant, mais jamais abattu ni découragé, le duc de Savoie espérait renouer les négociations avec le successeur d'Henri IV, dès que Louis XIII serait sorti de sa minorité, ou peut-être même avec la régente Marie de Médicis, quand il aurait sondé ses dispositions. En attendant ce beau jour qui ne devait jamais poindre, Charles-Emmanuel s'appliqua à faire valoir ses droits sur le Montferrat.

Il n'y avait que peu d'années que la question du Montferrat avait été décidée par Philippe II, contre toute

justice, en faveur de la maison de Gonzague. Mais on eût dit que la Providence, désavouant un jugement qui lésait les droits de la maison de Savoie, avait ordonné les événements de façon à fournir à celle-ci une occasion nouvelle de les revendiquer. Gonzague, devenu seigneur du Montferrat et gendre de Charles-Emmanuel, mourut en 1612 sans laisser d'autre enfant qu'une fille nommée Marie et encore mineure. Le duc de Savoie n'était pas homme à négliger d'aussi belles chances. Il s'empressa de réclamer sa part de la succession de son gendre, c'est-à-dire le Montferrat, et d'assurer à sa petite-fille le reste de la succession paternelle. Il appela donc auprès de lui la duchesse douairière de Mantone, sa fille, en l'engageant à lui amener la jeune Marie, qu'il se proposait de marier à l'un de ses fils. Il envoya même le prince de Piémont à Casal, pour entamer des négociations à ce sujet. Il y rencontra l'envoyé espagnol, Cardenas, qui, plus mal disposé que jamais envers le duc, depuis que certains bruits relatifs à ses négociations secrètes avec la France étaient parvenus à la cour d'Espagne, favorisait ouvertement les prétentions et aidait aux intrigues du cardinal Ferdinand de Gonzague, oncle de la jeune héritière. Le résultat de ces intrigues fut le départ de la duchesse douairière pour Turin, et la détention de la jeune héritière enlevée par son oncle à sa mère, et enfermée dans le château de Goïto, sous le prétexte de pourvoir à sa sécurité, mais en effet pour la séparer de toute influence piémontaise.

La patience de Charles-Emmanuel n'avait jamais été exemplaire, et cette fois elle était complètement épuisée. Il commença sur-le-champ la guerre (1613), et il s'em-

para en quelques jours des principales places du Montferrat. Ce fut lorsque Trino, Alba et Moncalvo étaient déjà en son pouvoir, qu'il adressa aux cabinets européens un manifeste pour justifier sa conduite. Il y exposa ses droits, l'injustice dont son père avait été la victime, et sa résolution de ne pas laisser échapper cette opportunité de faire reviser ce procès, jugé jadis en dépit des lois de l'équité. Les puissances le désapprouvèrent, mais s'en tinrent à un blâme inactif, qui n'arrêta pas Charles-Emmanuel.

L'Espagne pourtant envoya le gouverneur du Milanais à la tête d'un corps d'armée pour soutenir Ferdinand de Gonzague, et le duc, voulant témoigner de son respect pour cette puissance qui avait passé, durant tant d'années, pour l'amie et la protectrice de sa famille, ordonna au commandant de son armée, le comte de Saint-Georges, de se retirer sur Asti. Le duc de Nevers (Gonzague) vit ce mouvement rétrograde, et crut le lion intimidé: il ne put résister au désir de l'humilier en le harcelant dans sa retraite; mais le lion blessé se retourne, il aperçoit son ennemi qui se croit assuré du triomphe; il tombe sur lui, le bat complètement, met ses troupes en déroute, et châtie sévèrement cette partie du Montferrat dont il s'était d'abord emparé, et qui, le croyant vaincu par la seule présence des troupes espagnoles, s'était déclarée contre lui.

L'Europe entière, alarmée des résolutions hardies et de l'imdomptable courage du duc, se ligua pour en arrêter la marche victorieuse. Rome, Paris, Madrid, Florence et Mantoue lui enjoignent de déposer les armes et de s'en remettre à un congrès pour l'examen et le rétablis-

sement de ses droits. Charles-Emmanuel, qui sait ce qu'il peut attendre d'un aréopage ainsi composé, va sans doute résister, et se faire écraser par le grand nombre, lorsqu'un protecteur inattendu se présente. Jalouse de l'influence que la France et l'Espagne se disputent sur l'Italie, et dont elle seule a joui pendant plusieurs siècles, l'Autriche intervient en faveur du duc, et exige du cardinal de Gonzague le renvoi de sa nièce auprès de la duchesse douairière Marguerite de Savoie, déjà réfugiée à la cour de son père; elle veut d'autre part que le duc de Savoie remette aux commissaires autrichiens les places fortes qu'il a conquises dans le Montferrat, et qu'il s'en rapporte, pour l'appréciation de ses droits, à un congrès des puissances constituées en arbitres.

Ces conditions, que le duc de Savoie acceptait dans l'espoir de s'assurer un ami dans l'empereur, sont repoussées par l'Espagne. Philippe III veut faire expier au duc le traité de Brussol, sur lequel il n'a pourtant que de vagues et confuses données. Il exige que le duc reconnaisse le cardinal Ferdinand comme héritier légitime du Montferrat, ainsi que du duché de Mantoue, et qu'il lui donne pour épouse sa propre fille Marguerite, veuve du défunt duc de Mantoue, et mère de la jeune héritière. C'était préférer la guerre à la paix, et tel fut aussi l'avis de Charles-Emmanuel. Le cabinet de Madrid, inquiet des premiers succès du duc, se rapprocha du cabinet de Vienne, apaisa sa jalousie, l'excita contre le duc de Savoie, et s'en fit un allié contre lui. Charles-Emmanuel est mis au ban de l'empire, et trente mille soldats envahissent son territoire.

Tant que le duc de Savoie posséderait une armée et un

trésor pour payer ses soldats, on ne pouvait s'attendre à ce qu'il se soumit à un tel abus de pouvoir. Il reprit les armes avec autant d'empressement et de confiance qu'il n'avait eu à combattre que le duc de Mantoue. Il n'amenait pourtant sur le champ de bataille que sept mille Piémontais. C'est avec cette poignée de braves qu'il soutint et traversa la campagne de 1614, sans perdre une seule place ni une seule bataille. Il avait devant lui l'armée espagnole, et l'Espagne de cette époque n'avait encore oublié ni Charles-Quint, ni Philippe II. Elle se souvenait encore des dangers qu'elle avait fait courir à François I^{er} et à la France, et elle s'inquiétait peu de la résistance que lui opposait un aussi petit prince. Mais après la campagne de 1614, les généraux espagnols se demandaient, en échangeant de sombres regards, jusqu'à quelle téméraire hauteur le duc de Savoie oserait pousser ses entreprises, depuis qu'une série non interrompue de mouvements heureux et d'entreprises couronnées de succès lui avaient révélé sa supériorité comme général, et la supériorité de ses troupes sur les leurs.

D'autre part, les Français, toujours susceptibles d'enthousiasme et de dévouement pour les causes justes, les grands hommes et les actions généreuses, accouraient en foule s'enrôler sous les drapeaux de ce héros nouveau ; et les Italiens, qui commençaient à sentir le poids du joug étranger, et qui apercevaient pour la première fois dans un de leurs princes la volonté et la force de résister aux puissances du dehors, se tournaient vers lui comme vers le point d'où devait leur venir un libérateur. Ce sentiment, comprimé pendant plus de deux siècles, subsista pourtant à partir de cette époque dans le cœur des Ita-

liens. S'ils en furent parfois distraits par d'autres espérances, ils ne l'abandonnèrent jamais, et ils y revinrent toujours, s'y rattachant avec une ardeur sans cesse croissante, à mesure que de nouveaux signes se manifestaient à leurs yeux.

Les Espagnols pourtant avaient aussi reçu des renforts, et ces renforts étaient plus nombreux que ceux, dont Charles-Emmanuel avait grossi les rangs de ses défenseurs. La guerre fut reprise et continuée l'année suivante avec plus d'acharnement, mais avec des résultats divers qui se contre-balançaient. L'Europe s'émut au spectacle de tant d'héroïsme, luttant seul contre des forces incomparablement supérieures, et d'un prince défendant son droit, sans tenir compte des dangers auxquels il s'exposait. Le roi d'Espagne se résigna à accepter les conditions qu'il avait refusées naguère. On se restituerait réciproquement les places conquises pendant la guerre, et l'appréciation des droits de la maison de Savoie et de la famille Gonzague sur le Montferrat serait laissée à l'empereur jugeant comme arbitre.

Je ne saurais expliquer les motifs qui poussèrent le roi d'Espagne à accepter des conditions qu'il avait repoussées deux ans plus tôt, non plus que ceux qui le portèrent en 1616 à déchirer le traité qu'il venait de signer en 1615. Quelques historiens disent que Philippe III s'aperçut de l'humiliation que ce traité lui faisait subir, et qu'il le rompit pour s'y soustraire. Mais on se demande comment il fut si longtemps à se rendre compte de ce qui était dû à sa dignité, et la réponse est d'autant plus difficile à trouver que le traité n'était pas nouveau, et que le roi d'Espagne l'avait déjà repoussé.

Quoi qu'il en soit, ce traité, qu'il avait tour à tour proposé, repoussé, puis accepté, le roi d'Espagne le rompit cette fois. Le gouverneur espagnol du Milanais fut chargé par son roi de reprendre les hostilités. Charles-Emmanuel s'adressa alors aux puissances signataires du traité et garantes de son exécution, et réclama leur appui. Le roi d'Espagne savait bien que celui de la France ne lui serait pas accordé, car Marie de Médicis négociait alors pour marier sa fille Élisabeth au prince des Asturies (depuis Philippe IV), et son fils Louis XIII à Anne-Marie d'Autriche. Elle se borna en effet à permettre le départ de sept mille volontaires, commandés par le maréchal de Lesdiguières. Mais Venise soutint mieux son rôle de puissance signataire et garante du traité, et elle envoya ostensiblement ses troupes combattre avec le duc de Savoie contre l'Espagne.

La France pourtant voyait cette guerre avec inquiétude. Elle avait peu de profit à attendre des avantages que Charles-Emmanuel pourrait en tirer, et la ruine de ce prince eût pu lui devenir funeste par la suprématie que l'Espagne eût obtenue ensuite en Italie. Le traité de Pavie (9 octobre 1617) est dû à la France, et il faut avouer qu'il sauva la maison de Savoie d'un grand danger; mais ce fut en la dépouillant d'une province sur laquelle elle avait d'incontestables droits. Le Montferrat fut donné à Ferdinand de Gonzague, qui épousa une cousine de la reine mère Marie de Médicis. La restitution réciproque de tout ce qui avait été pris pendant la guerre par les parties belligérantes fut consentie, et Charles-Emmanuel rentra ainsi en possession de Verceil, ville importante dont les Espagnols s'étaient emparés.

L'expérience et les années commençaient-elles à tempérer l'extrême ardeur et l'ambition sans bornes de Charles-Emmanuel ? On peut le croire lorsqu'on le voit signer le traité de Pavie, et abandonner, pour le moment du moins, ses justes prétentions sur le Montferrat, afin de se dévouer à l'administration intérieure de ses États. Il y apporta le coup d'œil prompt et juste, la sagacité et l'activité prodigieuses qu'il avait jusque-là consacrés au succès de ses armes, et sa main aussi puissante qu'habile réussit à faire rapidement disparaître toute trace des blessures que la guerre avait faites à la prospérité nationale. Mais parmi tant de qualités brillantes dont Charles-Emmanuel était doué, celle de savoir réduire ses prétentions à la mesure de ses forces lui manquait complètement. Il se trouva bientôt mal à l'aise dans le cercle étroit de ses devoirs de souverain, et de souverain d'un petit État.

Vers la même époque, c'est-à-dire en 1617, les princes protestants de l'Allemagne cherchaient un successeur à l'empereur Mathias, et le voulaient capable de les soutenir et de les défendre contre les puissances catholiques. La couronne royale de Bohême était aussi vacante, et le célèbre comte de Mansfeld se vantait d'en disposer à son gré. Tel était le renom acquis par le duc de Savoie pendant ses luttes contre l'Espagne, que les princes protestants d'Allemagne et le comte de Mansfeld le choisirent simultanément pour lui offrir les couronnes dont ils disposaient. C'était là un singulier choix de la part des princes protestants, et Charles-Emmanuel lui-même dut s'en étonner et répugner à y souscrire; mais il se sentait à l'étroit sur le trône de ses ancêtres, et l'héroïsme de refuser la couronne

impériale n'était pas celui de Charles-Emmanuel. Il commit même la faute de ne refuser ni cette couronne ni celle de Bohême, et ces deux candidatures, qu'il était impossible de tenir secrètes, se nuisirent l'une à l'autre, de telle sorte qu'il ne réussit dans aucune. Ferdinand de Styrie fut élu empereur, et Charles-Emmanuel, qui regrettait sans doute d'avoir prêté l'oreille aux séductions des princes protestants, crut expier sa faute en aidant le nouvel empereur à les faire rentrer dans l'obéissance.

Charles-Emmanuel devait se laisser entraîner encore par son ambition. On connaît la conspiration du duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, et sa malheureuse issue. Le duc de Savoie y trempa, et, se sentant enveloppé dans le mécontentement que la cour de Madrid témoignait à l'occasion de ce complot et envers ses auteurs, il s'empressa de se procurer un autre appui. Il n'y avait que la France dont la protection lui pût être accordée, et c'est vers elle qu'il se tourna. Le cardinal Maurice, son fils, fut envoyé par lui à Paris, avec la mission de demander pour le prince de Piémont la main de la princesse Christine, propre sœur de Louis XIII. C'était le même mariage qui avait été stipulé à Brussol, et quelques historiens en ont conclu que le traité signé alors par Charles-Emmanuel et Henri IV avait été repris et ratifié par Louis XIII. C'est une erreur, et l'article seul concernant le mariage fut renouvelé et exécuté (1619).

Charles-Emmanuel ne s'était rapproché de la France, que pour se mettre en état de rompre avec l'Espagne, et il n'attendait pour cela qu'une occasion favorable. Les occasions de rupture ne manquent jamais aux souve-

rains qui les recherchent, et surtout lorsqu'ils sont placés dans les conditions où se trouvait le duc de Savoie vis-à-vis de l'Espagne et de l'Autriche.

La Valteline était entrée dans la ligue des Grisons ; mais ces cantons s'étant déclarés pour la réforme religieuse, la Valteline se détacha de la ligue, et fut reçue sous la protection de l'Espagne : c'était ouvrir à l'Autriche une route facile pour descendre en Italie, et pour communiquer avec le Milanais occupé par les Espagnols. Charles-Emmanuel s'y fût vraisemblablement opposé, lors même qu'il eût été seul contre l'Espagne et l'Autriche ; mais Richelieu s' alarma tout d'abord de cette combinaison nouvelle, et ne dissimula pas son mécontentement, de sorte que Charles-Emmanuel put sans danger demeurer inactif, et faire acheter sa coopération à celle des puissances ennemies à laquelle il avait résolu de s'unir. Ce fut de sa part un acte de prudence dont il eut bientôt lieu de s'applaudir, car la France et l'Espagne, également trompées par son indifférence apparente, et appréciant à leur juste valeur les services qu'il pouvait rendre à chacune d'elles, mirent tout en œuvre pour le gagner à leur parti. On eût dit que la France ne pouvait triompher de l'Espagne, ni l'Espagne de la France sans le concours du duc de Savoie. Le sort de l'Italie semblait dépendre de son choix. Telle était à cette époque, encore si éloignée de nous, la position que les mérites de tant de princes de la dynastie savoyarde avaient faite à cette maison.

Charles-Emmanuel ne prolongea pas trop son semblant d'indécision, et vers la fin de 1624, il signa à Suse un traité avec la France, qui le nommait commandant de

ses armées pendant la guerre. Quant aux conquêtes présumées, les deux alliés se les partageaient à l'avance de cette façon : la Ligurie demeurerait à la France, et le Milanais au duc de Savoie.

Ce fut le maréchal de Lesdiguières qui conduisit en Italie les six mille auxiliaires que la France mettait à la disposition de son allié. Nous avons vu plus d'une fois les souverains français, espagnols ou autrichiens reconnaître la supériorité de certains princes de la maison de Savoie, et leur céder la direction d'une guerre entreprise en commun ; mais nous n'avons jamais vu et nous ne verrons jamais les généraux de ces mêmes souverains accepter sans arrière-pensée la position secondaire qui leur était faite par leurs maîtres, ni concourir de bonne foi aux succès d'opérations qui ne leur avaient pas été confiées. Si les généraux qui contrecarraient en secret les plans conçus par nos ducs avaient été surtout jusques-là des généraux espagnols, c'était parce que les alliances entre la Savoie et l'Espagne contre la France avaient été beaucoup plus nombreuses que celles de la France avec la Savoie contre l'Espagne. Les choses vont changer d'aspect ; mais, si nous voyons désormais la France et la Savoie combattre fréquemment sous le même drapeau, nous verrons aussi les sentiments jaloux et envieux des Antoine de Leva, des Pescaire et de tant d'autres passer dans le cœur des généraux français et y produire les mêmes déplorables effets.

A peine Lesdiguières arrivait-il à Turin avec sa petite armée, que la discorde éclatait. Lesdiguières voulait ouvrir la campagne par le siège de Savone, et Charles-Emmanuel était décidé à la commencer par une attaque sur

le Montferrat. Tous deux se soupçonnaient mutuellement de vouloir se borner aux conquêtes qui devaient lui profiter, et négliger celles qui ne lui étaient pas destinées. Le duc de Savoie l'emporta sur le général français; mais la défiance avait pénétré dans ces deux cœurs, et elle s'accrut encore dans le cours de la guerre.

Le plan de Charles-Emmanuel qui avait prévalu fut couronné de succès. Novi, Voltri, Sestri et Campofreddo tombèrent en quelques semaines au pouvoir des alliés. Charles-Emmanuel n'est plus qu'à sept lieues de Gènes qui s'est alliée à l'Espagne, et il se prépare à en faire le siège. Mais Lesdiguières s'y oppose, et cette fois, c'est son avis qui l'emporte. Charles-Emmanuel cède malgré lui, et envoie son fils, le prince de Piémont, envahir la rivière de Ponent. Ce prince exécute les ordres paternels avec autant de bonheur que d'habileté et de bravoure. Il s'empare de toutes les villes de la rivière à l'exception de Savone que le duc refuse d'assiéger dans l'espoir d'amener Lesdiguières à consentir à mettre le siège devant Gènes, qui est à ses yeux d'une bien plus grande importance. C'est toujours dans cette même pensée qu'il attaque Savorguano, pour s'ouvrir un passage sur Gènes, par la vallée du Bisagno. La guerre durait depuis trois mois, et le duc, secondé par Lesdiguières, avait pris cent soixante quatorze places fortifiées. C'était un beau commencement.

Mais l'Espagne n'était pas non plus sans alliances. L'Autriche lui envoyait de puissants renforts, et une armée de vingt-deux mille hommes, tant Espagnols qu'Autrichiens, marchait vers le Piémont à travers le Montferrat. Ces nouvelles forcent le duc et ses alliés à quitter

précipitamment la Ligurie, pour défendre le Piémont. A peine ont-ils passé les Apennins, que toute la Ligurie se soulève, chasse les faibles garnisons laissées par le duc et ouvre les portes de ses villes aux Espagnols.

Les forces dont le duc disposait étaient de beaucoup inférieures en nombre à celles des Austro-Espagnols; mais il était accoutumé à combattre et à vaincre sans compter ni ses amis ni ses ennemis. Cette fois encore il donna au monde un beau spectacle. Les Espagnols mirent le siège devant Verrue, et le maréchal de Créqui, gendre de Lesdiguières, qu'une maladie grave retenait loin du camp, fut chargé par le duc de commander un corps d'observation, qu'il destinait à harceler les assiégeants. L'été s'écoula pour ces derniers dans de vains efforts et de malheureuses tentatives pour s'emparer de cette place. Lorsqu'ils l'abandonnèrent enfin, ils n'étaient plus que quatorze mille, épuisés par la fatigue et les maladies, ayant consumé leurs munitions de guerre et d'équipement, et ils n'eussent pas soutenu un combat, s'ils avaient été attaqués pendant leur retraite. Charles-Emmanuel voulait, en effet, les poursuivre jusqu'en Lombardie; mais la France et Venise même s'y opposèrent, craignant qu'il ne poussât trop avant ses conquêtes et préférant la paix, que l'Espagne offrait à la France, à une guerre dont le résultat était incertain et dont le duc de Savoie recueillerait tous les fruits. Ainsi arrêté dans sa marche, Charles-Emmanuel entrevit un prochain abandon. Mais on ne lui laissa pas le temps de s'y préparer : la paix entre la France et l'Espagne était conclue à Monçon, et ratifiée à Paris (1626), lorsque le traité en fut communiqué à Charles-Emmanuel; il

n'avait pas été consulté et ne fut pas compris dans l'accord. Il apprit seulement, par les conditions du traité, que les espérances dont il s'était laissé leurrer étaient évanouies, et que pas une des promesses dont la France avait été si prodigue envers lui ne serait respectée. Que dut éprouver en ce moment le cœur bouillant et ulcéré de Charles-Emmanuel? Ne regretta-t-il pas la sagesse paternelle, qui avait fermé l'oreille à toutes les séductions dont la France et l'Espagne l'avaient si souvent poursuivi, séductions auxquelles lui-même n'avait jamais su résister et dont il venait d'être encore une fois la victime? Hélas! quelque grand que soit, par le caractère, le génie et les vertus, le prince d'un petit État, il n'est jamais considéré par les plus puissants, si ce n'est lorsqu'il met ses vertus et son génie à la disposition d'un autre État plus considérable. La France et l'Espagne eussent acheté l'alliance du duc de Savoie à quelque prix qu'il l'eût mise, pour empêcher qu'il ne se joignît à la puissance ennemie; mais du moment que ces deux grands États parvenaient à s'entendre et à se réconcilier, l'importance du duc de Savoie s'évanouissait comme un rêve. Seul, il n'était rien; à côté d'un puissant allié, il était redoutable, et pouvait tout exiger. Emmanuel-Philibert l'avait compris par le souvenir des malheurs de son père, et il avait évité l'écueil; Charles-Emmanuel l'apprit par sa propre expérience, et même après de si sévères leçons, il l'oublia plusieurs fois encore.

Par le traité de Monçon l'Espagne renonçait à la Valteline, qui retournait aux Grisons, et on se rendait mutuellement ce que l'on s'était pris pendant la guerre. Pourquoi l'Espagne abandonnait-elle en 1626 l'acqui-

tion précieuse pour laquelle elle avait pris les armes deux ans plus tôt? D'où venait ce changement et cette tardive modération, si ce n'est des échecs qu'elle avait subis pendant la guerre? Et ces échecs, qui avaient été autant de victoires pour la France, à quel bras étaient-ils dus? La réponse serait superflue, et lorsque Charles-Emmanuel fut contraint de remettre son épée dans le fourreau, ce dut être avec un amer ressentiment contre ces puissants monarques qui, ne pouvant vaincre sans lui, compaient que son ardeur belliqueuse et la grandeur de son âme le pousseraient d'elles-mêmes et toujours dans leurs pièges. C'était Richelieu qui dirigeait à cette heure les destinées de la France.

Une nouvelle occasion se présenta l'année suivante pour Charles-Emmanuel, de revendiquer le Montferrat. Tant d'usurpations successives étaient évidemment contraires aux vues de la Providence, puisque aucune n'assurait à la dynastie usurpatrice la possession du territoire usurpé. Vincent de Gonzague, successeur du cardinal Ferdinand, se mourait à Mantoue et mourait sans laisser d'enfants. Le marquis de Saint-Chamond, ambassadeur de France à cette cour, ourdit et conduisit une intrigue qui mérite une mention particulière dans les annales de la diplomatie. Vincent institue par testament son cousin Charles, duc de Nevers, son héritier. La jeune princesse Marie est tirée à l'insu de tous de son couvent et mariée, au pied du lit où son oncle Vincent va mourir, au duc de Rhételois, fils de Charles, duc de Nevers, et le jeune époux est nommé par son père lieutenant général de ses États. Vincent meurt (1627), et le lieutenant général a pris possession des États dont son père vient d'hériter,

avant que la nouvelle de ces événements ne soit sortie de Mantoue.

Cette fois ce seront l'Espagne et l'Autriche qui profiteront des talents et du courroux de Charles-Emmanuel. Ces deux puissances ne pouvaient consentir à voir un vassal de la France établi comme souverain d'une province italienne limitrophe du Milanais; et, d'autre part, si la France était vaincue, ce serait un vassal de l'Espagne ou de l'Autriche qui siégerait à Mantoue, et l'influence austro-espagnole serait sans contre-poids ni rivale en Italie. N'était-il pas préférable pour la France d'y placer le duc de Savoie, l'adversaire naturel et nécessaire de toute influence prédominante et étrangère en Italie? Était-il aussi difficile de faire agréer ce choix, soit à l'Espagne, soit à l'Autriche, que de lui faire accepter celui d'un vassal français résidant à la cour de France, et n'ayant à sa disposition d'autres forces que les forces françaises? L'Espagne et l'Autriche avaient trouvé trop souvent dans les ducs de Savoie des amis fidèles, je dirais presque des serviteurs dévoués, pour qu'elles désespérassent maintenant de rétablir avec le chef de cette maison ou avec ses successeurs les rapports d'amitié et de dépendance qui avaient si longuement existé entre leurs aïeux. Richelieu craignait-il d'avoir rendu par le traité de Monçon Charles-Emmanuel à l'Espagne, et le considérait-il déjà comme un irréconciliable ennemi de la France? S'il le jugeait ainsi, Richelieu, malgré sa merveilleuse pénétration, se trompait. Il oubliait qu'un véritable homme d'État n'a jamais d'implacables rancunes et rarement d'inébranlables amitiés. Il comprit mal la question italienne. Puisqu'il voulait détruire la domination austro-

espagnole dans la péninsule, et qu'il répugnait à la pensée d'entraîner la France dans une guerre dont il ne pouvait prévoir ni la durée ni le dénouement, le seul moyen pour lui de sortir de ce triste dilemme eût été de créer au nord de l'Italie un État assez puissant pour arrêter le progrès de la domination autrichienne, et de placer à la tête de cet État, non pas un vassal de la France, que l'Espagne et l'Autriche eussent renversé, sans lui laisser le temps de tirer l'épée, mais un prince en apparence impartial, dont la neutralité pût être admise, un prince assez éclairé et comprenant assez bien ses propres intérêts, pour que la France n'eût pas à redouter qu'il s'alliât jamais sérieusement ni à l'une ni à l'autre des puissances qu'elle voulait exclure de l'Italie. Henri IV, le plus grand politique que la France eût possédé, l'avait compris, et le traité de Brussol rend témoignage de sa vaste intelligence. Plus rusé, mais moins sage, Richelieu préféra créer pour adversaire à l'Espagne et à l'Autriche un prince français, qu'il ne put soutenir sans faire la guerre et qui finit par oublier son origine, son protecteur et son allié naturel, pour s'attacher à l'Espagne et à l'Autriche, lorsque leur prépondérance n'eut plus de rivale en Italie.

Les princes et les hommes d'État n'ont de sentiment durable que l'attachement à leurs intérêts, et aux intérêts du pays qu'ils gouvernent. La France pouvait se créer des alliés fidèles et constants dans les princes de la maison de Savoie, parce que les intérêts de cette maison et ceux de l'Italie se rattacheront à ceux de la France, aussi longtemps qu'il existera de l'autre côté des Alpes une nation puissante, avide de domination et voulant attirer à elle toutes les richesses de la péninsule. En

abandonnant ces alliés que la Providence lui avait préparés et que la raison lui indiquait, en leur préférant, pour l'opposer à ses deux rivales, un prince nouveau, créé par elle, et n'ayant d'existence que par elle, la France commit une faute qu'on regrette d'avoir à imputer à Richelieu. Pour soutenir cette création, la France eut à dépenser des sommes énormes et beaucoup de sang; et, lorsque, fatiguée de la lutte, elle se retira, sa créature qui ne pouvait se maintenir d'elle-même, n'eut d'autre parti à prendre que de se livrer aux ennemis de la France. L'erreur de Richelieu fut souvent de confondre ses créatures avec ses amis, et de préférer les premières aux seconds. Le roi d'Espagne et l'empereur saisirent avec empressement l'occasion de se réconcilier avec Charles-Emmanuel et de le rattacher à leur alliance. Son indignation contre la France les servit à souhait. Les trois nouveaux alliés se partagèrent à l'avance le pays qu'ils se disposaient à conquérir.

Le cardinal de Richelieu apprend que le duc de Savoie d'un côté, et le prince de Piémont de l'autre, marchant de victoire en victoire, occupent presque en entier le Montferrat. Il se hâte d'envoyer en Italie un corps de quatorze mille hommes sous les ordres du marquis d'Uxelles. Charles-Emmanuel en est informé, et il comprend que la présence d'un corps d'armée aussi considérable peut refroidir l'ardeur de ses confédérés, et amener la conclusion de n'importe quel secret accord dans lequel lui-même sera encore une fois sacrifié. Il préfère soutenir seul le choc de cette armée que d'y exposer les troupes austro-espagnoles, et il part suivi de ses propres soldats pour arrêter la marche des Français. Il les attend

à l'entrée de la vallée de Braïda; puis, il les tourne, les enveloppe, les surprend et les défait complètement (2 août 1628). Cette belle armée n'est plus qu'une masse confuse de fuyards, que ses officiers s'efforcent vainement de retenir et de reformer, jusqu'à ce qu'eux-mêmes soient entraînés avec elle dans sa fuite. Soldats et officiers ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils se crurent en sûreté derrière leurs frontières. Ces frontières pourtant étaient ouvertes, et personne ne les gardait. Aussi Charles-Emmanuel fut-il tenté de les dépasser et de faire main basse sur cette multitude en déroute; mais la force des anciens souvenirs et le respect involontaire qu'inspire le territoire d'une grande nation l'arrêtèrent. Les débris de l'armée française purent se reformer et se préparer pour de nouvelles entreprises à la campagne suivante.

Louis XIII venait de s'emparer de La Rochelle (1628) et il pouvait disposer de forces plus considérables pour la guerre d'Italie. Lui-même voulut s'y rendre à la tête de vingt-quatre mille hommes, qui, combattant sous les yeux de leur roi, firent des prodiges de valeur, et parvinrent à forcer le Pas de Suse. Mais ce premier succès coûta si cher à la France, qu'il lui rendit la continuation de la guerre presque impossible. Des propositions de paix furent échangées entre le duc et le roi, et le prince de Piémont signa à Suse même des préliminaires de paix à condition que Trino et plusieurs autres places du Montferrat seraient cédées au duc, et que le reste du marquisat, y compris Casal, serait laissé aux Gonzague. Charles-Emmanuel devait même aider Charles de Nevers à rentrer dans Casal (11 mars 1629).

Il est douteux que le duc de Savoie eut la sérieuse

intention de subir cette paix, lorsqu'il parut l'accepter ; mais il est juste de remarquer qu'après avoir été si souvent et si lâchement, il faut le dire, abandonné par ses alliés, il ne pouvait être empêché par aucun scrupule d'accepter des conditions qui lui eussent semblé avantageuses pour sa maison ou pour ses États. Ni l'empereur ni le roi d'Espagne pourtant ne furent de cet avis, et la nouvelle de la paix conclue entre le duc et le roi de France, ainsi que celle de la retraite de l'armée française au delà des monts les jeta dans le plus grand trouble et dans la plus violente indignation. Non contents de refuser leur adhésion au traité, ils envoyèrent en Italie des renforts considérables, grâce auxquels ils se flattaient de pouvoir se passer du concours du duc. Mais le chiffre même de ces renforts et l'agitation des deux cours prouvent assez que la retraite du duc de Savoie du champ de bataille avait été pour les deux puissances alliées un irréparable malheur. Philippe IV envoya en Italie seize mille hommes de renfort, et l'empereur augmenta son armée d'Italie de trente mille Allemands.

Charles-Emmanuel se trouvait dans une position embarrassante. N'ayant confiance dans aucune des puissances qui combattaient pour la domination de l'Italie, il eût désiré garder entre elles une sorte de neutralité armée, qu'il aurait pu se faire payer par chacune. Mais sa neutralité ne suffisait plus à ceux qu'il avait accoutumés de compter sur son concours actif. La France lui offrait les conditions du traité de Suse, mais elle exigeait en échange de la coopération, dont elle le dispensait, la permission de traverser librement ses États avec telle force armée qu'il lui conviendrait d'y envoyer

chaque fois que le duc de Nevers aurait besoin d'être soutenu par elle. En retour de cette concession nouvelle, Charles-Emmanuel demandait une plus large part dans le partage du Montferrat, et il insistait surtout pour que les places du Montferrat dont la France lui ferait l'abandon fussent indiquées et nommées à l'avance. Tout en négociant avec la France, Charles-Emmanuel s'efforçait de convaincre le roi d'Espagne et l'empereur d'Allemagne, que son but était d'empêcher ou pour le moins de retarder l'invasion de ses États par l'armée française, et qu'il ne conclurait aucun traité définitif sans les en avoir prévenus et sans avoir obtenu leur agrément. Pour la première fois de sa vie, Charles-Emmanuel ne savait s'arrêter à aucun parti. Pendant qu'il hésitait encore, la guerre recommença. Le premier coup de canon ne lui inspira aucune résolution. La colère de Richelieu était terrible ; il projetait de faire enlever le duc, de s'emparer de ses États, et d'agir ensuite comme si la maison de Savoie n'eût jamais existé. Richelieu fut sans doute un grand homme d'État, mais il était sujet à toutes les faiblesses qui se rencontrent d'ordinaire chez les hommes médiocres. Il n'attendait qu'un prétexte pour exécuter ce beau dessein, et ce prétexte, il crut l'avoir trouvé. Il fit sommer le duc de lui fournir, sur-le-champ, dix mille sacs de farine, de démolir les fortifications de Veillane, et de faire marcher ses troupes au secours de Casal ; il le menaçait en cas de refus des effets de sa vengeance. Il comptait que le duc repousserait ces monstrueuses exigences, et qu'il aurait alors l'occasion de faire éclater son courroux. Les choses se passèrent comme le cardinal l'avait prévu. Charles-Emmanuel fit une réponse hautaine

et négative aux demandes péremptoires du ministre français. Mais le duc de Montmorenci, qui était chargé d'endormir dans les négociations la vigilance de Charles-Emmanuel, répugnait à ce complot, et lui fit parvenir l'avis de se tenir sur ses gardes. Ce peu de mots lui suffirent ; Charles-Emmanuel découvre le complot et les conspirateurs, et les punit sévèrement. Ce n'est pas tout : il publie la cause de son ressentiment contre la France, se plaint des moyens auxquels on a recours pour se débarrasser de lui, et enfin il s'unit encore une fois à l'Espagne et à l'Autriche contre la France.

L'Italien n'a jamais aimé l'étranger, et n'en a jamais été aimé. Il sait trop bien que son pays, le sol mêlé à la poussière de ses aïeux, les mille richesses et les mille beautés de cette terre, aussi bien que les immortels monuments conçus par son génie et exécutés à la sueur de son front, et les innombrables objets d'arts qui font de chacun de ses bourgs un musée ; il sait, dis-je, que toutes ces merveilles que la nature et la société lui avaient destinées, pour sa part des biens de ce monde, l'étranger les convoite à toute heure, et que, s'il lui reste encore quelques chances de conserver son héritage, c'est parce que les prétendants à sa dépouille sont si nombreux et si cupides, qu'ils s'entre-détruisent les uns les autres plutôt que de renoncer à une part du butin. Les ducs de Savoie ont combattu pendant plusieurs siècles dans les rangs ou à la tête de troupes étrangères, auxquelles ils ont rendu de grands services ; et pourtant, jamais leurs alliances, ni avec l'Espagne et l'Autriche, ni avec la France, n'eurent pour objet l'avantage commun des alliés, et ne furent respectées de bonne foi par aucune des

parties. A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1630, le duc de Savoie combattait encore à la tête des troupes austro-espagnoles contre la France, et comme toujours, il ne rencontrait dans ses auxiliaires que désobéissance, opposition à ses volontés, défiance et mauvaise foi. Sa propre armée ne comptait, à la vérité, pas moins de trente mille hommes d'infanterie et de trois mille cavaliers, ce qui à cette époque formait une force imposante; mais les places fortifiées étaient nombreuses alors, et il fallait laisser dans chacune d'elles une garnison pour la défendre; aussi le duc ne pouvait-il livrer bataille en rase campagne, qu'avec le secours des armées alliées, et celles-ci lui faisaient toujours défaut au dernier moment. Les conséquences de cette incorrigible conduite ne se firent que trop sentir en cette année. Les Français furent souvent battus, et leur armée était considérablement réduite après quelques mois de lutte; mais les principales villes de la Savoie et du haut Piémont tombèrent en son pouvoir, et Charles-Emmanuel se vit, comme son grand-père, dépouillé de ses États, dont une partie était envahie par l'ennemi, et l'autre par des alliés ne valant guère mieux. Il s'efforçait d'arriver au secours de Casal, menacé par le maréchal de La Force, et le comte Spinola, son ennemi personnel, refusait de faire exécuter les mouvements qu'il ordonnait. La fatigue, les chagrins, les agitations douloureuses, le dégoût des passions haineuses et basses dont il avait été si souvent la victime, les anciennes et nombreuses blessures, tous ces coups du sort que la jeunesse brave et supporte sans presque en sentir le poids, écrasèrent le duc lorsque les années et une épidémie qui régnait dans son

camp l'eurent étendu sur son lit de douleur. Pendant sa courte maladie, il parlait peu, a-t-on dit, et il semblait méditer profondément. Ces méditations devaient hâter le progrès du mal; car le souvenir de ses nobles efforts et de ses grands desseins, des succès qu'il avait été sur le point d'obtenir et des revers qui avaient suivi chacune de ses entreprises, de pareils souvenirs sont une charge qui dépasse les forces d'un vieillard malade.

Il vit la mort s'approcher sans terreurs ni vains regrets; il n'avait rien fait pour le bonheur de son peuple, ni pour l'agrandissement de sa maison, si ce n'est pourtant que la réunion du marquisat de Saluces aux domaines de sa maison fut son ouvrage; mais il laissait un fils mûri par l'expérience autant que par les années, qui avait souvent donné des preuves de sa bravoure dans les combats, comme de sa sagesse dans les conseils, et auquel il pouvait sans crainte, avec satisfaction peut-être, confier le gouvernement d'un État que lui-même ne possédait plus que de nom et de droit. Charles-Emmanuel mourut dans son camp, en 1630, après quelques jours de maladie connue et avouée, mais après des souffrances de plusieurs années qu'il endura sans se plaindre. Il avait soixante ans, et avait exercé le pouvoir dès sa quinzième année. Je ne parlerai pas ici de son caractère, ni de l'influence qu'il exerça sur les événements et sur la destinée de son pays, car je pense l'avoir fait suffisamment dans le cours de mon récit. Ce fut un grand homme, qui commit de grandes fautes. Violent et rusé, il essaya de réparer par la ruse les erreurs causées par sa violence, et il ne fit souvent que les aggraver. Le repos lui était insupportable, car la hauteur de ses pensées et

l'ardeur de ses passions manquaient d'objet et d'aliment. Sa vie fut un perpétuel mécompte, ce qui arrive presque toujours à ceux qui ne mesurent pas leur ambition à leurs forces.

VIII

VICTOR-AMÉDÉE I^{er}.

(1630-1637)

Victor-Amédée I^{er}, fils aîné de Charles-Emmanuel I^{er}, était âgé de quarante-trois ans lorsqu'il succéda à son père. Marié depuis onze ans à Christine de France, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, il faisait la joie et l'espoir de Charles-Emmanuel, qui n'eut jamais un plus habile général, ni un plus sage conseiller. Lorsqu'il prit en main le gouvernement de ses États, il se trouva dans une situation assez semblable à celle de son grand-père Emmanuel-Philibert, à la mort de Charles III. Les malheurs des pères sont apparemment la meilleure école pour les fils appelés à les remplacer, de même que la prospérité des premiers égare les seconds. Si Charles III eût été aussi heureux que son fils, celui-ci peut-être n'eût pas été plus sage que Charles-Emmanuel. Heureusement pour Victor-Amédée, il n'avait assisté, pendant la vie de son père, qu'à des succès passagers, conduisant à des revers définitifs; et les leçons qu'il tira de ce spectacle étaient bien faites pour le préserver du malheur d'en donner de semblables à son successeur.

En montant sur le trône, Charles-Emmanuel, qui était

alors en paix avec tous ses voisins, déclara la guerre à la Suisse, et entreprit témérairement d'en extirper l'hérésie, entreprise dans laquelle échouèrent, avant et après lui, des souverains infiniment plus forts et plus puissants que le duc de Savoie. Pendant tout son règne, il ne se montra véritablement habile qu'à susciter et à diriger la guerre. Il regretta souvent de l'avoir commencée, car les conséquences lui en furent toujours funestes; mais son cœur habitait les champs de bataille, et on ne le vit que trop bien, toutes les fois qu'il obtint la paix, car il s'en fatigua promptement, et il se livra bientôt à la formation de desseins ambitieux, qu'il ne pouvait exécuter que les armes à la main. Victor-Amédée, au contraire, monta sur le trône avec un vif désir de la paix, et une conviction bien fondée de son impuissance actuelle à soutenir les guerres colossales entreprises par son père contre plusieurs ennemis à la fois, dont un seul eût suffi à l'écraser. Ferme dans ses propos, et convaincu qu'un bon prince doit exécuter sans hésitation ses pensées, lorsqu'il les croit sages et favorables à son peuple, il s'appliqua, sans délai ni relâche, à doter ses États d'une organisation toute militaire, qui les mit en mesure de soutenir plus heureusement les attaques auxquelles leur position géographique les exposait de la part de trop puissants voisins.

La cavalerie piémontaise n'était encore qu'une cavalerie féodale, apprenant la guerre pendant les batailles, et l'oubliant pendant la paix, n'obéissant qu'à ses seigneurs, et n'agissant jamais avec ensemble. Le duc ne pouvait compter sur elle comme sur un corps faisant partie de son armée et lui appartenant, mais plutôt

comme sur des auxiliaires arrivant à son secours quand il les appelait. Il n'était même jamais sûr qu'ils y arriveraient. Aussi, dans la plupart des combats livrés par Charles-Emmanuel, on voit figurer la cavalerie étrangère, et surtout la cavalerie espagnole, qui fait souvent avorter ses plans en refusant de donner à un moment décisif. Victor-Amédée fonda le guet à cheval, corps d'élite qu'il soumit à une règle sévère et dont il récompensait généreusement les services. Puis, lorsqu'il l'eut formé par une rigoureuse discipline, et qu'il l'eut plié à l'obéissance passive et absolue qui fait les bons soldats, il l'incorpora dans l'armée active et régulière, se créant ainsi un noyau de bonne cavalerie, qui lui rendit plus tard de grands services. Victor-Amédée donna aussi des soins attentifs à son artillerie; il établit dans la citadelle de Turin une cible pour les artilleurs, et soumit la milice royale à une nouvelle et plus parfaite organisation.

On se souvient qu'à la mort de Charles-Emmanuel, la Savoie était envahie par la France, tandis que l'Espagne et l'Autriche reprochaient au duc de les avoir abandonnées pour se réconcilier séparément avec la France, leur commune ennemie. Ce prince avait donc tout à craindre de tous, et rien à attendre de personne. La mort de Charles-Emmanuel ne pouvait changer immédiatement cette situation, et Victor-Amédée devait l'accepter telle qu'il la trouvait, s'y défendre le mieux qu'il pouvait, et chercher une occasion décente d'en sortir. Son ennemi déclaré, celui qui mettait le siège devant ses places fortes et occupait ses provinces, c'était la France, et ce fut contre elle qu'il déploya toutes ses forces, en attendant que ses anciens alliés, convaincus de sa loyauté et des

dangers que leur défiance leur faisait courir à tous, vinsent à son secours. La résistance opposée par le nouveau duc à l'invasion française réussit, car les troupes piémontaises parvinrent à arrêter les envahisseurs et à les empêcher de jeter des renforts dans Casal. Victor-Amédée avait alors à combattre quatre maréchaux de France : Schomberg, La Force, Effiat et Montmorency, commandant à des forces proportionnées à leur dignité. Son succès ne l'éblouit pas, et il n'hésita pas à déclarer hautement combien il désirait la paix. Le prudent Mazarin partageait ce désir ; aussi proposait-il une trêve au duc, qui la signa aussitôt au château de Revel (8 septembre 1630). Il n'avait pourtant pas à craindre que le zèle de ses sujets vint à se refroidir, car à cette époque il recevait un touchant témoignage de leur dévouement. Les Génois avaient fait une excursion sur le territoire piémontais, et enlevé tous les troupeaux de la campagne. Loin d'importuner leur souverain pour qu'il vengeât leur offense, et leur obtint une juste réparation, les habitants des Apennins, sachant à combien d'ennemis Victor-Amédée devait tenir tête, s'armèrent spontanément, marchèrent contre Gênes, et la contraignirent non-seulement à restituer les troupeaux enlevés, mais aussi à se réconcilier avec leur prince. Victor-Amédée sentait toute l'étendue des devoirs que ce désintéressement lui imposait, et il était résolu à en récompenser ses sujets par l'inappréciable bienfait de la paix, aussitôt que les circonstances lui permettraient de la conclure.

La trêve signée au château de Revel n'était pourtant encore qu'une voie ouverte aux négociations pacifiques. Louis XIII offrait au duc les conditions les plus avanta-

geuses, s'il consentait à se tourner contre l'empereur et le roi d'Espagne. La conduite de ces derniers pendant la campagne qui venait de se clore eût autorisé une conscience moins sévère à accéder aux instances des Français. Mais toute apparence de légèreté ou de mauvaise foi répugnait à l'âme intègre de Victor-Amédée ; le duc savait d'ailleurs que le prix de la trahison est rarement payé, et malgré son désir de la paix, il refusa constamment de promettre plus que sa neutralité. Louis XIII, n'étant pas parvenu à rendre la guerre impossible pour ses ennemis en s'attachant le duc de Savoie, s'occupa alors de conclure une paix générale. Les négociations s'ouvrirent à Ratisbonne. Plus qu'à moitié brouillé avec ses anciens alliés, et ayant récemment excité le mécontentement du roi de France par son refus de se déclarer contre eux, Victor-Amédée devait s'attendre à être sacrifié dans le traité de Ratisbonne. La France, l'Espagne et l'Autriche, parvenant à se mettre d'accord, devaient se préoccuper fort peu de rendre justice et de donner satisfaction au duc de Savoie, qui ne leur pouvait être utile ni nuisible qu'en temps de guerre. On regrette presque les scrupules loyaux qui empêchèrent le duc de Savoie de s'accommoder séparément avec la France, après avoir été si souvent abandonné par ces mêmes alliés qu'il refusait de traiter en ennemis.

Pour sa part du Montferrat, Victor-Amédée reçut par le traité de Ratisbonne (3 octobre 1630) la ville de Trino et son territoire. Le reste fut donné à Charles-Gonzague, duc de Nevers, auquel l'empereur accordait l'investiture du duché de Mantoue. La France rendrait le Piémont à Victor-Amédée, mais elle conserverait garnison à Pigne-

rol, à Veillane et à Suse, jusqu'à ce que les impériaux eussent évacué Mantoue et Caneto. Les places fortes du duc de Savoie servaient donc de gage pour l'exécution d'un traité qui lésait tous ses droits, puisque la guerre avait été allumée par les prétentions de Charles de Nevers à l'héritage du duché de Mantoue, et, en particulier, du Montferrat.

Aucune des parties contractantes pourtant n'était satisfaite de ce traité, et le général espagnol refusait de ramener ses troupes sur le territoire milanais, jusqu'à ce qu'il eût reçu directement de son souverain des ordres précis à ce sujet. La guerre recommença, et une bataille allait être livrée sous Casal (26 octobre), lorsque Mazarin accourut entre les armées prêtes à combattre, en agitant un papier qu'il tenait à la main, et en criant qu'il avait persuadé aux Espagnols d'accepter le traité de Ratisbonne, comme contenant les préliminaires d'une paix dont les conditions seraient mieux arrêtées par les puissances intéressées. Les armes furent encore une fois déposées, et l'on attendit les résultats de conférences qui devaient d'abord s'ouvrir à Turin, mais qui eurent lieu à Cherasco à cause de la peste qui ravageait à cette époque la capitale du Piémont.

Les conférences traînaient en longueur. Richelieu, que Mazarin représentait à Cherasco, voulait garder Pignerol et les vallées jusqu'à Briançon, pour assurer, disait-il, les frontières du Dauphiné, mais en réalité pour envahir l'Italie lorsqu'il le jugerait à propos, sans avoir besoin d'obtenir l'assentiment d'aucun prince, et ni l'Espagne, ni l'Autriche, ni la Savoie, ne pouvaient ouvrir ainsi à la France les portes de leurs États. Le consentement du duc était

pourtant le plus difficile, et en même temps le plus nécessaire à obtenir, puisque Pignerol et les vallées convoitées lui appartenaient. Ce fut donc contre lui que Richelieu lança les foudres de ses menaces, que Mazarin dressa les embûches de ses arguments et que la duchesse Christine de France déploya toutes les séductions de ses prières. On prétend qu'après avoir résisté aux premières avec courage, aux secondes avec sagesse, il céda enfin aux dernières, tout en déplorant sa faiblesse. Par un accord secret, Victor-Amédée permettait à trois cents Français de demeurer cachés dans les souterrains de Pignerol, jusqu'à l'entier accomplissement du traité de Cherasco.

Victor-Amédée avait fait le premier pas dans une voie où l'on s'arrête difficilement, la voie des concessions à un ennemi puissant, impérieux et jamais satisfait. Le moment venu de faire véritablement évacuer Pignerol, Richelieu prétextait des inquiétudes, et se fortifia puissamment dans la forteresse qu'il prétendait garder à tout prix. Les alliés et Victor-Amédée lui-même réclamèrent, et réclamèrent vainement. Richelieu s'engagea par trois traités successifs à rendre Pignerol à une époque déterminée, et l'époque arrivée, il répondait aux sommations de l'empereur, du roi d'Espagne et du duc de Savoie par un nouveau traité, et en fixant une époque nouvelle. Le temps qu'il gagnait ainsi, il l'employait à envelopper Victor-Amédée dans les pièges de la tendresse conjugale, et il fit si bien, qu'il parvint à lui faire accepter une partie du Montferrat, en échange de la place de Pignerol et de la vallée de La Pérouse, qui confine avec le Dauphiné. Victor-Amédée envoya sur-le-champ le marquis de Pianezza

demander à l'empereur Ferdinand II l'investiture de la ville et du territoire d'Alba, que la France venait de lui rendre, et il l'obtint sans peine, à cause des embarras qui menaçaient Ferdinand en Allemagne. Un historien français a prétendu que Mazarin fit entrevoir à Victor-Amédée, qu'en récompense de la cession de Pignerol, la France était disposée à extirper de Genève l'hérésie calviniste, et à rendre ensuite cette ville à ses anciens seigneurs, les ducs de Savoie ; mais on ne saurait admettre sur un seul témoignage que la naïveté du prince savoyard fut poussée aussi loin ; d'autant mieux que cette vertu n'est pas de celles qui font partie de l'héritage de cette maison. D'ailleurs, Victor-Amédée ne partageait pas le zèle quelque peu fanatique de son père pour les intérêts de l'Église catholique, et je croirais plutôt que, préoccupé comme il l'était d'étendre sa domination du côté de l'Italie, il ne pensa pas acheter trop cher une portion considérable du Montferrat, en se dépouillant d'une autre province, située à l'extrémité opposée de ses domaines. Si Pignerol et la vallée de La Pérouse eussent été situés comme la Bresse et le Bugey, ou même le pays de Gex, son calcul eût été juste. Mais Victor-Amédée oubliait que certains passages des Alpes formaient ses boulevards naturels, et étaient indispensables à sa sécurité. Qu'eût gagné la maison de Savoie si, à mesure qu'elle avançait du côté de l'Italie, elle eût permis à la France de marcher derrière elle, et d'occuper ses anciens États ? L'égalité doit un jour s'établir, du moins approximativement, entre la France et celle des puissances italiennes qui est appelée à les absorber toutes et à faire revivre une antique nationalité que tant de siècles ont effacée

des cartes de géographie, mais qui vit au fond de tous les cœurs italiens. Ce qui me porte à expliquer ainsi la faute commise alors par le duc de Savoie en cédant Pignerol et la vallée de La Pérouse, c'est ce mot que Victor-Amédée prononça en cette occasion, et qui a été depuis si souvent répété : *L'Italie septentrionale est un artichaut que ma famille doit avoir feuille à feuille*. Ce mot, il le dit en répondant à l'un de ses ministres, qui déplorait en sa présence l'abandon de Pignerol. Cela ne suffit-il pas à prouver que le cœur du duc était tout rempli par cette espérance, et que nul sacrifice ne lui semblait trop grand, pourvu qu'il servit à en rapprocher l'accomplissement?

Quoi qu'il en soit, Victor-Amédée ne tarda guère à comprendre qu'il venait de livrer son pays à la France. L'insatiable Richelieu voulait occuper Cavour ou Turin, et il insistait pour avoir l'un ou l'autre, comme il avait insisté pour garder Pignerol. Victor-Amédée avait cédé alors, et cette faiblesse lui a été justement reprochée. Mais la faiblesse n'était pas le défaut habituel de son caractère, et Richelieu se trompait s'il pensait l'avoir subjugué. Les prières mêmes et les larmes de la duchesse échouèrent cette fois, mais elles produisirent le déplorable effet de troubler l'harmonie qui avait existé jusque-là dans la famille du duc. Deux des frères de celui-ci, le prince Thomas, qui devint la souche de la branche de Carignan, et le cardinal Maurice avaient été élevés en Espagne, ainsi que la princesse Marguerite, duchesse douairière de Mantoue, dont la fille venait d'être dépouillée de son héritage au profit d'un Français et par l'intervention de la France. Ces trois personnages, fortement attachés à l'Espagne, ne pouvaient assister sans

colère aux efforts incessants de la duchesse Christine pour plier son mari aux volontés de Richelieu. Dès lors, la discorde éclata autour du trône de Victor-Amédée. Les deux princes et leur sœur se déclarèrent ouvertement partisans de l'Espagne, et attaquèrent le parti français dans la personne de leur belle-sœur. Celle-ci se plaignit à son mari, et Richelieu, de son côté, indigné des refus qu'opposait le duc à ses prétentions sur Cavour et sur Turin, parut le soupçonner de s'entendre secrètement, et par l'intermédiaire de ses parents, avec l'Espagne. Près de se voir traité en ennemi par les trois puissances dont une seule eût suffi à sa ruine, Victor-Amédée, que les peines de sa femme tourmentaient cruellement, confisqua les propriétés de ses frères, et emprisonna ceux de leurs serviteurs qu'il soupçonnait de les aider dans leurs intrigues. Philippe IV rendit tout d'abord aux princes disgraciés plus qu'ils n'avaient perdu. Thomas quitta la Savoie, dont il avait été jusqu'à gouverneur, et se retira en Franche-Comté, puis en Flandre, où le roi d'Espagne le nomma commandant de ses armées, après lui avoir promis de riches apanages pour ses trois fils qu'il fit venir à sa cour. La duchesse Marguerite fut nommée par lui vice-reine régente de Portugal, où elle ne jouit pourtant pas longtemps de sa faveur. Quant à Maurice, sa dignité de prince de l'Église le dispensait d'avoir recours aux princes de la terre. Retiré à Rome, il y vécut dans les honneurs et l'opulence, jusqu'à ce que les vicissitudes des événements le rappelaient dans son pays, où il joua plus tard un rôle fort important. L'inimitié qui avait éclaté dans la famille ducale, à l'époque de la cession de Pignerol à la France, eut plus

tard des conséquences désastreuses pour le Piémont et pour ses princes.

Malgré tant de troubles et un mécontentement si général, la paix n'avait pas encore été violée. Telle était la terreur qu'inspirait alors le souvenir des dernières guerres, que Richelieu put, en 1634, et sous les yeux des armées espagnoles et piémontaises, s'emparer ouvertement de Casal, sans susciter d'autre opposition que celle des réclamations et des plaintes, choses dont l'audacieux ministre ne se souciait guère. Chacun sentait pourtant que la condition de l'Italie était précaire, et que la paix et par conséquent, les destinées de l'Europe dépendaient de la manière dont elle serait définitivement arrêtée. Comme à l'ordinaire, c'était au duc de Savoie que toutes les puissances soumettaient leurs projets pour les lui faire accepter, et on eût dit que ce prince était véritablement l'arbitre du sort de cette partie du monde. Lui-même pourtant ne se faisait guère d'illusion sur son importance réelle. Il sentait bien que chacune des puissances rivales ne rechercherait si vivement son alliance que pour l'enlever à l'autre, et que toutes se réuniraient pour l'écraser et se partager ses dépouilles, dès qu'elles cesseraient d'espérer qu'il les aiderait à devenir la puissance dominante de l'Italie.

Richelieu offrait au duc de Savoie de faire revivre le traité de Brussol, mais il y ajoutait une clause qui en altérait complètement la signification. Cette clause était la cession de la Savoie à la France, à cette France qui possédait déjà Pignerol et la vallée de La Pérouse, à cette France qui venait de s'emparer de Casal, qui naguère encore réclamait impérieusement l'abandon de Cavour

ou de Turin, et qui avait établi un de ses vassaux (le duc de Nevers) au cœur de l'Italie septentrionale. Les intentions d'Henri IV, en souscrivant le traité de Brussol, avaient été aussi différentes de celles qui portaient Richelieu à reprendre ce traité, que le sublime bon sens et la loyauté de ce grand roi différaient de la ruse invétérée et de l'ambition inquiète du ministre de Louis XIII. Henri IV, supérieur comme il l'était à toute basse jalousie et à tout vain désir de conquête, avait sincèrement désiré remplacer la domination de l'Espagne en Italie par celle du duc de Savoie, c'est-à-dire, une influence hostile à la France, par une influence non-seulement amie, mais même un peu dépendante. Il avait prouvé la sagesse et la modération de ses vues, en s'interdisant la conquête aussi bien que l'acquisition d'un pouce de terrain au delà des Alpes. Depuis que la maison de Savoie avait renoncé à la Bresse, au Bugey, à une partie du Faucigny et du Chablais et au pays situé sur le rivage français du lac de Genève, Henri IV n'avait plus rien à lui demander comme prix de son alliance et de son appui. Il ne prétendait pas non plus faire acte de générosité chevaleresque en aidant gratuitement le duc à s'emparer du Milanais, et à se faire roi de l'Italie septentrionale. La part des avantages qu'Henri IV réservait à la France dans le traité de Brussol n'en était pas moins réelle, pour n'être pas directe. Cette part, je l'ai déjà dit, c'était la sécurité de ses frontières du côté des Alpes et la cessation de la ruineuse rivalité entre la France et la maison d'Autriche pour la domination italienne; c'était la substitution d'un ami à un ennemi, placé à la tête de la péninsule italique.

Le plan que se traçait Richelieu ne ressemblait aucunement à celui d'Henri IV. Ce ministre avait trouvé, en 1624, la France en possession de ses frontières naturelles du côté de l'Italie, et il était constamment préoccupé depuis de se frayer une route au travers et au delà des Alpes. Cette route, il se l'était ouverte en arrachant au duc Pignerol et le pays confinant avec le Dauphiné. Casal et Cavour, ou Turin et Mantoue étaient comme des jalons placés par lui dans le pays qu'il convoitait. Le duc de Savoie formait le principal obstacle à la réalisation de ses desseins. En lui offrant le Milanais en échange de la Savoie, il n'augmentait ni la puissance, ni l'influence du duc en Italie. Il la déplaçait, et détruisait en même temps l'influence et la domination espagnole. D'un adversaire, Richelieu voulait se faire un pionnier qui lui ouvrit l'entrée des plaines lombardes, où il le suivrait pas à pas, le dépouillant à mesure des conquêtes que la présence des armées françaises à sa suite l'aiderait à accomplir.

Victor-Amédée n'était pas assez simple pour ne pas comprendre les intentions de Richelieu. Mais le fait seul d'être appelé par la France à devenir le chef d'une grande partie de l'Italie, car Richelieu lui offrait, avec le Milanais, plusieurs provinces du royaume des Deux-Siciles, ce fait était pour sa maison d'une telle importance, qu'il ne crut pas pouvoir y renoncer. Il hésitait donc, et ne se montrait pas fort éloigné d'accepter les ouvertures du cardinal-ministre. Toutefois, il voulait auparavant s'assurer que les dispositions de quelques-uns des États italiens ne seraient pas hostiles à son agrandissement. Il en consulta en effet plusieurs, sans en obtenir de réponse sa-

tisfaisante. Ceux qui craignaient par-dessus tout l'Espagne ou l'Autriche, lui conseillèrent d'accepter les propositions de la France; ceux que l'argent des empereurs ou des rois d'Espagne avait réconciliés avec leur suprématie, l'engageaient au contraire à se défier de la France. L'Espagne enfin pressait sans cesse le duc de revenir à l'ancienne alliance de sa maison et de ne pas oublier l'influence funeste que la France avait toujours exercée sur les affaires de son pays et de ses aïeux; elle vantait les témoignages de reconnaissance que le duc recevrait d'elle et de la branche allemande de la maison d'Autriche, s'il se déclarait contre la France; mais ces rares et magnifiques témoignages, elle s'abstenait de les définir. Peut-être que Victor-Amédée en avait fait la remarque, car on annonçait l'arrivée prochaine du cardinal Ferdinand, oncle du roi d'Espagne et du duc de Savoie, envoyé par le premier pour s'expliquer catégoriquement, et pour s'entendre avec le second. Le cardinal se tenait pour certain du succès de sa négociation; mais sa visite rencontra des obstacles auxquels le lecteur du XIX^e siècle est sans doute loin de s'attendre, et qui, tout futiles qu'ils fussent, empêchèrent l'importante entrevue d'avoir lieu.

Chaque époque semble atteinte d'une épidémie morale ou intellectuelle. Quelle que soit la valeur des idées qui s'adressent aux passions humaines, lorsque ces dernières sont excitées et se manifestent dans un certain nombre d'individus, le reste devient sujet à la contagion des premières. La maladie morale de cette époque en Italie était la manie des titres. Tous les petits princes italiens étaient occupés à échanger le titre dont leurs

familles s'étaient contentées jusque-là contre un titre réputé supérieur, et à se faire rendre les honneurs attachés à ce dernier. La république de Venise, par exemple, qui avait hérité du royaume de Chypre, voulait être traitée d'altesse royale, et partager avec les rois véritables les honneurs de la royauté. Les princes de la maison de Savoie n'avaient jamais eu pour coutume de préférer l'apparence à la réalité, ni de vains honneurs à la puissance, et Victor-Amédée n'était pas l'esprit le moins positif ou le moins pratique des princes de sa maison. Mais telle est pourtant la force de la contagion, qu'à peine la république de Venise eût-elle manifesté ses prétentions à la royauté, le duc de Savoie, exhibant ses droits, depuis longtemps passés sous silence, à la couronne de Chypre et de Jérusalem, ferma sa couronne ducale, et ne consentit plus à recevoir d'autres hommages que ceux qui sont, d'ordinaire, rendus aux rois. Le cardinal Ferdinand, infant d'Espagne et véritable Espagnol, ne pouvait se plier à traiter un duc de Savoie comme son supérieur dans la hiérarchie des cours. Aussi se référa-t-il de cette grave question au chef de sa famille, le roi d'Espagne. Pendant que les courriers se succédaient sur la route de Madrid, le cardinal refusait de mettre pied à terre ; resté sur son vaisseau, il continuait les négociations avec Turin, non pas les négociations dont la cour de Madrid l'avait chargé, mais celles que lui-même venait d'ouvrir sur cette question d'étiquette.

Rien ne produit plus d'aigreur ni de colère que les discussions prolongées sur des sujets frivoles. Le cardinal se dépita, et renonçant à sa mission ainsi qu'au succès qu'il s'en était promis, il quitta le port de Villefranche

sans être sorti de son bâtiment. Peut-être s'était-il aperçu que l'alliance à laquelle il devait attirer Victor-Amédée n'était pas aussi facile à former qu'il l'avait d'abord cru; peut-être aussi Victor-Amédée saisit-il un prétexte aussi irritant pour l'orgueil castillan, afin de s'épargner une entrevue qui pouvait aboutir à une rupture positive.

Richelieu n'ignorait ni les hésitations du duc de Savoie, ni les désirs contradictoires des princes italiens. Il comptait déjà sur le duc de Mantoue; il gagna le chef de la maison Farnèse, et se décida à ne plus tolérer de retards, mais à frapper un grand coup. Prenant tout à coup ce ton impérieux et courroucé avec lequel il maîtrisa tant de fois les âmes faibles et les esprits timides, il chargea le comte du Plessis, son ambassadeur à Turin, de sommer le duc de se déclarer pour la paix ou pour la guerre. Plus de neutralité, ni armée, ni désarmée; Victor-Amédée connaît les conditions que la France lui offre, et il a eu le temps de se décider à les accepter ou à les refuser. La guerre va commencer; c'est au duc à choisir s'il en sera la première victime, ou s'il en partagera les périls, la gloire et les avantages.

Ainsi pressé, Victor-Amédée n'avait réellement d'autre alternative que de s'allier avec la France, ou de périr, car les armées françaises eussent envahi ses États avant que l'Espagne pût arriver à son secours, même en la supposant disposée à le soutenir. Il céda donc, et le traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Rivoli (11 juillet 1635).

C'est ici surtout que le caractère de Victor-Amédée se déploie dans toute sa grandeur. Il ne fait la guerre qu'à contre-cœur; il la sait ruineuse pour ses États, qui ont

un besoin si urgent de la paix; il sait qu'il court d'affreux dangers de la part de l'Autriche et de l'Espagne, et il ne peut compter ni sur la reconnaissance ni sur la bonne foi de Richelieu. Un caractère vulgaire eût fait cette guerre, imposée à sa volonté, sans zèle et peut-être sans loyauté; mais d'aussi misérables calculs sont indignes de Victor-Amédée. Puisqu'il s'est déclaré l'allié de la France, il la forcera à reconnaître tout le prix de son alliance. Il se rendra nécessaire par l'importance de ses services, et il emploiera l'autorité que ses services et ses talents vont lui acquérir, à conduire et à diriger la guerre de façon à détourner de ses sujets une partie des fléaux dont elle les menace. Le premier pas à faire dans cette voie, c'est d'obtenir le commandement des armées alliées, et sa réputation comme homme de guerre est telle qu'il y parvient sans peine. Richelieu lui-même ordonne à ses généraux d'obéir aux ordres du duc, et de le considérer comme leur chef suprême.

Mais alors commencèrent pour Victor-Amédée les innombrables contrariétés qui avaient, quelques années auparavant, paralysé l'habileté et le courage de Charles-Emmanuel. Tous les plans dressés et préparés par le duc étaient repoussés avec dédain par le maréchal de Créqui, commandant en second de l'armée française. Ce maréchal se croyait tenu de concevoir et d'exécuter ses propres desseins, qui étaient toujours en contradiction avec ceux du duc. Connaissant mal le pays, ses habitants, les forces et le caractère de l'ennemi, il proposait des entreprises impossibles, et fermait l'oreille à toutes les observations de celui qui devait lui imposer ses ordres. Convaincu que Créqui ferait échouer tous les projets qu'il

le contraindrait à exécuter, Victor-Amédée céda plus d'une fois à son indocile lieutenant, et exposa généreusement sa vie pour faire réussir les tentatives que lui-même avait blâmées, ou pour sauver l'armée française des tristes conséquences de tant d'obstination et d'ignorance.

La campagne de 1635, conduite en apparence par Victor-Amédée, mais en réalité par le maréchal de Créquy, ne fut signalée par aucun résultat important. Celle de 1636 donna lieu à des faits d'armes dans lesquels l'armée française fut plus d'une fois sauvée par sa valeur extraordinaire, et par le dévouement du duc, qui ne négligeait rien pour réparer les fautes qu'il ne pouvait empêcher. Le maréchal plaçait ses troupes dans les positions les plus dangereuses, et les soldats, par leur bravoure, qu'exaltait encore l'exemple de Victor-Amédée, non-seulement se tiraient des dangers, mais y rejetaient l'ennemi, qui plus d'une fois se crut sûr de la victoire, au moment même où, le sort tournant contre lui, il parvenait à peine à prendre la fuite.

Victor-Amédée venait d'ouvrir la campagne de 1637 par la défaite complète de l'armée espagnole, à Monbaldone (8 septembre), lorsqu'il tomba malade à Verceil. Il y mourut après quelques jours de maladie (7 octobre). A la première nouvelle de son danger, la duchesse, accompagnée des plus habiles médecins de Turin, était accourue auprès de lui ; mais les secours arrivèrent trop tard, ou ils furent insuffisants. Victor-Amédée, auquel la nature avait accordé un corps robuste et sain, des mœurs continentales et sobres, et les vertus de l'âme aussi bien que les dons de l'intelligence qui servent le plus à l'homme

pour conserver longtemps une bonne santé; Victor-Amédée, qui s'était si souvent exposé aux balles et au fer de l'ennemi, succomba subitement à un mal peu connu, au moment même où son existence semblait plus nécessaire que jamais au salut de son peuple et à celui de l'armée française, mais au moment aussi où la discorde qui avait éclaté entre lui et les généraux de cette armée était arrivée à son comble. Ces circonstances suffirent pour éveiller les plus affreux soupçons, qui se tournèrent naturellement sur le plus acharné des ennemis, ou, disons mieux, des rivaux du duc, le maréchal de Créqui. Le cadavre fut livré aux anatomistes, qui ne trouvèrent aucune trace de poison dans ses entrailles; et, en vérité, le caractère du maréchal, haineux et jaloux, mais loyal, aurait dû le mettre à l'abri de semblables soupçons. Il ne faut pas oublier pourtant que tout alors obéissait en France au cardinal de Richelieu, dont le cœur peu compatissant et la conscience peu scrupuleuse ne reculaient devant aucun moyen pour se défaire, non-seulement d'un ennemi, mais d'un ami incommode.

 IX

FRANÇOIS-HYACINTHE, CHARLES-EMMANUEL II. — RÉGENCE
DE CHRISTINE DE FRANCE.

(1637-1675)

La mort de Victor-Amédée était un affreux malheur pour son pays. La France perdait aussi un allié fidèle et un serviteur habile et dévoué, mais Richelieu se voyait

ainsi débarrassé d'un prince qui faisait obstacle à son projet favori de domination universelle : il se félicita sans doute d'un événement qui mettait un enfant en bas âge et une femme déjà pliée à son joug à la place d'un homme mûr, clairvoyant, sagace, et déterminé à défendre jusqu'au bout sa propre indépendance et celle de son pays.

Victor-Amédée confiait en mourant la régence et la tutelle de son fils François-Hyacinthe à sa femme Christine de France. C'était pour complaire à cette princesse que Victor-Amédée avait donné à son premier-né ces deux noms étrangers à sa dynastie, et qui lui semblaient de mauvais augure pour l'enfant ; mais la duchesse avait pour saint Hyacinthe et pour saint François une dévotion toute particulière, et il avait fallu la contenter.

Lorsque Richelieu apprit la mort du duc, il crut voir l'Italie déjà soumise à la France. Grâce à l'éloignement des princes Thomas et Maurice, et l'asservissement de la duchesse régente, il se tenait pour assuré de disposer à son gré de la Savoie et du Piémont, qui lui ouvriraient les portes du Milanais. Maître enfin de l'Italie septentrionale, il aurait bon marché des moindres États de l'Italie centrale, et le royaume de Naples n'avait jamais résisté à la France.

Mais la duchesse, entraînée par son amour filial, commit précisément à cette époque une imprudence. Convaincue qu'elle ne parviendrait jamais à réconcilier son frère Louis XIII avec leur mère, Marie de Médicis, aussi longtemps que le cardinal de Richelieu disposerait, comme il le faisait, des actions et des volontés du roi, elle envoya son confesseur, le Père Monot, à la cour de France, en le chargeant de détruire l'influence du car-

dinal et la confiance que le roi lui accordait. Elle eût dû savoir que Richelieu n'ignorait rien de ce qu'il avait intérêt à connaître, et qu'il savait faire tourner à son profit toutes les trames ourdies contre lui. Je ne sais si le Père Monot, de la compagnie de Jésus, était fort habile à conduire une intrigue. Il manquait certainement de prudence, mais nullement de vanité, puisqu'il se crut de force à perdre Richelieu, et qu'il osa tenter l'entreprise. Le cardinal fut bientôt au courant des desseins et des démarches des conspirateurs. Naturellement violent et brutal envers les femmes, ce qu'il appelait la trahison de la duchesse, au moment même où il se croyait le plus assuré de son pouvoir sur elle, l'irrita outre mesure. Il résolut de la punir, en se vengeant sans pitié, et il envoya à Turin un nommé Émery, satellite de bas étage, en le chargeant de se concerter avec le maréchal de Créquy pour opérer l'enlèvement de la duchesse, ainsi que de ses deux fils, et pour les conduire ensuite en France. Ce fut la loyauté du maréchal qui sauva le Piémont. A la première entrevue qu'il eut avec Émery, il refusa avec tant de résolution de prendre part à cet acte de violence qu'une dispute s'ensuivit. Le maréchal et Émery élevèrent la voix ; les serviteurs entendirent quelques mots, et devinèrent le reste. La duchesse elle-même fut instruite du danger qui la menaçait, et prit des mesures pour le conjurer. Alors Émery, se voyant découvert, et ne trouvant pas d'appui là où il en avait attendu, reprit à la hâte la route de Paris.

La timidité de la duchesse ne se démentit pas en cette occasion. Son frère ne cessait de lui prodiguer les assurances de son amitié et de sa protection ; elle continua

de l'en remercier, sans lui apprendre le péril que son ministre venait de lui faire courir ; mais elle désira se rapprocher de ses beaux-frères, ou du moins les disposer en sa faveur, pour se préparer un appui dans le cas où elle ne pourrait plus compter sur celui de Louis XIII. Elle leur écrivit donc, pour les prévenir qu'ils pouvaient dès lors se prévaloir des revenus de leurs apanages que le feu duc avait séquestrés, sous la condition pourtant qu'ils ne porteraient pas les armes contre leur jeune neveu ; elle les pria, en terminant, de croire à son amitié et de lui rendre la leur, mais de s'abstenir de rentrer en Piémont, pour ne pas éveiller la défiance du roi de France. Le cardinal Maurice se déclara satisfait de cette lettre et de la mesure qu'elle lui annonçait. Le prince Thomas n'avait pas renoncé à exercer le pouvoir confié à la duchesse, et il envoya le marquis Pallavicini lui porter l'assurance de sa satisfaction, en le chargeant pourtant de sonder secrètement les dispositions des Piémontais à son égard. Le marquis ne tarda pas à se convaincre que les sujets de la maison de Savoie prenaient au sérieux leurs serments, et qu'ils tiendraient fidèlement ceux qu'ils avaient prêtés à la veuve de Victor-Amédée.

Aussi longtemps que son mari avait vécu, la duchesse Christine n'avait rien négligé pour le maintenir dans l'alliance française, au prix même des plus grands sacrifices. À peine se trouva-t-elle incontestablement maîtresse de suivre son inclination que cette alliance vint à lui peser, et qu'elle fit spontanément ce qu'elle avait toujours empêché son mari de faire. Elle prêta l'oreille aux propositions de l'Espagne, et elle fut sur le point de les accepter. Elle eût été plus loin, si elle l'eût osé ;

Louis XIII, si faible lui-même, était soutenu par la volonté d'airain de Richelieu, et savait, grâce à celle-ci, plier sa faible sœur à tous ses désirs. La duchesse avait essayé de lui faire agréer les offres pacifiques de l'Espagne; il lui répondit en la sommant de signer sur-le-champ un traité d'alliance offensive et défensive avec lui. Pendant qu'elle hésitait, les Espagnols poussaient avec vigueur le siège de Bremono. Le maréchal de Créqui se décida à livrer une bataille pour délivrer cette place; mais pendant qu'il examinait le terrain autour de la ville, un boulet de canon l'atteignit au milieu du corps et le renversa sans vie (17 mars 1638). Bremono capitula, et le cardinal de La Valette, qui remplaçait le maréchal de Créqui, pressa la régente de mettre les troupes piémontaises sous ses ordres, pour aller au secours de Verceil, qu'une garnison de quinze cents Piémontais défendait depuis trop longtemps avec héroïsme contre vingt mille Espagnols. Je ne sais si la régente crut sauver la dignité de sa couronne en conduisant elle-même son corps d'armée jusque sur la route de Verceil, où elle le remit au commandement du cardinal. Vêtue en guerrière et montée sur un palefroi de bataille, elle passa ses troupes en revue, les harangua, leur enjoignit l'obéissance aux ordres du cardinal, puis les ayant vues défilier en bon ordre et prendre la direction de Verceil, elle rentra dans son palais, où elle reprit les vêtements et les habitudes de son sexe.

Verceil se défendait encore en attendant ce secours. Mais le cardinal, ayant appris qu'un corps d'armée allemand se dirigeait sur cette ville pour en presser le siège, se retira. La duchesse indignée demanda à Louis XIII le

rappel de La Valette, tandis que la brave garnison de Verceil capitulait et quittait la ville avec tous les honneurs de la guerre. Ce même jour, 4 octobre 1638, le jeune François-Hyacinthe descendait au tombeau, et son frère Charles-Emmanuel II, plus jeune que lui de deux ans, lui succédait. C'était deux années de plus à ajouter à une régence déjà trop longue.

Pour la première fois depuis l'établissement de Humbert le Saxon dans le comté de Maurienne, la fidélité des Savoyards et des Piémontais envers leurs princes fut ébranlée. On aura remarqué, sans doute, que pendant tout le moyen âge, lorsque les villes d'Italie étaient constamment agitées par des guerres intestines de cité contre cité et par des révolutions intérieures, pas une, pour ainsi dire; des villes soumises à la maison de Savoie, ne prit les armes contre une ville voisine, et que jamais aucun prince de cette maison ne vit son autorité méconnue ni menacée par ses peuples. A mesure que les villes du Montferrat et du Bas-Milanais passaient sous la domination des princes savoyards, on les voyait déposer comme par enchantement leurs jalousies municipales, oublier leurs discordes, et s'estimer heureuses d'abdiquer leur existence individuelle de municipes, pour se confondre dans l'existence commune propre aux nations. Les turbulents républicains, accoutumés à renverser un jour le pouvoir qu'ils avaient créé la veille, s'apaisent et se font gloire d'obéir au prince qui n'est ni un tyran, ni un égoïste; ils font plus : ils adoptent la dynastie savoyarde, et ils en servent les princes encore enfants, parce qu'ils sont sûrs que l'enfant, devenu homme, n'aura pas de plus grands soucis que la prospérité et

l'honneur du pays. Cette fois encore, lorsque la double minorité des enfants de Victor-Amédée I^{er}, les malheurs de la première régence et la prévision de malheurs plus grands encore, les détachent un moment du trône, c'est contre la régente française et dévouée à la France qu'ils s'irritent, et c'est aux frères de Victor-Amédée qu'ils offrent leurs services, comme aux véritables représentants de la maison de Savoie.

Les Piémontais faisaient remonter l'origine de tous leurs malheurs à la cession que Victor-Amédée I^{er} avait faite de Pignerol à la France, et cette cession, c'était la duchesse qui l'avait conseillée, et c'était pour s'y être vivement opposés que les princes Thomas et Maurice avaient perdu les bonnes grâces et la confiance de leur frère, qu'ils avaient vu leurs biens séquestrés et qu'eux-mêmes étaient partis pour l'exil. D'autre part, ces princes, qui ne voyaient plus entre eux et leur droit à la couronne que la frêle existence d'un enfant de quatre ans, et qui comprenaient de plus en plus combien leur sort dans leur pays avait d'importance pour leur avenir, entretenaient une active correspondance avec la noblesse sabaudo-piémontaise, et lui offraient la protection de l'empereur d'Allemagne, Ferdinand III, comme son seul refuge contre l'insolente tyrannie de la France. La régente elle-même eût désiré trouver dans ses beaux-frères et dans la faveur impériale dont ils semblaient disposer un contre-poids à la domination de Richelieu. La difficulté était pour elle de se procurer ce contre-poids sans faire éclater la colère du cardinal, contre laquelle elle se sentait actuellement impuissante. Elle se trompait en espérant qu'il lui permettrait de se donner cet appui.

Elle essaya cependant de l'obtenir. Elle invita ses beaux-frères à rentrer dans leur patrie, en leur promettant une part dans le gouvernement, telle que les oncles du duc pouvaient l'accepter, sans faillir à leur propre dignité. Le cardinal Maurice fut le premier à se rendre à cet appel, et Chieri fut le lieu choisi pour y rencontrer sa belle-sœur et y conférer avec elle sur leurs intérêts. Mais déjà Richelieu avait pris l'alarme et avait dépêché son fidèle Émery à la duchesse. Celui-ci la menaça du courroux du cardinal, et exigea l'arrestation immédiate du prince Maurice. Subjuguée, comme toujours, par la crainte, la duchesse prit un de ces moyens termes qui sont la ressource ordinaire des femmes, mais qui, dans la sphère élevée des affaires d'État, ont pour effet de ne contenter personne et d'exposer aux yeux du public la faiblesse de celles qui y descendent. Elle fit cerner le palais qu'habitait son beau-frère, et le fit reconduire sous une nombreuse escorte dans le Milanais.

Le prince Thomas arrivait de son côté à Milan le même jour que son frère y était ramené. Ils se communiquent les lettres que chacun d'eux a reçues de la duchesse, les promesses qu'elles contiennent, et la singulière façon dont ces promesses viennent d'être violées. Ils s'excitent mutuellement à la résistance et se disposent résolument à commencer la lutte.

Ce fut le cardinal Maurice qui déclara la guerre à la duchesse, en publiant un décret impérial par lequel il la somrait de rompre avec la France et de demander à l'empereur la confirmation de sa régence.

Ce décret était un acte d'usurpation, un abus de pouvoir; car, s'il était d'usage de demander à l'empereur

l'investiture des fiefs dont on héritait ou que l'on acquérait d'une façon quelconque, jamais on ne l'avait consulté sur le gouvernement de ces fiefs ni sur le choix d'un régent ou d'une régente. Si la duchesse eût répondu à ce décret par une déclaration publique faisant ressortir tout ce qu'il contenait d'injuste et d'humiliant pour la maison de Savoie, peut-être eût-elle ramené à son parti la noblesse du pays, accoutumée à mettre son honneur en commun avec celui de ses souverains. Mais elle manquait de ce tact qui indique au voyageur égaré la direction du gîte, et lui fait préférer l'étroit et épineux sentier qui y conduit à la route large et commode qui l'en éloigne. Ce fut Richelieu qui ressentit l'injure faite à la France dans la duchesse, et qui se chargea d'en tirer vengeance. Dans ce but, il recourut à des actes odieux que Christine déplorait et blâmait, sans avoir le courage de les désavouer, et qui lui furent par conséquent imputés.

Richelieu commença par faire arrêter et enfermer dans les cachots de Pignerol le Père Monot, confesseur de la duchesse, auquel il n'avait jamais pardonné ses anciennes intrigues pour le perdre auprès du roi, et qu'il accusa alors de correspondre avec les princes et de conspirer avec le parti impérial. La duchesse, indignée et affligée, se borna cependant à réclamer auprès de son frère la liberté de son confesseur. Elle obtint qu'il lui serait rendu, mais en qualité de prisonnier, et à la condition de se faire elle-même son geôlier ; c'était accepter la responsabilité de sa détention. Pour surcroît de malheur, le Père Monot mourut bientôt dans la forteresse de Miolans, où elle l'avait fait enfermer : dès lors elle fut re-

gardée comme une femme ingrate et cruelle, qui sacrifiait sans pitié ses plus fidèles serviteurs et les faisait périr dans les tourments dès que le roi de France l'ordonnait. On se rappelait la mort presque subite de Victor-Amédée I^{er} au milieu de ses plus vifs débats avec les généraux français ; on se demandait qui avait assisté à la courte maladie de l'enfant robuste qui n'avait fait que passer sur le trône, et si l'enfant chétif et faible qui lui avait succédé ne le suivrait pas aussi dans le tombeau ; on affirmait enfin que la duchesse s'était engagée par un traité secret, pour le cas où les enfants mâles de Victor-Amédée viendraient à mourir, à marier sa fille aînée au dauphin, auquel elle apporterait en dot, au mépris de la loi salique, les États de la maison de Savoie. Signer un pareil traité, ajoutait-on, c'était signer l'arrêt de mort de ses propres enfants.

Pendant que ces propos circulent en Piémont, et que les princes, à la tête de douze mille fantassins et de quatre mille cavaliers fournis et soldés par l'empereur d'Allemagne et par le roi d'Espagne, s'avancent dans les plaines piémontaises, Richelieu poursuit, au nom de la régente, son système de violence et d'injustice, ou, pour mieux dire, il la force à le suivre pour lui. Il lui dicte les arrestations et les arrêts de mort qu'elle exécute sur un signe d'Émery, et l'on dirait que, fascinée par l'impérieux génie du ministre français, elle a perdu jusqu'à la faculté de juger par elle-même et de reconnaître la voix de sa propre conscience. Faut-il s'étonner si une pareille conduite confirmait les soupçons, augmentait la défiance et le ressentiment, et éloignait de la malheureuse duchesse les cœurs peu nombreux qui lui étaient

demeurés fidèles ? Trouvait-elle, au moins, dans l'approbation de Richelieu et dans son appui, la récompense de sa soumission ? Loin de là : l'infidèle Émery l'accusait sans cesse de correspondre avec l'Espagne, d'aider en secret ses beaux-frères, et de rejeter sur les Français tout l'odieux de ses vengeances privées et de sa maladresse à gouverner l'État.

Pendant que tous les partis et, pour ainsi dire, l'Europe entière, s'unissent pour perdre Christine en lui enlevant jusqu'à l'honneur, les villes et les forts des Langhes, les provinces de Bielle et d'Ivrée, le Val d'Aoste, Verrue et Bard, ouvrent leurs portes aux princes et leur font le plus joyeux accueil. La régente envoie son fils en Savoie, où elle compte encore sur la fidélité de la noblesse; puis elle s'enferme dans Turin, y reçoit les troupes que lui amène le cardinal La Valette, dispose tout pour la défense, et se montre dans ce nouveau péril plus courageuse qu'elle n'a été ferme. La valeur en présence d'un danger connu et imminent est moins rare, surtout chez les femmes, que la constance devant un danger indéfini et éloigné qu'on ne conjure pas au moyen d'un élan du cœur, mais seulement par les froids calculs de l'intelligence et la tranquillité persévérante de la volonté.

Mais les princes resserrent de plus en plus le cercle dans lequel la régente s'est renfermée et a renfermé son pouvoir. Trino même, réputée alors une des plus fortes places de l'Italie et peu éloignée de Turin, succombe après Villeneuve d'Asti, Moncalieri et Pont-de-Sture; et les braves défenseurs de ces places, après avoir combattu pour l'honneur, passent sous les drapeaux du prince Thomas et du cardinal Maurice, devenus pour eux les

vrais représentants de la maison de Savoie et les libérateurs de leur pays.

Maîtres d'une grande partie du pays, les princes se montrèrent dignes de leur succès, et achevèrent de gagner le cœur des Piémontais encore incertains, en publiant un manifeste par lequel ils s'engageaient à faire sortir du pays les troupes espagnoles (le nombre de soldats piémontais enrôlés sous leurs ordres était dès lors assez considérable pour qu'ils pussent se passer de troupes étrangères), pourvu que la régente, de son côté, consentit au renvoi et obtint le départ des troupes françaises.

C'est en vain que la régente supplie Richelieu de lui permettre d'accepter ces conditions. Non-seulement il s'y refuse durement, mais il exige la remise des places qu'elle possède et qu'elle défend encore. Poussée à bout, elle résiste, et le comte Philippe d'Aglié l'encourage dans son refus en présence de l'envoyé de Richelieu, le conseiller d'État Bouthillier de Chavigny. C'en est assez pour que celui-ci réclame impérieusement le renvoi et l'éloignement immédiat du ministre. A cette dernière exigence, la duchesse répond par des paroles de désespoir qui imposent un moment à Chavigny : « Si l'on ne cesse de me persécuter ainsi, s'écrie-t-elle, je me retirerai dans un couvent, et je céderai la régence à mes beaux-frères. » Cette déclaration lui valut quelques jours de répit.

Elle en profite pour envoyer le colonel Raugon offrir à ses beaux-frères une franche réconciliation ; mais le cardinal Maurice n'avait oublié ni l'appel qui l'avait attiré à Chieri, ni la manière dont il y avait été reçu

et celle dont il en avait été expulsé. Une réconciliation vague et mystérieuse, sans conditions précises et satisfaisantes, lui semble, ainsi qu'à son frère, une abdicaton gratuite; elle ne saurait être acceptée par des ennemis victorieux. Déçue dans sa dernière espérance et pressée de nouveau par Richelieu, qui n'avait pas ignoré sa démarche auprès des princes et la lui reprochait, la malheureuse duchesse céda enfin, comme elle cédait toujours à ce qui devenait pour elle inévitable; mais en cédant ainsi à la violence bien plus qu'aux conseils, elle n'acquerrait aucun titre à la reconnaissance de son tyran. Elle lui donnait la véritable mesure de ses forces ou plutôt de sa faiblesse, et préparait les plus grands malheurs à ses sujets et à son fils. Qu'importait aux Piémontais qu'elle ne les perdît qu'à regret, puisque, tout en voyant l'abîme, elle s'y précipitait et les y entraînait avec elle? Carmagnole, Savillian et Cherasco furent livrés par la régente aux Français (1^{er} juin 1639). C'était comme un défi porté aux sentiments des Piémontais. Bene, Fossano, Mondovi, Dronero, Demont, Busca, Saluces, Revel, Ceva, Coni, y répondent en ouvrant leurs portes aux princes et en passant à leur service. Les Français reprennent quelques-unes de ces places, et achèvent d'y rendre la duchesse odieuse par les cruelles rigueurs qu'ils y exercent. Le prince Thomas s'empare enfin de Turin (27 juillet), tandis que son frère est reçu comme un libérateur par les habitants de Nice. La duchesse, forcée d'abord de se réfugier dans la citadelle de Turin, en sortit bientôt pour se retirer à Suse, où ses prétendus amis et ses ennemis semblèrent rivaliser de haine et de mépris pour elle. A Suse même, on ne lui permit pas

de se confier à la garde des siens ; il fallut qu'elle y admît une garnison française , et la même exigence lui euleva encore les châteaux de Veillane et de Cavour.

Cependant les princes et le cardinal Maurice surtout voyaient à regret leur pays occupé, et leurs compatriotes tour à tour battus ou victorieux par l'étranger. Ils n'avaient pas oublié les traditions de leur famille, et, loin de s'endurcir par le succès, ainsi qu'il arrive aux âmes vulgaires, ils devenaient plus calmes et plus accessibles à la raison à mesure que tout leur réussissait. Ils ouvrirent donc des négociations avec la duchesse, et n'exigèrent plus d'elle qu'une part dans la régence et dans la nomination aux places. La duchesse eût accepté de pareilles propositions avec transport ; mais Richelieu intervint, malgré les négociateurs, dans les négociations, et les fit échouer. Il avait d'autres actes de faiblesse à exiger et à obtenir de la régente, et il voulait la maintenir dans l'isolement qui la lui livrait. Il demandait alors que le jeune duc fût confié à la garde du roi de France, pour être élevé sous ses yeux, et que les places non encore occupées par les princes lui fussent livrées.

Mais il n'avait pas oublié la menace proférée par la duchesse devant Bouthillier de Chavigny ; redoutant par-dessus tout qu'elle l'exécût, il eut recours cette fois à la ruse pour l'attirer en France avec son fils. Il amena Louis XIII jusqu'aux frontières de la Savoie, prétextant le désir qu'avait le roi de rendre visite à sa sœur, et dans la prévision que celle-ci ne pourrait se dispenser de venir à sa rencontre. La duchesse s'y rendit en effet, mais seule et en prenant des précautions qui témoignaient suffisamment de sa tristesse et de ses mortelles appréhensions.

On eût dit qu'elle partait pour un exil éternel. Elle nomma le marquis de Pianezza lieutenant des États Subalpains; elle mit en état de vigoureuse défense la forteresse de Montmélian, où elle enferma son fils, en le confiant au marquis de Saint-Germain, auquel elle enjoignit de ne pas permettre au jeune duc de sortir du fort, de ne recevoir aucun étranger, et de ne livrer à qui que ce fût ni la citadelle ni l'enfant, lors même qu'on lui présenterait un ordre signé de sa main. Puis elle partit. Arrivée à Grenoble, où son frère l'attendait, elle s'excusa de ne pas avoir amené son fils en le disant retenu dans son lit par la maladie. Un seigneur de la cour de France fut aussitôt envoyé à Montmélian pour y porter officiellement au jeune duc les amitiés et les regrets de Louis XIII, mais en effet pour s'assurer du véritable motif de son absence. Le courtisan trouva l'enfant alité, entouré de médecins et de gardes, jouant son rôle de malade avec un sérieux peu commun à son âge, et il retourna à Grenoble sans avoir rien appris qui confirmât les soupçons de son maître.

Cependant les persécuteurs de la pauvre duchesse avaient commencé leurs attaques. Une garnison française à Montmélian, et l'envoi du jeune duc à Paris, telles étaient les concessions que Louis XIII demandait et que Richelieu exigeait. La duchesse s'attendait à devenir l'objet de mesures coercitives, l'imminence du péril lui donna des forces. Elle refusa constamment de livrer son fils et sa forteresse, et elle se hâta de retourner à Chambéry. Les paroles insolentes que Richelieu lui adressa retentirent longtemps à ses oreilles, après qu'elle eut quitté Grenoble; et ni elle, ni son malheureux ami, le comte Philippe d'Aglié, qui n'avait pas été traité mieux qu'elle, ne se

crurent en sûreté qu'en se retrouvant derrière les fortes murailles de Moatmélian. Louis XIII et Richelieu ne recueillirent de cette entrevue, dont ils avaient espéré de si grands résultats, que la conviction d'avoir obtenu de la duchesse tout ce que sa faiblesse pouvait leur accorder, et de n'avoir désormais d'autre alternative que de se contenter de la position déjà acquise en Piémont, ou d'abandonner ce pays et ses souverains à la domination de l'Espagne et de ses partisans. Leur choix n'était pas douteux. La duchesse avait devant elle une longue régence, et si on la tirait du péril où elle se trouvait avec une apparence de générosité, on obtiendrait vraisemblablement de sa reconnaissance ce qu'elle refusait actuellement aux menaces. Que d'occasions d'ailleurs pouvaient se présenter dans l'avenir de pousser plus loin les conquêtes importantes déjà commencées ! Mais, si on abandonnait maintenant la régente, elle serait immédiatement supplantée par ses beaux-frères, et tout ce qu'on avait gagné jusque-là, grâce à elle, serait perdu. On se décida donc à la soutenir plus efficacement qu'on ne l'avait fait encore, et à terminer une guerre dont on n'attendait plus aucun profit. Le comte d'Harcourt fut chargé du commandement de l'armée d'Italie à la place du cardinal La Valette, mort peu de temps auparavant. D'Harcourt était un bon général, et peut-être ne lui avait-on pas interdit les victoires. Le fait est que le sombre horizon de la duchesse commença dès lors à s'éclaircir.

Le siège de Casal fut levé après une défaite éclatante essuyée par les Espagnols (29 avril 1640). L'armée française se porta ensuite sur Turin, qu'occupaient les troupes ennemies, commandées par le prince Thomas, tandis que

la citadelle était au pouvoir des Français. Ceux-ci pensaient tenir le prince enfermé entre deux feux, et se flattaient d'en avoir bon marché au premier combat. Mais le marquis de Lléganez, que les Français avaient forcé de lever le siège de Casal, marcha sur leurs traces, et vint camper autour de l'armée française, plaçant ainsi cette armée et son général dans la position difficile qui avait été la veille celle du prince Thomas. Richelieu écrivait de Paris au comte d'Harcourt de lui amener à tout prix le prince Thomas prisonnier, et le marquis de Lléganez se tenait pour assuré de s'emparer du comte d'Harcourt. Le sort sembla se jouer de ces ambitieuses espérances. Le prince Thomas tenta une sortie qui échoua par l'inertie de Lléganez (14 septembre); de telle sorte que le prince, mécontent de ses alliés, se décida à capituler, obtint des Français tous les honneurs de la guerre pour lui comme pour les siens, et se retira à Ivree (22 septembre), d'où il réclama et obtint le rappel du marquis. Il fut remplacé par le comte de Siruela, général incapable et allié plus infidèle encore que celui auquel il succédait.

Turin était libre et la duchesse désirait y rentrer; mais elle n'osa pas y retourner avant d'en avoir obtenu la permission formelle du roi son frère. Elle la reçut avec une lettre gracieuse et amicale, dans laquelle le roi l'informait qu'il avait ordonné au gouverneur français, du Plessis-Praslin, de prendre chaque jour ses instructions et de suivre en tout point ses volontés. Cet ordre, s'il fut donné en effet, ne fut pas exécuté, et la duchesse de retour dans sa capitale, où elle avait été reçue avec amour par le peuple touché de ses malheurs, ne

réussit seulement pas à protéger ses sujets contre les vengeances des Français, qui arrêtaient, sans la consulter, ceux qu'ils considéraient comme leurs adversaires, les jugeaient militairement, et exécutaient souvent, sous les yeux de la souveraine impuissante, des arrêts d'une rigueur excessive, pour ne pas dire inique. C'est ainsi que le fidèle comte d'Aglié, dont Richelieu n'avait pas oublié le ferme langage, ayant été invité à souper avec plusieurs généraux français chez le gouverneur, y fut arrêté et immédiatement transféré dans le donjon de Vincennes, où, malgré les plus vives réclamations de la duchesse, il languit jusqu'à la mort de Richelieu. Louis XIII sembla regretter cette violence : il le dit du moins lorsqu'il la fit cesser ; mais si ce regret était sincère, il n'en fut pas moins inutile pour le moment.

La guerre continuait, malgré les négociations que Richelieu avait secrètement entamées avec chacun des princes séparément ; car depuis qu'il n'attendait plus de nouvelles concessions de la part de la régente, il avait hâte de rétablir la paix. Il accordait aux princes ce que la duchesse leur avait toujours refusé, une part dans le gouvernement et dans l'administration, et cette part, c'était la régente qui devait la leur céder. Mais il prenait peu de souci des sacrifices qu'il lui imposait, et il ne daigna seulement pas la prévenir qu'il disposait ainsi, en faveur de ses ennemis, d'un droit qu'elle avait fait respecter par eux jusque-là. Richelieu commettait parfois la faute de pousser à l'excès la finesse et les précautions. Peut-être que s'il se fût adressé simultanément et sans mystère aux deux princes, il en eût été écouté ; mais ayant d'abord échoué auprès du prince Thomas,

qui refusa constamment de se déclarer l'ennemi de l'Espagne, il essaya de gagner secrètement le cardinal Maurice, qui, en sa qualité de prince de l'Église, lui semblait devoir se montrer moins susceptible sur une question de point d'honneur militaire et mondain. Je ne sais s'il se trompait en cela; mais il oubliait la difficulté extrême d'empêcher de pareilles négociations de s'ébruiter. Le prince Thomas en fut averti, et s'alarmant à bon droit de ce qu'on prétendait lui cacher, il intervint auprès de son frère et fit avorter les négociations.

Une nouvelle insulte attendait encore la régente et le pays. Fatigués de combattre sous les drapeaux et pour le compte des Français, qui dédaignaient depuis longtemps de jouer envers le Piémont le rôle d'auxiliaires, les défenseurs de la duchesse se portèrent seuls sous les murs de Revel, qu'ils prirent en peu de jours, espérant conserver cette place à leur souveraine. Le château pourtant, occupé par les troupes espagnoles, se défendait encore, lorsque le comte d'Harcourt, instruit de ce qui se passait, arriva avec une partie de ses troupes dans la ville de Revel, s'emporta contre le marquis de Pianezza, qui commandait les troupes de la duchesse, et demanda impérieusement que la ville lui fût remise. N'ayant pu l'obtenir, il envoya deux cents Français concourir au siège de la forteresse. Othon de La Roère y commandait pour les princes. C'était un loyal Piémontais qui voulait avant tout l'indépendance de son pays et de ses souverains. Le marquis de Pianezza et lui s'entendirent facilement, car ils tendaient tous deux au même but; et plutôt que de voir le drapeau français flotter aussi sur les murs de Revel, ce qui fût arrivé inévitablement si les troupes de la

duchesse, secondées par les deux cents Français du comte d'Harcourt, eussent emporté le château, Othon de La Roère, avec le consentement du prince Thomas, le remit en dépôt au marquis de Pianezza, qui y arbora sur-le-champ le drapeau de la régente. Les Français s'en courroucèrent, et Richelieu exigea le démantèlement de cette forteresse. La régente y consentit, à condition qu'on lui remit en échange la place de Coni, récemment tombée au pouvoir des Français. Elle croyait racheter ses concessions par des exigences dont les Piémontais ne lui savaient aucun gré, et qui effaçaient aux yeux des Français tout le mérite de sa docilité.

Nous nous sommes appesanti sur la conduite des alliés de la régente, parce que cette conduite était à cette époque d'une grande importance pour le Piémont et pour la maison de Savoie ; mais nous avons, en d'autres occasions, signalé, de la part de l'Espagne et de l'Autriche, une duplicité non moins coupable et des torts non moins graves que ceux des Français. L'exemple de la France n'était pas fait pour corriger l'Espagne, et les princes avaient presque autant à se plaindre de leurs alliés que la régente des siens. Le prince Thomas surtout, plus étroitement attaché à cette puissance, avait contre elle de plus insupportables griefs. On retenait à Madrid sa femme et ses enfants, dont il réclamait vainement le retour ; et, quoiqu'on lui eût promis le commandement des troupes envoyées en Italie et la direction de la guerre qu'il y soutenait, il se trouvait constamment en conflit avec les généraux espagnols, dont les instructions secrètes contredisaient, selon toute apparence, les ordres officiels, et auxquels les troupes espagnoles obéissaient de préfé-

rence. La guerre se prolongeait d'ailleurs au delà de toute prévision, et les princes en étaient fatigués. Des amis de la duchesse s'adressèrent aux amis des princes, et réussirent à conclure un accommodement avant que Richelieu ne parvint à l'empêcher. La régente consentit à ce que ses décrets fussent revêtus de la signature de ses beaux-frères, placée à la suite de la sienne. Elle assura au prince Maurice, qui renonçait à son chapeau de cardinal, le gouvernement du comté de Nice, et la main de sa fille aînée, la princesse Louise, la même qu'on disait promise au dauphin dans le cas où la mort eût enlevé le jeune duc. Au prince Thomas elle donna le gouvernement des provinces de Bielle et d'Ivrée, et lui reconnut le droit de garder deux mille hommes à sa solde jusqu'à la majorité de Charles-Emmanuel II. Si l'on réfléchit que les princes avaient refusé quelque temps auparavant les offres beaucoup plus séduisantes que Richelieu leur avait faites, on reconnaîtra que ni leur premier refus, ni leur acceptation actuelle n'avaient pour motif leurs intérêts personnels. En se réconciliant avec leur belle-sœur, les princes ne manquaient à aucun de leurs devoirs envers l'Espagne, leur alliée; tandis qu'en quittant cette alliance pour l'alliance française, ils eussent encouru le reproche de légèreté et même de trahison. Le traité entre les princes et la duchesse ayant été signé le 16 juin 1642, la cause apparente de la guerre n'existait plus. La France et l'Espagne, n'y étant intervenues qu'en qualité d'auxiliaires et d'alliées de la duchesse ou des princes, devaient retirer simultanément leurs troupes; aucun traité secret n'existait qui assurât à l'une ou à l'autre un dédommagement quelconque après la cessation

des hostilités. Mais telles n'étaient pas les intentions des cours de Madrid et de Paris, et Turin, du moins, ne fut pas trompé cette fois, car on ne s'y faisait à ce sujet aucune illusion. On savait pourtant que Richelieu ne continuait plus la guerre que pour empêcher les Espagnols d'en tirer profit, et on s'adressa d'abord à lui. Il ne désapprouva rien de ce qu'avaient arrêté la régente et ses beaux-frères, et il promit de rendre au Piémont les places dites de sûreté, aussitôt que les Espagnols auraient évacué le pays. Il fit plus : il promit au prince Thomas de le nommer général en chef des troupes françaises en Italie, nomination qui devait avoir pour effet de le brouiller avec l'Espagne. Cette fois le prince Thomas tomba dans le piège, et il y tomba sans que Richelieu se trouvât compromis ; car les officiers généraux français l'ayant aussitôt reconnu pour leur chef, et lui-même s'étant mis à leur tête avant que sa commission lui eût été expédiée de Paris, Richelieu se crut dispensé de la lui envoyer, et les Espagnols purent supposer que le prince Thomas était passé de son propre mouvement au service de la France.

Les alliés de la maison de Savoie semblent avoir été de tout temps entraînés à la traiter en ennemie. C'est à peine si nous avons assisté à la réconciliation du prince Thomas avec la France, et à sa séparation d'avec l'Espagne, et voici que nous le retrouvons, sur la fin de cette même année 1642, aux prises avec M. d'Aiguebonne, ministre de France à la cour de Turin, qui refuse de l'aider à reprendre Verrue, s'il ne s'engage à y placer une garnison française, et qui lui fait manquer aussi l'occasion de s'emparer de Verceil. Richelieu pourtant était trop satis-

fait d'avoir enlevé à l'Espagne un aussi habile général et un aussi utile allié pour s'exposer sitôt à le perdre par de trop injustes procédés. Il sentait d'ailleurs qu'il n'exercerait jamais sur le prince Thomas le même empire que sur la duchesse, et qu'il ne pouvait employer avec lui les mêmes moyens. Il fallait le séduire, le gagner et non pas prétendre l'intimider. Louis XIII répondit donc aux plaintes que le prince lui adressa, au sujet de son ambassadeur, par des paroles affables et par de nouvelles marques de sa faveur.

Le prince se félicitait d'avoir échangé ses anciens alliés, si défiants, si hautains et de si mauvaise foi contre ses nouveaux amis, si justes appréciateurs de son mérite, et si prompts à réparer leurs torts, que déjà ceux-ci étaient sur le point de signer avec ceux-là une paix dans laquelle les intérêts du prince Thomas étaient sacrifiés. L'empereur Ferdinand III retardait seul la conclusion de cet accord par l'effet de son mauvais vouloir envers la duchesse de Savoie, dont rien ne pouvait le rapprocher. On allait cependant abandonner cette dernière, lorsque la mort de Richelieu d'abord, celle de Louis XIII, qui la suivit de près, l'avènement au trône de France d'un roi encore enfant, la régence d'Anne d'Autriche, et l'immense pouvoir qui échut à Mazarin, changèrent les dispositions de l'Espagne et de l'Empire. On ne craignait ni Louis XIV, ni sa mère, ni ce ministre étranger, peu connu, et qui semblait ne devoir sa haute position qu'à l'agrément de sa personne et à ses manières insinuanes. Ceux qui le jugeaient avec plus d'indulgence lui reconnaissaient une assez grande habileté diplomatique, mais personne ne lui attribuait ni le courage personnel, ni la

fermeté d'esprit et de caractère nécessaires pour diriger une armée, et pour soutenir une guerre, fût-ce même de très-loin. Comptant donc sur l'affaiblissement qu'une régence avec un semblable premier ministre ne pouvait manquer de produire en France, l'Espagne et l'Empire retirèrent les concessions déjà faites, recommencèrent la guerre avec une nouvelle ardeur, et la poussèrent vigoureusement du nord au midi de l'Europe. Mais à mesure que les princes Thomas et Maurice se trouvaient plus satisfaits des égards que le gouvernement français leur témoignait et qu'eux-mêmes mettaient plus d'empressement à lui complaire, la régente, que son attachement à son frère et l'inimitié de ses beaux-frères avaient poussée et si longtemps maintenue dans le parti français, sentait chaque jour plus vivement le poids d'une protection qu'il fallait payer par une dépendance absolue. Cette protection, d'ailleurs, se portait plus volontiers sur ses beaux-frères que sur elle, et son mécontentement devint extrême lorsqu'elle les vit la rechercher avec tant d'empressement et se soumettre sans regret à ses conséquences. Le prince Thomas avait pour coutume de dire alors *qu'on ne résiste pas à plus fort que soi, sans pertes*. Il parlait autrement, quelques années plus tôt, lorsque sa belle-sœur ouvrait ses forteresses aux garnisons envoyées par Richelieu; mais ces fautes du passé, que la conduite actuelle des princes semblait excuser, sinon justifier, n'en étaient pas moins considérées par les Piémontais comme la source des exigences actuelles de la France et des malheurs de leur pays. Il est vrai que celui-ci avait cruellement à souffrir de la présence si prolongée des armées étrangères, alliées ou ennemies. Le mécontentement des

citoyens de toutes les classes était arrivé à son comble, et se portait sur la duchesse, tandis que ses beaux-frères, parcourant les provinces et les camps, causant familièrement avec les soldats et avec les seigneurs, se plaignaient que la régente eût accoutumé les Français à commander en Piémont, rendant par là toute résistance à leurs volontés incompatible avec leur alliance. La duchesse, qui sentait son isolement, essaya d'en sortir en rappelant auprès d'elle son fils réfugié depuis cinq ans en Savoie. Charles-Emmanuel revint en Piémont; mais, malgré son âge encore si tendre, il sut prouver tout d'abord que le sang qui coulait dans ses veines lui inspirait déjà les nobles sentiments de ses ancêtres; car, trouvant sa capitale gardée par une garnison française, il refusa de s'y fixer et alla s'établir à Fossano.

Ce fut alors que la duchesse essaya d'obtenir de sa belle-sœur Anne d'Autriche que sa capitale au moins lui fût rendue. Elle n'y réussit qu'en signant un nouveau traité (3 avril 1645); par lequel l'alliance de la Savoie était assurée à Louis XIV pour l'espace de dix ans, et elle-même s'engageait à lui fournir, au besoin, toute son infanterie et trois mille cinq cents cavaliers. Pour prix de cette alliance, la régente recouvra non-seulement Turin, mais Asti, Carmagnole, Santhia, Démont et Cavour. Ver-rue resta aux Français jusqu'à la conclusion de la paix.

Le cardinal Mazarin s'occupait à la fois d'obtenir la paix et de soutenir la guerre. De concert avec le prince Thomas, il prépara une invasion dans le royaume de Naples; il avait promis à ce prince de le rendre maître de Naples, en qualité de souverain ou de chef d'un gouvernement républicain. Il mit à sa disposition une

flotte et une armée, mais toutes deux étaient insuffisantes pour une aussi grande entreprise, de telle sorte qu'après quelques succès partiels, le prince se vit contraint de renoncer, pour cette année, à la conquête d'un trône, et de préparer de nouvelles forces pour une seconde campagne. Mazarin pourtant se laissa décourager par ce premier revers, qu'il lui eût été facile de prévoir et dont sa parcimonie était la principale cause.

La paix de Munster, conclue en 1648, fit cesser les hostilités dans le nord de l'Europe, et elle eût apporté quelque fruit même au Piémont, si l'Espagne eût obtenu des Français la renonciation à Pignerol. Mais Mazarin s'y refusa avec obstination, et le résultat de sa résistance fut la continuation de la guerre entre l'Espagne, d'un côté, et la France unie à la Savoie, de l'autre.

Quoique Mazarin eût déclaré, lors de l'échec du prince Thomas dans le royaume de Naples, que ce prince habile et brave était né sous une mauvaise étoile, et qu'il n'y eût pas loin pour Mazarin de cette déclaration à la résolution de l'abandonner, la duchesse, qui voyait les témoignages apparents de faveur et de confiance dont la France ne cessait de combler son beau-frère, le croyait plus solidement établi que jamais dans les bonnes grâces de cette cour, et craignait de plus en plus que la constitution débile de son fils et sa maladresse à tous les exercices du corps ne servissent de prétexte pour l'évincer du trône et y élever à sa place le prince Thomas. Charles-Emmanuel, en effet, était depuis sa plus tendre enfance atteint d'infirmités qui, sans être incurables ni mortelles, avaient retardé son développement physique, et lui rendaient pénible et dangereux tout exercice un peu violent.

Il n'avait ni la gaieté, ni la vivacité de son âge ; mais épris de bonne heure de l'étude et des travaux de l'esprit son intelligence s'était développée aux dépens de son corps. Les amis de la duchesse le jugeaient assez mal pour lui confier le gouvernement de l'État, et ce n'était pas de sa mère qu'on pouvait attendre un jugement moins favorable. Il fut décidé que pour mettre un terme aux terreurs de la duchesse et aux dangers que le jeune duc courait peut-être, on profiterait de l'absence du prince Thomas, occupé à préparer une nouvelle invasion dans le royaume de Naples, pour lui reprendre Ivrée, et pour proclamer l'émancipation de Charles-Emmanuel et la de la régence. La duchesse demeurerait pourtant auprès de son fils, et l'aiderait de ses conseils jusqu'à ce qu'il eût acquis assez d'expérience pour pouvoir se passer d'elle. Ce dessein, connu d'un très-petit nombre de fidèles conseillers de la régente, ne fut pas ébruité et réussit complètement. La duchesse prétextant la faiblesse de son fils et l'air particulièrement doux d'Ivrée l'y conduisit et y fut reçue sans défiance et avec de transports de joie. Pendant que les citoyens charmés s'occupaient de lui témoigner, ainsi qu'au jeune duc, leur dévouement et leur affection, les troupes de la régente entraient à petit bruit dans la ville et en occupaient sans éveiller le plus léger soupçon, les points les plus importants (juin 1648). La régente convoque ses ministres, le chancelier, les présidents des Cours supérieures et, dans un discours éloquent, elle leur rappelle les malheurs dont ils ont souffert, et dont, malgré les sacrifices qu'elle s'est imposés, elle n'a pas réussi à les préserver. Ces malheurs, elle les attribue à la minorité d'

son fils, et elle déclare qu'ils n'auront de terme qu'au moment où ce fils régnera par lui-même. Elle loue ensuite ses vertus, sa forte intelligence, son amour du travail et de l'étude, la fermeté de son caractère, son dévouement à son pays ; puis elle annonce qu'elle lui remet le pouvoir et l'administration des affaires et qu'elle se dévoue avec joie de toute autorité. Les assistants surpris répondent par des acclamations. La grande nouvelle se répand aussitôt au dehors, et n'y excite que des sentiments d'heureux augure pour le règne qui commence.

Charles-Emmanuel II, alors âgé de quatorze ans, ne se montra nullement effrayé du fardeau qu'il allait porter. Il déploya même tout d'abord beaucoup de hardiesse et de fermeté, surprenant ainsi les partis et les contenant. Il est moins rare qu'on ne le pense de voir une grande jeunesse unie au courage moral et à la fermeté des résolutions. Ce qu'on rencontre moins souvent à cette époque de la vie, c'est la sagesse qui dicte les résolutions et la persévérance dans les goûts et les opinions.

La soudaine émancipation de Charles-Emmanuel II rencontra moins d'opposition qu'on ne s'y était attendu. Il est vrai que le duc prévint celle de ses oncles au moyen de la faveur qu'il leur témoigna par les premiers actes de son autorité. Non-seulement il reconnut et confirma le prince Maurice dans son gouvernement du comté de Nice, et donna au prince Thomas le gouvernement des provinces d'Alba et d'Asti en échange de celui d'Ivrée ; mais ayant institué sur-le-champ un Conseil d'État, il plaça ses deux oncles à la tête des conseillers. Ces conseillers étaient : l'archevêque de Turin ; les marquis de Pianezza, de Villa, de Lullius, de Pallavicini et de Saint-

Thomas; les comtes de Valpergue, d'Aglié, Ubertin Moretti, et l'abbé de Verrue.

Les premiers actes du jeune duc en dehors de l'administration ne furent pas heureux. Les Espagnols reprirent un moment le dessus, aidés qu'ils étaient en ce moment par le marquis de Mantoue, récemment passé dans leur alliance. Heureusement que les troupes espagnoles se virent bientôt dans la nécessité de se transporter à Naples, où le parti franco-savoyard était parvenu à susciter des troubles.

L'usage que fit Charles-Emmanuel de ce premier moment de repos et de liberté ne fut ni des plus heureux, ni des plus sages. Il l'employa contre ceux de ses propres sujets dont la foi religieuse différait d'avec la sienne. Les Vaudois s'étaient multipliés dans les Quatre-Vallées qui entourent Pignerol, et la conformité de leurs doctrines avec celles des réformés de Genève et de Berne faisait craindre au duc que ces rebelles à l'autorité du saint-siège ne se préparassent à la révolte contre son propre pouvoir. Il renouvela donc les anciens décrets sur l'uniformité du culte et des doctrines religieuses dans ses États; les Vaudois y répondirent en courant aux armes. Dès lors la guerre civile remplaça la guerre étrangère. Charles-Emmanuel du moins ne la conduisit pas en personne, et sa main ne versa pas le sang de ses sujets; mais ce sang n'en fut pas moins prodigué en cette occasion pour une cause qui n'aurait pas dû le faire couler. Lorsqu'en 1655 les réclamations de Cromwell et des Suisses obtinrent enfin le rétablissement de la paix dans cette partie du Piémont et le rappel des lois qui avaient été la première cause de cette guerre, huit mille soldats

piémontais avaient payé de leur vie cette première leçon donnée à leur jeune souverain.

Si Charles-Emmanuel avait commis une faute en suscitant cette guerre, il sut pourtant, par la manière dont il la dirigea, se créer à l'étranger un renom de sagesse et d'habileté peu commun pour un prince aussi jeune, puisque ces mêmes Suisses, qui étaient intervenus en faveur de la paix, n'hésitèrent pas, bientôt après l'avoir obtenue, à implorer l'arbitrage du duc de Savoie pour terminer leurs propres différends avec les cantons catholiques et les préserver d'une guerre intestine. Le duc conduisit ces négociations avec autant d'habileté que de bonheur, et l'accord fut rétabli au moment même où les troupes espagnoles passaient les Alpes pour aller au secours des cantons catholiques. Peut-être eût-il été plus politique de laisser cette armée, depuis tant d'années acharnée à la conquête du Piémont, guerroyer contre ces hardis montagnards qui ne furent jamais subjugués, et peut-être se perdre dans les gorges des Alpes; mais ce parti eût été indigne d'une âme généreuse, et Charles-Emmanuel n'avait encore que vingt et un ans.

Il serait curieux de découvrir dans les secrètes correspondances de ce temps par quels moyens la duchesse douairière de Savoie parvint à rendre son neveu Louis XIV amoureux de sa fille la princessse Marguerite, qu'il n'avait jamais vue. Il est certain qu'à cette époque Louis XIV témoigna à la maison de Savoie des égards et un empressement tout à fait extraordinaires; non-seulement il combla Thomas de faveurs jusqu'à la mort de ce prince, arrivée en 1656 sous les murs de Pavie où il commandait une partie de l'armée française, mais encore il rendit,

en 1657, à son cousin, le duc de Savoie, la citadelle de Turin, et se transporta à Lyon avec Mazarin pour y rencontrer Charles-Emmanuel, sa mère et sa sœur. Les propositions de l'Espagne l'emportèrent dans l'esprit de Louis XIV sur la perspective du bonheur qu'il se promettait de son union avec la princesse Marguerite; mais la paix que le mariage de Louis XIV avec l'infante assurait était depuis longtemps nécessaire au Piémont; aussi malgré le rude coup que ce mariage portait à l'ambition de la duchesse et de sa fille, le duc de Savoie ne put-il la regretter. Les armées étrangères sortirent enfin du Piémont après le traité des Pyrénées (1659). L'Espagne recouvra Valence et Mortara, dont Charles-Emmanuel venait de s'emparer, et Pignerol resta encore à la France. Après vingt-neuf ans d'une guerre intérieure qui mit maintes fois le pays et la maison de Savoie sur le bord de l'abîme, le Piémont et son prince se retrouvaient (moins Pignerol) tels qu'ils étaient à la veille de cette guerre, mais appauvris et épuisés.

Les droits du duc de Savoie à la succession d'une partie du Montferrat avaient été reconnus et assurés par le traité des Pyrénées, et Charles-Emmanuel pouvait au moins se féliciter d'avoir fait respecter les droits de sa famille. Cette consolation ne lui fut pas longtemps accordée. Le duc de Mantoue fit valoir les droits dotaux de Marguerite, fille de Charles-Emmanuel I^{er}, mariée à François-Gonzague. Le vicariat de l'empire se rattachait, à ce qu'il semble, à ces droits. Le cardinal Mazarin et le comte de Fuensaldagne se chargèrent de concilier les intérêts des deux princes. La question du vicariat, qui n'était qu'une question secondaire, sembla l'empor-

ter dans l'esprit des médiateurs sur la question principale, et les deux juges crurent avoir donné satisfaction à Charles-Emmanuel II en acceptant le choix de la diète de Francfort, qui le déclara vicaire de l'empire. Charles-Emmanuel dut ajourner la réalisation de ses espérances. Le sort de tout petit État placé topographiquement en contact avec de plus grands, est d'être tour à tour le jouet de ses alliés et la victime de ses ennemis. Charles-Emmanuel avait appris cette amère leçon en étudiant l'histoire de sa famille ; faisant taire les voix bruyantes et confuses qui semblaient l'appeler à la gloire et lui offrir les honneurs qui se récoltent sur les champs de bataille, il prit de bonne heure en dégoût les ambitieuses aspirations qui ne pouvaient apporter à son pays qu'un surcroît de misère, et il résolut de s'appliquer désormais à la réparation des malheurs éprouvés. C'était la même résolution qu'avait prise, à son retour des Pays-Bas, le grand Emmanuel-Philibert ; et, s'il n'eut pas, comme celui-ci, le bonheur de pouvoir s'y maintenir sans interruption, du moins ne s'en départit-il jamais que sous l'empire de la nécessité, et y revint-il aussitôt que les circonstances le lui permirent.

La première interruption des travaux pacifiques de Charles-Emmanuel II fut causée par les Vaudois, peu satisfaits des libertés que la pacification dite de Pignerol leur assurait. Charles-Emmanuel était revenu de ce premier élan de zèle pour l'orthodoxie qui l'avait poussé au début de son règne à entreprendre si imprudemment de faire revivre les anciennes lois de Victor-Amédée I^{er} contre les dissidents. La guerre lui faisait horreur, depuis qu'il en avait vu de près les détestables effets, et il était décidé

à l'éviter par tous les moyens en son pouvoir. Mais le choix d'un gouverneur assez ferme pour garantir aux catholiques une protection efficace, et assez modéré, assez sage et assez tolérant pour rassurer les Vaudois sur leur propre sécurité, dépassait peut-être la puissance du duc ; car, outre qu'à cette époque la tolérance religieuse, quoique réclamée par chaque secte en minorité, était en général fort peu pratiquée, M. de Bagnol, qui commandait dans cette province, y commit de tels actes de rigueur, qu'un certain nombre de Vaudois en portèrent plainte au duc, et obtinrent sans peine le rappel du gouverneur. Cet acte d'impartiale justice eût dû apaiser les ressentiments ; mais les rancunes populaires s'accumulent lentement, et lorsqu'elles ont acquis un certain degré de force, elles éclatent inévitablement, quand bien même les griefs qui les ont fait naître ont cessé d'exister. C'est ce qui arriva dans les Quatre-Vallées après le départ de M. de Bagnol. En éloignant le gouverneur, Charles-Emmanuel n'avait pu faire disparaître tous ceux qui l'avaient aidé dans l'exercice de ses barbares rigueurs, ni ceux dans l'intérêt desquels une partie de celles-ci avaient été commises. Ce fut donc contre les anciens serviteurs et contre les protégés du gouverneur destitué, que se tournèrent les vengeances des Vaudois, et elles furent d'autant plus terribles qu'elles étaient exercées à titre de représailles, sans crainte ni remords. Le gouvernement ne leur infligea en effet aucun châtement, mais les habitants des villages catholiques qui avaient vu leurs maisons et leurs champs dévastés par les Vaudois, se vengèrent en imitant la violence de ceux-ci. Charles-Emmanuel pourtant ne pouvait se résoudre à lancer ses troupes contre ses sujets.

Il fit offrir aux dissidents la confirmation de leurs libertés et une amnistie pleine et entière pour les excès commis par eux en ces derniers temps, s'ils voulaient déposer les armes, se soumettre aux lois et respecter leurs voisins. Les Vaudois sincères eussent accepté avec empressement d'aussi généreuses conditions ; mais un ramassis de brigands et de bândits des provinces environnantes étaient venus les joindre et leur offraient de combattre avec eux pour défendre leurs droits. Des villages en révolte qui craignent l'approche de troupes régulières, acceptent toujours sans hésiter l'alliance de combattants vigoureux et dressés à la lutte, de quelque part qu'ils viennent et quelles que soient d'ailleurs leur conduite et leur moralité. C'est ainsi que les Vaudois admirent dans leurs rangs et même dans leurs conseils des hommes qui, ne pouvant s'attendre à participer aux bienfaits d'aucune amnistie, devaient incliner constamment vers le parti de la violence. Ces hommes les poussèrent à laisser sans réponse les propositions du duc, ou même à y répondre par de nouveaux incendies et de nouveaux meurtres. Il fallut se résigner à envoyer des troupes et à faire la guerre. Heureusement elle fut courte ; car le marquis de Fleury, qui en fut chargé, réussit aisément à refouler les insurgés au fond des Quatre-Vallées dans des positions presque inaccessibles et des lieux arides, où, l'hiver approchant, ils ne pouvaient se maintenir faute de vivres. Berne intercêda alors en faveur des insurgés vaincus, et Charles-Emmanuel se montra presque aussi impatient de déposer les armes que s'il eût été battu. Il n'avait effectivement à gagner, à l'extermination de ses sujets, ni gloire, ni puissance. Les conditions qu'il leur ac-

corda après la victoire furent celles mêmes qu'il leur avait offertes avant la guerre, et les insurgés s'estimèrent heureux cette fois d'en être quittes à si bon marché. Ils conservèrent leurs libertés et leurs privilèges, et le passé fut mis en oubli; s'ils en ressentirent longtemps encore les tristes effets, les catholiques les subirent aussi, car les maux dont les uns et les autres eurent à souffrir pendant les années suivantes, étaient l'inévitable conséquence de la guerre civile. Le pays dévasté, les habitations détruites, la mort et les infirmités de plusieurs, la défiance et la haine remplaçant l'accord et la cordialité si nécessaires au bonheur des classes agricoles, tels étaient les désastres ou les fléaux qu'elle laissait derrière elle. Tout ce que Charles-Emmanuel II exigea des Vaudois, ce fut la promesse de respecter l'exercice du culte catholique et son propre droit de se fortifier dans le pays par les moyens qu'il jugerait propres à lui faire atteindre ce but.

La seconde guerre que Charles-Emmanuel entreprit malgré ses sages résolutions et ses consciencieux efforts pour ne pas s'en départir, fut plus sérieuse et plus désastreuse, mais elle n'eut pas d'autre résultat que le retour au *statu quo*. Ce ne fut pas une guerre civile dans le sens actuel de ce mot, puisqu'elle ne mit pas en présence les sujets du même prince; mais, pour nous autres Italiens du XIX^e siècle, l'affreux nom de guerre civile ne lui convient pas moins qu'à presque toutes les guerres qui ont ensanglanté pendant tant de siècles notre belle patrie et l'ont livrée, jusqu'à ce jour, à la merci des puissances étrangères.

Des bergers liguriens s'étaient querellés avec des

bergers piémontais sur une question de frontières. Des deux parts on en était venu aux voies de fait, et le sang avait coulé. Un rapport sur cette affaire fut envoyé au conseil, où siégeait le baron de Lewaldis, homme ambitieux et remuant. Il songea aussitôt à saisir cette occasion pour rompre avec Gênes et lui enlever le territoire de Pornasco, qui, par sa situation limitrophe de la province d'Oneille, offrirait de grandes facilités à l'ouverture d'une voie nouvelle pour le transport des sels. Après avoir fait agréer son projet à quelques-uns de ses collègues, il fallait obtenir l'assentiment du duc, et c'était là la plus grande difficulté. On fit observer à Charles-Emmanuel qu'après avoir obtenu la restitution de toutes les provinces de ses États naguère occupées par la France et par l'Espagne, il était extraordinaire, pour ne rien dire de plus, qu'on permit à un État tel que Gênes de garder la ville et le territoire de Savone, qui avaient presque de tout temps appartenu à la maison de Savoie. On ajouta que Gênes ne pourrait résister aux armes sabaudo-piémontaises, et qu'il n'y avait véritablement aucun motif sérieux de renoncer à son propre bien quand on était assuré de pouvoir le reprendre sans inconvénients. Malgré cet appât et les arguments spécieux employés par ses conseillers, Charles-Emmanuel n'était ni convaincu ni séduit. Savone lui appartenait de droit ; mais sa possession de fait valait-elle qu'il courût et fit courir à son pays les chances toujours incertaines de la guerre ? Ses prédécesseurs Charles III et Victor-Amédée avaient-ils pensé, en commençant les guerres ruineuses qui venaient à peine de cesser, que l'une durerait cinquante ans, et l'autre vingt-neuf ? La possession de Savone valait-elle seulement la

rupture avec un si proche voisin, la perte des avantages qui résultaient, pour le commerce et pour l'industrie, des rapports de bon voisinage avec un État limitrophe, les frais d'une guerre quelconque, la dévastation des frontières, l'invasion possible des provinces voisines? Les conseillers insistèrent. De semblables égards, un si touchant respect des bons procédés entre voisins n'exciteraient, disaient-ils, que leur admiration, si les Génois savaient s'en montrer dignes; mais ces bons rapports n'existaient plus, et ce n'était pas le Piémont qui leur avait porté atteinte. Que l'on respectât les droits d'un voisin, malgré sa faiblesse, ou même à cause de cette faiblesse, rien de mieux; mais que l'on permit à un petit État de retenir ce qui ne lui avait jamais appartenu et d'en provoquer le légitime propriétaire par des insultes sans cesse renouvelées, c'était un excès de générosité qui dépassait toute mesure. Quel est le prince jeune encore et dont les pères ont versé leur sang sur cent champs de bataille, qui écouterait sans s'émouvoir un pareil langage, surtout lorsque ceux qui le lui tiennent sont ceux-là mêmes qui, depuis plusieurs années, l'ont aidé avec zèle et sagesse à gouverner ses États? Emmanuel-Philibert eût résisté, mais Emmanuel-Philibert avait remporté la victoire de Saint-Quentin, et il ne pouvait craindre que sa longanimité ne fût défavorablement interprétée. Charles-Emmanuel II, qui n'avait pas passé par les mêmes épreuves, céda, ou plutôt il permit au parti de la guerre de l'emporter sur le petit nombre de ses conseillers qui voulaient la paix (1672). Lui-même cependant y répugnait si fort qu'il s'abstint d'y prendre part en personne. Il confia le commandement de ses troupes à son oncle le prince Gabriel

de Savoie, et il s'occupa seulement de lui fournir une armée plus régulière et mieux dressée que toutes celles qui avaient été jusque-là au service de ses aïeux. L'infanterie en particulier était depuis longtemps l'objet de son active sollicitude, et ce fut à cette occasion que l'on vit paraître pour la première fois, sous le drapeau de la maison de Savoie, des régiments revêtus d'uniformes.

Gabriel se précipita donc à la tête de ses troupes sur la Ligurie, qui ne s'attendait guère à une pareille attaque et qui la repoussa avec tout le feu d'un premier transport d'indignation. On n'attendait à Turin que des messages de gloire, et l'on se préparait déjà à célébrer des victoires, lorsque la nouvelle d'un affreux désastre y parvint. Les Piémontais avaient été taillés en pièces. Trois cents seulement avaient échappé à la mort et à la captivité. On apprit peu de jours après que la province d'Oneille était tombée au pouvoir des Génois et que ceux-ci allaient porter la guerre dans le comté de Nice.

Charles-Emmanuel se montra alors aussi jaloux de l'honneur de ses armes qu'il avait été jusque-là économe du sang de ses sujets. Il dissimula son inquiétude et son abattement, expédia de nouvelles troupes, en organisa d'autres, et mit aux préparatifs de cette guerre autant d'empressement que s'il l'eût entreprise de son propre mouvement. Le succès le plus éclatant fut la récompense de ses efforts. Animés par le souvenir des frères et des amis qu'ils venaient de perdre, les Savoyards et les Piémontais rivalisent d'ardeur et de bonheur. Les lignes ennemies sont forcées sur tous les points. Non-seulement la province d'Oneille est recouvrée aussi promptement qu'elle a été perdue, mais le territoire de Pornasco est

pris. A peine ces nouvelles furent parvenues au duc, que, satisfait d'avoir réparé l'échec subi par ses armes et rétabli leur réputation, il signa avec les Génois une suspension d'armes.

Déjà l'Europe était intervenue pour arrêter cette guerre, et Charles-Emmanuel était bien décidé à ne pas la transformer en une guerre générale en la prolongeant sans nécessité. Le pape, le roi de France et le roi d'Espagne ne consentirent jamais, quelques instances que Charles-Emmanuel leur adressât, à lui laisser le territoire de Pornasco, conquis avec tant de gloire, et dont la possession était pour lui d'une si grande convenance. Il fallut rétablir les frontières entre le Piémont et la Ligurie, telles qu'elles étaient avant la guerre. Charles-Emmanuel s'y résigna et s'appliqua de nouveau à réparer les malheurs qu'il n'avait pu empêcher. Cette paix fut conclue en 1673.

La duchesse douairière n'avait pas assisté à ces derniers événements, car déjà depuis dix ans elle reposait dans la paix que rien ici-bas ne vient troubler. La femme de Charles-Emmanuel, Françoise de Bourbon, fille de Gaston d'Orléans et nièce de Louis XIV, l'y avait suivie presque aussitôt sans laisser d'enfants, et Charles-Emmanuel qui, n'ayant point de frères, ne pouvait préparer à ses sujets un successeur de son sang, se décida, quoiqu'à regret, à contracter un second mariage. Il ne chercha cette fois ni à resserrer les anciens liens qui unissaient sa famille aux maisons régnantes de France et d'Espagne, ni à en former de nouveaux avec d'autres maisons souveraines. Peut-être était-il frappé de la vanité de pareilles alliances; peut-être aussi croyait-il avoir payé à de telles considérations un tribut suffisant

par son premier mariage. Quoi qu'il en soit, son second mariage avec Jeanne de Savoie-Nemours, sa cousine, dernier rejeton de cette branche de la maison de Savoie, et qui lui apporta en dot les provinces du Genèveis, du Faucigny et de Beaufort, détachées du domaine ducal depuis cent treize ans pour former l'apanage d'un des fils de Philippe II, ce mariage, dis-je, excita en Piémont et en Savoie une vive satisfaction (1664). Si les Sabaudois-Piémontais avaient le bonheur de voir naître un fils de cette union, celui-ci serait à double titre le maître de leurs volontés, et de leurs affections. Jamais peuple ne fut animé d'un plus constant amour ni d'un plus inaltérable respect pour la famille de ses chefs que n'en témoignèrent en tout temps et en toute circonstance les Piémontais et les Savoyards réunis autour de leur duc. Ce prince si désiré naquit, et il succéda à son père, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Ce fils fut pourtant la cause innocente de la mort de son père, à peine âgé de quarante et un ans (1675). Victor-Amédée II avait neuf ans, lorsqu'il fit une chute sous les yeux de son père, qui en éprouva un si violent effroi qu'il fut immédiatement saisi par une fièvre pernicieuse. Dès le premier accès, il se sentit atteint dans les sources mêmes de la vie, et il se prépara à la mort, mais à la mort du vrai chrétien et de l'homme juste, mort dépourvue de toute angoisse et de toute terreur, mais non de tristesse ni de regrets. Il eût voulu épargner à son fils les périls d'une minorité ; car il se rappelait les orages dont sa propre enfance avait été entourée, et il n'ignorait pas combien sa longue et malheureuse minorité avait eu d'influence sur son caractère, et par suite sur sa destinée.

Accoutumé, dès sa plus tendre enfance, à voir l'autorité souveraine exercée par sa mère, il s'était formé à l'obéissance plutôt qu'au commandement et à la résistance. Aussi lui arriva-t-il plus d'une fois dans la suite de conformer ses actions à l'avis de ses conseillers plutôt qu'au sien, uniquement parce que l'habitude de faire prévaloir sa propre volonté sur les volontés de ceux qui l'entouraient ne lui avait pas été donnée à l'époque où le caractère se forme et se moule pour le reste de la vie. Tant que sa mère vécut, son amour filial eût trop souffert en la dépouillant du pouvoir qui n'appartenait plus qu'à lui seul, mais qu'il lui laissait exercer, surtout pour ce qui concernait les rapports avec l'étranger, se réservant seulement les affaires touchant l'administration et les réformes intérieures de l'État.

J'ai déjà mentionné les modifications qu'il apporta à l'organisation de l'infanterie, mais ce qui lui valut surtout la reconnaissance de ses sujets et de la postérité, ce furent les nombreux embellissements dont il dota la ville de Turin et ses environs. Le château de la Vénérie, son parc, ses jardins et ses orangeries, la facade du palais ducal, l'hôtel de ville et plusieurs autres beaux palais qui font aujourd'hui de Turin l'une des plus belles villes de l'Italie, et j'oserais dire aussi de l'Europe, sont son ouvrage, ainsi que le port de Bellevue sur le lac de Genève; sans parler du grand nombre d'églises et de couvents dus à sa munificence et à celle de sa seconde femme, la duchesse Jeanne de Savoie-Nemours. Un autre de ses titres, et ce n'est pas le moindre, au souvenir reconnaissant de son peuple, c'est la construction d'une route accessible aux convois de marchandises, conduisant en

France par les Échelles et passant au pied du mont Viso. Cette route, qui fut la première de ce genre pratiquée à travers les Alpes, fut pour cette époque, encore si arriérée, un aussi grand événement que l'ont été pour nous l'établissement des chemins de fer et le percement du mont Cenis. On s'écria alors, comme on le déclare aujourd'hui, que les Alpes ne séparaient plus la France de l'Italie, et que les deux nations allaient désormais n'en former qu'une. Les partisans de l'Autriche et de l'Espagne conçurent de cruelles alarmes, et les partisans des Français redoublèrent de confiance. Mais peu à peu les esprits se calmèrent, et la situation relative des deux puissances rivales ne fut pas profondément modifiée par l'ouverture de ce passage. Il faut quelque chose de plus que la construction d'une route pour effacer les divisions nationales, et pour fondre ensemble deux nations, deux sociétés, deux civilisations différentes. Le véritable effet de ce passage fut senti par le commerce; il contribua de la manière la plus favorable à son développement. Enfin, tout le quartier de Turin connu aujourd'hui sous la désignation de Ville-Neuve, les facades et les portiques de la rue du Pô, ceux de Saint-Laurent et de la place Saint-Charles sont dus à ce prince, qui, avec les minces ressources d'un budget épuisé par une guerre de vingt-neuf ans, et grâce à la plus sévère économie dans ses dépenses personnelles, trouva moyen, je dirai presque de doubler l'étendue de sa capitale et de la rendre plus magnifique que ne l'étaient alors Londres ou Paris. Les travaux ajoutés pendant son règne aux fortifications de Turin le furent pendant sa minorité et sur l'ordre de la régente.

X

VICTOR-AMÉDÉE II. — RÉGENCE DE JEANNE SAVOIE-NEMOURS.

(1675-1730)

Si Charles-Emmanuel s'était flatté en épousant en secondes noces une princesse de sa propre famille d'éviter à une régence éventuelle les discordes et les agitations qui avaient traversé sa propre minorité, il se trompait. La minorité de son fils différa de la sienne, en ce que la régente Jeanne ne pouvait être soupçonnée de partialité envers la France, et qu'elle n'eut pas à lutter contre de proches parents dévoués à l'Espagne et à l'Autriche, car Jeanne de Savoie se fit surtout remarquer par son extrême aversion pour tout ce qui était Français, et les hommes qui la secondaient dans l'accomplissement de ses devoirs comme régente partageaient tous ses sentiments. Cette exagération était déjà un premier danger pour le Piémont ; mais l'ambition démesurée et l'insatiable soif de pouvoir de la duchesse lui en firent courir un second infiniment plus grave. La duchesse voyait avec terreur approcher le terme de son autorité. Elle n'avait rien négligé pour éloigner son fils des affaires et pour lui fournir des distractions qui pouvaient, à son âge et avec sa faible santé, amener le dépérissement de son intelligence et de son corps. Elle se croyait à peu près certaine de lui avoir inspiré le goût des plaisirs et le dégoût du travail, et elle osait se féliciter de ce résultat comme d'un beau succès. Il se laisserait évidemment guider, mais serait-ce par elle ? Quelque courtisan

ambitieux ne s'emparerait-il pas à son propre profit de cette faible volonté, et ne réussirait-il pas aisément à le plier à la sienne? Les inquiétudes de cette mère ambitieuse lui suggérèrent un projet qu'elle sut conduire avec habileté, et qui échoua au dernier moment, par le réveil soudain de la volonté du jeune duc. Ce projet, que la duchesse avait conçu sans scrupule, parce qu'il assurait à son fils la possession future d'un trône plus élevé que celui de Savoie, eût pourtant amené selon toute vraisemblance, la dissolution de l'État sabaudo-piémontais, et eût enlevé à l'Italie tout entière l'appui que la Providence lui ménageait depuis plusieurs siècles avec tant de soins et de constance.

La reine de Portugal était sœur de la duchesse Jeanne, et, quoique mariée depuis de longues années, elle n'avait qu'une seule fille, qui devait, par conséquent, hériter du trône paternel. Les deux sœurs arrêtaient secrètement le mariage de leurs enfants; mais la loi de succession portugaise, prévoyant le cas d'une infante qui hériterait du royaume, lui interdisait tout mariage avec un prince étranger. On leva cet obstacle en déclarant que le duc de Savoie, descendant d'une infante de Portugal, ne pouvait être considéré comme étranger, et en prenant pour lui l'engagement d'aller s'établir en Portugal. Cette négociation fut poussée si loin que douze vaisseaux portugais, chargés d'escorter le duc à Lisbonne où tout était prêt pour la célébration du mariage, étaient déjà à l'ancre dans le port de Nice, lorsque la duchesse régente crut le moment arrivé de faire connaître à son fils l'avenir qu'elle lui avait préparé. Le prince, qui commençait à souffrir de l'éloignement des affaires où sa mère per-

sistait à le tenir, comprit facilement qu'elle voulait demeurer à sa place seule souveraine de ses États. C'était un exil qu'elle lui proposait sous le spécieux prétexte de lui assurer un trône. A cette pensée, le sang de ses pères se révolta en lui : il déclara aussitôt qu'il ne s'embarquerait pas et ne renoncerait jamais à son pays. Sa persistance dans son refus fit bientôt abandonner tout projet de mariage entre lui et l'infante de Portugal.

A partir de ce jour, l'autorité de la duchesse sur son fils n'exista plus que de nom ; et cette apparence même d'autorité, le duc était impatient de la faire cesser. Majeur depuis quelques années, Victor-Amédée n'était demeuré étranger aux affaires que par déférence pour sa mère, et aussi parce qu'il n'avait pas su résister aux séductions et aux plaisirs qu'elle plaçait constamment devant lui. Mais l'heure du réveil avait sonné pour cette âme engourdie ou égarée, et le jeune duc résolut d'user enfin de ses droits. Vaincue sur la question du mariage, la duchesse crut rétablir son autorité par un coup hardi, qui porta à son comble le mécontentement de son fils, en faisant emprisonner deux de ses favoris, qu'elle soupçonnait de l'avoir encouragé dans son refus d'épouser l'infante. Victor-Amédée avait alors vingt et un ans. Il adressa une circulaire, datée du 16 février 1686, aux ministres d'État, aux grands, aux généraux et aux commandants des places de guerre pour leur apprendre que la régence avait cessé de fait et qu'il régnerait désormais par lui-même. Il eut soin en même temps que sa mère n'ignorât pas cette démarche, et il recueillit de cette précaution tout l'effet qu'il en attendait ; car la duchesse, qui comptait peu d'amis et qui n'avait rien à

espérer de la protection étrangère, ne vit d'autre moyen d'échapper à un congé humiliant que de renoncer au pouvoir. Elle écrivit donc à son fils que le soin de sa santé lui faisant désirer le repos, elle le pria de la décharger du fardeau des affaires. Tout se passa donc sans lutte, sans bruit et sans scandale.

La régente avait conservé, jusqu'au dernier jour de son administration, son aversion pour la France ; mais elle n'avait jamais osé se soustraire à sa domination. Aussi Louis XIV s'était-il accoutumé à considérer la Savoie comme une de ses provinces et à en traiter les princes comme ses lieutenants. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, beaucoup de protestants français quittèrent leur pays, et cherchèrent un refuge en Savoie autour des Quatre-Vallées, où les Vaudois vivaient paisiblement sous la protection de leurs ducs. Informé de ce fait et jaloux du repos que goûtaient des hérétiques dans leurs humbles solitudes, Louis XIV ordonna au duc Victor-Amédée de les chasser de ses États. Celui-ci obéit, et ses troupes forcèrent les pauvres réfugiés à sortir de leur nouvel asile. On vit pourtant qu'il n'avait obéi qu'à regret, puisque, se rendant bientôt après aux instances de quelques États réformés de l'Allemagne, il ferma les yeux sur le retour de ceux qu'il venait de chasser, feignit d'ignorer leur présence, et les laissa s'établir petit à petit dans les villages les plus reculés et les moins peuplés des Quatre-Vallées.

Louis XIV cependant, ayant appris que, pendant un prétendu voyage d'agrément, fait par le duc à Venise dans le carnaval de l'année 1687, celui-ci avait eu plusieurs entrevues avec des députés de la ligue d'Augsbourg,

entra en défiance et résolut de soumettre entièrement Victor-Amédée. Pour y parvenir sans que la résistance fût possible, il essaya de le désarmer en lui empruntant ses troupes, et cette fois encore Victor-Amédée n'osa lui refuser deux régiments d'infanterie pour la guerre de Flandre, ni cinq cents hommes pour combattre les huguenots des Cévennes. Ce n'était pourtant pas là toute l'armée du duc de Savoie, et Louis XIV comprit que ce moyen était insuffisant. Mais tel qu'il était, et avec les forces dont il disposait, le duc ne paraissait pas très-redoutable au grand roi. Aussi, jetant le masque, Louis XIV dirigea-t-il Catinat avec des troupes vers le Piémont. Arrivé à Veillane, Catinat somma le duc de lui envoyer un ministre d'État qui apprendrait de lui les volontés de son souverain. Voici quelles étaient ces volontés : l'armée tout entière du duc devait se joindre à l'armée française, et les forteresses de Verrue et de Turin lui devaient être livrées immédiatement. Le comte Pròvana partit sur-le-champ de Turin pour Paris, afin d'adoucir l'irritation du roi et d'obtenir de meilleures conditions ; mais il ne fut seulement pas reçu à la cour. Le ministre d'État, envoyé par le duc à Catinat, lui offrit vainement, de la part de son maître, une alliance offensive et défensive et une nouvelle détermination des frontières qui assurerait à la France la possession de Pignerol et de Casal. Catinat s'avança jusqu'à Orbossan, d'où il offrit au duc des conditions plus dures encore que les premières.

Victor-Amédée prit alors un parti courageux. Il avertit son ministre résidant à Milan de signer avec les députés de la ligue d'Augsbourg, qui s'y trouvaient alors, le

le traité sur lequel il les avait laissés jusque-là en suspens. Puis, étant entré dans le salon où sa noblesse, impatiente de connaître sa résolution, était rassemblée, il lui fit part des exigences de la France, de ses vains efforts pour les modifier selon la justice, et de sa résolution de ne pas s'y soumettre. Il avait accepté, ajouta-t-il, les propositions que l'Autriche lui faisait depuis longtemps, et il espérait qu'avec le concours de sa brave noblesse et ayant pour lui la justice et le droit, il ne succomberait pas.

Ces paroles, accueillies avec enthousiasme dans l'intérieur du palais et répétées bientôt par mille voix dans Turin et dans les provinces, y excitèrent partout les mêmes démonstrations de joie, de colère et d'admiration. Le traité avec les députés d'Augsbourg fut signé à Milan, le 3 juin 1690. L'enthousiasme guerrier et l'indignation contre la France allèrent si loin que le duc crut nécessaire de désarmer une partie de la population dans la crainte que la sécurité et même la vie des Français résidant en Piémont ne fussent menacées. Sept mille bourgeois de Turin prirent les armes, occupèrent les postes fortifiés qui dominaient la ville et se préparèrent à la défendre au prix de leur sang.

Les milices et les feudataires accoururent au premier appel sous les murs de Turin, et l'armée espagnole y arriva presque aussitôt. La ville bien approvisionnée ne manquait donc pas de défenseurs; mais, pendant que, rassemblés dans leurs campements autour de la capitale, ces défenseurs y attendaient l'attaque de l'ennemi, Catinat se porta avec le gros de son armée près de Staffarda, et, y ayant livré bataille aux troupes peu nombreuses

qui s'y trouvaient (18 août 1690), il remporta sur elles une grande victoire qui lui ouvrit les portes de Saluces, de Fossano et de Savillian, en même temps qu'elle mettait les Espagnols et les Piémontais dans l'impossibilité de rien entreprendre pour lors d'important.

La belle saison se passa ainsi au grand regret du duc, qui voyait la discorde se glisser entre ses propres troupes et celles de ses alliés, et cette discorde engendrer la défiance et l'inaction. Catinat, cependant, sembla vouloir profiter des derniers beaux jours de l'automne pour se retirer de nouveau dans le Dauphiné et y prendre ses quartiers d'hiver. En vain le duc insista-t-il auprès du commandant espagnol, pour qu'il l'empêchât d'opérer aussi paisiblement sa retraite; les Espagnols se bornèrent à le suivre à quelque distance, en harcelant son arrière-garde. Catinat poursuivit sa marche jusqu'à la hauteur du Col dit des Fenêtres; puis, tournant tout à coup sur sa droite, il le repassa malgré les rigueurs de la saison, et arriva à marches forcées devant Suse, où déjà l'attendaient l'artillerie de Briançon et celle de Pignerol, secrètement appelées par lui. Suse capitula le 19 novembre. On attribua ce malheur à la lâcheté de sa garnison et à la lenteur des alliés à la secourir. Victor-Amédée, désolé de cette perte si grave, voulait marcher à l'instant sur Pignerol, où il n'y avait en ce moment qu'une faible garnison. Il descendit aux prières et même aux supplications pour entraîner avec lui les Espagnols; mais hélas! il lui restait encore à apprendre la triste leçon qui n'a été épargnée à aucun des princes de sa maison, qu'après l'ennemi contre lequel le souverain d'un petit État est forcé de lutter, il n'en est point de plus dangereux

que l'allié appelé par lui à combattre le premier. Malheur au petit État enclavé dans des États plus grands que lui ! Si le besoin de l'équilibre entre les puissances du premier ordre ne permet à aucune d'elles d'étendre son empire et les force à respecter l'existence nominale du petit État, celui-ci doit renoncer pourtant à toute indépendance dans ses mouvements, à tout progrès, à tout développement de sa prospérité intérieure, à tout ce qui peut alarmer ou gêner l'un ou l'autre de ses voisins. Et si l'un des deux prétend l'accabler, il faut qu'il dépende de l'autre pour sa défense, et il est à peu près certain d'être alors aussi mal défendu que bien attaqué. L'histoire de la maison de Savoie n'est, d'un bout à l'autre, que le triste commentaire de cette triste vérité. C'est en vain que cette maison a régné sur l'un des plus riches et des plus beaux pays du monde ; c'est en vain qu'elle a eu à gouverner l'une des races les plus intelligentes et les plus guerrières qui soient sorties des mains du créateur ; c'est en vain qu'elle a fourni au monde et à l'histoire une série pour ainsi dire non interrompue de grands princes, hommes d'État et hommes de guerre, bons, sensés, magnanimes, persévérants et braves ; malgré tant de circonstances éminemment favorables, l'existence de la maison de Savoie et de ses États fut une lutte constante, attristée par de fréquents désastres, de sorte que ses progrès vers un état meilleur furent lents et entravés à chaque pas. En approchant des temps modernes, on voit les mœurs s'adoucir peu à peu, les crimes devenir moins nombreux et moins atroces, les guerres perdre de leur férocité, et les traités, rédigés avec un mépris moins flagrant des droits et des intérêts des nations, cesser d'être des pièges que

les rois se tendent mutuellement et dont les plus rusés se servent pour pousser les plus simples à leur perte. Mais parmi tous ces progrès, on ne peut compter le respect des États forts pour les États faibles, et cette situation durera jusqu'à ce qu'il soit avéré que la plus saine politique n'est pas la plus égoïste, que les souverains et les nations peuvent compter sur la reconnaissance des uns et des autres, et que d'État à État, aussi bien que d'homme à homme, mieux vaut un ami qu'un serviteur. Lorsque le dernier des représentants de la maison de Savoie, qui mourut en exil et de douleur pour les maux de son pays, prononça ces paroles, que personne encore n'a oubliées : *l'Italia furò da se*, il avait présente à sa mémoire la leçon donnée par l'histoire à sa famille. Mais, hélas ! le moment de prononcer ces mémorables paroles n'était pas encore venu pour l'Italie, ni pour aucun de ses enfants.

Elles eussent été incomparablement plus déplacées encore dans la bouche de Victor-Amédée II. Non-seulement il ne pouvait se flatter de résister seul à la France ; mais il se fût exposé, en l'essayant, à l'indignation et peut-être à la vengeance de l'Espagne et de l'Autriche, qui auraient fait la guerre aux Français sur son territoire sans lui en demander la permission, et auraient traité ses États en pays conquis. Malgré le mécontentement qu'éveillait chez le duc la conduite des généraux espagnols, et les dommages véritables que cette conduite lui causait, il n'avait d'autre parti à prendre que de solliciter de nouveaux renforts et l'envoi de généraux plus actifs et surtout plus dociles à ses ordres. Il obtint les premiers, mais les seconds n'arrivèrent jamais. La perte

de Suse rendait à peu près impossibles les communications entre l'armée alliée, rassemblée en Piémont, et les garnisons placées dans les places fortes de la Savoie. C'est pourquoi Victor-Amédée rappela en Piémont toutes les troupes demeurées en Savoie, et abandonna ce pays à la bravoure et à l'inébranlable fidélité de ses habitants.

Catinat, devenu maître de Suse, y avait placé une garnison et s'était retiré pendant l'hiver dans le Dauphiné, d'où ses troupes soutinrent avec les habitants des Alpes et les troupes légères du duc, une guerre de partisans, dans laquelle les Sabauds-Piémontais eurent constamment l'avantage. Victor-Amédée dut se féliciter alors d'avoir écouté quelques années plus tôt les conseils de la modération et de la pitié, en permettant aux protestants réfugiés de France de s'établir dans les Quatre-Vallées, car les combats qui eurent lieu pendant l'hiver de 1690 à 1691, et qui sauvèrent plus d'une fois la vallée d'Aoste de l'invasion et des dévastations des Français, furent exclusivement livrés par un corps de huit cents Vaudois, qui, poussés par leur reconnaissance envers le duc et par leur haine contre le roi de France, leur persécuteur, se formèrent en guérillas et quittèrent leurs paisibles retraites pour défendre le prince et le pays qui les avaient accueillis.

Mais ces succès peu importants disparurent avec le retour de la belle saison et la rentrée en campagne du gros de l'armée française. Nice tomba tout d'abord au pouvoir des Français, qui disposèrent dès lors de tous les passages ouverts par les derniers ducs pour faciliter les communications entre l'intérieur du Piémont et les côtes de la Méditerranée. Catinat en profita pour s'em-

parer du château de Veillane et se porter de là sur Rivoli, où il se donna le triste plaisir d'incendier le palais de plaisance du duc, qui en vit les flammes du haut de sa citadelle de Turin. Ses courtisans poussaient à ce spectacle des cris de douleur et d'indignation. « Plût à Dieu, s'écria le duc, que tous mes châteaux fussent en cendres, et que les cabanes de mes pauvres paysans fussent respectées ! »

Une partie des renforts demandés par Victor-Amédée étaient arrivés; d'autres étaient attendus de jour en jour, et Catinat comprit que Turin était trop bien gardé pour qu'il pût l'empporter d'assaut. Le principal mérite de ce général consistait dans la rapidité et le mystère de ses mouvements. Renonçant à la prise de Turin, il se transporte en quelques heures devant Carmagnole, l'attaque brusquement, ouvre une brèche dans ses murs, y combat deux jours sans prendre de repos ni en donner aux combattants, et se rend maître de la place.

Victor-Amédée comprit alors que les nombreuses forteresses situées, non pas sur ses frontières, mais au cœur même de ses États, lui seraient plutôt des embarras que des ressources dans la guerre actuelle. Elles exigeaient des garnisons nombreuses, et elles offraient à l'ennemi, lorsqu'elles étaient tombées en son pouvoir, une asile contre les habitants et les défenseurs du pays. C'est aujourd'hui une vérité incontestable que les forteresses situées loin des frontières ne sont redoutables que pour le pays qui les entoure; mais, au xvii^e siècle, de pareilles questions n'avaient point encore été l'objet d'études spéciales, et l'on avait conservé l'habitude de fortifier chaque ville de quelque importance, même après que la plu-

part d'entre elles n'avaient plus ni existence propre, ni intérêts opposés à ceux de leurs voisines. Cette guerre et la perte successive d'un si grand nombre de places fortes éclairèrent la grande intelligence de Victor-Amédée. Cherasco, Chivasso et Coni lui restaient encore et pouvaient être attaquées par les Français ; il fit démolir les deux premières et ne négligea rien pour conserver la troisième, qu'on disait inexpugnable.

Un rayon de bonheur éclaira un instant le sombre horizon du jeune duc. Ses troupes et celles de ses alliés reprirent Carmagnole, et sauvèrent Mirabouc d'une surprise qui avait été bien près de réussir. Le siège de Coni fut levé après des efforts aussi acharnés qu'impuissants pour forcer cette place à se rendre. Victor-Amédée voulait profiter de ces succès pour reprendre l'offensive et pour secourir Montmélian, qui se défendait presque sans défenseurs depuis près de quinze mois. Mais les renforts attendus d'Autriche étaient arrivés, et ils étaient commandés par le prince Caraffa. C'était un vieux général, aussi lent à se décider et à exécuter ses résolutions que s'il n'eût eu dans ses veines que du sang autrichien. Il se croyait plein d'expérience, parce qu'il était chargé d'années, et l'une des leçons qu'il prétendait tenir de son expérience, c'était de ne jamais aventurer des troupes autrichiennes dans les montagnes placées entre la France et l'Italie. Il répondit à toutes les instances de Victor-Amédée par cet axiome de stratégie, qu'il jugeait sans réplique ; mais, tout en se refusant à exécuter les plans du duc, il était incapable d'en former lui-même qui pussent le conduire au même but. Le rayon de bonheur s'évanouit pendant l'inaction à laquelle

le général Caraffa condamna par sa résistance toute l'armée alliée. Montmélian succomba après des souffrances inouïes, et Catinat reprit ses quartiers d'hiver en Dauphiné, après s'être rendu maître de toute la Savoie et avoir dévasté le Piémont.

Jamais, au milieu des plus terribles désastres et de la plus cruelle misère, le peuple des villes et celui des campagnes ne firent entendre de plaintes ni de blâme contre leur prince. Les souffrances qu'ils enduraient leur semblaient moins pénibles que celles dont lui-même était la victime. Quelques paysans, s'étant échappés de leur village, incendié par les Français, arrivèrent tout en pleurs et en haillons jusqu'à la tente de Victor-Amédée, et, s'étant jetés à ses pieds, ils lui contèrent leurs malheurs. Le duc pleura avec eux, leur versa tout l'or qui était dans sa bourse; puis, trouvant ce secours insuffisant, il arracha le collier de l'Annonciade qu'il portait sur sa poitrine, et le brisa en plusieurs morceaux qu'il leur jeta. Ce mouvement généreux, dont le récit courut aussitôt toutes les provinces, porta à son comble l'amour enthousiaste que les belles qualités du duc, sa jeunesse, sa figure expressive et agréable, ses manières simples, ouvertes et franches et ses malheurs enfin avaient inspiré à tous ses sujets. Ce dévouement sans bornes existait surtout dans l'armée, qui en donna pendant la guerre une preuve fort touchante. On se souvient peut-être des trois régiments d'infanterie que Victor-Amédée avait été contraint d'envoyer à Louis XIV avant le commencement des hostilités. Louis XIV les avait dissous aussitôt après la déclaration de guerre et en avait incorporé les soldats dans sa propre armée. Quant aux officiers, il leur avait fait of-

frir du service et de l'avancement dans ses troupes ; tous refusèrent et demandèrent, sans l'obtenir, la permission de rentrer dans leur pays. Pendant quatre mois, ils languirent dans la misère et l'abandon ; enfin, touché de tant de vertu, le ministre de Louis XIV, Louvois, manda à Paris les trois colonels piémontais, leur renouvela les offres qu'ils avaient déjà refusées, et, les trouvant inébranlables, les complimenta sur la noblesse de leurs sentiments, leur délivra des passe-ports, et leur présenta le portrait du roi avec une forte somme d'argent. De tous ces dons, MM. de la Chiusa, d'Ales et de Finssasque n'acceptèrent que les passe-ports ; puis, ayant rassemblé leurs officiers, qui étaient au nombre de quatre-vingt-dix, ils prirent note des dettes que le dénûment les avait réduits à contracter, et ils les acquittèrent toutes en vendant tous les objets de quelque valeur, vaisselle, meubles, bijoux, etc., qu'ils possédaient encore. Tous prirent ensuite, toujours aux frais des trois colonels, la route de leur patrie, et ils arrivèrent à Turin vers la fin de l'hiver de 1691 à 92. Ils y trouvèrent leurs soldats, qui, incorporés, malgré eux, dans les régiments français que commandait Catinat, étaient parvenus à s'échapper pour aller offrir leur vie à leur souverain. Voilà comment Victor-Amédée recouvra les trois régiments que Louis XIV lui avait extorqués. Ce fut un renfort sur lequel le duc n'avait pas compté, et qui valait infiniment plus que l'armée commandée par le prince Caraffa.

Cette guerre, conduite de tous côtés par d'habiles généraux, fut continuée jusqu'à la fin de 1696 sans produire de grands résultats pour personne. Tous les hivers, Catinat rentrait dans le Dauphiné jusqu'au retour du

printemps, époque à laquelle il s'établissait dans une position inattaquable sur les montagnes qui séparent la Doire du Chiuson, épiant le moment favorable pour attaquer telle ville, telle forteresse ou tel corps d'armée. Il réussit parfois, parfois aussi il échoua. Les grandes batailles qu'il livra, celle de la Marsaille (3 octobre 1693) entre autres, il les gagna ; mais ses troupes furent souvent battues en parcourant, par détachements isolés, le bas pays. L'envoyé français résidant à Turin fit à Victor-Amédée plus d'une offre de paix, mais toujours en y mettant la condition que cette paix ne s'étendrait pas à ses alliés ; Victor-Amédée repoussa cette condition, et l'empereur d'Allemagne, Léopold I^{er}, étonné d'une conduite qu'il n'eût probablement pas imitée, l'en récompensa en lui donnant le commandement suprême de ses armées en Italie, et en rappelant Caraffa dont le duc avait eu si fort à se plaindre.

Louis XIV se faisait vieux, et la politique française se ressentait de l'affaiblissement d'esprit du roi. C'est du moins la seule explication que j'ose présenter au lecteur du singulier empressement avec lequel un roi de France aussi puissant et aussi impérieux, après avoir déclaré la guerre au duc de Savoie dans le seul but de briser en lui toute velléité d'indépendance et de le soumettre entièrement à ses volontés, et après avoir soutenu cette guerre pendant près de six ans, sans éprouver aucun revers, rechercha ensuite et accepta la paix à des conditions qu'une entière défaite eût seule justifiées et que Richelieu eût repoussées avec indignation. La paix signée à Turin entre la France et le Piémont (29 août 1696) valait pour Victor-Amédée une grande victoire ; car elle effaçait d'un

trait de plume les déplorables résultats des trente dernières années de guerre, et elle enlevait à la France les conquêtes si chèrement achetées sur la Savoie et le Piémont par le puissant et subtil génie de Richelieu. En un mot, Pignerol et les pays s'étendant des portes de cette ville aux frontières du Dauphiné furent rendus à la maison de Savoie à condition seulement que la citadelle de Pignerol serait démolie, et ne se relèverait jamais de ses ruines. Casal, que la France avait secrètement acheté au duc de Mantoue, que Catinat avait occupé depuis, dont la possession définitive avait été disputée chaque année depuis 1691 jusqu'à 1695, et que les Piémontais avaient repris vers la fin de cette dernière campagne, fut cédé par la France aux mêmes conditions que Pignerol. En échange de ces conditions si favorables, quelles concessions la France obtint-elle de Victor-Amédée? Il consentit à signer la paix sans y faire comprendre ses alliés, et il accorda la main de sa fille aînée, Adelaïde de Savoie, au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et son héritier présomptif. Victor-Amédée devait en outre unir ses armes à celles de la France pour pénétrer immédiatement dans le Milanais, et y forcer l'Espagne à déclarer et à respecter la future neutralité de l'Italie; neutralité que la France de son côté s'engageait à respecter, aussitôt que l'Espagne l'aurait admise. Cette dernière clause était, comme le reste de ce traité de paix, plus favorable aux intérêts de l'Italie et en particulier à ceux de la Savoie et du Piémont qu'à ceux de la France. Je le demande donc encore, à quel motif attribuer cette excessive et toute nouvelle modération de Louis XIV? Faut-il en faire honneur à l'habileté diplomatique de Victor-

Amédée ? On ne voit pourtant pas qu'il appréciait à sa juste valeur le succès qu'il venait d'obtenir, puisqu'il hésita longtemps à signer le traité, et qu'il ne s'y décida qu'après d'évidents et pénibles combats avec lui-même. Le ministre français jugea même opportun de flatter la vanité du duc pour lui arracher son consentement, en faisant ajouter aux autres conditions de la paix que les représentants de la cour de Savoie à la cour de France y recevraient dorénavant tous les honneurs exclusivement réservés jusque-là aux ambassadeurs des rois. Il fit plus encore. Il communiqua à Victor-Amédée une fausse nouvelle, celle de la mort du roi d'Angleterre, Guillaume III, en le suppliant de réfléchir que cette mort inopinée allait dissoudre la ligue à laquelle il devait tous les secours qui l'avaient mis jusque-là en état de résister à la France ; qu'une fois la ligue dissoute, sa position vis-à-vis de Louis XIV changerait complètement, et que toute hésitation ultérieure de sa part lui ferait perdre peut-être à jamais une aussi précieuse occasion de rentrer dans la plénitude de sa domination. Ce fut sous l'influence de ce mensonge que Victor-Amédée signa la paix de Turin ; et ce fait montre assez combien Louis XIV la désirait, et quelles ambitieuses espérances s'étaient emparées du cœur de Victor-Amédée. Que nous reste-t-il donc à faire pour nous rendre compte de cette singulière situation des esprits, que de nous rappeler la date de la naissance et celle de la mort de Louis XIV, les innombrables guerres qui ensanglantèrent son long règne, la misère qui commençait à s'appesantir sur la nation française, la tristesse des dernières années du vieux roi, les remords et les scrupules dont ses nombreux flatteurs ne

pouvaient le défendre, et la fatigue enfin des sombres et sanglants souvenirs sous lesquels il devait naturellement succomber. Souvenons-nous aussi du bonheur constant qui accompagna dès son origine et dans toutes ses entreprises la maison de Savoie, et disons que, parmi tant de témoignages de faveur spéciale que la Providence lui accorda, la paix de Turin fut l'un des plus éclatants et des plus signalés. La condition de la neutralité permise à la maison de Savoie était plus importante pour celle-ci que pour les autres maisons régnantes en Italie ; et pourtant l'Italie tout entière insista fortement pour que Victor-Amédée l'exigeât. Ce désir, ou pour mieux dire, la conscience de ce besoin fut le premier signal que l'Italie donna de son réveil. Jusque-là elle s'était refusée d'intervenir dans toutes les querelles de la France avec l'Empire, lors même qu'elle ne les avait pas provoquées, dans le fol espoir de tirer quelque profit de l'affaiblissement de l'une de ces deux puissances ou de la reconnaissance de l'autre. Il en avait été ainsi pendant tout le moyen âge, lorsque les peuples étaient comme anéantis sous le despotisme d'une multitude de petits seigneurs, tous préoccupés de s'agrandir aux dépens les uns des autres. Mais peu à peu, les familles de ces petits tyrans s'étant éteintes, ou leurs territoires étant passés sous la domination de leurs voisins devenus plus puissants par ces acquisitions mêmes, le nombre des États qui composaient l'Italie étant diminué, la tyrannie des mattres devint nécessairement moins pesante et le sentiment national se ranima.

Il est difficile qu'un sentiment juste et convenable s'empare des populations sans que ceux qui les gouver-

ment y participent tôt ou tard ; les princes italiens commençaient en effet à partager le désir d'indépendance qui remplissait depuis quelque temps le cœur de leurs peuples. Leurs réclamations pour obtenir que la France, l'Espagne et l'Autriche reconnussent formellement la neutralité de l'Italie fixent pour nous l'heureuse époque du changement qui s'opéra dans l'esprit des Italiens. Pour la première fois depuis bien des siècles, l'Italie fut unanime dans le sentiment et dans l'expression d'un désir. Pour la première fois aussi le duc de Savoie fut chargé par l'Italie de défendre les intérêts communs ; et ce fut encore par une faveur de la Providence, que cette première négociation italienne, confiée à Victor-Amédée, fut couronnée d'un plein succès. Par les traités de Vigevano et de Pavie, qui suivirent de près celui de Turin (1696), la France, l'Espagne et l'Empire déclarèrent qu'à l'avenir l'Italie ne prendrait part à leurs querelles qu'autant qu'elle le désirerait.

On dirait, en lisant l'histoire de cette époque, que le concours de Victor-Amédée était indispensable au succès de l'une ou de l'autre des parties belligérantes, ou que du moins il était considéré comme tel, car à peine se fut-il retiré de la ligue que toutes les puissances ennemies hâtèrent leur mutuelle réconciliation. Le traité de Ryswick (20 septembre 1697) donna à l'Europe l'espoir d'une longue paix ; car il semblait accorder pleine et entière satisfaction aux légitimes exigences des parties, et Louis XIV avait consenti à rendre à l'Espagne, à l'Empire et à la maison de Lorraine presque tout ce qu'il leur avait pris pendant les dernières guerres. La modération du grand roi surprit sans doute tous ceux qui

ignoraient encore quel dédommagement il se préparait.

Victor-Amédée avait remporté la plus belle des victoires en faisant reconnaître par la France, par l'Espagne et par l'Empire le droit de l'Italie à demeurer neutre dans leurs querelles. Mais le respect des principes n'était pas de mode à une époque tout absorbée dans les intérêts matériels.

Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis la paix de Turin et les traités de Vigevano et de Pavie, lorsque la mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée en 1700, et son testament en faveur du duc d'Anjou, puis du duc de Berry, puis du second fils de l'empereur, l'archiduc Charles d'Autriche, et en dernier lieu du duc de Savoie, devinrent le signal d'une nouvelle guerre européenne. Le maréchal Catinat, à la tête de cinquante mille hommes, vint sommer le duc de Savoie de la part du roi son maître, de s'unir à lui pour assurer la possession de l'Espagne à la maison de Bourbon. Victor-Amédée s'y attendait, mais il se flattait que Louis XIV achèterait son concours, au lieu de le réclamer comme y ayant droit. Louis XIV ne lui offrit que le titre de généralissime des troupes franco-savoyardes, et la main du nouveau roi d'Espagne pour la seconde de ses filles. Victor-Amédée comprit aussitôt que, même en débattant le prix de son alliance, il n'obtiendrait de Louis XIV que des concessions illusoires et insignifiantes, et il aimait mieux se soumettre à un ordre imposé par la force que d'accepter un mauvais marché. Il alla donc, à la tête de ses troupes et de celles de l'Espagne et de la France, à la rencontre de l'armée impériale, qui descendait les Alpes par le Tyrol (1701). Il y alla comme un homme auquel il

n'a pas été donné de choisir ses amis; et, quoiqu'il se battit en toute occasion avec un admirable courage, les Français l'accusèrent d'avoir subi sans douleur sa défaite et celle de ses alliés. Il est vraisemblable du moins qu'une victoire ne lui eût pas apporté les émotions d'un triomphe; car non-seulement il avait entrepris cette guerre malgré lui, non-seulement il n'avait rien à gagner au succès de ses armes, mais chacun des ordres qu'il donnait, des avis qu'il ouvrait et des actes qu'il exécutait, rencontrait de la part de ses alliés l'opposition la plus acharnée, et lui-même exposait journellement sa vie et celle de ses soldats pour réparer les fautes qu'on le contraignait à commettre. S'il se consolait par la pensée de tout ce que la conduite des Français envers lui leur coûtait à eux-mêmes d'hommes, de temps et d'argent, aussi bien que de puissance et de renommée, c'est que Victor-Amédée était homme et sujet aux faiblesses de la nature humaine.

Les désagrémens que lui causa pendant cette campagne la brutalité du maréchal de Villeroi, favori de Louis XIV, furent si grands qu'il s'abstint l'année suivante de prendre personnellement part à la guerre. Il confia le commandement de ses troupes au comte de Ilages, qui justifia le choix de son souverain par son ardeur dans les combats aussi bien que par la prudence de ses mesures. Les services que l'armée piémontaise rendit aux alliés cette année, particulièrement à la prise de Guastalla, furent reconnus et admirés de tous; mais les rois de France et d'Espagne semblaient vouloir exclure le duc des éloges qu'ils ne pouvaient refuser ni à ses soldats ni à ses généraux, et Victor-Amédée vit trop clairement qu'en s'assurant son concours, ses prétendus alliés s'étaient pro-

posé pour unique objet de le brouiller à tout jamais avec l'Autriche pour disposer ensuite de lui selon leur convenance. L'Allemagne, d'autre part, avait à Turin un envoyé secret dans la personne du comte d'Aremberg, qui, attentif à saisir le moment opportun, eut à cette époque plusieurs entrevues mystérieuses avec les ministres du duc, et leur fit des offres que leur maître pouvait accepter. Ces entrevues pourtant ne furent pas longtemps ignorées de Phélippeaux, ministre de France à Turin, et celui-ci en informa sur-le-champ Louis XIV, en l'assurant qu'il fallait se hâter ou de donner satisfaction au duc, ou de le mettre dans l'impossibilité la plus absolue de nuire au succès des armes françaises.

L'accès de modération dont Louis XIV s'était montré atteint quelques années auparavant avait disparu de lui-même, comme une maladie opposée au tempérament habituel du grand roi. Toute son impérieuse hauteur était revenue depuis qu'il se voyait sur le point d'étendre sa suprématie sur cette vaste monarchie espagnole sur laquelle le soleil ne cessait jamais de luire. Qu'était pour un si grand prince l'amitié d'un petit duc ? Il l'écraserait quand bon lui semblerait sans descendre seulement jusqu'à examiner si cette exécution était nécessaire. L'ordre fut aussitôt expédié de Paris au duc de Vendôme, alors établi dans son camp près de Mantoue, de désarmer les troupes sabaudo-piémontaises, et cet ordre fut exécuté avant que ces troupes fussent revenues de l'étonnement où il les plongeait, ou qu'elles se fussent rendu compte de l'insulte qui leur était infligée. Les officiers piémontais, auxquels le duc de Vendôme laissa par courtoisie leur épée, furent détenus comme prisonniers de

guerre, et les soldats incorporés aussitôt dans les régiments français. Heureusement ils n'étaient que six cents (29 septembre 1703). Mais en même temps que ce détachement avait été envoyé au camp, un autre ordre arriva à M. Phélippeaux d'arrêter le duc de Savoie, et de l'enfermer dans une forteresse française. Par une de ces constances heureuses sur lesquelles la maison de Savoie a raison de compter, le secret de cet ordre ne fut bien gardé, et le complot échoua.

Victor-Amédée, averti du péril qu'il courait, était encore, mais sa situation était terrible, et peu d'hommes l'eussent envisagée de sang-froid. Il fallait ou rompre avec la France, ou subir, pour se réconcilier avec elle, des humiliations infinies et d'irréparables dommages. Mais en rompant avec la France, d'où viendrait le secours dont il aurait si grand besoin ? Les Français couvraient le sol de la Savoie et du Piémont, les administrations étaient confondues, ou, pour mieux dire, les Français avaient envahi toutes les administrations de ces provinces. Le pays pouvait leur être livré, avant qu'il eût pu connaître le parti pris par son souverain. L'Espagne était l'alliée de la France, et les troupes impériales étaient séparées du duc par l'armée franco-espagnole. Victor comprit qu'il ne pouvait compter dans ce moment extrême que sur lui-même et sur son peuple, et sa confiance en son peuple lui dit que cet appui était suffisant. Sa résolution fut héroïque.

Sans perdre un seul instant, il publia un appel aux Savoyards des villes et aux habitants des campagnes, qui y répondirent par un soulèvement général. Ses militaires manquèrent d'armes et de vivres, ainsi que ceux qu'on en

aux Français, furent immédiatement ouverts aux volontaires accourus. Tous les Français résidant ou traversant les États du duc furent arrêtés ; leurs biens ou leurs marchandises confisqués ; l'ambassadeur de France lui-même fut gardé à vue dans son palais, où il demeura prisonnier. En quelques heures, Victor-Amédée mit sur pied douze régiments d'infanterie composés de nouvelles recrues, parmi lesquelles il incorpora de vieux soldats de ligne retirés du service, mais trop heureux d'y rentrer dans un pareil moment. D'anciens officiers encore valides accoururent aussi et furent acceptés. « C'est votre injure autant que la mienne que je m'appête à venger, » leur dit le duc. Les troupes régulières partirent aussitôt pour la frontière, afin d'empêcher la jonction des renforts qui arriveraient de France à l'armée française. En même temps qu'il prenait toutes ces mesures, Victor-Amédée déclara la guerre à Louis XIV. Et Louis XIV était déjà en possession de la plus grande partie de ses États !

Aussitôt après avoir exécuté l'ordre que le roi lui avait adressé au sujet des troupes sabaudo-piémontaises, le duc de Vendôme s'était rapproché de Turin et avait envoyé au duc ce billet écrit de la main même du roi, en ajoutant qu'il désirait connaître le jour et l'heure qu'il plairait au duc de le recevoir :

« Monsieur, puisque la religion, l'honneur et votre propre signature ne servent de rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme pour vous expliquer mes volontés. Il vous donnera vingt-quatre heures pour vous décider. »

Victor-Amédée répondit : « Sire, les menaces ne m'é-

pouvantent point. Je prendrai les mesures qui me conviendront le mieux, relativement à l'indigne procédé dont on a usé envers mes troupes. Je n'ai que faire de mieux m'expliquer, et ne veux entendre à aucune proposition. »

Celles que le duc de Vendôme était chargé de lui présenter n'eussent fait qu'ajouter à l'outrage déjà infligé. Louis XIV voulait placer des garnisons françaises dans les citadelles de Turin, de Verceil et de Verrue. Devinant les intentions de l'ennemi, Victor-Amédée renforça ces trois places, et les mit en état de résister aux attaques des Français. De leur côté, les six mille hommes incorporés dans les régiments français et leurs officiers, demeurés prisonniers de guerre, s'échappèrent de leurs nouveaux corps et de leurs prisons, et ne tardèrent pas à se retrouver rassemblés autour de leur prince. Plusieurs avaient couru de grands dangers pendant leur fuite, et tous s'estimaient récompensés de leurs peines en reprenant leurs armes et en se disant qu'ils allaient verser leur sang pour leur souverain. Le pays tout entier se souleva contre les Français, et ceux-ci s'aperçurent bientôt qu'en face d'une puissante armée ennemie, au milieu d'un pays plus ennemi encore, séparés de la France et de tout secours par des montagnes, des rivières, des forteresses, leur position était infiniment plus critique que celle du prince et du peuple, naguère leurs alliés, que la gratuite insolence de leur roi venait de transformer en ennemis. Si Victor-Amédée donna d'admirables preuves de la grandeur de son courage pendant les premiers moments de sa rupture avec la France, la fermeté de son âme et son sang-froid ne brillèrent pas d'un moindre éclat dans la con-

duite qu'il tint alors vis-à-vis de l'empereur. Un esprit moins sagace, un cœur moins sûr de lui-même se fût jeté entre les bras du seul souverain capable de le défendre efficacement contre la France, ou du moins eût accepté à tout prix le secours que l'empereur ne tarda pas à lui offrir et dont il ne pouvait guère se passer. Telle ne fut pas la conduite de Victor-Amédée. Il commença par se préparer et par se montrer disposé à soutenir seul le choc terrible des armes françaises. Il fit plus. Durant trois mois que durèrent les négociations avec l'empereur Léopold I^{er}, il montra qu'il pouvait sans folie préférer combattre seul un ennemi redoutable, mais connu, plutôt que de se donner un nouveau maître sous le titre d'allié. Enfin, au lieu d'acheter l'appui de l'empereur, il l'amena à lui acheter à lui-même son concours. Se montrer sûr de ses forces, c'est être fort, ou peu s'en faut.

Le traité signé à Vienne par le marquis de Prié, ministre du duc de Savoie, le 5 janvier 1703, c'est-à-dire plus de trois mois après le désarmement des troupes piémontaises par le duc de Vendôme, portait que l'empereur Léopold mettrait sous les ordres du duc quatorze mille fantassins et six mille cavaliers; qu'à la conclusion de la paix, il l'indemniserait des maux de la guerre, en lui cédant l'Alexandrin, la Lomelline, la vallée de la Sesia, des fiefs impériaux compris dans les Langhes, et en lui garantissant la possession de tout le Montferrat. Telles furent les conditions que Victor-Amédée sut obtenir dans les circonstances véritablement effrayantes où il se trouvait placé. La Savoie était cependant tombée tout entière au pouvoir des Français, et la seule forte-

resse de Montmélian arborait encore l'étendard de la maison de Savoie.

Désespérant de recouvrer cette importante province et surtout de la conserver à l'avenir, depuis que la construction de plusieurs routes à travers les Alpes rendait chaque jour plus faciles les communications entre la France et la Savoie, Victor-Amédée conçut le projet de la faire admettre dans la confédération helvétique, c'est-à-dire de faire garantir par la Suisse la neutralité de la Savoie. Il eut peu de peine à convaincre les cantons des dangers qu'entraînerait tôt ou tard pour eux et pour leur indépendance l'annexion de la Savoie à la France. Il leur montra ensuite toutes les difficultés de sa position, forcé qu'il était de se défendre contre les Impériaux d'un côté des Alpes, et contre la France de l'autre, sans leur cacher non plus que les intérêts de sa maison la portant à étendre sa domination du côté de l'Italie, tout accroissement de territoire étant d'ailleurs impossible pour lui du côté de la France, le jour pouvait venir et n'était peut-être pas éloigné, où il devrait renoncer à défendre ou à recouvrer la Savoie. Les membres du conseil fédéral entrèrent loyalement dans les vues politiques de Victor-Amédée, et ils eussent consenti à se charger de la Savoie, si la France ne s'y était opposée de tout son pouvoir. Louis XIV préférait rendre cette fois encore la Savoie à son duc plutôt que de la voir placée sous la garantie de la confédération helvétique. Il lui suffisait, pour le moment, de pouvoir l'envahir sous n'importe quel prétexte, pour être certain de la posséder tôt ou tard. Aussi fut-il impossible de lui faire agréer le projet de Victor-Amédée, et tout ce que la confédération put obte-

nir de la France, après des négociations qui se prolongèrent pendant deux années, ce fut la neutralisation du Chablais, du Faucigny et de la forteresse de Montmélian. Mais une concession aussi bornée ne pouvait rassurer ni le duc, ni la confédération helvétique, sérieusement alarmée des desseins que la France avait trahis dans la chaleur de la discussion. Les députés de Berne adressèrent à ce sujet de nobles et sages remontrances au duc de La Feuillade, gouverneur de la Savoie pour la France. Je ne citerai que ces paroles : « Après que nos ancêtres eurent donné la liberté à leur pays, ils établirent des maximes propres à lui assurer la conservation de ce bienfait, et leur postérité les a religieusement observées jusqu'à ce jour. La première de ces maximes, c'est qu'il faut avoir plusieurs souverains pour voisins et ne jamais permettre qu'un pays confinant avec le nôtre tombe au pouvoir d'une seule et même puissance. » Ils terminaient en déclarant que, si la France ne prenait pas l'engagement formel de rendre la Savoie à son souverain à la fin de la guerre, les troupes de la confédération helvétique se réuniraient immédiatement à celles de Victor-Amédée et à celles de l'empereur. Cette franche protestation eut tout l'effet qu'on pouvait en attendre. La France avait assez d'ennemis, sans qu'elle s'en créât un nouveau dans les cantons suisses, et la promesse exigée par eux fut enfin donnée par Louis XIV.

La guerre continuait cependant en Piémont, et la fortune des armes était favorable aux Français. Le comte de Stahremberg, général des troupes impériales, avait perdu plusieurs mois et la moitié de ses soldats avant d'opérer sa jonction avec le duc de Savoie, lequel n'était

parvenu qu'à retarder celle du duc de La Feuillade avec le duc de Vendôme. Ce dernier n'avait guère de repos, entravé qu'il était dans tous ses mouvements par la résistance et le mauvais vouloir des populations et par le grand nombre de places fortes qu'il lui fallait prendre. Il suffisait pourtant à d'aussi rudes labeurs. Un enchaînement de circonstances malheureuses, la maladie de tel commandant, la négligence de tel autre, la révolte de quelques garnisons amenèrent la chute de presque toutes les places dont la construction avait coûté tant d'argent aux derniers ducs. Verceil entre autres, que Victor-Amédée considérait comme sa meilleure forteresse, soutint avec une héroïque valeur trente-six jours de tranchée, mais elle succomba enfin. Ivree résista dix-huit jours, mais c'était une place difficile à garder. Le duc voyait l'ennemi s'emparer successivement de ses villes et de ses provinces et faire leurs garnisons prisonnières, sans que sa fermeté fût un moment ébranlée. Il était convaincu que le succès ne fait jamais défaut à la persévérance, et il se savait persévérant. Les malheurs qu'il subissait n'étaient à ses yeux que les accidents d'une lutte où celui qui se fatiguerait le dernier l'emporterait sur son adversaire. Aussi variait-il ses mouvements selon les circonstances ; mais chacune de ses résolutions annonçait cette fermeté et cette confiance dans le résultat qui combattent le découragement même dans les cœurs les plus timides. Lorsqu'il vit ses ressources considérablement amoindries, il se retrancha dans un camp fortifié à peu de distance de Verrue, empêchant ainsi que cette place ne fût complètement investie, et il s'interdit, pour le moment, tout fait d'armes qui eût pu lui coûter ce qui

lui restait de troupes. Grâce à cette mesure, Verrue se soutint longtemps ; et lorsque tous ses ouvrages extérieurs eurent été détruits par le canon des assiégeants, la fidèle garnison, profitant des voies que le duc lui avait conservées, sortit de la ville en décombres et alla rejoindre l'armée de son prince. Chivasso fut défendu de la même manière par le duc et put résister pendant trois mois et demi. Le temps était précieux pour Victor-Amédée ; car le prince Eugène arrivait d'Allemagne avec une puissante armée, qu'il amenait à son cousin. C'était le duc de Vendôme qui s'opposait à sa jonction, pendant que le duc de La Feuillade assiégeait Chivasso et se préparait à attaquer Turin, dès qu'il se serait rendu maître des places qui en défendaient l'approche du côté des collines. Les choses en vinrent enfin à ce point que Turin fut la seule place qui pût encore offrir au duc un asile dans ses propres États. Nice avait été prise par le maréchal de Berwick pendant les premiers jours de l'année 1706 ; Montmélian, réduite à la dernière extrémité, avait capitulé quelques jours auparavant ; tout le reste, sans en excepter Coni, était tombé au pouvoir du vainqueur. Les places prises avaient été rasées par l'ordre exprès de Louis XIV. Ce pays si richement fortifié naguère ressemblait désormais à un désert, et Louis XIV s'attendait chaque jour à voir le téméraire qui avait osé ressentir ses insultes se prosterner devant lui et implorer sa miséricorde. Il ne connaissait pas encore Victor-Amédée. Celui-ci ne songeait à rien moins qu'à s'humilier. Turin lui restait seul, et il ne songea plus qu'à défendre Turin.

Rien ne fut épargné par le grand roi pour hâter la

chute de cette ville. Les auteurs contemporains, français, avouent que jamais semblables préparatifs avaient été faits, pas même dans les jours où le roi glorieux Louis XIV conduisait en personne ses armées et ne les conduisait, bien entendu, qu'à des triomphes assurés à l'avance. Personne n'eût osé douter du succès, mais on se bornait à espérer qu'il ne coûterait pas cher et ne se ferait pas attendre trop longtemps.

Victor-Amédée, de son côté, qui avait prévu cette éventualité, n'avait rien négligé pour s'y préparer et prolonger aussi longtemps que possible la défense de la capitale, de manière à rendre de plus en plus précieuse la jonction du prince Eugène. Tout ce que la science militaire de cette époque avait découvert de moyens et de ressources pour tenir un ennemi à distance fut en œuvre par Victor-Amédée ; redoutes, ouvrages avancés, forts, fortins, contre-forts, etc., etc., entourèrent les abords de Turin et de sa citadelle. Quatorze régiments piémontais et sept régiments de troupes impériales formaient la garnison, outre un corps considérable de bourgeois armés. Quinze ingénieurs des plus distingués d'Italie surveillaient journallement les travaux de la ville sous la direction suprême du fameux Piémontais Laurent Bertola, aussi savant que dévoué.

Les forces des assiégeants étaient incomparablement supérieures à celles des assiégés. Elles se composaient de soixante-huit escadrons et de quatre-vingt-deux bataillons, de six compagnies de bombardiers, de six cent cinquante canonniers, de six cents mineurs et d'un nombre proportionné de bombes à feu, de munitions et de projectiles de toute espèce. Plus de huit mille travailleurs employé

quarante jours à creuser autour de la ville un fossé large et profond de six pieds qui devait servir de ligne de circonvallation aux assiégeants. Cette ligne n'entourait pourtant pas toute la ville, qui demeura ouverte du côté de la colline et du Pô. Ces travaux terminés au commencement de mars 1706, la tranchée fut ouverte. Mais bientôt un parlementaire se présenta aux portes de Turin; ayant été introduit auprès du duc, il lui fit part du désir qu'avait le roi d'épargner la demeure de Son Altesse et de savoir les princesses en lieu de sûreté. Il invitait donc Victor-Amédée à faire connaître au duc de La Feuillade le lieu qu'il avait choisi pour y tenir son quartier, et lui offrait des passe-ports français pour les princesses. Victor-Amédée répondit qu'il était fort reconnaissant au roi pour un procédé aussi courtois, mais que son quartier général, pendant le siège, devant être le lieu le plus exposé au danger, il ne pouvait l'indiquer à l'avance, ni le maintenir longtemps au même endroit. Quant aux passe-ports, un côté de la ville étant libre, les princesses en sortiraient si elles le jugeaient opportun. Le parlementaire assista ensuite aux réjouissances publiques qui avaient lieu ce jour même pour la levée du siège de Barcelone, dont la nouvelle venait d'arriver, et il fut reconduit ensuite hors de la ville avec tous les honneurs dus à sa qualité.

Victor-Amédée n'avait pas annoncé plus qu'il ne voulait tenir. Pendant toute la durée du siège, il fut toujours sur les points les plus exposés, et sa présence, les paroles encourageantes qu'il adressait à tous, son sang-froid, son mépris du danger et la sérénité de son beau visage inspiraient aux soldats et aux citoyens un si grand

enthousiasme que, malgré les fatigues et les souffrances inséparables d'un siège, le nombre des miliciens bourgeois alla toujours croissant. Dès le commencement du siège, Victor-Amédée avait offert l'hospitalité de son palais à tous ceux dont les demeures étaient trop exposées au feu des assiégeants. Il n'oubliait rien de ce qui pouvait alléger les souffrances de son peuple, favoriser sa cause, ou retarder sa défaite.

Il comprit bientôt aux mouvements qu'exécutait l'armée française pour prendre à revers les positions de la colline, que Turin ne conserverait pas longtemps la libre disposition de l'une de ses portes, et il résolut de ne pas compromettre la sécurité des membres de sa famille. La duchesse Jeanne de Savoie, sa mère, Marie d'Orléans, sa femme, et deux enfants nés de leur union et encore en bas âge, sortirent de Turin par la porte du Pô, accompagnés de quelques personnes âgées, attachées à la cour, du vieux prince de Carignan et de sa femme. Ce dernier, qui fut le chef de la branche de Carignan, était sourd-muet de naissance; il fermait le cortège des membres de la famille régnante, et il tomba, ainsi que sa femme, entre les mains des Français.

Le but principal de Victor-Amédée était de gagner du temps pour donner au prince Eugène et aux quarante-quatre mille hommes qu'il lui amenait d'Allemagne le loisir de forcer les lignes ennemies qui leur barraient le passage et d'opérer sa délivrance. Persuadé que le temps était pour lui d'un prix inestimable, il ne reculait devant aucun danger personnel pour en faire perdre aux Français. Voici un des moyens auxquels il eut recours pour y parvenir. Victor-Amédée savait que le duc de La Feuillade

l'ade souhaitait ardemment de s'emparer de sa personne, et que le roi Louis XIV eût considéré le Piémont comme sa propriété, le jour qu'il l'eût tenu prisonnier. Il forma donc avec l'élite de ses troupes un corps volant d'infanterie et de dragons avec lequel il faisait de fréquentes excursions dans la campagne en prenant soin de se montrer aux Français. Le duc de La Feuillade ne manqua point de mordre à l'appât ; et, interrompant aussitôt les opérations du siège, il se mit à la poursuite du prince, qui sut parfois l'entraîner assez loin. Dans l'une de ces excursions, il attira d'abord les Français à Moncalieri, puis à Carignan, puis à Carmagnole, de là dans les montagnes du Mondovi, de Coni et de Saluces. Enfin, lorsque le duc de La Feuillade, désespérant de l'atteindre, rentrait dans ses lignes, il apprenait d'ordinaire que le duc de Savoie était rentré le même jour dans sa capitale. Une autre fois, ce fut vers Bibiane, à l'entrée de la vallée de la Luzerne, que Victor-Amédée attira les ennemis ; s'étant jeté ensuite dans les montagnes environnantes dont il connaissait les moindres détours et dont les habitants lui étaient complètement dévoués, il promena longtemps les Français en échappant sans cesse à leurs poursuites, comme à leurs pièges. Plus d'une fois, dans ces courses téméraires, dont l'une fit perdre sept semaines au duc de La Feuillade, il se vit entouré par l'ennemi, et il ne dut son salut qu'à sa prodigieuse valeur et à son incomparable sang-froid. Mais qu'importait à Victor-Amédée les dangers qu'il courait, s'il donnait au prince Eugène le temps d'arriver avant la chute de Turin ?

Cependant les jours se succédaient ; les travaux des assiégés, quoique interrompus par les artifices de Vic-

tor-Amédée, avançaient; les communications avec dehors devenaient de plus en plus difficiles, à mesu que les lignes de circonvallation se resserraient autou de la ville; les vivres diminuaient de jour en jour; l maladies causées par les chaleurs de l'été, les fatigues les privations, décimaient la population; plusieurs brèch ouvertes par le canon ennemi dans les murs de Tur rendaient de plus en plus pénible le service de garnison et de la milice bourgeoise; tandis que l'arm française, qui fermait tout passage au prince Eugène, perdait pas un pouce de terrain et faisait subir à l'arm impériale des pertes cruelles. La bataille seule de Cacinato, que le duc de Vendôme livra aux Impériaux 19 avril 1706, leur coûta plus de onze mille homme. La désertion des troupes allemandes enfermées da Turin vint se joindre à tant de maux. Dans les premier jours du mois de juillet, Victor-Amédée reçut la nouvelle d'une dernière victoire remportée par le duc de Vendôme sur le prince Eugène, et de la manœuvre habile exécutée aussitôt après le combat par ce grand capitaine qui, s'étant jeté subitement sur la gauche de l'ennemi, avait traversé l'Adige d'abord, puis le Pô, et se dirigea vers Turin à marches forcées en se tenant entre ce fleuve et l'Apennin. Le 28 août, il arriva sur le Tanaro, et il traversa sur des ponts que le duc lui avait fait préparer à l'avance trois milles au-dessus d'Asti. Il était temps Turin avait déjà subi plusieurs assauts, le 12 juillet, le 6 et le 24 août. Ses murailles croulaient de toutes parts. Ce n'étaient plus ses fortifications qui le défendaient, mais ses citoyens et ses soldats. A la nouvelle de l'arrivée du prince Eugène, l'héroïque population oublia tous se

maux et se sentit assurée du triomphe. Et pourtant tout restait à faire.

Le duc de Savoie était allé à la rencontre de son cousin pour l'informer de sa situation et pour se concerter avec lui sur les mesures à prendre. C'était le 4 septembre, et la population, enfermée dans la capitale, attachait ses regards impatients et inquiets sur la colline de Superga, où le duc Victor et le prince Eugène devaient se joindre, et en avertir la capitale par des signaux convenus à l'avance. Ces signaux parurent enfin. Les deux cousins tenaient en effet conseil sur ces hauteurs, et ils décidèrent que l'armée impériale, forte encore de quarante-quatre mille hommes, traverserait le lendemain le Pô près de la Loggia, qu'elle passerait ensuite à gué le Sangou, qu'elle irait camper à Pianezza, et qu'on livrerait bataille aux Français le 7, en tournant les lignes ennemies.

Aussitôt après avoir vu ses efforts, pour tenir le prince Eugène à distance, déjoués par l'habile manœuvre de celui-ci, le duc d'Orléans, successeur de Vendôme, s'était hâté de rejoindre le duc de La Feuillade, et de réunir son armée à celle des assiégeants. L'armée française, alors rassemblée sous les murs de Turin, s'élevait à plus de quarante mille hommes. Les commandants tinrent aussi conseil, mais ils ne s'entendirent pas aussi facilement que le duc de Savoie et le prince Eugène. Les avis étaient partagés dans le camp français. Le duc d'Orléans voulait que l'armée tout entière quittât ses retranchements et se portât en rase campagne, à la rencontre du prince Eugène pour lui livrer bataille. « Si nous demeurons vainqueurs, disait-il avec raison, Turin est à nous, lors même que tous

les travaux du siège seraient détruits ; et si nous se battus, nous ne pouvons demeurer ici, quels que soient les retranchements. » Le duc de La Feuillade opinait qu'une partie de l'armée demeurât dans les retranchements pour les garder, tandis que le reste en sortait pour combattre. Mais le maréchal de Marsin, favori de la vieillesse de Louis XIV et protégé par M^{me} de Maintenon aux mêmes titres que le maréchal de Villeroi (à la fois courtisan et son incapacité commerciale), soutint que l'armée tout entière devait rester dans ses retranchements et ne point renoncer aux avantages que lui assurait cette position. Je ne sais lequel de ces avis l'eût emporté, si le maréchal de Marsin n'eût déployé un ordre du roi, enjoignant à ses généraux dans le cas où ils ne pourraient se mettre d'accord sur un point quelconque, de se ranger à l'avis de ce prince. Dès lors, toute discussion cessa, et la volonté du favori prévalut sur celle d'un habile général et prince du sang.

J'ai parlé plus haut des trois assauts que Turin soutenus. Celui du 24 août, le plus terrible de tous, avait été repoussé qu'avec une extrême difficulté. Les Turcs y avaient rivalisé de zèle et d'héroïsme avec les soldats ; car, sur toute la ligne d'enceinte, les murailles étaient percées à jour, et les hommes remplaçaient les pierres détachées. Un homme obscur, un simple soldat du corps des mineurs, nommé Pierre Mica, s'y distingua entre tous par un trait digne de l'antiquité. Il avait mis le feu à une mine que les Français se préparaient à éventer. Prévoyant que le moyen ordinaire de la faire sauter ne serait pas assez prompt, il cria à ses

fautes de se retirer et de recommander sa famille au duc; puis se voyant seul, il applique sans hésiter la meche allumée à la mine, qui éclate aussitôt et l'ensevelit sous ses décombres avec le poste ennemi. Sa famille était digne de lui, et Victor-Amédée connaissait bien les cœurs auxquels il avait affaire; car il lui assigna pour récompense deux rations de pain par jour à perpétuité, et la famille de Pierre Mica s'en trouva fière et satisfaite.

Dès que la détermination des Français de combattre dans leurs retranchements fut connue du duc de Savoie et du prince, ils la saluèrent comme l'heureux présage de leur propre succès. Ces retranchements s'étendaient en effet sur vingt-cinq milles de circonférence; et, quoique fort nombreuse, l'armée française ne pouvait défendre un semblable espace qu'en formant un cordon sans profondeur. Le jour du 7 septembre 1706 parut enfin, et les soldats alliés attaquèrent aussitôt le camp français, malaisé à défendre. Mais la bravoure du soldat français était déjà alors ce que nous l'avons si souvent vue depuis, et tout récemment encore. Elle pouvait même suffire à contre-balancer, pour quelque temps du moins, les désastreux effets d'une pitoyable direction. Aux deux premiers assauts que les troupes alliées livrèrent aux Français retranchés derrière leurs lignes et leur fossé, elles furent culbutées et forcées à la retraite. La plupart des soldats du prince Eugène étaient allemands, et le soldat allemand qui attaque le soldat français peut compter au moins sur un premier échec. Ici pourtant les rôles étaient intervertis, ou disons mieux, ils étaient mal distribués; car le soldat français a besoin de la liberté que donne le rôle d'assaillant pour déployer son incom-

parable audace, tandis que le soldat allemand résist beaucoup mieux qu'il n'attaquē, et sa résistance, quoiqu passive, est parfois si prolongée et si ferme qu'elle parvient à fatiguer l'élan de l'ennemi. La position de l'armée française la condamnait nécessairement ce jour-là à se tenir sur la défensive, et l'attaque pouvait être confiée : d'autres troupes qu'aux troupes allemandes. Ce fut ce qui arriva. Au troisième assaut, le duc de Savoie conduisit lui-même ses soldats, et ils profitèrent des terre éboulées pendant les deux premiers combats pour franchir le fossé derrière lequel se tenaient les Français. Un passage assez large ayant été frayé par ce moyen, la cavalerie des alliés se précipita dans l'intérieur du camp français, et y mit bientôt un désordre complet. La cavalerie française essaya vainement de la repousser ; chargée en flanc par le duc de Savoie, elle prit la fuite. On a souvent remarqué que la terreur panique s'empare plus puissamment des troupes qui chargent l'ennemi avec le plus d'impétuosité ; la même susceptibilité d'exaltation héroïque leur rend intolérable l'aspect de certains dangers. C'est toujours leur imagination qui les entraîne ; ce n'est pas leur jugement qui les gouverne. L'amour de la gloire et cet attrait pour le péril que l'homme naturellement brave éprouve et comprend seul les porte à exécuter les traits de la plus admirable valeur, et à braver avec transport les périls les plus extrêmes ; mais ces mêmes héros sont en même temps accessibles à l'exaltation de la peur, et ils n'y résistent pas. Ce n'est pas alors la grandeur du danger qui les effraye ; c'est sa forme, son aspect qui leur répugne, les confond, les trouble et les jette pour ainsi dire, hors d'eux-mêmes. Il suffit parfois d'une

circonstance fortuite, d'un accident puéril pour les perdre; l'exemple d'un seul fuyard sortant de leurs rangs est assez pour les entraîner. Le cri sinistre de *sauve qui peut!* s'élevant on ne sait d'où et, se faisant entendre distinctement au-dessus des clameurs discordantes du combat, peut glacer subitement les cœurs les plus ardents. Tel est d'ordinaire le courage des multitudes. Le courage du grand capitaine est différent : plus froid et plus contenu dans ses manifestations, rarement il s'exalte jusqu'à la témérité; jamais il ne disparaît complètement. L'homme froidement brave sait que la peur est le plus grand des dangers, et il serait courageux par calcul, s'il ne l'était par nature. Il voit dans le péril une occasion de s'illustrer, et un obstacle qu'il doit vaincre pour obtenir un objet déterminé; c'est dans ce but qu'il le recherche, et non pour se procurer une sensation agréable. Si le but devient impossible à atteindre, il y renoncera peut-être; mais la présence de la mort ne sera jamais l'obstacle devant lequel il s'arrêtera. Il a fait le sacrifice de sa vie le jour qu'il s'est dévoué à la cause pour laquelle il combat, et ce sacrifice accompli de bonne foi, la peur lui devient impossible. Une multitude susceptible d'enthousiasme et conduite par un tel capitaine est presque invincible. L'armée française, toujours incomparablement brave, a souvent manqué de généraux.

On ne saurait dire pourtant qu'elle en manquât ce jour-là. Le duc d'Orléans et le duc de La Feuillade étaient habiles et braves; mais ils n'étaient pas de force à lutter avec avantage contre le duc de Savoie et le prince Eugène, deux des plus grands hommes de guerre de leur temps. Lorsque la cavalerie française s'enfuit devant le

duc de Savoie vers un pont de bateaux jeté sur le Pô, l'infanterie la suivit en désordre, oubliant tout ce qu'elle laissait derrière elle. Le duc de Savoie se jette aussitôt sur les canons français des retranchements, les fait tourner contre les fuyards et achève leur défaite. Le duc de La Feuillade, au désespoir, cherche en vain à rallier quelques soldats et à sauver une partie de son artillerie. Il en brise de sa propre main quelques affûts et met le feu aux dépôts des poudres ; mais que pouvait-il presque seul au milieu d'une foule en démence, devenue folle de terreur ? Ce fut alors que les commandants de la ville et de la citadelle de Turin, le marquis de Carail et le comte de Thann, qui, depuis le matin, se tenaient sur le bastion de la Concola, suivant du regard, avec l'angoisse de l'impatience, tous les détails du combat, firent ouvrir les portes de la ville et se jetèrent, à la tête de la garnison et du peuple, sur ce qui restait encore de combattants. Dès lors, il n'y eut plus de combat ; il n'y eut plus que des vainqueurs, des morts, des blessés, des fuyards et des prisonniers. Le marquis d'Aubeterre fut de ces derniers ; le corps du maréchal de Marsin fut retrouvé parmi les morts.

Jamais victoire plus complète n'effaça en un moment tant de revers. Huit mille cadavres, deux cent dix neuf canons et mortiers ; tous les équipages, toutes les munitions de l'armée jusqu'à la vaisselle des généraux ; les bêtes de trait et de charge en si grand nombre qu'on les vendit ensuite à très-bas prix ; une multitude de prisonniers, telles furent les dépouilles des vaincus. Mais parmi ces dépouilles j'aurais dû nommer d'abord le Piémont, car toutes les garnisons françaises demeurées dans les places

tous les forteresses conquises avec tant d'efforts de-
le commencement de la guerre, en furent aussitôt
lées par les populations, que leur présence et leurs
ais traitements exaspéraient, et dont les forcés se
èrent tout d'un coup centuplées par la nouvelle de
ctoire remportée à Turin. Quelques-unes de ces
sons n'attendirent pourtant ni leur expulsion par
uple, ni leur rappel par leurs propres chefs; mais,
tes derrière leurs abris par la panique qui s'était
rée de leurs camarades pendant le combat, elles
irent des citadelles comme d'un champ de bataille.
ct d'un ennemi fuyant excite aisément la fureur du
e qui a longtemps frémi sous son oppression. Ce fut
arriva alors. Tous les débris de cette armée naguère
le et si terrible se dirigèrent vers Pignerol et Chi-
, où s'étaient réfugiés les vaincus de la grande jour-
ls en approchaient après de longues marches que
été avait rendues plus fatigantes encore, épuisés par
ivations et même par la faim, traînant après eux
malades et leurs blessés, quand le marquis de
on, qui avait été détaché à leur poursuite, les re-
t et en fit un grand nombre prisonniers, tandis que
ysans des campagnes environnantes se jetaient sur
ainards et les massacraient. Enfin le décourage-
des troupes françaises, leur dégoût et leur horreur
talie, leur désir effréné de se retrouver sur leur
e sol, arrivèrent à un tel point, qu'au moment où
inéraux français réfugiés à Pignerol s'assemblèrent
nseil pour délibérer sur ce qui leur restait à faire,
e trouvèrent plus autour d'eux que vingt mille
es au lieu de quarante mille qu'ils commandaient

naguère devant Turin. Tout ce qui avait échappé piémontais et à la captivité, moins ces vingt milliers, gravissait déjà sans ordre ni permission les tiers alpestres qui conduisent dans le Dauphiné, la Savoie et le Lyonnais. Une division de l'armée française commandait le comte de Mondovi, s'était retirée après la journée du 7 septembre, du côté du Mielle et y demeura prisonnière jusqu'au printemps de l'année suivante, où une capitulation spéciale la délivra.

La population de Turin, le jour même de la victoire, reçut avec les transports d'une folle joie son principal parent glorieux qui lui avait apporté de si lointains et si précieux secours, et ceux de ses citoyens qui avaient pris leur part de tant de gloire. Les deux couronnements rendirent d'abord à la cathédrale, où tous les habitants vinrent mêler leurs actions de grâces à celles que le roi, le prince de Sardaigne, l'armée et le clergé rendaient au Seigneur. Ce jour-là, des cœurs véritablement reconnaissants qui s'adressèrent à Dieu. Victor-Amédée ne fut certes pas homme à perdre en de vaines démonstrations l'occasion si précieuse de poursuivre ses triomphes et d'en recueillir le fruit. Mais il ne voulut pas tarder un jour à ordonner la construction d'une magnifique église sur le point même de la colline de Superga où il avait trois jours plus tôt, concerté avec le prince Eugène, établi le camp français. Cet édifice, qui domine aujourd'hui encore la ville de Turin, coûta des sommes énormes, car il fallut y apporter de loin tous les matériaux, sans en excepter l'eau, qui manquait complètement sur ces hauteurs. Mais un monument qui rappelle chaque jour à un peuple les faits héroïques accomplis

ancêtres pour la délivrance de leur pays et du sien ne saurait coûter trop cher : c'est une école de patriotisme.

A peine Victor-Amédée se fut-il assuré que l'armée française n'était plus à craindre pour Turin, qu'il joignit ses troupes à celles du prince Eugène, et se porta avec lui sur le Milanais pour y recevoir la récompense promise, et pour soulager son pays des fléaux de la guerre. Milan se rendit aussitôt; Pavie, Alexandrie, Tortone, Valence, Mortara, Arona, Pizzighittone et Casal suivirent son exemple. L'empereur tint en partie sa promesse en cédant immédiatement au duc de Savoie la vallée de la Sesia et les provinces d'Alexandrie et de Valence. Il refusa de rendre le reste en alléguant que la guerre durait encore, et que la cession du Vigevanais et du Milanais ne devait avoir lieu qu'à la paix. Victor-Amédée n'avait jamais compté sur l'exacte exécution du traité; mais il était décidé à obtenir tout ce qu'on ne pourrait lui refuser et à laisser croire qu'il renonçait au reste. Il continua donc à se montrer satisfait et confiant. Le succès grandit les heureux, et les revers amoindrissent aux yeux du monde ceux qui les subissent. C'est une vérité au moins aussi vieille que l'esprit humain.

Dès que la victoire de Victor-Amédée fut connue en Europe, les ennemis surgirent de toutes parts à la France, et l'alliance du duc de Savoie fut recherchée de tous. Par malheur, l'Autriche profitait de cette disposition générale des esprits plus encore que le duc de Savoie. Au commencement de la campagne de 1707, le royaume de Naples fut enlevé par les Autrichiens aux Français. L'Italie tout entière s'en émut. Ne verrait-elle donc jamais la domination française détruite, sans avoir à

subir la domination autrichienne? N'y avait-il donc pour elle que sous le double joug de ces deux puissances, revenues à l'équilibre, et, par suite de l'équilibre à la paix, moyennant l'odieux partage de son territoire?

L'Angleterre, de son côté, craignait de voir une nouvelle puissance maritime, en laissant à l'Autriche, et la marine française ne l'inquiétait moins. Elle songea à leur créer à toutes deux une puissance assez forte pour les contenir et assez exposée à avoir longtemps besoin de son propre appui. C'est le genre de calcul que la France ne comprenait plus longtemps, et qu'Henri IV avait seul pratiqué sans commettre d'erreurs; l'Angleterre l'exécuta pour son compte. Mais elle y mit à un emportement, presque une brutalité, qui devait lui nuire. La reine d'Angleterre, Anne, fille de Jacques II Stuart, offrit au roi de Sardaigne de le placer sur le trône des Deux-Siciles, condition qu'il s'emparerait sur-le-champ de Toulon et de faire hommage. Victor-Amédée faisait grand cas de la alliance anglaise; car parmi les puissances qui lui offraient leur appui, l'Angleterre était la seule dans laquelle il n'eût pas à craindre une maîtresse, et dont les intérêts pussent être opposés avec quelque chance de succès à celles de la France et de l'Autriche; mais il comptait sur l'appât qu'on lui présentait, et il n'avait pas l'habitude de payer à l'avance les bienfaits qu'on lui mettait. S'il accepta néanmoins les propositions de la reine Anne, c'est qu'il faisait la guerre à la France, que rien ne lui convenait mieux en ce moment que de attaquer non plus seulement les armées françaises

le sol français, aux frais et avec l'appui de l'Angleterre.

Victor-Amédée employa le printemps de 1707 à préparer son expédition en Provence, sous le prétexte de reprendre Nice à la France, qui s'en était emparée le 4 janvier de l'année précédente. Cette entreprise n'eût pas exigé d'aussi grands préparatifs, ni le concours de la flotte anglaise ; car à peine le duc de Savoie et le prince Eugène débouchèrent-ils du col de Tende à la tête de leurs troupes, que les Français quittèrent leurs nouvelles conquêtes, repassèrent le Var, et laissèrent la route libre aux alliés. Ceux-ci, secondés par l'amiral Showell, s'avancèrent, sans rencontrer de résistance, jusque sous les murs de Toulon, dont ils entreprirent le siège. Ils y échouèrent. L'invasion des alliés avait surpris la France ; mais le découragement qui avait poussé les soldats à quitter le Piémont et la Savoie, plutôt comme des soldats qui désertent que comme des troupes qui se retirent, ce découragement ne pouvait gagner les Français, dès qu'il s'agissait de défendre le sol de la patrie. Aussi, revenant bientôt de cette première émotion de surprise où les avait jetés l'attaque si soudaine du prince Eugène et du duc de Savoie, toutes les villes de la Provence, du Dauphiné, du Lyonnais et des provinces voisines, envoyèrent-elles leurs contingents au secours de Toulon. Le maréchal de Tessé, qui prit le commandement de ces troupes rassemblées à la hâte, les employa avec tant d'habileté et d'adresse qu'il força les assiégeants à la retraite. Il les poursuivit jusqu'au Var, leur rendant, au dire même du duc de Savoie, leur sortie de France beaucoup plus difficile qu'ils n'en avaient trouvé l'entrée. Le seul fruit que le duc recueillit de cette expédition malheureuse, ce fut le re-

couvrement des forts de Suse et de la Brunetta, qu'il assiégea à son retour et qui se rendirent au bout de quelques jours.

L'année suivante il reprit Exilles, La Pérouse et Fenestrelle. Dès lors le sol sabaud-piémontais n'était plus foulé par des maîtres descendus des Alpes. Le duc essaya ensuite de surprendre Briançon et de s'emparer du Dauphiné ; mais cette entreprise eut le même sort que celle de Provence.

La guerre se prolongea, ou plutôt traîna jusqu'en 1713 ; mais elle ne donna plus lieu, du moins en Italie, à aucun fait remarquable. Elle se continuait encore, parce que la paix était malaisée à établir, mais personne n'en attendait plus d'autres résultats que de rendre les conditions de la paix plus ou moins favorables à tel ou tel des combattants. Louis XIV en était venu à se trouver satisfait d'empêcher l'invasion de ses provinces par le duc de Savoie, et celui-ci se fût de tout temps estimé fort heureux si Louis XIV eût respecté ses frontières. Toute cause immédiate d'inimitié avait donc disparu entre eux ; mais Victor-Amédée avait appris à connaître et sa propre impuissance pour soutenir seul une guerre contre la France ou contre l'Empire, et son importance comme allié de l'une ou de l'autre puissance, et il entendait leur vendre chèrement son adhésion à leurs désirs. Louis XIV essaya, à plusieurs reprises, de le détacher de la ligue, en lui offrant des conditions infiniment préférables à celles qu'il lui avait proposées naguère, comme à un membre de la ligue d'Augsbourg ; mais Victor-Amédée n'était pas homme à tomber deux fois dans le même piège, et il n'avait pas oublié les résultats de sa première condescen-

dance. Aussi refusa-t-il constamment de traiter seul avec Louis XIV; celui-ci dut regretter alors de ne pas avoir mieux tenu ses premiers engagements envers le duc de Savoie.

Il y eut un moment où la France parut chanceler sur le bord d'un abîme. Comme il arrive d'ordinaire lorsqu'une puissance naguère redoutée semble avoir perdu le secret de sa force, toutes ses rivales se hâtèrent de lui imposer la loi. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et la Savoie voulaient empêcher la France de se relever à l'avenir, et ce vœu était légitime de leur part; car la France avait tout fait pour leur rendre sa prépondérance funeste et, par conséquent, odieuse. La reine Anne était pour elle une ennemie implacable et acharnée. Elle proposa à Louis XIV et à son petit-fils Philippe V, roi d'Espagne, l'alternative pour ce dernier ou de renoncer à ses droits éventuels à la couronne de France, en gardant l'Espagne et les Indes et en cédant la Flandre et l'Italie au duc de Savoie, ou de conserver ses droits à la couronne paternelle, en renonçant à l'Espagne et aux Indes en faveur du duc de Savoie, lequel lui céderait de son côté les anciens domaines de sa famille. Louis XIV, que l'âge et les malheurs avaient dompté, et qui craignait de ne pas laisser à la France un successeur de son sang, était si près d'accepter ce dernier parti, que la reine Anne, se croyant assurée du succès de ces négociations, signa à l'avance avec le duc de Savoie un traité de commerce pour l'Espagne et l'Angleterre.

Ce fut alors que la fortune favorisa de nouveau Louis XIV. La disgrâce du duc de Marlborough, la chute du ministère whig, jusque-là opposé à tout rapproche-

ment entre la France et l'Angleterre (1714) ; enfin la victoire remportée par le maréchal de Villars à Denain (1712), firent entrevoir au vieux roi un meilleur avenir. Aussi ne permit-il plus à son petit-fils de se dépouiller de ses États. Maffei, digne et sage ministre de Victor-Amédée à la cour d'Angleterre, voyant la nouvelle tournure qu'avaient prise les affaires, se hâta de restreindre ses prétentions dans les bornes de ce qu'il pouvait encore obtenir, tout en se faisant un mérite de sa modération. Sans attendre que la reine d'Angleterre, embarrassée par ses promesses, se refroidît à son égard, il la pria de réfléchir aux services que son maître pouvait rendre encore au commerce anglais, pourvu qu'il fût mis en possession d'une partie du littoral de la Méditerranée, et il l'assura que le don de la Sicile suffirait à ce résultat, lors même que l'Espagne resterait aux Bourbons. La reine saisit avec une satisfaction passionnée cette pensée de l'administrateur, et elle s'y attacha si fortement, elle y persista avec tant d'insistance, qu'elle parvint à en faire une condition de la paix générale et à vaincre la résistance obstinée de Louis XIV et de son petit-fils.

Victor-Amédée avait eu raison d'attendre. La paix d'Utrecht est la première paix conclue entre la maison de France et d'Autriche dans laquelle la maison de Savoie ne fut pas sacrifiée. Le traité même de Câteaubriand, qui rendait Emmanuel-Philibert à ses États, ne saurait être comparé à celui d'Utrecht, ni pour les avantages obtenus par les deux ducs, ni pour les honneurs qui leur furent rendus. Emmanuel-Philibert avait dû consentir à laisser Pignerol à la France jusque après l'évacuation d'Asti par les Espagnols ; Victor-Amédée

garda pas un seul soldat étranger dans ses forteresses. Emmanuel-Philibert avait renoncé à élever des fortifications sur certains points des Alpes ; un article du traité d'Utrecht autorisa expressément les ducs de Savoie à en établir sur toute l'étendue de leur territoire. Enfin Emmanuel-Philibert n'avait obtenu à la paix que la restitution de ce que la guerre lui avait pris ; et Victor-Amédée reçut de l'empereur Charles VII tout ce que Léopold I^{er} lui avait promis lors de leur traité d'alliance, c'est-à-dire, outre le Montferrat, objet de tant de contestations, l'Alexandrin, la vallée de la Sesia, les provinces de Valence et de Vigevano, et plus de trente fiefs impériaux compris dans les Langhes. De la France, outre tout ce qu'elle lui avait pris depuis dix ans, il reçut les vallées d'Oulx, de Sezannes, de Bardonache et de Château-Dauphin ; enfin toutes les eaux pendantes des Alpes, aussi bien du côté de Nice que du côté du Piémont, et les forts d'Exilles et de Fenestrelle. De l'Espagne, grâce à l'Angleterre, Victor-Amédée reçut la Sicile avec le titre de roi. Il pouvait bénir les traverses du passé, qui lui valaient un si bel accroissement de puissance, et à ses descendants un si glorieux avenir. Le traité d'Utrecht fut signé le 11 avril 1713, et celui de Rastadt, qui en est le complément, le 7 mars de l'année suivante.

TROISIÈME PARTIE

LES ROIS

I

VICTOR-AMÉDÉE I^{er} (SUITE).

(1675-1730)

Depuis l'époque où elle avait commencé avec Humbert Blanc-Main, la maison de Savoie n'avait pas cessé de grandir. Au xv^e siècle, elle avait été élevée par l'empereur Sigismond de Luxembourg à la dignité de duc, et le rang royal lui était déféré au xviii^e. Elle semblait avoir atteint le comble de sa fortune; mais on sait aujourd'hui que des destinées encore plus hautes lui étaient réservées, et que le nom de Victor-Emmanuel II et de son fils s'associer un jour, dans l'histoire de ses progrès, à celui d'Amédée VIII et de Victor-Amédée II.

Maître dans ses États, Victor-Amédée II, que nous appellerons désormais Victor-Amédée I^{er}, comprit que pour guérir les maux causés par la guerre, il avait besoin d'une longue paix, et qu'il devait s'appliquer non-seulement à la garder, mais à la rendre féconde. Avant

dévouer à l'accomplissement des réformes qu'il avait conçues pour la prospérité intérieure de ses États, il voulut pourtant prendre formellement possession de sa nouvelle couronne, et il alla se faire couronner roi de Sicile à Palerme.

Il passa une année dans ce pays, en étudiant les conditions diverses, les richesses naturelles et les fléaux nombreux, fruit des administrations corrompues et des guerres incessantes. Victor-Amédée eût trouvé en Sicile un vaste champ pour l'exécution de ses desseins de régénération, s'il n'eût pas été appelé à accomplir la même tâche dans ses anciens États ; mais placé, comme il l'était, à la tête de deux pays situés aux deux extrémités opposées de la péninsule italique et n'ayant entre eux rien de commun que la personne du souverain ; dans la nécessité de tout fonder ou de tout réformer, tant au nord qu'au midi, Victor-Amédée ne se dissimulait aucun des embarras de sa situation. A ces embarras déjà si considérables, qui naissaient des conditions complètement dissemblables des deux pays, venait s'ajouter encore la mauvaise volonté des Siciliens, mauvaise volonté causée par les regrets que l'administration espagnole avait laissés derrière elle, et par le caractère naturellement indolent de ces populations, qui se sentaient mal à l'aise sous l'empire d'une volonté aussi ferme que celle du nouveau roi et d'un esprit aussi entreprenant et aussi actif. La réception qu'il reçut des Siciliens fut respectueuse ; mais la consternation populaire perçait à travers les réjouissances officielles. Les Siciliens s'informaient avec effroi des projets que leur seigneur se plaisait à former pour leur bien-être, et la pensée des travaux qu'il allait éta-

blir à leur profit, mais avec leur concours, des routes qu'il se proposait de pratiquer, des écoles qu'il comptait ouvrir à leurs enfants, de tous les moyens d'action qu'il allait mettre à leur portée en exigeant d'eux qu'ils en fissent usage, cette pensée leur inspirait beaucoup plus de terreur que de reconnaissance. Victor-Amédée comprit bientôt qu'à moins d'abandonner complètement le reste de ses États et de se consacrer exclusivement à la Sicile, au moins pendant plusieurs années, il lui fallait renvoyer à un avenir plus éloigné l'exécution de ses desseins en Sicile, et se contenter pour le présent de quelques réformes partielles et isolées. Lors même que ses affections et un sentiment de justice et de reconnaissance ne l'eussent pas rappelé en Piémont, sa prudence lui eût défendu d'abandonner celles de ses provinces dont les frontières touchaient d'un côté à la France, et de l'autre à l'Allemagne, pour se fixer à l'extrémité méridionale de l'Italie. Il laissa donc en Sicile quelques troupes et le marquis de Maffei en qualité de vice-roi, et lui-même se rembarqua pour Nice un an après en être parti, c'est-à-dire à la fin de l'année 1714.

D'amères douleurs l'attendaient dans sa patrie. Son fils aîné, nommé comme lui Victor-Amédée, et parvenu déjà à sa quinzième année, était la vivante image de son père, tant pour les agréments de la personne que pour les qualités du cœur et de l'intelligence. Victor-Amédée l'aimait presque à l'exclusion de son plus jeune fils, qui, par l'exiguïté de sa taille, la faiblesse de sa constitution et la mélancolie quelque peu sauvage de son humeur, semblait peu propre à occuper dignement un trône. Il témoignait en effet peu de tendresse à ce dernier et réservait toute sa

confiance à son premier-né. Ce fut ce premier-né, cet objet de si belles espérances, qui fut enlevé, par une mort presque subite, à sa famille et à un peuple qui l'aimait déjà comme le digne successeur de son père. Ses deux sœurs, deux princesses d'un mérite bien connu, le suivirent au tombeau dans le cours de cette même année. L'aînée, à la cour de France, et la seconde, sur le trône d'Espagne, avaient su gagner l'affection de tous ceux qui les entouraient et des populations au milieu desquelles elles étaient établies, sans oublier pourtant ni le pays qui les avait vues naître, ni le père qui les avait placées si haut. La perte de ses trois enfants fut pour le roi de Sicile plus qu'une douleur, ce fut un malheur dont les suites lui devinrent fatales ainsi qu'à l'Europe entière, qui croyait avoir enfin devant elle un long avenir de paix. Si la mort du jeune Victor-Amédée rapprocha son frère Charles-Emmanuel du trône, elle le laissa tout aussi éloigné du cœur de son père, qui sembla lui garder rancune des avantages que la mort de son frère lui assurait. Cet éloignement eut plus tard de déplorables résultats ; mais la mort des deux princesses en produisit de plus prompts.

La mort de la duchesse de Bourgogne privait Victor-Amédée d'un adroit et puissant avocat à la cour de France. Chacun sait que Louis XIV accusa sa petite-fille d'avoir entretenu avec son père, le duc de Savoie, une correspondance pour l'informer des secrets d'État qu'elle savait arracher à l'affection du vieux roi et de M^{me} de Maintenon. Sans ajouter entièrement foi à une accusation lancée contre une tombe, et dans un moment où Louis XIV cherchait un prétexte pour chasser de son cœur de vains

et attristants regrets, il est pourtant très-vraisemblable que la duchesse de Bourgogne employa l'influence qu'elle avait acquise par sa grâce et son esprit sur toute la cour royale, à soutenir les intérêts de son père et de son pays, pendant la guerre et pendant les négociations qui aboutirent à la paix d'Utrecht. Et si le duc et la duchesse de Bourgogne eussent survécu et succédé à leur père, les bons rapports entre la France et le Piémont n'eussent pas tardé à être solidement établis. Tous les Piémontais déploraient cette mort prématurée qui enlevait à ce pays cette chance fortunée.

Le roi d'Espagne, Philippe V, quoique encore à la fleur de l'âge, était déjà la créature faible et malade qui comprit si peu et qui remplit si mal le rôle que son aïeul lui avait assigné en le plaçant sur le trône d'Espagne. Du vivant de sa première femme, Élisabeth de Savoie, il s'était laissé guider par elle, et ce guide était aussi sage que fidèle. Sa mort laissa le champ libre à tous les intrigants qu'un souverain débile et faible attire inévitablement autour de lui, comme un caillou attire les oiseaux de proie. Le plus hardi, celui dont la conscience était la mieux endurcie, et qui s'empara le plus tôt d'un pouvoir sans bornes, était le fils d'un sonneur de cloches de Plaisance. Cet homme, devenu depuis cardinal Albéroni, voulait avant tout parvenir à une haute position ; et connaissant à l'avance la fécondité de ces sources dont son esprit était doué, il souhaitait ardemment l'occasion de faire briller ses talents et de se rendre indispensable à son maître. Il fallait pour cela plaire à ce maître dans les plus cruels embarras, et l'en débarrasser ensuite, manœuvre qu'il exécuterait aisément si l'E

était encore une fois livrée à la guerre, au désordre et à la confusion. Tel fut le motif principal d'Albéroni pour troubler la paix si récemment rétablie en Europe ; mais ce ne fut pas le seul. Ce favori d'un Bourbon avait voué une implacable haine à la maison d'Autriche, et son vœu le plus ardent, après celui de sa propre élévation, c'était de voir les Autrichiens chassés à tout jamais de l'Italie. Mais ce n'était pas dans l'intérêt de l'indépendance italienne qu'il complotait l'expulsion de l'Autriche ; car il ambitionnait pour les Bourbons l'héritage de la maison de Habsbourg, et il voulait rendre à son maître le royaume de Naples, la Sicile et la Sardaigne.

Quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis la paix d'Utrecht, lorsque une flotte imposante, déployant les couleurs espagnoles, parut inopinément, le 7 juin 1718, sur les côtes de la Sicile et y débarqua cinquante mille hommes de troupes régulières. Ainsi surpris, car l'Espagne avait coloré ses armements du prétexte d'attaquer les Turcs, le marquis Maffei fit retirer le petit nombre d'hommes dont il disposait dans les places fortes, concentra dans Messine ses forces navales, et se renferma lui-même dans cette dernière ville jusqu'à l'arrivée des ordres qu'il priait Victor-Amédée de lui faire parvenir. Mais hélas ! il ne put les attendre comme il se l'était proposé. Ne trouvant de résistance, ni dans les troupes trop peu nombreuses et consignées d'ailleurs dans les forteresses, ni dans les populations qui saluaient avec joie le retour de leurs anciens maîtres et de leur ancien repos, les Espagnols se rendirent en peu de jours maîtres de toute l'île, et le marquis Maffei, qui voulait au moins conserver une marine à son roi, se décida à transporter

tous ses vaisseaux dans le port de Malte. Il n'y put aller qu'à grand'peine et à la faveur d'une nuit obscure. Les Espagnols bloquaient déjà le détroit de Messine et flattaient ainsi de s'emparer de la flotte piémontaise. Ils la poursuivirent jusque sous le canon de La Valette. Ils sommèrent le grand maître de l'ordre de leur rendre les bâtiments fugitifs. Le grand maître, qui ne voulait encourir l'inimitié de personne, répondit qu'il les rendrait à celui qui serait reconnu souverain de Sicile à la fin de la guerre.

L'Europe pourtant, quoique surprise et alarmée de la témérité espagnole, se montrait peu empressée de venir primer et de faire respecter les lois qu'elle avait données quatre ans plus tôt. La France voyait avec une satisfaction mêlée d'inquiétude l'Italie rendue à un Bourbon. L'Angleterre et la Hollande hésitaient à rompre, pour leurs intérêts aussi éloignés, une paix si essentielle au développement de leur prospérité. L'empereur d'Allemagne Charles VI, dont la puissance était directement menacée par l'Espagne, faisait la guerre aux Turcs, et d'ailleurs peu satisfait des négociations qui avaient lieu entre l'Angleterre et le duc de Savoie lors du traité d'Utrecht. Victor-Amédée, en effet, s'était enrichi des dépouilles de l'Espagne; mais ces mêmes dépouilles étaient aussi convoitées par l'empereur, qui préférait les reprendre et les garder pour son propre compte, plutôt que de se faire le redresseur des torts dont Victor-Amédée était la victime. Il répondit donc aux réclamations du duc que la guerre contre les infidèles absorbait toutes ses forces et qu'il n'en pouvait rien distraire pour rendre la Sicile. L'Angleterre, qui la lui avait doi-

devait seule l'aider à la garder. L'empereur ne tarda pourtant pas à conclure avec les Turcs une trêve de vingt ans; puis il porta toutes ses forces dans la Méditerranée et reprit la Sicile et la Sardaigne.

Alberoni venait d'attirer sur son maître plus d'orages qu'il ne pouvait en conjurer. L'Europe s'émut cette fois, car il ne s'agissait plus de rendre à un petit prince ce qu'elle-même venait de lui donner; il s'agissait d'empêcher que la folle jactance d'un aventurier ne rendît à la maison royale d'Espagne ce qu'on avait eu tant de peine à lui enlever, la possession de la Péninsule italique. Tel était, en effet, le but de la guerre soudainement entreprise par Alberoni. Les représentants des puissances intéressées à cette question se réunirent à Londres, et y signèrent, en 1718, un traité par lequel l'empereur reconnaissait enfin et pour la première fois Philippe V roi d'Espagne et des Indes, et cédait à l'infant don Carlos, fils de Philippe V, les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance, que l'infant ne devait pourtant tenir qu'à titre de fiefs impériaux. De son côté, le roi d'Espagne devait, à la paix, renoncer à ses prétentions sur les Pays-Bas, le Milanais, Naples, la Sicile et la Sardaigne. Il fut aussi convenu que la Sardaigne serait donnée à Victor-Amédée en échange de la Sicile. Victor-Amédée adhéra à ce traité dès le 10 novembre de cette même année. Quant au roi d'Espagne, il n'y apposa sa signature que le 17 février 1720.

Tous les historiens se sont récriés sur l'injustice dont le roi de Sardaigne avait été la victime. Peut-être suis-je dans l'erreur, mais j'ai peine à croire que Victor-Amédée considérât la perte de la Sicile comme un malheur.

Je le crois d'autant moins que je ne vois pas qu'il ait rien fait depuis pour rentrer en possession de ce pays. Victor-Amédée était ambitieux, comme ses ancêtres l'avaient été avant lui, comme ses descendants le furent depuis ; mais son ambition ne fut jamais aveugle. Plus d'une fois les ducs de Savoie se sont vus appelés à accepter des couronnes étrangères qui les élevaient d'un ou de plusieurs degrés dans la hiérarchie des souverains ; ils refusèrent rarement de telles offres, mais ils y renoncèrent toujours lorsqu'on prétendit les leur faire payer trop cher. Victor-Amédée lui-même n'avait-il pas, dès son début, refusé le trône de Portugal, parce qu'il fallait l'acheter en allant s'y établir ? Et plus tard, lorsqu'une victoire remportée par l'armée française dans le nord changea les dispositions de la reine Anne et la décida à lui retirer la moitié de l'héritage de Charles-Quint, lot magnifique qu'elle-même lui avait offert, Victor-Amédée se montra-t-il inconsolable ? Le trône de Sicile ne lui coûtait aucune de ses anciennes provinces, cela est vrai ; aussi l'avait-il accepté sans hésiter, et était-il allé en prendre possession et en étudier les conditions particulières, témoignant ainsi de la sincérité de son acceptation et de son dessein d'y établir le gouvernement et les lois qui lui sembleraient convenir le mieux au pays. Mais il n'avait pu se dissimuler les difficultés qu'il devait rencontrer dans l'exécution de ses projets. Il avait affaire à un peuple animé contre lui par des préjugés qu'un maître nouveau, succédant à un maître regretté, n'efface qu'avec le cours des années. Ce peuple, d'ailleurs, Victor-Amédée le connaissait peu, et il ne devait guère avoir le loisir de l'étudier. Placé à une distance

considérable du reste de ses sujets, séparé d'eux par les mers ou par d'autres États, comment se flatter de confondre jamais leurs intérêts, leurs opinions, leurs sentiments de créer entre eux ces liens qui forment les nations, en faisant naître et en développant le sentiment national, véritable force des États et seul obstacle efficace à leur dissolution? Le duc de Savoie n'eût été pour la Sicile qu'un conquérant, disons mieux, un acquéreur, c'est-à-dire un conquérant dépouillé du prestige de la gloire. Jamais les Siciliens n'eussent éprouvé pour les princes de la maison de Savoie l'attachement respectueux qui unissait depuis plusieurs siècles à cette famille les Savoyards et les Piémontais; ils eussent envié à ceux-ci le bonheur d'aimer leurs maîtres, et, avec l'injustice du mécontentement, ils eussent gardé rancune aux populations italiennes du nord et aux princes de la maison de Savoie de leur dévouement réciproque et des grandes choses que ce dévouement leur permettait d'accomplir. Eux-mêmes cependant n'eussent connu leur souverain qu'à travers un vice-roi, qui n'eût pas toujours été le comte Maffei, et cette circonstance seule eût suffi à retarder de quelques siècles et peut-être à empêcher à jamais la fusion nécessaire entre le nouveau royaume et les anciens États. La Sicile était, à cette époque, épuisée d'hommes et d'argent. Victor-Amédée eût été contraint d'employer à la défendre les troupes sabaudc-piémontaises et d'y dépenser l'argent du Piémont; cela eût semblé lourd aux Piémontais, et la présence des soldats étrangers eût plus que contre-balancé dans le cœur des Siciliens la reconnaissance qu'eût peut-être éveillée en eux l'envoi de l'argent. Plus tard cependant il eût fallu de-

mander à la Sicile de payer son contingent des dépenses nécessaires à l'entretien des deux États, et dès lors la Sicile se fût considérée comme offerte en holocauste au Piémont. Ces réflexions et bien d'autres de même nature ne se présentèrent sans doute pas à l'esprit de Victor-Amédée comme elles se présenteraient aujourd'hui à celui d'un prince placé dans les mêmes conditions; car la rareté de l'homogénéité d'un État n'avait pas encore reçu de preuves nombreuses et évidentes qui l'ont démontré depuis; mais l'intelligence de ce premier roi de Sardaigne était d'un ordre trop élevé pour lui permettre de s'aveugler sur les difficultés actuelles ou prochaines d'une pareille situation. Déjà, depuis plusieurs siècles, les princes de la maison de Savoie ont leurs regards tournés vers l'Italie qu'ils savent devoir un jour leur appartenir tout entière; mais ils savent aussi qu'ils n'arriveront à la posséder que pas à pas. Ils ambitionnent d'étendre leurs frontières, mais non de les multiplier; et l'acquisition d'une province voisine de leurs États leur est plus précieuse que celle d'un royaume isolé et lointain. Les faits le prouvent; car la possession du Montferrat coûta des guerres à quatre générations de la maison de Savoie, et beaucoup de goutte de sang ne fut versée par elle ni par son ordre pour la conservation de la Sicile. Le véritable prix de tant de luttes et d'efforts, ce fut pour Victor-Amédée l'Alexandrie et la Lomelline d'une part, et de l'autre l'évacuation française de toutes ses forteresses et l'article du traité d'Utrecht qui l'autorisait à bâtir des places fortes où il lui semblerait dans toute l'étendue de ses États. Quant à la possession de la Sicile et à celle de la Sardaigne, elle fut substituée, elle lui valut le titre de roi, qui n'

pas alors un simple appât jeté à la vanité d'un duc, mais qui apportait avec lui de véritables et solides avantages, celui, entre autres, d'avoir auprès de toutes les cours étrangères, des représentants, à portée de connaître bien des secrets, de pénétrer bien des mystères, de déjouer bien des intrigues, d'acquérir une grande influence, et de rendre d'importants services à leur maître et à leur pays. Mais ces avantages, Victor-Amédée les obtenait en possédant la Sardaigne tout aussi bien qu'en gardant la Sicile.

Notis allons étudier maintenant Victor-Amédée sous l'aspect du législateur, du réformateur et de l'administrateur; car, à partir du traité de Londres, il s'appliqua presque exclusivement à réparer les maux occasionnés par d'aussi longues guerres à un pays qui n'avait joui de la paix que pendant les vingt dernières années de la vie d'Emmanuel-Philibert. Mais avant d'entreprendre l'exposé des sages mesures adoptées par Victor-Amédée et de leurs admirables résultats, il me reste à faire connaître les questions qui divisèrent les cours de Rome et de Turin pendant presque toute la durée de ce règne.

Ces différends eurent pour cause principale, d'une part, le caractère inquiet, maladroit et malveillant de Clément XI, qui, pendant son long pontificat (1700-1721), parvint à se brouiller successivement avec tous les souverains de sa communion, et, d'autre part, la fermeté inébranlable de Victor-Amédée, qui traitait les foudres du Vatican comme les ébullitions d'un esprit chagrin et d'une humeur impérieuse, sans leur attribuer aucune valeur réelle. Mais la cause occasionnelle de ces différends

fut la prérogative accordée jadis par le pape Nicolas V au duc Ludovic de nommer aux bénéfices vacants dans ses États, tant en deçà qu'au delà des monts. Cette prérogative, obtenue pour son fils par Amédée VIII au moment de sa renonciation au pontificat, était en quelque sorte une condition de cet acte, un faible dédommagement du pouvoir abdiqué, la clause d'un contrat plutôt qu'une concession gratuite. Toutes les fois en effet que l'un des descendants de Ludovic avait fait usage de cette prérogative, il l'avait fait librement et sans contestation aucune de la part de la cour de Rome, ni du clergé. Mais plus d'un prince de la maison de Savoie avait laissé ce privilège tomber en désuétude. Quelques papes aussi, jaloux sans doute de cette exception à leurs attributions, et voulant établir un précédent en leur faveur sans amener de conflit avec les princes savoynards, leur confirmèrent individuellement cette prérogative, et ceux-ci commirent la faute d'accepter, comme un hommage rendu à leur personne, ce qu'ils eussent dû considérer comme une atteinte indirecte à un droit héréditaire de leur maison. Emmanuel-Philibert pourtant ne tomba pas dans ce piège; et dès qu'il fut rentré en possession de ses États, il nomma aux bénéfices, Piémontais et Savoyards, sans faire préalablement aucune démarche auprès du saint-siège et sans prendre souci de ses réclamations. Son fils et son petit-fils suivirent son exemple; puis le privilège tomba de nouveau en oubli. Victor-Amédée le releva, mais il régna pendant le pontificat de Clément XI, qui n'était doué ni de modération, ni de prudence. L'influence du clergé était grande alors en Piémont comme en Savoie, et ce corps était organisé d'une façon si compacte et si

habile que l'impulsion donnée par son chef était immédiatement ressentie et suivie par les derniers de ses membres, qui la transmettaient à leur tour aux populations laïques, mais dévotes.

Plusieurs prêtres refusèrent de reconnaître les chefs choisis par le roi, et certaines provinces qui avaient été anciennement des fiefs du saint-siège s'en déclarèrent les sujettes, et essayèrent de braver l'autorité de leur véritable souverain. La révolte contre Victor-Amédée était aussi difficile que périlleuse. Ceux qui la tentèrent n'eurent pas même l'honneur d'exciter son courroux ni de le provoquer à de graves mesures. Quelques fonctionnaires destitués et remplacés par d'autres plus fermes et plus fidèles, et quelques actes qu'on ne saurait qualifier de trop rigoureux, suffirent à rétablir l'ordre parmi des populations effrayées à l'avance de leur propre audace ; mais la véritable lutte était engagée entre Victor-Amédée et le clergé, instrument docile de l'ambition romaine.

Le comte Marin Gubernatis avait été envoyé à Rome pour y faire valoir les droits de son souverain ; il y négociait, mais sans faire de progrès sensible, lorsque l'abbaye de Saint-Benin, dans le Canevaisan, vint à vaquer. L'évêque de Séleucie, trésorier général du saint-siège, voulut en prendre l'administration, comme d'une propriété de l'Église. Mais Victor-Amédée s'y opposa résolûment, et chassa du pays le trésorier, qui n'avait pas tenu compte de sa défense. Une excommunication arriva aussitôt de Rome, adressée non pas au duc, mais à la cour des comptes de Turin, qui avait, conformément aux ordres du duc, évoqué à elle l'administration de l'abbaye. Si le pape s'était flatté, en épargnant la personne de Victor-Amédée, de le rendre plus

accommodant sur l'exécution et sur l'application monitoire, il connaissait peu le prince qu'il insulta ses représentants. Victor-Amédée traita l'excommunication comme il l'eût fait si elle eût été dirigée contre lui. Il fit décréter de prise de corps tous ceux qui tiennent compte des foudres du saint-siège, et il prit soin que les menaces fussent suivies d'effet. Mais il n'eut à punir que qu'un petit nombre de coupables, et ceux-ci se montrèrent d'ailleurs peu endurcis. Lui-même poursuivit sans paraître s'apercevoir de l'hostilité du saint-siège non plus que de celle du clergé. La prudence de Victor-Amédée était dès lors bien connue, et ce n'était pas seulement à Rome et les siens étaient accoutumés à la voir. Si Victor-Amédée l'ignorait, il l'apprit sans doute à ses propres dépens, mais plus tard.

Cette hostilité devait s'accroître encore sous l'influence de plusieurs causes. Lorsque le royaume de Sicile fut donné à Victor-Amédée, celui-ci y trouva une institution toute spéciale, connue sous le nom de *Tribunal de la monarchie*. Ce tribunal avait été créé par le comte de Sicile, Roger, d'après une bulle du pape Grégoire VII (1098), bulle aux termes de laquelle les comtes de Sicile devaient agir à l'avenir comme *in loco* et juger, sans appel, toute question ecclésiastique. Ces immunités offusquaient Clément XI. Il voulut profiter de l'avènement de Victor-Amédée au trône de Sicile pour les abolir. Il commença par prévenir Victor-Amédée que les privilèges conférés par l'un de ses prédécesseurs au roi Roger ne lui étaient pas transmis avec la couronne, et par lui défendre de s'en prévaloir. Victor-Amédée répondit en ajoutant de son chef qu'il

prérogatives nouvelles à celles que le tribunal de la monarchie exerçait déjà, et en faisant exécuter les sentences qu'il rendait. Le pape alors mit le royaume en interdit, tout en s'abstenant encore de frapper la personne du roi. Ce moyen ne lui réussit pas mieux auprès du roi de Sicile qu'il ne lui avait réussi auprès du duc de Savoie. Victor-Amédée fit rouvrir toutes les églises et célébrer le service divin comme si le plus parfait accord eût toujours régné entre le pape et lui. Cette fois pourtant la résistance du clergé fut plus grande et lui valut aussi un traitement plus rigoureux. L'évêque de Lipari, un grand nombre de prêtres et surtout de moines récalcitrants furent bannis. Le tribunal de la monarchie continua à rendre des arrêts que le roi fit exécuter, mais que Rome ne reconnut pas. La question ne fut jamais résolue pour Victor-Amédée, car il perdit la Sicile pendant la durée de ses débats avec le saint-siège. Quant à l'autre question relative en général au droit de conférer les bénéfices vacants dans ses États, et en particulier à l'abbaye de Saint-Bénin, elle demeura assoupie, mais non vidée, jusque sous le pontificat de Benoît XIII, qui reconnut au roi de Sardaigne, par deux bulles datées du 24 mars 1727 et du 20 février 1728, le droit contesté par son prédécesseur. Clément XII pourtant l'agita de nouveau, et elle ne fut définitivement terminée que pendant le pontificat de Benoît XIV et le règne de Charles-Emmanuel.

La destruction du droit de mainmorte et l'impôt foncier mis sur les propriétés ecclésiastiques, aussi bien que sur celles de tous les citoyens, n'étaient pas des mesures propres à faire renaitre la bonne intelligence entre la cour de Rome et celle de Turin; mais ce qui acheva d'indigner

l'irascible pontife, ce fut la disgrâce complète des jésuites. Personne ne connaît la cause véritable de la défiance et de l'aversion que Victor-Amédée témoigna soudainement aux membres d'un ordre que ses pères n'avaient que trop protégé, et qui entra trop avant dans la faveur de plusieurs de ses descendants. Voltaire raconte à ce sujet une anecdote qui ressemble à une plaisanterie beaucoup plus qu'à un fait historique. A l'en croire, Victor-Amédée aurait eu pour confesseur un jeune jésuite, qui, étant tombé malade et se sentant près de sa fin, aurait fait prier le roi de l'aller trouver. Celui-ci s'étant rendu à ce désir, le malade aurait insisté pour lui parler en particulier ; demeuré seul avec le roi : « Sire, lui « aurait-il dit, vos bontés m'obligent à vous laisser en « mourant cet avis : N'ayez jamais de confesseur jésuite, « et n'accordez votre confiance à aucun membre de notre » compagnie. » Un pareil avertissement pouvait suffire pour empêcher Victor-Amédée de donner à son défunt confesseur un successeur du même ordre ; mais j'ai peine à croire qu'il ait produit sur ce prince une impression assez forte pour le décider à retirer aux jésuites la direction des études publiques, et à les dépouiller de toutes leurs attributions, à moins pourtant que le jésuite mourant n'ait ajouté à son avis des révélations compromettantes pour l'ordre entier ou pour un très-grand nombre de ses membres. J'ai peine à croire aussi que Victor-Amédée ait attendu jusque-là pour bien connaître la Société de Jésus, et je ne serais nullement étonné d'apprendre qu'il eût plus d'une fois confessé son confesseur, même avant ce suprême aveu. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Victor-Amédée ne revint jamais sur sa résolution

d'enlever aux jésuites tout pouvoir et toute influence officielle. Les pères, qui ne se découragent pas aisément, cherchèrent dans les principales cours de l'Europe des intercesseurs auprès de Victor-Amédée. Ils en trouvèrent en effet de nombreux et de haut placés. Mais toutes ces recommandations n'eurent d'autre effet que d'accroître le mécontentement de Victor-Amédée. Ils leur déclara enfin que, s'il recevait encore une seule réclamation en leur faveur, il les chasserait du pays et confisquerait leurs biens. Dès lors ils se tinrent tranquilles en apparence, mais les amertumes domestiques dont les derniers jours du premier roi de Sardaigne furent abreuvés eurent peut-être leur source dans l'animosité de cette implacable société. Cette disgrâce des jésuites remonte à l'année 1716.

Plusieurs des réformes accomplies par Victor-Amédée dans l'administration de ses États furent commencées pendant la guerre; mais elles ne furent achevées qu'après la paix d'Utrecht. J'ai préféré passer sous silence les premières mesures réformatrices adoptées par ce prince pendant la guerre, pour ne pas en interrompre le récit, et pour montrer sous leurs divers aspects chacune des phases de cette belle existence. Celle du guerrier et du diplomate précéda celle du législateur et de l'administrateur. Si les incidents de la première et de la seconde de ces phases se tiennent et se confondent parfois par les dates, ils diffèrent tellement entre eux par leurs caractères que j'ai cru pouvoir les séparer sans nuire à la clarté et à la suite de mon récit.

Depuis la mort d'Emmanuel-Philibert, les institutions nationales qu'il avait fondées n'avaient reçu d'autres

modifications que celles que le temps et le désordre inséparable des longues guerres et de la domination étrangère y avaient apportées. Les ducs de Savoie qui remplissent l'intervalle entre Emmanuel-Philibert et Victor-Amédée avaient dû consacrer leur existence aux travaux de la guerre et aux négociations diplomatiques. Quelques-uns avaient employé leurs courts loisirs et leurs pauvres ressources à ouvrir une nouvelle route, à élever quelques édifices, à fortifier quelques places, et même à ajouter quelques articles au code promulgué sous Emmanuel-Philibert. Mais les frontières des États de la maison de Savoie s'étaient considérablement étendues depuis lors; la population en avait presque doublé; les revenus s'étaient accrus malgré la guerre, et des besoins nouveaux se faisaient sentir chaque jour. Victor-Amédée entreprit de leur donner satisfaction.

Ses premiers soins eurent pour objet les finances et l'armée. Voulant préparer à ses successeurs des moyens d'indépendance, il devait leur laisser une armée suffisante pour résister à une puissance étrangère sans implorer le secours d'autres étrangers. L'accroissement de la population de ses États lui permettait de former cette armée; mais, pour l'entretenir et la solder, il fallait de gros revenus.

Souvenons-nous du revenu qu'Emmanuel-Philibert avait trouvé en prenant possession de son héritage et de celui qu'il laissa à son successeur. Le premier était de deux cent mille écus ou florins, et le second de neuf cent mille. Depuis lors et malgré la guerre presque incessante qui avait ravagé le pays, grâce à l'ouverture de plusieurs débouchés offerts au commerce, grâce à l'in-

industrie du yers à soie introduite en Piémont par Emmanuel-Philibert, et à celle des soieries et des draps, protégée par ce prince et par ses successeurs, le revenu public avait toujours été croissant ; lors de l'avènement de Victor-Amédée, il était de sept millions de francs. Victor-Amédée parvint à le doubler par les moyens suivants. Il appela à sa cour les ingénieurs les plus distingués de tous les pays, des Anglais, des Suisses, des Allemands, des Français et des Italiens des divers États de l'Italie, et il les chargea de mesurer exactement toute l'étendue de son territoire, qu'il fit diviser ensuite en deux catégories : l'une comprenant les terres cultivées, et l'autre, les biens communaux ou les terres en friche. Les unes, comme les autres, furent soumises à un impôt annuel et proportionnel, c'est-à-dire moindre pour les terres en friche que pour les terres cultivées. Celles-ci payaient en raison du cinquième de leur rapport net. Cet impôt frappa également les propriétés féodales et celles de l'Église, ce qui excita un vif ressentiment dans la noblesse et le clergé. Mais Victor-Amédée était préparé à la révolte des intérêts qu'il attaquait, et il ne s'en effraya nullement. Il se sentait dans son droit, et il était convaincu de la justice de ses mesures ; car l'époque des privilèges de la noblesse avait été pour celle-ci une époque de labeur et de dépenses. C'était à leurs frais que les nobles du moyen âge armaient leurs vassaux et les menaient combattre pour leur souverain, qu'ils élevaient des forteresses, les entretenaient et les défendaient. Depuis quelque temps, au contraire, toutes les dépenses de la guerre et de la défense du pays étaient supportées par l'État, qui payait en outre des émoluments plus ou

moins considérables aux nobles servant le prince. Les mêmes causes qui justifiaient, en la rendant nécessaire, l'exemption des impôts en faveur de la noblesse féodale, eussent rendu cette même exemption funeste et scandaleuse à l'époque où nous sommes parvenus.

On ne pouvait pourtant s'attendre à ce que la noblesse, déchue de sa position privilégiée, se résignât facilement à la perte de sa dernière prérogative. Peut-être se fût-elle soumise de meilleure grâce si l'imposition de la taxe foncière eût été son seul grief contre Victor-Amédée. Mais il en ajouta un second plus rude encore, et malheureusement moins équitable. Il exigea de tous les propriétaires fonciers, nobles ou roturiers, qu'ils justifiasent de leurs droits en exhibant les titres qui les leur conféraient. Les droits les plus anciens manquent souvent de pareils titres, ou bien les titres existants manquent des formalités exigées par une législation postérieure. Victor-Amédée n'admit aucune exception à la règle qu'il venait d'établir, et tous les propriétaires qui ne purent exhiber leurs titres de propriété parfaitement conformes à la lettre de la loi, en furent évincés et virent leurs biens confisqués au profit de l'État. Le moindre défaut de forme et la moindre irrégularité dans les titres suffisaient à les rendre nuls. Les terres confisquées sur la noblesse furent revendues par l'État à des roturiers enrichis, qui en payèrent sans murmurer un prix fort au-dessus de leur valeur réelle, satisfaits d'acquérir ainsi le droit de porter des noms et des titres dont la noblesse avait eu seule le privilège jusque-là.

Le mécontentement de la noblesse s'étant joint à celui du clergé rendit sans doute plus difficile la tâche que

Victor-Amédée s'était imposée. Mais si l'on réfléchit que par les mesures dont je viens de parler, Victor-Amédée détruisait de fond en comble l'ancien édifice de la féodalité pour y substituer celui de la société moderne et le principe de l'égalité devant la loi, qui est la base de cette société; si l'on réfléchit aussi au temps qu'employèrent les rois de France pour amener un semblable résultat, aux révoltes, aux exécutions, aux guerres civiles, qui accompagnaient chez eux l'enfantement de cette société nouvelle, il faut reconnaître ou la grande supériorité des moyens employés par Victor-Amédée sur ceux dont se servait Louis XI, ou la supériorité non moins grande de la noblesse piémontaise et savoyarde sur la noblesse française, sous le rapport du moins de la modération, de l'abnégation, du dévouement. Il n'y eut en Piémont ni révolte, ni conspiration, ni guerre civile. Le mécontentement de la noblesse s'exhala en plaintes, en réclamations, en bouderies; mais Victor-Amédée poursuivit résolûment sa route, et la formation du cadastre fut accomplie avec un ordre et une régularité admirables. L'impôt foncier, tel que l'établit Victor-Amédée d'après une moyenne de dix années du revenu net des terres, monta dès le début à plus d'un million de livres.

Le ministère fut divisé alors en trois départements: les affaires étrangères, l'intérieur et la guerre. Les finances appartenaient au second; mais le trésorier pouvait être considéré en effet comme un ministre des finances, quoique ses fonctions fussent exclusivement administratives. La règle établie par Victor-Amédée dans cette administration lui valut l'admiration de l'Europe contemporaine et de la postérité. La perception et le paiement des

deniers publics se faisaient régulièrement à la fin de chaque trimestre, et les recettes ou les paiements, dans les provinces, étaient échelonnés de façon qu'au jour fixé tout l'argent de l'État se trouvait versé dans la caisse du trésorier général, et que les sommes dues par lui en sortaient le même jour pour être répandues et distribuées dans les provinces. Chaque trésorier particulier et chaque chef d'office devaient tenir note des sommes à payer et à recevoir ; et le trésorier général devait posséder un duplicata de chacune de ces notes particulières, et vérifier leur exactitude à l'époque des versements. Grâce à ce mode, Victor-Amédée parvint à supprimer un abus qui s'était introduit dans l'administration, et qui avait pris peu à peu des proportions considérables. Prétendant les retards apportés à la perception des sommes dues au trésor et le défaut d'argent disponible qui en résultait, les employés des finances prêtaient souvent de leurs propres deniers aux créanciers de l'État, et, s'adjudgeant un double intérêt sur le trésor et sur ses créanciers, ils réalisaient ainsi de gros bénéfices aux dépens des particuliers et de l'État. La régularité établie par Victor-Amédée dans l'administration de ses finances coupa court à ces procédés illicites ; car le trésor recevant tout ce qui lui était dû à jour fixe et payant au même instant tout ce qu'il devait, les fonctionnaires n'avaient plus aucun prétexte pour se livrer à l'usure ; et les notes présentées de trimestre en trimestre par les receveurs des provinces à leurs chefs leur rendaient impossible toute supposition de faux paiements. Le roi ordonna en outre que les nouveaux employés serviraient gratuitement pendant le premier trimestre qui suivrait leur nomination, et

recevaient d'appointements que quand le trimestre serait complet. De cette façon l'employé qui venait à mourir ou à quitter sa place dans le courant d'un trimestre se trouvait avoir servi gratuitement non-seulement pendant son premier trimestre, mais encore pendant cette fraction du dernier qui avait précédé sa mort ou sa retraite. De pareils bénéfices, pris isolément, étaient sans doute fort modiques; mais, multipliés par le nombre des employés, ils formaient un total que le sage roi de Sardaigne avait raison de ne pas dédaigner. La vénalité des charges devint aussi pour l'État une source abondante de richesses; car non-seulement les recettes, les perceptions, les fournitures et d'autres charges des finances étaient données au plus offrant et administrées par entreprise, et elles pouvaient être considérées comme un brevet ou un privilège plutôt que comme un emploi; mais si, pendant la durée de la concession d'un de ces brevets, un nouveau candidat se présentait offrant à l'État un sixième de bénéfices en sus de ce que lui avait assuré l'exerçant actuel, ce dernier était aussitôt déchu de son titre et cédait la place au nouveau venu. La nomination de tels emplois avait donc lieu au moyen d'une enchère publique, à laquelle les concurrents se présentaient en très-grand nombre et renchérisaient les uns sur les autres, jusqu'à ce que les fonctions si avidement recherchées ne présentassent plus aux candidats que des chances douteuses de profits insignifiants. Ce contrôle perpétuel d'un concours qui demeurait toujours ouvert même après la première adjudication, opposait d'invincibles obstacles à la mauvaise administration des affaires publiques, et contraignait les adjudicataires nommés à

rapporter à l'État tous les profits qu'ils tiraient de leurs fonctions. Foscarini nous dit, en parlant des résultats admirables de ce système, qu'un ministre de France à la cour de Turin lui avait affirmé que, si le roi son maître parvenait jamais à établir dans ses États des réglemens semblables à ceux de Victor-Amédée, il transformerait bientôt ses provinces en autant de royaumes. Ce qui étonnait surtout le sagace Vénitien, c'était l'empressement des citoyens de toutes les classes à concourir à des emplois aussi peu rétribués, et il expliquait ce fait par l'accroissement rapide de la population et par un certain degré d'instruction et de culture intellectuelle répandues dans tous les rangs de la société : le développement du commerce et de l'industrie, quoique très-considérable, ne répondant pas complètement aux besoins des classes éclairées, un très-grand nombre de jeunes gens instruits et peu fortunés n'avaient point d'autre carrière à suivre que l'armée et les emplois publics. A cette cause j'ajouterai le respect et la confiance que le caractère et la justice de Victor-Amédée inspiraient généralement. Chacun savait qu'en entrant au service de l'État, on se soumettait à un maître sévère, mais impartial, qui travaillait au bien-être des individus en procurant le bien-être des masses ; qui pardonnait rarement les fautes, mais qui n'oubliait jamais de récompenser le mérite ; à un maître, enfin, qui n'avait pas de favoris.

Tous les réglemens établis par le roi de Sardaigne dans l'administration des finances publiques avaient pour but l'accroissement du revenu de l'État. Mais ils n'eussent pas suffi seuls à rendre cet accroissement proportionné

aux besoins de l'armée et du pays. Ce n'était qu'en augmentant la prospérité des populations que Victor-Amédée pouvait obtenir ce résultat. Emmanuel-Philibert avait introduit dans ses États la culture du mûrier, l'élève des vers à soie et l'industrie des soieries. Il s'était occupé aussi d'y introduire les bêtes à laines, mais il n'y avait consacré que peu de soins, et personne après lui n'y avait plus songé. Victor-Amédée, ayant repris cette pensée de son aïeul, l'exécuta avec l'énergie qui le distinguait et avec le bonheur qui l'accompagnait toujours. Il acheta de nombreux troupeaux, il leur assigna de vastes pâturages sur les versants incultes des montagnes, et il appela d'Allemagne des ouvriers habiles dans l'art de nettoyer et de teindre les laines ; puis il fonda la manufacture de draps de Bielle, qui existe encore, et qui, avec celles de Moncalieri et d'Ormea, établies depuis, suffisait, il n'y a que quelques années, à la consommation de l'habillement des troupes. Dès lors, tout l'argent que coûtaient les vêtements des soldats enrichit le pays au lieu de l'appauvrir. Les manufactures de soieries reçurent aussi un développement remarquable, et les perfectionnements apportés par Victor-Amédée à la fabrication des étoffes imitées de celles de Perse et de Damas furent tels que les ateliers de Turin rivalisèrent bientôt avec ceux de France et d'Orient, et purent satisfaire aux plus capricieuses exigences du luxe et de la mode. La culture du mûrier fut aussi protégée et étendue de manière que la matière première ne pût en aucun cas faire défaut à la fabrication. Enfin, convaincu de plus en plus que rien n'est plus favorable à la prospérité d'une entreprise que de la soumettre à des règles sages et invariables, le

roi de Sardaigne publia, en 1724, des règlements sur la fabrication et sur le commerce des soieries, qui ont toujours été regardés depuis comme des modèles inimitables en ce genre. Pour empêcher que la mise en exécution de ses ordres ne fût négligée et ne finît par être un jour complètement abandonnée, il créa un tribunal de commerce, chargé de veiller à l'exacte observation de ses règlements, et de juger d'après leurs principes les différends qui pourraient s'élever en matière d'industrie ou de commerce. Victor-Amédée fut le premier à introduire dans ses États la culture du tabac ; on fit venir des semences de plusieurs contrées, et on essaya les divers systèmes employés à la préparation des feues.

J'ai dit que le revenu de l'État était de sept millions de livres, lors de l'avènement de Victor-Amédée ; dans les dernières années de son règne, ce revenu montait à treize millions : il avait donc doublé.

L'entretien d'une armée telle qu'il en fallait au souverain placé entre la France et l'Allemagne absorba seul une grande partie de ce revenu. Victor-Amédée s'occupait personnellement des moindres détails du gouvernement et de l'administration, si bien qu'on le parloir parfois reproché de pousser jusqu'à la manie sa confiance exclusive en lui-même. Mais c'était surtout en ce qui concernait l'armée, son organisation, sa discipline, son armement, son habillement et son instruction, qu'il ne rapportait qu'à lui-même. Le général Rébinder, Livournois, qu'il avait appelé auprès de lui et qu'il attacha à sa personne, fut le seul auquel il permit d'avoir raison indépendamment contre lui, et dont il suivit presque toujours les conseils. Mais ce militaire savant et loyal ne négligeait au

les détails de sa profession, et Victor-Amédée trouvait en lui un esprit à son goût et un caractère analogue au sien. J'ai parlé ailleurs de l'institution des milices urbaines créée par Emmanuel-Philibert à l'imitation, disait Foscarini, des *cernèdes* vénitiennes, et qu'on nommait en Piémont l'*infanterie conscrîte*. Le nombre de ces miliciens avait souvent varié depuis leur institution, et était monté parfois jusqu'à trente mille, chiffre beaucoup trop élevé si l'on réfléchit à celui de la population de ce pays. Rébinder fit consentir Victor-Amédée à le réduire à dix mille, afin qu'il pût se maintenir sans variations et en tout temps. Il donna à ce corps de bons officiers et veilla à ce que son instruction et sa discipline fussent aussi parfaites que le comportait ce genre de troupes.

Outre l'infanterie conscrîte, que Victor-Amédée partagea en dix régiments de sept cents hommes chacun, plus trois cents hommes de réserve par chaque régiment, le roi garda quatre régiments de troupes étrangères, c'est-à-dire un régiment de Français, un de Valaisans et deux d'Allemands. Il créa aussi huit régiments d'infanterie nationale, et se composa ainsi une armée stable et nationale, malgré les quatre régiments étrangers dont je viens de faire mention, car ces régiments n'avaient aucune ressemblance avec les corps de mercenaires ou de partisans que les princes italiens prenaient d'ordinaire à leur solde, et dont Victor-Amédée s'était servi surtout pendant la dernière guerre. Ces mercenaires, que la reine d'Angleterre, Anne, s'était chargée de payer, avaient été congédiés par le roi de Sardaigne après la conclusion du traité de Londres; les quatre régiments qu'il garda prirent l'uniforme et les couleurs du Piémont, reçurent des

officiers piémontais, prêtèrent serment à Victor-Amédée, et furent soumis à sa discipline. On pouvait donc les considérer comme faisant partie de l'armée nationale piémontaise, quoiqu'ils fussent composés d'individus étrangers.

L'Angleterre avait donné, la première, l'exemple de fonder une maison de retraite pour les militaires invalides. Louis XIV avait imité Greenwich à Paris, en élevant, avec plus d'ostentation que d'utilité, le magnifique Hôtel des Invalides. Victor-Amédée perfectionna l'office de la *solda* fondé par Emmanuel-Philibert, et fit bâtir à son tour un hôtel des invalides moins splendide et moins fastueux que ceux d'Élisabeth et de Louis XIV, mais vaste, commode et parfaitement approprié à sa destination.

De toutes les places fortes qui avaient été élevées par son père, Victor-Amédée n'en retrouva plus à la fin de la guerre qu'un très-petit nombre. Il avait reconnu la nécessité de régler le nombre de ses forteresses sur celui des soldats destinés à les défendre, et il renonça à en relever plusieurs, préférant mettre en bon état celles qui étaient encore debout, et fortifier les nouvelles que la France lui avaient cédées.

La peste et d'autres maladies épidémiques exerçaient souvent leurs ravages en Piémont, où l'on croyait qu'elles étaient apportées par les troupes étrangères et par la multitude des petits commerçants et des aventuriers de tout genre qui les suivaient d'ordinaire. Un pays d'ailleurs aussi étroitement circonscrit, dans lequel les armées d'une grande partie de l'Europe semblaient s'être donné rendez-vous depuis près d'un siècle pour y combattre et le dévaster; un pays situé au pied des Alpes, du côté du midi, recevant toutes leurs eaux et n'ayant

qu'un littoral très-borné, présentait des conditions trop favorables au développement des épidémies que le hasard y apportait. Victor-Amédée établit un conseil de santé, chargé de veiller à la salubrité de l'air, des habitations, des aliments, et en général à tout ce qui concerne la santé des populations. Dès qu'une épidémie se manifestait dans un pays voisin du Piémont, ou ayant avec lui quelques rapports, ce conseil était chargé de prendre toutes les mesures qu'il jugeait nécessaires pour lui fermer tout accès ou pour arrêter son développement. A partir de cette époque, plus d'un siècle s'écoula sans que la peste reparût en Piémont.

Victor-Amédée créa aussi les archives publiques, dont il établit une succursale dans chaque ville et dans chaque bourgade de ses États. Il ordonna que tout notaire serait tenu d'y faire déposer une copie de chaque contrat qu'il aurait rédigé, et cela dans le délai de cinquante jours à partir du jour de la signature, et il punit par une amende la contravention à cette loi. Le dépôt de la copie d'un contrat coûtait au déposant une taxe fort légère (trente sous au maximum). Victor-Amédée prescrivit ensuite la manière dont ces archives devaient être construites et disposées; il indiqua aussi les précautions à prendre pour éviter que le feu n'y éclatât ou que des malfaiteurs n'y pénétrassent.

Chacun des princes de la maison de Savoie avait ajouté quelques lois ou ordonnances au recueil laissé par ses prédécesseurs, sans mettre pourtant d'accord les lois nouvelles avec l'ensemble de la législation existante. C'est ainsi qu'on procédait en France, et en général dans toutes les monarchies de cette époque. La compilation

des codes avait été, pour ainsi dire, abandonnée depuis la chute de l'empire romain, et les souverains qui suivirent la grande époque de Charlemagne se contentèrent, pendant longtemps, des lois laissées par lui, en y ajoutant, sous la forme d'ordonnances ou d'édits, les prescriptions dont les circonstances du moment leur faisaient sentir le besoin. Je ne sache pas qu'un code complet ait été publié en Europe depuis Charlemagne jusqu'à Victor-Amédée. Le code Victorien, qui abrogeait virtuellement tout ce qu'il ne confirmait pas, parut d'abord en 1723, puis en 1729. Cette seconde édition était beaucoup plus complète et plus développée que la première : ce fut celle que l'on conserva depuis, sauf les modifications importantes qu'y introduisit Charles-Emmanuel, fils et successeur de Victor-Amédée. Le code Victorien formait trois gros volumes in-4°. Le premier contenait la législation civile ; le second, la législation criminelle ; le troisième, les lois concernant l'instruction publique. La partie civile fut rédigée par le comte Gaissotti, et la partie criminelle par un jurisconsulte italien, nommé Berstarini. La partie concernant l'instruction publique avait été confiée au président Pensabene, Sicilien auquel le roi donna le titre de conservateur du conseil de la réforme ou de la direction des réglemens pour les études.

Celles-ci avaient été fort négligées pendant les guerres, et les jésuites, toujours prêts à saisir l'occasion d'acquiescer de l'influence, s'en étaient emparés. Nous avons vu comment Victor-Amédée les leur retira, et avec quelle fermeté il résista aux instances des cours de l'Europe en faveur de cette compagnie. L'exclusion des jésuites de l'enseignement national n'était encore que la répression

d'un abus, et ne suffisait pas pour imprimer à l'instruction publique une direction salutaire; car les principaux collèges étaient sans élèves, l'Université sans professeurs, et le peuple allait retomber dans l'ignorance dont Emmanuel-Philibert avait essayé de le tirer. Victor-Amédée s'occupa activement de porter remède à cette décadence. Il rétablit le collège des Nobles, fonda à Turin le collège des Provinces, et mit le plus grand soin à reconstituer l'Université. Il fit venir de savants professeurs de toutes les parties de l'Italie, de la France et des Flandres, et créa de nouvelles chaires. Jamais les réglemens relatifs à l'instruction publique n'ont occupé dans une législation une place aussi considérable : le troisième volume du code Victorien est un éclatant témoignage de l'importance qu'attachait le nouveau roi à répandre l'instruction et les lumières parmi ses sujets.

La littérature de l'Italie au xvii^e siècle était une littérature de décadence. Les *concetti*, les *arguties*, les métaphores et les images prolongées, les hyperboles, la subtilité des arguments, les sophismes, la vanité et les inepties du raisonnement, la froideur glaciale et emphatique des sentiments, tels étaient les traits principaux qui distinguaient l'éloquence et la poésie de cette époque. La philosophie se repaissait des mots techniques employés dans les écoles; et les sciences, ce simple et salutaire aliment de l'intelligence humaine, étaient devenues inaccessibles aux esprits affaiblis et efféminés. Victor-Amédée aperçut l'abtme vers lequel l'esprit italien de son temps se dirigeait à travers les sentiers fleuris des sonnets et des madrigaux. Rien d'ailleurs ne répugnait davantage à son naturel sain et mâle, que cette

littérature affectée et sans but. Un grand esprit, joint à une forte volonté que la raison dirige, exerce quelquefois à son insu une influence extraordinaire sur les hommes et sur les choses de son temps. C'est probablement à cette influence de Victor-Amédée que la littérature italienne du XVIII^e siècle dut de sortir de l'état de langueur et de faiblesse où l'avait plongée le parfum des *concetti*. Je ne saurais dire par quels moyens directs le roi de Sardaigne atteignit ce résultat; il ne publia certainement pas de traité sur la littérature, et il ne fit pas de cours sur ce sujet; mais il rassembla autour de lui et il combla de ses faveurs des hommes d'un vrai mérite, tandis qu'il ne dissimulait pas son mépris pour les faiseurs de phrases. Ceux-ci s'éclipsèrent peu à peu, et à leur place parurent les deux Cassini, père et fils, astronomes et mathématiciens, Paul de Rapin-Thoyras, auteur d'une histoire d'Angleterre, Philibert, Mélarède, Amédée Frézier, Caissotti, Bertola, Juvara et d'autres encore, artistes, comme les deux derniers, savants, comme les deux premiers, ou auteurs de livres d'histoire et de voyages, comme les autres. La littérature proprement dite eut plus de peine à se relever; mais, si plusieurs années s'écoulèrent avant que le Piémont ne produisît un littérateur éminent, on ne vit plus du moins la renommée s'attacher à des hommes nuls, corrupteurs du goût et opprobre des lettres. C'est donc à Victor-Amédée que nous devons en grande partie la guérison de l'esprit italien et son retour au caractère sérieux et puissant de son ancienne littérature.

Douze ans avaient suffi au roi de Sardaigne pour accomplir ses vastes réformes (1718-1730). Cependant

Victor-Amédée était arrivé à l'âge de soixante-quatre ans. Ce n'est pas encore l'âge de l'affaiblissement pour les fortes intelligences, mais la multitude et la gravité des événements peuvent vieillir ceux qui s'y sont trouvés mêlés, au moins autant que le nombre des années. D'ailleurs, la guerre menaçait de nouveau le gardien des Alpes, et son épée pouvait lui sembler trop lourde pour son âge. Les négociations s'ouvraient comme à l'ordinaire, et les propositions arrivaient de toutes parts, sauf ensuite, le secours que l'on cherchait une fois obtenu, à oublier les paroles données et à traiter en ennemi le créancier mécontent. L'empereur Charles VI, si l'on en croit certains historiens, aurait envoyé au roi de Sardaigne une somme d'argent avec la promesse de le créer, lui et ses descendants, gouverneurs à perpétuité du Milanais ; offre singulière et qui semble empruntée au moyen âge, alors que les empereurs étaient considérés comme fort au-dessus des autres souverains, et que les degrés inférieurs de la hiérarchie des trônes étaient tellement confondus qu'un prince indépendant pour une partie de ses États pouvait, sans déroger, accepter de nouvelles provinces à titre de fiefs relevant d'un autre prince. La proposition attribuée par les mêmes autorités au roi d'Espagne serait plus plausible. Philippe V, qui était remonté sur le trône à la mort de son fils (1724), offrait à Victor-Amédée, pour prix de son alliance avec les Bourbons dans l'éventualité d'une guerre contre l'Autriche, le Novarais et le Parmesan. On prétend enfin que Victor-Amédée aurait accepté secrètement ces propositions diverses, et que, pressé de s'expliquer et ne sachant ni comment éviter une rupture avec l'une des deux puissances, ni comment cacher plus

longtemps sa duplicité, il se serait tiré d'embarras en abdiquant la couronne. Mais ce récit mérite à peine une réfutation. Victor-Amédée n'était-il donc plus ce prince si habile et si prudent qui avait traité avantageusement avec Louis XIV, avec l'empereur, le roi d'Espagne et la reine d'Angleterre, ce prince dont tous les souverains de l'Europe recherchaient l'alliance, et qui les avait amenés tous à ne conclure la paix dont ils avaient si grand besoin qu'aux conditions que lui-même avait dictées? Le prince qui avait déclaré la guerre à Louis XIV pendant que l'armée française occupait ses États, était-il devenu si timide qu'il préférât renoncer au pouvoir plutôt que d'en braver la responsabilité? Ce qui est vraisemblable, c'est qu'il ne repoussa définitivement aucune des propositions qui lui furent faites, et qu'il demanda du temps pour se décider, tout en donnant peut-être de bonnes paroles aux ambassadeurs de l'Autriche et de l'Espagne; que ceux-ci, comptant sur un succès peu éloigné, s'en vantèrent auprès de leurs cours comme d'un résultat certain, et que l'abdication du roi étant survenue avant que leurs illusions ne fussent dissipées, ils l'attribuèrent à l'embarras qu'éprouvait Victor-Amédée de donner à l'un d'eux une réponse si différente de celle qu'il leur avait fait espérer. Mais pourquoi chercher dans de si singulières hypothèses l'explication d'un acte que le besoin de repos après une carrière aussi orageuse suffit à rendre parfaitement naturel et raisonnable. Un autre motif put d'ailleurs s'ajouter à celui-là : veuf depuis plusieurs années, Victor-Amédée avait secrètement aimé une dame de sa cour, la comtesse de Saint-Sébastien; mais, ainsi que cela arrive d'ordinaire dans les intrigues

amour eusses des rois, le mystère avait disparu peu à peu, et, à la fin, personne n'ignorait plus la conduite irrégulière du roi. Peut-être sa conscience lui reprochait-elle cette irrégularité, qui pouvait servir d'exemple ou de prétexte à plusieurs autres ; peut-être aussi l'hostilité du clergé, celle du saint-siège et surtout celle des jésuites lui faisaient-elles désirer de ne donner à ses ennemis aucun sujet de le blâmer ; toujours est-il que le vieux roi finit par épouser secrètement la comtesse de Saint-Sébastien. Mais si cette démarche suffisait à satisfaire sa conscience de chrétien, sa conscience de roi exigeait davantage. Le scandale n'avait été que trop public ; la réparation devait l'être aussi. Victor-Amédée reculait pourtant devant la pensée de donner une telle reine à ses sujets, et une seconde mère au prince de Piémont. Peut-être est-ce le désir de concilier des devoirs aussi opposés, joint au besoin de goûter enfin quelques jours de repos, qui le décida à abdiquer.

Il ne communiqua sa résolution qu'à son fils, et il la tint cachée même à sa femme. Charles-Emmanuel en reçut la nouvelle avec surprise, avec effroi, avec douleur. Il supplia son père de revenir sur une détermination qu'il ne pouvait comprendre, et qui le placerait vis-à-vis de lui dans une position trop difficile. Le pouvoir royal ne s'accommode guère du partage, et son père ne serait jamais pour lui que son roi. Mais Victor-Amédée savait bien que de tels scrupules s'évanouiraient bientôt, et il persista dans sa résolution. Il voulut, en outre, entourer son abdication de tout ce qui pouvait lui imprimer un caractère imposant, et lui enlever toute apparence de légèreté et de caprice. Il chargea donc le

sénateur Reiberti de lui présenter un mémoire sur le cérémonial observé par les divers souverains qui étaient volontairement descendus du trône; et, après l'avoir lu, il se décida pour le cérémonial de Charles V en 1556.

Le 3 septembre 1730, il convoqua au château de Rivoli tous les chevaliers de l'Annonciade, les ministres, les présidents des cours souveraines et tous les grands de sa cour. Personne, excepté le prince de Piémont et le marquis del Borgo, ne connaissait le motif de cette convocation. Invité par le roi à le leur apprendre, le marquis del Borgo lut à haute voix l'acte par lequel Victor-Amédée renonçait au trône et y appelait son fils unique, Charles-Emmanuel. C'étaient, portait l'acte, l'âge avancé du roi, l'affaiblissement de sa santé et le désir de mettre un intervalle entre les soucis du trône et le terme de sa vie, qui lui avaient inspiré cette résolution. Après avoir écouté d'un air grave et satisfait la lecture de cet acte et s'être entretenu d'une manière affable avec les personnages rassemblés par son ordre, Victor-Amédée passa dans l'appartement de la princesse de Piémont, la salua du titre de reine, et lui présenta sa femme, la comtesse de Saint-Sébastien, comme une dame qui consentait à se sacrifier pour lui et qu'il recommandait à la bonté et aux égards de sa belle-fille. La famille royale et la cour se rendirent ensuite au salut dans l'église des Capucins. Déjà le bruit de ce grave événement s'était répandu dans la ville, et le prêtre qui disait les prières du salut, étant arrivé à celles qu'on avait coutume de faire pour le roi, s'arrêta un instant ne sachant quel nom prononcer. Ce fut Victor-Amédée lui-même qui le tira d'embarras en prononçant d'une voix retentissante les mots *Carolus Emmanuelem*.

Victor-Amédée déclara ensuite publiquement son mariage, et donna à sa femme le marquisat de Spino, dont il voulut qu'elle portât le nom. Il se réserva un revenu de cinquante mille écus, disant que cela était très-suffisant pour un gentilhomme de province tel que lui, et il partit immédiatement pour Chambéry, où il voulait se fixer. En accompagnant son père jusqu'à la voiture, Charles-Emmanuel le supplia de nouveau de ne pas renoncer entièrement au pouvoir et d'en garder au moins une part; mais Victor-Amédée s'y refusa. « Je pourrais désapprouver vos actes, lui dit-il, et ce serait mal. Pour ne pas regretter la couronne, il faut ne plus y penser. » Et il partit.

II

CHARLES-EMMANUEL I^{er}

(1730-1773)

Charles-Emmanuel, devenu roi, continua pendant quelque temps à adresser tous les jours à son père un bulletin de ce qu'il faisait de plus important; il lui envoya même plusieurs fois ses ministres pour le consulter, et lui-même alla deux fois le visiter à Chambéry. Hélas! faut-il toujours s'attendre à rencontrer dans la vie des plus grands hommes d'affligeants témoignages de l'infirmité de notre nature? Et après avoir admiré, pendant tant d'années et au milieu de tant d'épreuves, la noblesse d'une âme toujours à la hauteur de ses devoirs, ne pouvons-nous espérer de la voir remonter à son principe, sans avoir à la plaindre ou à l'accuser? Le

même homme ne saurait-il être à la fois un grand prince et un honnête citoyen? Est-il impossible de posséder les vertus propres à des conditions si diverses? Victor-Amédée fut pendant quarante-cinq ans un héros à la guerre, un sage pendant la paix, un grand prince toujours; mais peut-être le trône était-il pour lui un appui plutôt qu'un piédestal. Lorsqu'il s'en fut éloigné, les passions les plus mesquines et les emportements les plus déraisonnables s'emparèrent de lui et le maîtrisèrent. Racontons cette chute douloureuse.

Victor-Amédée avait fait trop d'honneur à la marquise de Spino en la présentant à la princesse de Piémont comme une personne prête à se sacrifier pour lui. Il l'avait aimée depuis sa première jeunesse, et il la voyait encore telle qu'il l'avait connue dans ses belles années, sensible à son amour et peu accessible aux pensées ambitieuses. Victor-Amédée avait eu d'autres maîtresses; mais jamais aucune d'elles ne lui avait fait oublier la belle mademoiselle de Cumiana, que lui-même avait mariée au comte de Saint-Sébastien, pour couvrir, a-t-on dit, les suites scandaleuses de leur liaison. Rien n'indique que cette liaison ait duré pendant la vie du comte de Saint-Sébastien, et l'empressement avec lequel Victor-Amédée revint à l'objet de son premier amour aussitôt après leur double veuvage prouverait le contraire. Victor-Amédée n'était guère sujet à l'inconstance ni dans ses sentiments ni dans ses opinions, et il ne se disait pas que le temps et les circonstances pouvaient avoir plus d'influence sur les autres que sur lui. L'amour constant du roi inspira à la comtesse de Saint-Sébastien plus d'orgueil que de reconnaissance. Elle avait atteint l'âge des froids calculs,

et l'exemple donné, quelques années plus tôt, par le plus orgueilleux roi de la terre, lui permettait d'espérer que la tendresse de Victor-Amédée n'hésiterait pas à la placer aussi près du trône que Louis XIV y avait placé madame de Maintenon. Victor-Amédée, de son côté, avait eu le tort de ne pas confier à sa nouvelle épouse son dessein d'abdiquer le pouvoir; lorsqu'elle le vit descendre du trône avant de déclarer son mariage, elle se sentit comme lésée dans ses droits légitimes. Elle dissimula son dépit, car elle connaissait de longue date la fermeté invincible de son mari; mais elle connaissait aussi l'influence que les artifices féminins savent prendre sur les cœurs les plus indomptables, et elle se promit de mettre en œuvre tous ceux dont elle disposait pour saisir le titre qui venait de lui échapper.

Elle partit donc avec Victor-Amédée; mais, au lieu d'une compagne empressée à lui faire oublier les grandeurs qu'il venait de lui sacrifier, Victor-Amédée se trouva en présence d'une femme ambitieuse et vindicative, qui voulait lui inspirer des regrets et le pousser à des résolutions désespérées. Aussi longtemps que sa santé se soutint, il résista aux perfides insinuations de son épouse, mais la vieillesse lui apporta un jour ses infirmités et ses faiblesses. Il eût une attaque d'apoplexie pendant l'hiver de 1731; et, quoiqu'il en eût réchappé, il ne recouvra jamais ni son égalité d'humeur ni son empire accoutumé sur lui-même. Naturellement impétueux et violent, il était parvenu à maîtriser ses passions par un effort de sa volonté; mais la maladie, au lieu de les affaiblir, n'avait fait qu'engourdir en lui cette volonté, jusque-là si ferme, qui les contenait; de sorte que ces pas-

sions, ayant perdu leur frein, le dominèrent complètement à leur tour. C'était là que l'attendait la marquise Spino. Le séjour de Chambéry et son climat rigoureux déplaisaient à Victor-Amédée depuis qu'il y était malade ; la marquise en profita pour lui inspirer le dessein de retourner en Piémont et pour l'indisposer contre son fils, qui n'insistait pas assez fortement pour l'y ramener. Charles-Emmanuel, lui disait-elle, craignait le doute que la présence de l'ancien roi aux portes de la capitale n'y fit éclater le mécontentement qui était au fond de tous les cœurs, et que la population tout entière ne suppliât Victor-Amédée de remonter sur le trône ; il préférait voir languir son père sous un climat malade loin de tous les secours qui lui étaient nécessaires, que de s'exposer, en le rappelant auprès de lui, à la peine de son mauvais gouvernement. C'était donc qu'il témoignait sa reconnaissance à son père, pour les immenses bienfaits qu'il en avait reçus. Tels étaient les discours de la marquise, et Victor-Amédée les écoutait complaisamment.

Sur ces entrefaites le jeune roi et sa femme, qui se rendaient aux eaux d'Evian, passèrent par Chambéry et vinrent faire visite au vieux roi. C'était la seconde fois depuis son avènement que Charles-Emmanuel lui rendait ce devoir, et leur première entrevue n'avait produit que d'agréables souvenirs dans tous les esprits ; celle-ci fut loin de lui ressembler. Victor-Amédée montra sombre, mécontent, irrité, et la marquise se pensa d'employer envers la jeune reine ces formules respectueuses en usage dans toutes les cours. Charles-Emmanuel, frappé de ce double changement, aban-

sa visite et partit très-triste et très-affligé pour Evian.

L'absence du jeune roi de sa capitale décida son père à presser l'exécution d'un dessein qu'il nourrissait depuis quelque temps, celui de remonter sur le trône. Sur le point de se jeter dans une aussi téméraire entreprise, Victor-Amédée sentit le besoin de consulter celle qui la lui avait inspirée, et qui l'y poussait avec autant d'acharnement que d'adresse. Il sortit seul avec sa femme pour la promenade, et tout en marchant à côté d'elle, il l'entre tint de la résolution qu'il venait de prendre et des moyens qu'il comptait employer pour en assurer le succès. Chaque fois que Victor-Amédée sortait ainsi à pied et sans suite, une foule nombreuse se pressait autour de lui, tandis que ses appartements étaient ouverts aux curieux. Ce jour-là pourtant, le cortège populaire qui le suivait partout lui devint à charge, et, craignant que des oreilles curieuses ne parvinssent à saisir quelques lambeaux de sa conversation, il interrompit sa promenade et rentra au château plus tôt qu'il n'en avait l'habitude, afin d'y continuer cet entretien avec plus de liberté. Ses serviteurs se hâtèrent de renvoyer le peuple qui visitait ses appartements; mais un jeune ecclésiastique, nommé Michon, qui s'était aventuré plus avant que les autres, s'égara dans les détours de l'appartement, et entendit venir le roi, avant d'avoir trouvé une issue. Éperdu, il se jeta derrière une portière baissée et s'y blottit, respirant à peine, dans l'espoir de s'esquiver lorsque le roi aurait traversé cette pièce et serait rentré dans les appartements intérieurs. Mais l'abbé Michon s'y trouvait déjà sans le savoir, et sa consternation fut grande, lorsqu'il aperçut que Victor-Amédée et sa femme fermaient derrière eux la porte par

laquelle ils étaient entrés et s'asseyaient l'un auprès de l'autre en causant. Il ne perdit pourtant pas l'esprit, et placé comme il l'était, il ne fut pas longtemps sans comprendre que le couple royal agitait en ce moment une question des plus graves. Victor-Amédée annonçait, en effet, à la marquise, qu'il était décidé à profiter de l'absence de son fils pour se présenter à ses sujets et pour les replacer sous son autorité. Les troupes et le peuple l'aimaient, disait-il; la noblesse avait contre lui des griefs, mais elle ne pouvait avoir sitôt perdu l'habitude de le respecter et de lui obéir. Personne ne lui résisterait, et son fils connaîtrait sa tentative en même temps que son succès. Mais pour assurer ce succès, il fallait se hâter d'agir : il partirait donc le lendemain même pour Turin. L'entretien fut long et confidentiel, et l'abbé Michon entendit Victor-Amédée se plaindre de ce que son fils ne lui envoyait plus, comme il l'avait fait pendant la première année, le bulletin quotidien de toutes les affaires de quelque importance. Ce grief était puéril, mais la marquise était là pour le grossir et pour en trouver d'autres au besoin. Enfin Victor-Amédée et sa femme, après être convenus de toutes les mesures à prendre d'abord, se retirèrent, et l'abbé put alors quitter sa périlleuse cachette. Il parvint à sortir des appartements royaux et même du château sans être aperçu; mais le secret qu'il venait d'y apprendre par un hasard aussi singulier le troublait et lui pesait tellement qu'il se décida à s'en ouvrir à son confesseur, M. Petit, curé de l'église de Saint-Léger. Celui-ci conseilla à son pénitent effrayé de se rendre, sans perdre un instant, à Évian, auprès du roi Charles-Emmanuel, et de lui tout raconter.

L'abbé Michon obéit. Il partit le soir même, voyagea à franc étrier sans se donner une heure de repos, et arrivé à Ivian, il dévoila au roi tout ce qu'il avait appris. Une heure après, Charles-Emmanuel montait à cheval, suivi de quelques serviteurs, et se dirigeait en toute hâte vers le Saint-Bernardin. Il le traversa, poursuivit sa route, sans s'arrêter, jusqu'à Turin, où il arriva presque en même temps que son père arrivait au château de Rivoli. Celui-ci entendit en y entrant les salves d'artillerie qui lui annonçaient l'arrivée du roi dans sa capitale, et il dut se dire que son projet de surprise avait échoué. Mais il se flatta néanmoins de réussir, grâce au respect et à la crainte qu'il inspirait aux uns, et à l'amour que les autres devaient lui avoir conservé. Son calcul était faux. La population piémontaise n'avait jamais fait de révolutions, et elle ne devait pas être consultée dans ce débat entre le père et le fils. Quant à la noblesse, aux courtisans et aux gens en place, la crainte respectueuse sur laquelle Victor-Amédée fondait ses espérances devait tourner contre lui ; car le mécontentement qu'il témoignait à son fils s'étendait naturellement à tous ceux qui le servaient ; et d'ailleurs ce fils régnerait un jour, lors même qu'il serait en ce moment évincé du trône, et on le croyait incapable de jamais pardonner à ceux qui se seraient déclarés contre lui ce jour-là. Victor-Amédée en effet, comme on va le voir, ne trouva de concours nulle part.

Le vieux roi avait pourtant encore un avocat qui plaidait pour lui dans le cœur du jeune roi : c'était le respect et l'amour filial, qui y luttait contre l'ambition et le goût du pouvoir ; mais si, dans de semblables contestations, l'amour filial pouvait prolonger de quelques jours

le débat, il devait être tôt ou tard réduit au silence. Il ne l'était pas encore, lorsque Charles-Emmanuel, le lendemain de son retour à Turin, alla rendre visite à son père dans le château de Rivoli. En présence l'un de l'autre, le père et le fils dissimulèrent peu les sentiments qui les agitaient. Tous deux étaient mécontents, inquiets, incertains. La marquise fut hautaine et sombre. Victor-Amédée se plaignit avec amertume du climat de Chambéry, des inconvénients de son habitation, de l'impossibilité où il était de s'y procurer les soins nécessaires. Charles-Emmanuel lui proposa d'aller s'établir au château de Moncalieri, et lui promit de donner immédiatement des ordres pour l'y établir aussi agréablement que possible. Victor-Amédée y consentit. Il s'y transporta en effet quelques jours plus tard, et il y reçut tous les ministres et les seigneurs de la cour, qui, obéissant aux ordres de Charles-Emmanuel, allèrent lui porter leurs hommages. Victor-Amédée n'avait plus cet aspect franc et ouvert, ni ces manières aisées et affables qui lui gagnaient jadis tous les cœurs. Il discutait sans cesse sur l'administration et la politique, blâmant et condamnant sans réserve tout ce que son fils avait fait ou permis depuis un an. L'embarras des courtisans était visible, mais aucun ne lui adressait un mot d'encouragement, et toutes ses actions, ainsi que ses moindres paroles, étaient soigneusement rapportées au roi.

Les choses ne pouvaient durer en cet état, et une crise était inévitable. Ce fut Victor-Amédée qui la provoqua. Dans la nuit du 25 au 26 septembre, il manda auprès de lui le marquis del Borgo, et lui fit part de ses intentions en lui ordonnant de lui remettre l'acte d'abdi-

cation, qu'il avait déposé l'année précédente entre ses mains. En lui adressant cette demande ou, pour mieux dire, cet ordre, Victor-Amédée s'exprima avec une si grande véhémence que le marquis, craignant de l'exciter davantage et d'attirer sur lui-même les éclats de son emportement, lui promit de lui apporter le lendemain l'acte qu'il réclamait ; puis, ayant obtenu la permission de se retirer, il se rendit immédiatement chez le roi et l'informa de l'entretien qu'il venait d'avoir avec son père. Cependant Victor-Amédée, resté seul, se douta du parti qu'avait pris le marquis. Il se rappela son air consterné, son hésitation, son empressement à le quitter, et il comprit que la promesse qu'il en avait obtenue n'avait été qu'une défaite pour gagner du temps. S'il jugeait bien le marquis, son fils devait être en ce moment informé de son dessein, et il lui fallait presser les événements, s'il ne voulait laisser à ses adversaires le temps de lui susciter de nouveaux obstacles. Il était alors minuit. Victor-Amédée monta à cheval suivi d'un seul serviteur, et il alla se présenter à la porte de secours de la citadelle de Turin en demandant qu'elle lui fût ouverte. Le baron de Saint-Remi, qui la commandait, était déjà couché ; mais, ayant été informé de la présence et de la demande de son ancien maître, il se leva immédiatement et se rendit hors de la citadelle pour recevoir les ordres de Victor-Amédée. Mais ce n'était pas avec l'intention de s'y conformer, car à peine le vieux roi lui eut-il réitéré sa demande, que le comte refusa sans hésitation d'y accéder. Il représenta qu'il avait été chargé de la garde du château par le roi Charles-Emmanuel, et qu'il n'y pouvait admettre qu'il que ce fût sans un ordre exprès de celui-ci. Il allait lui

faire connaître la demande de Victor-Amédée, et le prier de lui faire part de sa volonté à son égard ; mais, jusqu'au retour du messager, il demeurerait fidèle à sa consigne et à son devoir. Par cette réponse faite avec assurance et même avec humeur, Victor-Amédée comprit que son coup de main avait encore échoué, et il se retira, sans en attendre davantage, dans le château de Moncalieri.

Charles-Emmanuel cependant n'était pas moins agité que son père, Le marquis del Borgo l'ayant informé de la démarche tentée par Victor-Amédée, le roi, qui était déjà couché, se leva et déclara d'abord que l'acte par lequel son père lui avait cédé la couronne ayant été formel et public, lui-même ne pouvait se soustraire aux conséquences de cet acte sans consulter ceux-là mêmes qui avaient donné leur consentement à l'abdication de son père. Il se montrait d'ailleurs personnellement disposé à se soumettre à la volonté paternelle ; il objectait seulement son incapacité à décider seul une question qui intéressait tous ses sujets et l'Europe entière. Mais vraisemblablement Charles-Emmanuel n'était pas sincère, lorsqu'il parlait ainsi ; ou peut-être cherchait-il à se faire illusion à lui-même. L'acte d'abdication de Victor-Amédée avait été rendu public par la lecture qu'en avait faite le marquis del Borgo devant toute la cour assemblée ; mais cette publicité avait suivi la rédaction de l'acte, et Victor-Amédée n'avait consulté personne, pas même sa femme, avant d'arrêter sa résolution. C'est que Victor-Amédée était de bonne foi en descendant du trône, et qu'il savait bien que pas un courtisan n'oserait jamais conseiller l'abdication à un souverain régnant encore. Si Charles-Emmanuel eût été d'aussi

bonne foi dans son désir de rendre la couronne à son père que son père l'avait été dans son intention de la lui céder, il eût rassemblé autour de lui les mêmes personnages présents à la lecture de l'acte d'abdication, et il leur eût annoncé qu'il descendait du trône où son père remontait. Ce n'est pas ainsi qu'il agit; il demanda l'avis de ses serviteurs et de ses courtisans en leur déclarant à l'avance qu'il se croyait tenu d'agir conformément à leur opinion. C'était leur dire qu'ils auraient à supporter la responsabilité de son abdication dans le cas où ils l'y engageraient, et le courtisan, ainsi averti, qui se fût déclaré pour le père contre le fils, eût été un prodige de vertu ou de maladresse.

Les courtisans et les magistrats mandés au palais à une heure aussi avancée de la nuit arrivaient successivement, surpris et embarrassés, ne sachant ce qui les attendait et se perdant en conjectures. Lorsqu'ils furent tous réunis, Charles-Emmanuel leur apprit la démarche de Victor-Amédée auprès du marquis del Borgo, les intentions désormais avouées de son père et son propre désir de s'y conformer, ainsi que la conviction où il était que son devoir lui défendait de rien décider sur ce sujet sans en avoir obtenu leur consentement. Lorsque Charles-Emmanuel eut fini de parler, un profond silence régna dans l'assemblée. Tous ceux qui la composaient comprenaient trop bien tout ce que la singulière déférence du roi à leur égard avait pour eux de grave et de dangereux, pour qu'ils se hâtassent de se prononcer. Ce silence signifiait beaucoup, si Charles-Emmanuel eût consenti à l'interpréter, mais il s'en garda bien. Ce fut l'archevêque de Turin, personnage grave et respec-

table par son âge, jouissant d'ailleurs d'un grand renom de sagesse et de piété, qui le rompit. Il représentait un ordre de citoyens peu favorisés par Victor-Amédée et peu favorables, par conséquent, à son retour au pouvoir. M^{sr} Gattinaro (c'était le nom de l'archevêque) établit dans un long discours, entremêlé de citations tirées de l'Écriture sainte, que l'abdication du vieux roi avait transporté sur son fils tous les droits de la royauté; que la royauté n'était, en aucun cas, conditionnelle, et qu'il n'en restait rien à celui qui y renonçait. Victor-Amédée n'était plus, depuis son abdication, qu'un simple citoyen, un sujet du roi, n'ayant personnellement aucun titre au respect ni à l'obéissance que tout citoyen doit au souverain. Jusque-là M^{sr} Gattinaro avait discuté la question de droit. Quant à la question de convenance, il vanta la sagesse dont Charles-Emmanuel avait donné de si irrécusables preuves depuis son avènement au trône, et les dangers qui résulteraient non-seulement pour un grand nombre de ses fidèles serviteurs, mais pour la tranquillité du pays et pour la paix extérieure, du retour de Victor-Amédée au pouvoir. Personne, parmi tous ceux qui écoutaient l'archevêque et qui avaient assisté aux admirables travaux du précédent règne, ne protesta contre ces paroles de l'archevêque, qui représentaient Victor-Amédée comme un de ces rois dont les peuples sont heureux d'être délivrés et dont le retour serait une calamité publique. Personne ne protesta, et l'archevêque poursuivit. On n'ignorait pas, ajouta-t-il, d'où provenaient les conseils qui avaient poussé Victor-Amédée à la révolte; l'auteur en était cette femme ambitieuse, maîtresse dans l'intrigue, et qui

s'était vue sur le point de réaliser le rêve de toute sa vie. Elle n'y avait pas encore renoncé, et elle se flattait toujours de s'asseoir sur un trône d'où elle pourrait impunément insulter une véritable reine, issue d'une lignée de souverains et si bien faite pour régner. La conclusion de ce long discours, qu'on eût dit préparé d'avance, fut que le devoir formel de Charles-Emmanuel était de garder la couronne et de la défendre, et qu'il ne pouvait la restituer à son père sans charger sa conscience d'un péché fort grave. Tous les assistants se rangèrent aussitôt à cet avis.

Victor-Amédée sut-il jamais que sa conversation avec la marquise avait été entendue et rapportée à son fils par un prêtre ? Sut-il qu'un autre prêtre fit à Charles-Emmanuel un devoir de conscience de le traiter en rebelle ? S'il eut connaissance de ces faits, il dut comprendre qu'en résistant aux usurpations de Rome il s'était créé comme une pépinière d'ennemis auxquels il ne pouvait ni échapper ni résister.

Charles-Emmanuel semblait hésiter encore, lorsque le messenger du baron de Saint-Remi se présenta pour informer le roi de ce qui venait de se passer à la porte de la citadelle, et lui demander ses ordres. Cet incident mit fin à la discussion. Les courtisans, alarmés par la témérité de Victor-Amédée, et ne sachant encore s'ils pouvaient compter sur la fermeté de Charles-Emmanuel, étaient impatients de le voir s'engager par un acte qui rendit toute réconciliation impossible. Et en vérité, puisque Charles-Emmanuel était décidé à ne plus voir dans Victor-Amédée ni un père ni un roi, mais seulement un sujet rebelle, il devait se rappeler que ce rebelle était d'une

audace extrême, et qu'il ne reculait guère dans l'exécution de ses projets. Tous les personnages assemblés ce moment autour de Charles-Emmanuel le conjurèrent de les mettre, de se mettre lui-même, ainsi qu'il le fit, sa femme, ses enfants et le pays, à l'abri des fureurs de Victor-Amédée, en signant l'ordre de son arrestation. Charles-Emmanuel se défendit quelque temps; il pleura et probablement ses larmes étaient plus sincères que sa résistance, car il savait bien que la liberté de son pays était désormais incompatible avec sa propre sûreté. Il résista enfin, mais on affirme que le marquis d'Orméa (l'un des deux ministres que Victor-Amédée lui avait recommandés lors de son abdication comme étant les seuls qu'il devait traiter en amis) fut obligé de l'aider à tracer son nom au bas de l'ordre.

Le marquis d'Orméa s'empara aussitôt de cet ordre et partit pour le faire exécuter. Ces événements furent accomplis le 25 septembre 1731. Il fallut quarante-huit heures au marquis pour rassembler les troupes nécessaires à l'accomplissement de sa triste mission. Enfin, dans la nuit du 28 du même mois, le château de Moncalieri était complètement investi. Le marquis d'Orméa, à la tête d'un détachement, était de station au bas d'un escalier en bois conduisant à l'appartement du roi, tandis que le comte de La Pérouse, commandant en chef l'expédition, montait le grand escalier, suivi par une compagnie de grenadiers. Parvenu au sommet de l'escalier, le comte fit enfoncer la porte qui donnait dans les appartements royaux, et s'empara de vive force de tous les serviteurs et chambellans qu'il trouva dans les antichambres;

il pénétra sans se faire annoncer dans la chambre à coucher de Victor-Amédée. Celui-ci était au lit auprès de sa femme. La marquise, effrayée, se jeta hors du lit en chemise et essaya de gagner une porte secrète par laquelle elle espérait s'échapper ; mais les soldats la saisirent, et sans lui donner seulement le temps de s'habiller, ils l'enfermèrent dans une voiture, qui partit aussitôt au grand galop, sous l'escorte de cinquante dragons, pour le château de Ceva.

L'arrestation de la marquise ne s'était pas opérée sans bruit, et pourtant Victor-Amédée, dont le sommeil, surtout depuis sa dernière maladie, tenait de la léthargie, ne s'était pas réveillé. Le chevalier de Solar en profita pour s'emparer de son épée, qui était sur une table, tandis que le comte de La Pérouse, tirant les rideaux du lit, parvenait non sans peine à réveiller le roi, et lui montrait l'ordre de son arrestation signé par son fils.

L'effet que la vue de cet ordre produisit sur Victor-Amédée fut terrible. Cédant à la violence de sa passion et à l'horreur que lui inspirait la grandeur de l'offense, il poussa des cris qui furent entendus de dehors, accabla d'injures les instruments de la volonté royale, et refusa obstinément de s'y soumettre. On ne put obtenir de lui ni qu'il suivit le comte, ni qu'il quittât son lit, ni qu'il passât un vêtement, de telle sorte qu'il fallût l'emporter enveloppé dans des couvertures jusque dans la voiture qui l'attendait dans la cour du château. Charles-Emmanuel avait recommandé qu'on ne lui fit aucun mal. Voulait-il se mettre à couvert de l'affreux soupçon auquel les événements auraient pu donner lieu ? Il connaissait bien peu la noblesse piémontaise, s'il la croyait capable

de dépasser ses instructions officielles dans l'exécution de ses ordres et de porter une main coupable sur la personne vénérée du vieux roi. Le comte de La Pérouse, chevalier de Solar demandèrent au prisonnier la permission de monter en voiture avec lui; mais ils n'en reçurent qu'un refus obstiné, sur quoi ils montèrent à cheval et se tinrent constamment à côté des portières. La voiture marchait au pas et au centre du bataillon carré formé par les troupes. Ce fut ainsi que Victor-Amédée revint au château de Rivoli, d'où il était sorti quelques jours auparavant. Il en trouva les fenêtres garnies de barreaux de fer, les portes fermées avec de lourdes serrures; et, en un mot, le château était transformé en donjon. Une garnison de 600 hommes se relayait pour veiller sur le captif.

La conduite de Victor-Amédée, pendant les premiers jours qui suivirent son arrestation, peut servir jusqu'à un certain point d'excuse au manifeste que Charles Emmanuel adressa, le 2 octobre suivant, aux souverains de la chrétienté pour les informer de la mesure qu'il s'était vu dans la douloureuse nécessité de prendre envers son père, dont l'aliénation mentale mettait en danger la tranquillité du pays. Il avait fallu, ajoutait-il, sévir contre Victor-Amédée de la femme artificieuse qui abusait de son état pour assurer le succès de ses coupables desseins. Ce manifeste, qui réduisait la captivité du vieux roi aux proportions d'une précaution médicale, fut hautement approuvé de tous ceux qui avaient poussé Charles Emmanuel aux mesures violentes, et personne n'objecta que les accès de fureur dont Victor-Amédée était véritablement atteint en ce moment avaient suivi et non précédé son arrestation.

Pendant les premiers jours qui suivirent son retour à Rivoli, la raison de Victor-Amédée parut irréparablement perdue. Ses accès de fureur faisaient craindre qu'il n'attendât à sa propre vie, et les précautions les plus minutieuses furent prises pour la préserver. Il eût mieux valu essayer de donner un autre cours à ses pensées ; mais il eût fallu pour cela adoucir sa captivité, et la raison d'État voulait avant tout qu'elle fut sûre. Après quelques jours pourtant, le délire de Victor-Amédée s'apaisa, grâce à l'épuisement de ses forces. Il tomba alors dans un sombre et complet abattement, dont il ne sortit plus. Lorsque son fils fut convaincu qu'il n'avait plus dans son père un rival dangereux, il tempéra sa rigueur, lui accorda des livres, lui procura la visite de quelques amis et poussa même l'indulgence jusqu'à lui rendre sa femme et à le faire transporter de nouveau dans le château de Moncalieri, où il était gardé à vue. Victor-Amédée parut à peine s'apercevoir de ces changements. Sa grande âme était mortellement blessée, et s'il trouva des forces pour supporter ses douleurs sans y succomber, ce fut seulement dans cette source inépuisable de consolations, où le malheureux n'a jamais puisé en vain : il se tourna vers Dieu et vers le repos qui l'attendait dans l'autre vie. Cette dernière et courte période de son orageuse carrière, il la passa dans les exercices de la plus profonde piété. Il ne revit plus son fils, qui n'osa peut-être pas troubler la paix de ses derniers instants, en venant s'agenouiller à son chevet et en implorant le pardon d'une injure qui avait certainement abrégé ses jours. Si Victor-Amédée lui pardonna, ce fut en chrétien, qui, pour l'amour de Dieu, pardonne l'of-

fense dans laquelle l'offenseur persiste, et non pas en père qui rouvre son cœur à un fils repentant. L'enfant prodigue n'était pas rentré sous le toit paternel lorsque le père mourut. Les fêtes de la réconciliation n'avaient pas eu lieu, et la pensée de ce lit de mort qu'il n'avait pas visité se grava en caractères ineffaçables dans le cœur de Charles-Emmanuel. Jamais il ne parla depuis ni de son père, ni de leurs malheureux différends. Sa vie fut longue et bien remplie d'ailleurs par des travaux dignes de son nom ; mais une tristesse habituelle, une gravité constante et un maintien toujours réservé devinrent, à partir de 1731, les traits les plus saillants de son caractère. Que cette tristesse se rattachât aux souvenirs de la nuit funeste du 27 septembre, on doit naturellement le penser, si l'on réfléchit que jamais depuis lors il n'entra dans les deux châteaux de Rivoli et de Moncalieri. Charles-Emmanuel n'était pas, comme son père, sujet aux emportements ni à la violence ; mais il inspirait généralement une crainte d'autant plus grande qu'on pouvait ignorer avoir excité son mécontentement. Cette crainte était telle que l'ambassadeur vénitien Toscaris, demeurant à la cour de Charles-Emmanuel vers la fin de son règne, dit que tout le monde à Turin gardait encore un silence absolu sur les événements de l'année 1731. Et ce silence ne fut jamais rompu du vivant de Charles-Emmanuel.

Quant à la marquise, après la mort de Victor-Amédée, survenue le 30 octobre 1732, elle se retira dans le couvent de la Visitation, à Turin, où elle finit ses jours.

Les soucis de la royauté et de la politique firent diversion aux regrets de Charles-Emmanuel. L'Europe était

prête à combattre de nouveau, et personne ne croyait plus que le Piémont serait libre de garder la neutralité garantie par les traités. Le motif de la guerre qui menaçait l'Europe était complètement étranger à l'Italie, puisqu'il s'agissait de donner à la Pologne un roi à la convenance de ses voisins, qui présentaient tous leurs candidats (1733). L'Autriche et la Russie portaient l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, et la France protégeait Stanislas Leczinsky, naguère élu roi de Pologne par l'influence de la Suède, et depuis dépossédé du trône par Auguste II de Saxe. L'Italie n'avait aucun intérêt direct dans cette question ; mais, depuis que ses malheurs et ses fautes avaient placé une partie de son territoire sous la domination étrangère, tous les ennemis de la puissance dominatrice la traitaient aussi en ennemie, ou, du moins, ils se croyaient le droit d'en faire leur proie chaque fois que l'occasion de le tenter s'offrait à eux. On avait cru longtemps pouvoir établir un certain équilibre entre la domination autrichienne et la domination française, c'est-à-dire, donner à chacune de ces deux puissances une part égale dans la péninsule ; mais rien de semblable ne pouvait durer en Italie, où les causes de révolution, déjà si nombreuses, se multipliaient à l'infini par la présence simultanée sur son territoire de deux puissances rivales. A l'époque où nous sommes parvenus, l'Autriche l'avait emporté sur la France dans la question italienne. Elle possédait au moins une moitié de la péninsule : le royaume des Deux-Siciles, les ports toscans, les fiefs impériaux compris dans le Piémont et la Ligurie, le duché de Mantoue, le Milanais, le Crémonais, le Novarais et une partie des provinces de Vigevano et

de Bobbio. La France, au contraire, en était complètement évincée, et l'Espagne même, avec laquelle elle s'obstinait à faire cause commune, n'y possédait que les duchés de Parme et de Plaisance. Les Bourbons d'Espagne prétendaient pourtant recouvrer le royaume des Deux-Sicules et comptaient, pour y parvenir, sur l'appui de la France. L'Autriche, avertie, rechercha l'alliance du roi de Sardaigne. Mais le roi de France, Louis XV, stipulant en apparence au nom du roi d'Espagne, Philippe V, l'obtint en offrant à Charles-Emmanuel de le mettre en possession du Milanais; en outre, il s'engageait à ne point poser les armes avant qu'il n'eût solidement établi ce prince dans ses nouvelles provinces. Charles-Emmanuel ne semble pas avoir mis grande confiance dans l'exécution de ces belles promesses. Il était naturellement défiant et croyait peu aux apparences de générosité. Ce qui le décida à s'unir avec la France et même avec l'Espagne, ce fut l'accroissement de la puissance autrichienne en Italie, et le besoin de la restreindre, bien plus que l'espoir d'y faire pour son compte d'importantes acquisitions.

Le traité entre la France et le Piémont fut conclu à Turin (26 septembre 1733) : il y était stipulé que l'infant don Carlos aurait les Deux-Sicules, et son frère l'infant don Philippe les duchés de Parme et de Plaisance; que le roi de Sardaigne occuperait le Milanais et combattrait les Autrichiens de ce côté avec 52,000 hommes, dont 40,000 seraient fournis par le roi de France. Rien ne transpira au dehors jusqu'au 14 octobre, que le grand maître des cérémonies se rendit au palais du ministre d'Autriche à la cour de Turin, pour lui enjoindre, de la

part du roi, de quitter ses États et le charger de déclarer la guerre à son souverain. Tout avait été préparé cependant avec une admirable prévoyance. C'était la saison où, suivant l'usage établi par le roi Victor-Amédée, les régiments piémontais changeaient de garnison, et les corps provinciaux avaient été retenus à Turin après la revue annuelle de septembre, sous prétexte de leur enseigner un exercice nouveau. Toutes les troupes se trouvaient ainsi prêtes à marcher, et l'infanterie conscrite, comme on l'appelait alors, était sous la main du roi. Elle fut dirigée aussitôt sur Verceil, Mortara et Alexandrie, pendant que le reste de l'armée la remplaçait dans les garnisons qu'elle quittait. En même temps, les 40,000 Français qui formaient, depuis le commencement de l'été, un camp près de Lyon, entrèrent en Piémont par le Dauphiné, et allèrent se joindre aux Piémontais sur les frontières du Milanais. Novare et Tortone furent assiégés immédiatement. Dès le 31 octobre, 52,000 hommes, bien fournis de tout leur matériel de guerre, y compris les parcs d'artillerie, etc., étaient rassemblés autour de Vigevano, où le roi de Sardaigne vint se mettre à leur tête. Tous les préparatifs de la guerre avaient été achevés avec une rare promptitude. Les impériaux, au contraire, qui ne s'attendaient à rien de pareil, n'étaient qu'au nombre de 14,000 en Lombardie, et la saison déjà avancée rendait impossible jusqu'au printemps suivant l'arrivée de renforts venant d'Allemagne. La lutte s'ouvrait donc sous les plus favorables auspices pour le Piémont et pour ses alliés, la France et l'Espagne.

Le maréchal Daun, qui commandait ces 14,000 impériaux, les distribua dans les différentes forteresses du

pays, et lui-même, avec le gros de sa petite armée, se retira sous les murs de Mantoue. Les garnisons peu nombreuses, éparpillées sur différents points de la Lombardie, ne pouvaient servir qu'à ralentir quelque peu la marche victorieuse des alliés, et c'est ce qui arriva. Tous les lieux ouverts se rendirent presque sans coup férir aux Franco-Piémontais, et plusieurs villes fortifiées n'essayèrent de résister que le temps nécessaire pour obtenir des conditions favorables, qui ne leur furent presque jamais refusées. Le siège de Pizzighittone se prolongea un peu plus, et ce fut à cette occasion que la discorde éclata dans le camp des alliés. Le vieux maréchal de Villars, commandant des troupes françaises en Italie, était impatient d'achever la conquête de toute la Lombardie, et voulait en outre occuper le Tyrol pour couper le passage aux troupes allemandes qui essaieraient de le traverser au printemps. Il insista donc pour lever le siège de Pizzighittone et pour transporter sous Mantoue toutes les forces disponibles, afin de s'emparer de cette ville avant la fin de l'hiver. Son plan était évidemment le plus dangereux pour les impériaux, qui se seraient trouvés dans la nécessité de se rendre ou de périr sur leurs pièces d'artillerie ou dans leurs fossés. Si, en même temps, les troupes venant d'Allemagne en Tyrol y rencontraient les alliés et étaient battues, c'en était fait de la domination autrichienne dans la haute Italie. Je ne saurais penser qu'en s'opposant au plan du maréchal de Villars, Charles-Emmanuel méconnut les avantages qu'il semblait promettre aux ennemis de l'Autriche, mais je suis plutôt porté à croire que ce prince n'était pas alors un aussi irréconciliable ennemi de l'Autriche

qu'il voulait bien le paraître. Sans doute, la prépondérance de celle-ci en Italie avait acquis des proportions exorbitantes, et il voulait la restreindre ; mais l'histoire de sa maison et de l'Italie lui montrait la prépondérance autrichienne et la prépondérance française se succédant alternativement l'une à l'autre, et ayant pour sa famille et pour l'Italie les mêmes déplorables conséquences. Il ne se sentait pas assez fort pour prendre leur place, en repoussant ces deux puissances au delà des Alpes. Si l'Autriche était maintenant expulsée de la Lombardie, qu'arriverait-il ? Comment empêcherait-il la France de s'y établir ? Lors même que celle-ci ne l'essayerait pas, lors même que les troupes françaises regagneraient leurs frontières après l'avoir mis en possession du Milanais, comment le défendrait-il contre le retour des Autrichiens ou de tel conquérant qui tâcherait de profiter de sa faiblesse ? Ce que Charles-Emmanuel voulait, c'était établir un certain équilibre entre la domination autrichienne et la domination française en Italie, et poursuivre, à l'abri de cet équilibre, l'œuvre d'agrandissement et d'accroissement successifs de son territoire et de sa maison.

Ce qui sert à démontrer combien le caractère froid et les manières réservées du roi de Sardaigne avaient d'influence sur tous ceux qui l'entouraient, c'est la facilité avec laquelle il ramena à son avis les généraux français rassemblés en conseil de guerre pour opter entre le plan du maréchal de Villars et le sien. Tous se rangèrent de son côté, et le vieux maréchal ne trouva d'appui que dans l'ancien conseiller de Victor-Amédée, le maréchal de Savoie, Rébender. Peu soucieux de l'équilibre des

puissances, et se préoccupant uniquement des moyens de battre l'ennemi, Rébender appuya l'opinion du maréchal français. Les voies détournées par lesquelles Charles-Emmanuel espérait atteindre son but n'étaient pas du goût du vieux soldat; il soutint donc l'avis du maréchal de Villars avec une franchise dont Victor-Amédée lui avait permis l'usage, mais qui déplut au jeune roi, plus orgueilleux et plus attaché que son père aux formes cérémonieuses des cours. Rébender, s'étant oublié dans la discussion jusqu'à prononcer des paroles imprudentes, reçut l'ordre de quitter l'armée et de se retirer dans son gouvernement de Pignerol. L'avis de Charles-Emmanuel prévalut donc dans le conseil. Le siège de Pizzighittone ne fut pas continué, celui de Mantoue fut renvoyé à une époque plus éloignée, et l'invasion du Tyrol n'eut pas lieu. Villars prit de l'humeur, et le bon accord entre les alliés ne se rétablit pas de sitôt.

Le bruit de ces différends parvint à la cour de France et y produisit un effet peu favorable à Charles-Emmanuel. Le cardinal Fleury ne tarda pas à lui faire savoir qu'il était allé trop loin lorsqu'il s'était engagé, dans le traité de Turin, à obtenir de l'Espagne qu'elle lui confierait le commandement en chef des troupes alliées, et qu'après la guerre elle lui abandonnerait le Milanais. Quoique blessé par cette déclaration tardive, Charles-Emmanuel la reçut sans témoigner ni surprise ni colère. Il renonça sans peine au commandement des troupes françaises, et s'appliqua exclusivement à augmenter les siennes et à les mettre en état d'agir par elles-mêmes et de peser dans la balance des forces alliées. Il augmenta le nombre de ses régiments d'infanterie d'ordonnance ou d'infante-

rie régulière, et il perfectionna son infanterie conscrîte. Il munit ses places d'hommes et d'artillerie, et il occupa avec ses troupes la ligne de l'Oglio, qui était en ce moment le champ des opérations.

La séparation des armées renferma la discorde dans le camp des Français. Le maréchal de Villars, offensé du peu de cas que l'on avait fait de son avis, se refusait à toute entreprise quelque peu hardie en affectant une prudence exagérée. Les généraux français placés sous ses ordres se révoltaient contre l'inaction qui leur était imposée, et faisaient parvenir à la cour de Versailles des plaintes contre le maréchal, qu'ils disaient tombé en enfance; et Charles-Emmanuel, qui voyait les Français suivre précisément la route qu'il eût voulu leur tracer, c'est-à-dire épargner à l'ennemi commun la dernière ruine, se gardait bien d'intervenir entre les parties. S'ils perdaient en vaines disputes et en dépits puérils un temps précieux, ils ne pourraient ensuite s'en prendre qu'à eux-mêmes de ce que la guerre ne leur rapporterait pas tout ce qu'ils en avaient attendu. Charles-Emmanuel venait d'être trahi par la France, et il était assez généreux en ne lui rendant pas trahison pour trahison.

Le roi de Sardaigne établit son quartier général à Crémone, et le maréchal de Villars se fixa à Codogno, tandis que les troupes françaises étaient échelonnées le long du Pô. Aussitôt le comte de Merci, commandant des troupes autrichiennes, passa le fleuve vis-à-vis des divisions de MM. de Coigny et de Maillebois, et les repoussa derrière une petite rivière nommée la Lenza, après leur avoir enlevé la Mirandole. Bientôt les Autrichiens poursuivirent leurs avantages, délogèrent les Fran-

çais de leur nouvelle position, et les forcèrent à rétrograder jusqu'en deçà du Panaro. Ce dernier revers, que Villars attribuait au rejet de son plan de marcher sur Mantoue et d'envahir le Tyrol, fut pourtant la cause de sa perte. Cédant aux réclamations des généraux qui imputaient leurs malheurs à l'incapacité et à l'entêtement de Villars, le cardinal Fleury se décida enfin à le rappeler et à lui substituer le marquis de Coigny. Ce changement eut lieu vers la fin de mai 1734. Le maréchal quitta l'armée pour retourner en France; mais, arrivé à Turin, il ne put aller plus loin. Brisé par l'âge et le chagrin, épuisé par la lutte qu'il venait de soutenir, il tomba gravement malade, et mourut au bout de quelques jours, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Cependant le départ de Villars n'avait pas rétabli les affaires de la France. Ce fut sous le commandement du marquis de Coigny que les Français furent chassés de Codogno. Les troupes alliées se concentrèrent devant Parme, où elles prirent une position jugée inexpugnable.

Sur ces entrefaites, Charles-Emmanuel fut rappelé à Turin par l'état presque désespéré de sa femme. Avant de s'éloigner, il exigea du marquis de Coigny la promesse de ne pas attaquer l'ennemi durant son absence, qu'il s'engagea de son côté à ne pas prolonger au delà de quelques jours. Mais à peine était-il parti, que le désir de se distinguer en remportant une victoire dont il ne partagerait le mérite avec personne poussa le marquis à oublier la parole donnée. La bataille du 29 juin, commencée par les Français, fut des plus meurtrières; elle dura tout le jour, et la nuit n'apporta qu'un court répit aux combattants. On s'attendait à reprendre le combat

avec le retour de la lumière, et les chances de succès semblaient toutes en faveur des Autrichiens, lorsqu'un accident impossible à prévoir renversa tous les calculs. Des chevaux détachés étant allés paître sur les glacis de Parme furent confusément aperçus par les sentinelles autrichiennes, qui, après avoir inutilement crié : *Qui-vive?* tirèrent plusieurs coups de fusil dans leur direction. La garnison de la place, entendant ces explosions, crut à une attaque nocturne et fit feu de toutes ses pièces. Se figurant alors que des forces considérables s'étaient jointes pendant la nuit aux alliés, et marchaient contre eux, les Autrichiens furent saisis d'une terreur panique, et prirent la fuite en grande hâte. Charles-Emmanuel arrivait au galop de Turin, lorsque le jour, qui commençait à poindre, découvrit les derniers Autrichiens s'empressant de rejoindre leurs camarades. C'est ainsi que fut levé le siège de Parme. Guastalla, Modène et Reggio retombèrent aussitôt au pouvoir des alliés ; mais ceux-ci ne poussèrent pas plus loin leurs avantages, et reprirent bientôt la défensive.

Une seconde bataille, non moins meurtrière et aussi peu féconde en résultats, eut lieu par l'incurie du maréchal de Broglie, associé à M. de Coigny dans le commandement de l'armée française et chargé de garder le passage de la Secchia à Quistello : il s'y laissa surprendre par l'ennemi. Attaqués soudainement par les Autrichiens, les Français composant la division de M. de Broglie se retirèrent en désordre, furent vivement poursuivis et laissèrent sur leur route un grand nombre de morts et de blessés. Heureusement que le reste de l'armée alliée n'était pas fort éloigné. Avertis par le bruit de l'artillerie, le roi de Sardaigne et le maréchal de Coigny accou-

rurent avec leurs troupes au secours des fugitifs; et, se précipitant au plus fort de la mêlée, ils forcèrent les Autrichiens à se replier en arrière (15 septembre 1734). Mais la victoire avait alléché ces derniers, et trois jours plus tard, le comte de Kœnigseck, successeur de M. de Merci, les ramenait sur le champ de bataille. Ils s'y présentaient avec toutes leurs forces et ils y furent dignement reçus. Le combat dura douze heures sans interruption, et la victoire resta aux alliés. C'est à l'héroïque courage du roi qu'on la dut. Pendant tout le jour, il combattit comme un simple soldat, couvert seulement d'une veste en taffetas blanc, et son exemple enhardit à tel point ses troupes, qu'une partie de l'infanterie piémontaise, après être demeurée exposée au feu de l'ennemi pendant cinq heures consécutives, ne consentit jamais à être relevée par l'infanterie française. L'attitude admirable du roi lui valut le respect et l'amour des soldats des deux nations, qui rivalisèrent d'ardeur pour se montrer dignes de lui et pour obtenir son approbation.

Ce combat, livré en avant de Guastalla, fut le dernier de cette campagne, et chacun rentra de bonne heure dans ses quartiers d'hiver. L'infant don Carlos s'était emparé du royaume de Naples; Parme et Plaisance avaient été défendues avec succès par les alliés, et le Milanais n'avait pas changé de maître. Charles-Emmanuel avait sacrifié ses troupes et son argent, avait exposé sa vie et sa couronne, et n'avait rien gagné. Bien plus, les promesses qui lui avaient été faites en échange de son alliance avaient été désavouées et retirées depuis. Son but, en prenant part à la guerre, avait été le rétablissement de l'équilibre entre les deux dominations rivales en Italie, et ce but

paraissait atteint moyennant la conquête des Deux-Siciles par un Bourbon d'Espagne. Charles-Emmanuel n'avait plus d'intérêt à prolonger la lutte. Les puissances neutres, c'est-à-dire l'Angleterre et la Hollande, pensaient comme lui ; et, satisfaites de savoir l'Autriche contenue par la France dans la péninsule italique, elles ne se souciaient guère de voir la France prendre complètement la place de l'Autriche en Italie. Aussi déclarèrent-elles au cardinal Fleury que, si leurs propositions pacifiques étaient repoussées par lui, elles se verraient dans la nécessité de s'unir à l'Autriche contre la France. Le cardinal Fleury, qui n'avait pas l'esprit belliqueux, se montra disposé à écouter leurs propositions. L'empereur, de son côté, espérait plus d'un traité que d'une nouvelle campagne. Tous semblaient donc animés de sentiments pacifiques, à l'exception de l'Espagne, qui, enhardie par ses récents succès dans le midi de l'Italie, et visant à reprendre la position qu'elle occupait sous Charles-Quint, était plus que jamais impatiente de combattre, et déclarait ne vouloir déposer les armes qu'après être rentrée en possession de tout ce qui lui avait appartenu jadis dans la péninsule. Il résultait de ces dispositions des esprits que les alliés n'étant plus d'accord, ils agiraient désormais secrètement dans un sens opposé à leurs paroles et à leurs actes apparents, ou qu'en un mot ils se trahiraient les uns les autres. C'est ce qui arriva. La France et la Sardaigne, tout en évitant les conventions explicites et formelles, s'entendirent tacitement pour traîner la guerre en longueur, sans permettre qu'elle amenât des résultats importants ; et l'empereur, qui connaissait leurs secrètes intentions par les rapports des puissances neutres, se

contenta de défendre ce qu'il possédait encore au delà des Alpes. Chacun demeurant ainsi sur la défensive, la guerre ne devait être désastreuse pour personne, et l'empereur vit sans de trop vives inquiétudes la belle et puissante armée que les alliés ramenaient sur le théâtre de la guerre au printemps de 1735.

L'été se passa pour les parties belligérantes dans une monotone tranquillité, que la colère des généraux espagnols troubla seule. Les impériaux se retirèrent à Vérone et dans le Tyrol, après avoir bien muni les deux places de Mantoue et de la Mirandole, qu'ils tenaient encore. Aussitôt le duc de Montemar, qui commandait les troupes espagnoles, demanda qu'on l'aidât à prendre ces places, et sa surprise égala son mécontentement, lorsque le maréchal de Noailles, successeur de MM. de Coigny et de Broglie et ami intime du cardinal Fleury, s'y refusa en alléguant la saison et le mauvais air des environs de Mantoue. Quant à poursuivre les Autrichiens dans leur retraite vers le Tyrol, les alliés s'en excusèrent encore en faisant valoir leur respect pour la neutralité des Vénitiens, sur le territoire desquels il eût fallu passer pour joindre l'ennemi. Le duc de Montemar, indigné et confondu de tant de froideur, résolut d'accomplir seul la conquête à laquelle son maître l'avait envoyé. Il prit en effet Mirandole; mais à peine se fut-il approché de Mantoue, que les impériaux repassèrent les Alpes et vinrent porter secours à la ville menacée.

Pendant ce temps, la belle armée des alliés, à l'exception des corps espagnols, était rentrée dans ses quartiers, et le roi de Sardaigne était allé aux eaux minérales de Bondanello, dans le Crémonais, et de là dans sa

capitale. On était à la fin de septembre, et peu de jours après son retour à Turin, le roi y reçut une dépêche du cardinal Fleury, qui lui annonçait la conclusion d'un armistice entre le roi de France et l'empereur (3 octobre 1735). Cet armistice était un premier pas vers la paix. Celle-ci rencontra pourtant de grandes difficultés, à cause de la résistance de la cour de Madrid, qui n'en accepta les préliminaires qu'au mois d'avril de l'année suivante. Six mois furent ensuite employés à la discussion des articles, et l'adhésion de Charles-Emmanuel au traité se fit attendre jusqu'au mois de février de l'année 1737. Ces articles portaient que le royaume des Deux-Siciles appartiendrait à l'infant don Carlos, et que les duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que le Milanais, demeureraient comme dédommagement à l'empereur. Quant au roi de Sardaigne, ces mêmes Bourbons qui avaient refusé de lui céder le Milanais lorsqu'ils se flat- taient d'en demeurer les maîtres, insistèrent vivement pour lui en obtenir une partie, maintenant que le traité de paix le rendait à l'empereur. Charles-Emmanuel avait bien jugé son allié lorsqu'il avait évité de trop bien le servir, et qu'il avait plus espéré de la rivalité des puis- sances ennemies que de la reconnaissance de l'une d'elles. En effet à peine fut-il convenu que le Milanais resterait à l'empereur, que les Bourbons exigèrent son démembre- ment et la cession au roi de Sardaigne du Novarais, du Tortonais et des quatre fiefs de San-Fedele, de Torre, de Fonte-Gavaldo et de Carpo-Maggiore, ainsi que de plusieurs autres fiefs impériaux compris dans les Langhes.

Ainsi se termina cette guerre, frivole par sa cause,

peu intéressante par ses incidents, et qui cessa par la lassitude des combattants. Charles-Emmanuel seul fut satisfait des résultats qu'il en recueillit, malgré le peu d'importance de ses acquisitions. Il avait eu pour but de rétablir l'équilibre entre les deux dominations étrangères en Italie, et il y était parvenu, tout en reculant ses frontières, et cette fois au moins la guerre n'avait pas dévasté ses États. Ces résultats, Charles-Emmanuel les devait à sa prudence et à la sagesse de ses vues politiques, comme il devait à la modération de ses désirs de s'en montrer satisfait. Un prince plus ambitieux ou moins raisonnable eût regretté le Milanais qu'on lui avait promis; il eut le bon esprit de se contenter des provinces qu'on lui cédait.

Le traité de Vienne donna à l'Europe cinq années de paix; Charles-Emmanuel en profita pour réformer et pour développer l'administration intérieure de ses États. Son premier soin eut l'armée pour objet. Le roi comprenait trop bien la difficulté de consolider en Europe une paix fondée sur l'équilibre entre des puissances constamment préoccupées du désir de se renverser et de se détruire réciproquement. L'intervention officieuse des puissances neutres pouvait hâter la conclusion d'une paix passagère ou en retarder la rupture; mais le moindre incident tendant à déranger l'équilibre obtenu serait toujours aussi ardemment combattu par l'une que favorisé par l'autre, et Charles-Emmanuel ne comptait guère sur l'exécution du traité de Turin, qui assurait à sa maison le droit de garder la neutralité entre la France et l'empire. Aussi s'appliquait-il sans relâche à se créer une armée capable de le soutenir au besoin, et de faire la

guerre pour le compte de son propre pays. S'il plaça ses troupes sur le pied de paix, ce fut seulement par le renvoi de trois régiments de Suisses et d'un petit nombre de ses conscrits. Il fonda l'école royale d'artillerie et le corps des ingénieurs, et il donna le plus grand développement aux manufactures établies par son père pour la production et pour la confection de tous les objets à l'usage des armées.

Le Vénitien Foscarini, qui vécut longtemps à la cour de Charles-Emmanuel, expose dans ses moindres détails le système adopté par ce prince pour résoudre ce difficile problème : tirer une grosse armée d'un petit pays, sans nuire ni à la population en masse, ni aux individus dont elle se compose. Foscarini attribue le succès de Charles-Emmanuel à la perfection des moyens qu'il adopta pour concilier le bien-être, le bon ordre et la discipline de son armée avec une sévère économie; c'est ainsi qu'il épargna à son peuple des impôts accablants. Mais ces moyens, qui excitent chez Foscarini une admiration presque enthousiaste, n'ont rien de nouveau pour nous, et sont adoptés généralement en tous pays et par tous les gouvernements. Ils consistent, par exemple, dans la modicité de la paye journalière du soldat (entre quatre et six sous de monnaie piémontaise); dans la communauté des repas, dont la surveillance est confiée aux officiers supérieurs; dans la faible retenue d'un sou par jour sur la paye des soldats, pour réparer les dégâts que leur incurie peut causer dans leurs vêtements, et dans d'autres mesures du même genre, qui n'avaient pas encore été adoptées en tout lieu, et dont l'introduction doit être attribuée à Charles-Emmanuel, si l'on veut se

rendre compte des louanges que Foscarini lui prodigue à ce sujet.

Charles-Emmanuel parvint à mettre sur pied une armée indigène de 42,000 hommes, tandis que le chiffre de la population comprise dans les États du roi de Sardaigne n'en comportait (suivant la proportion ordinaire d'un soldat sur 100 habitants) que 15,000. Cette armée était commandée par un grand nombre de bons officiers appartenant à la noblesse sabaudo-piémontaise, de telle sorte que la magistrature, les emplois diplomatiques et en général toutes les fonctions civiles étaient tombés aux classes inférieures. Foscarini déplore amèrement cette conséquence ; mais elle nous semble, au contraire, très-favorable au développement de l'esprit public, de l'instruction et de la civilisation. Les inclinations belliqueuses de la noblesse avaient pris de telles proportions, que la guerre ayant éclaté pendant le séjour à Turin de l'ambassadeur vénitien, et le roi étant parti à la tête de ses troupes, il ne resta dans la capitale que dix ou douze seigneurs, et ceux-ci étaient si honteux de n'avoir pas suivi le roi, qu'ils osaient à peine se montrer dans les rues, et qu'ils s'accusaient d'être demeurés comme ils l'eussent fait d'une mauvaise action. Les cadres de l'armée n'étaient pas exclusivement remplis par des cadets de famille et des célibataires : les premiers-nés, les fils uniques, les hommes mariés, pères ou sans enfants, y étaient également reçus. L'agriculture, les arts, les sciences et l'industrie devaient nécessairement souffrir de l'accroissement de l'armée ; mais il ne faut pas oublier que le sol de la Savoie et de quelques autres provinces des États sardes se prêtait peu à l'agriculture. Victor-Amédée

y avait destiné de grands pâturages à l'entretien de nombreux troupeaux de bêtes à laine, fournissant la matière première aux fabriques de drap qu'il avait créées. Quelques bergers formaient donc tout le personnel nécessaire à la mise en rapport du sol de la Savoie, d'une partie du col de Tende, de la province d'Aoste, et en général du territoire alpestre compris dans les domaines de la maison de Savoie. Le restant de sa population pouvait se vouer au métier des armes, et s'y vouait en effet sans de grands inconvénients.

Charles-Emmanuel avait appris de son père à ne regarder aucune dépense comme peu importante et à ne considérer aucune affaire comme au-dessous de sa royale attention. Pendant la guerre de 1733 à 1735, les généraux français s'étonnaient de le voir parcourir les camps pour s'assurer par lui-même de l'exécution de ses moindres ordres, et lire tous les rapports dressés par ses officiers. Lui-même racontait depuis à Foscarini, qui lui exprimait aussi son étonnement à ce sujet, que le maréchal de Coigny trouvait sa sollicitude pour les petites choses indigne de son rang, mais que ce personnage en avait reconnu plus tard les bons effets, car en parcourant le camp français et en examinant de près la situation des différents corps, il lui avait fait remarquer que les bataillons français étaient placés à une trop grande distance les uns des autres, ce qui eut de graves inconvénients à la bataille de Guastalla, survenue peu après. Il ajouta, continue Foscarini, que le souverain d'un petit État tire son importance et par conséquent sa dignité de la connaissance des moindres détails de l'administration ; tandis que le souverain d'un grand État perdrait

inutilement son temps à vouloir se donner cette connaissance, et qu'il doit se contenter de connaître l'ensemble des faits.

Malgré les dissensions qui avaient séparé le fils du père, Charles-Emmanuel rendait pleine justice aux grands talents et aux sages institutions de Victor-Amédée, et jamais il ne s'écarta de la route que son prédécesseur lui avait tracée. La grande opération du recensement des terres, commencée par Victor-Amédée, fut continuée et achevée par Charles-Emmanuel, suivant les mêmes principes. La grande piété de ce dernier, qui le disposait à favoriser le clergé, ne l'arrêta ni dans l'abolition des mainmortes et autres privilèges ecclésiastiques, ni dans ses exigences vis-à-vis de la cour de Rome au sujet du droit de disposer des bénéfices vacants dans ses États. Le marquis d'Orméa, habile diplomate que le futur roi envoya à Benoît XIV, avait ordre de n'abandonner aucun des droits revendiqués par Victor-Amédée, et pourtant l'importance qu'attachait Charles-Emmanuel à se réconcilier avec le pontife peut être mesurée sur la grandeur de la reconnaissance qu'il témoigna depuis au marquis d'Orméa pour avoir réussi dans sa négociation. Benoît XIV n'était pas à beaucoup près aussi impérieux ni aussi vindicatif que Clément XI. Il convint avec le marquis d'Orméa que Charles-Emmanuel et ses successeurs à perpétuité conserveraient le droit naguère contesté de nommer aux bénéfices consistoriaux de ses États. Lui-même renonça au droit dit *despoglio* ou des dépouilles des bénéficiaires décédés dans les mêmes États, et au droit de grever de pensions les bénéfices et d'en percevoir les revenus pendant les vacances. Il stipula enfin, comme dédommage-

ments à ces sacrifices, que le roi de Sardaigne payerait annuellement au saint-siège un calice en or de la valeur de quinze cents écus romains, plus une pension de trois mille écus romains à la chambre apostolique. Une hypothèque pour ce paiement lui fut donnée sur les abbayes de Staffarda et de Lucéδιο. Quelques difficultés étant survenues au sujet de certains privilèges ecclésiastiques, Benoît XIV y mit un terme en nommant le roi Charles-Emmanuel et ses successeurs vicaires du Saint-Siège dans le Piémont. La satisfaction du roi en se voyant rétabli dans les bonnes grâces du Saint-Père fut telle qu'il nomma le marquis d'Orméa grand chancelier de robe et d'épée et ministre des affaires étrangères, cumul tout à fait inusité à la cour de Turin.

Les efforts de Charles-Emmanuel pour accroître les revenus de l'État simultanément avec la prospérité de ses sujets réussirent complètement. Les fabriques de tabac, la fonte des pièces d'artillerie, le grand nombre de manufactures et de fabriques de tous genres, l'entreprise par régie de la vente des chandelles, du papier timbré, du sel, de l'huile, de la glace, des cartes à jouer et de quelques autres objets d'un usage général, ainsi que l'impôt territorial dûment et régulièrement perçu depuis l'achèvement des cadastres, tout cela éleva le revenu public de près de 2 millions de francs. En le portant à 17 millions, Charles-Emmanuel ne s'allouait à lui-même, comme liste civile, que la somme de 30,000 livres par an. Le prince de Piémont, son héritier présomptif, en touchait 8,000.

Les époulements des fonctionnaires publics étaient mesurés avec la même parcimonie, et le marquis d'Orméa

lui-même, qui occupait en même temps les trois premières dignités de l'État, recevait en tout 11,500 livres par an. Avec des mœurs aussi simples et une économie aussi sévère, 17 millions constituent un immense revenu. Charles-Emmanuel se faisait présenter, à l'expiration de chaque trimestre, le devis présumé de toutes les dépenses nécessaires à l'entretien de l'armée et aux frais de l'administration, et il balançait soigneusement ce devis avec le revenu assuré du même trimestre. Un excédant plus ou moins considérable de recettes résultait toujours de ce bilan, et cette somme était aussitôt destinée à l'érection d'un monument, à l'établissement d'une manufacture ou d'une école, ou à l'acquisition de quelque objet d'art. C'est ainsi qu'il rassembla, dans le Palais-Royal, une galerie de tableaux du plus grand prix, qu'il ajouta plusieurs chaires à l'Université, qu'il créa des collèges et des écoles, et qu'il acheva plus d'un monument commencé par ses prédécesseurs. L'arsenal, à lui seul, absorba une bonne part de ces excédants de recettes. Charles-Emmanuel y rassembla les objets dont le besoin pouvait se faire sentir lors de la rupture de la paix. Le ministre de France à la cour de Turin ne pouvait se lasser d'admirer la richesse de ce dépôt. On y remarquait aussi des canons de forme nouvelle, inventés par un savant que le roi avait su s'attacher. Ces canons étaient plus faciles à transporter à travers les montagnes que ceux de l'ancien modèle, car on les dévissait par le milieu, de manière à en placer une moitié dans l'autre. La difficulté consistait à rendre parfaitement unie et lisse la superficie intérieure du canon à l'endroit où les deux moitiés se joignaient; mais l'inventeur semble en être venu

à bout, car Foscarini affirme qu'il était impossible de découvrir par le tact la solution de continuité.

Cinq années s'étaient écoulées pour Charles-Emmanuel dans l'étude, le travail et la plus admirable activité, lorsque la mort de l'empereur Charles VI, dernier rejeton mâle de la maison de Habsbourg, survenue le 20 octobre 1740, rompit l'accord établi entre les puissances voisines, réveilla les ambitions et fit présager une guerre prochaine.

Marie-Thérèse, fille unique du défunt empereur et épouse de François de Lorraine, duc de Toscane, femme d'un grand caractère et d'une puissante intelligence, s'était mise à l'instant en possession de l'héritage paternel, en s'appuyant sur la loi de succession que son père avait faite en 1719, et que plusieurs souverains d'Europe avaient depuis reconnue et garantie. Elle se fondait aussi sur le droit naturel, qui n'établit aucune distinction entre les enfants d'un même père, à quelque sexe qu'ils appartiennent. Mais les souverains, qui avaient adhéré à la loi de succession de la maison d'Autriche (elle était dite *pragmatique-sanction*), élevaient maintenant des réclamations contre la prise de possession de Marie-Thérèse, et prétendaient se partager son héritage. Les rois d'Espagne, de Pologne et de Sardaigne, ainsi que le duc de Bavière, prétendaient même à la totalité de cet immense héritage. L'Angleterre, la Prusse et la Russie se montraient mieux disposées envers l'archiduchesse, si ce n'est que le roi de Prusse Frédéric II exigeait d'elle qu'elle lui cédât la basse Silésie en échange du secours qu'il lui offrait. Marie-Thérèse repoussa cette proposition, et, mécontent de ce refus, le roi de Prusse envahit aussitôt à main armée la Silésie, et se joignit à la France et à la

Pologne pour soutenir la candidature du duc de Bavière à l'Empire.

Seule, pour ainsi dire, contre l'Europe indifférente ou hostile, Marie-Thérèse se tourna vers le roi de Sardaigne et invoqua son appui. Le règne de Victor-Amédée avait appris à Charles-Emmanuel combien la puissance française en Italie était dangereuse pour les princes de sa maison, lors même que cette puissance se présentait sous les dehors de l'amitié. S'il avait étudié l'histoire d'une époque plus éloignée, du règne de Charles III, par exemple, il eût pu se convaincre que la puissance autrichienne avait aussi de graves inconvénients. Mais Charles-Emmanuel se sentait gêné par le voisinage de la France du côté de la Savoie, et rien ne l'effrayait davantage que la perspective de se voir enfermé par les Français du côté du Milanais, comme il l'était déjà du côté des Alpes. Il prêta donc une oreille favorable aux instances de l'archiduchesse, qui obtint son alliance sans l'acheter par de séduisantes promesses. Ce fut le marquis d'Ormea qui décida le roi à signer le traité dit provisoire avec Marie-Thérèse, reine de Hongrie. (1^{er} février 1742). Par ce traité, le roi s'obligeait : 1° à joindre immédiatement ses forces à celles de la reine pour l'aider à défendre le Milanais contre les Espagnols ; 2° à ne pas mettre en avant ses prétentions sur le Milanais, réservant cette question pour des temps plus paisibles ; 3° dans le cas où le soin de ses intérêts l'obligerait à changer de parti avant la fin de la guerre, Charles-Emmanuel en préviendrait la reine trois mois à l'avance.

Ce traité causa la plus grande surprise aux cours de Versailles et de Madrid. Elles avaient compté sur le con-

cours de Charles-Emmanuel comme l'empereur l'avait fait en 1733, et de même aussi, elles avaient dédaigné de se l'attacher soit en exécutant les promesses qu'elles lui avaient faites en cette occasion, soit en lui en faisant de nouvelles. Elles le voyaient maintenant engagé dans une cause qu'elles avaient crue désespérée. Le traité provisoire était habilement rédigé. Charles-Emmanuel n'y jouait aucunement le rôle d'un chevalier du moyen âge, d'un Don Quichotte combattant en champ clos pour une dame sans savoir contre qui ni à quel propos, ni surtout sans espoir de récompense. Loin de faire étalage d'une fidélité à toute épreuve, il s'avouait nettement disposé à changer d'avis. C'était encourager les ennemis de la reine à lui offrir leurs conditions, mais c'était leur dire en même temps qu'il était résolu à ne pas se contenter de vaines promesses, et que les Bourbons de France et d'Espagne pouvaient le compter parmi leurs ennemis aussi longtemps qu'ils dédaigneraient d'acheter son amitié au prix que lui-même y mettait. Louis XV et Philippe V regrettèrent sans doute alors d'avoir si mal tenu les promesses qu'ils avaient faites à Charles-Emmanuel au sujet du Milanais; ils durent le regretter d'autant plus que le Milanais étant demeuré à l'empereur, leur rétractation s'était trouvée superflue.

Aussitôt après la signature du traité, Charles-Emmanuel en fit part au cardinal Fleury et à ses propres sujets dans une proclamation. La joie du peuple piémontais, en apprenant que son roi avait séparé sa cause de celle des Bourbons, se manifesta par les plus vives acclamations et par un prompt concours à toutes les mesures que la guerre rendait nécessaires. Les Piémontais avaient beau-

coup souffert de la présence des Français sur leur territoire, et jamais ils n'en avaient reçu le moindre bienfait. Aussi les bureaux d'enrôlements furent-ils aussitôt encombrés de citoyens appartenant à toutes les classes de la société, qui rivalisaient de zèle pour le service de leur roi. La confiance qu'on mettait en lui redoubla d'ailleurs lorsqu'on vit s'assembler en quelques jours autour de lui une magnifique armée de 40,000 hommes, instruits, disciplinés et fournis de tout ce qui est nécessaire aux soldats en campagne. L'étonnement et l'admiration furent portés à leur comble lorsqu'on vit s'ouvrir les portes de l'arsenal, et de nombreux convois d'artillerie, des pontons, etc., etc., en sortir pour se joindre à l'armée. D'où venaient tant d'hommes et de telles richesses ? C'était le fruit de cinq années de paix habilement mises à profit par le roi. Quinze jours après la conclusion du traité provisoire, l'armée piémontaise avait pris position sur les frontières du Milanais et du Parmésan, pour s'opposer aux progrès des Espagnols venant de la Toscane.

Charles-Emmanuel ne faisait pas sans regrets la guerre à la France. Il se rappelait avec émotion l'attachement que les soldats et même les généraux français lui avaient plus d'une fois témoigné, leurs sympathies pour son courage et les acclamations qui l'avaient salué lorsqu'il s'était rendu au camp du maréchal de Noailles pour lui faire visite avant son retour en France. Mais Charles-Emmanuel obéissait aux inspirations de sa politique. Lors même que son système d'équilibre entre la domination française et la domination autrichienne en Italie ne lui eût pas fait une loi de s'opposer à la ruine de la maison d'Autriche, sa propre expérience et celle de son père

lui avaient prouvé que la France ne voulait voir en lui qu'un vice-roi établi sur les Alpes pour lui en faciliter le passage, et qu'elle destituerait tôt ou tard, dès que la politique européenne le lui permettrait. L'Italie septentrionale ne peut croire à la bonne foi et à l'amitié de la France tant que celle-ci s'opposera à la constitution d'un État puissant dans cette partie de la Péninsule. Le jour où les sympathies françaises se seront véritablement éveillées en faveur de l'Italie, la France aidera l'Italie à s'unir et à former un État qui sera toujours pour elle un allié fidèle, pourvu qu'elle ne lui demande pas de se dissoudre. Ce jour était encore éloigné à l'époque dont nous nous occupons, et il est juste aussi de reconnaître que l'Italie n'était pas encore mûre pour une pareille union.

La conduite du duc de Montemar parut singulière et n'a pas été expliquée. Charles-Emmanuel ayant été informé que le duc de Modène s'était secrètement allié avec l'Espagne et n'attendait qu'une occasion favorable pour se déclarer, le somma de lui livrer ses forteresses; le duc s'y étant refusé, le siège de Modène fut aussitôt commencé et presque aussitôt achevé, car la place se rendit. La Mirandole eut le même sort, et cela pendant que les troupes espagnoles, commandées par le duc de Montemar et fortement retranchées sur la droite du Panaro, assistaient l'arme au bras aux succès de leurs ennemis. Charles-Emmanuel pourtant, qui disposait de ses 40,000 hommes et de 11,000 Autrichiens, voulut forcer le duc à lui livrer bataille. Il traversa la rivière, mais sans parvenir à son but; car les Espagnols s'étaient retirés. Il les suivit; ils se retirèrent encore, et tou-

jours, jusqu'à ce que l'Adriatique arrêtât leur retraite. Cette fois le roi crut les tenir, mais il se trompait ; car le duc de Montemar, le voyant résolu à lui livrer bataille, rentra avec son armée dans le royaume de Naples. Le duc de Montemar avait donné, pendant la guerre précédente, des preuves de courage et d'habileté et il ne pouvait être soupçonné de lâcheté. On voudrait voir dans sa retraite obstinée une ruse de guerre pour éloigner les Sabauds-Autrichiens du Piémont et pour livrer ce pays à l'infant don Philippe, qui était alors en Provence avec un corps d'Espagnols, attendant, pour passer le Var, les secours que la France lui avait ou promis, ou permis d'espérer. Mais si telle eût été la pensée du duc de Montemar, sa conduite n'eût pas été désavouée par sa cour, qui lui ôta le commandement de l'armée et lui substitua le comte de Gages.

Charles-Emmanuel n'avait pas oublié d'ailleurs que ses États confinaient avec la France, et, avant de se lancer à la poursuite des Espagnols, il avait envoyé des troupes dans le comté de Nice. L'infant don Philippe, de son côté, n'obtint pas du cardinal Fleury les renforts qu'il en attendait. Le traité provisoire produisit l'effet sur lequel avait compté son principal auteur, le marquis d'Ornéa ; il laissait une porte ouverte aux négociations, et le cardinal se flattait encore de détacher Charles-Emmanuel de l'alliance autrichienne. Loin de se joindre ouvertement à l'infant, il exprima même des regrets d'avoir permis son passage à travers la France. Alors don Philippe, renonçant à la conquête du comté de Nice, se dirigea vers la Savoie.

Elle était en effet sans défense, et Charles-Emmanuel

commençait à se préoccuper de la situation de cette province. Il n'avait pas compté, en sortant de ses frontières, être attiré par la retraite des Espagnols jusque sur les bords de l'Adriatique, et il songeait avec effroi à tout ce qu'il avait laissé derrière lui. Inquiet et troublé, il se décida à reprendre sans tarder la route de ses États. Il n'avait plus devant lui d'ennemi à combattre, et le sort de la campagne commencée devait dépendre d'événements encore inconnus. Il confia la plus grande partie de ses troupes au comte de Daun, et lui-même, avec vingt bataillons d'infanterie et deux régiments de cavalerie, se dirigea vers la Savoie, malgré la saison avancée, le mauvais état des routes et la faiblesse numérique de son armée, et en se disant qu'il se rendait dans un pays dont tous les habitants étaient de vaillants soldats lorsqu'ils avaient à défendre leur sol et à combattre sous les yeux de leur roi.

Il ne se trompait pas. A peine eut-il posé le pied sur le sol savoyard que les montagnes se couvrirent de paysans, de bergers, de chasseurs armés et organisés en bandes qui protégeaient les flancs de l'armée sarde, harcelant les Franco-Espagnols avec tant de vigueur et de constance qu'ils arrêtaient complètement leurs progrès. Ainsi soutenu par les habitants du pays, Charles-Emmanuel put placer ses troupes de façon à barrer le passage aux alliés. La vue de cette armée si bien disposée qu'elle défendait une vaste étendue de pays tout en conservant la possibilité de se réunir sur un seul point dans l'espace de deux heures, suffit aux Franco-Espagnols, qui se retirèrent aussitôt dans le Dauphiné. Charles-Emmanuel put s'enorgueillir un instant d'avoir mis en

fuite, en trois mois de campagne, aux deux extrémités opposées de l'Italie, deux armées appartenant aux deux plus grandes puissances de l'Europe. Mais ce triomphe fut court. Les cabinets de Versailles et de Madrid, qui dirigeaient la guerre sans en partager les périls, et qui se souciaient peu de la vie de leurs soldats tant qu'ils pouvaient remplacer les morts par de nouvelles recrues, blâmèrent hautement la mollesse et les tergiversations de leurs généraux. Sur une injonction précise, ceux-ci reprenant l'offensive, jetèrent des ponts sur l'Isère, comme s'ils avaient l'intention de passer par Aiguebelle et de couper la retraite à l'armée sarde.

Cette retraite était déjà devenue nécessaire, et l'approche de l'armée ennemie ne fit que rendre cette nécessité encore plus pénible et plus urgente. Les soldats sardes ne supportaient pas le climat glacé des Alpes, pendant un hiver plus rigoureux encore qu'à l'ordinaire. Combattre avec des troupes malades, transies et épuisées contre une armée récemment arrivée sur ces hauteurs et en bon état, c'eût été s'exposer à une inévitable défaite. Charles-Emmanuel le comprit, et après avoir vainement espéré que l'un ou l'autre des membres de son conseil proposerait le retour en Piémont, voyant que personne ne l'osait, lui-même puisa dans le sentiment du devoir le douloureux courage d'ouvrir cet avis. Il ne trouva point de contradicteur, et la retraite immédiate fut résolue. Elle fut exécutée avec ordre, et l'ennemi se garda bien de la troubler; mais elle ne laissa pas de coûter plus cher à l'armée sarde et à son roi que ne l'eût fait une bataille perdue. Les versants du mont Cenis furent jonchés de cadavres, et un grand nombre de sol-

dat, qui parvinrent à atteindre le climat plus tempéré de la plaine, n'y arrivèrent que pour y mourir, soit subitement, soit après de cruelles souffrances et de longues maladies. Charles-Emmanuel dirigeait cette retraite le cœur rempli de tristesse et de sombres prévisions. Il voyait sa belle armée plus qu'à moitié détruite par sa faute, car l'avis d'hiverner en Savoie n'avait été approuvé par aucun de ses généraux, et il avait refusé de céder à leurs objections. Ce n'était pas tout. Charles-Emmanuel voyait dans l'abandon de la Savoie, au moment où l'armée ennemie l'envahissait, un triste présage de la perte de cette province. Il lui semblait qu'il renonçait à cette contrée, si fidèle et si dévouée, à ce berceau de sa maison dont elle avait reçu son nom. Il emportait en effet la conviction que la défense de la Savoie était incompatible avec la conservation du Piémont, et la douloureuse pensée que la Savoie lui serait tôt ou tard enlevée, à lui ou à ses descendants, ne le quitta plus. Jamais il ne repassa les Alpes, car il évitait avec soin tous les lieux qui lui retraçaient de pénibles souvenirs.

Le gros de son armée, qu'il avait laissé en Lombardie à la disposition du comte de Daun, s'était retiré de bonne heure dans ses quartiers d'hiver, n'ayant plus, depuis la fuite du duc de Montemar, d'ennemis à combattre. Mais le comte de Gages, substitué à ce général par la cour de Naples, essaya, dès son arrivée, de surprendre les Austro-Sardes. Ayant échoué dans cette tentative, il rentra dans les États du Pape, où il comptait attendre le printemps; mais sa cour ne le lui permit pas. Elle voulait une bataille à tout prix, et le comte, craignant de partager la disgrâce de son

prédécesseur, se décida à passer le Panaro et à offrir le combat au comte de Daun. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait l'éviter, préféra le prévenir et attaqua les Espagnols dans le voisinage d'un lieu appelé Campo-Santo. La bataille, qui dura tout le jour, fut des plus meurtrières, mais la victoire demeura aux Austro-Sardes, puisque les Espagnols abandonnèrent leur campement et le transportèrent, ainsi que les ponts jetés par eux, sur l'autre rive du Panaro; leurs pertes d'ailleurs furent trois fois plus considérables que celles des alliés. Mais la bataille ayant été livrée sans autre but que de remporter une victoire, et une victoire paraissant indispensable à l'orgueil espagnol, la cour de Madrid décora sa défaite du nom de victoire, et aucun de ceux qui ambitionnaient ses faveurs n'essaya de la contredire. Le comte de Gages contribua de toutes ses forces à cette singulière interprétation, et lui-même reçut comme récompense de sa prétendue victoire le titre de marquis de Campo-Santo. Des réjouissances publiques constatarent à la cour de Madrid ce beau fait d'armes. Les Austro-Sardes dédaignèrent de réfuter d'aussi ridicules mensonges, et ils se contentèrent sagement des avantages matériels qu'ils avaient remportés. Non-seulement le champ de bataille et le camp d'où les Espagnols étaient partis pour combattre étaient demeurés en leur pouvoir, mais les Espagnols s'étaient retirés plus avant dans la Romagne en laissant trois mille de leurs morts au bourg de Campo-Santo, à côté de huit cents cadavres austro-sardes.

Le printemps et l'été de 1743 se passèrent en négociations. La France persistait à ne voir dans le traité pro-

visoire entre le roi de Sardaigne et la reine de Hongrie qu'une ruse diplomatique pour la forcer et pour forcer l'Espagne à offrir à Charles-Emmanuel de meilleures conditions que par le passé. L'infant don Philippe partageait cette manière de voir, tout en s'alarmant des prétentions de Charles-Emmanuel et en craignant qu'il ne fût impossible de le satisfaire. Aussi avait-il occupé la Savoie et se tenait-il prêt à pénétrer en Piémont si les négociations entamées par la France venaient à échouer. Quant à Marie-Thérèse, elle ne se montrait pas aussi prodigue de promesses que la France; mais, reconnaissant l'importance des services que le roi de Sardaigne lui rendait, elle avait consenti à le dédommager pécuniairement des frais de la guerre, et Charles-Emmanuel qui, en soutenant Marie-Thérèse, favorisait ses propres vues politiques, était satisfait de les poursuivre sans que cela lui coûtât d'argent. L'Angleterre, aux prises depuis plusieurs années avec l'Espagne, et intéressée à empêcher qu'elle ne se réconciliât avec le roi de Sardaigne, offrait à Marie-Thérèse de la secourir par un emprunt, dans le cas où les frais de la guerre lui deviendraient trop lourds à supporter seule.

L'infant don Philippe demeurait les bras croisés en Savoie, mais Charles-Emmanuel persistait à ne pas se séparer de la reine de Hongrie. Pour empêcher cette invasion menaçante, Charles-Emmanuel employa les loisirs que l'ennemi lui laissait à la construction d'un ensemble de forts détachés destinés à défendre le passage des Alpes. Une ligne de postes fortifiés couvrit la crête centrale des Alpes et s'étendit le long des cols et jusqu'à quelques lieues en avant de ses meilleures places. Le versant du

mont Blanc vers la mer, les cols de la Seigne, du Petit-Saint-Bernard, du mont Cenis, du Château-Dauphin et ceux de Lanthion, de Brañs et de Montalban dans le comté de Suse, furent abrités par des fortifications que défendaient à leur tour d'autres fortifications secondaires, communiquant entre elles et avec les places fortes de Suse, d'Exilles, de Fenestrelles, de Démont, de Sauvergné et de Coni par des chemins construits tout exprès. Des troupes régulières furent destinées à la défense des principaux de ces forts détachés, et les fortifications secondaires devaient être défendues par des chasseurs montagnards et par des gardes nationaux ou communaux; des postes de cavalerie, placés au débouché des principales vallées, complétaient ce vaste système de fortifications. C'était la première fois qu'un souverain employait une ligne de montagnes aussi considérables que les Alpes comme de véritables forteresses, et il est au mois singulier que cette première tentative de fortifier, non plus seulement des villes et leurs abords, mais de relier, par un ensemble de forts détachés la chaîne même des Alpes, ait été imaginée et exécutée par un petit souverain qui ne pouvait disposer ni de beaucoup d'argent, ni d'une grande armée, et qui portait en lui la triste conviction de l'inutilité de ses efforts. Ces travaux occupèrent pendant cinq mois trente-cinq bataillons de soldats et une multitude innombrable de paysans. Les Espagnols, spectateurs étonnés de ces opérations, essayèrent plus d'une fois de les interrompre en se frayant un passage à travers les montagnes; mais leurs tentatives ayant échoué, ils comprirent que pareille entreprise serait incomparablement plus difficile encore lorsque les travaux comman-

dés par Charles-Emmanuel seraient achevés, et ils quitteraient la Savoie pour tenter un passage le long de la mer.

On négociait cependant à Vienne, à Paris, à Madrid et à Londres ; mais les négociations sérieuses avaient lieu à Worms entre les plénipotentiaires de la reine de Hongrie, de la Grande-Bretagne et de la Sardaigne. Les autres négociations étaient destinées à dissimuler les intentions de ces trois puissances. Enfin le 13 septembre de l'année 1743, le chevalier Osorio, plénipotentiaire du roi de Sardaigne, signa le traité définitif entre son souverain, la Grande-Bretagne et l'archiduchesse d'Autriche.

Par ce traité, Charles-Emmanuel renonçait, en faveur de Marie-Thérèse, à toutes ses prétentions sur le Milanais et s'engageait à défendre la pragmatique-sanction de Charles VI et les possessions de cette princesse en Italie, pendant toute la durée de cette guerre, avec une armée de 45,000 hommes effectifs. Marie-Thérèse, de son côté, lui cédait à l'instant même le comté d'Agherra en deçà du Pô et le Plaisantin au delà de la Nura ; elle lui abandonnait en outre ses droits sur le marquisat de Final, et elle s'engageait à tenir en Italie 30,000 hommes à sa disposition, qui serviraient sous les ordres immédiats de Charles-Emmanuel toutes les fois que les troupes des deux couronnes se trouveraient réunies. L'Angleterre s'engageait à payer au roi, jusqu'à la fin de la guerre, la somme annuelle de 200,000 livres sterling, afin de l'aider à entretenir une armée de 45,000 hommes ; elle devait aussi envoyer dans la Méditerranée une flotte suffisante pour concourir aux opérations de l'armée austro-sarde et pour empêcher un débarquement sur les côtes du comté de Nice.

A peine le traité de Worms fut-il connu, que le cabinet de Versailles conclut avec le plénipotentiaire espagnol un traité d'alliance offensive et défensive, et que la guerre fut déclarée par la France aux trois puissances signataires du traité de Worms.

Les hostilités commencèrent immédiatement, chacune des parties belligérantes étant déjà sous les armes et sur les lieux. Les Franco-Espagnols sentaient la nécessité de forcer sur-le-champ le passage des Alpes, pour s'établir pendant l'hiver au centre du pays ennemi. Don Philippe, qui se dirigeait vers la Provence, rebroussa aussitôt chemin, et attaqua pendant trois jours consécutifs la ligne fortifiée des Alpes, que Charles-Emmanuel défendait en personne. Mais ces attaques n'ayant pas réussi, et la neige étant tombée en grande abondance, don Philippe, qui craignait de se voir enfermé dans ces régions glacées, s'en éloigna à la hâte et ramena ses troupes en France. Cette retraite, opérée dans une saison rigoureuse, lui coûta cher. Dans ces trois jours de combat, don Philippe avait perdu plus de 2,000 hommes; le nombre de ceux qui périrent de fatigue et de froid pendant la retraite et avant de regagner la frontière française, ne fut guère moindre. Les montagnards les suivaient à quelque distance, les attendaient dans un défilé ou au tournant d'un étroit sentier, fondaient sur eux et les massacraient, ou les faisaient prisonniers. L'hiver suivant fut employé par Charles-Emmanuel à perfectionner le personnel et le matériel de son armée et à compléter ses fortifications alpestres.

Les Espagnols, de leur côté, et l'infant don Philippe surtout, les considéraient comme infranchissables. Ce

n'était pas l'avis du prince de Conti, qui commandait les troupes françaises. Ce prince était un habile homme de guerre, et tout l'apparat de ces gigantesques fortifications lui semblait beaucoup moins imposant qu'à don Philippe. Celui-ci avait adopté l'avis de l'un de ses lieutenants, le marquis de Las-Minas, qui voulait entrer en Piémont par Nice d'abord, en traversant le Var, puis en longeant les côtes de la Méditerranée pendant quelques journées de marche, enfin en tournant sur la gauche et en pénétrant dans les plaines du bas Piémont par les débouchés du Tortonais, du Parmesan et du Montferrat. Le prince de Conti, au contraire, partageait l'opinion des jeunes généraux qui l'entouraient, et qui s'engageaient à conduire l'armée franco-espagnole au moyen de mouvements combinés, de marches et de contre-marches savantes, à travers ce labyrinthe de fortifications, aussi facilement que s'ils n'avaient à traverser qu'un pays ouvert. Le prince de Conti insista, soutint vivement cet avis, en faisant ressortir le danger d'une descente de la flotte anglaise en Provence, dans le cas où l'armée franco-espagnole établirait son centre d'opérations aussi loin de cette province. Le conseil de guerre, tenu à cette occasion par les chefs des armées alliées, fut long et donna lieu à une discussion fort animée. Mais l'infant don Philippe n'avait oublié ni les rigueurs du climat, ni la haine féroce des habitants de la Savoie, et il était bien décidé à ne plus y exposer ni ses soldats, ni sa personne. Son rang lui donnait le droit de décider en dernier ressort, et son avis prévalut nécessairement.

Charles-Emmanuel connut bientôt les résolutions de l'armée ennemie et s'appliqua sans retard à les déjouer.

Le château de Nice n'avait pas été rétabli depuis que Louis XIV l'avait démantelé. Charles-Emmanuel se hâta de l'entourer d'ouvrages en terre et en maçonnerie, qui furent jugés imprenables.

L'ennemi songea alors à s'ouvrir un passage entre Montalban et la mer, mais il fallait auparavant éloigner la flotte anglaise, qui, établie dans ces parages, empêchait de traverser le bras de mer qui sépare la Provence de Montalban. Une bataille navale fut le résultat de cette nécessité, bataille dans laquelle les deux partis s'attribuèrent la victoire (22 février 1744). Mais l'histoire l'a décernée aux Anglais, qui empêchèrent en effet le débarquement projeté par les Franco-Espagnols. Ceux-ci se décidèrent alors à attaquer directement les fortifications de Montalban, qui formaient, depuis que les nouveaux travaux avaient été achevés, la véritable défense de Nice. La ville fut occupée par les troupes ennemies sans opposer, pour ainsi dire, de résistance. Mais ce n'était pas la prise de Nice que les Franco-Espagnols se proposaient, c'était de s'assurer un passage sous Montalban et le long du littoral. L'attaque eut lieu le 20 avril 1744, et fut d'abord heureuse pour les assaillants. Les quatre principales batteries sardes tombèrent bientôt au pouvoir de l'ennemi; cinq bataillons furent pris et emmenés, et le marquis de Suse, frère naturel du roi, et commandant à Montalban, perdit la vie. Ce malheureux début n'eut pourtant pas les suites qu'on devait en attendre. Le commandeur de Cincan remplaça le marquis de Suse et entreprit de réparer cet échec. Les troupes sardes, ranimées par lui, prirent pour la troisième fois les positions qu'elles avaient perdues. Six bataillons sardes culbutèrent vingt batail-

lons franco-espagnols, et après avoir épuisé leurs munitions, les poursuivirent à coups de pierres. Le combat dura tout le jour; mais, vers le soir, l'ennemi était en pleine déroute, et se voyait chassé le fusil dans les reins jusqu'aux portes de Nice. Ses pertes dépassèrent celles des Sardes, c'est-à-dire que le nombre des morts et des blessés franco-espagnols fut plus considérable que celui des Sardes; mais ceux-ci avaient eu dès le commencement de l'action cinq bataillons pris par l'ennemi, et l'armée sarde, quoique très-considérable par rapport au chiffre de la population, n'était pas de force à supporter un semblable revers. Charles-Emmanuel reconnut l'insuffisance de ses moyens pour exécuter les plans qu'il s'était tracés, et regretta les travaux accomplis autour de Nice et de Montalban, que la perte de quelques centaines de soldats rendait inutiles. Mais ce n'était pas le moment de se livrer à d'impuissants regrets; il fallait se hâter de former de nouveaux desseins, abandonner des positions qu'on ne pouvait plus défendre et se porter sur un autre point plus facile à garder avec le nombre de troupes encore disponibles. Le roi se décida pour Oneille et y concentra toutes ses forces, la flotte anglaise y transporta le matériel de l'armée, l'artillerie, les munitions, les malades et les blessés. Toutes les mesures qui pouvaient aider à la défense de cette place et des passages qu'elle dominait furent prises par le commandeur de Cincan; cependant de tristes pensées préoccupaient le roi. La défense d'Oneille était mieux proportionnée que celle de Nice au nombre réduit de ses soldats; mais sa position était, par la même raison, beaucoup plus faible que la première, et il ne pouvait se flatter de garder l'une après avoir perdu

l'autre. Ce fut au milieu de ces pénibles réflexions qu'une nouvelle inattendue vint le surprendre et ranimer sa confiance.

La discorde dont nous avons eu si souvent à déplorer l'existence entre les princes de la maison de Savoie et ses alliés n'était pas un fléau spécialement attaché à cette maison. Les commandants français et espagnols des armées alliées y étaient aussi sujets. L'infant don Philippe et le marquis de Las-Minas d'un côté, le prince de Conti et son état-major de l'autre, n'avaient jamais été d'accord depuis l'ouverture de la campagne, et c'était contrairement à l'avis de ce dernier que la Savoie avait été abandonnée pour le comté de Nice. Les difficultés qu'on venait de rencontrer dans l'exécution du plan d'attaque dressé par les généraux espagnols donnaient gain de cause aux généraux français, qui, sans être effrayés de ce qui leur restait à accomplir pour parvenir dans le bas Piémont, prenaient plaisir à exagérer les périls de l'entreprise en les comparant aux dangers, bien moindres selon eux, qu'eût présentés le passage à travers la ligne fortifiée des Alpes savoyardes. La position de Montalban était à vrai dire emportée ; mais cet avantage était, disaient-ils encore, bien mince, puisque toute l'armée sarde, moins les cinq bataillons captifs, était encore devant eux, défendant une autre position située à quelques lieues de distance, et qui, quoique moins considérable que la première, était aussi plus facile à garder. Si on parvenait à prendre Oneille, les Sardes iraient se poster plus avant, et ce serait une série de batailles à livrer. En admettant qu'on les gagnât toutes, on n'en tirerait d'autre profit que la

gloire. D'autre part, si on en perdait une seule, c'en était fait de l'armée alliée, aventurée au cœur d'un pays ennemi et entourée de paysans féroces et de troupes habiles et aguerries. C'étaient là de vrais dangers, tandis que l'expédition de Savoie n'en présentait que d'apparents, tels que la science militaire enseignait à les déjouer. Ces discours inspirèrent aux Espagnols le plus vif regret d'avoir quitté la Savoie et leur firent envisager le passage le long du littoral de la Méditerranée comme un projet téméraire, d'une exécution impossible. On parla de rebrousser chemin et de retourner en Savoie. Les Français repoussèrent cette proposition comme une lâcheté, mais leur résistance acheva de décider les Espagnols, qui regardaient leurs alliés comme des étourdis capables de s'acharner aux plus folles entreprises dans l'unique espoir de capter l'admiration du public. Les Espagnols allèrent jusqu'à soupçonner les Français de souhaiter la perte de l'armée et la leur même, pourvu que la supériorité de leurs plans sur ceux des Espagnols fût prouvée. Bref, pendant que Charles-Emmanuel et ses principaux officiers tenaient les yeux fixés sur la route de Nice, s'attendant à chaque instant à voir paraître les troupes franco-espagnoles, ils reçurent la nouvelle de la délivrance de Nice et de la retraite de l'ennemi au delà du Var. Les Espagnols s'étaient mis en marche, sans rien écouter, et les Français les avaient suivis tout en les accablant de leurs sarcasmes.

Le roi de Sardaigne crut d'abord que cette retraite cachait une ruse de guerre pour l'entraîner loin du littoral. Connaissant la faiblesse de sa position, il ne pouvait croire que l'ennemi se retirât devant lui, sans tenter une

seule fois la fortune des armes. Mais d'autres nouvelles dissipèrent bientôt ses doutes. L'armée franco-espagnole continuait sa marche vers le Dauphiné, et allait évidemment essayer une seconde invasion de la Savoie. Convaincu dès lors qu'il n'avait pas à craindre une nouvelle attaque du littoral, Charles-Emmanuel ramena en toute hâte ses troupes vers les Alpes occidentales, les rassembla entre le Mont-Viso et la Sture, et établit son quartier général derrière les lignes de Château-Dauphin. On était alors au mois de juillet de l'année 1744.

Ni le prince de Conti ni ses généraux n'avaient trop présumé de leur habileté en s'engageant à anéantir par de savantes manœuvres et presque sans coup férir l'obstacle des fortifications alpestres qui semblaient si redoutables aux Espagnols. Une partie de l'armée alliée gravit les hauteurs dominant les premières barricades que commandait le marquis Pallavicini, et elle régla si bien sa marche qu'au moment où l'autre moitié de l'armée, sous les ordres des princes, était prête à attaquer de front ce premier point, les Sardes aperçurent tout à coup les hauteurs environnantes couvertes d'ennemis. Le marquis Pallavicini comprit aussitôt que la défense des barricades était impossible, et sans perdre un temps précieux en efforts aussi meurtriers qu'inutiles, il encloua ses canons, brûla ses magasins et conduisit ses troupes en bon ordre, sous la protection du fort de Démont.

Le bailli de Giory avait d'abord reçu l'ordre d'attaquer Château-Dauphin à un certain moment donné, et d'après leurs calculs les princes devaient être en mesure de lui porter secours. Mais, après le succès de l'attaque des

barricades et la retraite prudente du marquis Pallavicini, les princes jugèrent que l'assaut de Château-Dauphin serait superflu, et ils envoyèrent un exprès au bailli pour lui ordonner de s'en abstenir et de les venir joindre sur un autre point. Un accident arrivé à ce messenger empêcha le bailli de connaître le changement survenu dans les dispositions des princes, et fut cause qu'il livra bataille sous Château-Dauphin, pendant que les secours sur lesquels il comptait étaient loin de lui.

D'autre part, le roi de Sardaigne, ayant été informé du succès des ennemis au passage des barricades, se disposait à abandonner la position de Château-Dauphin, et ce fut le mouvement opéré par ses troupes pour commencer la retraite, qui décida le bailli de Giory à hâter son attaque. Il était trois heures de l'après-midi lorsque cet officier parut avec ses troupes devant la grande redoute de Pierre-Longe, la plus forte position de toute la ligne. Ses premiers efforts furent couronnés d'un plein succès ; les ouvrages extérieurs furent emportés en quelques instants, et les mille soldats sardes qui défendaient le poste se virent repoussés dans l'intérieur du fort. Mais ce premier effet de la surprise fut de courte durée. Attaqués corps à corps par les Français, les soldats sardes retrouvèrent bientôt toute leur énergie et refoulèrent les assaillants jusqu'au fond d'un ravin qui formait comme un fossé naturel autour de la redoute, et dans lequel les Français étaient exposés au feu de toute l'artillerie du fort qui les foudroyait. L'herbe couverte de verglas sur laquelle ils marchaient était si glissante qu'ils tombaient à chaque pas et ne pouvaient se soustraire par la rapidité de leurs mouvements aux énormes quartiers de ro-

ches que les Sardes avaient préparés à l'avance et qu'ils faisaient rouler sur eux. Le découragement des Français fut si grand qu'ils demeurèrent, pendant plus de deux heures, dans cette affreuse position sans rien tenter pour en sortir, jusqu'à ce que le bailli de Giory, ayant été blessé mortellement, fit donner le signal de la retraite. Elle était presque aussi difficile que l'attaque, puisqu'il fallait, pour sortir du ravin, gravir la pente opposée à celle où était construit le fort, que cette pente était des plus escarpées et le ravin des plus étroits, de sorte que chaque soldat français grim pant sur la montagne en face de l'ennemi lui présentait un but presque impossible à manquer. Le nombre des malheureux qui roulèrent dans l'abîme dépassa de beaucoup celui de leurs camarades qui parvinrent au sommet de la montagne. Ce fut alors que deux régiments français, animés par cette ardeur héroïque qui fera toujours de l'armée française la première armée du monde, prirent le parti de fermer l'oreille au son du tambour qui battait la retraite, et de faire taire l'artillerie ennemie, qui exterminait leurs frères d'armes. Il fallait pour cela prendre la redoute, et le corps d'armée tout entier venait de le tenter sans succès. N'importe ! Ces deux régiments ne calculent ni les difficultés de l'entreprise, ni les dangers qui les attendent. Tandis que leurs camarades tombent foudroyés à leurs côtés, ils s'élancent au pas de course. Plusieurs d'entre eux sont précipités au fond du ravin et ne se relèvent plus. Les autres pressent le pas, s'encouragent, arrivent au sommet de la hauteur ; ils sont à quelques pas du fort ; ils se précipitent sur ses murailles, les escaladent en partie, y pénètrent par les brèches et jusque par les

meurtrières où sont placés les canons. Un carnage affreux de Sardes et de Français est le résultat de ce coup de main audacieux. Ils se battent, ils s'égorgent sur les pièces, dans l'intérieur du fort, partout où ils se rencontrent; mais la redoute demeure au pouvoir des Français, et le reste de leur armée, qui poursuivait sa funeste retraite, se demande étonné ce qui a fait taire l'artillerie sarde. Dans ce fait d'armes, si glorieux pour une partie de l'armée française, ses pertes furent pourtant beaucoup plus considérables que celles de l'armée sarde, car celle-ci n'avait qu'un millier d'hommes dans la redoute, et plusieurs d'entre eux échappèrent au carnage. Les Français avouèrent y avoir perdu cent officiers, dont six généraux.

Cependant, la ligne des Alpes était forcée. Au lieu de s'obstiner à réparer cet échec, Charles-Emmanuel s'appliqua à défendre ses places fortes et à entraver la marche des Franco-Espagnols. Il réussit à les empêcher de mettre le siège devant Démont avant la mi-août, et, d'après son calcul, il leur fallait au moins deux mois pour s'emparer de cette place si bien fortifiée. Mais un malheureux accident déjoua ses prévisions. Le feu prit dans l'intérieur de la citadelle, et quelques soldats, saisis d'une terreur panique, coururent aux portes et les ouvrirent. Dès lors, la route de Coni était ouverte à l'ennemi; il ne tarda pas, en effet, à s'y porter et à commencer le siège de la ville.

Charles-Emmanuel n'avait pas oublié les héroïques leçons qu'il avait reçues de son père dans une occasion plus triste encore que celle où lui-même se trouvait. Il tâcha d'imiter la conduite de Victor-Amédée pendant le

siège de Turin par les Français, et il y réussit. Il se présentait incessamment à l'armée ennemie de façon à lui inspirer le désir et l'espoir de s'emparer de sa personne ; puis, au moment où les chefs de l'armée franco-espagnole se croyaient assurés soit de le forcer à leur livrer bataille, soit de l'attirer dans un piège, il disparaissait à leurs yeux pour recommencer bientôt ses trompeuses manœuvres. Il parvint ainsi à ralentir considérablement et parfois même à interrompre complètement les opérations du siège de Coni. Les paysans des environs, les Vaudois surtout, se montrèrent, cette fois encore, d'utiles et de zélés auxiliaires de leur roi. Ils formaient de véritables *guérillas*, interceptant et enlevant les convois de l'armée ennemie, harcelant et attaquant ses avant-postes et les corps isolés, et pénétrant jusque dans son camp pour le piller, lorsqu'il n'était pas suffisamment gardé.

Ainsi troublés et détournés de leurs opérations, les assiégeants ne parvinrent jamais à investir complètement la ville de Coni. La tranchée y fut pourtant ouverte, et peut-être cette place eût-elle fini par succomber si Charles-Emmanuel ne s'était décidé à tenter, pour la sauver, les chances d'une bataille. Ce fut le marquis d'Ormea, le diplomate et le conseiller le plus habile peut-être que l'Europe possédât à cette époque, qui l'y engagea, car le roi de Sardaigne avait en ce moment beaucoup à gagner et peu à perdre des suites d'un combat. On pouvait forcer l'ennemi à se retirer, et lors même que l'issue de la bataille serait défavorable à Charles-Emmanuel, les Sardes parviendraient toujours à introduire des troupes fraîches dans la ville, ainsi que les provisions et les munitions dont elle commençait à manquer. Ce fut le mar-

quis d'Ormea lui-même qui se chargea d'opérer le ravitaillement de la place pendant l'engagement, et il s'en acquitta avec le zèle, l'habileté et le bonheur qui semblaient l'accompagner dans toutes ses entreprises.

La victoire se déclara pourtant contre Charles-Emmanuel. Le sort semblait le poursuivre ; car tous les accidents qui ont si souvent une grande part dans le succès des entreprises humaines totrnaient toujours à son désavantage. Peut-être aussi avait-il le tort de vouloir les prévenir à l'avance et manquait-il de cette confiance dans sa destinée ou dans la protection divine qui permet à l'homme de génie de suivre ses inspirations. Celui qui prétend tout prévoir et aviser à tout s'impose une tâche impossible à accomplir et ne songe plus à profiter des accidents imprévus. L'homme doué d'une intelligence véritablement supérieure prévoit les événements qui se suivent et qui s'enchaînent, et réserve son attention et sa résolution pour les accidents qui surviennent pendant l'action, sans se laisser ni surprendre ni troubler par eux. Charles-Emmanuel voulait tout prévoir, croyait avoir tout prévu, et lorsqu'il apercevait son erreur, il ne savait que s'arrêter. Cet excès de prudence lui avait fait prendre l'habitude de disposer son armée en ligne de bataille la veille du jour qu'il destinait à un combat. Cette fois surtout qu'il s'agissait d'une action si importante et, pour ainsi dire, décisive, il n'eut garde d'y manquer. Mais les Français, qui voyaient ces préparatifs sans connaître ses intentions, crurent qu'il se disposait à les attaquer le jour même, et préférant l'offensive à la défensive, ils engagèrent aussitôt l'action. Tous les plans du roi de Sardaigne furent renversés par cette irruption soudaine, et lui-même

n'eut plus d'autre pensée que d'arrêter les combattants. Il ne put y parvenir, et il réussit seulement à rendre la victoire impossible à son armée. Les Français avaient attaqué son aile gauche, ce qui était en désaccord avec le plan qu'il avait prémédité. Ses soldats étaient trop braves et trop remplis d'ardeur pour se restreindre aux mouvements prévus par lui. Malgré ses ordres réitérés, il ne put jamais les décider à quitter le champ de bataille. L'aile gauche du moins continua la lutte; mais ni la droite ni le centre de l'armée n'obtinrent de leur chef la permission d'y prendre part. La nuit seule put séparer les combattants, et Charles-Emmanuel se hâta d'en profiter pour rassembler ses troupes et les ramener dans son camp.

Les Français purent se féliciter du succès de ce combat, qu'ils décorèrent du nom de victoire. L'ennemi leur avait, en effet, abandonné le champ de bataille et s'était retiré dans ses anciennes positions. Mais, d'un autre côté, le marquis d'Orméa avait fait entrer dans la forteresse assiégée tous les secours dont elle avait besoin, et en avait emmené tous les blessés et les malades, qui en gênaient la défense. Si le succès du siège avait été douteux jusque-là, il semblait désormais désespéré, et les généraux franco-espagnols y renoncèrent. La bataille dont je viens de parler avait eu lieu le 25 septembre, et le 22 octobre le siège de Coni fut levé. Les assiégeants se retirèrent sous le fort de Démont, dont ils s'étaient emparés en franchissant les Alpes; et Charles-Emmanuel se disposa à les attaquer pour leur reprendre cette place qu'il ne pouvait laisser à l'ennemi; mais celui-ci le prévint. Impatiente de quitter un pays où des dangers

toujours nouveaux semblaient naître sous ses pas et de se retrouver avant la chute des neiges sur le sol de la France, l'armée franco-espagnole se hâta de démolir le fort de Démont, d'en emporter tout ce qu'elle put prendre avec elle, de brûler le reste et de repasser les Alpes. Tous les fruits de cette première campagne étaient perdus pour elle, et Charles-Emmanuel pouvait se dire avec orgueil que sa puissance n'avait subi aucune diminution ni son pays aucun dommage sérieux. Mais le sort lui préparait, pour la campagne suivante, de plus tristes résultats. Un nouveau mariage, celui de l'infante Marie-Thérèse avec le dauphin de France, resserra l'union entre les cours de Madrid et de Versailles. Le roi d'Espagne souhaitait ardemment d'ajouter le Milanais à l'apanage de l'infant don Philippe en Italie, et la France partageant ce désir, les deux rois s'engagèrent par serment à ne rien négliger et à ne reculer devant aucun sacrifice pour atteindre ce but ; et, ce qui nous semble aujourd'hui extraordinaire, l'Italie adopta non-seulement les vues des deux puissances liguées pour l'asservir, mais elle leur prêta son concours pour les aider dans leur œuvre.

Le royaume des Deux-Siciles n'était, à vrai dire, qu'une dépendance de l'Espagne. Un prince espagnol y régnait, et, ainsi que cela s'est vu fréquemment, il avait gardé sur le trône de Naples le cœur et l'ambition d'un Espagnol. Aussi rien de plus naturel que de voir une armée napolitaine marcher, de concert avec celles de la France et de l'Espagne, à la conquête du Milanais. Mais ce qui semble plus singulier, c'est l'alliance contractée à cette occasion entre la république de Gènes d'un côté et la France et l'Espagne de l'autre. Cette alliance était fort

recherchée par les cours de Versailles et de Madrid ; car ce n'était que sur le littoral génois qu'elles pouvaient opérer le débarquement de leurs troupes, et à travers son territoire que ces troupes pouvaient pénétrer jusqu'au cœur du pays ennemi. Mais comment la république de Gênes, d'ordinaire si prudente et si jalouse de son indépendance, se montrait-elle tout à coup si empressée d'attirer l'étranger sur son territoire et de l'établir sur ses frontières ? Nous trouvons l'explication de cette inconséquence dans un article du traité conclu l'année précédente entre la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne. Marie-Thérèse avait cédé à Charles-Emmanuel ses droits sur le marquisat de Final ; mais ces droits étaient nuls puisque l'empereur Charles VI, père de Marie-Thérèse, les avait antérieurement vendus à la république de Gênes, moyennant six millions de livres, que l'empereur avait touchés. Il est peu probable que Marie-Thérèse l'ignorât en signant le traité ; peut-être même s'était-elle félicitée de sa propre adresse en payant avec de la fausse monnaie les services que Charles-Emmanuel s'appêtait à lui rendre. Ce qui est plus étonnant, c'est que Charles-Emmanuel ait accepté, sans demander d'éclaircissement, la promesse d'une pareille récompense. Peut-être espérait-il, en laissant croire à son alliée qu'il était sa dupe, l'engager à le dédommager plus tard, c'est-à-dire lorsque les Génois s'opposeraient à l'exécution de cet article du traité, par l'abandon de quelques terres dans le Milanais. Ce qu'il y a de certain, c'est que Marie-Thérèse n'aurait pas commis cet acte de mauvaise foi, si elle avait prévu qu'il aurait pour effet l'alliance des Génois avec la France et l'Espagne. Peut-être s'attendait-elle à des protestations de la part

des Génois et espérait-elle acheter leur concours en leur rendant ce qui leur appartenait déjà. Mais il en arriva autrement. Indignés, et à bon droit, contre la reine de Hongrie et contre le roi de Sardaigne, qui disposaient ainsi de leurs biens, les Génois dédaignèrent les plaintes, et ne songèrent qu'à la vengeance. Elle fut terrible, car en livrant passage aux armées étrangères, ils anéantirent d'un seul coup tous les travaux exécutés à tant de frais par Charles-Emmanuel pour fortifier ses États et les mettre à l'abri de l'invasion ennemie.

Le commandement des troupes franco-espagnoles fut donné au maréchal de Maillebois, élève de Villars et le dernier peut-être des généraux appartenant à cette glorieuse école. Il résolut de rassembler autour de Novi, sur le territoire de la république de Gênes, toutes les troupes dont il disposait, en y comprenant l'armée napolitaine. Le débarquement sur un point quelconque de la Ligurie était devenu impraticable depuis qu'une flotte anglaise était stationnée dans ces mers; mais le comté de Nice et Villefranche étaient demeurés au pouvoir des Français depuis le combat de Montalban, et ce fut en traversant le Var que les troupes franco-espagnoles pénétrèrent dans la Ligurie. Elles marchèrent ensuite le long de ses côtes jusqu'au point où la route de Novi vient aboutir à la mer. Les troupes, conduites par le maréchal de Maillebois lui-même, mirent soixante jours à défilér le long de l'étroit passage où l'on a construit depuis la route de la Corniche, et elles furent exposées d'une part au feu de la flotte anglaise, et de l'autre, à celui de 50,000 Austro-Sardes et de toute la population des montagnes. Il eût été facile d'ensevelir l'armée enne-

mie sous les éboulements du terrain et sous les quartiers de rochers qu'on aurait fait rouler sur elle. Rien de tout cela n'eut lieu, et les Franco-Espagnols en furent quittes pour l'effroi que leur inspirait naturellement la pensée de ce passage. Ils purent supposer avoir, par leur aspect, tellement troublé le jugement de leurs ennemis qu'ils leur avaient fait perdre de vue les ressources et les moyens de défense dont ils disposaient encore; et nous, qui étudions les faits à plus d'un siècle de distance, nous ne saurions les expliquer autrement. Les résolutions hardies imposent même aux plus braves, et cette marche de soixante jours, exécutée entre deux ennemis, sans espoir de retraite, portait un cachet d'audace si extraordinaire, qu'il pouvait suffire à paralyser toute résistance. Les Austro-Sardes suivaient à la vérité, du haut de leurs sommets escarpés, les bataillons franco-espagnols; parfois même ils les attaquaient, mais avec si peu de vigueur et d'énergie, que les Franco-Espagnols se sentirent plus rassurés après avoir essuyé quelques attaques qu'ils ne l'étaient en commençant leur long voyage. D'où vint cette inertie des Sabaudo-Autrichiens? du roi Charles-Emmanuel ou du maréchal de Schulembourg, tous deux braves guerriers et généraux expérimentés? Les historiens auxquels j'ai emprunté ces faits la déplorent sans l'expliquer.

J'ai dit tout à l'heure que le plan du maréchal de Maillebois était de rassembler autour de Novi les trois armées dont il disposait : l'armée française, l'armée espagnole et l'armée napolitaine. Cette dernière, commandée par le comte de Gages, devait traverser, pour se rendre au lieu du rendez-vous, toute l'Italie centrale en pré-

sence des troupes autrichiennes, que dirigeait le prince de Lobkowitz ; celles-ci la suivirent pas à pas, sans pouvoir la forcer à leur livrer bataille. Après avoir rassemblé ses trois armées, le maréchal de Maillebois se proposait d'attaquer simultanément le Piémont et le Milanais, persuadé qu'il était, d'après sa connaissance du caractère autrichien, que Marie-Thérèse abandonnerait son allié, le roi de Sardaigne, pour courir à la défense de ses propres possessions, et que le Piémont serait alors pour lui une proie facile.

Grâce à l'habileté de Maillebois et de Gages, ainsi qu'à la sagesse de leurs mesures ; la jonction des trois armées eut lieu au jour et presque à l'heure fixés. Les Génois alors, voyant leur territoire bien défendu par des forces aussi considérables, proclamèrent ouvertement leur alliance avec la France et l'Espagne, et leur fournirent, comme ils s'y étaient d'abord secrètement engagés, 10,000 hommes de bonnes troupes, et un train d'artillerie de siège et de campagne.

Pendant que l'ennemi déployait tant d'activité, Charles-Emmanuel et son allié se tenaient obstinément sur la défensive, se bornant à empêcher le siège d'Alexandrie, et assistant l'arme au bras à l'attaque et à la prise de Tortone.

C'était cependant Alexandrie, et non Tortone, que le maréchal de Maillebois convoitait, et dont il voulait se faire un point d'appui avant de poursuivre l'exécution de ses desseins. Mais retranchées dans leur camp de Bassignano, les troupes sabaudo-autrichiennes couvraient Alexandrie et ne pouvaient être forcées. Le général français eut recours à la ruse pour diviser et par con-

séquent amoindrir les forces qu'il avait à combattre. Il appela à lui le restant des troupes françaises et espagnoles, dispersées dans la Ligurie; et les dirigeant du côté de Pavie, il s'en empara par surprise, ainsi que de Parme, de Plaisance et de Bobbio; puis il fit jeter un pont sur le Pô, et prit toutes ses dispositions comme s'il eût eu l'intention d'entrer dans le Milanais. Le maréchal de Schulembourg donna dans le piège; et, sourd aux remontrances et aux supplications de Charles-Emmanuel, il le quitta pour courir à la défense du Milanais. C'était précisément là ce que voulait le maréchal de Maillebois. A peine eut-il été informé du départ de Schulembourg, qu'il fit rebrousser chemin à ses soldats. Se dirigeant à la tête de sa puissante armée vers Bassignano, il y arriva en peu d'heures; et, attaquant à l'improviste les Piémontais, trop peu nombreux pour défendre une ligne aussi étendue que celle de leur camp, il les tailla en pièces (septembre 1745). Vainement Charles-Emmanuel, informé à son tour de l'approche des Français, avait envoyé courrier sur courrier vers le maréchal de Schulembourg, pour le rappeler auprès de lui; vainement Schulembourg, éclairé par le message du roi, avait reconnu son erreur et s'était empressé de revenir sur ses pas; la bataille de Bassignano était perdue pour les Sabauds-Autrichiens; et le maréchal lui-même, trouvant la route occupée par l'ennemi, fut contraint de se détourner sur Casal pour rejoindre Charles-Emmanuel. Celui-ci, commandant en personne son arrière-garde et ayant son fils à ses côtés, s'était retiré à Valence, après avoir jeté sept bataillons de sa réserve dans la citadelle d'Alexandrie. Le siège de la ville d'Alexandrie fut com-

mencé aussitôt par les Franco-Espagnols, et mené avec tant de vigueur, que le gouverneur piémontais se rendit après onze jours de résistance.

Le gouverneur et la garnison se retirèrent pourtant dans la citadelle, dont le blocus fut immédiatement entrepris. Cette malheureuse campagne se termina avant la moitié de décembre de l'année 1745 par la prise de Casal, ce qui permit à l'infant don Philippe et aux Franco-Espagnols d'hiverner chez l'ennemi. Les Français s'étaient rendus maîtres du cours du Pô depuis Casal jusqu'à Pavie. La Lomelline, le Montferrat, le Pavésan, le Tortonais et la plus grande partie du Milanais, du Parmesan et du Plaisantin étaient perdus pour le roi de Sardaigne et pour la reine de Hongrie. Ce fut ce moment que choisit Louis XV pour faire des propositions d'accommodement à Charles-Emmanuel. Le roi de France avait alors pour ministre des affaires étrangères le marquis d'Argenson, plus connu comme publiciste que comme diplomate, quoiqu'il ait eu des vues très-neuves sur le droit international. M. d'Argenson voulait rendre l'Italie à elle-même en chassant l'Autriche de la Lombardie, en exigeant des princes étrangers, établis dans la Péninsule, l'abandon de toutes leurs possessions extérieures, et en amenant l'Espagne à renoncer aux prétentions qu'elle faisait de nouveau valoir sur l'Italie du Nord. Quelle était la puissance qui était appelée à hériter du Milanais, resté sans maître à la suite de l'expulsion des Autrichiens et de la retraite volontaire des Espagnols? C'était la Sardaigne. Cependant Charles-Emmanuel hésita d'abord à entrer dans les projets du ministre français. Il ne s'y décida qu'après s'être convaincu que Louis XV avait écrit

de sa propre main le plan du partage de l'Italie. Alors (15 décembre 1745) il signa des préliminaires secrets, d'après lesquels il devait recevoir le Milanais, moins Crémone, Tortone et Voghera. Seulement il stipula qu'il ne se considérerait plus comme lié par cette convention si, passé le 28 février 1745, il n'avait pas eu avis de la ratification de Louis XV. Malheureusement l'opposition que la cour de Madrid fit à la combinaison de M. d'Argenson retarda la conclusion définitive de l'armistice entre la France et la Sardaigne ; cet armistice, en effet, ne fut approuvé par Louis XV que le 17 février. Immédiatement le comte de Maillebois, fils du maréchal de ce nom, partit pour l'Italie avec le traité dans sa poche. Mais retenu à Lyon par la nécessité d'attendre les ordres du ministre de la guerre et arrêté par les neiges dans les Alpes, il n'arriva à Rivoli, près de Turin, que cinq jours après l'expiration du délai accordé par Charles-Emmanuel à la cour de France. Il y trouva une lettre du marquis de Gorzegno, ministre piémontais, qui l'invitait à ne pas paraître à la cour de Turin, où se trouvaient les envoyés de l'Autriche et de l'Angleterre. Puis il reçut la visite du comte de Bougin, ministre des affaires étrangères de Charles-Emmanuel : ce ministre était chargé de lui signifier la rupture des négociations et la reprise des hostilités.

Pour mener la nouvelle guerre à bonne fin, il était nécessaire que le roi de Sardaigne fût secouru par l'Autriche. Cette puissance parut d'abord résolue à l'aider loyalement. Par l'ordre de Marie-Thérèse, un fort détachement d'Autrichiens se joignit aux troupes piémontaises, qui devaient, sous la conduite du comte de Lentron, em-

porter Asti, et, une fois ce premier succès obtenu, débloquent la citadelle d'Alexandrie, investie depuis la mi-décembre par l'armée franco-espagnole.

M. de Montal, commandant de la garnison française d'Asti, avait cru s'apercevoir de quelque mouvement insolite dans les troupes piémontaises ; et, leur supposant l'intention d'attaquer la garnison française d'Alexandrie pour en ravitailler la citadelle, il écrivit au maréchal de Maillebois pour lui communiquer ses soupçons et le mettre en garde contre une soudaine attaque. Le maréchal, de son côté, plus avisé que M. de Montal, devinait les véritables desseins des Piémontais et en avertissait cet officier, en lui promettant d'ailleurs de prompts secours. Ces deux lettres eurent le même sort. Elles furent interceptées par les Piémontais. Dans la nuit du 5 au 6 mars, le comte de Lentron investit Asti avec une ardeur et une rapidité si grandes que le commandant français ne s'en aperçut qu'au moment où toute issue venait de lui être fermée. Quelques pièces de canon avaient été apportées en poste de Turin ; le comte de Lentron les dirigea contre les murs de la ville, et y ouvrit en peu d'instants une large brèche par laquelle il allait donner l'assaut, lorsque le comte de Montal demanda à capituler.

La journée se passa en négociations, qui n'interrompirent pourtant pas les travaux des assiégeants. Leur feu, de plus en plus vif, servait de commentaire aux arguments des Piémontais, qui pressaient M. de Montal de se rendre s'il voulait éviter à ses troupes épuisées et aux citoyens inoffensifs les horreurs d'un assaut. Vers le soir, ils lui montrèrent toutes les collines qui dominant

la ville couvertes de soldats. Ces soldats, dont les armes reflétaient les rayons du soleil couchant et qui semblaient se multiplier sous les yeux étonnés de M. de Montal n'étaient pourtant que des paysans des environs placés en guise de comparses par le comte de Lentrone sur les hauteurs environnantes. A neuf heures du soir, les assiégés arborèrent le drapeau blanc. La nuit se passa encore à débattre les conditions, et ce ne fut pas sans peine que le commandant français promit de remettre, au point du jour, les clefs de la ville aux Austro-Sardes. Cependant sa signature n'avait pas encore été apposée au bas du traité, lorsque le 8 mars, à quatre heures du matin, des fusées s'élevant dans la direction d'Alexandrie annoncèrent l'approche du maréchal de Maillebois. Le comte de Lentrone et M. de Montal étaient alors enfermés dans la Chartreuse d'Asti, où ils discutaient encore les termes de la capitulation. Le premier, informé secrètement des signaux que le maréchal répétait en vain, se hâta de conclure. Quelques heures plus tard, M. de Montal déposait les armes et se rendait prisonnier de guerre avec tous ses gens, sans avoir seulement soupçonné que le secours était à ses portes. D'autre part, le maréchal ne recevant aucune réponse à ses signaux et ayant vainement attendu quelques instants, se retira convaincu qu'Asti avait succombé.

Asti n'était pourtant qu'une porte ouverte sur Alexandrie. C'était cette ville qu'il importait de reprendre, c'était sa citadelle qu'il importait surtout de secourir et de ravitailler, si l'on ne voulait l'abandonner à l'ennemi.

Le comte de Lentrone avait songé d'abord à surprendre

la garnison française d'Alexandrie, comme il avait surpris celle d'Asti. Mais l'apparition du maréchal de Maillebois aux environs d'Asti lui prouvait que sa présence, ainsi que ses intentions, lui étaient connues, et qu'un coup de main était devenu impossible. Puisque l'alarme était donné, il se décida à en profiter.

Mais la fortune l'avait mieux servi qu'il ne le croyait. Lorsqu'il regrettait l'alarme donnée à l'ennemi, il en ignorait l'étendue, et il ne pouvait en prévoir tous les effets. Le matin même de la reddition d'Asti, le comte de Lentrone partit en toute hâte pour Alexandrie; il espérait y arriver avant que l'ennemi, revenu de son étonnement, n'eût pris les dispositions nécessaires pour le repousser. Il n'avait pas besoin de tant se hâter. Il s'attendait à chaque pas à apercevoir l'ennemi venant à sa rencontre, ou établi dans les fortes positions qui entourent Alexandrie. Il arriva le jour même à Solaro sans avoir ni rencontré ni découvert un seul ennemi. Les nouvelles qu'il apprit alors le remplirent d'étonnement et de satisfaction. Saisis de terreur à l'annonce des rapides mouvements des Austro-Sardes, les Franco-Espagnols avaient abandonné toutes leurs fortes positions, et couru, sans prendre haleine, vers Bassignano; puis, ne s'y croyant pas encore en sûreté, ils avaient repassé le Tanaro sur des ponts de bateaux, qu'ils avaient brûlés après s'en être servis.

Le maréchal de Maillebois lui-même semblait saisi du même vertige qui entraînait ses soldats à une fuite honteuse. Profitant de ce revirement inattendu du sort, le comte de Lentrone arriva dès le lendemain matin à Alexandrie, et pénétra, sans rencontrer d'obstacles, dans la cita-

delle, qu'il munit de tout ce dont elle manquait. La garnison, épuisée et réduite à la dernière misère, salua ce renfort avec des transports de joie presque frénétiques, et l'on raconte que les malades eux-mêmes s'échappaient des hôpitaux en chemise ou enveloppés de leurs draps pour venir baiser les mains de leurs libérateurs. Au plus fort de ce touchant délire, on apprit que la garnison espagnole, en possession de la ville, en sortait à la hâte (10 mars).

D'où venait cette inexplicable panique? Personne n'a jamais révoqué en doute la bravoure du soldat français, et cette fois il était commandé par l'un des plus grands hommes de guerre de ce siècle, qui fut celui du prince Eugène de Savoie et du grand Frédéric. La résistance opiniâtre du marquis de Carail à Alexandrie méritait le respect et l'admiration d'un ennemi généreux et intelligent; mais ni la prise d'Asti, ni la résistance d'Alexandrie n'étaient de ces exploits extraordinaires qui troublent parfois le jugement des spectateurs, et leur font considérer ceux qui les exécutent comme des êtres surnaturels dont la vie est protégée par un charme secret. Ce qui causa la singulière épouvante des troupes franco-espagnoles, ce qui leur enleva toute confiance en elles-mêmes, ce fut la défiance qu'elles éprouvaient les unes envers les autres. L'Espagne était informée des négociations secrètes qui avaient eu lieu pendant le dernier hiver entre le roi de France et le roi de Sardaigne, négociations dont on avait voulu lui faire un mystère. Elles avaient échoué en apparence, puisque la guerre continuait; mais l'Espagne craignait que la paix entre les rois de France et de Sardaigne n'eût été conclue secrètement, et que la guerre

actuelle n'eût d'autre objet que de se débarrasser d'elle en la sacrifiant. Le soupçon engendre inévitablement le soupçon, et les Français commencèrent, à leur tour, à douter de la loyauté espagnole. Il faut reconnaître cette fois que la défiance des Espagnols était plus excusable que celle des Français. Que les Français eussent négocié avec l'ennemi à l'insu de leurs alliés, cela était incontestable, et les Espagnols ne devaient conserver aucun doute à cet égard, s'il est vrai, comme on l'a dit, que Charles-Emmanuel les eût tenus au courant de tout ce qui se passait entre Louis XV et lui dans l'espoir de semer la discorde parmi ses ennemis. Il faut avouer aussi que la conduite des troupes françaises, au début de cette campagne, était bien faite pour exciter les inquiétudes des Espagnols. Comment croire en effet que des soldats français s'abandonnassent à une terreur panique? Comment croire que l'armée sarde la leur inspirât, et que des officiers, tels que le maréchal de Maillebois, la partageassent ou du moins y cédassent? Les Espagnols demeurèrent convaincus que la prise d'Asti était un jeu simulé par les Français et par les Sardes pour les livrer eux-mêmes à ces derniers dans la ville d'Alexandrie. De là le singulier empressement de la garnison espagnole à quitter cette ville dès que les renforts piémontais furent entrés dans la citadelle, empressement qui ne leur permit seulement pas d'emporter leurs malades ni leurs magasins. Il faut ajouter aussi que le marquis de Castelar, général espagnol et favori de l'infant don Philippe, était jaloux du comte de Gages, qui commandait les troupes napolitaines. Non content de le contrecarrer dans l'exécution de tous ses desseins, il le dépei-

gnait à don Philippe et à la cour de Madrid comme un traître d'accord avec le duc de Noailles et secrètement mêlé aux négociations du précédent hiver. Ces soupçons furent portés si loin que la reine d'Espagne ouvrit avec la cour de Vienne des négociations particulières. Mais elles ne réussirent pas. C'était le moment pour les Austro-Sardes de pousser la guerre, puisque leurs ennemis se sentaient impuissants à la continuer avec avantage.

Ils la poussèrent en effet et avec un plein succès. Toutes les places conquises en 1745 par les Franco-Espagnols furent reprises en quelques jours par les Austro-Sardes. Le général autrichien Braun, rentra à Milan, délivra le château, que l'ennemi assiégeait depuis plusieurs mois. Les troupes franco-espagnoles reculaient pas à pas devant les troupes victorieuses des alliés et les populations impatientes de les voir *repasser les monts*.

Les généraux austro-sardes nourrissaient alors un espoir plus ambitieux. Ils se flattaient de forcer l'ennemi à mettre bas les armes et à se rendre à discrétion. Cet espoir n'était pas sans fondement, car la position des Franco-Espagnols et celle de l'Infant don Philippe, en particulier, semblaient désespérées. Enfermé dans un camp retranché sous Plaisance et de plus en plus pressé par les troupes de Charles-Emmanuel, don Philippe eût probablement succombé sans le génie du maréchal de Maillebois, qui, renonçant à tout espoir de reprendre l'offensive, ne s'occupa plus que de reconduire les débris de son armée en France. Par de savantes manœuvres, des marches et des contre-marches qui formèrent depuis ses plus beaux titres à la renommée d'un grand

homme de guerre, il délivra ce qui restait des trois armées naguère si formidables, et parvint, à travers mille difficultés et des périls infinis, à les ramener par cette même route de la Corniche, qu'il avait autrefois suivie pour entrer dans le Piémont. Et encore les vingt mille hommes qu'il arracha ainsi à une perte presque certaine étaient-ils pour la plupart exténués, mourant de faim ou des maladies que la misère, la fatigue excessive et les privations de tout genre ne manquent jamais d'enfanter. Ils étaient presque nus, couverts seulement de vêtements en lambeaux, et les officiers eux-mêmes avaient perdu leurs équipages. Tel fut le résultat de la campagne de 1746. Charles-Emmanuel l'avait préparée en semant la défiance parmi ses ennemis ; il l'avait accomplie en appelant à son aide toute son énergie et en confiant le commandement de ses troupes à un homme habile et résolu, M. de Lentron.

Gênes, qui s'était alliée aux ennemis du Piémont, qui les avait secourus d'abord en secret, et qui s'était ouvertement déclarée en leur faveur, aussitôt qu'elle s'était tenue pour assurée du succès, Gênes restait seule exposée à la vengeance de l'ennemi commun, d'un ennemi d'autant plus irrité qu'il se sentait des droits à être traité par les Génois autrement qu'il ne l'avait été. A peine la défaite des Franco-Espagnols avait-elle été connue, que Gênes, prévoyant son abandon, avait envoyé une ambassade à Vienne pour implorer la clémence de Marie-Thérèse. Mais le commandement des troupes allemandes en Piémont appartenait à un Italien, le comte Botta-Adorno, qui jouissait d'ailleurs de toute la confiance de la reine de Hongrie. Le sort de Gênes fut donc

remis à ce général, et Gênes ne pouvait trouver un juge plus sévère. Italien, il se sentait appelé à châtier sans ménagement les Italiens qui prenaient les armes contre leurs compatriotes. Gênes dut se rendre à discrétion (6 septembre 1746); les places fortifiées qui lui restaient encore sur la rivière furent remises au comte Botta; les troupes enfermées dans la ville furent considérées comme prisonnières de guerre; la ville enfin ne se racheta du pillage qu'en payant une rançon de vingt-quatre millions de livres, somme exorbitante à cette époque. Mais un plus grand malheur lui était encore réservé. Les Autrichiens la considérèrent comme une ville conquise et qu'ils pouvaient joindre au reste de leurs possessions en Italie. L'étonnement et la douleur paralysèrent tout d'abord les Génois, qui voyaient dans leurs revers le juste châtiment de leur alliance avec l'étranger; mais le peuple recouvra le premier assez de résolution pour résister à l'oppression. Le comte Botta voulait s'emparer de toute l'artillerie dont la ville était munie, et les grands corps de l'État s'étaient contentés de protester contre un pareil acte, lorsque le peuple, dont l'indignation s'était élevée jusqu'à la fureur, s'insurgea en masse (5 décembre), massacra un grand nombre d'Autrichiens, en retint 4,000 prisonniers, et força M. Botta à se retirer avec le reste au delà des Apennins (10 décembre). M. Botta fut puni, non de sa dureté ni de sa violence, mais de sa défaite. Il fut rappelé, et le maréchal de Schulembourg le remplaça. Ce fut lui qui mit le siège devant Gênes.

Ce revers n'était pas le seul qu'éprouvaient en ce moment les Autrichiens et les Sardes. Dès la retraite désas-

treuse des Franco-Espagnols en Provence, l'Autriche, la Sardaigne et l'Angleterre avaient décidé qu'elles tenteraient la conquête de cette province. L'Autriche espérait forcer la France à lui rendre les Deux-Siciles en échange de la Provence, et l'Angleterre convoitait depuis longtemps les deux ports de Marseille et de Toulon. La Sardaigne n'avait pas d'intérêt particulier dans cette conquête, si ce n'est l'affaiblissement et l'humiliation de la France. Nul doute pourtant que la domination autrichienne en Provence, aussi bien que le recouvrement des Deux-Siciles par cette puissance, n'eût été fort dangereuse pour la Sardaigne. Mais dans sa position actuelle, elle ne pouvait se séparer des alliés qui l'aidaient à défendre ses frontières contre l'invasion française. Charles-Emmanuel passa donc le Var avec ses troupes et les troupes autrichiennes, tandis que la flotte anglaise longeait les côtes de Provence et s'emparait des îles Sainte-Marguerite (novembre 1746).

Les Espagnols, que le maréchal de Maillebois avait ramenés du Piémont, s'étaient réfugiés dans la Savoie qu'ils prétendaient garder, de sorte que le commandant français ne disposait plus que de 10,000 hommes fatigués, malades et à peine vêtus. Au contraire, l'armée qu'il avait à combattre était forte de 40,000 hommes. Aussi le maréchal continuait-il son mouvement de retraite, se bornant à retarder, par d'habiles manœuvres, la marche et les opérations de l'ennemi. Il envoyait, pendant ce temps, message sur message à sa cour, pour lui demander son rappel ou des renforts. Un général malheureux est toujours assuré de sa disgrâce, quels que soient ses mérites et ses exploits. Le grand homme de guerre fut rappelé en

effet, et les renforts qu'il demandait furent accordés à son successeur, le maréchal de Belle-Isle. Ces renforts suffirent pourtant à changer la situation, et de Braun, qui se croyait à la veille de prendre Antibes, dut en lever le siège et rentrer dans le comté de Nice (février 1747). Les Austro-Sardes eurent alors à regretter l'intolérable dureté qui avait poussé les Génois à la révolte et à la délivrance, car la perte de cette ville entraîna avec elle celle de presque toute la Ligurie, et les troupes austrosardes qui évacuaient la Provence durent se retirer jusqu'en Piémont. Les Autrichiens pourtant poussaient vigoureusement le siège de Gênes, tandis que la flotte anglaise en gardait les approches du côté de la mer. Malgré un étroit blocus, les Français parvinrent, à l'aide d'un gros temps et d'une nuit obscure, à débarquer dans la ville 4,000 soldats et un million de livres. C'était un secours de peu d'importance; mais ce qui valait mieux pour les Génois, c'était leur inébranlable résolution et la haine implacable que la cruauté autrichienne avait éveillée dans leurs cœurs. Les privations et les souffrances de tout genre n'eurent aucun effet sur eux, et ils résistèrent.

Le maréchal de Belle-Isle préféra rentrer en Piémont par les Alpes plutôt que par la Ligurie, où il était certain de se trouver aux prises avec l'armée autrichienne campée autour de Gênes. Mais les fortifications construites par Charles-Emmanuel, quelques années auparavant, n'avaient pas été démolies, quoiqu'elles eussent été tournées par les savantes manœuvres des généraux français. Le commandant actuel de l'armée française était habile et vaillant. Il était secondé par son frère, le chevalier de

Belle-Isle, brave et entreprenant comme lui, et qui comptait sur la campagne de 1747 pour gagner aussi le bâton de maréchal. Sympathique à cette noble ambition et désirant lui fournir une occasion de se satisfaire, le maréchal chargea son frère de forcer le passage dit de l'Assiette, préférant une action d'éclat aux habiles manœuvres qui avaient si bien réussi à ses prédécesseurs. Le fort de l'Assiette était défendu par le chevalier Alciati et par le comte de Saint-Sébastien. L'attaque eut lieu le 19 juillet 1747. L'action fut des plus sanglantes, mais la victoire demeura aux Sardes. Le comte de Belle-Isle, voyant l'inutilité de ses efforts, s'empara d'un drapeau, et, se précipitant sur les murs du fort, à l'endroit où une brèche avait été pratiquée, parvint à l'y planter. Il tomba mort à l'instant même. Ses soldats, excités par la vue de ce triste spectacle, et voulant venger leur chef à tout prix, redoublèrent de bravoure et d'efforts, mais ce fut en vain. Les défenseurs du fort n'étaient pas moins avides de gloire et de succès. On combattit à la baïonnette, corps à corps, le pistolet au poing. Plus que décimés par la mort, les Français lâchèrent enfin pied. Dès lors, la bataille ne fut plus qu'un carnage. 430 officiers français demeurèrent sur le champ de bataille. Le sol était jonché de cadavres et de blessés français, mais on remarqua que le nombre de leurs morts était au moins le triple de celui de leurs blessés. Quant aux Sardes, ils ne perdirent que 219 hommes, parmi lesquels on ne comptait pas un seul officier supérieur.

Le marquis de Villemur, qui prit le commandement de l'armée française à la mort du chevalier de Belle-Isle, n'eut d'autre soin que de ramener les débris de cette

armée à Briançon. Il demanda et obtint sans peine le corps de M. de Belle-Isle, et recommanda, en partant, à l'humanité du vainqueur les blessés qu'il laissait sur le champ de bataille.

Un combat de ce genre décidait alors du sort d'une campagne et quelquefois d'une guerre. Les Alpes et leurs passages furent abandonnés par les Français, et Charles-Emmanuel put se consacrer sans inquiétude à la défense de ses autres frontières.

Le siège de Gènes avait été momentanément levé lorsque les Français avaient menacé de nouveau l'Italie. L'Angleterre et l'Autriche voulaient détruire l'indépendance de Gènes pour l'empêcher de contracter une nouvelle alliance avec la France et de lui ouvrir ainsi les portes de l'Italie. L'Autriche souhaitait vivement garder cette place, comme un boulevard entre la France et ses possessions italiennes ; mais elle présentait l'opposition que la réalisation de ce vœu ne pouvait manquer de rencontrer dans le roi de Sardaigne, tandis que l'Angleterre, moins versée dans les brusques changements d'alliance des Italiens entre eux et avec leurs voisins, marchait avec moins d'hésitation vers son but. Elle offrit alors 400,000 livres sterlings aux Austro-Sardes pour qu'ils recommencent le siège de Gènes, et les Austro-Sardes s'empressèrent de la satisfaire. Mais ils le continuèrent avec mollesse et sans témoigner qu'ils souhaitassent véritablement leur propre succès. C'est qu'en effet les Austro-Sardes n'étaient pas plus satisfaits les uns des autres que les Franco-Espagnols ne l'étaient entre eux. Les alliances semblaient n'être alors que le prologue d'inévitables hostilités. On s'alliait en ce temps avec l'ennemi le plus violent ou le plus dangereux,

mais à peine le péril semblait-il s'éloigner, que l'aversion pour l'ennemi qu'il fallait traiter en ami prenait le dessus sur l'aversion pour l'ennemi repoussé, et l'on profitait, pour rompre l'alliance, des avantages obtenus grâce à elle.

A peine la France et l'Espagne avaient-elles cessé de paraître redoutables à l'Autriche et au Piémont, que Marie-Thérèse, oubliant les promesses qu'elle avait autrefois faites au roi de Sardaigne et les services dont elle lui était redevable, refusa de lui laisser la part convenue des conquêtes effectuées en commun. Elle prétendait garder non-seulement la ville de Gènes et la Ligurie tout entière, mais aussi ce marquisat de Final qu'elle lui avait formellement abandonné par le traité d'alliance et dont la cession avait causé l'indignation des Génois. Mécontent à bon droit de ce manque de foi et peu soucieux de dissimuler son ressentiment, mais jaloux de prouver à l'Angleterre, dont il avait accepté les subsides, qu'il n'en oubliait pas les intérêts, Charles-Emmanuel retira ses troupes du siège de Gènes et alla se placer avec elles dans une forte position sur les hauteurs qui séparent la Nervia de la Roya ; il couvrait ainsi Oneille, le haut Tanaro et le comté de Nice, et empêchait tout secours d'arriver de France aux assiégés par la voie de terre.

Pendant que ces événements se passaient en Italie, les ambassadeurs des puissances belligérantes négociaient à Aix-la-Chapelle un traité de paix. Ce traité, dont les préliminaires furent signés le 25 mai 1748 par Marie-Thérèse et par Charles-Emmanuel, fut ratifié et publié le 18 octobre de la même année. L'infant don Carlos garda le royaume des Deux-Siciles, et l'infant don Philippe

reçut les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Le duc du Modène fut rétabli dans ses États, et la république de Gènes recouvra son indépendance. Toutes les conquêtes faites de part et d'autre pendant la guerre furent annulées, et l'on se rendit mutuellement tout ce qu'on s'était pris. Le grand duc de Toscane, François, époux de Marie-Thérèse, fut reconnu empereur. Quant à Charles-Emmanuel, non-seulement il entra en possession de la Savoie et du comté de Nice, mais il reçut de Marie-Thérèse cette partie du Milanais qu'elle s'était engagée à lui remettre comme prix de son alliance. La maison de Savoie n'avait pas tiré de cette guerre, dans laquelle elle avait joué l'un des principaux rôles, un profit proportionné à l'importance de ce rôle. Mais l'équilibre des dominations étrangères en Italie était maintenu, et nous avons vu que c'était là, pour le moment, le but que se proposaient les Italiens jaloux de leur indépendance. Il est certain que la nationalité italienne eût été effacée sans retour, si la Péninsule tout entière était devenue la proie d'une puissance étrangère. Les Italiens le sentaient confusément, et ils s'attachaient à cet équilibre, qui, tout en leur causant des guerres et des souffrances sans cesse renouvelées, empêchait l'absorption de leur nationalité par une nationalité plus puissante. L'ambition et la jalousie de tous les princes italiens entretenaient ce sentiment d'aversion pour l'absorption étrangère, et servaient en cela les desseins de la Providence ; mais cette ambition et cette jalousie s'opposaient aussi à la formation d'un État italien assez puissant pour détruire les dominations étrangères. En cela les passions des princes italiens étaient funestes à l'indé-

pendance de la patrie commune, et il fallait que les peuples se séparassent de leurs princes, qu'ils en condamassent l'ambition et qu'ils se refusassent à la servir pour que la fusion de ces États divers dans un État unique et puissant devint possible. Nous assistons aujourd'hui à cette révolution et à ses admirables effets ; mais à l'époque dont nous parlons, les sentiments du moyen âge l'emportaient encore sur les sentiments et sur les idées de la civilisation moderne, qui commençait à peine son laborieux et pénible enfantement. Revenons à Charles-Emmanuel.

Comme cela était arrivé à son père et à plusieurs de ses aïeux, la première période de son règne s'était écoulée pour lui sur les champs de bataille. La seconde période, celle de l'administrateur et du législateur, allait s'ouvrir pour lui ; et, comme la plupart de ses prédécesseurs, il devait exceller dans la seconde autant qu'il avait brillé dans la première.

Dès que le traité d'Aix-la-Chapelle fut signé, Charles-Emmanuel congédia les auxiliaires étrangers qu'il avait pris à son service, et mit son armée sur le pied de paix, en renvoyant dans les campagnes les agriculteurs dont le sol réclamait les bras. Mais en diminuant son armée, il eut soin d'en perfectionner la discipline et d'en améliorer les conditions, afin de pouvoir en tirer de plus grands services, et d'engager ses soldats à prolonger la durée de leur engagement. Il n'épargna ni soins ni dépenses pour adoucir la condition du soldat et lui assurer une nourriture saine et abondante, des logements propres et aérés, tout ce qui contribue enfin à la santé du corps. Il ne négligea pas non plus son éducation morale et intellec-

tuelle. De nouvelles écoles pour le génie et pour l'artillerie s'ouvrirent par l'ordre du roi, et les anciennes écoles furent enrichies et augmentées. La sûreté de ses frontières avait droit aussi à toute sa sollicitude. Il rétablit et augmenta les forteresses démolies par l'ennemi, compléta la ligne des fortifications alpestres, et ajouta de nouveaux édifices à l'arsenal de Turin, qu'il remplit d'armes de tout genre et de tous les objets nécessaires pour le service des armées.

L'Angleterre qui s'intéressait généreusement à l'exécution de ces nobles travaux vint plus d'une fois à son secours avec les trésors dont elle disposait déjà. Mais ces secours n'eussent pas suffi si Charles-Emmanuel, dont l'économie privée était des plus rigoureuses, n'eût employé au service de l'État ses revenus privés et les sommes qu'il avait empruntées sous sa propre garantie au début de la guerre. Ces emprunts montèrent à quarante millions de francs, somme énorme pour cette époque, et qui eût suffi à ébranler le crédit d'un État plus considérable que le Piémont, mais dont l'administration eût été moins parfaite. Le crédit de Charles-Emmanuel s'établit au contraire au moyen de ces emprunts qui auraient pu le perdre, grâce à l'exactitude rigoureuse avec laquelle il payait en tout temps et en toute circonstance les intérêts des sommes empruntées. Il avait des créanciers parmi les commerçants génois, et l'échéance d'un payement étant arrivée pendant le siège de Gênes, Charles-Emmanuel envoya un parlementaire dans la ville pour y porter l'argent dont il était redevable. Ce trait lui valut l'admiration et la confiance de tous les banquiers, et à partir de ce jour, il put choisir ses créanciers.

Lorsqu'il se retrouva dans la paisible possession de ses États, en présence des travaux qu'il était obligé d'accomplir, des dépenses que ces travaux exigeaient et des dettes qui lui restaient à payer, Charles-Emmanuel se vit contraint d'établir des impôts extraordinaires pour deux millions et demi de francs. Ces impôts, qui furent maintenus jusqu'en 1763, n'excitèrent jamais le plus léger murmure parmi les citoyens appelés à les supporter ; tant était grande la confiance publique dans la justice, le désintéressement et la sagesse du roi. Ce fut lui qui regretta le plus la nécessité de ces impôts, car on raconte qu'en cette même année 1763, étant passé un jour de son cabinet de travail dans la grande salle où les seigneurs de la cour l'attendaient pour lui présenter comme à l'ordinaire leurs hommages, il les salua d'un air rayonnant par ces nobles paroles : « Voici, Messieurs, le plus beau jour de ma vie ; je viens de supprimer le dernier impôt extraordinaire. » C'est que ce jour-là il avait payé le dernier denier des sommes empruntées.

Charles-Emmanuel avait ce qu'on pourrait appeler la passion de l'égalité. Ce n'était pas l'égalité telle qu'on l'entend aujourd'hui, ce n'en était, pour ainsi dire, que le pressentiment ; mais, s'il ne songeait pas à établir l'égalité entre les différentes classes de ses sujets, il était impatient de l'introduire dans l'administration de ses États, et il était convaincu que la perfection dans l'administration ne pouvait exister sans l'uniformité. L'un de ses premiers soins fut en effet de soumettre toutes ses provinces au même régime. La vallée d'Aoste n'avait jamais été soumise à l'impôt foncier, et ne payait à l'État qu'un don gratuit, dont elle fixait elle-même la quotité. Il la fit

cadastrer et lui imposa les mêmes obligations qu'au reste de ses États.

Le droit de mainmorte subsistait encore en Savoie. Charles-Emmanuel commença par en affranchir les habitants de ses domaines ; puis il invita les seigneurs feudataires, jouissant du même privilège, à suivre son exemple. Mais en pourvoyant ainsi à l'affranchissement des serfs, Charles-Emmanuel n'oublia pas non plus les intérêts de la caste dominante, et obligea les corvéables à se racheter par de légers sacrifices individuels, qui, multipliés par le nombre des rachetants, formaient pour les seigneurs une compensation suffisante. Le résultat de cet équitable arrangement ne fut pourtant pas celui que Charles-Emmanuel attendait. Un assez grand nombre de corvéables, accoutumés à un joug qui ne pesait pas sur eux de manière à les blesser sensiblement, préférèrent vivre comme avaient vécu leurs pères plutôt que d'entrer dans une voie nouvelle où le premier pas était un sacrifice. Ainsi, bien que la liberté et les droits qu'elle confère fussent dès lors à la portée des serfs savoyards, ils n'en profitaient pas et demeuraient dans la servitude. Ces choses se passaient en 1762. Charles-Emmanuel patienta jusqu'en 1771 ; mais alors, voyant l'indifférence obstinée des serfs et leur persistance à refuser ses bienfaits, il ordonna le rachat des rentes féodales, de la rente directe et de la taillabilité personnelle ou mainmorte. Il fixa aussi le mode de ce rachat. Le créancier devait présenter un état légalisé de sa rente, et le débiteur devait payer le capital de cette rente en raison du denier 25°. Les intendants des provinces furent invités à conseiller et à faciliter les accommodements

entre les parties intéressées ; et, lorsqu'ils ne pouvaient y réussir, une commission composée de sénateurs réglait définitivement les droits des seigneurs et des emphytéotes. Un fonds fut établi moyennant un impôt particulier levé sur la totalité des biens soumis à ces droits, lequel fonds servait à fournir les sommes nécessaires au rachat des communes. Celles-ci empruntaient à ce fonds et lui payaient l'intérêt des sommes empruntées jusqu'à ce que ces sommes fussent complètement remboursées. D'autre part, les seigneurs feudataires étaient tenus d'employer utilement l'argent provenant de ces rachats, pour que la fortune patrimoniale des nobles familles ne fût pas diminuée. Le but de Charles-Emmanuel était le même que se proposèrent, quelques années plus tard, les révolutionnaires français, et les mesures prises par le roi pour l'atteindre valaient mieux sans doute que celles dont ces révolutionnaires assumèrent la responsabilité et qui ébranlèrent la société moderne jusque dans sa base. Mais jamais réforme importante, changeant les rapports réciproques des diverses classes de citoyens, ne fut accomplie sans exciter de réclamations et de murmures, et l'édit de Charles-Emmanuel sur le rachat des droits féodaux en suscita un si grand nombre que le roi, alarmé et doutant de son propre jugement, consulta son conseil sur l'opportunité de retirer l'édit. Fort heureusement son conseil l'engagea au contraire à le maintenir, et le rachat des anciens privilèges se poursuivit, quoique avec lenteur. Il n'était pas encore complet lorsque l'invasion des républicains français vint tout bouleverser en substituant la violence et souvent l'injustice à la lente, mais régulière et pacifique action de la loi.

Charles-Emmanuel abolit les corvées en 1769, et commença en même temps la construction de plusieurs routes, et la réparation des anciennes, dont les préoccupations de la guerre et le fréquent passage des armées et de leurs équipages avaient causé la destruction presque totale. Il fallait beaucoup d'argent pour payer des travaux que le droit de corvée n'imposait plus au paysan; et Charles-Emmanuel y pourvut en fondant la caisse particulière des ponts-et-chaussées.

Rien d'important ne fut changé par Charles-Emmanuel à l'admirable système d'administration intérieure établi par son père. Il honora sa mémoire en respectant son ouvrage, qu'il compléta seulement par quelques mesures de détail. Le Code Victorien fut revu et augmenté par Charles-Emmanuel, qui s'appliqua surtout à la partie criminelle, et qui prit un soin particulier d'assurer aux accusés, non encore condamnés, un traitement honorable et une protection efficace. Cette révision était devenue nécessaire après une expérience de tant d'années. Solon lui-même se proposait, en quittant Athènes après lui avoir donné des lois, d'y revenir un jour pour en étudier l'effet et en corriger les parties défectueuses. Victor-Amédée d'ailleurs avait composé son Code pour des populations diverses, ayant vécu jusque-là sous des régimes différents, et il était trop prudent et trop sage pour refuser quelques concessions à la diversité des mœurs et des habitudes. Cette sage tolérance avait porté ses fruits, et il était désormais possible de tout soumettre à une législation et à une administration uniforme. C'est ce que fit Charles-Emmanuel. Il ajouta aussi, sous le titre de *Constitution royale*, un assez grand nombre de lois destinées

à relier ensemble toutes les parties du Code Victorien, à le compléter dans son ensemble et à en faciliter l'application. Il mit le plus grand soin à ne rien laisser à l'interprétation des magistrats, leur défendant expressément, ainsi qu'aux avocats, de s'écarter du texte précis de la loi et des applications qui en avaient été faites jusque-là. Pour prévenir l'arbitraire des interprétations, il n'y avait qu'un moyen : c'était de rédiger les lois avec une clarté si grande qu'elle ne laissât subsister aucun doute sur l'intention du législateur, et c'est à quoi Charles-Emmanuel s'étudia avec un merveilleux succès. Le dernier chancelier du grand Frédéric avait pour coutume de dire que le Code Victorien, tel que Charles-Emmanuel l'avait publié en 1772, était le plus parfait de tous ceux qu'il avait examinés.

Mais la vertu principale de Charles-Emmanuel était sans contredit l'économie, aussi bien privée que publique. Nulle part les fonctionnaires publics n'étaient aussi modiquement rétribués. J'ai déjà expliqué, en parlant de Victor-Amédée, l'empressement des citoyens à se vouer à un service si faiblement récompensé. Mais à ces motifs il faut ajouter la considération que Charles-Emmanuel témoignait à ces fonctionnaires, et celle qu'il attirait ainsi sur eux. Lui-même donnait l'exemple de la plus stricte économie, et à cette époque le respect et les honneurs n'appartenaient de droit ni aux richesses, ni au luxe ; on les obtenait plutôt par la simplicité des habitudes et par l'ordre avec lequel on tenait sa maison. Charles-Emmanuel ne se réservait, pour ses dépenses personnelles, que trente mille livres par an ; sa femme en touchait vingt mille, le prince héréditaire dix mille, le second de ses fils

huit mille, et les princesses ses filles cinq mille chacune. Comme son père, Charles-Emmanuel s'occupait des moindres détails de l'administration de ses États, surtout en ce qui concernait les finances. Le résultat de tant de soins et de vigilance fut un excédant de recettes considérable : en effet, le revenu annuel du royaume montait, à la fin de ce long règne, c'est-à-dire en 1773, à plus de vingt-cinq millions, tandis que les dépenses ne s'élevaient pas tout à fait à quinze millions et demi. Charles-Emmanuel prenait soin de la fortune des personnes de sa cour et de la noblesse en général. Lorsqu'il apprenait qu'une famille noble s'épuisait en prodigalités inutiles, il faisait examiner l'état de cette maison et de son patrimoine, et si le résultat de cet examen faisait présager sa ruine dans un avenir peu éloigné, il lui composait, parmi les sénateurs, un conseil d'administration ou de tutelle qui s'emparait de la gestion du patrimoine obéré et ne la rendait à son légitime propriétaire qu'après l'avoir complètement liquidé et libéré. On raconte que l'un des principaux personnages de sa cour ayant dépensé une assez forte somme pour donner à sa femme un carrosse, Charles-Emmanuel l'obligea à s'en défaire en lui promettant de mettre un de ses équipages à la disposition de cette dame, chaque fois qu'elle en aurait besoin.

Au milieu de travaux si nombreux et si variés, Charles-Emmanuel n'oublia pas la protection qu'un souverain doit aux sciences et aux arts. La poésie seule ne reçut de lui aucun encouragement. Elle n'avait pas encore complètement perdu ce caractère frivole dont Victor-Amédée l'avait en partie corrigée et qui répugnait invinciblement à l'esprit sérieux et pratique du roi. Il appelait les vers

des *demi-lignes*, et croyait les poètes plus nuisibles qu'utiles. Mais les savants et les artistes étaient l'objet de sa sollicitude. Il ne se borna pas à leur donner des encouragements dont leur vanité seule pût se trouver satisfaite; il s'appliquait à découvrir les hommes de talent et de mérite que la pauvreté ou l'humilité de leur condition condamnait à l'obscurité, et il prenait soin de leur avenir. C'est ainsi qu'il apprit l'existence d'un jeune chirurgien, nommé Bertrandi, qui donnait les plus belles espérances, mais dont les travaux journaliers suffisaient à peine à l'existence de ses vieux parents. Charles-Emmanuel fit voyager à ses frais et pendant plusieurs années le jeune Bertrandi, pendant qu'il payait une pension à sa famille pour qu'elle pût se passer des secours du chirurgien. Ce Bertrandi devint ainsi un célèbre anatomiste, et fonda à Turin, par ordre du roi, un théâtre anatomique, qui faisait l'admiration de tous les étrangers. L'école de Rome comptait parmi ses pensionnaires plusieurs protégés du roi de Sardaigne, qui faisait les frais de leur instruction. Le Père Beccaria, Piémontais de naissance, mais établi à Rome, fut rappelé dans sa patrie par Charles-Emmanuel, qui s'aida de ses conseils pour fonder, sous les auspices du prince royal, une société d'hommes éminents dans les sciences positives et naturelles. Ce fut ce Beccaria qui mesura plus tard le méridien de Turin. L'abbé Nollet, physicien distingué, fut à son tour invité par le roi à s'établir auprès de lui pour donner au prince de Piémont des leçons de physique expérimentale. Enfin, Charles-Emmanuel n'oublia rien de ce qui peut favoriser le développement de la prospérité publique, la politesse des mœurs et la culture de l'intelligence humaine. S'il se

révolta dans sa jeunesse contre l'autorité paternelle, il mérita son pardon par son long repentir, et il honora de la meilleure manière la mémoire de son père, en se montrant digne de lui et en l'imitant dans sa grandeur et dans sa sagesse. On retrouvait, dans les mesures qu'il adoptait et dans le caractère qu'il s'était appliqué à se donner, les traces des leçons paternelles, et il est impossible de lire l'histoire de sa vie sans se rappeler à chaque page que Victor-Amédée était son père et son prédécesseur.

Charles-Emmanuel mourut de phthisie sénile à l'âge de soixante-douze ans (1773) ; il fut enseveli dans l'église de Superga, dont lui-même avait achevé la construction.

III

VICTOR-AMÉDÉE II.

(1773-1796)

Son fils, Victor-Amédée II, lui succéda. Il était âgé de quarante-sept ans lorsqu'il monta sur le trône. Il avait épousé, peu de temps après la paix d'Aix-la-Chapelle, l'infante Marie-Antoinette Fernande, fille de Philippe V. Tout en subissant, à son insu peut-être, l'heureuse influence des idées et des doctrines nouvelles qui commençaient alors à agiter la France et l'Europe, il avait pour ces idées mêmes une aversion insurmontable. Il comprenait les devoirs des princes et de tous ceux qui, n'importe à quel titre, exercent sur leurs semblables une autorité sans contrôle ; mais il n'admettait pas que les

devoirs des princes et des grands fussent déterminés par les droits correspondants des peuples. C'était, selon lui, à Dieu seul que les rois devaient rendre compte de l'exercice de leur autorité sur les peuples qui leur étaient soumis, et ces peuples ne pouvaient, sans crime, blâmer leurs souverains et leur refuser l'obéissance. C'est là une erreur funeste dans laquelle tombèrent les meilleurs princes du dernier siècle, et qui les porta à relâcher les liens de leur autorité, sans leur donner des droits à la reconnaissance de leurs sujets. Les peuples préférèrent voir proclamer leurs droits plutôt que de recevoir un bienfait, et les faveurs spontanées du pouvoir, qui peuvent leur être retirées par celui-là même qui les leur a accordées ou par l'un de leurs successeurs, n'éveillent en eux qu'une faible reconnaissance. Victor-Amédée II se plaisait à étudier les nouvelles doctrines, et son éducation (que son père avait dirigée) ne lui en avait rien caché. On eût dit que, malgré son aversion pour ces nouveautés, Charles-Emmanuel ne se faisait guère d'illusion sur l'avenir qui les attendait, et qu'il n'espérait pas que son successeur pût les repousser avec autant de succès que lui.

Victor-Amédée II avait employé les longues années de sa virilité, écoulées sur les marches du trône, à étudier les systèmes nouveaux qui se produisaient chaque jour et de toutes parts dans les sciences qu'il préférait. Il s'était épris de certains de ces systèmes qui avaient trait aux choses de la guerre, et à peine fut-il en possession de l'autorité royale, qu'il se prépara à en essayer l'application. Ce fut probablement parce qu'il pressentait la résistance qu'opposerait à cette expérience le comte Bougin, ministre de la guerre, homme doué de grands talents et d'une fran-

chise à toute épreuve, qu'il le congédia avant de rien entreprendre. Il offrit des pensions de retraite à tous les vieux officiers qui consentiraient à quitter le service. Ce n'était pourtant pas dans la pensée de diminuer son armée, mais pour n'avoir à traiter qu'avec des officiers peu expérimentés dans le métier des armes, et qui consentiraient sans peine à toutes les innovations qu'il était impatient d'introduire dans l'organisation de l'armée.

Je n'entrerai pas dans les détails de cette nouvelle organisation. Il me suffira d'indiquer que le roi suivit le système des nombres et des combinaisons des nombres trois et quatre, exposé quelque temps auparavant par un Français nommé Saint-Clair, et qu'il découpa pour ainsi dire son armée en une infinité de groupes à la tête desquels il plaça des officiers et des sous-officiers, dans la pensée de pouvoir au besoin augmenter le chiffre de son armée sans accroître celui des officiers; que par ce nouvel arrangement l'armée sarde se trouva plus considérable qu'elle ne l'avait jamais été, et qu'elle lui coûtait deux fois plus cher qu'elle n'avait coûté à son père. Mais cet inconvénient, quoique très-grave, n'était pourtant pas le plus déplorable de tous. La discipline n'était pas aussi strictement observée par cette multitude d'officiers de tous grades qu'elle l'eût été par un nombre plus restreint et par des chefs accoutumés à ses lois. La considération et le respect des soldats étaient difficilement accordés à des officiers qui ne se recommandaient ni par les services rendus dans l'armée, ni par la supériorité de naissance et de fortune qui imposent toujours aux masses. Et enfin le service se faisait mollement, les ordres étaient transmis

avec lenteur et sans précision à travers une infinité de rouages qui gênaient le mouvement au lieu de l'aider. Victor-Amédée ne tarda guère à s'apercevoir des défauts de son organisation, et fit de vains efforts pour y porter remède tout en maintenant son système. Mais il dut y renoncer. Après treize années de tentatives infructueuses il se décida enfin à essayer un nouveau système, mais qui reposait aussi sur les combinaisons des nombres et non sur la raison et l'expérience, seules guides du législateur comme de l'organisateur. Il quitta les nombres trois et quatre, pour s'en tenir au nombre deux, et crut avoir ainsi paré à tout inconvénient. Mais les nombres et leurs combinaisons, quelles qu'elles soient, ne sauraient inspirer ni la discipline aux soldats, ni les principes de la tactique aux officiers, ni l'expérience des hommes et des combats aux uns et aux autres. Aussi, malgré les profondes études du roi et les sommes énormes que lui coûta l'éducation de ses troupes, l'armée sarde était-elle loin de valoir celle de Victor-Amédée I^{er} et celle de Charles-Emmanuel.

Ces travaux pour la réorganisation de son armée ne l'absorbaient pourtant pas tout entier. En paix avec toute l'Europe, traité par les grandes puissances avec la plus flatteuse considération, étroitement lié avec la France, avec la famille de ses rois, dont deux de ses filles faisaient partie, puisqu'elles avaient épousé les deux frères de Louis XVI, Victor-Amédée commençait sa royale carrière comme la plupart de ses ancêtres avaient terminé la leur, c'est-à-dire par une ère de paix. Emmanuel-Philibert, Victor-Amédée I^{er} et Charles-Emmanuel I^{er} étaient montés sur le trône les armes à la main, et avaient combattu pen-

dant de longues années, avant d'obtenir une paix qui leur permit de s'appliquer au développement de la prospérité publique et de la civilisation de leurs peuples. Leur jeunesse s'était écoulée dans les camps et leur virilité dans les conseils. C'était un heureux partage de leur existence, car la valeur et la force du jeune âge sont aussi propres à la guerre, que la sagesse, la prudence et la modération de l'âge mûr le sont aux travaux du législateur et de l'organisateur. L'ordre des événements semblait interverti pour la première fois sous Victor-Amédée II. Jeune encore, il profitait de la paix pour introduire dans ses États les innovations qu'il jugeait opportunes, et son activité commençait à faiblir lorsque la guerre fondit sur lui. Nous avons vu que ses premières tentatives de réforme appliquées à l'armée se ressentirent de son inexpérience, et nous verrons que ses succès comme chef d'armée ne furent pas considérables.

Victor-Amédée II n'avait pas hérité de la grande économie qui distinguait son père et son aïeul. Il est vrai qu'il n'eut pas à supporter dès le début de son règne les dépenses d'une longue guerre, et qu'il trouva, lors de son avènement, le trésor public enrichi des épargnes accumulées par Charles-Emmanuel. S'il dépensa de fortes sommes, on ne saurait regretter que celles qu'il employa à la double réorganisation de son armée; mais l'argent que lui coûtèrent les grands travaux et les magnifiques édifices accomplis dans cette première partie de son règne le placent au contraire parmi les bienfaiteurs de son pays. La forteresse de Tortone seule lui coûta vingt-cinq millions de livres. Il acheva aussi les

fortifications d'Alexandrie. C'étaient là de sages précautions pour les guerres dont ses États étaient constamment menacés. Il ne se borna pourtant pas à ces œuvres de sécurité publique. Il fit bâtir l'Observatoire de Turin, et fonda l'Académie des sciences, ainsi que celles de peinture et de sculpture. Il fut le premier prince de sa dynastie qui régla d'une manière durable l'éclairage de sa capitale. Son aïeul, Victor-Amédée I^{er}, avait pour la première fois ordonné que cent quarante-six lanternes seraient allumées tous les soirs dans les principales rues de la ville, depuis le mois de novembre jusqu'à la pleine lune d'avril. Mais les troubles et les guerres qui ensanglantèrent une grande partie du règne de Charles-Emmanuel empêchèrent l'exécution de cette mesure qui finit par tomber en oubli. Victor-Amédée II profita de la paix pour la renouveler et la perfectionner en quadruplant le nombre des lanternes et en ordonnant qu'elles seraient allumées pendant l'année tout entière. L'usage d'enterrer les morts dans des cimetières hors de la ville, au lieu de les déposer dans les caveaux souterrains des églises, fut établi en Piémont par Victor-Amédée II, qui donna au premier cimetière *extra muros* le nom de *Cénotaphes*. Il consacra en outre de fortes sommes à la ville de Nice, dont il répara et agrandit le port et dont il doubla la population.

L'une de ses idées favorites était l'établissement de deux grandes villes aux deux extrémités de son royaume, qui se trouvaient, par leur position, en dehors de la zone d'influence que les capitales exercent d'ordinaire sur les provinces. C'était comme deux centres d'activité et de richesses dont il voulait doter les provinces sé-

parées de Turin par les Alpes ou les Apennins. Nice était une de ces villes. L'autre, que Victor-Amédée II fonda presque en entier, car ce n'était jusque là qu'un village, était située presque aux portes de Genève, et portait le nom de Carouge. Victor-Amédée fit dessécher les marais qui l'entouraient, lui accorda toutes sortes de franchises, la dota d'une église, d'une prison, d'un hôpital et d'un collège; après quoi il la créa chef-lieu d'une septième province, qu'il forma de quelques parties du Faucigny, du Chablais et du Genèveois, et il en porta la population de 300 âmes à plus de 4,000.

Victor-Amédée eut, à cette occasion, ou un singulier bonheur, ou une adresse extraordinaire; car, tandis qu'il accordait à la ville de Carouge une synagogue et un temple calviniste, se montrant ainsi favorable à la liberté des cultes, il obtenait du pape Pie VI l'érection de la ville de Chambéry en évêché. Elle avait fait jusque-là partie du diocèse de Grenoble, et on s'étonna du facile consentement qu'accorda Louis XVI au démembrement de ce diocèse.

La Savoie fut pour Victor-Amédée l'objet d'une prédilection toute particulière. Non satisfait d'avoir fait ériger Chambéry en évêché, il y fit bâtir un théâtre et reconstruire le palais ducal. Ce n'étaient encore là que des embellissements, et la pauvre Savoie réclamait de plus utiles bienfaits. Victor-Amédée le comprenait. Il fit enfermer dans des digues élevées à grands frais les eaux de l'Arc et du Rhône, restituant ainsi à l'agriculture de grandes étendues de terrain. Il tailla dans le roc et soutint par des terrasses une route véritablement royale, conduisant à Chambéry. Enfin, il fit construire des

thermes à la romaine dans la petite ville d'Aix en Savoie, et il l'embellit de telle sorte que ce lieu cessa de n'être fréquenté que par des malades, et devint le point de réunion de la société riche et élégante de la Savoie. Les fidèles Savoyards n'avaient pas revu leurs princes depuis qu'Emmanuel-Philibert les avait visités, et plusieurs de ses successeurs avaient abandonné cette province à l'ennemi, parce qu'ils se croyaient impuissants à la défendre. D'autre part, les conquérants de la Savoie, qui lisaient dans l'avenir mieux que ne le faisaient en cette circonstance les princes de la maison de Savoie, et qui n'espéraient pas garder le territoire conquis, ne s'appliquaient jamais à s'attacher le cœur de ses habitants, et se bornaient à tirer d'eux et de leur pays le meilleur parti pour leurs propres intérêts. Nul doute que la condition de la Savoie ne fût alors des plus tristes; mais mieux valait pour elle garder, au prix de n'importe quelles souffrances, le sentiment de sa nationalité et son attachement pour la maison de son nom, que de subir les séductions de la prospérité et d'y céder en permettant à ses vainqueurs de ne plus la traiter en ennemie. Le jour était venu pour la Savoie de recevoir la récompense de sa longue fidélité. Aimant, sans la connaître, cette province, berceau de sa famille, si souvent perdue et toujours recouvrée, cette province qui faisait encore partie de son patrimoine, non pas parce que ses ancêtres avaient su la défendre ou la conquérir, mais grâce à l'indomptable élan de sa propre fidélité, Victor-Amédée se décida à l'aller visiter à l'occasion du mariage de son fils aîné, le prince de Piémont, avec l'une des sœurs de Louis XVI. C'était en 1775. Il y fut reçu par toutes les

classes de la population avec un élan d'affection et d'enthousiasme qui le toucha profondément. Il n'y entendit ni plaintes, ni blâme, et les bénédictions unanimes qui l'y accompagnaient partout formaient un contraste frappant avec l'aspect sombre et mécontent des Piémontais qu'il venait de quitter et qui jouissaient pourtant, sur les Savoyards, de plusieurs privilèges assez importants et des avantages que la présence d'une cour devait nécessairement leur procurer.

Les Piémontais désapprouvaient à la fois et ce voyage et l'événement qui en avait été l'occasion. Ils voyaient avec peine l'entière confiance que leur roi témoignait à la France, et les liens de parenté qu'il multipliait avec la famille de ses rois. Pour la première fois peut-être, depuis l'avènement de la maison de Savoie, ses sujets pensaient et sentaient autrement que leurs princes. Ils blâmaient ces énormes dépenses qui avaient, disaient-ils, épuisé sans aucun profit les trésors accumulés par la sage économie de Charles-Emmanuel. Ils blâmaient les innovations introduites par Victor-Amédée dans l'organisation de l'armée, innovations auxquelles ils attribuaient la plus grande partie de ces dépenses, et qui avaient substitué une multitude de recrues inexpérimentées aux vieilles légions qui comptaient la victoire parmi leurs traditions. L'esprit frondeur qui agitait l'Europe à la fin du dernier siècle avait passé les Alpes et pénétrait dans le cœur de cette population piémontaise qui, pendant tant de siècles, avait confondu ses intérêts, ses principes et ses sentiments avec ceux de ses rois. Le prestige du respect et de la vénération pour le trône commençait à s'évanouir. Les uns condamnaient, dans Victor-Amédée, son penchant

vers les idées nouvelles dont la France était alors le foyer, et l'application qu'il en avait faite dans quelques-unes de ses lois. D'autres, au contraire, s'indignaient de son attachement aux vieilles doctrines et aux vieilles mœurs, et des mesures rigoureuses adoptées par lui contre certains ouvrages et contre certains principes. Victor-Amédée se trouvait alors dans la même position que le grand duc Léopold de Toscane, l'infant don Carlos à Naples, et l'archiduc Ferdinand dans le Milanais. Tous ces princes avaient été et étaient encore de sages et d'honnêtes réformateurs couronnés; ils avaient proclamé et suivi plusieurs des doctrines qui devinrent pour la France, d'où elles étaient proscrites, des germes de révolution. L'Italie pouvait se contenter du développement plus ou moins rapide, mais régulier, de ces principes et des institutions qui en découlaient naturellement.

Le roi Louis XVI n'était pas pour la France le guide sage et ferme qui pouvait la conduire sur la route périlleuse des transformations, en lui accordant tous les biens dont elle avait réellement besoin et auxquels elle avait droit, et en l'arrêtant lorsqu'elle essaierait d'usurper les droits d'autrui. Ce prince succédait d'ailleurs à des rois qui avaient accumulé contre eux tous les ressentiments populaires et nationaux, et lui-même, quoique aimant la justice et l'humanité, quoique abhorrant le vice et la cruauté, partageait les monstrueuses erreurs de ses pères et ne se croyait responsable de ses actions que devant Dieu. Toute résistance à ses volontés, tout contrôle de sa conduite de la part de ses sujets, fût-ce même par l'intermédiaire des parlements, était à ses yeux

un acte de rébellion et l'indignait autant qu'il l'étonnait. S'il convoqua les notables pour en obtenir les subsides que les coupables prodigalités de ses prédécesseurs lui avaient rendus nécessaires, ce fut parce qu'il ne savait comment se procurer de l'argent par d'autres voies, et nullement dans l'intention de plaider sa cause devant eux, et de se soumettre à leur décision, quelle qu'elle fût. Il s'attendait à recevoir des remerciements pour sa condescendance, et il n'était nullement disposé à leur présenter ses comptes. S'il ne procéda pas à des mesures de violence contre les députés de ses États, lorsqu'il en entendit pour la première fois des remontrances et un refus, c'est à la bonté de son âme qu'il faut en savoir gré, et nullement aux lumières de son intelligence. Marie-Antoinette raisonnait avec plus de suite et de logique lorsqu'elle lui conseillait la rigueur. Tous deux tendaient au même but; mais elle eût adopté les moyens qui pouvaient l'y conduire, et Louis XVI y répugnait par instinct, tout en étant incapable de se proposer un autre but comme de se tracer une autre route. Aussi marcha-t-il au hasard, poussé tantôt dans un sens, tantôt dans le sens opposé, selon qu'il se trouvait en présence des passions populaires ou des passions monarchiques. L'homme le plus froid et le moins susceptible de passions fut, durant toute sa vie, la proie et le jouet des passions contraires, jusqu'à ce qu'il en périt victime. Ceux qui ont crié anathème contre les destructeurs de la vieille monarchie française, de son gouvernement, de ses principes et de ses représentants, ceux qui ont pensé que l'établissement du nouvel ordre de choses, dont la destruction de la monarchie fut le premier acte, pouvait

s'accomplir paisiblement et sans crime dans un aussi court espace de temps, ceux-là méconnaissaient à la fois les institutions et le caractère de la vieille monarchie, les besoins et les droits de la société nouvelle.

Mais la situation de l'Italie différait complètement de celle de la France. Il n'y avait pas en Italie un vieux trône toujours vainqueur qui eût absorbé petit à petit toutes les forces sociales dont il pouvait craindre la rivalité, jusqu'au jour où, sûr de sa puissance et de son incontestable supériorité, il pût se comparer enfin au trône de Dieu même. Il n'y avait pas en Italie de roi assez haut placé pour ne plus se soucier que de sa propre gloire, de sa grandeur et de ses plaisirs. Le vertige de l'orgueil et de la puissance n'avait jamais pu s'emparer de ces princes aussi nombreux que petits, se menaçant constamment les uns les autres, et eux-mêmes toujours menacés de devenir la proie d'un étranger plus fort que chacun d'eux. La souveraineté des princes italiens était si précaire, qu'ils étaient forcés d'en acheter la jouissance en s'attachant leurs sujets par des bienfaits et par des concessions. Ce serait un intéressant tableau que celui des efforts accomplis par ces princes pour se surpasser mutuellement dans l'affection de leurs peuples, en leur accordant des institutions libérales, et en les devançant même dans la reconnaissance et dans l'établissement de leurs droits. La fameuse *Déclaration des droits de l'homme*, qui excita en France un si vif enthousiasme, se retrouverait, j'ose le dire, par lambeaux détachés et sous d'autres formes, mais identiques quant au fond et aux principes, dans les recueils des décrets des princes italiens de cette époque, dans leurs adresses aux

différents corps de leurs États et dans les exposés des motifs qui précèdent leurs lois. L'Italie pouvait donc se soustraire à la terrible crise que les Bourbons avaient rendue inévitable en France ; et, sans la Révolution française, l'Italie marcherait peut-être à la tête des nations qui constituent la société moderne. Mais la violence, pour atteindre son but, renverse, sans même les examiner, les plans les mieux conçus ; et, ce qui est plus triste encore, la violence est contagieuse. La nation française prit son élan en 1789, pour arriver d'un trait au point où les princisitaliens conduisaient leurs peuples ; mais cet élan, elle le prit avec violence, sans mesure et de façon à dépasser le but. Placée alors complètement en dehors de toutes les idées, de toutes les croyances comme de toutes les habitudes établies dans l'Europe entière, la France se vit dans la nécessité de lutter contre tous ses voisins, de tout détruire, de tout renverser partout où elle pouvait atteindre, si elle ne voulait être repoussée par l'Europe, non-seulement dans les bornes de l'honnêteté, de la justice et de la vérité qu'elle venait de violer, mais dans les entraves mêmes contre lesquelles elle s'était soulevée naguère avec tant d'héroïsme et de succès. Elle avait perdu d'ailleurs la faculté de juger froidement et sainement ; elle avait le délire, délire heureux, il est vrai, qui pouvait seul lui permettre d'accomplir les prodiges de sa Révolution et de ses guerres. A ses yeux, tous les princes étaient d'affreux tyrans, tous les peuples soumis au régime monarchique de malheureuses victimes ou des esclaves abrutis dont il fallait briser les fers. Des émissaires nombreux, partis de France, parcouraient mystérieusement l'Europe, pénétraient dans les familles,

s'emparaient de la jeunesse, s'introduisaient dans les armées, murmurant partout de sombres prophéties, lançant de vagues et sinistres accusations contre tous ceux qu'ils appelaient les privilégiés de la terre, sapant et ébranlant les croyances religieuses, faisant circuler des doctrines quelquefois bizarres, toujours attrayantes sur l'égalité des droits et des fortunes, sur la liberté de conscience, sur l'imposture des prêtres, sur l'injustice et l'iniquité des princes, et promettant à ceux qui prêteraient leurs mains à la destruction de tout ordre établi un avenir de bonheur parfait, les richesses, la puissance, la gloire et la reconnaissance éternelle de la postérité. Les gouvernements n'ignoraient aucune des menées de ces émissaires; ils les découvraient souvent, les arrêtaient, les maltraitaient parfois, autant du moins qu'ils l'osaient, et punissaient sans scrupule ni pitié les malheureux nationaux qui les avaient écoutés. Ces châtimens, qui n'étaient justifiés par aucun acte préalable de la part des châtiés, prirent bientôt l'aspect de la persécution. Chacune de ces victimes devint, aux yeux de ses parents et de ses amis, une victime innocente de la tyrannie des gouvernements monarchiques, et la défiance une fois introduite dans les rapports des princes avec leurs sujets, l'obstacle qui s'était opposé d'abord aux progrès des idées françaises dans les États européens disparut comme par enchantement. Ceux de ces États qui étaient les plus rapprochés de la France et qui avaient avec elle les plus fréquents rapports, furent naturellement les premiers envahis par les doctrines de la Révolution.

Nous avons vu tout à l'heure l'accueil enthousiaste que Victor-Amédée II reçut des Savoyards en 1775.

Dix-sept ans plus tard, la Savoie ouvrait ses portes aux armées françaises; les troupes envoyées par son roi pour la défendre prenaient la fuite, sans même essayer de combattre, devant l'armée républicaine, et la plus ancienne, la plus fidèle province de la maison de Savoie poussait des cris de joie lorsqu'elle était incorporée à la France, proclamait la déchéance du roi de Sardaigne et déchirait, pour cause de forfaiture, le pacte qui liait la nation *allobroge* à la famille de ce prince. Que s'était-il passé pendant ces dix-sept années? Pourquoi la France faisait-elle la guerre au roi de Sardaigne? Pourquoi Victor-Amédée était-il renié par ses sujets et abandonné par ses troupes? La faute n'en était ni au roi de Sardaigne, ni à son peuple, ni à ses troupes. La propagande révolutionnaire avait préparé les États sardes à recevoir de la France une existence nouvelle, inconnue, incompréhensible à l'avance, mais bienheureuse et magnifique. C'est ainsi que s'exprimaient les initiés aux doctrines nouvelles. D'autres voyaient, dans la France régénérée, une Némésis invincible et inévitable de tous les crimes et de tous les malheurs de l'humanité. Tous étaient si convaincus de son irrésistible puissance, que toute opposition à ses volontés leur semblait une folie, une impiété qui devait attirer sur ceux qui la tenteraient d'incalculables désastres. Peut-être que les troupes envoyées en Savoie et dans le pays de Nice par Victor-Amédée, en 1792, contre les armées françaises, peut-être que ces troupes ordonnées et instruites d'après son nouveau système, et mal aguerries par dix-sept ans de paix, eussent reculé même devant d'autres ennemis, mais je doute qu'elles eussent pris la fuite d'une façon aussi ignominieuse pour le roi qui

comptait sur elles. Victor-Amédée essaya de les excuser en alléguant ses propres vues et les instructions dont il les avait munies en les envoyant dans les provinces menacées plutôt pour s'opposer à la contagion des idées que pour arrêter une invasion qu'il n'avait pas prévue et qui n'avait été précédée par aucune déclaration de guerre.

Victor-Amédée se montra, pendant toute la durée de son règne, appréciateur peu intelligent des événements auxquels il assistait. Il avait indisposé d'abord la noblesse piémontaise par sa confiance, pour ainsi dire illimitée, dans l'alliance française, et il avait paru accueillir avec empressement et faveur les idées nouvelles que la France colportait au dehors. Mais jamais ce malheureux prince ne s'était rendu compte ni de la position de la France, ni de la portée de ces idées. Ce n'était pas la France qu'il regardait comme son alliée la plus sûre, c'était la famille qui régnait sur elle et qui sépara bientôt sa cause de celle de son pays. Victor-Amédée ne soupçonna cette séparation qu'après qu'elle fut effectuée. Lorsqu'il multipliait les liens de parenté entre sa famille et celle des Bourbons de France, il croyait s'assurer de nouveaux gages de paix pour l'avenir. Lorsqu'il donnait asile à ses deux gendres, les comtes de Provence et d'Artois, fugitifs, et à tout ce cortège de seigneurs en déroute qui les suivaient, il ne crut pas seulement accomplir un acte ordinaire d'hospitalité envers d'aussi proches parents et leurs serviteurs, mais il ne doutait pas qu'il ne se préparât de puissants appuis auprès d'un trône dont il ne pressentait pas la chute prochaine. Enfin, lorsqu'il envoya des troupes en Savoie et dans le comté de Nice, ce fut véritablement par mesure de sûreté à l'égard d'un

pays aussi agité que la France et pour empêcher les perturbateurs français de se réfugier au besoin sur son territoire, ou d'y pénétrer momentanément pour y commettre des dégâts. Il voulait les tenir en respect, et rien de plus. S'il eût prévu une attaque sérieuse de la part de la République française, n'eût-il pas cherché des alliés parmi tous ces princes qui la voyaient avec tant de terreur et de haine?

Sans prétendre apercevoir dans Victor-Amédée II ni la grandeur d'âme de son aïeul, ni la sage et invincible fermeté de son père, ni l'habileté de la plupart de ses ancêtres, rien pourtant ne nous a autorisés jusqu'ici à le considérer comme entièrement dépourvu de la plus vulgaire prudence; et il eût véritablement mérité le titre du plus étourdi des hommes s'il fût demeuré sur le pied de paix, avec un trésor à peu près vide et sans alliance, attendant les bras croisés l'invasion de l'armée républicaine. Mais Victor-Amédée ne méritait pas un blâme aussi sévère; c'est ce que nous allons démontrer en exposant les mesures qu'il adopta aussitôt que la perte de ses deux plus anciennes provinces, la Savoie et le comté de Nice, lui eut prouvé que c'était la France qu'il allait avoir à combattre, et non pas, comme il l'avait cru jusque-là, une poignée d'ambitieux corrompus et sans conscience, redoutables seulement pour les lâches qui les élèvent en se prosternant à leurs pieds.

Mais avant d'entrer dans cette phase de notre histoire, qui appartient presque à l'histoire contemporaine, je dois m'excuser auprès de mes lecteurs en les prévenant qu'ils n'y trouveront qu'une rapide esquisse des principaux événements de cette époque. Mon but, en publiant ce

travail, a été de mettre en relief le rôle imposé par la Providence à la maison de Savoie, la manière dont elle s'en acquitta, sans le comprendre d'abord, et plus tard avec la connaissance pleine et entière de son devoir et de la récompense qui lui était préparée. Je n'ai fait pour cela que rappeler des faits oubliés ou perdus au milieu d'autres faits d'une importance plus générale, les dégager de cet entourage, les ranger selon l'ordre qui me semblait leur convenir, et rétablir leur véritable signification. Mais à l'époque où nous sommes parvenus, aucun fait historique n'est ni ignoré, ni mal interprété. Les peuples, aussi bien que les individus, marchent la tête haute, les yeux ouverts et le regard tourné vers le but qu'ils ont choisi. Ils ne sont plus les aveugles instruments de la Providence; ils sont dignes désormais de comprendre ses desseins, et elle n'emploie plus des moyens détournés pour les amener à servir leurs véritables intérêts. La signification des événements est maintenant écrite en caractères parfaitement lisibles dans l'intention même des peuples qui les accomplissent et dans leur résultat final. Ma tâche serait donc en quelque sorte terminée, puisque j'ai conduit la maison de Savoie et ses destinées jusqu'au seuil des événements pour ainsi dire contemporains, qui sont connus de tous et compris de la plupart des hommes doués de quelque intelligence. Mais ces événements contemporains ont eu pour mon sujet une importance si extraordinaire, ils ont justifié avec une exactitude si merveilleuse mes prémisses et mes conclusions, ils ont été l'accomplissement si parfait de tous mes vœux, de toutes mes ambitions, de toutes mes espérances, que je ne puis m'interdire la satisfaction d'en retracer rapidement la

succession. L'histoire contemporaine est la plus ardue des tâches qu'un écrivain puisse s'imposer, et Dieu me préserve du périlleux courage de l'essayer. Ce serait une folle entreprise que celle de me frayer un sentier entre la vérité et les convenances, de raconter des événements que je connais par ouï dire à ceux-là mêmes qui y ont assisté; d'accepter ou de repousser toutes les dénégations, les réclamations, les rectifications, les protestations etc., etc., qui sont lancées de toutes parts contre l'historien des faits contemporains. Quoique résolu à me borner, dans cette dernière partie de mon livre, à une rapide esquisse des événements bien connus qui suivirent le triomphe passager de la cause républicaine en France, et de ceux qui viennent de s'accomplir, ce n'est pas sans crainte que je me prépare à prononcer des noms qui n'appartiennent pas encore à la postérité et qui traversent maintenant la bienheureuse période de leur inviolabilité. Les personnages qui ont figuré dans les affaires publiques ont en général la faiblesse de ne jamais avouer ni leurs erreurs, ni leurs fautes. Il est triste, en effet, d'avoir à se reconnaître des torts qui eurent pour résultats des désastres publics; mais les affaires publiques sont plus difficiles à conduire que les affaires privées; et ceux-là mêmes qui n'ont aucune prétention à l'infaillibilité pour tout ce qui concerne le soin de leurs intérêts ou le gouvernement de leur famille, supportent avec une extrême impatience le plus léger blâme au sujet de leurs actes publics. C'est pour cela, sans doute, que l'histoire contemporaine suscite infailliblement une multitude de contradicteurs violemment irrités. On me pardonnera, je l'espère, d'avoir cherché à les éviter.

A peine Victor-Amédée II eut-il compris son danger, qu'il s'appliqua de toutes ses forces à le conjurer. Lorsque son grand-père avait déclaré la guerre à Louis XIV, déjà maître de la plus grande partie de ses États, il avait eu la merveilleuse adresse d'obtenir de l'empereur d'Allemagne, dont l'alliance lui était devenue indispensable, des conditions aussi avantageuses que si celui-ci eût été dans la nécessité d'acheter son concours à n'importe quel prix. Mais la maison de Savoie eût joui d'un privilège véritablement sans exemple, si elle eût pu compter sur deux hommes tels que Victor-Amédée I^{er}, en un si court espace de temps. Victor-Amédée II ne manquait ni de résolution, ni de prudence ; mais il n'avait ni la résolution, ni la prudence du génie. Le gouvernement autrichien, d'ailleurs, semblait s'inspirer encore de la ruse froide, je dirais presque cruelle, de Marie-Thérèse, et il ne craignait pas que Victor-Amédée se réconciliât avec la France. Il savait trop bien que la République française allait en Italie moins pour y établir sa prépondérance que pour détruire les anciens gouvernements et étendre la domination de la France. Enfin, ayant lui-même à protéger les frontières de l'Autriche contre les attaques des Français, il ne voulait intervenir dans la lutte qu'après que Victor-Amédée aurait épuisé son trésor et son peuple : comme prix du service qu'il lui rendrait alors, il exigerait (tel était du moins son calcul) une partie des territoires qu'il aurait reconquis sur la France. De son côté, le ministère anglais n'était pas disposé à agir à l'égard de la Sardaigne avec le désintéressement qu'avait montré, au commencement du xviii^e siècle, la reine Anne Stuart. Du reste, on doit le reconnaître, les dangers qui menaçaient l'Em-

pire menaçaient aussi la Grande-Bretagne, et ses trésors ne lui semblaient pas dépasser la mesure de ses besoins. A cette époque, toutes les puissances européennes se tenaient sur la défensive, jalouses et soigneuses de leurs ressources, travaillant activement à les augmenter, fortifiant leurs frontières, disciplinant et instruisant leurs troupes, pesant sur leurs peuples de tout le poids d'une police ombrageuse et despotique, proscrivant toute communication avec le pays infecté des doctrines révolutionnaires; confondant dans leur terreur et leur haine la liberté et la justice avec la licence et la cruauté, réprimant brutalement tout désir, tout besoin de progrès, attendant, l'arme au bras et dans une attitude morne et sombre, que la France leur fournît, en les attaquant, l'occasion de châtier son audace et de se venger de ses longs succès sur tous les champs de bataille. Que leur importait le petit roi de Sardaigne, maintenant qu'il n'était plus question de maintenir, dans la péninsule italique, un certain équilibre entre la France et l'Empire, mais d'effacer la France de la carte d'Europe et de s'en partager les dépouilles? Tout ce que Victor-Amédée obtint de l'empereur Léopold II en 1792, c'est qu'il envoyât à son secours 6,000 hommes, qui étaient alors dans le Milanais et qui reçurent le nom de corps auxiliaire. Jamais jusque-là les troupes piémontaises n'avaient suivi d'autre chef que leur prince, ou ses plus proches parents. Qu'ils fussent comtes, ducs ou rois, qu'ils sortissent à peine de l'enfance ou que la vieillesse les eût rendus impropres à supporter les rudes labeurs de la guerre, jamais aucun des descendants d'Humbert le Saxon n'avait cédé à un étranger l'honneur de conduire ses soldats au

combat. 1792 vit pour la première fois des généraux autrichiens commander des troupes piémontaises, pendant que le roi de Piémont les regardait partir des fenêtres de son palais. Victor-Amédée était alors âgé de 66 ans, et il n'avait jamais fait la guerre. Mais il avait cinq fils, et je ne puis m'expliquer qu'il ait négligé d'en consacrer au moins un au commandement des armées. D'ailleurs le Piémont possédait alors des généraux qui eussent servi de conseillers au jeune prince ; mais l'empereur fit remarquer que la longue paix dont le Piémont avait joui pendant le règne de Victor-Amédée II avait privé les officiers piémontais des leçons de l'expérience, et qu'il n'osait confier ses 6,000 soldats à la science exclusivement théorique des généraux piémontais. Le besoin de secours se faisait alors sentir si vivement au roi de Sardaigne, il avait d'ailleurs si cruellement souffert de l'impéritie de ses troupes et de leurs chefs, en Savoie et dans le comté de Nice, qu'il adhéra aux volontés de l'empereur, et confia son armée au lieutenant-général Dewins et aux majors-généraux de Strasoldo, Provera et Colli. Quant à l'Angleterre, elle se borna à promettre au roi, pour tout le temps que durerait la guerre, un subside annuel de 200,000 livres sterlings, à la condition que le roi augmenterait son armée et soutiendrait la lutte par tous les moyens en son pouvoir. L'Europe semblait prévoir la transformation totale qui allait s'opérer dans la répartition des territoires, dans la constitution et les rapports des États, dans les combinaisons de la politique internationale. On ne stipulait plus pour l'avenir. On se bornait à faire des efforts pour le présent. Victor-Amédée était la sentinelle perdue, l'avant-garde destinée à sou-

tenir le premier choc du destructeur et à l'arrêter pour le moment. Quand il serait écrasé, les plus fortes masses qui étaient derrière lui et qu'il préservait auraient leur tour, et le vainqueur, quel qu'il fût, hériterait des dépouilles de toutes les victimes. On consentait à fournir à Victor-Amédée les moyens de prolonger sa résistance, parce qu'elle formait la sécurité momentanée des autres puissances ; mais on ne se préoccupait plus de conserver entre la France et l'Italie ce boulevard vivant de la maison de Savoie ; on ne prenait plus la peine de simuler la considération ni l'amitié pour son chef ; on ne lui promettait plus de récompenses pour les services qu'on attendait de lui. C'était un sauve qui peut général. L'Europe sortie du moyen âge était comme un vaisseau échoué dans les mers du Nord, dont l'équipage n'a plus de sentiments collectifs et ne se compose plus que d'individus jaloux de sauver ou de prolonger leur vie aux dépens de celle de leurs compagnons d'infortune.

Victor-Amédée le comprit, et, appelant à son secours toute l'énergie dont l'âge et l'habitude d'une longue paix ne l'avaient pas encore dépouillé, il résolut de faire face au danger avec toutes les ressources que son pays pouvait lui fournir. Heureusement pour lui comme pour les siens, les immenses dépôts d'armes et de munitions de toute espèce, formés par son père et par son aïeul, dans l'arsenal de Turin, existaient encore dans toute leur intégrité. Il ne fallait, pour les rendre utiles, que porter les troupes piémontaises à un chiffre plus considérable. Des corps de réserve furent placés à la suite de tous les régiments d'infanterie provinciale et d'ordonnance, deux nouveaux régiments provinciaux furent

ajoutés à ceux qui existaient déjà, et les deux légions furent complétées de manière à former huit bataillons. Victor-Amédée leva ensuite trois nouveaux régiments suisses, chacun de 1,200 hommes, et il porta à 5,000 hommes le corps royal d'artillerie.

Mais les troupes de ligne ne pouvaient fournir à toutes les nécessités de la guerre qui se préparait. Quoique ni la Savoie, ni le comté de Nice ne réclamassent plus de défenseurs, les troupes françaises ne pouvaient pénétrer dans le plat pays confinant avec le Milanais, sans traverser une région montagneuse, où les armées régulières étaient assurées de combattre avec désavantage. Victor-Amédée eut donc soin de mettre sur pied un bon nombre de troupes légères. Trois mille partisans, divisés en compagnies franches, en formaient comme le noyau, autour duquel se groupèrent une multitude de milices tirées des villes et des campagnes. L'armée de Victor-Amédée II fut alors portée à 60,000 hommes, bien vêtus et fournis de tout ce qui est nécessaire pour entrer en campagne. Quelques-unes des lignes fortifiées des Alpes, sur lesquelles Charles-Emmanuel avait trop compté, furent rétablies. Quant aux forteresses situées dans l'intérieur du Piémont, jamais elles n'avaient été si bien entretenues ni en aussi bon état de défense. L'esprit public hésitait; mais les vieux sentiments de loyauté et de fidélité envers la royale famille qui gouvernait ces contrées depuis tant de siècles, existaient encore dans toute leur force au fond du cœur des soldats, et des soldats savoyards en particulier. Victor-Amédée en reçut alors un témoignage qui dut ranimer sa confiance dans l'avenir. Lors de l'invasion des Français en Savoie et de la

honteuse retraite des troupes piémontaises, par l'effet d'un ordre mal compris (s'il n'avait été donné expressément en termes ambigus), l'un des régiments provinciaux savoyards, le régiment de Maurienne, avait été congédié, et les soldats dont il se composait avaient été convoqués à Suse pour le 1^{er} mai de l'année suivante, afin d'y être passés en revue et d'y faire les exercices ordinaires. Chacun de ces soldats rentra donc dans son village, sur les versants de ces montagnes ou au fond de ces vallées que les Français occupaient déjà. Quinze jours plus tard, la Savoie était devenue la république allobroge, l'alliée de la république française; la déchéance du roi de Sardaigne avait été prononcée; des arbres de la liberté s'élevaient dans chaque village; une légion allobroge se préparait à entrer en ennemie dans le Piémont, et une Convention nationale allobroge y avait remplacé les vieilles institutions de la monarchie. Quelques semaines encore, et la Convention allobroge abdiquait sa toute-puissance et suppliait la grande république française d'admettre le territoire des Allobroges au nombre de ses départements. Ce vœu fut exaucé par un décret de la Convention daté du 5 décembre de cette même année, et ces pauvres montagnards apprirent, sans le comprendre, qu'ils ne devaient plus ni obéissance ni fidélité qu'aux membres du Comité de salut public établi à Paris. Il existe, on le sait, plus d'un moyen de se soustraire sans déshonneur aux conséquences du serment prêté. Mais les rudes habitants de l'antique Savoie, élevés dans les camps et ne comprenant rien aux arguties ni aux grandes phrases avec lesquelles on prétendait les délier de tout serment envers le roi, évitèrent sagement toute con-

troverse et ne se souvinrent que du jour fixé par Victor-Amédée pour leur réunion à Suse. Ils se mirent donc secrètement en route quelques jours à l'avance, prenant des sentiers détournés, évitant les lieux habités, supportant les privations les plus dures, et, ce qui est pire encore, laissant leurs familles et leur petit avoir à la merci de l'ennemi, qui pouvait les traiter en otages. Leurs officiers, qui s'étaient d'abord retirés à Turin, n'emportant que les cravattes des drapeaux des régiments congédiés, considéraient ces régiments comme perdus et s'étaient rendus à Suse, plutôt par habitude d'obéir aux ordres du roi, que dans l'espoir d'y retrouver leurs soldats. Leur surprise en les voyant arriver un à un, deux à deux, fatigués, épuisés, malades, mais fidèles, fut aussi grande que leur joie, et Victor-Amédée put se dire qu'avec de tels défenseurs nulle cause n'était perdue.

Cependant Victor-Amédée pouvait se flatter de recevoir bientôt des secours plus efficaces que les 6,000 Autrichiens envoyés par l'empereur. La France s'étant déclarée la protectrice et l'alliée de tous les opprimés de la terre et l'irréconciliable ennemie de tous les rois, l'Europe avait ressenti cette attaque. L'Angleterre, l'Espagne, Naples, la Hollande, l'Allemagne, la Prusse et l'Autriche formaient une ligue formidable de 180,000 hommes le long de la frontière nord-est de la France, tandis que les flottes napolitaine, espagnole et anglaise tenaient la Méditerranée et menaçaient la Corse et les côtes de Provence. L'amiral Truguet y avait aussi amené ses vaisseaux dans le but de s'emparer de l'île de Sardaigne; non-seulement il échoua dans sa tentative, mais il ne parvint même pas à défendre la Corse, dont les habitants

se révoltèrent en ouvrant leurs ports aux Anglais.

Le baron Dewins, maréchal autrichien, commandant l'armée sarde et les 6,000 auxiliaires fournis par l'Autriche, avait formé un plan qui eût peut-être été bon s'il y eût employé les forces nécessaires. Il voulait attaquer simultanément les armées françaises qui occupaient la Savoie et le comté de Nice, les forcer à se replier sur la France, puis les y poursuivre d'un côté jusqu'à Lyon, et de l'autre jusqu'à Toulon, ces deux villes ayant fermé leurs portes aux envoyés de la Convention et du Comité de salut public, et soutenant actuellement un siège contre les troupes venues de Paris. Les 60,000 hommes dont l'armée sarde se composait alors, eussent suffi, dit-on, à assurer le succès de cette entreprise, et le maréchal pouvait sans inconvénient les y employer tous, puisque aucun danger ne menaçait le Piémont sur aucun autre point de son territoire. Il est, par conséquent, difficile de se rendre compte des motifs qui portèrent le maréchal à n'envoyer en Savoie et dans le bas pays de Nice que des forces tout à fait disproportionnées à la tâche qu'il leur imposait. Que des troupes plus nombreuses et commandées par des chefs plus hardis eussent rendu ces deux provinces à leur maître légitime, la conduite des armées françaises le prouve suffisamment; car, à peine aperçurent-elles l'avant-garde piémontaise atteignant les hauteurs opposées à celles qu'elles-mêmes occupaient, qu'elles se retirèrent en grande hâte et commencèrent aussitôt leur marche rétrograde vers la France (1793).

Le duc de Montferrat commandait, de concert avec le général autrichien d'Argenteau, le corps destiné à délivrer la Savoie; le duc d'Aoste commandait, moyennant

le bon plaisir du général de Strasoldo, le corps dirigé sur Nice. Le maréchal Dewins s'était placé au Belvédère, et le roi Victor avait établi son quartier général à Saorgio, forte position en avant du col de Tende et dans la direction de la mer. En partant de Turin pour Saorgio, le roi s'était écrié : *Nice ou Superga!* c'est-à-dire : la victoire ou la mort! Hélas! il n'obtint ni l'une ni l'autre.

On avait perdu beaucoup de temps sans aucun motif, si ce n'est que les généraux autrichiens avaient décidé qu'ils n'attaqueraient l'ennemi qu'au mois d'août. Ce temps de repos avait été employé par les Français à se fortifier dans leurs positions et à pousser les sièges de Lyon et de Toulon, de telle sorte que les assiégés voyaient avec terreur le moment de leur chute approcher. Cependant, aux premiers mouvements que firent les troupes piémontaises, et avant que leur petit nombre fût connu de l'ennemi, celui-ci prit la fuite, et les assiégés de Lyon et de Toulon, redoublant d'efforts en retrouvant quelque espoir, donnèrent de nouvelles preuves de leur courage et de l'aversion que leur inspirait le régime féroce de 1793. La fortune semblait sourire aux victimes et aux ennemis de la Révolution française; mais ce premier succès n'aboutit qu'à des revers. Les Piémontais, qui sentaient leur faiblesse, s'étaient abstenus de poursuivre les Français au delà de leurs frontières, et ceux-ci, qui avaient continué leur retraite sans seulement regarder derrière eux, découvrirent enfin que personne ne les poursuivait. S'arrêter, envoyer en arrière des reconnaissances, comprendre la situation véritable de l'ennemi et l'état de ses forces, ce fut l'affaire de quelques heures, à la suite desquelles les troupes françaises rebroussèrent

chemin et se retrouvèrent bientôt en présence des Piémontais. Le général français Gouvion, pourtant, ne retourna en Savoie qu'après avoir réduit la ville de Lyon aux dernières extrémités et avoir assuré sa chute prochaine.

Masséna sur le Var, Gouvion et Kellermann en Savoie, prirent de si fortes positions que les Piémontais essayèrent en vain de les en déloger. La position de Saorgio ne fut pas alors enlevée aux Piémontais; mais le corps du duc de Montferrat ayant été complètement enveloppé par Kellermann et Gouvion, s'estima heureux de pouvoir se retirer sur le sommet du Petit-Saint-Bernard, en bon ordre et sans avoir subi de pertes. Un autre corps piémontais, qui avait occupé la Maurienne, dut regagner les hauteurs fortifiées du mont Cenis. Enfin la vallée de l'Arve fut aussi évacuée par les Piémontais, qui traversèrent à grand'peine les cols du Bonhomme et de la Seigne.

L'hiver approchait, et la lutte allait être interrompue pendant quelques mois. Depuis que Nice et Villefranche étaient tombés au pouvoir des Français, la route pour pénétrer dans le Piémont par les vallées de Taggia et d'Oneille, ou par le Tanaro et ses sources, demeurait ouverte à l'ennemi. Victor-Amédée insista, et à plusieurs reprises, auprès du maréchal Dewins, pour qu'il fermât ces débouchés en établissant, entre la Roya et la Nervia, un camp retranché qui empêchât les Français de tourner la forte position de Saorgio. Le maréchal répondit d'abord que la neutralité du territoire génois valait toutes les défenses matérielles qu'on pourrait opposer aux progrès des Français. Mais cette réponse n'était pas sérieuse,

et le maréchal lui-même le sentait bien, car il envoya des officiers de son état-major étudier les positions, et lui indiquer les travaux qu'il faudrait exécuter pour fermer ces passages aux Français ; mais sa sollicitude pour la sécurité du pays qu'il était chargé de défendre n'alla pas plus loin. Le roi le supplia vainement d'envoyer au moins des renforts à Saorgio. Les 60,000 Piémontais étaient placés sous le commandement du maréchal autrichien, et celui-ci préférait compter sur les Génois et sur le respect que la neutralité de leur territoire inspirerait aux Français. Cette neutralité ne retarda pas d'un seul jour la marche des troupes françaises. L'hiver de 1793 à 1794 avait été employé par elles à demander et à recevoir de nombreux renforts. Dès l'ouverture de la belle saison, les cohortes républicaines, au nombre de 40,000 hommes, s'ébranlèrent et se mirent en marche le long du littoral ligurien. Un corps peu considérable attaqua de front la position de Saorgio, fit jouer l'artillerie et entretenit un feu bien nourri. Pendant ce temps, le gros de l'armée poursuivait sa marche le long du littoral, jusqu'à San-Remo. 12,000 hommes s'en détachèrent alors, et se dirigèrent, conduits par le général Macard, vers le col Ardente. Le reste suivit encore le bord de la mer jusqu'à Oneille, d'où, tournant à gauche vers le pont de Nava, il entra dans la vallée du Tanaro, à travers laquelle on parvient sans obstacle dans le cœur du Piémont.

Le maréchal autrichien connut alors son imprudence et essaya, mais en vain, de réparer ses fautes. Il envoya le général d'Argenteau et quelques bataillons défendre Orméa, et le général Colli prendre le commandement de l'armée dite de Nice, qui occupait Saorgio et les issues du

col de Tende. Mais toutes les mesures prises antérieurement pour conserver ce passage étaient devenues inutiles depuis que l'ennemi avait tourné les positions en s'emparant de la vallée du Tanaro. L'armée de Nice dut se replier sur une ligne moins étendue, sur laquelle elle ne réussit pourtant pas à se maintenir, et qu'elle abandonna bientôt pour se resserrer encore autour du bourg de Tende, le dos appuyé aux pieds des Alpes centrales. Elle aurait pu y tenir quelque temps si la forteresse de Saorgio avait prolongé sa résistance ; mais cette place se rendit à la première sommation le 28 avril 1794, et dès lors l'armée de Nice, n'ayant plus de point d'appui sur sa droite, dut songer à se choisir une nouvelle position. Le général Colli était un habile homme de guerre, savant, plein de ressources et prompt à se résoudre ; mais une armée qui bat en retraite doit renoncer à toute entreprise qui n'a pas pour but d'atteindre un lieu de sûreté. Colli se flattait encore de défendre l'entrée du Piémont, en prenant position sur les dernières crêtes de ce groupe alpestre. Mais l'impulsion en arrière était donnée ; les troupes piémontaises, qui avaient été évincées de trois fortes positions en quelques jours, ne considéraient plus, en prenant une position nouvelle, comment elles s'y maintiendraient, mais par quels moyens elles pourraient la quitter. Colli mit huit jours à préparer sa retraite sur le sommet qu'il comptait défendre. Pendant ce temps les Français occupèrent les sommets environnants, et Colli put craindre qu'ils ne précédassent en Piémont. Aussi renonça-t-il à son dernier espoir de résistance, et, ayant donné à ses troupes l'ordre du départ, les conduisit-il tout d'un trait jusqu'au bourg Saint-Dalmace, où elles demeurèrent jusqu'à la fin

de la campagne dans un camp retranché. Six semaines à peu près s'étaient écoulées depuis le commencement des hostilités, et Victor-Amédée avait perdu la moitié de ses États. Cent mille Français en occupaient toute la partie élevée, celle qui servait de défense et d'entrée au plat pays. Le général Badelonne s'était emparé le 24 avril de la position du petit Saint-Bernard ; celle de Mirabouc, au sommet de la vallée de la Luzerne, fut prise le 12 mai, et celle du mont Cénis le 14 du même mois.

Tous les passages étant dès lors au pouvoir de l'ennemi, on devait s'attendre à une invasion prochaine dans les plaines du Piémont. On s'est demandé plus d'une fois d'où vint l'immobilité soudaine qui succéda dans le camp français à l'activité merveilleuse qui y avait régné jusque-là, et on l'attribua aux promesses que les généraux français auraient reçues de leurs amis de Turin, qui se seraient engagés à susciter des mouvements insurrectionnels à l'intérieur, dont les troupes françaises eussent tiré profit. Ce qui empêcha l'exécution de ces complots, ce fut peut-être l'arrestation de plusieurs républicains, les plus ardents et les plus influents parmi ceux de Turin ; car Turin aussi avait alors ses républicains, ses Girondins, ses Jacobins, ses Montagnards. Comme l'Europe entière, cette ville tenait les yeux fixés sur Paris, ressentait le contre-coup de toutes ses agitations, imitait ses excès, et, obéissant au singulier esprit de vertige qui s'était emparé de la grande cité, reniait sans motif ses antiques croyances, sacrifiait gratuitement ses intérêts, renonçait à sa propre existence, et se faisait l'écho des sanglantes extravagances qui, pour elle du moins, n'avaient ni prétexte ni sens.

La mort inattendue de Robespierre et de ses séides (juillet 1794) fit trêve pour quelques jours aux progrès des armées françaises et aux terreurs des Piémontais demeurés fidèles. Soit qu'on le crût véritablement, soit que, pour renverser un pouvoir devenu intolérable, ceux qui lui portèrent le dernier coup répandissent sciemment le faux bruit d'une conspiration tramée par Robespierre pour livrer aux alliés le midi de la France et les armées françaises, le fait est qu'une terreur panique s'empara de la France en ce moment, que toutes les opérations des armées à l'étranger furent suspendues et contremandées, et qu'au moment même où les troupes piémontaises, renforcées de 10,000 Antrichiens et échelonnées le long de la lisière qui sépare les dernières Alpes du plat pays, s'attendaient à une attaque générale de cette armée toujours victorieuse, celle-ci rebroussa chemin brusquement, et, abandonnant à la hâte les positions conquises, regagna à marches forcées la frontière de la France. Les alliés crurent d'abord que cette inexplicable retraite n'était qu'une manœuvre pour les attirer dans un piège, et ils ne poursuivirent les Français qu'avec les plus minutieuses précautions. Bientôt pourtant la nouvelle des événements de Paris arriva en Piémont, et le mystère fut éclairci.

Mais bientôt aussi la France put se convaincre que, si la trahison avait en effet revêtu les dehors du plus farouche patriotisme, et s'était glissé jusque dans les sanglants conseils du Comité de salut public et de la Commune, il était un asile où la fidélité au pays, la probité et le désintéressement régnaient sans partage et presque sans souillure; et cet asile, heureusement pour la France, c'était le ministère de la guerre. Quelle que fût

la corruption de presque tous les fonctionnaires publics de cette triste et singulière époque; quel que fût le désordre introduit dans toutes les branches de l'administration publique, les armées de la république étaient confiées à des mains sûres, et rien ne leur manquait. Aussi ne tarda-t-on pas longtemps à reprendre les hostilités à l'étranger. Dès les premiers jours de septembre de la même année 1794, les positions naguère occupées par l'ennemi retombèrent en son pouvoir. Coni pourtant ne fut pas menacé cette fois. Les troupes qui étaient entrées en Italie par Nice suivirent encore les bords de la mer jusqu'à Savone. Ce fut là que les alliés les joignirent en venant d'Acqui, en passant près de Cairo et en débouchant sur le rivage à Malare. Le général Wallis, voyant les Français disposés à l'attaquer, se retira jusque sur la Bormida, où il soutint, pendant toute la journée du 20, le choc de forces très-supérieures aux siennes. Le combat finit sans que la victoire se décidât ni pour l'une ni pour l'autre armée. Toutes les deux se l'attribuèrent pourtant, et, ce qui est singulier, c'est que chacune d'elles tourna au même instant le dos à l'autre, et se retira dans une direction opposée, si bien qu'elles ne s'arrêtèrent qu'après avoir mis entre elles une distance de onze lieues.

Les troupes françaises prirent leurs quartiers d'hiver dans la rivière, entre Nice et Savone. Les Piémontais rentrèrent chez eux, et les Autrichiens dans le Milanais.

Des renforts considérables arrivèrent d'Autriche à l'armée alliée pendant l'hiver de 1794 à 1795. L'empereur François II, successeur de Léopold II, commençait à s'alarmer de la présence de l'armée française près des fron-

tières du Milanais. En effet, les États sardes s'interposaient à l'invasion du Milanais par les armées françaises aussi longtemps que celles-ci choisissaient la voie des Alpes savoyardes pour entrer en Italie, et la défense de ces passages alpestres pouvait suffire à préserver le Milanais ; mais la voie du littoral et de la Ligurie était ouverte à l'ennemi jusques au delà de Savone, et la montagne de Novi n'était qu'un faible obstacle pour une armée comme celle que commandait Masséna. L'Autriche comprit que se borner à la défense de ce passage, c'était renoncer à conserver le Milanais. Aussi envoya-t-elle, avec les renforts dont je viens de parler, l'ordre précis au maréchal Dewins et aux autres généraux de prendre l'offensive et de chasser l'ennemi des positions qu'il avait occupées pendant l'hiver. Ces positions d'ailleurs n'avaient pas été favorables à l'armée française. Le froid, l'humidité, la nourriture insuffisante et malsaine avaient engendré des maladies auxquelles un grand nombre de soldats français succombèrent. L'abattement s'était emparé des survivants, et la désertion s'était répandue comme une nouvelle maladie contagieuse dans leurs camps. L'armée française était donc considérablement réduite, et elle attendait pour agir l'arrivée de renforts qu'elle réclamait vainement. Le moment pour l'attaquer était donc des plus opportuns, et le succès le prouva suffisamment. Le maréchal Dewins de son côté, les généraux Colli et d'Argenteau du leur, attaquèrent l'armée française et la forcèrent à la retraite, après lui avoir tué beaucoup de monde. Cette retraite pourtant fut considérée comme un chef-d'œuvre de science militaire. L'armée française, qui occupait une ligne infiniment prolongée le

long du littoral, pivota sur un de ses flancs et prit une position plus resserrée et moins avancée que la première. On admira ce mouvement si lent et si compliqué que les troupes françaises accomplirent en présence de l'ennemi et sans offrir à celui-ci l'occasion de l'entamer. On jugea que cette occasion avait été habilement évitée par les Français, parce que l'attaque n'avait pas eu lieu ; mais il eût été peut-être plus juste d'attribuer l'inaction des alliés à la lenteur naturelle et aux défauts de résolution qui ont distingué de tout temps les généraux autrichiens. On a dit alors et on a répété depuis que d'Argenteau pouvait, de Settepiani où il était placé, se porter directement vers la mer et attendre les Français à Loucre, tandis que Dewins les y eût refoulés en les attaquant de front. Mais d'Argenteau s'excusa en alléguant le petit nombre de troupes dont il disposait (7,000 hommes) et le défaut d'une réserve suffisante pour le soutenir en arrière et remplacer ses morts. Que le tort fût, ce jour-là, à Dewins ou à d'Argenteau, le résultat n'en fut pas moins heureux pour l'ennemi, et la leçon ne profita à aucun de ceux qui l'avaient reçue ; car, satisfait d'avoir éloigné du Milanais un aussi redoutable ennemi, Dewins établit son quartier général dans un château situé à peu de distance de Savone, et y attendit tranquillement que la paix signée entre la France et l'Espagne permit à celle-ci de reporter ses troupes des Pyrénées vers les Alpes. Il conçut, à la vérité, la pensée d'arrêter ses renforts avant leur jonction avec l'armée campée autour de Nice, et il invita le duc de Montferrat à tenter l'entreprise ; mais elle échoua, j'ignore pour quel motif.

Le sort sembla pourtant vouloir encore favoriser les

Piémontais en suscitant de nombreux obstacles à l'armée des Pyrénées qui se dirigeait vers l'Italie. La désertion, les troubles sans cesse renaissants dans cette partie de la France que l'armée des Pyrénées avait à traverser, la difficulté des recrutements, tout semblait d'accord pour retarder la jonction des deux armées, et le mois d'octobre était à moitié écoulé lorsqu'elle eut lieu. Mais l'armée française ne subissait pas le commandement de généraux autrichiens. Manquant à peu près de tout, souffrant excessivement du froid et des privations de toute nature dont ils ne pouvaient s'affranchir qu'en gagnant une bataille ou en prenant leurs quartiers d'hiver, les soldats français demandaient à grands cris qu'on les conduisît à l'ennemi. Masséna n'avait garde de s'y refuser. Il avait sous ses ordres Augereau, Serurier, Charlet et Laharpe ; il commandait à ces soldats français et républicains qui acquirent depuis le renom d'invincibles. Masséna voyait devant lui la gloire ; ses soldats avaient à gagner du repos, un abri et l'abondance des biens de la vie. Enfin (et ce n'était pas le moindre avantage), les troupes qu'ils allaient combattre obéissaient à des généraux autrichiens. Les troupes allemandes étaient sans doute de bonnes troupes, et les piémontaises montrèrent ce jour-là ce dont elles étaient capables ; de leur côté, les généraux envoyés par l'empereur et acceptés par Victor-Amédée II ne manquaient ni de courage, ni de savoir, ni d'habileté ; mais ils ne prenaient jamais une résolution qu'après que le moment opportun pour l'exécuter était passé. C'est là, je pense, un trait du caractère national que ni l'expérience, ni l'étude ne sauraient corriger. Aussi existe-t-il aujourd'hui, comme il existait il y a un siècle, et nous en avons

eu des preuves évidentes dans la campagne de 1859 comme dans celles de 1794 et de 1795.

Je ne raconterai pas dans tous ses détails cette journée que tant d'historiens ont décrite avec une si grande exactitude. Je dirai seulement que la gauche et le centre de l'armée alliée, qui étaient presque exclusivement composés d'Allemands, furent mis en déroute, après un long et sanglant combat, par le défaut d'ensemble et d'entente dans les mouvements de leurs différents corps. D'Argenteau arriva sur un certain point qu'il était important de conserver après que les soldats destinés à le défendre en avaient été chassés. Il ne songea plus alors qu'à regagner son ancien camp retranché de Céva, et il négligea de s'assurer des hauteurs qui en dominaient les avenues, de telle sorte qu'il perdit, pour atteindre son lieu de refuge, un grand nombre des siens, qu'un peu plus de prévoyance eût conservés. En se retirant, Dewins voulut occuper la position de Saint-Jacques ; mais cette pensée lui vint trop tard, car Masséna l'y avait précédé. L'aile droite, toute composée de Piémontais, soutint tout le jour, sans perdre un pouce de terrain, le choc de Serurier, qui l'attaqua dans la vallée du Tanaro ; elle s'aperçut enfin qu'elle était seule à combattre et que le reste de l'armée était en retraite ou en déroute. Elle-même renonça alors à une résistance qui n'était plus que glorieuse, et se retira, mais en bon ordre et sans que l'ennemi parvint à l'entamer, jusqu'à Céva. Le combat finit avec le jour. Les Français avaient repris toutes leurs anciennes positions de l'année précédente, et l'hiver, déjà rigoureux dans ces régions élevées, ne leur permettait pas de pousser plus loin leurs avantages.

Tous les sacrifices des alliés n'avaient eu pour résultat que la prolongation d'un état de choses préférable seulement à une défaite irréparable. L'hiver séparait encore une fois les combattants et leur imposait une trêve de quelques mois. Comment seraient-ils employés? La discussion sur la convenance de la paix ou de la guerre en occupa une partie. Depuis qu'en France un gouvernement plus régulier et moins violent que celui de Robespierre avait succédé à ce dernier, la frayeur et l'ardeur belliqueuse des puissances européennes s'étaient calmées. L'Espagne, la Toscane, la Prusse et la Suède s'étaient détachées de la coalition et avaient signé leur paix particulière avec la France (1795). Celle-ci se montrait disposée à traiter avec les puissances qui lui résistaient encore. Elle ne déclarait plus une guerre à outrance au monde entier, et le monde, naguère insulté par elle, lui savait gré de ce retour à des sentiments et à un langage plus convenables. Les principes libéraux de 89 avaient trouvé de nombreux partisans, même dans le monarchique Piémont, et le parti français gagnait chaque jour des adeptes dans Turin même et jusque dans les conseils du roi. Ceux-ci l'invitaient à réfléchir aux exigences que l'Autriche mettrait en avant si la coalition triomphait, et au peu de confiance qu'on pouvait placer en elle si la France l'emportait. Dans le premier cas, elle ordonnerait en maître; dans le second, elle sacrifierait son allié et ne songerait qu'à faire sa paix avec le vainqueur. Ne valait-il pas mieux prévenir cette alternative et se créer des titres à la reconnaissance du gouvernement français, qui parviendrait sans peine à chasser les Autrichiens du Milanais et à échanger avec le roi de Sardaigne

cet état contre la Savoie? Les partisans des Français à Turin se prétendaient informés des intentions du Directoire et laissaient deviner que cet échange en faisait partie. Les partisans de l'Autriche et de la guerre ne manquaient pas non plus de bonnes raisons pour soutenir leur avis. L'histoire et l'expérience n'avaient que trop prouvé au Piémont qu'il ne pouvait compter ni sur l'Autriche, ni sur la France, ni sur lui-même. Les deux premières le sacrifiaient sans pitié ni scrupule dès qu'elles avaient tiré de lui tout ce qu'elles pouvaient en attendre, et la faiblesse naturelle du Piémont, comparé aux autres puissances européennes, lui interdisait absolument d'agir par lui-même et indépendamment de ses voisins. Les arguments employés par les partisans de l'alliance autrichienne avaient été si souvent répétés et avaient reçu de si fréquents démentis des événements, que peut-être ils fussent demeurés cette fois sans effet si un nouvel auxiliaire ne se fût joint à eux. Cet auxiliaire, c'était la peur de la contagion des idées républicaines ou jacobines, comme on disait alors, sur la population de Turin. Ces idées y circulaient déjà depuis quelque temps d'une manière plus ou moins couverte, mais leur action n'était ignorée ni du roi, ni de ses plus fidèles conseillers. Que serait-ce, disaient ceux-ci, si les rapports de bon voisinage étaient rétablis entre la France et le Piémont? Les jacobins seraient bientôt aussi puissants dans l'un de ces pays qu'ils l'étaient déjà dans l'autre. Le premier soin de la propagande révolutionnaire serait de saper les fondements de l'antique monarchie savoyarde; on ne pourrait seulement pas réprimer les tentatives d'insurrection que cette propagande y susciterait, ni en punir les

auteurs, sans que la république française intervînt pour les préserver de tout châtement. Il fallait repousser hardiment tout ce qui venait de France, et le seul moyen d'y réussir, c'était de continuer la guerre. Cette crainte l'emporta sur toutes les autres considérations, et la guerre fut choisie comme le parti le moins dangereux, pourvu pourtant que les puissances composant encore la coalition se décidassent à y prendre une part active et à fournir des contingents à l'armée alliée.

Des chargés d'affaires furent donc envoyés au roi de Naples, au pape, à l'empereur et à l'Angleterre pour les inviter à faire connaître au roi de Sardaigne dans quelles proportions ils comptaient participer à la guerre, et leur représenter l'impossibilité où se trouvait ce prince de la soutenir plus longtemps avec l'unique secours qu'il avait reçu de l'Autriche. La réponse de Naples, de Rome et de Vienne fut satisfaisante, et toutes promirent leur concours sérieux ; mais les actes ne s'accordèrent pas avec les paroles ; les renforts promis par le midi de l'Italie n'arrivèrent jamais ; l'Autriche seule envoya les siens, et l'Angleterre, resserrant davantage sa croisière dans la Méditerranée, rendit plus difficile l'approvisionnement de l'armée française. Le roi de Sardaigne eut pourtant la satisfaction de voir le maréchal Dewins rappelé par sa cour et remplacé par le comte de Beaulieu, officier général d'un mérite incontestable. Quant aux troupes piémontaises, elles demeurèrent sous les ordres de Colli, le seul de tous les commandants envoyés depuis tant de siècles par les alliés de la maison de Savoie, à l'occasion des guerres entreprises de concert avec celle-ci, qui mérita et qui obtint la confiance des Piémontais. Beaulieu et Colli, tout

en étant indépendants l'un de l'autre, s'entendirent parfaitement sur le plan de la campagne qui allait s'ouvrir. Ils convinrent de couper, à Savone, la ligne de l'armée française en débouchant, comme on l'avait fait l'année précédente, par les Alpes; mais ils jugèrent prudent d'attendre pour agir l'arrivée des renforts allemands et napolitains, c'est-à-dire le commencement d'avril. Ils oubliaient de compter au nombre des obstacles qu'ils avaient à surmonter l'impétuosité française, et cet oubli causa leur perte.

Le Directoire, mécontent du vieux général Scherer, parce qu'il n'avait pas tiré tout le parti possible de sa victoire de l'année précédente, l'avait remplacé par Napoléon Bonaparte, qui s'était déjà fait remarquer par la vigueur avec laquelle il avait dirigé l'artillerie pendant le siège de Toulon (1793), et réprimé, à Paris, l'insurrection du 13 vendémiaire (1795). Celui-ci arriva dans la rivière à la fin de mars 1796, y trouva l'armée accablée de tristesse et de misère, et la ranima en lui promettant la victoire et le bien-être. Il fit d'abord marcher un corps de trois mille hommes sur Gênes, ce qui décida les généraux autrichiens à hâter leur attaque. Ils l'exécutèrent avec succès d'abord; mais vingt-quatre heures de retard dans les mouvements de d'Argenteau permirent aux Français, qui venaient de battre Beaulieu, d'accourir au secours de leurs frères d'armes attaqués par d'Argenteau. Une marche forcée de Masséna pendant la nuit qui suivit ce premier combat mit les Autrichiens en pleine déroute de ce côté. L'activité de Bonaparte était vraiment merveilleuse. Pendant quatre jours consécutifs il attaqua successivement les deux corps d'armée de Beaulieu et de

d'Argenteau, tournant celui-ci, surprenant celui-là, les éloignant de plus en plus l'un de l'autre et tous les deux de l'armée sarde, commandée par Colli. Bonaparte semblait disposer à son gré des événements : telle était l'infailibilité de sa prévoyance et des mesures qu'il préparait pour les faire tourner à son profit ! Les détails de ces quatre journées ont été racontés ; il me suffit de dire que tout réussit à Bonaparte.

Le corps d'armée de Beaulieu, harcelé par des corps détachés de l'armée française et croyant l'avoir tout entière à sa poursuite, s'enfuit sans prendre haleine vers le Milanais, entraînant après lui d'Argenteau et ses soldats. L'armée piémontaise voyant l'armée ennemie entre elle et Beaulieu, et ne recevant aucune nouvelle de celui-ci, comprit qu'elle aurait à supporter seule le choc du gros de l'armée française, et songea à prendre une position dans laquelle elle eût quelques chances de le soutenir. Colli lui-même, malgré son amitié pour Beaulieu, commençait à le soupçonner d'abandon et de mauvaise foi ; car la présence de l'armée française, qui lui offrait constamment le combat, ne lui permettait pas de partager l'erreur de Beaulieu, qui se croyait poursuivi par elle. Colli savait bien que le corps détaché à la poursuite de Beaulieu était de beaucoup inférieur à celui que ce général commandait, et il ne pouvait s'expliquer sa fuite prolongée. Ayant atteint le camp de la Bicoque, il s'y était fortement établi en couvrant de sa longue ligne les abords de Mondovi, lorsqu'il apprit, le 21 avril, à onze heures du soir, que l'ennemi, après avoir forcé certain poste à l'une de ses extrémités, l'avait tourné et marchait sur Mondovi. Dans la nuit même, il abandonna la

Bicoque, puis, grâce à des manœuvres d'une habileté et d'une précision admirables, gagna Mondovi par des chemins inconnus des Français, et, les ayant ainsi prévenus, disposa ses troupes au-devant de la ville, de façon à en défendre l'entrée. Les Français l'attaquèrent aussitôt. Le combat fut long, opiniâtre, et il durait déjà depuis plusieurs heures, sans que personne pût encore en présager le dénouement. Deux colonnes françaises gagnèrent par des chemins détournés l'entrée de la vallée sur un point situé en arrière du champ de bataille, et Colli s'aperçut alors qu'il allait être pris entre deux feux. Il donna aussitôt le signal de la retraite, traversa, à la tête de ses troupes, la ville de Mondovi, et alla s'établir dans la plaine qui s'étend à gauche de l'Ellero, de l'autre côté de la ville même. On a reproché à ce général de n'avoir pas gardé les abords de la vallée, mais l'heure était venue pour les ennemis de la France de ne plus commettre que des fautes, et des fautes déplorables. Mondovi capitula et ouvrit ses portes aux vainqueurs, sans que personne songeât même à en faire sortir trois bataillons de troupes de ligne qui en composaient la garnison et qui demeurèrent prisonniers de guerre, tandis qu'il leur eût été facile de rejoindre l'armée de Colli, campée à si peu de distance.

Cependant la position occupée par Colli n'était pas tenable depuis que Mondovi était tombé au pouvoir de l'ennemi. Il détacha de ses troupes celles qu'il destinait à former les garnisons de Chivasso et de Copi, et lui-même se plaça à Fossano entre ces deux forteresses, de façon à pouvoir encore défendre le passage de la Stura; mais quelques heures suffirent à le

convaincre de son erreur. La Stura fut bientôt traversée à gué par l'ennemi, Fossano bombardé, et les premières défenses de Chivasso détruites. Au même instant, Bene et Carrie étaient pris, la Trinité occupée, et l'armée française n'était plus qu'à dix lieues de Turin. La consternation se répandit dans la capitale. Turin avait déjà vu une fois l'ennemi à ses portes, et cet ennemi était Louis XIV ; mais il avait alors, pour le défendre et pour l'encourager, la grande âme de Victor-Amédée I^{er}, et il attendait le prince Eugène avec une puissante armée. Le spectacle de l'infatigable activité et de l'indomptable hardiesse de son roi rendait impossible l'abattement des populations. En 1796, le roi, plus que sexagénaire, ne connaissant ni l'art ni les émotions de la guerre, ayant abandonné à des chefs étrangers le commandement de son armée, ne pouvait que souffrir et périr avec les siens ; il était incapable de les soutenir et de leur donner l'exemple du sang-froid, du courage, de la confiance. Victor-Amédée II allait devenir la victime des événements, mais personne ne songeait à chercher en lui un sauveur, ni même un appui. Il comprit l'inutilité d'une résistance prolongée dans les conditions où il se trouvait alors, et il prit en conséquence son parti.

Colli reçut l'ordre de ne plus s'occuper que de la défense de la capitale. Les troupes laissées en garnison dans les forteresses de Coni et de Chivasso devaient être soustraites au sort de la garnison de Mondovi et réunies au gros de l'armée. Le roi lui ordonnait aussi de demander à Bonaparte une suspension d'armes, pendant laquelle lui-même enverrait des commissaires à

Gênes pour y débattre les conditions de la paix avec le ministre de France résidant en cette ville. Victor-Amédée dépêcha en même temps un exprès à Beaulieu pour lui exposer sa situation et lui faire connaître sa résolution de se séparer immédiatement de la coalition s'il n'en recevait à l'instant même des secours efficaces. Celui-ci éprouva, en recevant ce message, un douloureux repentir. Son premier mouvement fut de reconnaître sa faute et d'essayer de la réparer. Il partit sans tarder pour rejoindre Colli avec son armée; mais, arrivé à Nizza (Montferrat), il apprit la reddition de Chivasso. Dès lors il jugea la partie irrévocablement perdue, et le Piémont n'en entendit plus parler.

La Providence s'était évidemment déclarée contre cette maison de Savoie qu'elle avait soutenue jusque-là avec tant de constance. Celle-ci s'opposait en ce moment au triomphe d'une cause plus importante et plus sacrée même que la nationalité et l'indépendance d'un peuple. A travers les succès sanglants et désordonnés de la Révolution française, les droits imprescriptibles du genre humain avaient été proclamés, et ils devaient l'être dans l'Europe entière grâce à l'ambition démesurée d'un homme. Les intérêts, pour ainsi dire privés, des nations, des classes de la société et des maisons royales, devaient céder le pas à ce grand intérêt de l'espèce humaine. Tout ploya, en effet, devant le jeune ambitieux qui voulait se servir des principes de liberté proclamés par la France, comme d'instruments pour s'élever au-dessus du reste des hommes. Il se trompait pourtant, car c'était au contraire son ambition qui servait d'instrument à la Providence pour porter à l'Europe entière la bonne nou-

vellé de l'émanicipation de la famille humaine. Les événements successifs l'ont prouvé. Napoléon et sa grandeur soudaine se sont évanouis aussi soudainement que les anciennes dynasties avaient disparu devant lui ; mais les principes de la révolution de 89 sont aujourd'hui établis et respectés dans la plupart des États européens, et ceux des gouvernements de cette partie du monde qui les repoussent encore se savent condamnés à une chute prochaine. La famille destinée par la Providence à réunir sous son sceptre une nouvelle Italie, est remontée sur son trône après s'être retrempee dans le malheur et avoir reçu les leçons de l'expérience. Les années qui se sont écoulées depuis 89 ont plus fait pour l'éducation des peuples que tous les siècles précédents. L'Italie surtout a appris à juger son passé et à voir dans ses haines et ses jalousies municipales la cause de sa décadence et de sa servitude. Elle a compris que son existence comme nation exigeait la destruction de ses nationalités provinciales, et qu'elle ne serait Italie qu'au prix de l'autonomie de la Toscane, de la Romagne, de la Lombardie, etc. La famille libératrice et la nation impatiente d'être délivrée et de se constituer sont aujourd'hui en présence ; elles ont dû se parler et s'entendre, et les premiers pas vers la création de l'ordre de choses décrété de tout temps par l'arbitre suprême des destinées humaines, viennent d'être exécutés avec un ensemble et un bonheur qui ont étonné le monde entier. L'ouragan que les armées françaises sorties de 93 ont promené sur l'Europe entière est oublié maintenant, mais les principes de 89 sont restés, et ils ont développé en Italie ce besoin de nationalité et d'indépendance qui était nécessaire à sa régénéra-

tion. Mais revenons à la triste période dont nous avons commencé le récit.

L'armistice que Colli avait demandé au nom du roi fut accordé par Bonaparte le 28 avril, moyennant la reddition de Coni, de Tortone et d'Alexandrie. Les commissaires royaux étaient partis pour Gênes afin d'y négocier la paix, et le général français s'élança, sans perdre une heure, sur les traces de Beaulieu, qu'il fit reculer en le poursuivant jusqu'à Mantoue.

L'opinion générale est que Victor-Amédée pouvait continuer la guerre et que rien ne le contraignait à accepter les désastreuses conditions qui lui furent faites à cette occasion. Lui-même ne partageait pas cet avis, puisqu'il signa le traité de Paris le 15 mai 1796, le plus désastreux qu'aucun prince de sa maison eut encore subi. Il y céda à perpétuité à la France le duché de Savoie et les comtés de Nice, de Tende et de Brenil. De tous ses anciens titres, il ne conservait que ceux de roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem. Quant à ses fils, les ducs de Chablais, de Genevois et de Maurienné, ils devenaient, les deux aînés, marquis d'Ivrée et de Suse, et le plus jeune, comte d'Aoste. Coni, Alexandrie et Tortone étaient déjà au pouvoir des Français; il fallut y ajouter, au même titre de dépôt, Céva, Exilles, Suse et la Brunette. Le roi dut s'engager à expulser de ses États tous les émigrés français et à accorder une amnistie pleine et entière à ses sujets accusés de délits politiques. Les fortifications de Suse, d'Exilles et de la Brunette devaient être détruites par Victor-Amédée et à ses frais, et il ne pourrait, à l'avenir, ni les relever, ni en construire d'autres sur les mêmes points. Des articles secrets l'obligeaient à prêter,

lorsqu'il en serait requis, les canons de son arsenal aux Français, et à leur livrer sans indemnité les vivres dont ses forteresses étaient approvisionnées.

Le Piémont reçut la nouvelle de ce traité avec stupéfaction. On se demandait quels irréparables désastres, quelle nécessité extrême avaient porté le roi à le signer; toutefois on s'abstenait d'exprimer tout haut un blâme qui eût achevé de briser le cœur du malheureux vieillard, qu'on respectait encore. Ces égards n'étaient pourtant pas un baume suffisant pour les blessures dont il souffrait. L'âge s'était subitement appesanti sur lui, avec l'infortune, les regrets et l'humiliation. Six mois après la signature du traité de Paris, une attaque d'apoplexie foudroyante mit fin aux douleurs de Victor-Amédée, troisième du nom comme duc, et second comme roi. C'était le 15 octobre 1796 : Il était âgé de soixante-dix ans.

 IV

CHARLES-EMMANUEL II

(1796-1802)

Charles-Emmanuel, qui succéda à Victor-Amédée II, possédait presque toutes les vertus paternelles; mais il héritait aussi de cette impuissance à se rendre compte des changements survenus autour de lui et dans sa condition même, qui avait poussé son père à adopter, au commencement de son règne, plusieurs innovations importées de France, sans comprendre qu'il ouvrait la porte à des idées contenant le germe de révolutions

futures. Cette impuissance est d'ordinaire l'apanage de ceux qui descendent d'une longue suite de souverains. Leurs regards et leurs pensées sont tournés vers le passé; c'est envers leurs ancêtres qu'ils se reconnaissent surtout des devoirs, et si le présent ne ressemble plus au passé, si l'avenir se dispose à s'en éloigner encore davantage, ils deviennent ou opiniâtres dans leur résistance, ou imprudents et passifs dans leurs concessions; s'ils renoncent à arrêter ou à faire reculer le monde, ils se laissent traîner à la remorque des événements, sans apercevoir le but vers lequel ils marchent. C'est pourquoi les vieilles dynasties sont rarement propres à fournir des chefs aux pays qui parcourent une phase révolutionnaire, ni même à ceux qui en sortent. La maison de Savoie reparut lors de la chute de l'Empire français dans une branche nouvelle, ayant toute la vigueur que la possession séculaire d'un trône épuise d'ordinaire; mais Charles-Emmanuel appartenait encore à la branche aînée de sa famille et n'était pas fait, non plus que ses frères, pour traverser sans périr les temps qui se préparaient.

Son premier soin en montant sur le trône fut d'envoyer le comte Balbo en qualité d'ambassadeur auprès du Directoire français afin de négocier une alliance moins désastreuse pour le Piémont que l'état de choses arrêté par le traité de Paris. Le choix du négociateur était bon. Le comte Balbo était doué d'une grande habileté : souple, pénétrant, possédant un parfait empire sur lui-même, connaissant les hommes et adroit à tirer parti de leurs faiblesses sans se soucier de leur faire connaître sa supériorité, disposant de beaucoup d'argent qu'il s'était fait remettre en acceptant la mission dont le roi l'avait chargé,

aimant son pays et son souverain, mais sans se faire illusion sur la force du premier ni sur l'avenir du second ; le comte Balbo pouvait servir de modèle aux diplomates de son temps. Il eut beaucoup de succès à Paris, et malgré l'aversion que les membres du gouvernement français nourrissaient encore pour les rois et pour tout ce qui touchait à la monarchie, il gagna la faveur et la confiance des Directeurs et de plusieurs hommes influents qui les entouraient. Le comte Balbo leur représentait avec raison que ni l'Autriche ni aucune puissance italienne ne serait pour la France un aussi utile voisin que le roi de Sardaigne. Il fallait, disait-il, se l'attacher, le relever de l'abaissement auquel on l'avait réduit en lui enlevant, sans compensation, une si grande et si belle partie de ses États, et la France aurait alors pour la première fois un allié véritable et constant dans le gardien de l'Italie. Le Directoire parut entrer de bonne foi dans les vues du diplomate piémontais, et il offrit Gènes et son territoire en échange de Nice et de la Savoie. Mais il mettait pour condition de ces concessions que le roi de Sardaigne joindrait ses troupes à celles de la France, dans les guerres que celle-ci aurait à soutenir contre le midi de l'Italie, et Charles-Emmanuel, prévoyant que le pape était l'un des princes que la France se disposait à attaquer, ne voulut point s'engager à lui prêter le secours de ses armes contre le souverain pontife. Ses scrupules de conscience, comme fils de l'Église romaine, l'emportèrent sur le soin de ses intérêts comme roi. De tels scrupules étaient respectables, sans doute, mais est-il besoin d'autres preuves pour demeurer convaincu qu'il n'était pas fait pour les temps où il vivait. Les

négociations furent donc abandonnées pour le moment.

Pendant cette interruption, Bonaparte poursuivait sa rapide carrière, soumettait le Milanais, trahissait Venise, créait la république cisalpine, détrônait les ducs de l'Émilie et détachait du domaine papal Bologne et d'autres villes des légations. A chaque phase nouvelle du développement de la puissance française en Italie, les négociations se renouaient à Paris entre le comte Balbo et les Directeurs. Ceux-ci avaient en outre envoyé des émissaires dans le nord de l'Italie pour leur rendre compte des dispositions secrètes des princes et des peuples. Charles-Emmanuel d'ailleurs avait gagné, sans le savoir ni le vouloir peut-être, un puissant protecteur dans la personne du jeune général français, qui se sentait dès lors attiré vers les idées monarchiques. Aussi, tandis que les républicains de la Cisalpine prononçaient d'emphatiques discours calqués sur ceux des Brutus et des Scévola de tragédie, et qui amenaient sur les lèvres de Bonaparte un sourire de dédain, l'aspect sérieux et froidement régulier de cette cour piémontaise, qui rappelait les anciennes mœurs et les sentiments respectueux des monarchies, attirait le jeune chef républicain et lui semblait de beaucoup préférable aux extravagances véhémentes et souvent de commande des novateurs. On a répété bien des fois que Bonaparte éprouvait pour la maison de Savoie une secrète sympathie dont il ne se dépouilla jamais. Si l'assertion est fondée, il faut avouer du moins que les sentiments de Bonaparte n'avaient guère d'empire sur ses actions et qu'il leur commandait au lieu de leur obéir, car la maison de Savoie ne tira de cette sympathie aucun avantage. Il n'est pas moins

¶ vrai non plus que le dévouement de Charles-Emmanuel à la personne et à la double autorité du pape s'opposa constamment à l'alliance que la politique lui conseillait de contracter avec la France, et que ce dévouement était véritablement incompatible avec les projets que cette puissance était sur le point de mettre à exécution.

Les efforts du comte Balbo et les instances du général Bonaparte avaient pourtant eu un certain succès : un traité avait été rédigé par le général Clarke pour la France, et par le ministre du roi de Sardaigne, M. Priocca, d'après lequel l'alliance entre les deux États ne devait être offensive et défensive que pendant la guerre continentale alors commencée, et défensive seulement après la fin de celle-ci. Le roi ne porterait les armes que contre l'empereur d'Allemagne, et il conserverait sa neutralité, même envers l'Angleterre. Les deux puissances se garantissaient mutuellement l'intégrité de leurs États. Le roi devait fournir au généralissime français neuf mille fantassins, mille cavaliers et quarante canons. On supprimait les taxes de guerre mises sur les États du roi, et celles qu'on lèverait en pays ennemis seraient partagées entre les alliés en raison du nombre de leurs contingents respectifs. Il n'était fait mention ni des échanges, ni des concessions de territoire que le comte Balbo avait proposées antérieurement au Directoire. Mais, malgré cette omission, le traité était fort avantageux pour le Piémont, dont l'existence devenait de plus en plus précaire à mesure que la puissance autrichienne s'effaçait de la Péninsule, et que la puissance française semblait à la veille de l'envahir complètement. La ratification du roi et celle du Directoire manquaient seules à la validité du traité. Les premiers

retards vinrent du roi qui eût désiré voir le rétablissement de la paix entre Rome et la France précéder la conclusion définitive de tout traité d'alliance avec cette dernière, et qui, en outre, attendait que son propre ministre auprès de l'empereur eût quitté Vienne et fût en lieu de sûreté. Cette hésitation se prolongea malheureusement jusqu'à l'époque des préliminaires de Léoben. Le roi comprit alors le danger qu'il courait si la France et l'Autriche se réconciliaient avant que son propre sort fût décidé, et l'intégrité de ses États garantie. Non-seulement il ratifia sur-le-champ le traité, mais il pressa vivement le Directoire de suivre son exemple. Rendons au général Bonaparte la justice d'ajouter que ses propres instances auprès des ministres du Directoire avaient le même objet, et ne furent pas moins pressantes que celles du roi. Il est vrai qu'il employa, pour y parvenir, un singulier argument. Celui des ministres du Directoire qui s'opposait avec le plus de force et d'opiniâtreté à la ratification du traité, était M. de Talleyrand. Il déclarait n'apercevoir aucun avantage pour la France dans ce traité d'alliance garantissant l'intégrité des États d'un prince qui ne pouvait les défendre efficacement par ses propres forces, et qui deviendrait, en y demeurant, un embarras pour elle lorsqu'elle se serait rendue maîtresse de tout le pays environnant. Bonaparte répondait que la défaite complète de l'empereur n'était rien moins que certaine ; qu'il pouvait se relever des échecs qu'il avait subis, et que, cette éventualité venant à se réaliser, il ne fallait pas qu'il pût retrouver un allié dans le roi de Sardaigne. Si la France, ajoutait-il, voulait joindre le Piémont à ses possessions en Italie, le meilleur moyen

pour y parvenir sans peine ni danger, c'était d'enrôler, comme le voulait le traité, les soldats piémontais dans les rangs de l'armée française ; six mois plus tard le roi de Sardaigne serait renversé de son trône. Ce raisonnement frappa sans doute le Directoire et triompha de sa répugnance, car le traité obtint la ratification des Conseils, ainsi qu'on le voit par la correspondance de l'un des Directeurs avec le général Bonaparte. Mais il ne semble pas avoir été publié, et il ne fut certainement pas exécuté. Il est vrai que les événements survenus à cette époque en Piémont changèrent les conditions du pays et de son prince à tel point qu'il eût été difficile à ce dernier de remplir les engagements qu'il venait de prendre envers la France.

L'esprit révolutionnaire et démocratique, qui s'était glissé dès les débuts de la Révolution française dans les États sardes, venait d'y faire irruption à la suite des armées conquérantes, guidées d'abord par Masséna et Scherer, et plus tard par Bonaparte. Les urgentes nécessités et les périls de la guerre avaient détourné pendant un temps les Piémontais des questions politiques et sociales ; mais lorsque la guerre fut transportée dans le Milanais, et que l'on vit la France prête à contracter alliance avec Charles-Emmanuel sans exiger de lui aucune réforme intérieure, le parti démocratique, se voyant avec douleur trompé dans son espoir d'échanger le régime monarchique contre le régime républicain déjà établi dans la Cisalpine, eut recours aux agitations et aux mouvements qui avaient eu tant de succès naguère contre la monarchie française et contre un certain nombre de gouvernements aristocratiques ou monarchiques de l'Italie.

Plusieurs villes du Piémont s'insurgèrent pour la première fois depuis leur annexion aux domaines de la maison de Savoie ; des excès furent commis, et des menaces proférées contre le roi et son gouvernement. Ces révolutionnaires, encouragés par les succès de leurs voisins, avaient oublié que le pouvoir contre lequel ils se soulevaient avait pour soutien une armée aussi fidèle qu'aguerrie. Cette armée accourut aussitôt au secours de son roi, et ne trouva pas sa tâche supérieure à ses forces. Les révoltés furent battus et soumis sur tous les points ; mais une victoire est quelquefois plus difficile à mettre à profit qu'à remporter. Le gouvernement piémontais, qui avait été assez fort pour dompter les mouvements révolutionnaires, crut en empêcher le retour en traitant les coupables avec une rigueur implacable. Le sang italien coula à grands flots sur les échafauds dressés en Italie, par l'ordre d'un prince italien. Le but de ces supplices était l'intimidation des rebelles. Peut-être ce but eût-il été atteint par ces moyens vingt ans plus tôt, c'est-à-dire lorsque l'Europe entière semblait passivement soumise à ses rois ; mais, en 1797, la monarchie piémontaise était cernée, ou, disons mieux, débordée par les républiques française et cisalpine. Elle était encore debout, grâce à cette force de cohésion que recèlent les corps moraux et les institutions sociales qui comptent des siècles d'existence, comme aussi grâce au penchant que Bonaparte éprouvait déjà pour le gouvernement monarchique et pour la maison de Savoie en particulier. Il en donna une preuve en cette occasion par la lettre qu'il écrivit au marquis de Saint-Marsan pour l'assurer du désir qu'il partageait avec le Directoire de voir le trône de Charles-

Emmanuel aussi solidement que paisiblement établi, et pour offrir au gouvernement du roi l'appui de ses troupes. Ce qui eût été d'un meilleur effet encore, si l'orage eût pu être conjuré, ce furent les sages et bienfaisantes mesures qu'adopta le gouvernement du roi pour soulager la misère du peuple en diminuant les impôts, en distribuant à bas prix du blé et d'autres denrées de première nécessité, en ouvrant des banques, en réduisant le cours du papier-monnaie, et en supprimant les pièces de monnaie de mauvais aloi. Mais ces bienfaits n'apportaient qu'un faible soulagement aux souffrances des classes pauvres, tandis que la fréquence des supplices éveillait dans les cœurs d'implacables ressentiments. Charles-Emmanuel s'aliéna définitivement l'affection de ses sujets, en croyant leur imposer par des manifestations de sa puissance. Des forces, incomparablement supérieures aux siennes, allaient être employées à sa perte, et le nombre de ceux qui, parmi ses sujets, déplochèrent son triste sort fut considérablement diminué par sa cruelle et excessive sévérité. Ce fut là tout le parti qu'il tira de ces jugements militaires et de ces exécutions capitales auxquelles il n'eut certainement pas recours sans regret.

L'agonie de cette royauté fut aussi longue que douloureuse. Bonaparte combattait en Égypte, et le Directoire, momentanément délivré de la pression de son génie, semblait véritablement ne savoir que faire de cette monarchie sarde qu'il tenait renfermée dans un cercle de républiques, dont il se proposait la future destruction, qui ne pouvait lui opposer aucune résistance sérieuse, et qu'il respectait pourtant encore tout en l'ac-

cablant de ses menteuses assurances d'amitié. Pourquoi cette dissimulation, et à quoi bon tant de perfidie? C'est ce dont il est difficile de se rendre compte.

Brune commandait à Milan l'armée française d'Italie; Guingonné résidait à Turin comme ministre de France. L'un et l'autre, dans leurs correspondances entre eux et avec le Directoire, parlaient de la destruction de la monarchie sarde comme d'une nécessité reconnue et incontestable. Le comte Balbo, ministre du roi à Paris, connaissait leurs pensées et travaillait sans relâche à en empêcher ou, du moins, à en retarder la réalisation. Les révolutionnaires piémontais, réfugiés sur les frontières de leur pays et sous la protection des républiques environnantes, s'armaient, enrégimentaient des recrues et faisaient de fréquentes irruptions dans les États du roi, soulevant les villes et les villages, enlevant les convois, dévalisant les courriers, livrant parfois de véritables combats aux troupes royales, et se retirant après un échec dans leurs lieux de refuge, sur les territoires de la France, de la Ligurie ou de la Cisalpine. Le roi n'avait pour se défendre que la fidélité de ses troupes et la rigueur des supplices. C'était assez pour ne pas succomber immédiatement; mais ce n'était pas assez pour empêcher le retour de semblables attaques ni pour rétablir la tranquillité dans le pays, et c'était précisément de cette impuissance que la France comptait se servir comme d'un prétexte pour justifier sa propre conduite envers le roi et envers la royauté. Qui oserait la blâmer de détruire un gouvernement qui ne subsistait qu'en perpétuant la guerre civile et en multipliant les exécutions capitales?

La frontière de la Ligurie était la plus incommode de

toutes pour Charles-Emmanuel. En effet, la petite ville de Carrose, appartenant aux États sardes, n'était située qu'à quelques lieues au delà de la frontière ligurienne, et l'on ne pouvait y arriver du côté du Piémont sans traverser le territoire de la république de Gênes. C'était dans cette petite ville que les insurgés tenaient leur quartier général; c'était de là qu'ils partaient pour commettre des actes de violence et même de brigandage en Piémont, et c'était encore cette petite ville qu'ils regagnaient après chacune de leurs expéditions. Jamais pourtant Charles-Emmanuel ne put obtenir, ni de la France ni de Gênes, qu'on lui permit de poursuivre et d'attaquer les rebelles dans sa propre ville de Carrose. On prétendait qu'il la considérât comme un asile inviolable; et si ses soldats, dans l'ardeur de la poursuite, dépassaient, ne fût-ce que d'un mètre, la frontière génoise, les deux républiques criaient à la violation des droits les plus sacrés, et, ce qui importait plus que leurs cris, la France mêlait des menaces à ses reproches. Ce respect scrupuleux pour les droits internationaux n'empêchait pourtant pas la république de Gênes de fournir aux réfugiés piémontais tous les secours dont ils avaient besoin, ni la France d'approuver et de soutenir la conduite des Génois. Il était par conséquent évident que Charles-Emmanuel était impuissant à ramener la tranquillité dans ses États et à prévenir les incursions des républicains; et cette impuissance lui était imputée à crime par la France. La fable du lion, juge des brebis, trouvera éternellement son application dans les affaires de ce monde. L'agent français Guinguenné se plaignait constamment aux ministres du roi des dangers qui me-

naçaient la vie de ses compatriotes en Piémont, et des dispositions de la populace avide de sang français et encouragée par l'impunité que le gouvernement lui accordait. Guinguenné se plaignait aussi des rigueurs dont les amis de la France étaient l'objet, et ceux qu'il désignait par ce titre étaient tout simplement les insurgés des frontières. Des poursuites avaient été intentées en effet contre le chef d'une bande de brigands connue sous le nom de *Barbets*, pour des actes de violence commis contre quelques Français. Effrayé à la pensée du supplice qui l'attendait et soupirant après sa liberté, ce misérable eut recours, pour l'obtenir, au plus indigne expédient. Il s'avoua coupable de plusieurs crimes affreux commis envers les Français, et entre autres d'avoir jadis empoisonné certaines sources où ceux-ci allaient s'abreuver; mais il déclara n'avoir été que le docile agent du feu roi Victor-Amédée, du roi actuel et de son frère le duc d'Aoste. J'ai peine à croire que Guinguenné pût ajouter foi à d'aussi odieuses et absurdes calomnies; mais il se conduisit comme s'il eût été convaincu de leur exactitude. Il exigea que le coupable lui fût livré, et il l'envoya en France.

Si l'intention du Directoire et de son représentant était d'humilier le roi avant de le détrôner, ils pouvaient être satisfaits, et il était temps de porter le dernier coup à ce malheureux prince. Ils ne s'y décidèrent pourtant pas encore, et en vérité, quand on parcourt les correspondances échangées alors entre les divers fonctionnaires français, le comte Balbo et le ministre Priocca, on est tenté de penser que le gouvernement de la République n'avait pas encore pris à ce sujet de résolu-

tion bien arrêtée. Brune et Guinguenné demandaient que le roi publiât une amnistie en faveur de tous les insurgés républicains, et qu'il remît aux Français la garde de la citadelle de Turin. Ils déclamaient de nouveau, comme ils le faisaient chaque fois qu'ils avaient une concession exorbitante à arracher au roi, sur les périls qui menaçaient la vie des Français en Piémont et sur les conspirations ourdies contre eux par la noblesse ; et ils affirmaient que le seul moyen de garantir la vie des alliés du roi et de convaincre le monde que le roi n'était pour rien dans ces trames iniques, c'était de livrer aux Français la citadelle de Turin. C'était aussi, ajoutaient-ils, le seul moyen d'intéresser la France au maintien de l'ordre de choses actuel en Piémont, et de la mettre en mesure d'intervenir efficacement contre les ennemis de Charles-Emmanuel. D'autres exigences suivaient celles-ci. Guinguenné et Brune insistaient encore auprès du roi pour le renvoi de tous ses ministres, le rappel du comte Balbo, et l'exil de ses plus anciens serviteurs, dont quelques-uns, parce qu'ils étaient nés en Savoie ou dans le comté de Nice, et d'autres sans motif aucun, si ce n'est peut-être de faux rapports, se trouvaient inscrits sur le rôle des émigrés français. En même temps, le comte Balbo recevait du Directoire et transmettait au roi l'assurance que l'amnistie en faveur des insurgés et des conspirateurs républicains était la seule chose qu'on exigeait de lui. Il y a plus, Brune et Guinguenné recevaient aussi du Directoire l'ordre précis de ne rien ajouter à la demande d'amnistie qu'ils étaient chargés de faire agréer au roi ; et les deux représentants, attribuant cet ordre à l'influence acquise par le comte Balbo sur les membres du Directoire, n'en

éprouvaient pour ce ministre qu'une plus forte aversion, et n'en devenaient que plus pressants pour obtenir du roi son rappel. Brune et Guinguenné ne se trompaient vraisemblablement pas dans leurs suppositions; car, lorsque, cédant à leurs menaces, Charles-Emmanuel et Priocca consentirent non-seulement à signer l'acte d'amnistie sans y faire aucun changement, mais à livrer aux Français la citadelle de Turin, le Directoire n'eut que des éloges et des remerciements à adresser à ses deux représentants en Italie. C'était donc la résolution qui avait seule fait défaut au Directoire, et ses secrets désirs étaient exactement conformes à ceux de Brune et de Guinguenné.

Ceux-ci s'étaient engagés vis-à-vis du roi à s'opposer désormais à tout mouvement hostile de la part des réfugiés républicains. Peut-être que les insurgés de Carrose, s'attendant à recevoir des représentants français l'ordre de se tenir tranquilles à l'avenir, essayèrent de le prévenir par une manœuvre hardie. Le fait est qu'à peine installés dans la citadelle de Turin, les Français furent avertis qu'un corps d'environ mille insurgés marchait sur Alexandrie. Le général de Solar, gouverneur de cette ville, en avait été aussi promptement informé. Connaissant leurs projets et dissimulant ses intentions, il marcha avec cinq cents hommes à leur rencontre, et se plaça en embuscade sur leur chemin. Cette ruse réussit complètement. Attaqués au moment où ils s'y attendaient le moins, les insurgés tournèrent le dos aux troupes régulières, et cherchèrent leur salut dans la fuite. Les soldats, bien disciplinés, obéirent à leur chef, qui leur défendit de maltraiter ceux qui se rendaient prisonniers, mais les paysans de Fraschea, village voisin

du lieu du combat, étaient accourus au secours des troupes royales ; et, quoiqu'ils pussent rivaliser avec elles pour la bravoure, ils étaient loin de les égaler dans l'obéissance et l'humanité. Indignés outre mesure contre ces incorrigibles perturbateurs de leur repos, ils les poursuivirent comme le chasseur ou le limier poursuivent le gibier. Quatre cents insurgés, qui s'étaient cachés, au moment de l'attaque, dans les champs ou derrière les buissons et les haies, tombèrent sous les balles des paysans furieux, et ce carnage se prolongea pendant quarante-huit heures sans que les officiers venus d'Alexandrie parvinssent à l'arrêter. Les Piémontais et les Français se rejetèrent réciproquement la responsabilité de ces événements. Les premiers reprochèrent aux seconds d'avoir tardé à recommander la tranquillité et la soumission à leurs amis de Carrose jusqu'après l'exécution de ce nouvel acte d'hostilité. Par malheur, un conseil de guerre, réuni à Alexandrie sous la présidence du général de Solar, ignorant encore l'amnistie et ne supposant pas, d'ailleurs, qu'elle pût s'étendre à des actes postérieurs à sa publication, avait condamné et fait exécuter quelques-uns des prisonniers. Cela suffit pour que Brune et Guinguenné accusassent le roi d'avoir attendu pour transmettre le décret d'amnistie au gouverneur d'Alexandrie que le supplice des malheureux prisonniers fût accompli. L'aigreur entre les soi-disants alliés ne pouvait plus guère empirer, et le ministre Priocca ne craignit pas de déclarer à Guinguenné que la France se montrerait plus digne de sa haute position et de sa force en renonçant aux subterfuges de la faiblesse, et en proclamant nettement son intention d'ôter au roi sa couronne, si tel était son bon

plaisir, qu'en prenant toutes sortes de moyens pour lui enlever l'honneur d'abord, et ensuite le trône.

Guinguenné était un honnête homme, mais il suivait, à son insu sans doute, la direction tortueuse que d'autres lui traçaient. Les soldats français composant la garnison de la citadelle de Turin se rassemblaient tous les jours sur les remparts pour y chanter des chansons républicaines, dans lesquelles les rois étaient désignés par les noms les plus injurieux. Charles-Emmanuel s'en plaignit aux officiers supérieurs, qui, loin de tenir compte d'aussi justes réclamations, s'en déclarèrent offensés. Un jour de fête, à l'heure de la promenade, une mascarade burlesque, représentant les principaux personnages de la cour, leurs costumes et leurs manières, sortit de la citadelle et parcourut lentement les parties les plus fréquentées de la ville, exécutant de temps en temps des farces dégoûtantes, dans lesquelles les mœurs et les façons de la famille royale étaient mises en relief sous les couleurs les plus offensantes. Les intervalles entre ces parades de foire étaient remplis par quelques-uns de ces chants que la populace parisienne avait rendus célèbres alors, mais dont elle rougirait aujourd'hui s'ils lui étaient rappelés. Quoique les doctrines républicaines eussent alors de nombreux adeptes, même à Turin, les cœurs restés fidèles au roi et à la monarchie étaient incomparablement plus nombreux encore. L'indignation qu'exita cette grossière plaisanterie, cette brutale insulte à une malheureuse victime dont la couronne ne ternissait ni la résignation ni le dévouement, fut extrême et éclata avec force. Des deux côtés on courut aux armes. Les soldats piémontais que le roi avait rappelés autour de lui en les retirant de la citadelle, se

rangèrent du côté du peuple ; ils étaient impatients d'en venir aux mains avec ceux qu'ils regardaient comme des intrus et des usurpateurs. Nul ne peut dire quel eût été le sort de la population tout entière, de la famille royale et de la ville elle-même, si un brave homme, un général français nommé Ménard, qui se trouvait par hasard à Turin, voyant avec un douloureux étonnement l'inaction et la parfaite indifférence du colonel Collin, commandant de la garnison française, ne se fût jeté de son propre mouvement entre les troupes prêtes à combattre, et n'eût puissamment secondé les efforts du comte de Saint-André, gouverneur de Turin : à force de prières et de menaces, il obtint des soldats français qu'ils rentrassent dans la citadelle, dont il fit aussitôt fermer les portes. Le colonel Collin fut destitué. Guinguenné, qui se trouvait ce jour-là à la campagne, déplora sincèrement le fait, et fut rappelé, probablement pour n'avoir su ni le prévoir, ni l'empêcher, ni en tirer parti. Mais l'occasion parut propice au Directoire pour achever la destruction de cette monarchie qu'il avait jusque-là tour à tour caressée, employée, menacée et maltraitée avec la capricieuse légèreté qui accompagne inévitablement, chez les hommes les mieux doués, même sous le rapport de l'esprit et de l'intelligence, le défaut de principes bien arrêtés. Dans les affaires privées, l'intérêt personnel peut quelquefois tenir lieu de principes ; mais dans les affaires publiques, lorsque l'intérêt général est seul en jeu, celui-ci n'exerce pas sur l'homme d'État un empire assez absolu pour remplacer cette lumière éclatante et uniforme qui émane des principes de la morale et de la justice.

Le général Joubert fut envoyé en Piémont par le Direc-

toire, avec la mission d'en chasser Charles-Emmanuel et d'y établir un gouvernement provisoire. Cet ordre était précis. Pourquoi Joubert essaya-t-il d'abord de l'éluder, ou, du moins, de trouver un prétexte pour le mettre à exécution ? C'est ce que personne n'a encore expliqué ; mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il débuta, en arrivant, par renouveler au roi l'assurance de la sympathie de la France à son égard, et par lui demander la remise immédiate du contingent de dix mille hommes auquel le traité l'obligeait, et celle de l'arsenal de Turin. Le roi répondit que les dix mille hommes rejoindraient bientôt l'armée française, et refusa de livrer l'arsenal. Sur ces entrefaites, Joubert ordonnait aux commandants de divers corps détachés de l'armée française d'occuper sur-le-champ Novare, Verceil, Suse, Coni et Alexandrie. La proclamation qui accompagnait cet ordre était parfaitement explicite : « La France, disait Joubert, s'était efforcée de protéger la monarchie sarde contre ses propres excès, et lui avait donné l'exemple de la loyauté et du désintéressement. Vainement elle s'était flattée de lui épargner des fautes, de la préserver du malheur, de lui inspirer des sentiments de reconnaissance. Les services rendus, les sacrifices accomplis en sa faveur, les sages conseils, les secours gratuits, tout avait été payé de la plus noire ingratitude. La longanimité de la république ne pouvait être poussée plus loin. La France ordonnait à son général de ne plus prêter l'oreille aux paroles trompeuses de ces hommes perfides, de venger l'honneur de la grande nation et de donner la paix et le bonheur au Piémont. C'est dans ce but, que l'armée républicaine allait occuper les États sardes. » Pourquoi, pendant que cet ordre du jour re-

tentissait dans les provinces, pendant que deux généraux français, Victor et Dessalles, s'emparaient, en s'y conformant, des places fortes que je viens d'indiquer, pourquoi usait-on encore de dissimulation à l'égard du roi et de son ministre? Ce fantôme de la puissance royale était-il donc si formidable qu'on n'osât l'attaquer ouvertement! Joubert écrivait à cette heure au gouverneur de Turin que tout ce qu'on faisait en ce moment en Piémont n'avait lieu que par précaution. Si le gouvernement du roi croyait y voir un prétexte pour sévir contre les amis de la liberté, tant Piémontais que Français, il serait seul responsable des malheurs qui tomberaient sur Turin. Et le gouverneur de Turin, effrayé de ces menaces, faisait afficher sur les murs de cette ville un ordre du jour recommandant aux citoyens la tranquillité et la confiance dans la France, qu'il désignait toujours comme la fidèle et constante alliée du roi.

Cette triste comédie touchait pourtant à sa fin. Des courriers apportaient au roi la nouvelle de l'occupation du pays et de ses places fortes par les troupes françaises. Ce fut le 7 décembre de l'année 1798 que Priocca publia une proclamation dans laquelle la conduite du roi et de son gouvernement, tant envers ses sujets qu'envers son alliée, était loyalement expliquée, et la nécessité de cette justification démontrée par l'impuissance où le roi se voyait dorénavant de défendre ses États et sa couronne. Cette proclamation, toute significative qu'elle fût, ne renfermait pourtant pas encore le mot d'abdication et n'apportait aucun changement dans la situation du roi. C'était comme un dernier appel à la France, pour lui apprendre, en cas qu'elle l'ignorât, que le titre de roi

ne pouvait être acheté au prix de cette considération et de ce respect qui appartiennent de droit à tout honnête homme. Après avoir lu cette proclamation, la France saurait au moins qu'en persistant dans la ligne de conduite qu'elle avait suivie jusque-là envers Charles-Emmanuel, elle le forcerait moralement à descendre du trône de ses pères. Non-seulement elle y persista, mais elle rendit sa conduite plus outrageante encore; car pendant les deux jours qui suivirent la publication de la proclamation de Priocca, une terreur factice envahit la ville et le pays environnant. Les Français et leurs amis parlaient hautement ou avec un mystère affecté d'une conspiration royaliste prête à éclater, et des représailles qui suivraient la moindre manifestation de sentiments hostiles à la république française. On disait aussi que l'abdication seule du roi serait acceptée par la France comme un gage de ses intentions pacifiques et comme une satisfaction suffisante. Charles-Emmanuel ne fut pas longtemps à comprendre que la proclamation de son ministre, loin d'avoir conjuré l'orage, en avait hâté l'explosion. Peut-être s'y attendait-il, car sa résolution était prise, et son abdication fut annoncée le 8 décembre, tandis que la proclamation portait la date du 7 du même mois. Ce ne fut pourtant que dans la soirée du 9 que l'acte d'abdication reçut la signature du roi, et ces vingt-quatre heures furent employées par Joubert à obtenir de nouvelles concessions. Charles-Emmanuel dut consentir à livrer comme ôtage son fidèle conseiller Priocca et à joindre à sa propre signature celle du duc d'Aoste, son frère, dont le caractère, un peu plus ferme que celui du roi, causait encore

quelques inquiétudes aux agents français. Dans cet acte d'abdication, Charles-Emmanuel déclara qu'il remettait son autorité à un gouvernement provisoire que Joubert se proposait de constituer; il ordonnait à ses sujets de l'ordre civil de transporter à ce gouvernement l'obéissance dont il les relevait, et aux militaires, de suivre fidèlement les chefs que la France leur donnerait. Plusieurs mesures d'ordre furent concertées et arrêtées ensuite par le roi et Joubert, et ce même soir, entre neuf et dix heures, le roi, la reine et la famille royale, suivis de quelques serviteurs fidèles, sortirent de leurs appartements et se dirigèrent, à travers les jardins du palais, vers une porte de dégagement où une voiture de voyage les attendait. Le roi avait refusé d'emporter les bijoux de la couronne, ainsi qu'une somme de 700,000 francs destinée aux dépenses journalières de sa maison. Il était triste, mais parfaitement calme, et la reine s'efforçait de l'imiter; mais les autres princes et princesses pleuraient en quittant la patrie pour l'exil. La famille royale voyagea aussi rapidement que le permettaient les moyens de transport alors en usage; et, après avoir séjourné quelques semaines à Florence, où elle reçut du grand-duc de Toscane le plus cordial accueil, elle se rendit à Livourne, d'où elle s'embarqua pour la Sardaigne. En jetant l'ancre dans le port de Cagliari, le 3 mars 1799, Charles-Emmanuel, qui se retrouvait enfin chez lui, c'est-à-dire dans ses États, protesta formellement contre les actes que la contrainte lui avait naguère arrachés à Turin et auxquels il s'était résigné pour éviter de nouveaux malheurs à son peuple et à son pays. Il protesta aussi contre les accusations que la France avait portées contre lui au sujet de

ses prétendus rapports avec l'Angleterre et l'Autriche. Il déclarait sur son honneur de roi n'avoir jamais rien fait en secret qui ne fût parfaitement conforme aux sentiments qu'il avait si souvent exprimés, et il en appelait à la justice divine qui lui rendrait tôt ou tard les biens dont il avait toujours tâché de se montrer digne.

Je n'ai plus qu'un mot à dire sur cet événement. L'abdication et le prompt départ du roi préservèrent sa liberté, car l'ordre du Directoire de conduire ce prince et la famille royale en France parvint à Joubert après que les illustres exilés avaient franchi les frontières du Piémont. Une déclaration de guerre de la France au roi de Sardaigne suivit cet ordre et fut publiée le 12 décembre. Quant au gouvernement provisoire nommé par Joubert, il se composait presque entièrement de Piémontais et d'hommes généralement connus et respectés pour leurs vertus et leur savoir. La plupart appartenaient aux classes élevées de la société.

Ce premier triomphe des armées françaises en Italie ne fut pas de longue durée. L'Autriche, alliée à la Russie, vint bientôt changer le triomphe en défaite. Souwaroff et ses hordes de Cosaques repoussèrent les Français au-delà des Apennins et des Alpes. Les Anglais, qui avaient eu leur part de ces victoires, replacèrent les Bourbons à Naples, le grand-duc à Florence et le pape à Rome. Le Piémont n'était plus occupé par les Français, et déjà Charles-Emmanuel s'était embarqué à Cagliari pour retourner dans ses États, lorsque le cabinet autrichien lui enjoignit de s'arrêter et d'attendre son bon plaisir. Ce message lui parvint à Florence. Ce second arrêt d'exil lui fut plus douloureux que le premier, car il le

surprenait au milieu des plus douces espérances. Pourquoi lui défendait-on le retour dans ses États? L'Autriche croyait avoir réduit la France à s'humilier devant elle, et elle espérait se passer à l'avenir de cette monarchie sarde qui avait servi tour à tour de bouclier à la France contre elle, et à elle-même contre la France. Si la France cessait d'être redoutable, qui s'opposerait désormais à l'établissement de la puissance autrichienne en Italie, et sur toute la ligne des Alpes? Le Piémont avait été plusieurs fois sur le point de s'adjoindre le Milanais, et la séparation de ces deux pays avait été regardée par les hommes d'État de tous les temps comme un fait anormal et monstrueux que la violence seule pouvait maintenir et qu'un éclair de liberté ferait cesser. Pourquoi cette réunion ne s'opérerait-elle pas en sens inverse, c'est-à-dire moyennant l'absorption du Piémont par le Milanais, ou, pour mieux dire, par l'Autriche? L'Autriche n'y voyait d'autre obstacle que la volonté de la France, et elle se flattait d'avoir réduit celle-ci à ne plus oser exprimer sa volonté. Le roi de Sardaigne était encore loin, et elle s'empessa de l'empêcher d'arriver. Elle espérait entraîner la Russie à seconder ses projets, et peut-être son espoir était-il fondé.

Mais Bonaparte vivait encore. Il était dans toute la force de sa jeunesse et de son génie. Son séjour en Orient avait amené l'Europe monarchique aux portes de la France; son retour à Paris mit fin au régime qui gouvernait alors la France, lui donna le pouvoir et fit reculer la coalition des frontières de la France, où elle était parvenue, aux frontières de l'extrême Europe, du côté du Nord et de l'Orient. A peine eut-il saisi le pouvoir

suprême à Paris, qu'il partit pour reconquérir l'Italie. Il voulait vaincre rapidement, et les plans qu'il dressa dans ce but sont, si l'on en croit les juges compétents, les plus beaux qu'homme de guerre ait jamais conçus. Je n'ai à m'occuper ici ni de la seconde campagne d'Italie, ni de ses résultats généraux (1800). Il me suffit d'indiquer l'influence que la victoire de Marengo (14 juin) eut sur les vues de Bonaparte relativement au Piémont et à son roi. Sa première pensée avait été de rappeler Charles-Emmanuel de l'exil où il ne l'avait pas lui-même envoyé, de lui composer un royaume soit en Italie, soit ailleurs, avec les contrées qui eussent été difficilement réunies à la France, et qu'il eût été utile de placer entre les mains d'un allié fidèle et soumis. Des pourparlers avaient déjà eu lieu à ce sujet entre les émissaires de Bonaparte et ceux de Charles-Emmanuel, lorsque la bataille de Marengo fut livrée. Bonaparte sentit alors l'irrésistible prestige qui l'entourait, et il résolut d'en profiter sans réserve ni scrupule. La puissance autrichienne n'était plus à craindre en Italie, et il se proposait de la poursuivre sur son propre territoire. L'Italie n'avait plus de résistance à opposer à la France, ni à celui qui allait en devenir le maître. L'existence et la puissance de la maison de Savoie avaient toujours dépendu, comme nous l'avons vu, de l'équilibre des deux grandes rivales, la France et l'Empire ou l'Autriche. L'une des deux disparaissant, ou cessant de pouvoir s'opposer à l'autre, la maison de Savoie n'avait plus, surtout aux yeux de la puissance qui restait debout, aucune raison d'exister. C'est ainsi qu'avait pensé l'Autriche pendant les courts triomphes de Souwaroff; c'est ainsi que pensa Bonaparte après Marengo.

Dans les combinaisons qui suivirent le retour de Bonaparte en Italie, le Piémont fut tout simplement annexé à la France ; il forma (1802) cinq de ses départements : celui de la *Doire* (chef-lieu, Ivrée), celui du *Pô* (chef-lieu, Turin), celui de la *Stura* (chef-lieu, Coni), celui de *Marengo* (chef-lieu, Alexandrie), et celui de la *Sesia* (chef-lieu, Verceil). Bonaparte croyait sa volonté assez puissante pour transformer en un jour plusieurs millions d'Italiens en autant de Français. Ce qui eût été difficile au moyen âge était impossible au XIX^e siècle. Mais cette tentative de l'impérieux génie qui planait alors sur le monde, quoique vaine dans ses résultats, eut pourtant en fin de compte une heureuse influence sur les Italiens, une influence que Bonaparte était loin de prévoir. Elle réveilla le sentiment national dans les cœurs italiens ; elle leur montra l'abîme où les conduisait inévitablement leur perpétuelle dépendance de l'étranger. Jusque-là cette dépendance avait été plus ou moins cachée sous les dehors de la protection, de l'amitié, de la communauté des intérêts, etc., etc. Bonaparte, dédaignant ces précautions prudentes ou timides, leva hardiment le masque et parla en maître. Le peuple, qui, depuis tant de siècles, se laissait traîner à la remorque par ses alliés, qui n'avait ni haines, ni amitiés, ni soupçons, ni confiance qui lui fussent propres, qui ne pesait jamais dans la balance de la politique européenne que comme un supplément à d'autres poids infiniment plus considérables, un peuple ainsi humilié ne commandait non plus qu'il ne méritait d'égards. L'arbitre des intérêts de l'Europe lui apprenait que dorénavant il serait Français, et cet avis devait lui suffire. Le moment était

pourtant mal choisi pour commander tant d'obéissance. Les hommes qui apportaient à l'Italie un ordre si étrange étaient ceux-là mêmes qui, peu d'années auparavant, lui avaient apporté la bonne nouvelle de la délivrance et des droits de l'humanité. L'étonnement des libéraux italiens, en apprenant que les Français ne leur laissaient pas même leur nom, fut extrême, et il ne fit que s'accroître et s'aigrir avec le temps, à mesure que le prestige dont Napoléon était alors entouré s'évanouissait et que la pensée de lui résister et de défaire ce qu'il avait fait ne se présentait plus aux esprits comme une folle et impraticable entreprise. Pour le moment pourtant, personne ou presque personne, en Italie, ne songea même à protester contre les singuliers arrangements qui prolongeaient la France, d'un côté, jusqu'à l'Adriatique, et de l'autre, le long de la Méditerranée, en lui faisant faire une pointe jusqu'à Rome.

J'ai oublié Charles-Emmanuel à Florence, où il s'était arrêté par ordre de l'Autriche. De Florence, il alla à Rome, où, cédant aux séductions des jésuites, il se décida à chercher parmi eux le repos et les consolations dont il avait si grand besoin. Ce fut le 4 juin 1802 qu'il renonça à sa couronne en faveur de son frère Victor-Emmanuel, duc d'Aoste, et qu'il entra dans un couvent de jésuites. Il y mourut le 19 octobre 1819.

V

VICTOR-EMMANUEL 1^{er}.

(1814-1821)

L'édifice gigantesque, mais informe, élevé par Napoléon, s'écrouta sous le choc d'une bataille perdue, et l'on ne peut rappeler sans surprise la rapidité avec laquelle les parties de cet édifice se replacèrent comme d'elles-mêmes dans la position qu'elles occupaient avant d'avoir été employées par le caprice d'un grand homme. Il y eut pourtant quelques changements dans la reconstitution des États de l'Italie. Les républiques de Venise et de Gènes cessèrent d'exister, mais ce ne fut pas par l'effet de leur propre volonté. L'Autriche s'adjugea la Vénétie avec le Milanais, et l'Angleterre, convaincue par l'expérience de l'impossibilité où se trouverait le roi de Sardaigne de défendre ses États contre la France tant que celle-ci pourrait y pénétrer par le littoral génois, voulut que tout le territoire de l'ancienne république fût réuni au Piémont. Une légion piémontaise, forte seulement de trois mille hommes, mais portant l'uniforme et suivant le drapeau de la maison de Savoie, avait paru à la suite des troupes anglaises dès les commencements de l'année 1814 et avait eu sa part des combats qui refoulèrent les armées françaises au delà des Alpes. Presque à l'instant même où Napoléon signait son abdication, Victor-Emmanuel, averti que son royaume l'attendait, s'embarquait à Cagliari. On assure même que les deux bâtiments qui emportaient vers des destinées si opposées l'ancien maître de l'Eu-

rope et l'une de ses victimes se rencontrèrent dans la Méditerranée. On ajoute que le roi, craignant d'insulter par sa présence à cette grandeur déchue, se retira dans sa cabine pendant que les deux vaisseaux étaient en vue l'un de l'autre. Quoi qu'il en soit de cette anecdote peu vraisemblable, Victor-Emmanuel remonta sur son trône sans attendre que l'Europe l'y conviât ou le lui permît. Il fut reçu avec des transports de joie par un peuple qui retrouvait, avec son roi, son nom et sa patrie, son indépendance et la paix. Plus que jamais, après l'expérience des années qui s'étaient écoulées de 1792 à 1814, les Piémontais se dirent que leur existence était attachée à la royauté de la maison de Savoie, et ils se jurèrent de ne jamais séparer leurs intérêts des siens. Ils ont jusqu'ici fidèlement tenu leur serment et s'en sont bien trouvés.

Les Piémontais étaient donc plus dévoués qu'ils ne l'avaient jamais été à la famille de leurs rois. Mais leur dévouement n'était pas l'aveugle soumission du courtisan. Les idées de liberté, d'égalité, d'indépendance, si hautement proclamées par la Révolution française, avaient laissé de précieux germes dans les esprits italiens. Un parti libéral s'y était formé sous les auspices des philosophes du siècle précédent et de leurs disciples, et ce parti s'était imposé la tâche d'éclairer la jeunesse et de faire naître dans tous les cœurs le plus pur patriotisme. Les événements avaient attiré l'attention de toutes les classes de la société sur les questions politiques et les intérêts généraux. Les poètes mêmes dont l'influence sur les populations italiennes fut toujours si grande et souvent si pernicieuse, essayaient maintenant de parler aux

masses le langage de l'amour de la patrie, du devoir, de la raison. Les Italiens de toutes les parties de l'Italie levaient pour la première fois les yeux vers les Alpes, les tournaient vers les deux mers qui cernent la péninsule, et se disaient que c'étaient là les frontières élevées par la nature et derrière lesquelles ils devaient se sentir chez eux. Le nom d'étranger devenait de plus en plus synonyme de celui d'ennemi. La lutte que l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne et, en dernier lieu, la Russie avaient soutenue contre la France, pour défendre ou pour venger leur nationalité attaquée, avait appris aux Italiens que les actions héroïques des Romains et des Grecs n'étaient pas seulement les fruits de l'antiquité, et que les temps modernes en pouvaient enfanter de semblables. En un mot, la haine de toute domination étrangère et un désir ardent d'indépendance et de nationalité fermentaient dans tous les cœurs italiens. En Piémont ces sentiments étaient accompagnés d'un attachement solide et sincère pour la dynastie savoyarde, et d'un juste orgueil pour la part considérable qu'il se sentait appelé à prendre dans l'œuvre de la commune délivrance pressentie par tous. Les Piémontais pensaient avec satisfaction que la famille de leurs rois était la seule dynastie véritablement nationale parmi toutes celles qui occupaient les divers trônes italiens. Ils songeaient à leur position comme gardiens des frontières italiennes; ils se disaient qu'à l'exception de quelques occupations passagères, leur sol n'avait jamais supporté la honte de la domination étrangère; que leur armée était la meilleure des armées de la Péninsule; que, dans la guerre contre l'Autriche qui devait inévitablement précéder la délivrance et la régénération de la patrie, l'ar-

mée piémontaise porterait les premiers coups, et soutiendrait le premier choc. S'ils parvenaient à fonder sous la tutelle de leurs princes un gouvernement libéral et constitutionnel qui respectât les principes de liberté et d'égalité civile formulés par la révolution française de 1789, ils offriraient à leurs frères d'Italie non-seulement une bonne et forte épée, mais un drapeau autour duquel ils pourraient se rassembler, une force morale à l'abri de laquelle il leur serait permis de se constituer comme nation. Pour obtenir ces résultats encore éloignés, mais d'une si grande importance qu'aucun sacrifice ne les pourrait payer trop cher, il fallait d'abord établir dans le Piémont même une royauté entourée d'institutions libérales. Il fallait faire partager au roi leurs patriotiques désirs.

Pareille tâche était par malheur impossible à remplir, car Victor-Emmanuel avait traversé les dernières années du siècle précédent et les premières de celui-ci, sans rien comprendre aux événements qui les avaient signalés. Il croyait avoir commencé un mauvais rêve en 1798 et ne s'être réveillé qu'en 1814. Il était de si bonne foi dans ses opinions, qu'il ne songeait ni à les dissimuler, ni à les défendre, ni à les imposer, mais il les exprimait avec douceur. Il se plaisait à rassurer ses sujets en répétant que le passé n'existait pas pour lui, qu'il avait tout oublié, et qu'il allait continuer le règne de son frère, comme si ce dernier lui eût remis la couronne en 1798 et comme si cet événement s'était passé la veille. Ses courtisans, les compagnons de son exil, et sa femme, autrichienne de cœur et d'esprit, au moins autant que de naissance, renchérisaient sur ces rêveries d'un vieux prince, et l'on dit

même qu'ils eurent un instant la pensée d'effacer des almanachs les années écoulées depuis 1798, et que, si ce projet ne fut pas mis à exécution, ce fut seulement à cause des difficultés qu'il eût amenées dans leur correspondance au dehors. Les anciennes lois, les privilèges de certaines villes et de certaines classes, l'étiquette de cour, les superstitions religieuses, les costumes, tout fut remis en honneur autour du roi. Les moines et les religieuses de tous les ordres revinrent en foule. Les vieilles absurdités de Charles X de France pâlisserent devant celles du bon roi Victor-Emmanuel. Les libéraux piémontais, qui étaient décidés à ne sacrifier ni la royauté à la liberté, ni la liberté à la royauté, attendaient patiemment, mais avec tristesse, que ce délire s'évanouît.

On atteignit ainsi 1821. Ce fut alors que l'Espagne obtint une constitution, et que la Grèce fit entendre des cris de liberté et versa son sang pour elle. L'Europe, écrasée par la réaction même qui attristait le Piémont, frémissait. L'Italie, foulée aux pieds par l'Autriche et par ses créatures, croyait avoir assez souffert et pouvoir conquérir sa liberté. Les libéraux piémontais crurent le moment favorable pour faire comprendre au roi que leur but était avant tout la guerre avec l'Autriche et la délivrance de l'Italie, mais que, pour rallier à leur initiative tous les Italiens, il fallait qu'ils pussent leur offrir quelques garanties de liberté. Ces garanties, une constitution pouvait seule les fournir. Victor-Emmanuel ne répugnait pas, en effet, à la guerre contre l'Autriche. Il était de sa maison ; il en connaissait l'histoire, et il se fût fait sans regret le vengeur des torts dont l'Autriche s'était rendue si souvent coupable envers ses aïeux. Mais un obstacle

imprévu s'opposait invinciblement à tout accord entre les libéraux et le roi. Victor-Amédée avait promis aux puissances alliées, peut-être au pape, en remontant sur son trône, de ne jamais donner de constitution à son peuple. Esclave de sa parole, comprenant la nécessité d'accorder ce qu'il devait refuser, et reculant devant les mesures qu'il se verrait forcé d'adopter s'il persistait à régner dans des conditions odieuses à ses sujets, il préféra descendre du trône, et, le 12 mars 1821, il abdiqua en faveur de son frère le duc de Genevois, Charles-Félix. Le nouveau roi était alors à Modène. Ce fut leur plus proche parent, Charles-Albert, prince de Carignan, qui prit le titre de régent en attendant le retour de Charles-Félix.

VI

CHARLES-FÉLIX. — RÉGENCE DE CHARLES-ALBERT,
PRINCE DE CARIGNAN.

(1821-1831)

Charles-Albert de Carignan était déjà considéré comme l'héritier présomptif du trône, car la Providence, qui avait besoin d'hommes nouveaux pour amener de nouveaux résultats, avait condamné à la stérilité les trois mariages des fils de Victor-Amédée II. Le prince de Carignan n'avait pas accompagné ses cousins en Sardaigne. Tout enfant encore, il avait été emmené par sa mère à Paris, y avait reçu une éducation libérale et soignée, et avait ensuite accepté de l'empereur Napoléon un brevet

d'officier dans les troupes françaises. Il n'avait que seize ans lors de la restauration de sa famille, et il avait rejoint celle-ci à Turin. Là, sa première jeunesse s'était écoulée entre de fortes études et la société d'hommes éclairés, libéraux et royalistes. C'était sur lui que le parti libéral piémontais fondait ses plus chères espérances, et ce n'était pas sans raison. car jamais homme né sur les marches d'un trône, et destiné à y monter, ne fut rempli d'un plus ardent amour pour sa patrie, ni d'un désir plus impérieux de se dévouer à son salut. Tel était Charles-Albert de Carignan ; mais de grands défauts obscurcissaient l'éclat de ses admirables vertus. Comme tous ceux qui sont contraints de cacher constamment leurs opinions et leurs sentiments, Charles-Albert était dissimulé. Il pouvait feindre, et cela suffit à le faire accuser plus d'une fois de fausseté. Il se sentait appelé à de grandes destinées, et comprenant que son influence sur les hommes et les choses serait incomparablement plus grande s'il parvenait à monter sur le trône que s'il en était exclu, il en était venu par degrés à regarder son futur avènement à la couronne comme son premier devoir, comme un premier succès indispensable au salut de l'Italie et à sa propre grandeur. Doué de passions vives et dominé par la dévotion, il était dans une crainte perpétuelle de déplaire à Dieu et dans une dépendance constante de ceux qu'il regardait comme en étant les ministres. Son tempérament bilieux et nerveux le portait à la tristesse, à la taciturnité, à la réserve, à la défiance. Il n'était pas fait pour être heureux. Il sentait fortement la beauté du sacrifice, du dévouement, de l'héroïsme. Nul plus que lui n'aspirait à la grandeur qui naît

de ces vertus. Il fut grand en effet, grand par ses nobles aspirations comme par ses malheurs ; mais il ne le fut pas toujours, et le monde, qui exige beaucoup de ceux qui sont capables de faire de grandes choses, ne lui a pas encore pardonné ses crises d'abattement. La postérité sera plus juste : elle l'en absoudra. Mais son heure n'est pas encore venue, et je ne dirai de lui que ce que personne n'ignore.

Déjà avant d'avoir été nommé régent, le prince de Carignano avait donné au parti libéral des gages de sa coopération à ses desseins. Lorsqu'il fut investi de la régence, les chefs de ce parti se crurent assurés du succès, et le pressèrent d'accorder une constitution. Il hésita, car il connaissait le prince au nom duquel il exerçait momentanément l'autorité, et il craignait de compromettre son propre avenir par une déclaration intempestive de ses opinions. Mais il se voyait en même temps placé tellement en évidence, qu'en dissimulant plus longtemps ses principes, il courait le risque d'être méconnu par les libéraux italiens et d'être désormais confondu avec cette série de princes qui n'avaient rapporté de l'exil d'autre leçon que l'oubli. Cette dernière considération, sa répugnance à susciter le mécontentement des amis présents et son goût sincère pour toute mesure libérale l'emportèrent sur sa prudence, et la constitution fut donnée le soir même de ce 12^e jour de mars 1821.

Trois jours plus tard, Charles-Félix expédiait de Modène une proclamation célèbre dans laquelle il condamnait durement tout ce qui avait été fait en son nom, mais sans son consentement, menaçait les rebelles de sa colère et des baïonnettes autrichiennes, et leur

enjoignait de se soumettre sans délai et sans condition.

Charles-Albert disait n'avoir accordé la constitution que sous la condition de la sanction royale, et lors même que cette condition n'eût pas été formellement exprimée par lui, elle devait être naturellement sous-entendue, car sa qualité de régent ne lui donnait qu'une autorité bornée et relative. Quoi qu'il en soit, le moment était venu pour lui de choisir entre deux routes opposées. Il n'était pas préparé à faire ce choix. Il avait vingt-quatre ans, un trône en perspective et l'espoir d'y faire de grandes choses. D'autre part, s'il résistait en ce moment au roi, il allumait la guerre dans son pays, la guerre civile et la guerre avec l'Autriche. Comment la soutiendrait-on? Comment résister à l'armée autrichienne avec une fraction de l'armée piémontaise, tandis que cette armée tout entière y eût échoué, commandée comme elle l'était par des officiers qui n'avaient d'autre titre que leur noblesse et l'amitié du roi? Et la partie ainsi étourdiment engagée une fois perdue, Charles-Albert n'avait plus devant lui qu'une existence vulgaire de réfugié politique, l'impuissance et l'abandon, au lieu de la brillante carrière de libérateur couronné qu'il entrevoyait dans ses rêves ambitieux et honorables.

La résolution qu'il prit alors lui a été depuis cruellement reprochée. Je ne sais si des circonstances secrètes l'ont rendue criminelle, et je crois que le souvenir de cette époque devint pour Charles-Albert comme un fantôme menaçant, qui troubla toute sa vie. Mais dussé-je être accusé de méconnaître les lois de l'honneur et de la simple honnêteté, j'avoue que je comprends à peine comment Charles-Albert eût pu agir autrement. On

a dit que, pour obtenir l'absolution de sa faute, il avait dénoncé ses complices. Mais ce n'était pas là une conspiration, et les auteurs de la révolution piémontaise de 1821, avaient agi en plein jour, sans cacher ni leurs noms, ni leurs opinions, ni leurs actes. Que Charles-Albert ait choisi le parti le moins aventureux, le moins chevaleresque, le moins romanesque, je le reconnais; que les libéraux piémontais, qui comptaient sur son concours pour donner à leur entreprise plus d'importance et plus de chances de succès, aient regretté son abandon et lui en aient gardé rancune, je le comprends aussi, et je ne les en blâme point. Mais que le monde entier s'indigne parce que l'héritier présomptif d'un trône, momentanément investi de la régence, ayant fait une importante concession au peuple et recevant ensuite de son roi un désaveu complet et une condamnation totale de sa conduite, n'a pas cru être tenu par l'honneur de persister dans cette conduite, de lever l'étendard de la révolte, d'attirer sur son pays la guerre civile et la guerre étrangère, et de renoncer pour lui-même au trône qui l'attend, c'est là, selon moi, une de ces exagérations que l'esprit de parti est seul capable de produire. Un prince de vingt-quatre ans, animé par les sentiments qui furent toujours ceux de Charles-Albert, pouvait en effet préférer la hardiesse à la prudence, le faible au fort, une chute, mais l'épée à la main, au succès obtenu par la soumission et par la dissimulation; mais si Charles-Albert eût été ce prince, quels avantages en eussions-nous tirés pour le salut de notre patrie? Aurions-nous fait alors les progrès merveilleux que nous venons d'accomplir? Pour moi, je suis tentée

de bénir tout ce qui a été fait par nos amis comme par nos ennemis, depuis que l'Italie a ressenti les premiers frémissements de sa nationalité; nos souffrances, nos larmes, le sang des victimes, la cruauté des geôliers et des bourreaux, l'héroïsme des uns, la ruse des autres, la lâcheté de plusieurs, tout ce qui enfin nous a poussés où nous venons d'atteindre. Le salut, la régénération, l'existence d'une nation, ne peuvent jamais être payés trop cher.

Charles-Albert prit donc le parti de la soumission. S'il l'eût déclaré, on l'eût vraisemblablement retenu, sinon comme chef, du moins comme otage. Il feignit d'adopter les projets de ses amis, et dans la nuit du 22 mars, il s'échappa de son palais, de Turin, et il se rendit à Modène en passant par Milan, où les généraux autrichiens le saluèrent par moquerie *roi d'Italie*. Charles-Félix, en apprenant son arrivée à Modène, refusa de le recevoir, et le prince disgracié se retira à Florence, auprès des parents de sa femme.

Il y vécut quelque temps dans la retraite, attendant que la colère de Charles-Félix s'apaisât. Cette colère était tenace, car le nouveau roi n'avait rien de la débonnaire humeur de ses frères. Aussi attaché que ceux-ci au régime de l'ancienne monarchie, aussi fortement opposé aux idées nouvelles de liberté, de droit et d'égalité, Charles-Félix comprenait un peu mieux l'état des esprits. Il se rendait un compte plus exact des vœux de ses sujets et de leurs opinions, mais cette appréciation des choses qui l'entouraient n'allait pas jusqu'à lui permettre de mesurer les forces des divers partis. Il sentait et il voyait l'opposition des libéraux à son

système de gouvernement, mais il se croyait assez fort pour en triompher, et il eût regardé toute concession de sa part comme une indigne faiblesse. A ceux qui essayèrent de l'amener à mieux juger des forces relatives des divers partis, il répondait qu'il disposait de trois cent mille baïonnettes autrichiennes, et qu'avec un pareil appui il n'avait évidemment rien à craindre des révolutionnaires piémontais. Il gardait pourtant vis-à-vis de l'Autriche toute la dignité d'un souverain indépendant envers un allié dont il peut accepter le secours, mais avec lequel il veut traiter d'égal à égal. Lors de la visite que l'empereur François I^{er} rendit à ses provinces italiennes, Charles-Félix refusa de quitter ses États pour aller, à l'instar des autres princes de la péninsule, lui présenter ses hommages. Il n'était pas sans fierté, mais il ne comprenait pas son époque. Il appartenait à cette branche de sa dynastie qui était restée en arrière de son temps. Heureusement pour l'Italie, il en était le dernier rejeton.

L'expédition des Français en Espagne vint tirer Charles-Albert de son obscurité (1808). Sa conduite en cette occasion donna lieu aux jugements les plus contradictoires. Les uns l'appelèrent le héros du Trocadéro, les autres le maudirent comme un traître parce qu'il avait combattu le parti constitutionnel. Ce parti, tel qu'il était représenté en Espagne, n'avait pourtant aucun titre aux sympathies ni à l'appui de Charles-Albert. La guerre d'Espagne était une lutte entre deux puissances étrangères, dont l'une voulait rétablir le trône que l'autre avait renversé. Charles-Albert était encore jeune, et l'inaction complète dans laquelle il vivait depuis trois ans

lui pesait. Il était de la race d'Emmanuel-Philibert, race éminemment guerrière et que le danger attire irrésistiblement. L'occasion d'acquérir de la gloire et de rentrer dans la faveur du roi se présentait à lui ; il la saisit. Sa bravoure fut admirée de tous, mais sa tristesse habituelle et quelque chose de hautain dans la réserve de ses manières, qui ne messeyait pourtant pas à un prince disgracié, éloignaient de lui ceux-là mêmes qui l'admiraient pour sa bravoure et le plaignaient pour ses malheurs. Cette campagne lui rouvrit les portes de son pays ; mais ce fut le seul témoignage de faveur que le roi lui accorda. On travaillait activement à la cour pour amener le roi à déshériter Charles-Albert, et à léguer sa succession au duc de Modène, fils d'une princesse de Savoie. Charles-Félix n'avait aucune préférence pour son héritier présomptif, et il eût été charmé s'il lui eût été possible de lui substituer un autre prince possédant les mêmes titres à la couronne de Piémont. Mais Charles-Félix respectait consciencieusement les droits qu'il avait reconnus, et nul droit n'était plus sacré à ses yeux que celui de la naissance. Aussi, tout en montrant ouvertement de l'éloignement pour Charles-Albert et tout en lui refusant la permission de paraître à sa cour, il résista aux instances des ennemis de ce prince et déjoua les intrigues des courtisans et de la reine douairière, Marie-Thérèse d'Autriche. Enfin, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau le 27 avril 1831, il fit venir auprès de lui le prince de Carignan, eut avec lui un long et secret entretien, et le présenta ensuite comme son successeur à toutes les personnes rassemblées dans le palais.

Charles-Albert montait sur le trône environ un an après que Charles X de France était tombé du sien.

VII

CHARLES-ALBERT

(1831-1849)

La révolution française de 1830 avait remué l'Europe entière. Les assemblées législatives et les clubs populaires avaient repris en France le langage de 1789, et l'Europe s'attendait à une nouvelle invasion armée de la propagande révolutionnaire. Les souverains avaient, non sans raison, conçu des alarmes, car les peuples, irrités par les souffrances des quinze dernières années, frémis-saient en entrevoyant la possibilité de la vengeance, puis de la liberté. L'Italie avait ressenti la commotion générale plus fortement encore que le reste de l'Europe. Ses princes lui étaient odieux, non-seulement parce qu'ils la gouvernaient tyranniquement, mais aussi et surtout parce qu'ils lui étaient imposés par l'Autriche. Et pourtant, plusieurs parmi les chefs des libéraux italiens jugeaient nécessaire d'appuyer leur résistance aux volontés de l'Autriche et de ses lieutenants sur une autorité reconnue et constituée. Tout en chassant une dynastie surannée, la France n'était pas retournée à la république. *Un roi qui règne et ne gouverne pas, un roi citoyen, un trône entouré d'institutions républicaines*, tel était le programme des vainqueurs de Juillet, et ce pro-

gramme avait été adopté par tous les révolutionnaires qui ambitionnaient la liberté et l'appui de la France. Les révolutionnaires italiens, qui voulaient placer leur levée de boucliers sous le manteau d'un de leurs princes, hésitèrent quelque temps sur le choix de ce protecteur. Charles-Albert était depuis 1821 au ban du parti libéral. Le roi de Naples lui inspirait moins de confiance encore. Le grand-duc de Toscane avait peu de chose à craindre de la turbulence de ses sujets, et son ambition ne le poussait pas à s'exposer à perdre son propre trône dans l'espoir d'en acquérir un autre, même plus élevé. Le prince de Lucques eût joué volontiers au libéralisme et aux révolutions, mais il était incapable d'exécuter une entreprise sérieuse, ou seulement même de s'y prêter. On l'avait cru libéral, parce qu'il fuyait sa femme et lui préférait des maîtresses ; philosophe, parce qu'il se moquait du confesseur de la duchesse et se disait tenté d'embrasser le protestantisme ; démocrate, parce qu'il préférait le libertinage de Vienne à la roideur et à l'étiquette de sa cour. Il parlait souvent de la liberté ; mais cette liberté qu'il aimait en effet, c'était celle dont jouit un célibataire riche et voluptueux dans une grande ville où le vice ne rencontre pas d'obstacles. On voulut lui parler politique, il se boucha les oreilles et tourna le dos aux conspirateurs. Il fallut renoncer à faire du prince de Lucques un roi d'Italie. Le duc de Modène restait seul, et ce fut sur lui que se portèrent les espérances des nouveaux révolutionnaires. Ceux-ci le sondèrent adroitement ; il les écouta avec une certaine complaisance. L'appât qu'on lui offrait pouvait bien séduire un duc de Modène. Pour être roi d'Italie, lui disait-on, il

n'avait qu'à y consentir et à accepter la couronne qu'on viendrait lui offrir aux conditions qui lui seraient faites à cette époque. Il voulut les connaître d'avance. Elles se bornaient à ceci : une constitution à l'intérieur et la guerre avec l'Autriche. L'Autriche avait donné asile et secours au duc de Modène, mais la politique et la raison d'État ne sont pas reconnaissantes. Ce qui embarrassait le duc, c'était la possibilité de soutenir une semblable guerre ; mais les conspirateurs l'assurèrent que cette difficulté serait aisément surmontée, qu'on lui trouverait une armée, la plus belle, la plus invincible de toutes les armées du monde : une nation se levant comme un seul homme pour reconquérir sa nationalité, son indépendance, sa liberté. Que le duc de Modène n'admit pas avec une entière confiance de telles assertions, cela ne saurait raisonnablement étonner personne ; mais il ne les repoussa pas, et il permit aux conspirateurs de poursuivre leur œuvre en leur laissant espérer que, si leurs prévisions venaient à se réaliser, il ne leur ferait pas défaut. L'Italie aurait un roi, si un roi manquait seul pour compléter l'œuvre de sa régénération. Avait-il dès lors l'intention de surveiller les conspirateurs, de les dénoncer au moment opportun à l'Autriche et d'obtenir d'elle une riche récompense ? On l'a dit, et en jugeant le duc de Modène, on ne saurait guère se faire un scrupule de pousser trop loin la sévérité. Mais il se peut aussi qu'il se proposât d'agir selon que les circonstances le lui conseilleraient ; de favoriser les conspirateurs et de se prêter à leurs vues, s'ils possédaient réellement les moyens qu'ils disaient avoir à leur disposition ; de les abandonner en les livrant à l'Autriche, s'il décou-

vrait que leurs projets n'étaient, après tout, que les rêves de leur témérité. Le dénouement de cet épisode historique est bien connu. Quelques Piémontais, qui espéraient encore en Charles-Albert, lui rappelèrent ses aspirations juvéniles et lui conseillèrent de lever hardiment le drapeau de la nationalité italienne contre l'Autriche. Charles-Albert, qui savait à quelle impuissance il serait réduit tant qu'il ne pourrait compter que sur sa propre armée, aussi mal commandée que peu aguerrie, interrogea le nouveau roi des Français sur la conduite qu'il tiendrait envers lui si, en accordant une constitution à son peuple, il attirait sur lui la colère et les armes de l'Autriche. A cette question, Louis-Philippe aurait répondu que sa propre charte lui causait assez d'embarras, sans qu'il y ajoutât celui de défendre la charte d'un prince étranger. La réponse était assez explicite. Le roi de Sardaigne ajourna l'accomplissement de ses vœux et résolut de ne pas s'aliéner l'Autriche.

Mais l'Autriche ne pouvait être satisfaite à si bon marché. Il ne suffisait même pas, pour la désarmer, que l'on s'abstînt de toute concession, de tout témoignage de sympathie envers le parti libéral. Les antécédents du roi de Sardaigne la rendaient d'ailleurs plus exigeante envers lui qu'envers les autres princes d'Italie. Elle voulait des gages de sa soumission, de sa dépendance, de son concours dans les mesures de répression qu'elle jugeait nécessaires; et, en 1832, les occasions d'appliquer ces mesures étaient nombreuses. Les partisans du duc de Modène n'étaient pas les seuls agitateurs italiens. Mazzini débutait alors dans sa singulière carrière. Il promettait d'opérer des miracles par la seule

magie de sa voix et de quelques paroles qu'il se proposait de prononcer. Non-seulement il l'avait promis, mais il le tenta, et son premier essai eut lieu en Savoie. Son procédé est désormais connu de tous. On fait circuler dans le pays qu'on se propose de délivrer le plus grand nombre possible de brochures, pamphlets, feuilles volantes, adresses, proclamations, chansons patriotiques, etc., ayant toutes pour but d'échauffer les esprits et les cœurs. Puis, lorsqu'on juge que l'effet a été produit, on débarque, on descend, on s'introduit enfin, n'importe comment, dans le pays ainsi préparé. Le nombre des envahisseurs est peu important, mais un drapeau déployé et flottant est indispensable; et, à la vue de ce drapeau, en entendant les cris poussés par les libérateurs, le pays se lève en masse, s'arme et triomphe de la force brutale.

Le premier essai de ce genre, qui eut lieu, comme je viens de le dire, en Savoie, eut tout le succès qu'on devait en attendre. Mais les conséquences indirectes de cette tentative eurent une malheureuse gravité : Charles-Albert se voyait attaqué sur son trône, dans ses États, par le parti qui avait semblé jusque-là attendre, pour agir, son mot d'ordre, et sur lequel il avait compté pour se soutenir contre l'Autriche. Si ce parti se tournait contre lui, que deviendrait-il, que deviendraient les projets qu'il nourrissait depuis si longtemps? Tout espoir pourtant n'était pas perdu. Le parti libéral et royaliste existait toujours en Piémont, mais un parti républicain s'y était formé sous la direction de Mazzini. Si celui-ci était vaincu, s'il était réduit à une impuissance absolue, le parti libéral et royaliste, qui, après tout, avait seul

quelque chance de succès, retrouverait sa supériorité, et recouvrerait son influence en Italie.

Cette première attaque, cette déclaration de guerre des républicains contre le roi de Sardaigne, fut considérée par l'Autriche comme une circonstance singulièrement favorable à ses propres desseins. Elle s'empressa de la mettre à profit. Elle entoura Charles-Albert de conseillers stipendiés par elle, qui montraient au roi les périls sans nombre dont il était menacé ; elle mit sa police à son service, découvrit des conspirations, des conspirateurs, des sociétés secrètes, des poignards, des poisons, et s'offrit ensuite au roi comme sa seule amie, son seul refuge, son seul bouclier contre tant de coups si savamment portés et si opiniâtrément répétés. Parmi toutes les conspirations qu'elle découvrit (je ne parle pas de celles qu'elle inventa), il s'en trouva qui avaient des ramifications dans l'armée. Cette armée dont tous les princes de la maison de Savoie avaient fait leur gloire et leur force, vers laquelle Charles-Albert se tournait encore avec complaisance comme vers sa future alliée pour conquérir un jour là renommée qu'il ambitionnait et à laquelle il se sentait des droits, elle était donc atteinte aussi par la contagion républicaine, elle renfermait des traîtres à leurs serments ! Le jugement de Charles-Albert fut troublé sans doute par ce coup imprévu. Il perdit cette laborieuse et silencieuse patience, cette inébranlable confiance dans son avenir, qui l'avait soutenu jusque-là à travers les pénibles vicissitudes de son existence. Il se dit que cet avenir était en péril ; que, s'il voulait accomplir plus tard son projet le plus cher ; la délivrance de l'Italie, il fallait avant tout qu'il fût roi ; qu'il avait à défendre à tout prix sa couronne

piémontaise, s'il voulait la transformer un jour en couronne d'Italie. Jamais encore roi né sur le trône ou sur les marches du trône n'a révoqué en doute son droit d'ôter la vie à ceux qui essayent de le priver de l'autorité. Jamais roi par droit de naissance n'a senti retomber sur sa tête le sang des conspirateurs, non plus que celui des criminels ordinaires. Charles-Albert versa ce sang ; il le versa plus d'une fois, et nous, dont la naissance n'a rien de royal, nous ne saurions l'en absoudre. Il accepta aussi les secours que lui offrait l'Autriche et dont il croyait avoir besoin. Nous ne l'en blâmerons pas absolument. Il ne prit envers l'Autriche aucun engagement, et si ces secours gratuits lui étaient, en effet, indispensables, il eût manqué de prudence en les refusant. En tous cas, cette époque est la plus triste de cette royale existence, commencée et terminée dans l'exil.

Plusieurs années s'écoulèrent. L'Italie tentait constamment des insurrections qui n'aboutissaient qu'à des supplices. Ces tentatives étaient moins fréquentes dans les pays soumis directement à l'Autriche, parce qu'ils étaient plus fortement comprimés par sa tyrannie, mais les esprits n'en étaient que plus préoccupés du désir et du besoin de la délivrance. Ils étaient plus réfléchis, mais non moins ardents que dans les autres parties de l'Italie. Tant d'efforts infructueux avaient dégoûté de Mazzini et de ses adhérents, qui les dirigeaient ou les exécutaient ; mais la domination étrangère devenait de jour en jour plus odieuse, et les princes italiens qui en subissaient l'influence avaient aussi leur part dans la haine des populations. Les esprits éclairés se tournaient de nouveau vers Charles-Albert, qu'on savait fatigué de

la suprématie de l'Autriche, et aussi passionné pour l'indépendance italienne que le plus ardent démocrate. L'ère des réactions royalistes avait cessé en Piémont, et les tendances libérales du roi se montraient de nouveau comme aux beaux jours de sa première jeunesse. Les Lombards et les Vénitiens furent les premiers qui s'adressèrent à lui, et l'accueil qu'ils reçurent leur fit comprendre qu'ils étaient attendus. Le Nord de l'Italie se décida à reconnaître Charles-Albert pour chef, si ce prince lui prêtait son bras et son armée pour l'aider à expulser l'Autriche. Les libéraux de tous les États italiens se joignirent aux Italiens du Nord pour assurer le succès de cette entreprise, et tel fut alors l'entraînement inspiré par des desseins aussi généreux que sages, que presque tous les princes italiens s'y associèrent. Ils donnèrent des constitutions à leurs sujets, ce qui était rompre en visière à l'Autriche et lui déclarer la guerre. Cette guerre, qui s'ouvrit par les cinq journées de Milan, devait rassembler, sous le commandement de Charles-Albert et sur les champs de bataille du royaume Lombardo-Vénitien, tous les Italiens en état de porter les armes; et, en effet, des armées partirent, au commencement d'avril 1848, de Toscane, de Rome et de Naples. La France, qui venait, deux mois auparavant, de proclamer la république, nous était favorable, mais l'expérience nous faisait désirer de nous passer de tout secours étranger. Cette impulsion unanime des Italiens n'eut qu'un moment de durée. L'Autriche travaillait sans relâche et en secret à détacher les princes italiens de la grande ligue, se tenant pour certaine que le mouvement italien se fractionnerait aussitôt, pourvu qu'il devint révolutionnaire au lieu d'être simplement

national. Chaque population serait alors aux prises avec son prince, et l'Autriche n'aurait plus à combattre que l'armée du Nord. Tout se passa comme elle l'avait espéré. Mais il faut avouer que les républicains aidèrent, sans le vouloir, au succès de ses manœuvres. Mazzini et les siens voyaient avec douleur ce mouvement tout national, qui n'avait rien de républicain, qu'ils n'avaient pas préparé, et auquel ils étaient étrangers. Tous les princes, à leurs yeux, le roi de Sardaigne aussi bien que les autres, étaient des traîtres, et l'énergie, l'enthousiasme, la bravoure, toutes les forces enfin que les Italiens dépensaient à leur service étaient comme autant de trésors perdus pour la liberté. Les chefs du parti et leurs émissaires parcouraient alors librement l'Italie, examinant, interprétant, blâmant, condamnant tout ce qui s'y faisait, accusant les intentions de leurs adversaires, excitant ici le mécontentement, là les soupçons, les inquiétudes partout. Les princes du centre et du midi de l'Italie hésitèrent d'abord, soit qu'ils fussent réellement effrayés par la soudaine apparition des républicains, soit qu'ils saisissent ce prétexte pour se rapprocher de l'Autriche, sous la protection de laquelle seulement ils se croyaient à l'abri de tout danger ; ils rappelèrent les troupes qu'ils venaient d'envoyer au secours des Italiens du Nord, et ne songèrent plus qu'à retirer les institutions qu'ils avaient naguère accordées à leurs peuples et qui les avaient brouillés avec l'Autriche.

L'Autriche n'avait donc plus à combattre que l'armée piémontaise et les populations ardentes, mais peu disciplinées, de ses anciennes provinces. Encouragée par le récent succès de ses intrigues dans le centre et au midi

de l'Italie, aidée, d'ailleurs, par les mêmes auxiliaires, par les républicains, l'Autriche eut recours cette fois encore aux mêmes moyens qui venaient de lui réussir si bien, et elle réussit de nouveau en partie. A mesure qu'elle gagnait du terrain sur les champs de bataille, elle en faisait perdre à Charles-Albert dans le cœur et dans la confiance de ses nouveaux sujets, et les républicains, de leur côté, s'attachaient à obtenir les mêmes résultats. Les partisans de l'Autriche et ceux de Mazzini rappelaient aux Lombardo-Vénitiens l'abandon de 1821 ainsi que les supplices de 1832 et des années suivantes; ils leur prédisaient de nouveaux mécomptes, et malheureusement les faits semblaient vouloir vérifier leurs prophéties; car nos troupes, un moment victorieuses, faiblissaient depuis qu'elles se savaient abandonnées par leurs frères du Midi. Le mécontentement et la discorde avaient envahi l'armée italienne du Nord. Charles-Albert n'avait eu ni le loisir, ni peut-être les moyens de réformer et de remplacer ceux de ses officiers supérieurs qui, par leur âge, leur éducation et leurs opinions, étaient peu propres à diriger, à soutenir et à commander une pareille guerre. Ceux-ci n'ignoraient ni la défiance, ni l'antipathie qu'ils inspiraient aux Lombardo-Vénitiens. De leur côté, ces soldats d'un jour, qui avaient fait leurs premières armes dans les rues de leur ville natale, n'éveillaient dans ces vieux généraux sortis de la noblesse piémontaise ni respect ni sympathie. Ceux-ci se considéraient comme les libérateurs, les bienfaiteurs des Lombards, qui leur paraissaient des monstres d'ingratitude. Telles étaient les dispositions d'une armée composée, d'ailleurs, d'éléments hétérogènes, inférieure en nombre

à celle qu'elle avait à combattre. C'était pourtant sur elle que reposaient uniquement l'avenir et l'espoir de l'Italie. Il lui eût fallu, pour compenser ses nombreux désavantages, un irrésistible élan de volonté, un admirable accord de pensées, de sentiments et de mouvements. La catastrophe inévitable arriva enfin. Nos troupes; battus à Custoza, reculèrent pendant plusieurs jours et ne reprirent haleine qu'à Milan. Elles étaient suivies de près par les Autrichiens.

L'agitation des Lombards était à son comble, mais ils se contenaient encore, parce qu'ils conservaient l'espoir de prendre une revanche. Une sorte de confiance superstitieuse dans la ville de Milan avait pris possession des esprits. C'était à Milan que les Autrichiens avaient subi leur première défaite; ils y revenaient, ils y trouveraient cette fois leur tombeau. Ainsi parlait le peuple des quartiers pauvres de la Porte du Tessin et des faubourgs, peuple énergique et robuste, qui se mêle rarement à la population plus polie des quartiers du centre, qui sort de ses retraites aux heures du danger et de l'action pour n'y rentrer que vainqueur, ou décimé, sanglant, réduit à l'impuissance. L'armée italo-piémontaise (des volontaires de toutes les parties de l'Italie s'étaient placés dans ses rangs) était encore, pour ainsi dire, intacte; et, quoiqu'en retraite, elle n'avait pas subi de déroute. Le roi était au milieu de ses troupes et des Lombards; s'il le voulait encore, on tenterait un effort suprême, on écraserait l'armée autrichienne, ou l'on s'en-sevelirait sous les décombres de la ville détruite. Telles étaient les pensées des Milanais, et ils les exprimèrent sans réserve au roi. Charles-Albert ne pouvait s'unir à ces

nobles aspirations du désespoir. Comme roi, comme chef d'une nation, son devoir ne lui permettait pas de céder à un entraînement héroïque, mais désespéré, ni d'immoler à la seule gloire son armée, son pays et les Lombards eux-mêmes. Milan n'est pas (stratégiquement parlant) une ville forte que l'on puisse défendre contre une armée régulière et nombreuse. On pouvait y périr, mais le roi devait veiller à la conservation de ses forces, et non pas les sacrifier sans chance de succès. Nous le comprenons aujourd'hui que nous considérons le passé de sang-froid. Peut-être que plusieurs d'entre nous l'eussent compris même le 3 et le 4 août 1848, si un homme possédant notre confiance nous eût franchement exposé ses motifs. Mais Charles-Albert n'inspirait pas cette confiance ; il se savait soupçonné, et le poids de cette conviction l'avait poursuivi et gêné depuis le commencement de la campagne. Il n'essaya donc pas d'une franchise qui eût été mal reçue. Son seul objet fut alors de calmer les Milanais par la promesse de combattre et de périr avec eux, pendant que ses gens achevaient les préparatifs d'un départ qui devait ressembler à une fuite. La foule émue se répétait les nobles paroles que Charles-Albert venait de prononcer du haut du balcon du palais Greppi ; déjà elle renaissait à l'espoir de combattre et de vaincre ; déjà elle commençait à se reprocher la défiance qu'elle avait témoignée à ce roi qui voulait périr avec elle, lorsqu'une voiture hermétiquement fermée, attelée de six chevaux et entourée d'un bataillon de gardes à cheval, sortit du palais, traversa la foule au grand galop, et prit les rues qui aboutissent à la Porte Orientale. C'était le roi qui partait après avoir signé la capitulation de Milan et l'ar-

mistice. Le même jour, tandis que de nombreux convois d'exilés sortaient de la ville en poussant des cris de rage et en versant des larmes de désespoir, les Autrichiens y entraient par une autre porte, et reprenaient possession de ces mêmes murs dont ils avaient été chassés moins de cinq mois auparavant par la population désarmée.

Cependant le roi avait ramené son armée et les volontaires qui s'y étaient joints derrière ses propres frontières. Tout n'était pas perdu tant que cette armée existait et lui demeurait fidèle. Il allait employer le temps déterminé par l'armistice à porter remède aux inconvénients que la dernière guerre avait fait connaître. Le défaut de bons généraux en était le principal. Il en appellerait du dehors; il prendrait d'ailleurs à sa solde des régiments étrangers; il contracterait des emprunts; il veillerait mieux aux fournitures et à l'armement; il invoquerait le secours de la France. Il avait perdu la première partie, mais il était encore en mesure d'en jouer une seconde. La guerre de 1848 avait éclaté brusquement, sans lui laisser le loisir de s'y préparer. Celle de 1849 aurait peut-être un meilleur dénouement. Charles-Albert n'eut pas un seul instant la pensée de renoncer à la délivrance de l'Italie, de faire véritablement la paix avec l'Autriche et de se réduire, comme les autres princes italiens, au simple rôle de lieutenant. Cette puissance, à laquelle il eût rendu, ne fût-ce qu'en désertant le parti libéral, un incomparable service, lui eût fourni un appui suffisant pour lui permettre d'atteindre tranquillement la fin naturelle de son règne et de sa vie. S'il n'eût pas un instant la pensée de s'allier sincèrement à l'Autriche après le mois d'août 1848, ce fût le senti-

ment d'un chevaleresque honneur et son dévouement à la patrie qui l'en préservèrent. Nous devons lui en savoir un gré infini ; car le passage du roi de Sardaigne dans le camp de l'Autriche, en 1848, eût prolongé vraisemblablement de longtemps, peut-être de plus d'un siècle, la servitude de l'Italie.

Charles-Albert préféra donc tenter une dernière épreuve, et il la tenta malgré les soupçons croissants des uns, les malédictions des autres, le découragement et les désolantes prévisions de ses propres amis. Toutes ces circonstances lui étaient connues, et il était plongé dans une morne tristesse, mais il persista dans sa résolution. Le clergé le poursuivait de ses menaces et tourmentait sa conscience toujours timide, lui répétant sans cesse qu'il perdait son âme en s'alliant aux libéraux, aux *Carbonari*, aux ennemis du trône et de l'autel, à ces républicains mêmes qui avaient chassé le pape de Rome et qui usurpaient son pouvoir. Sa tristesse redoublait, mais il persista. La France lui refusa tout secours, et alla même jusqu'à défendre à ses généraux de le servir. Il n'avait guère mieux réussi dans ses projets pour l'accroissement et pour l'amélioration de son armée, et il n'était parvenu qu'à s'assurer les services de deux généraux polonais dont les noms ne sont pas demeurés fort en honneur parmi nous. Charles-Albert persista malgré tout dans sa résolution. La bataille de Novare fut livrée le 23 mars 1849, et elle fut perdue. Ceux qui combattaient auprès du roi affirment qu'au moment où nos troupes faiblirent et où il devint évident que l'ennemi l'emportait, Charles-Albert chercha à rencontrer une balle qui le laissât sur le champ de bataille. On l'entoura, on

l'entraîna, on le sauva malgré lui. Ce moment d'aveugle désespoir ne se renouvela pas, car le roi avait trop de piété véritable pour recourir au suicide, et d'ailleurs il lui restait son honneur à sauvegarder, sinon devant le jugement de ses contemporains, au moins devant celui de la postérité. On l'accusait d'avoir jadis sacrifié à l'ambition d'un trône ses principes, la vérité et ses amis. L'accusation paraissait fondée; mais les partisans du roi, ou pour mieux dire ses confidents, soutenaient qu'il n'avait autant ambitionné le trône que parce qu'il le considérait comme le seul moyen qui lui permettait d'exécuter ses généreux desseins pour la délivrance et la régénération de l'Italie. Jusque-là les faits avaient parlé en sa faveur, car à peine s'était-il senti affermi sur son trône, qu'il l'avait risqué dans une guerre contre l'Autriche. L'Autriche triomphait pourtant. L'Italie était plus que jamais sous le joug. Charles-Albert ne se maintiendrait désormais sur le trône qu'en contractant envers l'Autriche des engagements qui le condamneraient à assister dorénavant en spectateur passif et indifférent à l'oppression et peut-être à l'anéantissement de sa patrie. S'il n'avait ambitionné le trône que comme un moyen de sauver l'Italie, ferait-il un effort pour le conserver, alors qu'il ne pouvait plus lui servir à atteindre ce but? Il abdiqua. Il quitta sa capitale, son pays, sa famille, atteignit Lisbonne et y mourut quelques mois plus tard. Il avait à peine cinquante-deux ans et il était fortement constitué; mais il avait vécu pour son œuvre, et celle-ci ayant échoué, il n'avait plus aucune raison d'être. Sa mort n'eut rien de violent; la vie se retira de lui avec l'espérance, et s'il pouvait rester un doute sur la sincérité de

son patriotisme, cette mort le détruirait irrévocablement dans tout esprit impartial.

VIII

VICTOR-EMMANUEL II

(1849)

Heureusement pour l'Italie, la branche de Carignan n'avait pas été stérile comme son aînée. Deux fils étaient nés du mariage de Charles-Albert avec la princesse de Toscane. Ces fils, dont l'éducation avait été confiée à des hommes éclairés et honnêtes, avaient grandi sous les yeux de leur père. Ils avaient connu son cœur, qui s'ouvrait à eux avec plus d'abandon que devant des étrangers; ils avaient compris les douleurs qui empoisonnaient son existence, et ils avaient fait leur profit des réflexions que cette existence leur suggérait. Tous deux, adolescents encore, avaient combattu en héros dans les campagnes de 1848 et de 1849; tous deux avaient hérité de leur père une haine passionnée pour l'opresseur de la grande patrie, et un amour ardent pour cette patrie qui attendait d'eux sa délivrance. Le plus jeune des deux ne vécut pas assez pour concourir ni pour assister à cette délivrance; mais l'aîné, qui succéda à son père, avait puisé dans les scènes qui entourèrent son enfance un attachement invincible à la vérité, une aversion insurmontable, non-seulement pour le mensonge, mais pour toute dissimulation. Une voix populaire l'a acclamé un jour : *le roi honnête homme* et ce nom, qui le peint tel qu'il est, lui est resté.

Il est, et il veut être, avant tout, l'esclave de sa parole. C'est là sa seule prétention, et il la justifie pleinement. En montant sur le trône, il a juré de maintenir la constitution donnée par son père (*le statut*), et toute sa politique à l'intérieur a été guidée par ce serment. A ce père dont il chérit et vénère la mémoire il a juré de le venger en exécutant ses desseins et en chassant l'Autrichien de l'Italie; et ce serment est devenu pour lui tout un système de politique extérieure. Heureusement que ses peuples partagent ses sentiments, et que ses deux serments ne sont pas en opposition l'un avec l'autre. Pendant les dix années qui se sont écoulées de 1849 à 1859, Victor-Emmanuel suivit loyalement et consciencieusement la route que lui traçait la constitution, se montrant par là à l'Italie comme le souverain libéral qui lui offrait, à l'abri de son trône, un avenir de glorieuse indépendance, de concorde et de grandeur. Un roi pourtant, quelque grand qu'il soit par le caractère ou même par l'intelligence, ne pourrait suffire à accomplir, en dix années, l'œuvre immense que nous admirons aujourd'hui. Ce fut encore la Providence qui plaça auprès de ce roi si loyal, si tendrement aimé et si brave, un ministre qu'on ne saurait comparer à aucun de ceux auxquels l'histoire accorde les éloges les plus magnifiques. Il les dépasse tous; les uns, par la grandeur des pensées et des vues, les autres, par la pureté des moyens qu'il emploie, tous, ou presque tous enfin, par le désintéressement et par l'abnégation. Victor-Emmanuel, secondé par le comte Camille de Cavour, a, pendant ces dix années, rendu au Piémont la prospérité que les désastres précédents lui avaient enlevée. Ils ont ouvert des routes, entrepris l'œuvre gigantesque du percement

des Alpes, encouragé l'agriculture, le commerce et l'industrie, fortifié, d'après les lumières de la science moderne, les villes importantes, augmenté le personnel de l'armée, perfectionné sa discipline, son instruction, son armement. Ils ont triomphé des partis extrêmes, et ils ont fait des Piémontais une nation compacte, libérale et monarchique, connaissant ses droits et ses devoirs, attachée à son roi et à ses institutions, et prête à tout sacrifier pour les défendre. Ils ont convaincu la grande majorité des Italiens qu'il ne saurait y avoir pour eux ni indépendance, ni liberté, ni aucun des innombrables biens qui en découlent, sinon en se ralliant, en se confiant à la maison de Savoie, en oubliant toute jalousie de municipalité, de province et d'État, en repoussant toute dénomination particulière de Lombards, de Vénitiens, de Toscans, etc., pour n'accepter que celle d'Italiens, et se constituer en nation italienne sous le sceptre du roi honnête homme et soldat. Victor-Emmanuel et le comte de Cavour ont fait plus encore, ils se sont assuré l'étroite alliance de la France et le concours de son armée.

Pendant qu'ils accomplissaient cette œuvre immense et multiple, l'Autriche et ses lieutenants en Italie travaillaient aussi de tout leur pouvoir aux mêmes résultats. L'oppression la plus dure et la plus absurde, maintenue par les moyens les plus odieux et les plus violents, composait seule tout leur système de politique intérieure. L'insolence envers les États réputés faibles, et la ruse envers les forts, étaient leur diplomatie au dehors. Les scrupules d'un seul d'entre les princes italiens eussent pu devenir un obstacle aux projets du Piémont; leur conscience à tous demeura muette.

Durant l'hiver de 1858 à 1859, tout était prêt pour l'action. Le Piémont était armé; les populations du nord et du centre de l'Italie attendaient pour se déclarer qu'il leur en donnât le signal. La France n'avait plus qu'à franchir les Alpes. Il y eut alors un moment d'arrêt. Qui jetterait le gant? Qui tirerait le premier l'épée? Le prétexte manquait seul, mais il manquait, et il était indispensable. Les choses ne pouvaient demeurer longtemps en cet état, et déjà le mot de désarmement avait été prononcé par les puissances du nord, lorsque l'Autriche tira le Piémont d'embarras par une de ces résolutions qui appartiennent exclusivement aux individus ou aux peuples qui ont fait leur temps, et qui, s'étant placés en travers des desseins de la Providence, sont aveuglés par Dieu, qui veut les perdre. L'Autriche passa le Tessin (avril 1859). Cela suffit. Aussitôt les Français descendirent des Alpes, ou débarquèrent à Gênes. L'armée piémontaise marcha vers le Tessin; et les populations des Duchés, de la Toscane et des Légations, chassèrent leurs maîtres ou leur inspirèrent tant de terreur qu'ils se retirèrent d'eux-mêmes, dans le secret espoir que, rendus subitement à une liberté sans limites, leurs peuples se livreraient au désordre et à l'anarchie. Vain espoir de ces cœurs impies, de ces intelligences en retard! Le seul usage que les populations délivrées firent de leur liberté, ce fut d'envoyer des députations au roi Victor-Emmanuel pour se donner à lui. Elles demeurèrent ensuite pendant plusieurs mois livrées entièrement à elles-mêmes, sans être contenues par aucune force armée, suivant, comme de dociles enfants, les sages conseils et la direction des représentants que le roi leur avait envoyés, et attendant patiemment

que leur sort fût décidé, et que la diplomatie leur permit d'exister. L'Autriche avait fait le premier pas sur cette route fatale qui devait la conduire à Solferino (24 juin), et qui pouvait la conduire beaucoup plus loin encore. Elle rebroussa chemin après les journées de Montebello (20 mai) et de Palestro (30 mai), où elle fut battue, et elle repassa le Tessin entre Novare et Magenta. Elle y fut encore battue (4 juin); alors elle évacua Milan, et elle fut battue à Melegnano (8 juin). Elle doubla le pas, et ne s'arrêta plus qu'après avoir atteint son fameux quadrilatère, le terrain de ses évolutions annuelles, la plus formidable parmi les positions militaires de la Lombardie, entre Brescia, Peschiera et Mantoue. Elle y fut battue plus complètement que jamais, à Solferino et à Saint-Martin. J'ai suivi les vicissitudes de la grande armée autrichienne, et j'ai négligé de parler du corps détaché commandé par le général Urban, qu'on vantait comme brave, parce qu'il était féroce, et qu'on prétendit opposer avec avantage aux zouaves de la France et aux volontaires de Garibaldi. Ce corps eut le même sort que la grande armée. Terrible, violent et cruel envers les pauvres paysans qu'il trouvait désarmés et qu'il rançonnait à la manière des bandits, il s'anéantit et disparut devant Garibaldi et une poignée de ses héros, qui le battirent à Como et à Varese.

La paix de Villafranca, paix mystérieuse et encore inexpliquée, termina brusquement une série non interrompue de triomphes, qu'on se croyait assuré de pousser au moins jusqu'à l'Adriatique (juillet). Si les conditions de cette paix, ou plutôt de ces préliminaires, eussent été acceptées et exécutées par l'Italie, sa situa-

tion eût été incomparablement plus malheureuse que celle dont elle avait cru sortir par la guerre. Le Piémont, augmenté de la seule Lombardie, ayant les Autrichiens fortifiés à ses portes, entouré d'États ennemis et dépendants de l'Autriche, attaché à une confédération qui n'eût eu d'italien que le nom, et qui l'eût forcément entraîné à sa remorque, eût été complètement livré à l'Autriche, qui l'eût écrasé au gré de son caprice. L'Italie avait cru toucher à la réalisation de tous ses vœux. L'ennemi fuyait; quelques pas encore, et on le jetterait au delà des Alpes; et ce fut à ce moment qu'un trait de plume l'arrêta. Le vieil ennemi restait parmi nous. Ses lieutenants rentraient dans les États qui s'en étaient crus délivrés pour toujours. Une Italie morcelée, soumise à l'Autriche, et le Piémont réduit, comme le reste, à l'alternative d'obéir à l'Autriche ou de périr, tels étaient les fruits que portaient les préliminaires de Villafranca. Je ne m'arrêterai pas ici à raconter le désespoir qui s'empara un instant de tous les Italiens, ni par quelle intervention bien évidente de la Providence leur résolution s'affermir sous ce coup, au lieu de céder ou de se transformer en fureur. Ce n'est pas dans un récit aussi rapide que je pourrais suivre pas à pas les Italiens dans leurs prudentes démarches, dans les manifestations fermes et respectueuses de leur volonté. Ce n'est pas dans les dernières pages d'un livre aussi long que je pourrais rendre compte de l'impression que leur conduite produisit peu à peu sur l'Europe, ni comment elle finit par convaincre le monde que la résolution de l'Italie était conforme à ses droits, et qu'elle ne serait jamais vaincue, si ce n'est par la force brutale. On comprit que les Italiens pou-

vaiant périr, mais non se soumettre vivants. Quand une pareille conviction s'est établie dans l'esprit de ceux-là mêmes qui disposent de cette force brutale, il est rare qu'ils se décident à l'employer. Personne n'accepte volontairement la lutte avec des hommes résolus et désespérés. On permit aux Italiens d'être et de s'unir.

Le grand drame de l'émancipation italienne n'est évidemment pas achevé. Venise, Rome et Naples sont encore enchaînées. Mais l'Italie, digne de son nom, et forte de ses onze millions d'hommes, est aujourd'hui constituée en nation par le seul fait de son inébranlable volonté, de la bravoure de ses soldats, de la loyauté et de la grandeur d'âme de son roi, du génie de son ministre, de la protection de son alliée.

A l'heure où j'écris ces lignes, le Parlement italien vient de s'assembler. Le descendant d'Emmanuel-Philibert et de Victor-Amédée II l'a ouvert par un discours qui résume son beau passé, en saluant un avenir plus beau encore. L'alliance avec la France a résisté à la paix de Villafranca, et, disons-le à l'honneur de celui qui l'a dictée, elle a résisté aux événements qui en ont suivi les préliminaires, et qui en ont été le démenti le plus formel. Le grand ministre, qui a préparé et dirigé l'exécution d'aussi admirables desseins, tient encore dans sa main puissante les rênes du gouvernement. La pensée des douleurs de Venise et de Rome, des orages qui attendent encore les peuples du Midi de l'Italie, sont comme un nuage qui voile à nos yeux la splendeur de notre renaissance. Mais le passé et le présent nous sont de sûrs garants de l'avenir. Ceux qui ont accompli d'aussi

grandes choses n'ont pas besoin de repos, car le succès ne fatigue ni n'épuise les hommes faits pour l'obtenir. L'impulsion a été donnée, et elle est toute-puissante. Le mot d'ordre en Italie est aujourd'hui : *l'Union*. Ni Victor-Emmanuel ni son ministre n'ont atteint l'âge du déclin. D'ailleurs, la maison de Savoie ne menace pas de s'éteindre, et si elle devait compter un jour parmi les dynasties du passé, ce ne serait pas au moins avant que l'un de ses rejetons eût été salué *roi d'Italie*, de l'Italie entière. Ceux qui essaieraient d'y mettre obstacle se lèveraient contre les décrets de Dieu, si visiblement écrits dans le passé et déjà plus qu'à moitié accomplis.

ERRATA

Page 58, ligne 6, *au lieu de* : marquis d'Aoste et d'Italie, *lisez* : marquis d'Aoste et d'Ivrée.

Page 92, ligne 17, *au lieu de* : d'un règne de quatre ans, *lisez* : d'un règne de sept ans.

Page 246, ligne 21, *au lieu de* : Françoise de Bourbon, fille de Gaston d'Orléans, et nièce de Louis XIV, *lisez* : cousine de Louis XIV.

Page 299, ligne 8, *au lieu de* : l'empereur Charles VII, *lisez* : Charles VI.

Page 304, ligne 16, *au lieu de* : Élisabeth de Savoie, *lisez* : Louise de Savoie.

TABLE

	Pages.
AVANT-PROPOS.....	1

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMTES.

I. Origine de la maison de Savoie. — Causes de sa grandeur.	
— Ses Voisins.....	4
Humbert 1 ^{er} , Blanche-Main (1027....)	11
Amédée 1 ^{er}	11
Odon.....	11
Amédée II.....	12
Humbert II.....	12
Amédée III (1103-1148).....	13
Humbert III le Saint (1148-1189).....	14
Thomas 1 ^{er} (1189-1233).....	14
Amédée IV (1233-1253).....	19
Boniface (1253-1263).....	20
Pierre (1263-1268).....	21
Philippe 1 ^{er} (1268-1285).....	21
II. Amédée V le Grand (1285-1323).....	24
Édouard (1323-1329).....	28
Aimon (1329-1343).....	29
III. Amédée VI, dit le Comte Vert (1343-1383).....	29
IV. Amédée VII (1383-1391). — Régence de Bonne de Bourbon.....	46
Amédée VIII (1391-1434).....	48

DEUXIÈME PARTIE.

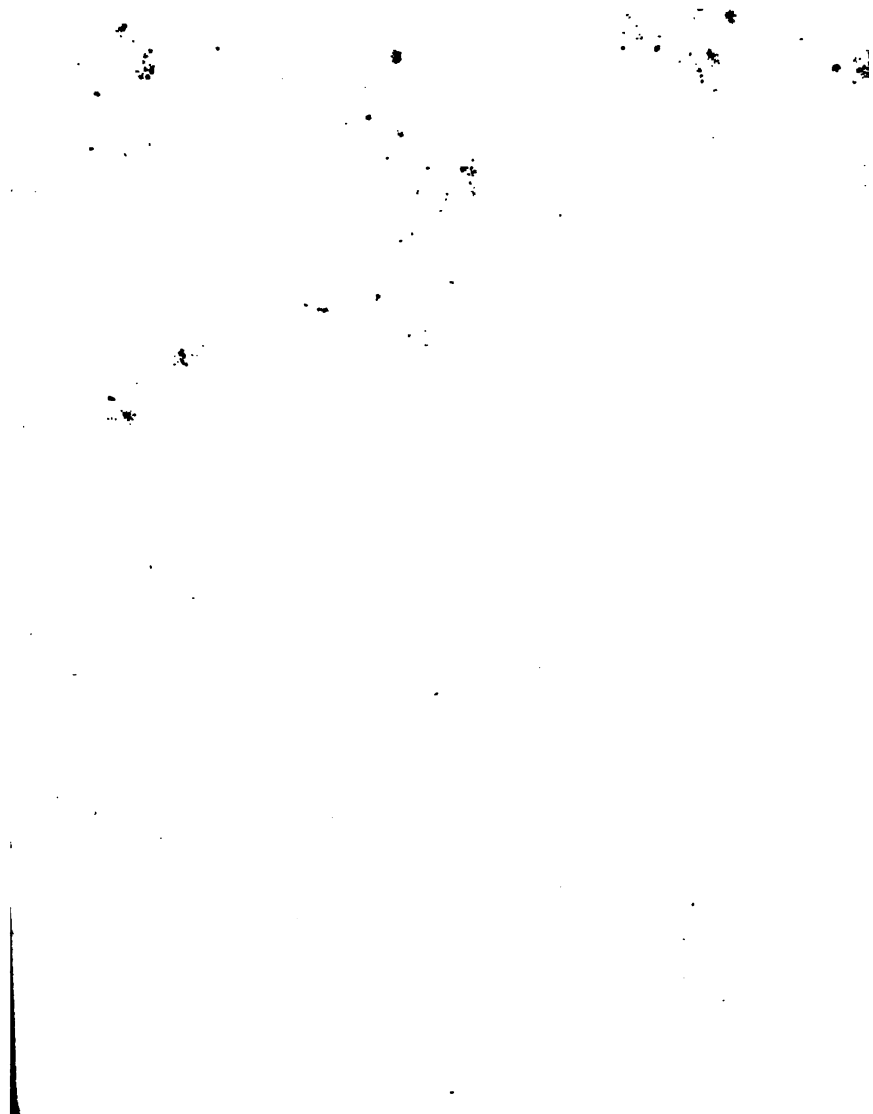
LES DUCS.

	Pages.
I. Amédée VIII (suite).....	54
Ludovic (1434-1465).....	59
II. Amédée IX (1465-1472).....	64
Philibert I ^{er} (1472-1482). — Régence d'Yolande.....	66
III. Charles I ^{er} , dit le Guerrier (1482-1488).....	76
Charles II (1488-1496). — Régence de Blanche de Montferrat.	83
IV. Philippe II (1496-1497).....	88
Philibert II (1497-1504).....	89
V. Charles III, dit le Bon (1504-1553).....	93
VI. Emmanuel-Philibert (1553-1580).....	149
VII. Charles-Emmanuel I ^{er} (1580-1630).....	142
VIII. Victor-Amédée I ^{er} (1630-1637).....	190
IX. François-Hyacinthe (1637-1638). — Régence de Christine de France.....	208
Charles-Emmanuel II (1638-1675). — Régence de Christine de France.....	213
X. Victor-Amédée II (1675-1730). — Régence de Jeanne Sa- voie-Nemours.....	250

TROISIÈME PARTIE.

LES ROIS.

I. Victor-Amédée I ^{er} (suite).....	300
II. Charles-Emmanuel I ^{er} (1730-1773).....	337
III. Victor-Amédée II (1773-1796).....	432
IV. Charles-Emmanuel II (1796-1802).....	480
V. Victor-Emmanuel I ^{er} (1814-1821).....	506
VI. Charles-Félix (1821-1831). — Régence de Charles-Albert, prince de Carignan.....	514
VII. Charles-Albert (1831-1849).....	519
VIII. Victor-Emmanuel II (1849).....	534



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. This includes the use of surveys, interviews, and data mining techniques to gather insights into customer behavior and market trends.

3. The third part focuses on the analysis of the collected data. It describes how statistical models and machine learning algorithms are applied to identify patterns and correlations within the data sets.

4. The fourth part discusses the implications of the findings and how they can be used to inform strategic decision-making. It highlights the need for continuous monitoring and evaluation to ensure that the organization remains competitive in a rapidly changing market.

5. Finally, the document concludes with a summary of the key points and a call to action for all stakeholders to work together to implement the recommended strategies and improve the organization's overall performance.

100

100

